91-02580/

La société québécoise en tendances 1960-1990

La société québécoise en tendances 1960-1990

SIMON LANGLOIS

Jean-Paul Baillargeon
Gary Caldwell
Guy Fréchet
Madeleine Gauthier
Jean-Pierre Simard

Préface de Theodore Caplow

1990
Institut québécois de recherche sur la culture

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre

La Société québécoise en tendances, 1960-1990

ISBN 2-89224-133-2

1. Québec (Province) – Conditions sociales – 1960– 2. Québec (Province) – Conditions économiques – 1960– 3. Québec (Province) – Civilisation – 20e siècle. 4. Changement (Sociologie). I. Langlois, Simon, II. Baillargeon, Jean-Paul. III. Institut québécois de recherche sur la culture.

HN110.Q8S62 1990 971.4'04 C90-096395-6

Conception graphique de la couverture: Norman Dupuis

ISBN: 2-89224-133-2

Dépôt légal: 3e trimestre 1990 – Bibliothèque nationale du Québec

© Tous droits réservés

Distribution: Diffusion Prologue inc.,
1650, boul. Lionel-Bertrand, Boisbriand, Québec J7E 4H4
Téléphone: (514) 434-0306 • Télécopieur: (514) 434-2627

Institut québécois de recherche sur la culture
14, rue Haldimand, Québec G1R 4N4
Téléphone: (418) 643-4695 • Télécopieur: (418) 646-3317

REMERCIEMENTS

Cette recherche sur les tendances a été menée à l'Institut québécois de recherche sur la culture, mais plusieurs personnes et organismes extérieurs ont collaboré à cette entreprise. Nous tenons à les remercier.

Dès le début de notre travail, monsieur Henri Mendras, professeur de sociologie à l'Institut d'Études Politiques et directeur de recherche à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), nous a invités à joindre le Groupe international de recherche sur l'analyse comparative du changement social. Notre participation, dès sa fondation, aux activités de ce groupe a orienté le plan et la problématique des travaux dont ce livre constitue la première étape. Nous exprimons à monsieur Mendras notre vive gratitude.

Nos remerciements vont aussi à tous les membres du Groupe international, venant des États-Unis, de la France et de l'Allemagne fédérale. Les discussions que nous avons eues avec ces collègues, lors des cinq réunions tenues en alternance, entre 1987 et 1989, dans chacun des quatre premiers pays participants, notamment lors de la réunion de Québec en décembre 1988, sans oublier les nombreuses lettres et conversations téléphoniques, ont enrichi notre propre démarche.

Plus de 50 collègues québécois ont accepté de lire et de commenter, souvent longuement et par écrit, les premières versions de nos textes sur les tendances. Nous les remercions vivement pour leur précieuse collaboration qui a permis d'éliminer des imprécisions et de nuancer des interprétations. Nous restons, bien entendu, responsables à titre d'auteurs de toutes les inexactitudes pouvant subsister.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a prêté à l'Institut les services à plein temps de l'un de ses professionnels, monsieur Jean-Paul Baillargeon et l'Université Laval a libéré, à mi-temps monsieur Simon Langlois, professeur au département de sociologie. Nous remercions ces deux institutions pour leur aide.

Madame Johanne Bujold a effectué un travail discret mais considérable lors de la mise en forme des données et des textes. Nous lui manifestons notre vive reconnaissance. Nos remerciements vont aussi à Hélène Belleau, étudiante stagiaire, ainsi qu'aux secrétaires de l'Institut qui ont dactylographié l'ouvrage : mesdames Marielle Bergeron et Linda Beaurivage et aux personnes oeuvrant à l'édition : mesdames Véronique Morin et Mariette Montambault.

Le président et directeur scientifique de l'Institut, monsieur Fernand Dumont, nous a encouragés à mener à bon port la première étape de cette recherche. C'est lui qui a tenu à ce qu'une équipe de l'Institut entreprenne ce travail de repérage empirique des changements socioculturels en cours. Mais, on s'en doutera facilement, il nous a surtout demandé d'aller plus loin, dans un deuxième temps, du côté de l'analyse et de l'interprétation. Ce travail est déjà amorcé, cette fois encore avec l'appui de l'Institut.

PRÉFACE

Ce travail important sur les tendances de la société québécoise s'inscrit dans un ensemble de travaux semblables portant sur le changement social dans un certain nombre de sociétés, ouvrages rédigés selon un plan identique. Pour les fins de ce projet international, le Québec est considéré comme une société nationale, ayant une autonomie culturelle propre et possédant des institutions qui la distinguent ; les raisons qui justifient ce choix sont explicitées longuement dans le dossier 17.5 qui porte précisément sur l'identité nationale. Trois ouvrages s'ajouteront à celui-ci, dans une collection en cours de publication par les Presses universitaires McGill-Queens (Montréal) et Campus Verlag (Francfort), ouvrages portant sur la France, l'Allemagne fédérale et les États-Unis. Des volumes sur la Grèce, l'Espagne et l'Union soviétique sont en préparation. Et il est à prévoir que d'autres suivront.

Ce projet d'analyse comparative est mené par le Groupe international d'analyse du changement social dans les sociétés industrialisées, connu informellement sous le nom de Club de Québec, le secrétariat du groupe étant situé dans cette ville, à l'Institut québécois de recherche sur la culture, sous la direction des auteurs de cet ouvrage. Il s'agit d'une organisation tout à fait volontaire qui est née, durant les années 1970, d'une collaboration informelle entre une équipe française chargée du projet *Observation du changement social* et une équipe américaine similaire impliquée dans le projet *Middletown III*. Au début des années 1980, Henri Mendras a créé à Paris le groupe Louis Dirn pour étudier les tendances sociales en France, groupe qui a élaboré la première version de la liste des tendances examinées dans le présent ouvrage québécois. À titre de directeur de projet *Middletown III*, j'ai été amené à participer aux délibérations du groupe Louis Dirn à Paris en 1983. Plus tard, les membres de ce groupe ont établi des relations avec des collègues allemands de l'Université Goëthe de Francfort, Wolfgang Glatzer et Karl-Otto Hondrich, qui travaillaient alors sur l'analyse des tendances en Allemagne fédérale. En 1987, Henri Mendras séjourna à titre de professeur invité au département de sociologie de l'Université de Virginie aux États-Unis et il prit contact avec des chercheurs québécois qui amorçaient une recherche assez identique sur les tendances sociales sous la direction de Simon Langlois, de l'Université Laval et de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

De ces échanges informels est né le projet de créer un groupe international dont les membres accepteraient de travailler en concertation. La première réunion de travail du Club de Québec a été tenue à Paris en 1987. Les réunions suivantes ont eu lieu à Bad Homburg en mai 1988, à Québec en décembre 1988, à Charlottesville en mai 1989 et à Nice en décembre 1989. D'une réunion à l'autre, les contours du projet se sont précisés.

Le Club de Québec se compose d'équipes nationales, qui comprennent des historiens, politicologues, économistes et statisticiens, mais surtout des sociologues. La participation des membres des différentes équipes au groupe international est entièrement volontaire. Simon Langlois, Gary Caldwell et l'IQRC ont fourni au groupe les services très efficaces de secrétariat. À signaler qu'il n'y a pas d'autorité exécutive ni de directeur dans ce groupe, dont les travaux sont coordonnés par le secrétariat. Chaque équipe

est responsable de son propre financement et est entièrement autonome dans son fonctionnement. L'orientation du travail et les délais sont établis par consensus lors de réunions semi-annuelles. Ce niveau minimum d'organisation a tellement bien fonctionné qu'il est permis de le proposer comme modèle pour d'autres projets internationaux de recherche. Il s'est aussi révélé très efficace; après un peu plus de deux ans de travaux, les quatre premières équipes ont réussi à produire quatre ouvrages publiés dans la même année, dont deux seront édités à la fois en français et en anglais.

Les buts poursuivis par le Club de Québec sont les suivants: (1) préparer une description d'ensemble, fondée sur des données empiriques, des tendances sociales dans les sociétés industrialisées; (2) identifier les similitudes et les différences entre les tendances observables dans les différentes sociétés; (3) soumettre ces similitudes et ces différences à une analyse comparative; (4) développer un modèle non traditionnel d'étude du changement social approprié à l'analyse des données recueillies; (5) établir des points de repères pour l'identification ou le repérage des tendances futures.

L'accent mis sur les faits d'observation est fondamental dans cette entreprise. Aucune tendance n'a été retenue à moins d'avoir été établie avec une certaine probabilité et la direction des tendances est fondée sur des données empiriques. Chaque fois que possible, nous avons identifié les études effectuées par d'autres collègues sur chacune des tendances afin d'étayer nos propres analyses sur les leurs ou encore afin de confronter nos résultats lorsqu'il y avait divergences dans l'interprétation. Cette préférence pour l'exploitation des données empiriques disponibles a été choisie avec l'intention manifeste d'être surpris et interrogé par la découverte de résultats inattendus. Et très souvent, tel fut le cas, comme on le voit à la lecture.

Notre choix d'analyser le plus souvent des séries statistiques continues a eu comme conséquence de réduire la période observée en termes de tendances aux récentes décennies, car la majorité de ces séries ne remontent pas très loin dans le temps et les données plus anciennes ne sont pas toujours très fiables. À mesure qu'avançait le travail, il est apparu à la fois commode et pratique de restreindre la période analysée aux années 1960-1990. Pour des raisons qui peuvent varier d'un pays à un autre, un nombre élevé de tendances révèlent une inflexion autour des années 1960 de sorte que les trente dernières années peuvent être considérées comme un tout.

On doit souligner que les tendances analysées dans les pages qui suivent ne sont pas des interprétations *ad hoc* de séries statistiques recueillies par les auteurs. Elles reposent plutôt sur une construction théorique et les réalités décrites débordent, assez souvent, les données brutes. Les thèmes communs qui ont été retenus, nos méthodes ayant servi à l'examen des indicateurs disponibles, nos décisions et nos choix parmi l'ensemble des possibles, de même que nos lectures des tendances jugées les plus significatives sont autant d'éléments susceptibles de constituer, nous l'espérons, une démarche intellectuelle cohérente.

Cet ouvrage sur le Québec, à l'instar des autres qui seront publiés, doit être considéré d'abord comme un ouvrage de référence. Il pourra être consulté sur différents sujets. Peu de lecteurs voudront peut-être le parcourir au complet, encore que ceux qui le feront le trouveront agréable à lire et suggestif. On y trouvera les matériaux ou les sources devant servir à des analyses et à des interprétations des récents changements sociaux observables dans un pays ou dans une société donnée, matériaux assemblés pour les fins d'une comparaison internationale, mais aussi potentiellement utilisables à bien d'autres finalités.

La publication de cet ouvrage marque le début plutôt que le terme de l'entreprise intellectuelle pour laquelle le Club de Québec a été mis sur pied. Notre but est de construire un meilleur modèle d'analyse du changement social dans les sociétés contemporaines que ceux qui sont proposés en ce moment.

Lorsque nous nous sommes réunis pour la première fois à Paris afin d'établir des relations permanentes entre nos recherches respectives sur les changements sociaux, nous étions conscients que nos travaux antérieurs avaient retenus quelque peu l'attention des spécialistes et même du grand public, mais sans aller jusqu'à faire avancer aussi loin que nous l'aurions voulu notre compréhension des sociétés industrialisées

contemporaines, dans une perspective comparative. Sans comparaison internationale systématique, il est impossible de savoir si les tendances observées dans une société donnée sont des accidents locaux ou des traits d'un système plus large.

Nous analysons plus spécifiquement la période de la fin du XX[e] siècle, les sociétés industrialisées et leurs institutions établies, notamment la famille, le travail, les loisirs, la religion, l'éducation, l'État, le système politique et les associations volontaires. En comparant les premiers résultats de nos travaux, nous avons déjà l'impression d'avoir mis en place les éléments d'un nouveau modèle théorique en voie d'articulation, un modèle qui ne présuppose pas que le changement social ressemble à un progrès technologique sur un continuum, un modèle qui postule que l'avenir est ouvert plutôt que déterminé, et qui reconnaît que la réalité sociale est le produit de l'imbrication d'éléments subjectifs et objectifs.

La construction de profils nationaux comparables a été la première étape visant l'élaboration d'un tel modèle. Ce livre sur le Québec nous en apprend beaucoup sur les mutations et les changements en cours en cette fin de XX[e] siècle. Nul doute que les lecteurs le trouveront à leur tour instructif, comme ce fut notre cas.

Theodore Caplow
University of Virginia

Mai 1990

---

[*] Traduit de l'anglais à l'Institut québécois de recherche sur la culture.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 7

PRÉFACE Theodore Caplow 9

TABLE DES MATIÈRES 13

INTRODUCTION 15
Pour une nouvelle analyse du changement social au Québec 15

0. CONTEXTE 25
1. Tendances démographiques 27
2. Tendances macro-économiques 39
3. Tendances macro-technologiques 55

1. GROUPES D'ÂGE 63
1. Jeunes 65
2. Personnes âgées 73

2. MICROSOCIAL 79
1. Identification au microsocial 81
2. Parentèle 85
3. Localité 89
4. Autonomie locale 95
5. Vie associative 105
6. Sociabilité 111

3. FEMMES 117
1. Rôles féminins 119
2. Fécondité 125
3. Modèles matrimoniaux 133
4. Travail des femmes 143
5. Technologies de la reproduction 151

4. MARCHÉ DU TRAVAIL 157
1. Chômage 159
2. Qualifications 169
3. Formes d'emploi 173
4. Secteurs d'emploi 191
5. Informatisation du travail 195

5. TRAVAIL ET ADMINISTRATION 203
1. Organisation du travail 205
2. Gestion du travail 211
3. Entreprises 217

6. STRATIFICATION SOCIALE 227
1. Statut socio-professionnel 229
2. Mobilité sociale 237
3. Inégalités économiques 243
4. Inégalités sociales 257

7. RELATIONS SOCIALES 261
1. Conflits 263
2. Négociation 271
3. Normes de conduite 275
4. Autorité 281
5. Opinion publique 285

8. ÉTAT ET INSTITUTIONS DE SERVICE 293
1. Système d'éducation 295
2. Système de santé 307

3. Système de bien-être 315
4. État 321

9. INSTITUTIONS MOBILISATRICES 337
1. Syndicats 339
2. Institutions religieuses 347
3. Forces militaires 355
4. Partis politiques 359
5. Mass-médias 363

10. INSTITUTIONNALISATION DES FORCES SOCIALES 373
1. Arbitrage 375
2. Institutionnalisation des syndicats 379
3. Mouvements sociaux 383
4. Groupes d'intérêt 393

11. IDÉOLOGIES ET CROYANCES 399
1. Différenciation politique 401
2. Confiance dans les institutions 405
3. Orientations économiques 411
4. Radicalisme 417
5. Croyances religieuses 423

12. RESSOURCES DES MÉNAGES 429
1. Revenus personnels et familiaux 431
2. Économie informelle 433
3. Patrimoine 447

13. MODES DE VIE 453
1. Biens et services marchands 455
2. Information de masse 465
3. Soins corporels et de santé 475
4. Emploi du temps 485
5. Mobilité de la vie quotidienne 491
6. Production domestique 497
7. Formes d'expression érotique 501
8. Psychotropes 507

14. LOISIRS 513
1. Temps libre 515
2. Vacances et voyages 521
3. Activités physiques et pratiques sportives 527
4. Activités et pratiques culturelles 533

15. NIVEAU SCOLAIRE 543
1. Formation générale 545
2. Formation professionnelle 561
3. Formation permanente 571

16. INTÉGRATION ET MARGINALISATION 579
1. Immigrants et minorités ethniques 581
2. Délinquance 591
3. Désordres émotifs et comportements autodestructeurs 599
4. Pauvreté 607

17. REPRÉSENTATIONS SOCIALES 615
1. Satisfaction 617
2. Perceptions des problèmes sociaux 623
3. Perceptions de l'avenir 627
4. Valeurs 633
5. Identité nationale 641

ANNEXE 651

INDEX 657

INTRODUCTION
POUR UNE NOUVELLE ANALYSE DU CHANGEMENT SOCIAL AU QUÉBEC

L'objectif de cet ouvrage est de dégager les grandes tendances du changement social et culturel au Québec. Plutôt que de proposer une interprétation d'ensemble, interprétation qui serait venue s'ajouter à la liste maintenant longue des travaux existants, nous avons privilégié une approche inductive, perspective quelque peu oubliée ou négligée ces dernières années en sciences sociales. Nous effectuerons cette analyse à partir de la plus petite unité d'observation que nous ayons pu isoler et que nous désignerons sous le terme de tendances, notion qui est en quelque sorte le mot-clé de l'entreprise.

Cette étude consiste à extraire d'une multitude de sources, depuis les rapports statistiques produits par les agences gouvernementales et les ministères, les organismes publics et privés ou les maisons de sondage jusqu'aux études empiriques et aux monographies effectuées par les chercheurs en sciences sociales, des propositions susceptibles de caractériser les changements sociaux observés.

Jusqu'à récemment, il n'aurait pas été possible d'entreprendre un tel travail à cause du développement insuffisant de l'observation systématique des phénomènes sociaux et culturels par l'État, mais aussi à cause de l'insuffisance de recherches empiriques comparables dans le temps. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les travaux de recherches se sont multipliés et l'appareil statistique de l'État observe de façon systématique un nombre grandissant de phénomènes sociaux, depuis la pauvreté, l'écoute de la télévision jusqu'aux voyages à l'étranger ou la consommation de médicaments.

À l'heure de la mondialisation, il s'avère fructueux et même nécessaire de confronter systématiquement les observations faites sur une société donnée à celles qui caractérisent plusieurs autres sociétés. Aussi, le plan de cet ouvrage sera-t-il identique à celui adopté par d'autres équipes nationales qui publieront, à peu près en même temps, des livres comparables sur les États-Unis, la France et l'Allemagne fédérale.

Nos objectifs, on le reconnaît volontiers, sont vastes: cerner les grandes directions du changement social au Québec, proposer une nouvelle perspective d'analyse inductive du changement, nous engager dans une comparaison systématique avec plusieurs autres sociétés. Aussi convient-il, avant d'entreprendre la description des tendances elles-mêmes, de bien baliser l'arrière-plan théorique et méthodologique sur lequel repose le projet de recherche.

◆ *Les tendances, vecteurs du changement social*

Pour le statisticien, la tendance a un sens précis: elle décrit la direction que prend une série de données une fois enlevées ou neutralisées les variations de chaque moment d'observation par rapport au précédent. Nous donnerons dans ce travail un sens quelque peu différent à ce concept: la tendance y est définie comme un vecteur de changement. Chaque vecteur sera dégagé ou construit à partir d'un diagnostic posé sur le sens de l'évolution d'une dimension sociale qui peut être étroite ou délimitée: baisse de la natalité, par exemple, ou est au contraire plus large et aux contours moins précis, comme la mobilité accrue de la vie quotidienne. Dans le premier cas, la tendance s'appuie sur un seul indicateur, mais

dans le second elle est dégagée de l'examen de plusieurs séries statistiques convergentes.

La tendance ne doit donc pas être confondue avec un indicateur ni avec une série statistique. Proposer un diagnostic signifie choisir et retenir un certain nombre d'éléments susceptibles d'appuyer la formulation d'un constat. Plus qu'une façon de décrire des faits d'observation, la tendance est déjà une construction. C'est en ce sens que cet ouvrage sur les tendances se distingue du bilan ou de l'annuaire.

Dégager des tendances est une façon d'opérationnaliser en quelque sorte l'analyse des changements sociaux en définissant des unités d'observation circonscrites. Nous avons cherché à cerner des changements sociaux en cours sous la forme de vecteurs qui peuvent être isolés: la taille des familles et des ménages diminue; les individus se parlent moins; on écoute davantage la télévision; le mode de vie est plus mobile, plus orienté vers l'extérieur; on consomme plus de biens durables; les hommes travaillent moins; les femmes travaillent davantage en dehors du foyer; et ainsi de suite.

Cette définition de la tendance permet d'en élargir la portée à l'étude de phénomènes qui n'ont pas fait l'objet d'observations systématiques et standardisées sur une longue période, pourvu qu'il soit possible d'en dégager clairement le sens de l'évolution. Priorité a été accordée à l'examen de séries statistiques et d'indicateurs quantitatifs et représentatifs de l'ensemble de la société. Nous en faisons même un point de méthode: chaque énoncé de tendance doit être appuyé le plus possible sur des informations standardisées et fiables, susceptibles de bien asseoir l'analyse de l'évolution d'un phénomène, mais ce n'est pas toujours possible, compte tenu de la disponibilité des données. À défaut de séries statistiques, nous convenons de chercher des données comparables recueillies à au moins trois points dans le temps afin d'être en mesure d'observer la direction ou le sens d'une tendance. Si la priorité a été accordée à la cueillette de données quantitatives, on a aussi retenu des observations tirées de monographies pour étudier certains aspects moins connus. Mais dans tous les cas, la lecture proposée sous la forme d'un énoncé de tendance devra s'appuyer sur une connaissance sociographique de la réalité étudiée.

Cette conception élargie des tendances s'impose aussi pour une autre raison. Au fil des ans, on a développé l'observation minutieuse de phénomènes ayant une pertinence directe pour les politiques publiques. Certaines tendances sont mieux documentées que d'autres, notamment parce qu'elles reposent sur des données recueillies par l'appareil statistique de l'État, tendances qui ont reçu en quelque sorte la part du lion dans les analyses. Les changements dans les revenus personnels, le vote, la fécondité, le chômage, par exemple, sont mieux connus que ceux qui marquent la division du travail domestique, les relations avec la parenté, la pratique religieuse ou l'emploi du temps libre. Or, l'analyse sociologique des tendances ne peut s'en tenir uniquement à ce que l'État juge pertinent de mesurer. Cette difficulté peut être surmontée à partir du moment où la tendance est définie comme un diagnostic sur le sens d'une évolution: celle-ci peut fort bien être dégagée avec une grande vraisemblance, au sens qu'a ce terme en analyse des données, à partir d'études qualitatives ou de monographies diverses.

◆ *Le choix des tendances*

COMMENT ONT ÉTÉ CONSTRUITES LES TENDANCES?

Les tendances ne s'inscrivent pas à l'intérieur d'une théorie particulière mais, au contraire, elles découlent de plusieurs théories différentes. On ne cherche pas à illustrer un aspect dominant, une tendance qui résumerait ou sous-tendrait les autres, telle la montée de l'individualisme dans les sociétés contemporaines. La plupart des traits utilisés pour caractériser les changements sociaux dans un grand nombre d'études sociologiques reflètent en réalité une époque différente de la nôtre, celle où la survie était un problème quotidien, l'époque où le travail occupait une place centrale dans la vie. Pas étonnant dès lors que les indicateurs ou les mesures décrivant le travail, les revenus, le chômage, ou encore la structure socio-professionnelle, aient été privilégiés. Nous ne nions pas l'importance de ces indices, bien au contraire, mais nous chercherons aussi à en identifier d'autres, susceptibles de mettre

en évidence des aspects nouveaux: voyages à l'étranger, possession d'une résidence secondaire, consommation des mass médias, relations avec la parentèle, pour ne donner que quelques exemples.

L'ensemble vise en priorité le culturel et le social. Seront considérées à part les tendances macro-économiques, déjà mieux connues et mieux documentées, la comptabilité nationale proposant un schéma théorique clair pour en analyser les interdépendances et considérant tout le reste comme exogène. La perspective est ici renversée: ce sont les tendances sociales et culturelles qui seront l'objet de l'étude, les tendances macro-économiques étant posées cette fois comme exogènes. Nous avons cependant rappelé, au début de l'ouvrage, quelques-unes des principales tendances macro-économiques afin de dégager l'arrière-plan ou le contexte économique. Nous avons procédé de même pour les aspects démographique et technologique.

Les décisions politiques et les événements marquants seront aussi exclus parce qu'il est impossible d'en extraire des tendances au sens où nous les définissons; nous avons plutôt cherché à voir, derrière la conjoncture et les événements, les lignes de force d'un changement durable. On fera cependant fréquemment allusion à ces décisions ou à ces événements lorsqu'ils affectent l'évolution d'une dimension retenue. L'environnement international, enfin, sera aussi considéré comme exogène.

Au total, 78 dimensions ont été retenues. Une première liste a d'abord été établie par le groupe français Louis Dirn, qui a proposé en 1985 la confection d'un tableau tendanciel de la société française. Cette liste a été révisée et augmentée par les autres équipes de recherche qui se sont jointes au groupe français en 1987 afin d'effectuer la même recherche, dans une perspective comparative. Le professeur Théodore Caplow rappelle dans sa préface les objectifs visés par ce groupe. Une grille d'indicateurs statistiques a aussi été établie, afin de dégager des tendances sur des bases qui seront comparables, tout en tenant compte des difficultés que pose toute entreprise de comparaison internationale. Celle-ci impose une série de contraintes à respecter, ce qui explique certains choix, par exemple, d'avoir un texte sur les forces armées, sujet qui aurait sans doute été négligé autrement dans le document québécois.

À la différence d'un annuaire ou d'un bilan, nous ne visons pas à présenter des séries statistiques exhaustives; nous cherchons plutôt à dégager de la masse énorme des données existantes, mais souvent d'un intérêt limité, celles qui viennent appuyer un diagnostic que nous proposons. La liste des tendances doit donc être lue comme une suite de diagnostics, de propositions élémentaires sur les changements sociaux en cours au Québec. Nous avons fait des choix et sous des dehors assez descriptifs, on verra à la lecture que l'accent a aussi beaucoup été mis sur l'analyse. Le but de cette dernière est de reconstituer une totalité, un ensemble, mais en partant d'une lecture très détaillée d'un grand nombre d'observations.

Nous ne prétendons pas avoir isolé toutes les dimensions pertinentes; nous ne prétendons pas non plus couvrir tous les domaines d'activités. Plus nous élargissons la liste des dimensions à décrire dans le même ouvrage, plus nous prêtons flanc à un reproche qu'on nous fera d'avoir omis tel ou tel autre aspect, c'est inévitable. Chaque lecteur trouvera nombre d'oublis, surtout après la lecture des chapitres reliés à son domaine de recherche. Des éditions ultérieures, si le besoin se faisait sentir, pourront combler ces lacunes, en partie du moins. L'important, répétons-le, n'est pas tant d'être exhaustif que de présenter côte à côte le plus grand nombre possible de tendances, considérées ici comme unités d'analyse, afin d'en faire une lecture en parallèle.

◆ *Un tableau d'ensemble des tendances: vers une matrice du changement social*

Dégager et décrire des tendances n'est pas une fin en soi. Cette opération appelle une suite logique. L'analyse du changement social vise d'emblée une totalité, l'ensemble de la société, alors que la tendance décrit l'évolution d'un segment. S'en tenir à l'étude des tendances serait donc insuffisant. Leur analyse ne sera vraiment utile et pleinement fructueuse que si elle débouche sur une étude d'ensemble, que si elle s'inscrit dans une nouvelle perspective d'analyse du changement social. Autrement dit: que si nous

parvenons à construire un tableau systématique des interrelations entre les tendances, ou encore une matrice du changement social. Il y a plusieurs manières d'analyser ces interrelations. Nous en privilégierons deux, que nous commenterons brièvement car elles ont en quelque sorte conditionné et orienté le contenu du présent ouvrage.

La première approche, plus classique, consiste à travailler avec des séries statistiques continues et standardisées. Plusieurs méthodes d'analyse de séries chronologiques existent et ce n'est pas le lieu d'en faire ici la présentation (Czarnocki, 1978; Dielman, 1989). L'un des membres de notre équipe, Gary Caldwell, a publié en 1977 deux articles sur le changement social au Québec basés sur l'analyse de telles séries qui illustrent l'intérêt de cette première façon de faire. Les données contenues dans le présent ouvrage, sur lesquelles s'appuient les tendances, rendent possible la reprise de cette étude, ou de toute autre analyse de séries chronologiques avec des méthodes différentes.

Nous insisterons plus longuement sur la seconde approche, moins connue, qui consiste à proposer la construction d'un tableau matriciel mettant en relation les tendances deux à deux dans lequel celles-ci apparaîtront soit comme conséquence, soit comme antécédent. Il ne s'agit pas là d'une relation causale au sens strict, qui obligerait à faire une analyse multivariée complexe et presque impossible dans la plupart des cas, mais plutôt d'un diagnostic posé cette fois sur le sens de la relation entre deux tendances. La même question sera formulée à propos de chaque paire de tendances : la tendance A renforce-t-elle, atténue-t-elle, ou est-elle sans lien avec la tendance B?

La démarche consiste à relier les unes aux autres, de manière exhaustive, nous insistons, les unités d'observation qui auront été découpées. En plus de dégager le sens de l'évolution de chaque tendance — ce qui est l'objet du présent ouvrage — nous postulons qu'il est aussi possible de caractériser le sens de la relation qui l'unit à toutes les autres, en tant qu'antécédent ou conséquence, si évidemment il y a lieu de poser l'existence d'une liaison. L'examen systématique des relations deux à deux conduira à la construction d'une matrice carrée ayant en lignes et en colonnes toutes les tendances dégagées. L'analyse structurelle de cette matrice permettra de dégager, selon une méthodologie qui ne sera pas présentée ici, une vue d'ensemble du changement social qui s'appuiera sur ces unités d'observation, sur ces vecteurs que sont les tendances.

Dans beaucoup de cas, probablement les plus nombreux, il n'y aura pas lieu de poser de relation entre tendances et la case de la matrice à l'intersection de la tendance ligne et de la tendance colonne restera simplement vide. Dans les autres paires de tendances, il sera possible de poser, avec une marge d'erreur relativement faible, le sens de la relation qui les unit. Insistons pour rappeler qu'il s'agit d'une interprétation, d'une lecture de la relation, et non d'une mesure quantitative dont le coefficient de corrélation serait le modèle idéal. Au fond, on se demandera si un changement en cours, isolable sous la forme d'une tendance, vient renforcer un autre changement ou encore s'il doit plutôt être considéré lui-même comme étant affecté, comme une conséquence d'un autre.

La matrice proposée ne doit pas être confondue avec le tableau intersectoriel de Léontieff (ou tableau intrants-extrants) en économétrie, ni avec les systèmes de comptabilité sociale (en anglais, *Social Accounting Systems*). Ces tableaux organisent les données en flux, en entrées et en sorties, et leur objet est d'analyser la transition dans un système. Ces approches exigent la réduction des données à une seule unité de mesure : la monnaie pour l'économie, les personnes pour la démographie ou le temps pour le système comptable mis au point par Juster *et alii* (1981). La matrice qui sera proposée à partir des tendances ne suppose pas une telle réduction ni la décomposition d'une quantité en éléments pour en mesurer les flux. Elle s'apparente plutôt à une matrice de relations entre individus en sociométrie.

Pour fixer les idées et pour éclairer la démarche qui sera proposée, considérons un exemple de tendance : l'augmentation du travail salarié des femmes en dehors du foyer. Cette augmentation induit ou renforce le développement d'autres tendances : par exemple, elle provoque une redéfinition des rôles entre les sexes, elle augmente le revenu familial, elle accentue la consommation marchande, elle étend le réseau

de relations sociales des femmes ou des couples. Mais elle peut aussi être vue comme la conséquence d'autres tendances: le développement de la scolarisation des femmes depuis plus de vingt ans les a amenées à être davantage actives sur le marché du travail, l'extension du secteur tertiaire a aussi affecté l'évolution de la présence des femmes sur le marché du travail, et ainsi de suite.

L'analyse des tendances présente un intérêt en soi, du moins le croyons-nous. Il sera certes utile à certains de savoir que les femmes mariées travaillent davantage en dehors du foyer, que la pauvreté augmente chez les jeunes, que le patrimoine se concentre dans les classes d'âge plus avancées, que les gens se parlent moins entre eux, que le nombre moyen de pièces par personne dans les logements augmente, ou que la population québécoise est plus encadrée par des professionnels qu'auparavant. Mais le sociologue ne peut se limiter au seul examen de ces tendances s'il prétend cerner la totalité, ou s'il a l'ambition de caractériser le changement social. La tendance prendra toute sa pertinence une fois inscrite dans une matrice. L'important est de souligner que le choix de présenter les changements sociaux sous la forme de tendances ne cherche pas à constituer une nomenclature, mais que ce choix s'inscrit plutôt dans une approche et une problématique visant une totalité.

Les analystes des sociétés contemporaines ont abandonné l'ambition d'élaborer une théorie générale susceptible d'expliquer ou de prédire toutes les formes de changements observables. Rares sont les personnes qui font encore référence aux étapes du développement ou aux lois de l'histoire. Boudon (1984) a bien cerné cette désaffection vis-à-vis la recherche d'une théorie générale du changement, en montrant que les systèmes sociaux n'obéissent pas à des lois générales susceptibles d'être étendues à un ensemble plus ou moins large de sociétés, car les mêmes causes ne produisent pas nécessairement les mêmes effets. Pour lui, les théories du changement social doivent plutôt être conçues comme des modèles idéaux ou des modèles formels qu'il faut adapter aux caractéristiques des situations. Caplow a pour sa part critiqué l'étroit parallèle souvent effectué entre changement social et changement technologique. «Les tendances observables dans les sociétés contemporaines ne vont pas dans le sens d'une vision du changement social considéré comme continu, cumulatif, consistant et irréversible». Nous nous limiterons ici à ces deux critiques, étant entendu que la liste de celles-ci pourraient s'allonger. (Voir aussi le bilan dressé par Mendras et Forsé, 1983).

Ces critiques appellent le développement de nouveaux paradigmes, de nouvelles perspectives pour l'étude du changement social. C'est dans cette foulée que se situe notre recherche, dont le présent ouvrage sur les tendances est en quelque sorte le premier jalon. Le paradigme proposé ne repose pas, a priori, sur une théorie du changement social. Il offre une approche dont le but est précisément de saisir empiriquement la mouvance des changements et des interrelations entre tendances: si celles-ci se modifient dans le temps, le diagnostic basé sur la matrice changera. Autre avantage, lui aussi important: ce paradigme est particulièrement bien approprié pour l'étude comparative entre sociétés.

◆ *Revenir à une approche inductive*

La présente recherche s'inscrit dans une perspective inductive. Celle-ci explique les choix et les objectifs fixés dès le départ qui ont été décrits plus haut. Perspective inductive ne signifie pas vide théorique, loin de là. Elle caractérise une façon de travailler du bas vers le haut, en quelque sorte. Il s'agit, à partir de lectures et d'interprétations effectuées sur des dimensions délimitées, de les regrouper et de les agréger selon diverses procédures, y compris celles de l'analyse structurelle des matrices, pour en dégager une vue d'ensemble, pour cerner la configuration que prend la totalité. On cherchera donc à formuler, par approximations successives, une interprétation d'ensemble des changements à partir des unités élémentaires d'observation que sont les tendances. L'approche inductive signifie que ces dernières ne seront pas organisées autour d'une idée directrice qui servirait de fil conducteur, comme c'est le cas dans les analyses de la société postmoderne, de la société postindustrielle ou de la société dépendante, par exemple. Au contraire, l'interprétation découlera de l'analyse des observations. Faut-il rappeler que

les recherches inductives ont joué dans le passé et sont encore susceptibles de jouer, croyons-nous, un rôle important dans le processus de la découverte scientifique et de l'avancement des connaissances?

La construction de tendances se distingue nettement des recherches descriptives sur les indicateurs sociaux, principalement en vogue durant les années 1970. Ceux-ci avaient une visée normative: mesurer l'atteinte d'objectifs nationaux et évaluer la performance d'un pays en fonction de ces derniers, mais aussi une visée axée sur la description de l'état de la nation. Certains ont qualifié les rapports sociaux rédigés à partir d'indicateurs de rapports du citoyen, pour bien marquer que leur utilité est aussi d'éclairer la prise de décision et non seulement d'évaluer ce qui a été fait. (Vogel *et alii*, 1988). L'exemple classique qui vient à l'esprit est le volumineux rapport social publié en 1933 aux États-Unis sous la direction de W. F. Ogburn, rédigé à la demande du président Hoover. À côté de cette série de volumes qui occupent un rayon de bibliothèque, la plaquette dont a accouché en 1986 l'ambitieux programme de recherche annoncé par l'OCDE dix ans auparavant en vue d'élaborer un système intégré d'indicateurs sociaux paraît bien décevante. L'échec de l'entreprise tient, entre autres, au fait que l'on a cherché à établir un système causal sans cadre théorique préalable pour essayer de rendre compte de l'atteinte d'objectifs nationaux. (Langlois, 1990). On ne retrouvera pas dans le présent ouvrage de visée normative et les tendances n'ont pas été retenues afin d'évaluer l'atteinte d'objectifs nationaux.

La présente étude ne doit pas non plus être confondue avec la recherche de tendances lourdes ni avec le repérage des faits porteurs d'avenir, puisque cette approche résiste difficilement, dans bien des cas, à l'analyse des faits eux-mêmes. Plusieurs tendances lourdes identifiées hier par nombre d'auteurs paraissent aujourd'hui bien légères ou erronées. Il suffit parfois d'un événement majeur (la crise du pétrole en 1973, par exemple, ou la réunification des deux Allemagnes) pour brouiller complètement les coordonnées de ces tendances qui sont alors immédiatement remplacées par d'autres tendances lourdes... jusqu'à la prochaine inflexion, brutale ou non, imposée par les faits. La relecture d'ouvrages semblables publiés il y a 10 ou 15 ans est instructive à cet égard, inutile donc d'insister trop longuement. Mais surtout, les tendances lourdes et les faits porteurs d'avenir sont peu utiles pour l'étude du changement parce que ces énoncés reposent sur une vision linéaire de la réalité sociale. Derrière les tendances lourdes se profile l'hypothèse implicite que la société est en quelque sorte tirée par des forces qui entraînent tout le reste dans leur sillage: développements technologiques, accentuation de la pollution ou crise de l'énergie. Or, le social est tout le contraire d'un train tiré par une ou plusieurs locomotives. Les tendances qu'on y observe sont plutôt mouvantes et sont surtout inscrites dans un réseau complexe d'interrelations avec d'autres tendances. Or, c'est précisément cette interrelation qui doit être l'objet d'étude et qui constitue l'essentiel de ce qui est désigné par la notion de changement social et non la trace laissée par on ne sait quelle locomotive supposée entraîner vers l'avenir tout ce qui est derrière elle.

La tendance doit aussi être distinguée de la projection et de la prévision. La tendance est un regard posé sur le présent dans sa mouvance, tel qu'il est éclairé par le passé. Elle est une lecture, un diagnostic, avons-nous écrit plus haut; il faudrait ajouter ici: c'est une lecture du présent à la lumière du passé, une lecture du présent qui le situe dans sa genèse et dans son développement. Bien sûr, la tendance renseigne sur ce qui se dessine, sur ce qui vient, mais là n'est pas sa raison d'être; elle n'est pas un instrument de prévision mais plutôt une façon d'analyser ce qui change, ce qui est différent.

◆ *Un effet d'illusion*

Le fait de présenter côte à côte un nombre si élevé de tendances créera un effet d'illusion qu'il importe dès le départ de dissiper. L'espace étant réduit et les réalités à couvrir, fort étendues, on donnera l'impression de mettre sur le même pied des tendances ayant un poids ou une portée bien différents. L'augmentation du taux de participation des femmes mariées au marché du travail n'a pas la même importance que l'augmentation du cumul des emplois, c'est entendu. Cette critique appelle deux remarques.

Il apparaît déjà dans l'ouvrage que certains textes sur les tendances sont plus importants que d'autres : on y consacre plus d'espace, on y examine plus de données et on relève au passage quelques liens importants avec d'autres tendances. C'est déjà là une première façon de marquer que ces tendances sont importantes. Mais surtout, il ne faut pas oublier que cet ouvrage est une sorte de mise à plat des unités d'observation que sont les tendances. La suite de cette première étape portera *précisément* sur l'analyse de l'importance relative des tendances et de leurs interrelations. Revenant à l'exemple qui vient d'être cité, nous observerons aisément alors que la hausse du travail salarié des femmes mariées est en relation, soit comme antécédent soit comme conséquence, avec un grand nombre d'autres tendances, ce qui n'est pas le cas du cumul d'emplois. L'importance relative de ces deux tendances apparaîtra clairement à ce moment, dans la seconde phase de notre recherche.

La lecture de ces textes donnera l'impression, enfin, que la réalité a été découpée en fines tranches dont les frontières peuvent paraître floues. Ce reproche est probablement justifié si l'on refuse d'accepter l'approche définie au départ et le postulat sur lequel elle s'appuie, soit la possibilité de construire des diagnostics sectoriels. Mais il est non fondé si l'on accepte de voir dans notre démarche une façon nouvelle de considérer l'étude du changement social car, derrière la lecture des tendances, c'est plutôt la totalité qui est visée, rappelons-le.

Si l'on cherche dans ce livre l'équivalent de ce qu'on trouvera dans un annuaire, il vaudrait mieux se tourner vers les ouvrages, de grande qualité d'ailleurs, produits par Statistique Canada ou le Bureau de la Statistique du Québec. Mais si on le lit en comprenant bien ce qu'il veut proposer, alors il n'y aura pas de malentendu, ni d'attentes déçues. Toute analyse sociologique repose sur des choix, des découpages, bref, sur une construction de l'objet. Il en va de même pour l'analyse sociologique des tendances.

◆ *Les recherches antérieures au Québec*

L'analyse des tendances n'est pas nouvelle au Québec. La recherche la plus systématique a sans doute été celle effectuée par l'Office de planification et de développement du Québec qui a publié, durant les années 1970, vingt-sept rapports analysant un grand nombre de tendances marquant la société globale québécoise, sous le titre : *Prospective socio-économique du Québec*, études couvrant l'économie, la démographie, les modes de vie, les idéologies, la culture et les valeurs. On y analyse des tendances lourdes et des macro-tendances à la manière des années 1970, et on y montre comment le Québec se distingue des autres sociétés postindustrielles et leur ressemble à la fois. Cette série d'études constitue sans doute l'effort le plus systématique pour donner une vue d'ensemble de la société globale en termes de tendances au Québec. Elles accordent une grande place à la prospective et au repérage de faits porteurs d'avenir, de même qu'à l'élaboration d'hypothèses. Sauf pour certains aspects démographiques et économiques, l'analyse systématique de la genèse des tendances n'est pas poussée très loin, la préoccupation principale étant plutôt axée sur la prospective et plusieurs rapports reposent sur une lecture rapide d'indicateurs et sur des informations limitées. Une synthèse de ce travail a été publiée par Julien, Lamonde et Latouche (1976) et par le Groupe québécois de prospective (1982).

Il faudrait aussi signaler la publication de plusieurs livres ou articles qui ont porté sur des tendances. Ce sont cependant le plus souvent des bilans sectoriels, s'intéressant à un domaine circonscrit ; nous y ferons référence dans les chapitres du présent ouvrage qui analysent ces aspects. Notons cependant quelques travaux qui sont en fait des ouvrages de référence. Bernier et Boily (1986) ont publié, sans proposer d'analyses, un volume comprenant un grand nombre de séries statistiques, portant principalement sur la démographie, l'économie, certains aspects de la structure sociale et surtout sur la politique. Il en va de même pour l'étude de Fabre (1988).

Statistique Canada a mis sur pied un petit groupe de chercheurs qui analysent, avec l'aide de collaborateurs extérieurs, diverses tendances qui caractérisent la société canadienne. Ce groupe publie une brochure trimestrielle, *Tendances sociales*, qui présente de courts diagnostics sur des sujets précis : le mariage, le travail à temps partiel ou les diplômés, diagnostics qui

se limitent à dégager la direction de la tendance et les variations observables dans différents sous-groupes pertinents. Il y a peu de relations avec d'autres tendances et l'analyse est surtout centrée sur la description de séries statistiques. Celles-ci sont le plus souvent présentées à un niveau très agrégé et il est rarement possible d'isoler les données québécoises.

Tous les travaux qui viennent d'être évoqués restent le plus souvent descriptifs et se limitent à dégager les tendances elles-mêmes. La recherche menée au milieu des années 1970 par Caldwell et Czarnocki (1977a et 1977b) est différente. Ceux-ci ont retenu 48 séries statistiques, portant principalement sur l'économie et la démographie, mais aussi sur certains aspects de la culture et des modes de vie, afin d'analyser les covariations entre ces séries chronologiques et de comparer l'évolution et la vitesse des changements observables au Québec et en Ontario. La question centrale de leur étude, effectuée à la lumière d'une comparaison entre le Québec et l'Ontario, était de dégager les traits caractéristiques du système social du Québec. La recherche que nous amorçons sur les tendances du changement social s'inscrit en continuité avec celle de Caldwell et Czarnocki, mais elle s'en distingue assez nettement sur plusieurs points: la définition du concept de tendances n'est pas la même et l'étendue des données analysées est beaucoup plus large, n'étant pas limitée à des séries statistiques. Il sera cependant possible de refaire la même analyse que celle qu'ils ont effectuée au milieu des années 1970, en appliquant la même méthodologie à l'étude d'un nombre plus élevé de variables.

L'Institut québécois de recherche sur la culture a publié en 1985 un ouvrage, *Statistiques culturelles du Québec (1971-1982)*, qui a marqué le début d'une réflexion sur la nécessité de mesurer d'autres aspects de la culture, en élargissant la définition de celle-ci pour y inclure les genres de vie et les représentations sociales. Le présent ouvrage s'inscrit en continuité avec cette réflexion.

◆ *Vers une analyse comparative internationale*

Comme il arrive souvent en recherche, on découvre au hasard des congrès scientifiques ou des lectures que d'autres équipes travaillent sur un thème ou un objet similaire. Ce fut aussi notre cas, au moment où le présent projet était en élaboration. C'est ce qui explique que, dès le départ, notre recherche ait été menée en concertation avec d'autres chercheurs de différents pays. L'initiative d'une étude comparative internationale appartient au groupe français désigné sous le pseudonyme Louis Dirn, dirigé par le professeur Henri Mendras. Quatre équipes de recherche venant des États-Unis, de la France, de la République fédérale d'Allemagne et du Québec, participent à ce projet, et deux nouvelles équipes, l'une de Grèce et l'autre d'Espagne, se sont jointes à elles en 1989. Ce regroupement de chercheurs est connu sous le nom de Groupe international pour l'analyse comparative du changement social dans les sociétés industrialisées.

Chaque équipe a convenu de publier un ouvrage dont la facture est ou sera assez identique à celle du présent livre sur le Québec. La grille d'analyse, la méthodologie et la problématique sont identiques, afin d'être en mesure d'effectuer des comparaisons. Un premier ouvrage d'analyse comparative sera publié en 1991. Il comprendra des études sur les conflits, la fécondité, les niveaux de vie, le marché du travail et la religion, notamment. On essaiera de voir jusqu'à quel point certaines tendances sont observables dans toutes les sociétés et jusqu'à quel point celles-ci sont en quelque sorte modelées différemment ou non dans le contexte des cultures nationales.

Les analyses comparatives sont appelées à se développer dans le futur, dans la foulée de l'ouverture des sociétés les unes aux autres (Kohn, 1989). La présente recherche espère déboucher sur un cadre conceptuel pour rendre possible les comparaisons systématiques des sociétés globales. Ces comparaisons sont semées d'embûches, c'est un fait connu; la tentative, à toutes fins pratiques avortée, de mettre en place un système comparable d'indicateurs sociaux durant les années 1970 l'illustre amplement, dans un domaine qui se prêtait pourtant plus

facilement, du moins a priori, à des comparaisons systématiques de données standardisées. L'analyse des tendances — plutôt que l'analyse des indicateurs ou la comparaison des chiffres eux-mêmes — ouvre une nouvelle perspective qui devrait s'avérer plus fructueuse. C'est du moins le pari fait par le Groupe international.

◆ *Présentation de l'ouvrage*

Le présent ouvrage sur le Québec en tendances peut, en un sens, être considéré comme un texte de référence, puisqu'on y trouvera, à l'appui de chaque diagnostic, une ou plusieurs séries statistiques, souvent originales ou peu connues du public. Voici rassemblée dans un même livre une documentation de base sur un nombre considérable d'aspects ou de dimensions : sa lecture alimentera la curiosité de toute personne cherchant à se donner une vue d'ensemble des transformations du Québec contemporain.

Mais il s'agit aussi d'un ouvrage d'analyses. Une attention particulière a été donnée à montrer les variations de tendances dans différents sous-groupes pertinents ou dans différentes catégories, tels le sexe ou l'âge, le but premier restant cependant de dégager les lignes de force de l'ensemble. Les diagnostics posés sur les tendances s'appuient aussi largement sur la littérature scientifique existante et sur les analyses effectuées par d'autres chercheurs. Chaque texte comprend une liste des principales références sur les tendances à l'étude. Ont été surtout privilégiées celles qui ont traité d'un sujet en termes de tendances et qui ont porté sur son évolution dans le temps. Les travaux et les données publiés après le 1er janvier 1990 ne sont pas considérés de façon systématique, le travail étant à ce moment pratiquement terminé.

Cet ouvrage sur les tendances est une œuvre collective, résultat d'une très étroite concertation entre les chercheurs. La présentation a été uniformisée et les auteurs ont tenu à suivre les normes établies par consensus non seulement au sein du groupe québécois, mais aussi dans le groupe international. Chaque texte a été discuté plusieurs fois en groupe et de nombreuses modifications y ont été apportées en cours de route, notamment après la consultation d'experts externes. L'ouvrage n'est donc pas une collection d'articles disparates et nous avons tenu à lui donner la plus grande unité possible, tout en respectant en même temps les différences de style ou d'approche propres à chacun lorsqu'elles n'affectaient pas l'unité de l'ensemble. Les textes sont signés par le ou les auteurs qui ont effectué l'analyse. Le projet a été dirigé par Simon Langlois qui a coordonné les travaux du groupe et qui a été responsable de l'édition.

Simon Langlois

RÉFÉRENCES

Bernier, Gérald et Robert Boily
Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours, Montréal, ACFAS, 1986.

Boudon, Raymond
La place du désordre, Paris, PUF, 1984.

Caldwell, Gary et D. Czarnocki
« Un rattrapage raté I. Le changement social dans le Québec d'après guerre 1950-1974 », *Recherches sociographiques*, 1, 1977a: 9-58.

« Un rattrapage raté II. La variation à court terme », *Recherches sociographiques*, 3, 1977b: 367-396.

Caplow, Theodore
« The comparative charting of social change in advanced industrial societies », *European Studies Newslettter*, XVII, 5, april 1988: 1-6.

Czarnocki, B. Dan
« Macro-time, midi-time, and micro-time: a set of decompositional techniques for making historical sense out of longitudinal data », *Canadian Journal of Sociology*, 3, 1, 1978: 21-39.

Dielman, Terry E.
Pooled Cross-sectional and Time Series Data Analysis, New York and Basel, Marcel Dekker inc., 1989.

Dirn, Louis, M. Forsé, J.-P. Jaslin, Y. Lemel, H. Mendras, D. Stoclet et J.-H. Déchaux
La société française en tendances, 1960-1985, Paris, PUF, 1990.

Dirn, Louis
« Pour un tableau tendanciel de la société française: un parti de recherche », *Revue française de sociologie*, 3, juil.-sept. 1985: 389-408.

Fabre, Jean-Bernard
Le Québec mis en chiffres/Québec in numbers, Montréal, Publications transcontinental inc., 1988, 504 p.

Forsé, Michel
« Traitement statistique d'une matrice de relations causales entre tendances du changement social », *Document de travail de l'OFCE*, no 84/07, mai 1984.

L'analyse structurelle du changement social. Le modèle de Louis Dirn, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Sociologies, (à paraître en 1990).

Groupe Québécois de Prospective
Le futur du Québec au conditionnel, Chicoutimi, Gaétan Morin éditeur, 1982.

Institut québécois de recherche sur la culture
Statistiques culturelles (1971-1982), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985.

Julien, Pierre-André, P. Lamonde et D. Latouche
Québec 2001. Une société refroidie. Montréal, Boréal Express, 1976.

Juster, Thomas F. *et alii*
« The theory and measurement of well-being: a suggested framework for accounting and analysis », dans Juster Thomas F. Kenneth C. Land (eds), *Social Accounting Systems. Essays on the State of the Arts*, New York, Academic Press, 1981: 23-94.

Juster Thomas F. et Kenneth C. Land (eds)
Social Accounting Systems. Essays on the State of the Arts, New York, Academic Press, 1981: 23-94

Kohn, Melvin L.
Cross-National Research in Sociology, Newbury Park, Sage publications, 1989.

Langlois, Simon
« Social reporting and trend analysis: toward a comparative study of vectors of social changes », dans Roland Habich (ed), *Social Reporting and Social Indicators*, Berlin, Wissenchlaftzentrum, 1990: 41-58.

Mendras, Henri et Michel Forsé
Le changement social, Paris, A. Colin, 1983.

Office la planification et de développement du Québec
Prospective socio-économique du Québec, Collection Études et recherches, Québec, Éditeur officiel, 1977 à 1979, 27 tomes.

Statistique Canada
Tendances sociales, Ottawa, cat. 11 008.

Vogel, Joachim *et alii*
Inequality in Sweden. Trends and Current Situation, Stockholm, Statistics Sweden, 1988.

0

Contexte*

1 ♦ TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

2 ♦ TENDANCES MACRO-ÉCONOMIQUES

3 ♦ TENDANCES MACRO-TECHNOLOGIQUES

* Cette section présente les grandes tendances démographiques, macro-économiques et macro-technologiques de la société québécoise, en guise de contexte pour situer l'ensemble des tendances. Elles sont présentées en conformité avec le cadre de référence des statistiques démographiques ou des comptes économiques; les tendances macro-technologiques pour leur part sont basées sur les quelques indicateurs disponibles.

1

TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

tendance

◆ *Le taux d'accroissement annuel de la population a ralenti pour atteindre moins de 1% depuis 1970*

En un quart de siècle, le Québec est passé d'une société à forte croissance démographique, pour une société industrialisée, à une société à croissance quasi stationnaire, soit moins de 1% par année depuis 1970. L'émigration et, surtout, la dénatalité ont contribué à ce revirement. La population québécoise, de presque quatre millions en 1950, a atteint six millions en 1970. (Tableau 1). Depuis, elle n'a progressé que d'un demi-million. Au tournant des années 1950, le Québec connaissait un taux de croissance annuel de sa population de 2,5%. À partir des années 1960, cette croissance s'est mise à ralentir, avec, comme conséquence, des taux plus faibles que ceux de l'ensemble du Canada, alors que c'était l'inverse depuis l'entre-deux-guerres. (Tableau 2).

tendance

◆ *La taille des ménages a diminué considérablement depuis 1961, pour arriver en 1989 à un pourcentage cinq fois plus élevé de ménages à une personne*

Le premier niveau d'organisation de la population est le ménage. La taille moyenne de ce dernier a diminué considérablement. (Tableau 3). En 1961, un ménage comprenait en moyenne 4,53 personnes; il n'en comptait plus que 3,5 en 1975, soit une personne de moins. La diminution a continué pour atteindre 2,59 personnes en 1989. La réduction de la taille des ménages est la conséquence de la diminution de celle des familles, suivie par le fractionnement des ménages à la suite du divorce et par l'établissement d'une plus forte proportion de personnes seules en ménage. Au début des années 1960, à peine plus de 5% des ménages étaient composés d'une personne seule; depuis le milieu des années 1980, un ménage sur cinq est dans cette situation, soit quatre fois plus qu'il y a vingt-cinq ans.

tendance

◆ *L'augmentation annuelle du nombre de ménages, considérable depuis la fin des années 1960, fléchit depuis peu*

Lorsque le taux annuel de croissance de la population s'est mis à fléchir durant les années 1960, la croissance des ménages à une personne a eu pour effet de maintenir le rythme de croissance pour l'ensemble des ménages. (Tableau 3). Toutefois, il s'agit là d'un phénomène de transition puisque la fragmentation des ménages par le divorce et l'enrichissement collectif qui permettait aux jeunes adultes seuls d'établir un ménage ne peuvent se produire deux fois, un ménage à une personne ne se divisant plus. Effectivement, depuis la fin des années 1970, l'accroissement annuel des ménages à une personne est en diminution, avec, comme résultat, un ralentissement observé dans le taux de création des ménages.

tendance

◆ *Accroissement continu de l'espérance de vie à la naissance*

Le Québec a connu des progrès considérables face à la mort: le taux de mortalité infantile a diminué de moitié en vingt ans. (Tableau 1). L'espérance de vie à la naissance s'est allongée de façon considérable. En 1985-1987, elle était

de 71,9 ans pour les hommes et de 79,4 ans pour les femmes. Entre 1975-1977 et 1985-1987, les hommes et les femmes ont vu leur espérance de vie s'accroître de trois ans. L'écart entre les deux sexes, qui était de sept ans en 1975-1977, n'a pratiquement pas changé.

L'espérance de vie à 65 ans était de 14,1 ans pour les hommes et de 18,8 ans pour les femmes. (Duchesne, 1989: 35). Les gains récents en matière d'allongement de la vie ont d'abord bénéficié aux gens âgés, principalement de sexe féminin.

tendance

◆ *Diminution de moitié du taux de mortalité infantile en vingt ans*

Bien que la mortalité infantile ne compte plus beaucoup dans la mortalité générale, c'est à ce niveau que la performance du Québec a été la plus spectaculaire. De 17 par 1 000 naissances en 1971, elle a atteint 7,2 en 1987. (Tableau 1). Cette réduction n'a été égalée que par le Japon, l'Islande et les pays scandinaves. Si on convient de voir dans l'indice de mortalité infantile une indication de la qualité des services de santé et de l'environnement, le Québec y a enregistré des gains notables.

tendance

◆ *Lente féminisation de la population*

Le ratio entre les sexes de 1971 à 1987 et les rapports de masculinité révèlent une lente féminisation de la population, du moins en ce qui concerne sa partie âgée. L'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes a fait en sorte qu'on compte à peine 69 hommes pour 100 femmes dans la population de 65 ans ou plus. (Tableau 4). La surmortalité des jeunes hommes par le suicide a contribué en partie à cette féminisation.

tendance

◆ *Accélération du vieillissement*

Le vieillissement est ce qui caractérise le plus la structure par âge de la population. L'âge médian a crû de 24 à 32 ans entre 1966 et 1987, une augmentation de huit ans en l'espace de vingt ans. (Tableau 5). Au cours de la même période, le groupe d'âge 0-14 ans est passé de 33,6% de la population à 20,1%. La proportion des 65 ans ou plus s'est accrue régulièrement, sauf entre 1981 et 1985. Les 65 ans ou plus constituaient 10% de la population en 1987, contre 5,8% en 1961.

La tendance du vieillissement s'accélère au Québec plus vite qu'ailleurs dans le monde industrialisé. Cela n'est pas encore évident dans les indices actuels, car l'impact que créera l'arrivée au XXI[e] siècle, des générations du « baby boom » dans la classe d'âge 65 ans et plus se fera sentir plus tard. Derrière eux se trouvent des effectifs resserrés. L'absence de « l'écho » de cette dernière cohorte du « baby boom », c'est-à-dire le faible nombre d'enfants nés entre 1980 et 1985, contribuera plus brusquement qu'ailleurs à l'accélération du vieillissement. Dans moins de vingt ans, toutes choses étant égales par ailleurs, le vieillissement frappera massivement la population active, alors que la partie inférieure de la pyramide actuelle aura plus de quinze ans. (Figure 1). Après avoir pris la forme d'un conifère en 1987, la pyramide des âges prendra celle d'une feuille d'érable en l'an 2000, et se transformera en silhouette de saule pleureur vers 2020. (Lux, 1983: 33).

tendance

◆ *Compensation des soldes migratoires interprovinciaux négatifs par des soldes internationaux positifs*

Les mouvements migratoires entre le Québec et le reste du Canada sont importants,

souvent même davantage que les migrations internationales. En conséquence, la migration interprovinciale pèse plus lourdement dans le solde migratoire net que la migration internationale. (Duchesne, 1989: 102). Le renversement des soldes nets positifs ou légèrement négatifs des années 1950 et du début des années 1960 par des soldes nets négatifs considérables entre 1967 et 1984 ne peut s'expliquer par des variations de l'immigration internationale. C'est plutôt l'évolution des mouvements migratoires interprovinciaux qui a déterminé en grande partie celle des soldes nets. À partir de 1966, le Québec a connu une succession de soldes migratoires interprovinciaux négatifs, tout en maintenant des soldes positifs au niveau international. (Tableau 6). C'est la réduction des soldes migratoires interprovinciaux négatifs à partir de 1984 qui a permis au Québec d'obtenir, pour la première fois en vingt-cinq ans, un solde migratoire global positif, exception faite de l'année 1974. En 1986, ce solde positif était de plus de 14 000 personnes.

tendance

◆ ***Diminution du nombre de départs des francophones et maintien à un niveau élevé de celui des anglophones***

Les soldes migratoires nets positifs de 1985 et de 1986 ont été la conséquence d'une diminution suffisamment importante du nombre de départs vers les autres provinces pour compenser une baisse de l'immigration internationale. Par contre, en 1987 et 1988, la reprise de l'immigration internationale a été affectée, dans ces effets sur le solde net, par une reprise des départs vers d'autres provinces. L'immigration et l'émigration au Québec sont généralement l'affaire d'angiophones et d'allophones. La migration des francophones compte pour peu présentement, contrairement aux années 1960 où les départs de ces derniers étaient considérables. « Le groupe français du Québec se trouve dans une situation de quasi-équilibre dans ses échanges migratoires aussi bien avec le reste du Canada qu'avec le reste du monde. » (Duchesne, 1985: 203).

Les anglophones ont subi une diminution des apports interprovinciaux et internationaux, en même temps qu'ils ont une propension à quitter le Québec approximativement treize fois supérieure à celle des francophones. Toutefois, ce phénomène ancien s'est ralenti dernièrement, au moins jusqu'en 1987. (*Ibid.* : 197 et 202).

tendance

◆ ***Plafonnement de l'urbanisation et diminution persistante de la population agricole***

Le Québec, malgré une image qui l'a historiquement associé à une terre d'agriculture, est depuis assez longtemps une société hautement urbanisée. (Tableau 7). Selon la définition de l'urbain proposée dans les recensements canadiens — soit une population de mille personnes ou plus — le Québec a été à prédominance urbaine depuis 1921. Les deux tiers de la population étaient urbanisés dès 1951 et cette proportion a grimpé jusqu'à 80,6% en 1971. De 1971 à 1981, un mouvement de contre-urbanisation s'est profilé, réduisant la population urbaine à 77,6%. (Termote et Mongeau, 1983). La proportion de la population rurale agricole a été constamment à la baisse, passant de 18,9% en 1951 à 2,2% en 1986, mais la population rurale non agricole a augmenté, quant à elle, en importance depuis 1956, passant de 14% à près de 20% en 1986.

tendance

◆ ***Concentration accrue de la population autour des grands centres urbains et des centres régionaux***

La population est devenue géographiquement très concentrée et ce phénomène s'est amplifié au fil des ans, comme le montre la proportion de la population vivant dans les régions métropolitaines de recensement (RMR), soit des populations d'au moins 100 000 vivant dans un

noyau urbain et toutes les municipalités contiguës dans un rayon de 20 milles (32 km) ayant une vie économique liée au noyau. Cette proportion continue à progresser en 1986: la RMR de Montréal contient, à elle seule, la moitié de la population du Québec; tandis que les cinq RMR regroupent presque deux tiers de toute la population. (Tableau 7). En conséquence, le Québec connaît un dépeuplement de ses régions rurales périphériques, ce qui est à la fois la conséquence de l'industrialisation de l'agriculture, de la disponibilité croissante de services dans des centres urbains régionaux et de la modernisation de la vie qui rend la vie rurale moins attrayante. Par exemple, 58,4% de la population de la Gaspésie vivait de l'agriculture en 1941; quarante ans plus tard, cette proportion n'était plus que de 6%. (Jean, 1985: 65).

Gary Caldwell

VOIR ÉGALEMENT
Fécondité **125**, Immigrants et minorités ethniques **581**, Soins corporels et de santé **475**, Technologies de la reproduction **151**

RÉFÉRENCES

Baillargeon, Mireille
« Évolution et caractéristiques linguistiques des échanges migratoires interprovinciaux et internationaux du Québec depuis 1971 », *L'État de la langue française au Québec; Bilan et prospective, IV: La situation démolinguistique*, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, 1986.

Benjamin, Claire
« Les entrées internationales au Québec », *Démographie québécoise: passé, présent, perspective*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1983: 314-344.

Bureau de la statistique du Québec
Tendances passées et perspectives d'évolution de la mortalité au Québec, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1976.
L'avenir démographique du Québec, Québec, Les Publications du Québec, 1985.

Caldwell, Gary et Daniel Fournier
« La question du Québec: une affaire de population », *Cahiers canadiens de sociologie*, 12, 1-2, 1987: 16-41.

Conseil des affaires sociales
Deux Québec dans un: rapport sur le développement social et démographique, Québec, Gaëtan Morin Éditeur, 1989.

Duchesne, Louis
La situation démographique au Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec, Québec, éditions 1988 et 1989.

Jean, Bruno
Agriculture et développement dans l'Est du Québec, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1985.

Lux, André
« Un Québec qui vieillit. Perspective pour le XXI[e] siècle », *Recherches sociographiques*, XXIV, 3, 1983: 325-378.

Mathews, Georges
Le choc démographique, Montréal, Boréal Express, 1984

Statistique Canada
Annuaire statistique, Ottawa, 1985.
Estimations de la population du Canada et des provinces, Ottawa, cat. 91-201.

Termote, Marc et Danielle Gauvreau
La situation démolinguistique du Québec, Québec, Conseil de la langue française, 1988.

Termote, Marc et Jaël Mongeau
« L'ampleur de la contre-urbanisation au Québec », dans Yves Brunet (éd.), *L'exode urbain: ses causes, ses implications, son avenir*, Notes et documents de l'Université de Montréal, département de démographie, Montréal, note 83-01, 1983.

Thibault, Normand
Tables de mortalité, Québec, régions administratives et sous-régions de Montréal 1980-82, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1985, 61 p.

TABLEAUX

Tableau 1

Population totale au 1er juin, décès, taux de mortalité et taux de mortalité infantile, Québec, 1961-1989

Année	Population '000	Variation annuelle %	Décès '000	Taux de mortalité/ 1 000 habitants	Taux de mortalité infantile/ 1 000 naissances
1961	5 259	2,3	37	7,0	31,5
1962	5 371	2,1	37	6,9	31,8
1963	5 481	2,0	38	6,9	30,0
1964	5 584	1,9	38	6,8	27,4
1965	5 685	1,8	39	6,9	26,2
1966	5 718	0,6	39	6,8	25,3
1967	5 864	2,6	39	6,7	23,1
1968	5 928	1,1	40	6,7	21,7
1969	5 985	1,0	40	6,7	20,3
1970	6 013	0,5	40	6,7	20,6
1971	6 028	0,2	41	6,8	17,3
1972	6 054	0,4	43	7,1	17,2
1973	6 079	0,4	43	7,1	15,5
1974	6 123	0,7	43	7,0	14,5
1975	6 179	0,9	44	7,1	13,4
1976	6 234	0,9	44	7,1	11,5
1977	6 284	0,8	43	6,8	11,9
1978	6 302	0,3	44	7,0	11,5
1979	6 339	0,6	43	6,8	10,3
1980	6 386	0,7	44	6,9	9,6
1981	6 438	0,8	43	6,7	8,3
1982	6 462	0,4	43	6,6	9,0
1983	6 475	0,2	44	6,8	7,6
1984	6 492	0,3	45	6,9	7,5
1985	6 514	0,3	46	7,0	7,3
1986	6 540	0,4	47	7,2	7,1
1987	6 593	0,8	47	7,2	7,2
1988	6 638	0,7	48	7,2	–
1989	6 668	0,5	–	–	–

Sources: Louis Duchesne, *La situation démographique au Québec*, Québec, Les Publications du Québec, Éditions 1985, 1988 et 1989, Statistique Canada. *La statistique de l'état civil*, cat. 84-202.

Tableau 2

Taux de croissance par période décennale (1921-1951) et par période quinquennale (1951-1986) de la population, Québec et Canada, 1921-1986

Période	Québec	Canada
Périodes décennales		
1921-1931	21,8	18,1
1931-1941	15,8	10,9
1941-1951	21,7	21,8
Périodes quinquennales		
1951-1956	14,1	14,8
1956-1961	13,6	13,4
1961-1966	9,9	9,7
1966-1971	4,3	7,8
1971-1976	3,4	6,6
1976-1981	3,3	5,9
1981-1986	1,0	4,2

Source: Statistique Canada, *Recensements du Canada*, Ottawa.

Tableau 3

Nombre de ménages et de ménages à une personne. Taille moyenne des ménages, Québec, 1961-1989

Année	Nombre de ménages '000	Ménages à une personne '000	Ménages à une personne %	Taille moyenne des ménages
1961	1 162	57	4,9	4,53
1962	1 212	64	5,3	4,43
1963	1 235	71	5,7	4,44
1964	1 257	72	5,7	4,44
1965	1 280	86	6,7	4,44
1966	1 300	100	7,7	4,40
1967	1 319	111	8,4	4,45
1968	1 450	113	7,8	4,09
1969	1 475	126	8,5	4,06
1970	1 500	126	8,4	4,01
1971	1 536	158	10,3	3,92
1972	1 641	184	11,2	3,69
1973	1 652	191	11,6	3,68
1974	1 721	224	13,0	3,56
1975	1 764	223	12,6	3,50
1976	1 832	265	14,5	3,40
1977	1 869	287	15,4	3,36
1978	1 944	318	16,4	3,24
1979	2 011	363	18,1	3,15
1980	2 046	341	16,7	3,12
1981	2 161	421	19,5	2,98
1982	2 197	437	19,9	2,94
1983	2 233	454	20,3	2,90
1984	2 271	471	20,7	2,86
1985	2 309	489	21,2	2,82
1986	2 348	508	21,6	2,79
1987	2 362	500	21,2	2,79
1988	2 416	533	22,1	2,75
1989	2 511	616	24,5	2,59

Source: Statistique Canada, *L'équipement ménager*, Ottawa, cat. 64-202; calculs de l'auteur.

Tableau 4

Rapport (hommes/femmes), ensemble de la population et certains groupes d'âge, Québec, 1961-1987

Année	Population totale	Groupe d'âge 0-14 ans	Groupe d'âge 65 ans et plus
1961	100,0	104,3	89,5
1966	99,7	104,9	84,4
1971	98,7	102,9	77,6
1976	97,9	105,1	74,1
1981	97,1	105,4	70,8
1984	96,7	105,7	68,9
1986	96,1	105,3	68,2
1987	97,4	105,4	68,6

Source: Louis Duchesne, *La situation démographique au Québec*, Québec, Les Publications du Québec, Éditions 1985, 1988 et 1989, calculs de l'auteur.

Tableau 5

Âge médian et pourcentage de la population selon certains groupes d'âge, Québec, 1961-1987

Année	Âge médian	0-14 ans %	65 ans et plus %
1961	24,0	35,4	5,8
1966	24,0	33,6	6,1
1971	25,6	29,6	6,9
1976	27,7	24,9	7,7
1981	29,7	21,7	8,8
1984	—	20,9	8,7
1985	31,4	—	—
1986	32,0	20,5	10,0
1987	32,4	20,1	10,0

Source: Louis Duchesne, *La situation démographique au Québec*, Québec, Les Publications du Québec, Éditions 1985, 1988 et 1989.

Tableau 6

Solde migratoire international, interprovincial et net, Québec, 1961-1988[a]

Année	Inter-national	Inter-provincial	Net
1961	– 3 948	1 658	– 2 290
1962	– 2 812	– 504	– 3 316
1963	– 620	– 5 978	– 6 598
1964	– 639	– 6 129	– 6 768
1965	6 049	– 8 907	– 2 858
1966	11 984	– 14 478	– 2 494
1967	5 672	– 15 726	– 10 054
1968	7 191	– 18 695	– 11 504
1969	614	– 35 841	– 35 227
1970	– 2 790	– 37 995	– 40 785
1971	2 714	– 20 461	– 17 747
1972	4 498	– 20 072	– 15 574
1973	13 149	– 15 136	– 1 987
1974	13 424	– 9 299	4 125
1975	11 600	– 12 642	– 1 042
1976	17 372	– 26 366	– 8 994
1977	6 320	– 46 429	– 40 109
1978	4 286	– 30 884	– 26 598
1979	15 208	– 29 976	– 14 768
1980	13 201	– 22 841	– 9 640
1981	16 536	– 25 790	– 9 254
1982	10 837	– 24 678	– 13 841
1983	7 266	– 17 417	– 10 151
1984	6 332	– 8 020	– 1 688
1985	9 465	– 5 349	4 116
1986	10 509	– 3 686	14 421
1987	19 881	– 4 088	10 421
1988	21 428	– 9 377	11 950

a. Au 1er juin.

Source: Louis Duchesne, 1988 et 1989.

Tableau 7

Pourcentage de la population urbaine, rurale agricole, rurale non agricole et résidant dans les régions métropolitaines de recensement (RMR), Québec, 1951-1986

Année	Urbaine[a]	Rurale agricole[b]	Rurale non agricole	Dans les RMR[c,d]
1951	66,5	18,9	14,6	42,7
1956	70,0	16,0	14,0	43,3
1961	74,3	10,7	15,0	50,2
1966	78,3	8,5	13,2	52,8
1971	80,6	5,1	14,3	58,0
1976	79,1	3,1	17,8	56,0
1981	77,6	2,9	19,5	59,4
1986	77,9	2,2	19,9	63,3

a. Toute agglomération, incorporée ou non incorporée de 1 000 personnes ou plus au recensement antérieur.

b. De 1951 à 1971 inclusivement, 10 acres ou plus dont les recettes agricoles avaient atteint 50 $ ou plus. À partir de 1976, toute exploitation dont les recettes agricoles avaient atteint 1 200 $. En 1981 on incluait, pour la première fois, toute personne qui faisait partie de ménages d'exploitants agricoles ayant résidé sur la ferme pendant une période quelconque de douze mois avant le recensement.

c. Régions métropolitaines de recensements : agglomérations urbaines de 100 000 personnes ou plus, ce qui comprend le noyau urbain et les municipalités (moyennant certaines conditions) jusqu'à 20 milles (32 km) de distance.

d. Comprend depuis 1951, Montréal, Québec et Hull; Chicoutimi-Jonquière, depuis 1971; Trois-Rivières depuis 1981; et en 1986, Sherbrooke.

Source : Statistique Canada, *Recensements du Canada*, Ottawa.

Figure 1

Pyramide des âges, Québec, 1er juillet 1987

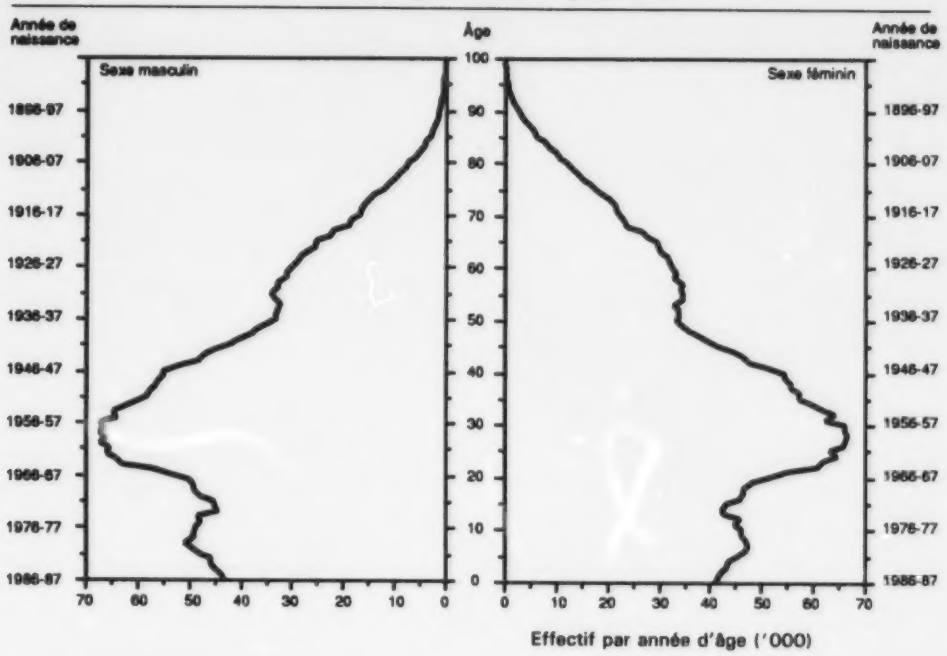

Source: Bureau de la statistique du Québec, *La situation démographique au Québec, Édition 1989*, Québec, Les Publications du Québec, 1989: 23.

2

TENDANCES MACRO-ÉCONOMIQUES

tendance

◆ ***Le PIB, en termes réels, s'est accru de près de trois fois durant le dernier quart de siècle***

Le produit intérieur brut (PIB) québécois, exprimé en dollars de 1981, s'est accru de près de trois fois entre 1961 et 1986, passant de 29,9 $ milliards à plus de 89 $ milliards. Cette croissance a été assez régulière, sauf un ralentissement entre 1978 et 1980 suivi d'une baisse entre 1981 et 1983. Depuis cette période, le PIB s'est remis à croître avec un taux moyen annuel de 4,2% entre 1983 et 1987; entre 1961 et 1981 ce taux a été en moyenne de 7,3%. (Tableau 1).

tendance

◆ ***En termes réels, le PIB par habitant s'est accru de 126% entre 1961 et 1986***

Par habitant, le PIB s'est accru de 2,4 fois entre 1961 et 1987, de 5 690 $ à 13 562 $. Si le taux moyen annuel de croissance a été de 5,3%, il a connu une accélération entre 1983 et 1987, soit 5,6% par an. (Tableau 1). Comme le PIB s'est accru moins rapidement au cours de ces dernières années que durant les années antérieures, l'accroissement des récentes années du PIB par habitant tient au ralentissement de la croissance de la population.

tendance

◆ ***Le revenu personnel par habitant a augmenté plus rapidement que le PIB par habitant***

Toujours en termes réels de 1981, le revenu personnel par habitant s'est accru de 2,7 fois entre 1961 et 1988, contre 2,4 fois pour le PIB par habitant. De 4 775 $ qu'il était en 1961, le revenu personnel moyen par habitant s'est retrouvé à 12 867 $ en 1986, pour une croissance moyenne annuelle de 6,3%. Par contre, le taux de croissance des trois dernières années a été de 2,3%. Si, en longue période, les particuliers ont pu bénéficier, mieux que les autres agents, de la croissance du PIB, il n'en a pas été ainsi au cours des récentes années. (Tableau 1).

tendance

◆ ***Par habitant, le revenu personnel disponible a crû moins vite que le revenu personnel***

Le revenu personnel disponible, soit le revenu personnel moins les transferts nets aux administrations publiques (impôts directs, taxes, droits, etc.), s'est accru de 2,2 fois entre 1961 et 1988, pour une croissance moyenne annuelle de 4,6%, soit un rythme clairement moins rapide que celui du revenu personnel et légèrement moindre que celui du PIB par habitant. Cela vient de ce que la part des transferts aux administrations publiques est allée en s'amplifiant régulièrement, de 9,3% en 1961 à 24,3% en 1988. (Tableau 1).

tendance

◆ ***Le taux d'épargne personnelle par habitant s'est accru de façon continue jusqu'en 1982 pour décroître par la suite***

Les montants épargnés par les particuliers à partir de leur revenu personnel disponible sont

passés de 211 $ par habitant en 1961 à 1 644 $ en 1982, une différence de 679 %, ou un taux de croissance moyen annuel de 32,3 %. Ainsi, entre ces deux années, le taux de croissance moyen annuel de la part du revenu personnel disponible utilisée immédiatement aura été de 3,5 %. Les particuliers ont donc accumulé au cours de ces 21 années une épargne considérable, traduite soit en patrimoine immobilier ou en portefeuille, soit en dépôts de plus en plus volumineux qui ont augmenté le stock des liquidités. D'environ 5 % du revenu personnel disponible par habitant en 1961, le pourcentage allant à l'épargne s'est élevé à près de 19 % en 1982.

Après la récession de 1982-1983, cette tendance s'est renversée. En 1988, le montant d'épargne personnelle par habitant a rejoint le niveau de celui de 1974, mais il ne représente plus, en pourcentage du revenu personnel disponible, que celui du milieu des années 1960. Ainsi, entre 1982 et 1988, le montant d'épargne par personne a chuté de 53,6 % et le taux d'épargne de 58,3 %. En contrepartie, la part du revenu personnel disponible par habitant utilisée immédiatement est passée de 7 127 $ en 1982 à 8 991 $ en 1988, un accroissement annuel moyen de 4,4 %, contre 3,5 % pour toute la période antérieure. Au cours des récentes années, le revenu personnel disponible par habitant s'est accru de 1,9 % en moyenne par année, beaucoup plus lentement que celui de la part de ce revenu affectée à des dépenses immédiates. (Tableau 1).

tendance

◆ ***Les dépenses en intérêt sur la dette à la consommation n'ont jamais dépassé 1,5 % du revenu personnel disponible***

Toujours par habitant, le coût des emprunts à la consommation, après avoir représenté 0,4 % du revenu personnel disponible en 1961, est parvenu à 1 % en 1974, pour grimper à 1,7 % en 1981 et 1,4 % en 1982, période au cours de laquelle les taux d'épargne ont atteint leurs sommets. Après 1982, au mouvement descendant de l'épargne a correspondu un mouvement ascendant de dettes à la consommation. En plus d'utiliser de façon immédiate une part grandissante de leur revenu personnel disponible, les particuliers se sont remis à anticiper sur leurs revenus pour leurs dépenses. (Tableau 1). En sus des administrations publiques qui ont bénéficié d'apports importants de liquidités pour leurs déficits courants, les particuliers ont amplifié la demande pour ces liquidités.

tendance

◆ ***Les administrations publiques ont encouru des dépenses courantes supérieures à leurs revenus courants dès 1972***

L'ensemble des administrations publiques comprend la part du gouvernement fédéral et du Régime de pensions du Canada attribuables au Québec, le gouvernement du Québec, y compris le Régime des Rentes du Québec et les hôpitaux, ainsi que les administrations locales, soit les municipalités et les commissions scolaires. L'ensemble de ces administrations a encouru des déficits de 2,1 % sur ses revenus courants dès 1972, avec un sommet de 30,4 % en 1982 suivi d'une diminution jusqu'à 15,7 % en 1987. (Tableau 2).

Le gouvernement fédéral porte le poids principal de ces déficits. Il a touché un sommet de 77,3 % de dépassement de ses dépenses courantes sur ses revenus courants en 1982, pour redescendre jusqu'à 22,5 % en 1987. L'administration provinciale a commencé à avoir des déficits dès 1972; ses dépenses ont été supérieures à ses revenus dans une marge oscillant entre 15 % et 20 %. Quant aux administrations locales, leur situation a été dans l'ensemble plutôt stable. Sur 16 ans, elles ont connu 9 années avec de légers déficits et 7 avec surplus. (Tableau 2).

L'effet de tous ces déficits s'est fait sentir sur l'importance croissante du service de la dette, qui est passé graduellement de 8,9 % des dépenses courantes de l'ensemble des administrations publiques en 1972 à 14,3 % en 1987. Le gouvernement fédéral a été le plus affecté par le poids

du service de la dette où, de 11,2 % de ses dépenses en 1972, ce poste a atteint 20 % en 1986 et 19,4 % en 1987. Au cours de la même période, celui de l'administration provinciale est allé de 5,1 % à 10,9 % et celui des administrations locales est demeuré assez stable, oscillant entre 10 % et 15 %.

Dans l'une et l'autre administration, le poids du service de la dette a affecté la part des dépenses à d'autres postes. Dans le cas du fédéral, les transferts sont passés de 67,7 % en 1972 à 63,6 % en 1987. Ce sont ses transferts aux autres administrations qui ont perdu le plus d'importance, et qui y ont, par conséquent, diminué son influence. Quant à l'administration provinciale, elle a préféré diminuer sa part d'achat direct de biens et de services en premier lieu, suivie de celle de ses transferts aux autres administrations. Par ailleurs, en même temps que l'administration fédérale diminuait l'importance relative de ses transferts aux particuliers et aux entreprises, l'administration provinciale a augmenté aussi bien celle à l'endroit des particuliers que celle aux entreprises. (Tableau 2).

tendance

♦ *Importance accrue des activités du tertiaire dans l'économie*

Trois groupes d'activités du secteur tertiaire ont accru leur portée comme composantes du PIB. Ce sont, en ordre décroissant : le groupe des services personnels et commerciaux, qui est passé de 14,5 % du PIB en 1961 à 24 % et plus depuis 1978 ; le groupe des services financiers, de l'assurance et de la gestion immobilière qui de 11,8 % du PIB en 1961, s'est retrouvé à 14,1 % en 1976, puis à 16,6 % en 1987 ; les administrations publiques et la défense, enfin, qui sont passées presque régulièrement de 5,2 % en 1961 à 7,9 % en 1982, pour descendre à 6,9 % en 1987. (Tableau 4). En contrepartie le secteur secondaire, après avoir compté pour plus du tiers du PIB en 1961, n'en représente plus que le quart en 1986. Mais sa part s'est retrouvée à 26,5 % en 1987. Ainsi, la tertiarisation de l'économie, si elle s'est faite antérieurement au détriment de la place du primaire, a continué sur sa lancée en défaveur du poids du secondaire. (Tableau 3). Par ailleurs, seuls les trois groupes d'activités susmentionnés du tertiaire sont réellement responsables de la montée de ce secteur (Tableau 4), ce qui est le reflet d'une société qui a changé considérablement son style de vie. (Beauséjour, 1989).

tendance

♦ *Croissance générale des bénéfices, plus marquée dans certains groupes d'activités*

Le rapport entre les profits et le PIB des secteurs productifs est passé de 16,1 % en 1972 à plus de 20 % en 1987, un accroissement de 1,35 fois. C'est le groupe de la forêt qui a connu l'accroissement le plus marqué, malgré son peu de poids dans l'économie et ses taux de profit parmi les plus faibles. Il est suivi par les utilités publiques (notamment le domaine des communications), ainsi que par l'agriculture et les services. Il faut mentionner que le rapport profit/PIB de ce dernier groupe n'a jamais été considérable. Le rapport le plus important a constamment été celui des services financiers, de l'assurance et de la gestion immobilière. Il a été suivi de loin par celui du secteur secondaire, ainsi que par le groupe des utilités publiques. (Tableau 5).

tendance

♦ *Taux de croissance général des investissements, mais cheminements différents des activités*

Entre 1972 et 1987, les investissements en immobilisations, soit les investissements en équipements et en machineries ajoutés aux stocks existants, se sont accrus de façon quasi régulière jusqu'en 1982, en termes de pourcentage du PIB. De 15,2 % du PIB en 1972, ces investissements en ont représenté 19,5 % en 1982. Ce

taux a diminué considérablement depuis, en même temps que les taux de profit se sont remis à croître. Au cours de cette période, l'agriculture et la pêche, les mines, les utilités publiques et l'administration publique ont eu des taux d'investissements supérieurs à la moyenne. (Tableau 6). Si le secteur secondaire a perdu de son importance relative, il montre encore beaucoup de dynamisme, en termes d'investissements. En effet, la diminution de son taux d'investissement, au cours des dernières années, a été moins prononcée que dans le cas des autres secteurs.

tendance

♦ ***Les investissements publics ont perdu de leur importance***

Les investissements publics ont compté pour 37,6% de toutes les immobilisations en 1976. Ils n'en ont plus représenté que 20,9% en 1987. En 1976, ce sont les entreprises publiques qui avaient la part la plus large dans tous les investissements en immobilisations, soit 20%. Cette part n'était plus que de 8,9% en 1987, alors que celle des administrations publiques a diminué moins fortement, de 17,7% à 11,9%.

Parmi les investissements publics, ceux relevant du Québec ont été constamment plus élevés que ceux du fédéral. Entre 1983 et 1986, alors que le poids du provincial a diminué, la part des administrations locales s'est accrue, aussi bien du côté de ces administrations elles-mêmes que de celui de leurs entreprises. (Tableaux 7, 8, 9). Après une longue période d'investissements de taille, l'administration provinciale semble essoufflée, coincée avec un service de la dette de plus en plus lourd. Il n'en a pas été de même, au cours des dernières années, avec les administrations locales, dont le service de la dette a eu un poids relativement stable, d'où la recrudescence de leurs investissements. S'il n'y a pratiquement plus de grands travaux publics nationaux, les administrations locales ont pris une sorte de relève dans les champs de leur juridiction (traitement et épuration des eaux, rénovation urbaine, etc.).

tendance

♦ ***Stabilité de la productivité totale depuis le début des années 1970***

La productivité, au sens du rapport entre la quantité de production et le nombre d'heures travaillées, a crû modérément en regard du début des années 1970 pour l'ensemble de l'économie, bien que des entreprises de transformation aient fait des gains appréciables. Le rôle toujours croissant du tertiaire dans la constitution du PIB a largement contribué à ce que cette croissance soit modérée. La productivité du secteur tertiaire est généralement faible.

La productivité totale, soit la productivité du travail et celle du capital (Saint-Amour *et alii*, 1984), a été presque stable entre 1974 et 1981, la baisse de productivité du capital ayant neutralisé la hausse de celle du travail. (Tableau 10).

tendance

♦ ***L'économie du Québec reste toujours très tributaire de ses marchés externes***

L'économie du Québec a été à maintes reprises caractérisée de très ouverte. Le reste du Canada est un marché habituellement plus important que son marché domestique pour la plupart de ses principaux produits. Les exportations internationales de marchandises et de produits ont constamment contribué de façon significative à son PIB, variant entre 15,5% et 22,6% selon les années. (Tableau 11). Sauf pour le tourisme, à la hausse, la valeur des exportations des services est encore difficilement comptabilisable. Les exportations internationales de produits et de marchandises se composent surtout de biens semi-finis, de composantes, ainsi que de matières premières ayant subi une première transformation.

tendance

♦ *La part des exportations internationales à destination des É.-U. de plus en plus considérable*

Au milieu des années 1980, plus de 75 % des exportations internationales des produits québécois sont allés aux États-Unis. Ce pourcentage avait oscillé entre 58,5 % et 64,9 % au cours des années 1970. (Tableau 11). Le Québec est devenu lourdement dépendant de ce marché pour ses exportations, et il doit constamment compter davantage sur ses marchés externes, dont le reste du Canada, que sur son marché domestique pour écouler ses produits. (Dutrisac, 1989).

Jean-Paul Bellavance
Gary Caldwell

VOIR ÉGALEMENT
Entreprises **217**, État **321**, Revenus personnels et familiaux **431**, Secteurs d'emploi **191**

RÉFÉRENCES

Ashan, Syed et Balbin S. Sahni
«Les relations entre les dépenses et les recettes publiques dans une économie régionale: le Québec, 1955-82; *L'Actualité économique*, 63, 4, décembre 1987: 295-310.

Association coopérative d'économie familiale (ACEF)
Les assoiffés du crédit, Éditions du Jour, Montréal, 1982.

Beauséjour, Michel
«Où s'en va-t-on avec le tertiaire?», *Le Devoir économique*, 5, 6, septembre 1989: 7-8.

Bélanger, Gérard
«L'univers du secteur public dans le système de comptabilité nationale», *Administration publique du Canada*, 31, 1, printemps 1988: 53-80.

Cossette, Alfred
La tertiarisation de l'économie québécoise, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1982, 277 p.

Duquet, Pierre et Yves Rabeau
Les effets macro-économiques des déficits budgétaires, Ottawa, Banque du Canada, 1987, 89 p.

Dupré, Ruth
«Un siècle de finances publiques québécoises: 1867-1969», *L'Actualité économique*, 64-4, décembre 1988: 559-583.

Dutrisac, Robert
«Le Québec sous influence», *Le Devoir économique*, 5, 6, septembre 1989: 26-32.

Gingras, Bruno
Productivité et performance de l'économie québécoise: bilan 1985, Montréal, Institut national de productivité, 1986.

Hébert, Germain
«Les comptes économiques de 1926 à 1967», Bureau de la statistique du Québec, *Le Québec statistique, 59e édition, 1989*, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec, 1989: 45-67.

Payette, Micheline et François Vaillancourt
«L'incidence des recettes et dépenses gouvernementales au Québec en 1981», *L'Actualité économique*, 62, 3, septembre 1986: 409-441.

Purvis, Douglas D.
«Public sector deficits, international capital movements and the domestic economy: the medium-turn is the Message», *Revue canadienne d'Économique*, XVIII, 4, novembre 1985: 723-742.

Québec, Ministère d'État au Développement économique
Le rapport du groupe d'étude sur l'épargne au Québec, Gouvernement du Québec, Éditeur officiel, 1980.

Québec (Prov.), (divers auteurs)
La situation économique au Québec, 1962-, annuel.

Rabeau, Yves
«Déficit du gouvernement canadien: à quelle vitesse les autorités budgétaires doivent-elles réagir?», *Analyse de politiques*, XIII, 4, décembre 1987: 423-434.

Romulus, Marc et Christian Deblock
«État, politique économique et développement industriel au Québec», *Interventions économiques*, 14-15, 1985: 193-230.

Rousseau, Henri-Paul
«The dome syndrome: the debt overhanging canadian government and business», *Analyse de politiques*, IX, 1, mars 1983: 37-52.

Saint-Amour, Pierre *et alii*
Productivité et performance de l'économie québécoise, Montréal, Institut national de productivité, Bilan 1983, Montréal, 1984.

Sergent, John (éd.)
L'évolution macro-économique depuis la guerre, Ottawa, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, 1986, 383 p.

Stringer, Yvan
«Le déficit budgétaire fédéral; une appréciation», *L'Actualité économique*, 61-4, décembre 1985: 531-537.

TABLEAUX

Tableau 1

Quelques indicateurs macro-économiques relatifs aux particuliers, Québec, dollars de 1981[a], 1961-1988

Année	PIB au coût des facteurs '000 000	PIB par hab.	Rev. pers. par hab.	Rev. disp. par hab.	Rev. disp./ rev. pers. %	Épargne par hab.	Épargne pers./ rev. disp. %	Intér. sur dette cons. par hab.	Intér. sur dette cons./ rev. disp. %
1961	29 925	5 690	4 775	4 331	90,7	211	4,9	17	0,4
1962	31 940	5 947	5 000	4 532	90,6	187	4,1	17	0,4
1963	33 136	6 046	5 102	4 622	90,6	158	3,4	17	0,4
1964	35 836	6 418	5 383	4 836	89,8	235	4,9	18	0,4
1965	37 777	6 645	5 679	5 121	90,2	348	6,8	21	0,4
1966	40 064	6 930	6 014	5 298	88,1	369	7,0	23	0,4
1967	41 460	7 070	6 359	5 524	86,9	319	5,8	25	0,4
1968	42 599	7 186	6 492	5 555	85,6	389	7,0	33	0,6
1969	44 459	7 428	6 751	5 688	84,3	364	6,4	40	0,7
1970	45 426	7 555	6 992	5 812	83,1	405	7,0	45	0,8
1971	47 551	7 889	7 463	6 144	82,3	520	8,5	45	0,7
1972	52 364	8 650	8 106	6 679	82,4	617	9,2	49	0,7
1973	55 144	9 071	8 635	7 065	81,8	607	8,6	58	0,8
1974	58 063	9 483	9 212	7 439	80,8	743	10,0	76	1,0
1975	61 069	9 883	9 631	7 811	81,1	849	10,9	79	1,0
1976	64 355	10 323	10 312	8 301	80,5	1 086	13,1	83	1,0
1977	66 261	10 544	10 565	8 337	78,9	986	11,8	80	1,0
1978	69 455	11 020	10 690	8 516	79,7	1 125	13,2	85	1,0
1979	71 429	11 268	10 912	8 663	79,4	1 087	12,5	115	1,3
1980	73 121	11 450	11 180	8 851	79,2	1 284	14,5	134	1,5
1981	73 818	11 466	11 340	8 889	78,4	1 433	16,1	151	1,7
1982	70 439	10 900	11 173	8 771	78,5	1 644	18,7	125	1,4
1983	71 781	11 086	11 063	8 676	78,4	1 309	15,1	93	1,1
1984	76 296	11 752	11 532	9 064	78,6	1 306	14,4	94	1,0
1985	79 288	12 172	11 993	9 396	78,3	1 205	12,8	105	1,1
1986	84 155	12 867	12 189	9 442	77,5	939	9,9	108	1,1
1987	89 406	13 562	12 484	9 578	76,7	825	8,6	124	1,3
1988	—	—	12 876	9 753	75,7	762	7,8	136	1,4

a. Indice implicite des prix du PIB.

Sources: Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux, édition historique, 1961-1986*, Ottawa, cat. 13-213S; Bureau de la statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et des dépenses, Édition 1989*, Québec, Les Publications du Québec, 1989; calculs des auteurs.

Tableau 2

Répartition en pourcentage des dépenses des administrations publiques selon le palier gouvernemental et rapport des dépenses sur les revenus, Québec, 1972-1987

Année	Ensemble des administrations						Administration fédérale au Québec[a]					
	Achat biens serv.	Transferts[b]			Serv. de la dette	Dép./ rev.	Achat biens serv.	Transferts			Serv. de la dette	Dép./ rev.
		par-tic.	ent.	aut. adm.				par-tic.	ent.	aut. adm.		
1972	38,9	22,2	2,9	27,1	8,9	102,1	21,0	34,7	5,7	27,3	11,2	101,3
1973	40,4	22,4	3,0	25,3	8,8	103,1	19,6	36,8	6,4	26,2	11,0	98,1
1974	38,3	22,5	6,3	25,5	7,4	104,7	16,9	34,7	14,3	25,1	9,0	107,3
1975	36,9	22,4	8,1	25,7	6,9	114,6	15,4	33,6	18,6	23,9	8,5	130,5
1976	38,2	23,8	5,8	24,3	7,9	115,8	16,6	35,9	13,2	24,6	9,8	119,3
1977	37,5	23,0	5,0	27,2	7,3	117,4	16,7	35,2	10,8	28,2	9,1	132,4
1978	37,9	23,6	4,4	25,7	8,4	118,3	18,6	34,3	8,5	28,4	10,1	144,5
1979	38,9	22,4	4,9	24,6	9,2	120,4	18,5	31,3	10,1	27,6	12,5	141,0
1980	37,6	21,7	6,6	23,9	10,2	122,9	17,2	29,3	14,2	25,9	13,3	141,4
1981	36,3	21,4	7,8	22,8	11,8	121,7	16,9	27,3	16,9	23,7	15,2	140,0
1982	35,7	22,8	5,5	23,6	12,5	130,4	16,1	31,2	10,4	25,6	16,6	177,3
1983	35,3	23,8	5,2	23,4	12,3	128,3	16,1	32,2	8,8	26,7	16,2	166,1
1984	34,7	24,0	5,5	22,7	13,1	126,3	15,4	31,3	9,2	26,5	17,6	156,8
1985	34,5	24,1	5,2	22,3	13,8	127,2	16,0	31,8	7,8	25,6	18,8	152,2
1986	34,7	24,9	3,9	21,8	14,7	118,2	17,4	33,2	5,0	24,3	20,0	127,4
1987	34,8	25,0	4,3	21,5	14,3	115,7	17,0	33,2	6,3	24,1	19,4	122,5

Année	Administration provinciale[a]						Administrations municipales					
	Achat biens serv.	Transferts[b]			Serv. de la dette	Dép./ rev.	Achat biens serv.	Transferts			Serv. de la dette	Dép./ rev.
		par-tic.	ent.	aut. adm.				par-tic.	ent.	aut. adm.		
1972	36,8	20,2	1,2	36,6	5,1	107,2	83,6	0,1	1,2	0,8	14,3	92,1
1973	38,8	20,1	1,2	34,4	5,5	107,5	85,1	0,1	1,1	0,3	13,4	102,2
1974	38,9	20,2	1,4	34,9	4,6	103,6	87,5	0,1	1,1	0,2	11,2	102,2
1975	38,3	20,0	1,3	35,9	4,5	110,7	88,7	0,1	1,0	0,3	9,9	94,0
1976	38,0	22,7	1,8	32,5	5,0	117,4	86,8	0,0	1,1	0,0	12,0	104,9
1977	36,4	21,8	2,1	35,4	4,3	117,3	86,4	0,0	1,2	0,0	12,3	94,1
1978	36,9	23,2	2,2	32,2	5,5	109,8	85,8	0,0	1,4	0,0	12,7	99,3
1979	38,4	23,3	2,2	30,4	5,7	114,8	85,8	0,0	1,5	0,0	12,6	102,4
1980	38,4	22,7	2,4	29,7	6,9	120,4	84,1	0,0	2,5	0,1	13,4	98,9
1981	37,0	23,0	2,7	28,6	8,8	117,3	85,3	0,0	1,5	0,1	13,1	100,1
1982	37,1	22,5	2,6	28,5	9,2	117,5	85,3	0,0	2,1	0,0	12,6	97,6
1983	36,5	23,7	3,4	27,0	9,3	117,1	86,0	0,0	1,5	0,0	12,5	99,3
1984	36,1	24,8	3,5	25,9	9,8	115,2	85,8	0,0	1,7	0,0	12,4	105,1
1985	35,6	24,6	4,2	25,4	10,2	120,6	84,4	0,0	1,6	0,0	13,9	101,1
1986	34,4	25,4	3,7	25,6	10,9	116,9	83,1	0,0	1,7	0,0	15,1	102,5
1987	34,7	25,7	3,7	25,1	10,8	115,8	84,0	0,0	1,7	0,0	14,3	100,2

a. Y compris le Régime des Rentes du Québec et les hôpitaux.

b. Transferts; partic.: particuliers; ent.: entreprises; aut. adm.: autres administrations.

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et des dépenses, Édition 1989*, Québec, Les Publications du Québec, 1989; calculs des auteurs.

Tableau 3

Répartition du PIB par secteur en millions de dollars de 1981[a], proportion sur le total et indice (1981=100), Québec, 1961-1987

Année	Primaire			Secondaire			Tertiaire		
	'000 000	%	Indice	'000 000	%	Indice	'000 000	%	Indice
1961	1 928	6,4	100	11 090	37,1	100	16 907	56,5	100
1962	2 089	6,5	108	11 835	37,1	107	18 017	56,4	107
1963	2 006	6,1	104	12 139	36,6	109	18 990	57,3	112
1964	2 167	6,0	112	13 218	36,9	119	20 451	57,1	121
1965	2 268	6,0	118	13 829	36,6	125	21 680	57,4	128
1966	2 545	6,4	132	14 595	36,4	132	22 924	57,2	136
1967	2 392	5,8	124	14 227	34,3	128	24 840	59,9	147
1968	2 387	5,6	124	14 454	33,9	130	25 759	60,5	152
1969	2 369	5,3	123	14 796	33,3	133	27 294	61,4	161
1970	2 300	5,1	119	14 594	32,1	132	28 532	62,8	169
1971	2 126	4,5	110	15 048	31,6	136	30 377	63,9	180
1972	2 181	4,2	113	16 240	31,0	146	33 944	64,8	201
1973	2 619	4,7	136	16 798	30,5	151	35 728	64,8	211
1974	2 840	4,9	147	17 843	30,7	161	37 380	64,4	221
1975	2 712	4,4	141	18 491	30,3	167	39 866	65,3	236
1976	2 716	4,2	141	18 385	28,6	166	43 254	67,2	256
1977	2 754	4,2	143	18 630	28,1	168	44 877	67,7	265
1978	2 847	4,1	148	19 096	27,5	172	47 512	68,4	281
1979	3 191	4,5	166	19 871	27,8	179	48 367	67,7	286
1980	3 364	4,6	174	20 482	28,0	185	49 275	67,4	291
1981	3 202	4,3	166	20 859	28,3	188	49 757	67,4	294
1982	3 103	4,4	161	17 237	24,5	155	50 100	71,1	296
1983	2 626	3,7	136	17 725	24,7	160	51 430	71,6	304
1984	2 958	3,9	153	19 367	25,4	175	53 971	70,7	319
1985	2 991	3,8	155	19 835	25,0	179	56 462	71,2	334
1986	2 971	3,5	154	21 642	25,7	195	59 542	70,8	352
1987	2 927	3,3	152	23 664	26,5	213	62 814	70,3	372

a. Indice implicite des prix du PIB.

Source : Bureau de la statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et des dépenses, Édition 1989*, Québec, Les Publications du Québec, 1989; calculs des auteurs.

Tableau 4

Répartition en pourcentage du PIB par activité économique, Québec, 1961-1987

Année	Agric. & pêches	Forêts	Mines	Ind. manu-fact.	Cons-truc-tion	Util. publ.	Com-merce gros & dét.	Finan-ces, ass. & immob.	Admin. publ. & déf.	Services
1961	2,7	1,1	2,6	30,6	6,4	13,0	12,1	11,8	5,2	14,5
1962	2,6	1,2	2,7	30,5	6,5	12,4	12,3	11,6	5,2	14,9
1963	2,3	1,0	2,7	30,1	6,6	12,3	12,5	11,8	5,1	15,6
1964	2,1	1,1	2,9	30,2	6,7	12,3	12,4	11,5	5,0	15,9
1965	2,1	1,1	2,8	29,5	7,1	12,0	12,1	11,7	5,0	16,6
1966	2,4	1,2	2,7	29,2	7,2	11,9	12,1	11,0	5,2	17,1
1967	2,1	1,2	2,5	27,9	6,4	12,2	12,2	11,2	5,5	18,9
1968	2,1	1,1	2,4	28,2	5,7	12,2	12,2	11,8	5,4	18,9
1969	2,0	1,0	2,3	28,0	5,3	11,8	12,6	11,7	5,7	19,6
1970	1,9	1,0	2,2	27,1	5,0	12,1	12,9	11,6	6,0	20,3
1971	1,8	0,7	2,0	25,8	5,9	12,2	12,3	11,9	6,5	21,0
1972	1,9	0,6	1,7	24,8	6,2	10,8	12,6	13,5	6,0	21,9
1973	2,1	0,7	1,9	23,8	6,7	10,7	12,2	13,5	6,0	22,4
1974	1,9	0,9	2,1	24,0	6,7	10,6	12,2	13,4	5,9	22,2
1975	2,0	0,7	1,7	22,7	7,6	10,6	12,1	13,8	6,2	22,7
1976	1,8	0,5	1,9	21,7	6,9	10,8	11,9	14,1	6,5	23,9
1977	1,6	0,6	1,9	21,2	6,9	11,3	11,2	14,2	6,7	24,4
1978	1,8	0,6	1,7	21,6	5,9	11,9	11,0	14,7	6,8	24,0
1979	2,1	0,6	1,8	22,4	5,4	12,0	11,0	13,9	6,9	23,9
1980	1,9	0,6	2,0	22,7	5,3	11,4	10,8	13,7	7,2	24,4
1981	1,9	0,7	1,8	22,6	5,7	11,0	10,6	13,9	7,3	24,7
1982	2,0	0,6	1,8	19,1	5,4	12,3	10,9	14,6	7,9	25,4
1983	1,8	0,6	1,3	19,8	4,9	12,4	10,7	16,0	7,8	24,8
1984	2,0	0,6	1,3	20,6	4,7	12,0	10,8	16,1	7,6	24,3
1985	1,9	0,5	1,3	20,0	5,0	11,5	11,1	16,6	7,4	24,7
1986	1,8	0,5	1,3	20,6	5,1	11,4	11,3	16,6	7,1	24,4
1987	1,7	0,4	1,1	21,2	5,2	11,3	11,2	16,6	6,9	24,3

Sources: Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux, édition historique, 1961-1986*, Ottawa, cat. 13-213S; Bureau de la statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et des dépenses, Édition 1989*, Québec, Les Publications du Québec, 1989; calculs des auteurs.

Tableau 5

Rapport des bénéfices et autres revenus de placement sur le PIB par activité économique, en pourcentage, Québec, 1972-1987

Année	Agric. & pêches	Forêts	Mines	Ind. manu-fact.	Cons-truc-tion	Util. publ.	Com-merce gros & dét.	Finan-ces, ass. & immob.	Services	Ensem-ble
1972	9,8	2,2	16,4	20,0	9,3	15,0	17,0	34,7	3,3	16,1
1973	9,5	2,0	26,8	24,1	10,1	15,2	19,4	35,3	3,7	17,8
1974	10,6	2,2	26,3	28,9	11,5	18,2	23,4	37,7	4,3	20,5
1975	9,5	2,6	15,1	22,4	13,7	20,2	19,1	40,0	4,7	18,8
1976	10,7	3,4	17,6	19,5	12,9	20,6	16,2	41,9	4,3	17,9
1977	12,6	3,2	17,0	19,7	10,2	22,3	15,0	41,1	4,0	17,6
1978	12,1	3,6	14,4	23,0	10,3	24,7	18,0	42,0	4,1	19,4
1979	14,7	5,5	17,5	29,1	12,1	25,7	22,0	39,5	4,2	21,3
1980	16,6	6,4	21,0	30,1	13,5	21,5	21,8	38,2	4,5	21,0
1981	19,1	6,9	14,3	28,8	14,6	17,4	19,2	39,3	4,9	20,1
1982	22,8	10,8	17,3	8,9	19,1	23,4	15,6	36,7	4,9	16,0
1983	21,5	6,5	1,0	18,8	16,3	25,0	15,2	39,8	5,1	18,8
1984	17,8	4,9	12,4	24,0	14,8	23,5	16,5	39,2	5,4	19,9
1985	16,6	5,2	16,4	20,2	12,8	21,8	16,4	40,5	5,5	19,0
1986	17,4	4,7	20,7	22,7	12,7	24,0	16,8	39,2	5,6	19,9
1987	15,9	3,4	23,1	27,9	12,6	27,9	16,3	40,5	5,5	21,7

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et des dépenses, Édition 1989*, Québec, Les Publications du Québec, 1989; calculs des auteurs.

Tableau 6

Rapport des dépenses en immobilisation sur le PIB par activité économique, en pourcentage, Québec, 1972-1987

Année	Agric. & pêches	Forêts	Mines	Ind. manu-fact.	Cons-truc-tion	Util. publ.	Com-merce gros & dét.	Finan-ces, ass. & immob.	Admin. publ. & déf.	Servi-ces	Ensem-ble
1972	39,4	7,6	82,4	12,0	5,1	34,5	4,8	5,4	58,3	5,4	15,2
1973	38,2	10,5	65,6	14,9	4,9	38,3	5,2	6,3	56,9	5,9	16,3
1974	39,7	15,6	39,4	17,5	5,1	38,3	6,0	7,8	56,5	8,3	17,3
1975	40,4	14,0	53,8	16,4	5,1	48,0	5,5	7,7	57,7	14,0	19,5
1976	42,6	8,9	58,8	12,3	5,5	45,6	4,2	7,5	46,9	8,1	16,4
1977	51,2	6,4	59,9	12,0	6,1	54,9	4,1	6,5	46,9	4,5	16,8
1978	42,8	7,9	21,1	11,5	6,4	58,0	4,4	4,3	39,9	4,6	15,9
1979	42,6	10,8	22,7	11,1	6,6	56,5	3,9	3,4	34,7	6,3	15,8
1980	43,0	11,6	26,3	14,6	6,2	50,9	3,6	3,5	34,4	6,2	15,7
1981	44,2	9,5	32,6	13,6	5,7	52,3	3,3	4,7	27,7	4,7	14,8
1982	56,2	14,9	42,2	22,2	9,5	63,7	4,7	5,6	31,0	4,5	19,5
1983	55,3	14,6	42,5	20,0	10,4	48,8	5,1	4,7	32,9	4,5	17,1
1984	47,9	14,7	43,2	21,6	10,5	46,0	5,5	5,0	35,3	6,0	17,6
1985	28,1	4,3	27,0	17,6	5,1	26,7	3,9	5,7	36,5	6,4	13,4
1986	25,0	4,4	24,4	17,2	5,5	23,2	4,0	7,6	30,1	7,5	12,9
1987	28,6	4,2	32,5	16,3	5,5	24,2	4,3	9,3	26,9	8,0	13,2

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et des dépenses, Édition 1989*, Québec, Les Publications du Québec, 1989; calculs des auteurs.

Tableau 7

Investissements publics en immobilisations des administrations publiques, en millions de dollars de 1981[a]. Rapport sur le total des investissements en immobilisations privés et publics, Québec, 1976-1987

Année	Fédéral		Provincial[b]		Local[c]		Total	/Imm. pr. et publ.
	N	%	N	%	N	%	N	
1976	334	12,7	1 078	40,9	1 221	46,4	2 633	17,7
1977	317	12,9	933	38,1	1 199	49,0	2 449	16,0
1978	285	12,2	947	40,6	1 103	47,3	2 334	16,0
1979	163	7,4	1 020	46,5	1 011	46,1	2 194	15,1
1980	157	6,9	937	40,9	1 199	52,3	2 293	16,1
1981	183	9,3	820	41,8	957	48,8	1 959	14,3
1982	189	10,6	690	38,5	910	50,9	1 789	10,6
1983	333	14,1	722	30,6	1 309	55,4	2 364	14,1
1984	378	17,0	761	34,3	1 081	48,7	2 220	12,2
1985	358	12,8	832	29,8	1 598	57,3	2 788	17,6
1986	311	12,5	858	34,5	1 321	53,1	2 490	14,7
1987	272	11,9	988	43,1	1 031	45,0	2 291	11,9

Tableau 8

Investissements publics en immobilisations des entreprises publiques, en millions de dollars de 1981[a]. Rapport sur le total des investissements en immobilisations privés et publics, Québec, 1976-1987

Année	Fédéral		Provincial[b]		Local[c]		Total	/Imm. pr. et publ.
	N	%	N	%	N	%	N	
1976	190	6,4	2 738	92,0	46	1,6	2 974	20,0
1977	227	6,1	3 294	88,0	224	6,0	3 744	24,4
1978	307	7,8	3 420	87,3	192	4,9	3 918	26,9
1979	269	7,0	3 460	89,9	121	3,1	3 850	26,5
1980	252	7,4	2 986	88,4	140	4,2	3 378	23,8
1981	313	9,6	2 813	86,6	124	3,8	3 250	23,7
1982	285	9,1	2 733	87,4	108	3,4	3 126	18,5
1983	366	13,0	2 356	83,7	93	3,3	2 816	16,9
1984	389	16,0	1 945	80,3	88	3,6	2 422	13,3
1985	313	16,3	1 502	78,4	101	5,2	1 916	12,1
1986	214	12,6	1 376	81,2	105	6,2	1 696	10,0
1987	251	14,6	1 404	81,6	66	3,8	1 722	8,9

a. Indice implicite des prix des investissements des administrations publiques en capital fixe.

b. Ministères et fonds spéciaux du gouvernement du Québec, CEGEP, Université du Québec, hôpitaux et services socieux.

c. Municipalités et commissions scolaires.

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Investissements privés et publics au Québec*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1989; données non publiées; calculs des auteurs.

Tableau 9

Investissements publics en immobilisations des administrations et des entreprises publiques en millions de dollars de 1981[a]. Rapport sur le total des investissements en immobilisations privés et publics, Québec, 1976-1987

Année	Fédéral		Provincial[b]		Local[c]		Total	/Imm. pr. et publ.
	N	%	N	%	N	%	N	
1976	525	9,4	3 815	68,0	1 267	22,6	5 607	37,6
1977	544	8,8	4 226	68,2	1 423	23,0	6 193	40,4
1978	591	9,5	4 366	69,8	1 295	20,7	6 252	43,0
1979	432	7,2	4 480	74,1	1 132	18,7	6 044	41,6
1980	409	7,2	3 923	69,2	1 339	23,6	5 671	39,9
1981	496	9,5	3 633	69,7	1 081	20,7	5 209	37,9
1982	475	9,7	3 422	69,6	1 018	20,7	4 915	29,0
1983	699	13,5	3 079	59,4	1 402	27,1	5 179	31,0
1984	766	16,5	2 706	58,3	1 170	25,2	4 642	25,6
1985	671	14,3	2 334	49,6	1 699	36,1	4 703	29,8
1986	525	12,5	2 234	53,4	1 427	34,1	4 186	24,7
1987	523	13,0	2 392	59,6	1 097	27,3	4 013	20,9

a. Indice implicite des prix des investissements des administrations publiques en capital fixe.

b. Ministères et fonds spéciaux du gouvernement du Québec, CEGEP, Université du Québec, hôpitaux et services sociaux.

c. Municipalités et commissions scolaires.

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Investissements privés et publics au Québec*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1989; données non publiées; calculs des auteurs.

Tableau 10

Productivité du travail, productivité du capital et productivité totale en indice (1971=100), Québec, 1971-1984

Année	Productivité du travail	Productivité du capital	Productivité totale
1971	100,0	100,0	100,0
1972	104,0	100,7	102,3
1973	104,4	101,6	103,3
1974	106,9	101,6	105,4
1975	106,4	96,7	103,5
1976	110,3	95,8	105,6
1977	111,4	92,9	105,9
1978	111,4	90,8	104,8
1979	111,2	90,2	104,6
1980	108,9	87,4	102,2
1981	109,0	85,2	101,8
1982	109,1	78,3	99,5
1983	111,2	79,4	100,2
1984	113,4	81,5	101,8

Source: Gingras, 1986.

Tableau 11

Valeur des exportations apparentes internationales et des exportations à destination des États-Unis en millions de dollars de 1981[a]. Pourcentage sur le PIB et pourcentage des exportations à destination des États-Unis, Québec, 1968-1987

Année	Total en dollars de 1981 '000 000	États-Unis en dollars de 1981 '000 000	Total/ PIB %	États-Unis %
1968	8 305	5 468	19,5	65,8
1969	8 672	5 612	19,5	64,7
1970	9 354	5 468	20,6	58,5
1971	8 802	5 687	18,5	64,6
1972	8 483	5 361	16,2	63,2
1973	9 120	5 706	16,5	62,6
1974	10 044	6 293	17,3	62,6
1975	9 752	5 846	16,0	60,0
1976	10 001	6 172	15,5	61,7
1977	10 708	6 954	16,2	64,9
1978	12 724	8 276	18,3	65,0
1979	14 963	9 545	20,9	63,8
1980	16 495	9 876	22,6	59,9
1981	15 939	9 812	21,6	61,6
1982	13 250	8 550	18,8	64,5
1983	13 110	9 120	18,3	69,6
1984	14 733	11 044	19,3	75,0
1985	15 310	11 599	19,2	75,8
1986	16 036	12 438	19,1	77,6
1987	15 598	12 062	—	77,3

a. Indice implicite des prix du PIB.

Sources : Lahaie, Richard et Pierre F. Ricard, *Évolution du commerce international du Québec, 1968-1982*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1983; Lahaie, Richard, *Commerce international du Québec*, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec, 1988; calculs des auteurs.

3

TENDANCES MACRO-TECHNOLOGIQUES

tendance

◆ ***Diminution de la consommation d'énergie et de la dépendance face au pétrole, suivie d'une reprise de la consommation au cours des dernières années***

La consommation globale d'énergie au Québec, mesurée en tonnes d'équivalent pétrole (10^7 kilocalories), a connu une expansion jusqu'au moment de la crise pétrolière mondiale des années 1970 pour ensuite chuter de façon plutôt draconienne et connaître une reprise au cours des dernières années. (Tableau 1). Ce phénomène est tributaire d'une réduction des besoins de consommation liée au coût de l'énergie et d'une volonté des divers gouvernements de réduire la consommation, notamment grâce à de vigoureuses campagnes sur la conservation de l'énergie. Le phénomène semble toutefois s'être essoufflé avec une reprise en 1983 et ce, après une dizaine d'années à la baisse à compter de 1974.

Les gouvernements ont cherché à réduire la dépendance envers les pays producteurs de pétrole par la diversification des sources d'énergie. (Tableau 2). Le Québec, en tant que producteur d'énergie hydro-électrique, a vu la part relative de cette source d'énergie grossir considérablement au cours des ans et ce, au détriment du pétrole. Le fait que le Québec soit un gros producteur d'énergie électrique explique en bonne partie qu'il ne recoure pas à l'énergie nucléaire ; une seule centrale témoin existe sur son territoire, n'est utilisée que très occasionnellement et le développement du nucléaire se trouve sous le coup d'un moratoire presque total depuis plus d'une quinzaine d'années. Pour le reste, le marché du charbon a presque complètement disparu au profit de celui du gaz naturel. Quelques sources alternatives d'énergie ont commencé à être utilisées mais sont encore trop marginales pour apparaître dans les statistiques officielles, comme la biomasse, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, etc.

tendance

◆ ***Les inventions: un reflet de la propriété étrangère des entreprises***

Si l'on prend l'émission de brevets en tant qu'indicateur de l'inventivité, on ne peut que constater un profil très légèrement à la hausse depuis quelques années, sinon une quasi-stagnation. Le Canada émet des brevets pour des demandes qui, en majorité, proviennent des États-Unis et d'autres pays. Les entreprises à contrôle étranger, majoritaires, font breveter ici des procédés qu'elles destinent à leurs propres filiales canadiennes ou des biens qu'elles destinent au marché local (OPDQ, 1977: 95). (Tableau 3). Le Canada, en tant que pays demandeur, n'obtient pas plus de 7 % des brevets qu'il émet. (Leclerc, 1987).

tendance

◆ ***Augmentation de la recherche-développement dans les secteurs de pointe***

Si l'on en juge par les seules dépenses au titre de la recherche et du développement industriels, la progression de la science et de la technologie est en nette croissance et ce, même si les fonds fédéraux versés au Québec sont encore loin de correspondre au prorata de la population. (Tableau 4 ; Leclerc, 1986 ; CST, 1988). Dans le cas du Québec, la proportion oscille entre 1 % et 1,6 % du PIB, malgré les pressions du milieu pour que cette part grimpe à 2 %, conformément à un objectif fixé par l'OCDE. Le Québec a encouragé la recherche dans des secteurs de pointe

et il a créé des « parcs technologiques » ainsi que des « incubateurs d'entreprises », notamment pour amener l'installation d'entreprises de pointe (Lacroix et Martin, 1987). Les sommes allouées ne furent cependant pas également réparties : la recherche en sciences sociales a connu une diminution par rapport à l'ensemble, passant de 20,6 % en 1975-1976 à 18,8 % en 1984-1985. (Bariteau, 1989).

tendance

◆ ***Doublement de la productivité en valeur dans le secteur des biens et augmentation moins prononcée dans le secteur des services***

La production par heure-personne a plus que doublé dans les entreprises de biens (de 100 à 238), en vertu des programmes de modernisation, des innovations technologiques, etc., alors que cette production dans les services a connu une augmentation moins forte (de 100 à 161). (Tableau 5). Ce doublement de la production par heure-personne dans le secteur des biens a simplement permis de garder presque constant le nombre total d'heures-personnes (de 100 à 110), alors que le secteur des services, qui serait globalement moins productif en partie à cause de l'hétérogénéité des activités qui le composent (Cossette, 1982 : 121 et ss), a vu le nombre d'heures-personnes plus que doubler (de 100 à 217). (Tableau 6). La production globale pour l'ensemble des entreprises de biens et de services, sauf l'agriculture, a connu une forte croissance, plus marquée dans les entreprises de biens que dans celles de services. Malgré cette tendance, l'indice de la production par heure-personne a crû beaucoup plus dans le secteur des biens que dans celui des services, ce qui traduit surtout la tertiarisation de l'économie québécoise (Cossette, 1982). Que ce soit dans le secteur public ou le secteur privé, les entreprises de services ont connu une croissance spectaculaire, employant aujourd'hui plus du double des heures-personnes qu'il y a vingt-cinq ans.

tendance

◆ ***Hausse de la productivité en valeur de l'agriculture, emploi en déclin suivi d'une stabilisation***

La productivité en valeur de l'agriculture se situerait à un degré encore plus élevé que celle observée dans les secteurs de biens et de services. Si on l'estime par la production sur le nombre d'emplois agricoles, cette productivité en valeur aurait triplé. (Tableau 7). Au cours des dernières années, la proportion des emplois agricoles sur l'ensemble des emplois a diminué, passant de 7,3 % à 2,3 % de la population active de 1961 à 1987, alors que l'indice de production n'a cessé de croître. L'indice mesurant l'évolution du taux de l'emploi agricole par 100 000 habitants est passé de 100 à 46 pour la même période, ce qui signifie une diminution absolue de plus de la moitié de l'emploi, un phénomène qui n'est pas étranger au dépeuplement des régions périphériques. Bref, une proportion relativement faible de la main-d'œuvre produit davantage, ce qui est caractéristique de la hausse de productivité en valeur particulièrement marquée de ce secteur.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Informatisation du travail **195**, Mouvements sociaux **383**, Secteurs d'emploi **191**

RÉFÉRENCES

Bariteau, Claude
« L'étude du Québec : état des sciences sociales. Où en est l'organisation de l'enseignement et de la recherche ? », *La société québécoise après trente ans de changements*, Colloque de l'Institut québécois de recherche sur la culture, octobre 1989.

Brault, Lucie
La productivité de l'économie du Québec, bilan, Institut national de productivité, 1981, 114 p. & ann.

Cloutier, Michel
Compendium des indicateurs de l'activité scientifique au Québec, Québec, Direction des politiques et des priorités scientifiques, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1988, 67 p.

Conseil de la science et de la technologie
Conjoncture 1988, Québec, CST, 1988, 218 p.

Cossette, Alfred
La tertiarisation de l'économie québécoise, Chicoutimi, Gaétan Morin Éditeur, 1982, 277 p.

Davis, Charles H. et Raymond Duchesne
« Le cadre institutionnel de la recherche-développement au Québec », dans Thérèse Hamel et Pierre Poulin (éds), *Devenir chercheur-e : itinéraires et perspectives, Questions de culture 11*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986 : 17-36.

Gingras, Bruno
Productivité et performance de l'économie québécoise, Bilan 1985, Montréal, Institut national de productivité, avril 1986, 42 p. & ann.

Institut national de productivité
La productivité de l'économie du Québec, bilan et perspectives, INP, 1982, 217 p.

Lacroix, Robert et Fernand Martin
Les conséquences de la décentralisation régionale des activités de R-D, Québec, Conseil de la science et de la technologie, 1987, 157 p.

Leclerc, Michel
Recherche et développement (R-D) universitaire et structuration de l'effort sectoriel de recherche au Québec, Québec, École nationale d'administration publique, CEPAQ, 1986, 141 p.

Leclerc, Michel
Indicateurs des flux technologiques internationaux : Québec, Ontario et Canada : 1981-1985, Québec, École nationale d'administration publique, CEPAQ, 1987, 136 p.

Office de planification et de développement économique
Prospective socio-économique du Québec, 1ère étape, Sous-système technologique (S.1), Rapport synthèse, Québec, 1977, 234 p.

Saint-Amour, Pierre *et alii*
Productivité et performance de l'économie québécoise, Bilan 1983, Montréal, 1984, 167 p.

Productivité et performance de l'économie québécoise, Bilan 1984, Montréal, 1985, 56 p. & ann.

TABLEAUX

Tableau 1

Consommation totale d'énergie et consommation par habitant en tonnes d'équivalent pétrole (TEP[a]), Québec, 1962-1988

Année	Consommation (TEP)	Par habitant (TEP)	Année	Consommation (TEP)	Par habitant (TEP)
1962	23 085 413	4,30	**1976**	32 688 532	5,24
1963	22 940 602	4,19	**1977**	31 839 277	5,07
1964	22 575 172	4,04	**1978**	33 114 589	5,25
1965	23 029 972	4,05	**1979**	33 561 921	5,29
1966	23 055 317	3,99	**1980**	33 484 898	5,24
1967	24 462 487	4,17	**1981**	32 045 479	4,98
1968	25 896 247	4,37	**1982**	29 047 496	4,48
1969	27 602 064	4,61	**1983**	28 143 387	4,32
1970	29 052 447	4,83	**1984**	28 954 504	4,42
1971	28 702 195	4,76	**1985**	29 331 221	4,46
1972	29 979 785	4,95	**1986**	29 898 101	4,57
1973	31 949 325	5,26	**1987**	30 091 928	4,56
1974	32 731 935	5,35	**1988**	32 236 800	4,86
1975	31 984 402	5,18			

a. 10^7 kcal.

Sources: Ministère de l'Énergie et des Ressources, *L'énergie au Québec, Édition 1988*, Québec, 1989 : 10, *Ibid.*, juillet 1989, bulletin 40 : 2.

Tableau 2

Consommation d'énergie en milliers de tonnes d'équivalent pétrole (TEP[a]) et en pourcentage selon la source d'énergie, Québec, 1962-1988

Année	Pétrole (TEP) '000	%	Électricité (TEP) '000	%	Gaz naturel (TEP) '000	%	Charbon (TEP) '000	%
1962	15 087	69,7	4 324	18,7	583	2,5	2 091	9,1
1963	16 041	69,9	4 301	18,7	634	2,8	1 965	8,6
1964	15 292	67,7	4 892	21,7	684	3,0	1 706	7,6
1965	15 504	67,3	4 909	21,3	836	3,6	1 781	7,7
1966	16 277	70,6	4 499	19,5	822	3,6	1 458	6,3
1967	17 695	72,3	4 684	19,1	892	3,6	1 191	4,9
1968	18 807	72,6	4 782	18,5	1 116	4,3	1 192	4,6
1969	20 064	72,7	5 177	18,8	1 286	4,7	1 075	3,9
1970	21 395	73,6	5 586	19,2	1 287	4,4	785	2,7
1971	21 201	73,9	5 551	19,3	1 370	4,8	581	2,0
1972	21 946	73,2	6 028	20,1	1 452	4,8	555	1,8
1973	23 274	72,8	6 465	20,2	1 585	5,0	626	2,0
1974	23 084	70,5	7 138	21,8	1 963	6,0	547	1,7
1975	22 609	70,7	6 873	21,5	2 023	6,3	479	1,5
1976	22 987	70,3	7 103	21,7	2 044	6,3	554	1,7
1977	21 196	66,6	7 992	25,1	2 150	6,8	501	1,6
1978	21 628	67,6	8 575	26,8	2 350	7,1	562	1,8
1979	22 173	66,1	8 445	25,2	2 470	7,4	473	1,4
1980	21 285	63,6	9 123	27,2	2 561	7,6	516	1,5
1981	19 218	60,0	9 555	29,8	2 859	8,9	414	1,3
1982	16 647	57,3	9 319	32,1	2 687	9,2	395	1,4
1983	14 981	53,2	9 538	33,9	3 270	11,6	354	1,3
1984	14 122	48,8	10 637	36,7	3 794	13,1	402	1,4
1985	13 082	44,6	11 418	38,9	4 471	15,2	361	1,2
1986	13 043	43,6	12 000	40,1	4 459	14,9	395	1,3
1987	12 674	42,1	12 552	41,7	4 452	14,8	413	1,4
1988	13 989	43,4	12 997	40,3	4 810	14,9	440	1,4

a. 10^7 kcal.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources, *L'énergie au Québec, Édition 1988*, Québec, 1989 : 10; *Ibid.*, juillet 1989, bulletin 40 : 2; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Brevets accordés au Canada selon l'origine des demandeurs, en proportion du total et total, Canada, 1978-1986

Année	Canada %	États-Unis %	Pays européens %	Japon %	Autres pays %	Total N
1978	6,4	57,5	16,6	7,7	11,9	21 792
1979	5,9	57,0	17,2	7,3	12,5	23 538
1980	6,0	56,4	17,3	7,8	12,5	23 895
1981	5,7	55,7	17,9	7,9	12,7	22 698
1982	6,4	54,5	17,6	8,7	12,7	23 146
1983	6,4	53,0	18,0	9,1	13,5	21 001
1984	7,0	52,5	18,4	9,7	12,5	20 545
1985	7,3	50,6	18,1	10,9	13,1	18 696
1986	7,1	51,4	17,0	11,2	13,4	17 250

Source : Statistique Canada, *Indicateurs de l'activité scientifique et technologique*, Ottawa, cat. 88-201, 1988 : 74.

Tableau 4

Évolution des dépenses intérieures en recherche et développement, Canada et Québec, en millions de dollars de 1981[a], proportion de la part du Québec sur le total au Canada et sur le PIB du Québec, Québec, 1979-1986

Année	R&D, Canada Dollars de 1981 '000 000	R&D, Québec Dollars de 1981 '000 000	% du Québec sur le total au Canada	R&D, Québec en % du PIB du Québec
1979	3 245	684	21,1	0,95
1980	3 516	718	20,4	1,02
1981	3 962	811	20,5	1,17
1982	4 284	859	20,1	1,22
1983	4 336	856	19,7	1,20
1984	4 755	1 016	21,4	1,38
1985[b]	5 593	1 236	22,1	1,63
1986[b]	5 785	1 205	20,8	1,55

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

b. Incluant les sciences sociales et humaines.

Source: Statistique Canada, *Indicateurs de l'activité scientifique et technologique*, Ottawa, cat. 88-201, 1988: 41; calculs de l'auteur.

Tableau 5

Évolution de la production par heure-personne selon le type d'entreprise en indice (1961=100), Québec, 1961-1986

Année	Entreprises			Année	Entreprises		
	Biens	Services	Ensemble		Biens	Services	Ensemble
1961	100	100	100	1974	178	137	158
1962	108	101	105	1975	174	139	158
1963	114	104	110	1976	188	144	167
1964	120	108	114	1977	198	145	172
1965	126	110	119	1978	197	145	172
1966	132	114	124	1979	196	148	173
1967	134	115	125	1980	196	150	174
1968	145	121	134	1981	204	151	178
1969	152	122	138	1982	208	149	178
1970	153	128	142	1983	218	154	185
1971	163	132	148	1984	232	155	192
1972	170	135	154	1985	235	157	194
1973	180	137	159	1986	238	161	197

Source: Statistique Canada, *Mesures globales de productivité*, Ottawa, cat. 15-204; calculs de l'auteur.

Tableau 6

Évolution des heures-personnes des personnes occupées selon le type d'entreprise en nombre et en indice (1961=100), Québec, 1961-1986

Année	Biens		Services		Ensemble	
	'000	Indice	'000	Indice	'000	Indice
1961	5 781	100	4 103	100	9 884	100
1962	5 872	102	4 238	103	10 110	102
1963	5 905	102	4 357	106	10 262	104
1964	6 039	104	4 526	110	10 565	107
1965	6 207	107	4 761	116	10 968	111
1966	6 288	109	4 924	120	11 212	113
1967	6 247	108	5 092	124	11 339	115
1968	6 130	106	5 077	124	11 207	113
1969	6 137	106	5 290	129	11 427	116
1970	5 941	103	5 342	130	11 283	114
1971	5 962	103	5 466	133	11 428	116
1972	5 984	104	5 733	140	11 717	119
1973	6 232	108	6 098	149	12 331	125
1974	6 381	110	6 466	158	12 848	130
1975	6 308	109	6 643	162	12 951	131
1976	6 323	109	6 740	164	13 063	132
1977	6 227	108	6 933	169	13 160	133
1978	6 325	109	7 282	177	13 607	138
1979	6 555	113	7 547	184	14 101	143
1980	6 488	112	7 817	191	14 305	145
1981	6 510	113	8 094	197	14 604	148
1982	5 962	103	7 919	193	13 882	140
1983	5 908	102	7 929	193	13 837	140
1984	6 039	104	8 280	202	14 319	145
1985	6 278	109	8 675	211	14 953	151
1986	6 332	110	8 891	217	15 223	154

Source: Statistique Canada, *Mesures globales de productivité*, Ottawa, cat. 15-204; calculs de l'auteur.

Tableau 7

Emploi agricole en milliers de personnes, taux par 100 000 habitants et indice (1961=100), proportion de l'emploi agricole sur l'emploi total et sur la population active de 15 ans et plus, Québec, 1961-1987. Évolution de la production agricole et de la productivité en valeur de l'agriculture en indice (1961=100), Québec, 1961-1987

Année	Emploi agricole			% sur l'emploi total	% sur la pop. active	Indice de prod. agricole	Productivité en valeur
	'000	/100 000	Indice				
1961	132,0	2 510	100	9,2	7,3	100	100
1962	127,0	2 365	94	8,5	6,9	106	110
1963	128,0	2 335	93	8,3	6,7	108	111
1964	129,0	2 310	92	8,0	6,6	107	109
1965	118,0	2 076	83	7,1	5,8	107	120
1966	106,0	1 834	73	5,2	5,0	115	143
1967	114,0	1 944	77	5,5	5,2	116	135
1968	121,0	2 041	81	5,8	5,5	118	128
1969	107,0	1 788	71	5,0	4,7	121	150
1970	105,0	1 746	70	4,9	4,6	125	157
1971	98,0	1 626	65	4,5	4,2	118	160
1972	97,0	1 602	64	4,4	4,1	118	160
1973	88,0	1 448	58	3,8	3,5	118	177
1974	85,0	1 388	55	3,5	3,3	120	187
1975	69,6	1 126	45	2,9	2,6	119	225
1976	73,5	1 179	47	3,0	2,7	122	220
1977	71,3	1 135	45	2,9	2,6	127	235
1978	72,3	1 147	46	2,9	2,5	137	251
1979	68,1	1 074	43	2,6	2,4	151	292
1980	78,3	1 226	49	2,9	2,6	160	270
1981	78,7	1 222	49	2,9	2,6	162	271
1982	76,8	1 185	47	3,0	2,6	172	296
1983	79,5	1 219	49	3,0	2,6	167	277
1984	76,9	1 174	47	2,9	2,5	162	277
1985	85,1	1 293	52	3,1	2,7	167	259
1986	82,2	1 257	50	2,9	2,6	185	297
1987	76,0	1 153	46	2,6	2,3	175	304

Sources: Bureau de la statistique du Québec, *Statistiques agricoles*, Québec, 1961 à 1985; Statistique Canada, *Indices de la production agricole*, Ottawa, cat. 21-203; Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001; calculs de l'auteur.

1

Groupes d'âge

1 ♦ JEUNES

2 ♦ PERSONNES ÂGÉES

1

JEUNES

tendance

◆ ***Les générations se suivent mais ne se ressemblent pas***

Avoir vingt ans ne résume pas la réalité jeunesse et ne permet pas d'en délimiter tous les contours. Des études contemporaines sur la jeunesse peuvent tout autant prendre comme sujets des 15-16 ans que l'ensemble des moins de trente ans. Dans les années 1980, la dépendance qui caractérise le tout jeune âge est maintenue par la prolongation des études et le report de l'entrée de manière stable en emploi. Par contre, la libéralisation des mœurs et l'atténuation des rapports d'autorité entre les générations favorisent des attitudes d'autonomie de plus en plus jeunes. Certains traits comme la mobilité en emploi et l'instabilité dans le couple, autrefois caractéristiques de la jeunesse, se retrouvent jusque dans la vie adulte. Perdure le fait que le passage du statut de jeune à celui d'adulte se passe différemment selon les catégories sociales. Les variations dans les manières d'être jeune et de définir la jeunesse autorisent à parler de la jeunesse d'une époque. (D. Lemieux, 1986).

Avoir vingt ans en 1959, c'était participer aux grands espoirs des années de prospérité d'après-guerre. C'était entrer de plain-pied dans la société des loisirs, la société médiatique et celle de la consommation. C'était, pour ceux qui avaient poursuivi des études jusqu'à la fin de l'École normale ou du premier cycle universitaire, avoir une gamme de choix sur le marché de l'emploi. Même avec un taux de chômage relativement bas, certains groupes étaient plus vulnérables que d'autres. C'était le cas, en particulier, des jeunes du milieu rural. (Fortin *et alii*, 1961).

Avoir vingt ans en 1969, c'était se sentir partie prenante d'une société en changement dans ses structures et ses idéologies : mouvement étudiant et mouvement hippie, marxisme, socialisme, révolution sexuelle, féminisme, montée du nationalisme indépendantiste. (Lazure, 1970). C'était profiter de la mise en place de l'organisation de l'État providence qui ouvrait la porte toute grande aux nouveaux diplômés.

Avoir vingt ans en 1979 c'était, après avoir vécu une enfance sous le signe de rêves et de réalisations grandioses (exposition universelle de 1967, marche de l'homme sur la lune), d'une éducation sans contraintes (les enfants du docteur Spock) et d'une aspiration à la mobilité sociale (Bernier, 1986), se retrouver au cœur d'une crise de la famille (Dandurand, 1986) et d'une crise économique doublée de l'arrivée d'une cohorte nombreuse de jeunes et de femmes de tous âges sur le marché du travail. (Benoit et Chauveau, 1986 ; Dumas *et alii*, 1982 ; Fortin, 1984).

Avoir vingt ans en 1989 c'est, pour plusieurs, avoir vécu son enfance dans une famille de petite taille et avoir goûté à l'opulence d'une société de consommation. C'est avoir connu les transformations de la famille faites de ruptures et de reconstitutions d'unions, mais aussi de la recherche d'une plus grande symétrie des rôles respectifs des deux sexes. (Joyal, 1986). C'est, pour les jeunes des grands centres urbains, devoir côtoyer d'autres jeunes d'origine ethnique différente avec leur culture particulière. C'est, après avoir longtemps investi dans l'éducation, se trouver dans un monde du travail qui a certes connu moins de chômage depuis quelques années, mais dont la qualité et la fragilité des emplois obligent à parler de précarité pour les décrire.

tendance

◆ ***Le défi des jeunes d'aujourd'hui: se trouver un emploi stable***

Depuis 1983, il y a une amélioration relative de l'emploi des jeunes. Le taux de chômage a baissé (de 23,1 % en 1982 à 13,3 % en 1988) et le taux d'activité a augmenté depuis 1975 avec une légère diminution autour de 1982. Il est passé de 59,3 % à 66,7 % en 1988. Cette réalité en cache cependant une autre, soit la courte durée des emplois offerts, le petit nombre d'emplois syndiqués accessibles aux nouveaux arrivants sur le marché du travail, le taux de chômage accru chez les diplômés et la détérioration des revenus relatifs des jeunes. (Myles *et alii*, 1988).

L'analyse des résultats de « l'Enquête sur l'activité » de 1986 montre comment le marché de l'emploi s'éloigne de plus en plus de l'emploi typique dont le modèle a été élaboré au cours des années précédentes et qui est le lot des 35 ans et plus : emploi protégé, à plein temps et jusqu'à la retraite, cette dernière assurée par un régime dont les frais sont partagés avec l'employeur. Malgré un désir évident de travailler par la présence de 88,1 % du groupe d'âge des 20-24 ans à un moment ou l'autre sur le marché du travail en 1986, avec le taux d'activité le plus élevé de tous les groupes d'âge, les 20-24 ans n'ont été que 27,4 % en emploi à plein temps toute l'année, 38,7 % si l'on exclut ceux qui sont aux études. (Statistique Canada, *Enquête sur l'activité*, 1986). Le taux d'emploi à temps partiel s'est particulièrement accru. Il est passé de 11,9 % en 1975 à 29,3 % en 1988. Si cette situation paraît acceptable pour les étudiants, tel n'est pas le cas pour les travailleurs qui souhaiteraient travailler un plus grand nombre d'heures chaque semaine.

Faute d'enquête longitudinale sur l'activité avant celle de 1986, il n'est pas possible de comparer tous les paramètres de la situation de l'emploi d'une décennie à l'autre. Ainsi en est-il du nombre d'emplois occupés successivement au cours de la même année. Parmi les 20-24 ans qui n'ont travaillé qu'une partie de l'année en 1986, peu importe le régime de travail, 27,6 % ont connu deux emplois ou plus, ce qui est plus élevé que dans tous les autres groupes d'âge. Les emplois dotés d'avantages sociaux ne représentent que 31,1 % des emplois pour les 20-24 ans de 1986, ce qui est aussi inférieur à ce qui se passe dans les autres groupes d'âge. Il y a une relation positive entre la syndicalisation et le taux de rémunération. (Statistique Canada, *Enquête sur l'activité*, 1986). Quant à ce dernier aspect, le phénomène ne serait cependant pas nouveau. (Lipsig-Mummé et Roy, 1989). Les jeunes se retrouvent principalement dans les services, secteur d'activité en croissance au cours des dernières années, mais qui se développe surtout dans les petites entreprises où les syndicats sont absents. Même assujettis à une convention collective, les emplois à temps partiel ne sont pas toujours dotés des mêmes avantages que les emplois à plein temps. (Guilloteau, 1984). Bien plus, certaines conventions collectives contiennent une autre échelle de salaire pour les nouveaux arrivants dans l'entreprise. (Pes et Blanchet, 1988).

Les étudiants sont de plus en plus présents sur le marché du travail. Le taux d'activité des 15-24 ans est passé de 62,4 % en 1981 à 66,7 % en 1988 en même temps que se maintenait le taux de fréquentation scolaire. Les étudiants constituent une réserve pour l'emploi à temps partiel et l'emploi d'été. La combinaison études-emploi semble devenue chose courante, un genre de vie nouveau. (Gauthier, 1990). Celle-ci permet de répondre aux besoins de consommation d'une jeunesse qui va de plus en plus longtemps à l'école et à celui de s'adapter à un marché du travail qui, devant une offre abondante de main-d'œuvre, ne se contente plus d'exiger des diplômes mais aussi de l'expérience. (Langlois, 1986).

Si la pauvreté peut être temporairement acceptable et atténuée par le soutien de la famille d'origine pour les étudiants (Bureau de la statistique du Québec, 1986), la précarisation de l'emploi a contribué à maintenir une certaine proportion de jeunes travailleurs dans la pauvreté ou aux limites de ce qui est considéré comme un seuil de faible revenu (Gauthier, 1987; Lesemann, 1987; Provost, 1987). Le taux de pauvreté des familles dont le chef a moins de 25 ans et des personnes seules du même âge a eu tendance à augmenter de 1981 à 1986. Les

chefs de famille pauvres de cet âge sont surtout des jeunes femmes à la tête de familles monoparentales. (Conseil national du bien-être social, 1988). Une analyse de la répartition des salaires dans les catégories professionnelles montre que les jeunes travailleurs de 1986 sont relativement moins bien rémunérés que ne l'étaient les moins de trente ans de 1981. (Myles *et alii*, 1989). Autre exemple: le rapport entre les revenus moyens (salaires et traitements) des hommes de 20 à 24 ans et ceux de 35 à 44 ans est passé de 0,661 en 1967 à 0,535 en 1986. (Langlois, 1990). Cet écart n'est peut-être pas attribuable uniquement à la dégradation de la situation, mais à la meilleure position des 35-44 ans plus scolarisés aujourd'hui que ne l'étaient ceux du même âge il y a 20 ans.

tendance

◆ *Moratoire dans l'engagement à long terme et besoin de vivre intensément le moment présent*

Le moment du départ de la famille d'origine est retardé. Les 20-24 ans étaient 43% à vivre avec leur famille en 1983 (Statistique Canada, *Enquête annuelle sur la population active*, 1983); ils étaient 47,4% en 1986 (Statistique Canada, *Enquête sur l'activité*, 1986). Le mariage est aussi reporté dans le temps (de 25,8 ans pour les hommes et 23,4 pour les femmes en 1962 à 27,0 et 25,0 en 1986), de même que la venue du premier enfant (24,8 ans en 1971 et 25,8 en 1986). Faut-il voir dans ces délais une crainte de l'engagement à long terme ou l'effet combiné de la prolongation de la scolarisation, de la précarisation de l'emploi, de l'engagement professionnel des jeunes femmes plus nombreuses que leurs aînées à vouloir faire carrière et de la possibilité de retarder volontairement la venue des enfants? L'union libre gagne par contre du terrain.

Faute de pouvoir miser sur l'avenir, les jeunes n'hésitent pas à profiter du moment présent. Bien des observateurs s'étonnent de ce décalage entre l'insécurité financière des jeunes et leur besoin de consommer. Les jeunes de 1988 sont en effet beaucoup plus nombreux à affirmer devoir se priver pour arriver que ceux de 1977. Les 18-24 ans étaient 33,8% à l'affirmer en 1977, ils sont 46,5% en 1988. (Office de la protection du consommateur, 1977 et 1988). Par contre, un sondage indique que pour les 15-24 ans de 1989, le plaisir de consommer est si important que « l'achat comme tel passe avant l'utilité du produit » (*Le Devoir*, 1989). Plus nombreux en 1988 (45,6%) qu'en 1977 (37,1%) à posséder une carte de crédit, ils vont davantage au cinéma, aux spectacles, dans les restaurants et les clubs. (Office de la protection du consommateur, 1977 et 1988). C'est seulement dans le domaine des voyages au Canada et aux États-Unis qu'ils semblent avoir diminué leur consommation. (Baillargeon, 1989). Ils sont moins nombreux à penser que leur situation financière est très bonne et moins optimistes quant aux chances de l'améliorer. (Office de la protection du consommateur, 1977 et 1988). Un hédonisme de défense déjà observé dans les classes populaires (Hoggart, 1970) permettrait peut-être d'accepter une situation sur laquelle ils ont peu d'emprise. La diversité des caractéristiques socio-économiques des jeunes (certains s'en tirent bien) et la possibilité de travailler pour les étudiants qui peuvent encore vivre avec leurs parents pourraient aussi expliquer que le niveau de consommation général demeure élevé malgré les difficultés d'insertion en emploi de plusieurs.

La recherche du plaisir viendrait aussi compenser l'insatisfaction que les jeunes trouvent dans des emplois peu rémunérateurs et souvent peu valorisants. C'est dans la communication, en particulier, qu'ils trouveront leur bonheur. Des jeunes chômeurs affirment en entrevue vouloir travailler pour « être avec d'autres » (Gauthier, 1988). Cette sociabilité se manifeste par l'importance accordée aux groupes de pairs et à l'amitié. Cela vaut pour tous les jeunes et non seulement pour les travailleurs déçus. (Cournoyer, 1985; Bibby et Posterski, 1986). L'existence des « styles » n'est qu'une manifestation apparente, en particulier chez les plus jeunes, de ce besoin de se retrouver dans un groupe fortement identifié. (Fournier et Blais, 1984). Les formes de la communication sont variées (écoute de la musique en groupe, conversations téléphoniques nombreuses et

interminables, etc.) tout comme ses lieux d'expression (de la chambre à coucher et des sous-sol des maisons de banlieue aux discothèques et aux bars). La famille dont ils ont connu les soubresauts demeure pour eux une valeur sûre. (Joyal, 1986). Ils ont eux-mêmes le désir d'avoir des enfants... mais lorsque la situation affective tout autant que financière et professionnelle le permettra. (Laplante, 1985; Lord, 1989; CROP-*La Presse*, 1989).

tendance

◆ ***Hausse des problèmes de comportement et de la marginalité***

Faut-il associer à un horizon économique bouché, à la remise en question de la famille traditionnelle, à l'isolement ou au seuil de tolérance bas d'une génération qui a grandi dans une société d'abondance, la montée spectaculaire du suicide chez les 15-24 ans (de 10,3 à 17,2 pour 100 000 habitants de 1970 à 1980), en particulier chez les jeunes hommes? Si les analyses se contredisent quant aux facteurs de risque, toutes confirment l'ampleur, non seulement du suicide réussi, mais aussi du désir de suicide chez les jeunes. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988).

D'autres problèmes du comportement ont vu leur taux augmenter au cours de la dernière décennie. (Plante, 1984). C'est le cas des maladies mentales devenues, chez les 15-24 ans, la première cause d'hospitalisation. À ces troubles s'ajouteraient les toxicomanies. La consommation d'alcool connaîtrait une hausse chez les 20-24 ans et les consommateurs de drogue seraient de plus en plus jeunes. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988; Association des intervenants en toxicomanie du Québec, 1985).

Les années 1980 ont vu se profiler des formes de marginalité particulières et de plus en plus nombreuses. Des problèmes socio-affectifs doublés de difficultés économiques et de privation de soutien liée aux politiques de désinstitutionnalisation (en particulier de la maladie mentale) ou à l'isolement, laissent dans leur sillage quantité de jeunes errants (Lamontagne *et alii*, 1987; Michelena, 1983; Roy, 1988), de fugueurs et de délinquants. (Brunet, 1989).

tendance

◆ ***« Se sauver soi-même » ne va pas de pair avec les idéologies et les organisations structurantes qui ont marqué d'autres générations***

On reproche souvent à la génération jeune actuelle son manque de mobilisation à l'exemple, en particulier, des jeunes des années 1960 et 1970. N'étant pas à même de profiter des acquis des syndicats parce qu'ils sont peu nombreux à avoir un emploi protégé par une association ou une convention collective, et n'ayant pas connu les débats qui ont entouré la création de l'État providence en matière de santé et de sécurité sociale, les jeunes des années 1980 ne voient sans doute pas bien ce que peuvent leur procurer ces institutions. De plus, pourquoi tenter de les infléchir lorsque la lecture qu'ils font de leur situation face à l'emploi, par exemple, les renvoie plus à la conjoncture générale qu'à un quelconque bouc émissaire comme ce pouvait être le cas au cours des décennies précédentes? (Gauthier, 1988). Certaines politiques de l'État promeuvent elles-mêmes l'idée d'entrepreneuriat. (Secrétariat à la jeunesse, 1987). A-t-on réussi à les convaincre que la solution à leurs problèmes d'emploi ne tient qu'à leur volonté de travailler ou à leur propre initiative? « Me partir quelque chose », voilà une expression souvent revenue dans la bouche de jeunes chômeurs. (Gauthier, 1988).

Leur implication dans la vie sociale prend d'autres formes que celle des manifestations de masse et des grandes organisations, même si les associations étudiantes semblent retrouver de la vigueur, en particulier chaque fois qu'il est question de la hausse des frais de scolarité. Les jeunes sont présents dans une multitude de petits regroupements comportant plus ou moins de structure formelle allant des sports organisés aux activités culturelles comme les équipes d'improvisation ou les regroupements d'astronomes amateurs, en

passant par le bénévolat dans des groupes d'entraide pour ceux qui ont de la difficulté dans leurs études, par exemple. Ils trouvent là réponse à leur désir d'épanouissement, à leur besoin de se retrouver avec d'autres et, pour certains, à leur sens de la solidarité avec plus démunis qu'eux. (Tremblay, 1986; Gauthier, 1986). Ils sont particulièrement sensibles à deux questions : la paix dans le monde et l'environnement. (*L'Actualité*, juin 1989). Ces valeurs n'ont pas de frontières. Lacroix dit dans le même sens à propos des jeunes Québécois et de la religion : « Les prêtres disent que Dieu se manifeste régulièrement par sa Parole, dans les événements d'Église, dans les signes sacramentels et dans des lieux choisis, par exemple à l'église, et dans un temps privilégié, le dimanche. Eux, les jeunes, cherchent Dieu à travers le merveilleux, la convivialité et l'expérience cosmique. » (1989 :137).

Leur faible présence sur la scène politique jusqu'à de tout récents événements (question de la langue d'affichage et de la protection de l'environnement) était prévisible. Lemieux (1986) avait envisagé ce creux de la vague dans son étude des générations politiques pas tant à cause de la situation économique que de la conjoncture politique. Le gouvernement d'avant 1985 avait porté au pouvoir une génération de jeunes militants. L'ardeur de ceux-ci a laissé dans l'ombre la génération qui a suivi. À l'inverse, lorsque le gouvernement en place en est davantage un de gestion que de changement, ce qui caractérise le gouvernement actuel, le militantisme risque bien de se retrouver dans la rue. Les manifestations des jeunes des écoles secondaires en faveur du maintien de la loi 101 (Charte de la langue française) pourraient bien signifier que les jeunes, malgré leur apathie de surface, ont à cœur un certain nombre d'enjeux collectifs. Les jeunes de cet âge, à la différence de ceux qui ont dépassé la vingtaine (Deniger *et alii*, 1986), envisagent d'ailleurs l'avenir avec plus d'optimisme parce qu'ils sont de plus en plus nombreux à penser qu'ils peuvent l'infléchir. (*L'Actualité*, juin 1989).

tendance

◆ ***Jeunes hommes et jeunes femmes ne vivent pas tous de la même manière les changements dans les rôles et la vie de couple***

La liberté sexuelle acquise progressivement par les générations précédentes et consécutive à un meilleur contrôle de la sexualité et au mouvement des femmes ne serait pas, pour les moins de trente ans d'aujourd'hui, « ni un problème ni un but » (*L'Actualité*, 1989) même si elle rencontre un obstacle de taille depuis le milieu de la décennie : le sida. Cet événement aura-t-il des répercussions sur l'activité sexuelle des jeunes et sur leur manière d'envisager la vie de couple ?

Un rapport plus égalitaire entre les sexes trouve son accomplissement à l'intérieur du couple (F. et P. Laplante, 1985) où le partage des tâches apparaît plus évident. (Mercier, 1989). Les jeunes femmes n'hésitent plus à envisager une carrière professionnelle dans des domaines qui étaient autrefois la chasse-gardée des hommes. Elles sont maintenant majoritaires à l'université même si elles demeurent encore moins nombreuses à obtenir un diplôme de maîtrise ou de doctorat.

Ces changements n'ont toutefois pas les mêmes répercussions pour tous les jeunes ou indifféremment selon les sexes. Plusieurs jeunes hommes n'ont pas grandi avec l'idée que l'insertion professionnelle serait aussi difficile. Le modèle de l'homme pourvoyeur, de celui qui s'accomplit à travers sa profession ou son métier est encore bien présent dans l'esprit de certains qui se perçoivent de plus en plus comme les perdants d'une décennie faite de crises et de changements tant sociaux qu'économiques. Face à la montée des femmes dans des secteurs autrefois réservés aux hommes, à leur autonomie à l'intérieur du couple et au questionnement du rôle du père, la question de l'identité se pose chez plusieurs jeunes hommes. (Corneau, 1989). Des symptômes de mésadaptation se manifestent dans la violence exercée au sein de certains groupes de pairs (Skin Head, agressions dans le métro de Montréal), envers les femmes (augmentation au cours des dernières années de la violence conjugale) et contre soi-même (taux

particulièrement élevé de suicides chez les jeunes hommes). « L'homme qui ne comprend pas, l'homme qui devrait afficher sa fragilité devant les autres préfère souvent tuer ce qu'il ne comprend pas. » (Chabot, 1985). Les années 1980 ont vu surgir des groupes d'hommes qui veulent réfléchir sur le sexisme et la condition masculine. Diverses tendances s'y retrouvent : masculinistes, pro-féministes et anti-sexistes. (Cyr, 1984).

Les jeunes femmes vivent autrement ces changements dans les rôles et les structures de la famille. Si la plupart en profitent par une plus grande maîtrise de leur destinée, d'autres en sont victimes. La situation des jeunes mères sans alliance est doublement accablante. Non préparées à entrer sur le marché du travail, elles ne peuvent pas toujours profiter d'un système de garde adéquat. Plus encore, elles souffrent de l'incompréhension d'un environnement qui ne tolère pas facilement que des femmes puissent encore se valoriser par la maternité comme c'est le cas dans certains milieux défavorisés. Ces jeunes femmes sont actuellement classées parmi les plus pauvres de la société québécoise. (Conseil national du bien-être social, 1988). Elles doivent se contenter de l'aide sociale pour assurer leur subsistance et celle de leurs enfants. De tous les bénéficiaires, elles ont la plus longue durée de présence. (Drolet et Lanctôt, 1984).

Madeleine Gauthier

VOIR ÉGALEMENT

Activités physiques et pratiques sportives **527**, Chômage **159**, Croyances religieuses **423**, Délinquance **591**, Désordres émotifs et comportements auto-destructeurs **599**, Emploi du temps **485**, Fécondité **125**, Formation générale **545**, Formation permanente **571**, Formation professionnelle **561**, Formes d'emploi **173**, Inégalités économiques **243**, Inégalités sociales **257**, Mobilité sociale **237**, Modèles matrimoniaux **133**, Mouvements sociaux **383**, Pauvreté **607**, Perceptions de l'avenir **627**, Psychotropes **507**, Satisfaction **617**, Soins corporels et de santé **475**, Temps libre **515**, Vacances et voyages **521**, Valeurs **633**

RÉFÉRENCES

Association des Intervenants en Toxicomanie du Québec
Qualité de vie et drogues, Place aux jeunes, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1986.

Baillargeon, Jean-Paul
«Les voyages internationaux des Québécois, 1979-1987», *Téoros*, novembre 1989.

Baker, Maureen
Quand je pense à demain...Une étude sur les aspirations des adolescentes, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1985.

Benoit, François et Philippe Chauveau
Acceptation globale, Une histoire de générations: «Ta Volvo contre mon B.S.», Montréal, Boréal, 1986.

Bernier, Léon
«Tant qu'ils choisiront de vieillir...Point de vue sur les aspirations des jeunes», dans F. Dumont, (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 29-44.

Bibby, Reginald et Donald C. Posterski
La nouvelle génération, Les opinions des jeunes du Canada sur leurs valeurs, Montréal, Fides, 1986. (traduction)

Brunet Louise
La réinsertion sociale des jeunes aux lendemains du centre d'accueil, Québec, Les publications du Québec, 1989.

Bureau de la statistique du Québec
Enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau post-secondaire, Québec, Gouvernement du Québec, 1986.

Chabot, Marc
«La mort du masculin, Extraits de journal (1984-1985)», *Critère*, 40, 1985: 83-97.

Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux
Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux, Québec, Les publications du Québec, 1988.

Conseil national du bien-être social
Profil de la pauvreté 1988, Ottawa, 1988.

Corneau, Guy
Père manquant, fils manqué, Montréal, Éditions de l'Homme, 1989.

Cournoyer, Monique
Avoir 15 ou 16 ans en 1985, L'univers culturel des jeunes, Québec, Gouvernement du Québec, 1985.

Cyr, Pauline
«Homme et féministe?», *La Gazette des Femmes*, Québec, Conseil du Statut de la femme, 6, 2, 1984: 21-22.

Dandurand, Renée
«Jeunes et milieu familial», dans F. Dumont (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 103-124.

Demers, Linda
«Les jeunes et la famille au Québec, aspects démographiques», *Santé mentale au Québec*, 1984, IX, 2, 49-56.

Deniger, Marc-André, Jocelyne Gamache et Jean-François René
Jeunesses: des illusions tranquilles, Montréal, VLB éditeur, 1986.

Drolet, Pierre et Pierre Lanctôt
Les mouvements de clientèle à l'aide sociale, Québec, Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, 1984.

Dumas, Suzanne, Gérard Rochais et Henri Tremblay
Une génération silencieusement lucide?, Québec, Gouvernement du Québec, 1982.

Fortin, Gérald, Marc-Adélard Tremblay et Marc Laplante
«Conséquences du chômage pour le salarié du Québec», *Relations industrielles*, 16, 3, 1961: 289-314.

Fortin, Pierre
«Le chômage des jeunes au Québec, Aggravation et concentration, 1966-1982», *Relations industrielles*, 39, 3, 1984: 419-447.

Fournier, Fernand et Michel Blais
Styles et valeurs des jeunes, Montréal, Bureau de consultation jeunesse inc., 1984.

Gauthier, Madeleine
Les jeunes chômeurs, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

«Les associations de jeunes», dans F. Dumont (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 337-369.

«Les jeunes sans emploi sont-ils pauvres?», dans M. Gauthier (éd.), *Les nouveaux visages de la pauvreté, Questions de culture*, 12, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987: 45-65.

L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.

Guilloteau, Jean-François
«Conditions de travail contenues dans les conventions collectives en 1983», *Le marché du travail*, 5, 3, 1984: 79.

Joyal, Renée
Famille et rôles sexuels, Paroles d'adolescents, Montréal, Convergences, 1986.

Lacroix, Benoit
«Les jeunes Québécois et leur religion», *Prospectives*, 25, 3, 1989: 133-144.

L'Actualité
«Les valeurs des jeunes», *L'Actualité*, juin 1989: 28-48.

Lamontagne, Yves, Yvette Garceau-Durand, Suzanne Blais, Robert Élie avec la collaboration de Isabelle Lasvergnas
La jeunesse québécoise et le phénomène des sans-abri, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1987.

Langlois, Simon
«La place des jeunes dans la société globale: retournements et diversité», *L'Action nationale*, 4, avril 1990.

«Les rigidités sociales et l'insertion des jeunes dans la société québécoise», dans F. Dumont (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 301-323.

Laplante, Françoise et Pierre
Jeunes couples d'aujourd'hui, Montréal, Éditions du Méridien, 1985.

Lazure, Jacques
La jeunesse du Québec en révolution, Essai d'interprétation, Québec, les Presses de l'Université du Québec, 1970.

Le Devoir
«Consommer pour se gratifier, Le trait dominant des 15-24 ans, selon CROP», *Le Devoir*, 8 février 1989.

Lemieux, Denise
«Visions des jeunes, miroirs des adultes, Quelques points de vue des adultes sur la jeunesse», F. Dumont (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 61-76.

Lemieux, Vincent
«L'État et les jeunes», dans F. Dumont (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 325-335.

Lesemann, Frédéric
Les nouvelles pauvretés, l'environnement économique et les services sociaux, Québec, Commission d'enquête sur les Services de Santé et les Services Sociaux, 1987.

Lipsig-Mummé, Carla et Rita Roy
«La population syndiquée au Québec», *Labour/Le travail*, 23, 1989: 119-157.

Lord, René
«L'avenir selon les jeunes, Vivre heureux et avoir beaucoup d'enfants», *Cégepropos*, 18,5, 1989:12-14.

Mercier, Lucie
«Le quotidien et le partage des tâches», Communication présentée au colloque *La famille contemporaine*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 25 et 26 mai 1989.

Meunier, Pierre
Vivre seul ou en groupe, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1984.

Michelena, Justo
Des jeunes sans avenir: propos et confidences, Centre des services sociaux du Montréal métropolitain, 1983.

Myles, J., G. Picot et T. Wannell
Les salaires et les emplois au cours des années 1980: Évolution des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne, Division des études sociales et économiques, Statistique Canada, juillet 1988.

Pes, Johanne et Anne-Marie Blanchet
«La rémunération à double ou à multiples paliers dans les conventions collectives en vigueur au Québec», *Le marché du travail*, mars 1988: 79-89.

Plante, Marie-Carmen
«La santé mentale des jeunes et le chômage», *Santé mentale au Québec*, 1984, IX, 2, 17-25.

Pratte, André
«Réussir: la grande préoccupation», *La Presse*, 12 mars 1989. (Sondage CROP-*La Presse*).

Provost, Monique
Les nouveaux phénomènes sociaux: la catégorie sociale «jeunesse», Québec, Commission d'Enquête sur les Services de Santé et les Services Sociaux, 1987.

Roy, Shirley
Seuls dans la rue, Portraits d'hommes clochards, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1988.

Tremblay, Henri
«Itinéraires et appartenances», F. Dumont, (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 143-175.

2

PERSONNES ÂGÉES

tendance

◆ *En quarante ans, la proportion de la population âgée de 65 ans ou plus a presque doublé et l'espérance de vie a augmenté d'un tiers*

En 1941, 5,3% de la population du Québec avait plus de 64 ans: quarante ans plus tard, la proportion était de 8,8% et on s'achemine vers 13% à l'aube de l'an 2000. (Gauthier et Duchesne, 1986: 55). On vit donc beaucoup plus longtemps en 1981 qu'en 1941, année où l'espérance de vie était de 61,8 ans (les deux sexes réunis); 40 ans plus tard, elle était de 74,9 ans, ce qui représente un gain de treize ans. Durant cette période, l'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes est passé de 1,41 à 7,7 ans. Au cours des dix dernières années, l'espérance de vie à la naissance a continué d'augmenter, de 1,9 an pour les femmes et de 2,4 années pour les hommes; l'écart entre hommes et femmes a cessé de s'agrandir et il aurait plutôt tendance à se rétrécir.

tendance

◆ *L'espérance de vie à 65 ans a augmenté de 14% pour les hommes et de 44% pour les femmes entre 1931 et 1984*

Dans le cas des personnes âgées, la notion d'espérance de vie à 65 ans est plus pertinente que l'espérance de vie tout court. « Pour les hommes, les gains à ce chapitre sont plutôt modestes entre 1931 et 1984 (augmentation de l'espérance de vie à 65 ans de 12,6 à 14,3 années, soit 14%) alors qu'ils sont considérables pour les femmes (de 13,2 à 19 années, soit 44% de plus). L'écart entre l'espérance de vie [à 65 ans] des hommes et des femmes qui n'était que d'une demi-année, atteint près de cinq années maintenant. » (Gauthier et Duchesne, 1986: 246).

tendance

◆ *L'espérance de vie en bonne santé a augmenté moins vite que l'espérance de vie à la naissance*

« L'indicateur d'espérance de vie en bonne santé, récemment élaboré au Québec, combine les données de mortalité prématurée et de restriction d'activité prévalant dans l'ensemble de la population, de façon à évaluer l'espérance de vie sans incapacité permanente de différents groupes donnés. On a ainsi calculé qu'aujourd'hui au Québec, les hommes risquent de connaître des restrictions d'activités transitoires ou permanentes pendant en moyenne 11 ans de leur vie, et les femmes, pendant 18 ans! En fait, de 1951 à 1978, les gains en espérance de vie en bonne santé n'auraient été respectivement que de 1,3 an pour les hommes et 1,4 pour les femmes. » (Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux, 1988: 46).

L'espérance de vie en bonne santé a cependant augmenté, depuis dix ans, parallèlement à l'espérance de vie à la naissance, de 2 ans chez les hommes et de 1,5 an chez les femmes entre 1978 et 1987 d'après l'Enquête Santé-Québec. Le pourcentage des personnes ayant plus de 65 ans qui souffrent d'une restriction d'activité est un autre indicateur de la qualité de la vie. En 1980, 30% des hommes et 38% des femmes âgés connaissaient une restriction d'activité principale dont les deux causes les plus importantes sont des maladies de l'appareil circulatoire et du système ostéo-articulaire. (Dillard, 1983: 30).

tendance

♦ *On se retire du monde de travail de plus en plus tôt*

Les personnes âgées sont de moins en moins actives sur le marché du travail. Depuis trente-cinq ans, le taux d'activité des hommes âgés de 65 ans ou plus est passé de 36,4 % à 11,7 %, d'après les données des recensements. Pour les personnes âgées de 60 à 64 ans, la diminution du taux d'activité est aussi considérable, passant de 81 % en 1951 à 53 % en 1986. À 60 ans, près de la moitié des hommes ne sont plus sur le marché du travail. La tendance est inversée dans le cas des femmes âgées de 60 à 64 ans, qui ont vu leur taux de participation presque doubler passant de 12,1 % en 1951 à 22,8 % en 1981 pour ensuite diminuer à 19,9 % en 1986. Par contre, très peu de femmes âgées de plus de 65 ans ont été actives : cette proportion est passée de 5,9 % en 1951 à 4 % en 1986.

Actuellement on encourage à la fois la retraite anticipée et le travail après 65 ans. « Ces deux tendances se manifestent de façon claire dans deux lois adoptées récemment au Québec. La loi 15, adoptée en 1980, interdit à une compagnie de fixer un âge obligatoire de retraite. Par ailleurs, la loi 21, adoptée à l'été 1983, permet à une personne de prendre une retraite anticipée dès 60 ans et de recevoir une rente de la Régie des rentes du Québec, avec toutefois une réduction actuarielle de 6 % par année. » (Rose-Lizée, 1984 : 56).

tendance

♦ *La situation économique des personnes âgées s'est améliorée depuis vingt ans*

Le groupe des personnes âgées de 65 ans ou plus a connu une nette amélioration de sa situation économique durant les années 1970 et 1980. En 1969, 41,4 % des familles âgées étaient sous le seuil de faible revenu de Statistique Canada (base 1969) et cette proportion est tombée à 5,5 % en 1986 ; les proportions sont de 69,1 % en 1969 et de 15,7 % en 1986 pour les personnes seules. Les proportions sont plus élevées si l'on adopte les seuils de 1978 et de 1986 ; la référence au seuil de 1969 sert ici à établir la tendance à plus long terme. La mise en place de plusieurs programmes sociaux et l'accès élargi aux programmes de retraite publics et privés ont contribué à cette amélioration. Ajoutons à cela que les personnes âgées possèdent un patrimoine élevé et qu'elles ont moins de dettes, ce qui vient augmenter leurs ressources. Une étude récente a montré que 40 % des personnes âgées au Canada avaient retiré des revenus de placement en 1971 contre 60 % en 1985, revenus qui représentaient environ 4 000 $ au cours de cette dernière année. (Oja et Love, 1988). Les personnes de ce groupe d'âge ont aussi accès à des bénéfices en nature de toutes sortes : tarifs réduits dans les transports en commun, les hôtels, les cinémas, logements subventionnés ou médicaments gratuits, qui haussent en fait leur niveau de vie en termes réels.

Les personnes âgées et retraitées ne forment plus un groupe relativement homogène. La tendance est nettement vers une diversité plus marquée des niveaux de vie. D'un côté se retrouvent des personnes qui peuvent maintenir un bon niveau de vie même après la retraite, celles-ci vivant le plus souvent en couple ; d'un autre côté se retrouvent des personnes âgées plus démunies, surtout des femmes très âgées et vivant seules, ou encore des personnes âgées vivant dans les grandes villes, principalement à Montréal, où le coût de la vie est plus élevé.

tendance

♦ *Les personnes âgées consomment davantage, notamment des loisirs organisés et des voyages*

Les personnes âgées consomment davantage de biens et de services, notamment des loisirs organisés, que les générations précédentes au même âge. Elles ont aussi modifié leurs représentations sociales, mettant plus l'accent sur la jouissance immédiate de la vie par le biais de biens

et de services et les valeurs de frugalité et de prévoyance, si elles restent importantes, ne sont plus aussi déterminantes. (Lachance, 1989). Les économies ne servent pas seulement à assurer la survie mais aussi à profiter de la vie. Disposant à la fois de temps et de ressources financières, les personnes âgées voyagent beaucoup. C'est même dans ce groupe d'âge que l'on a observé la plus forte croissance du nombre de voyages hors Québec ces dernières années. (Baillargeon, 1989).

tendance

◆ ***De plus en plus de personnes âgées sont regroupées en association, ce qui leur donne aussi un pouvoir politique plus grand***

Les clubs d'âge d'or ont fait leur apparition à la fin des années 1950 et leur nombre a fortement augmenté à partir du milieu des années 1970, au moment où les pouvoirs publics ont commencé à leur distribuer des subventions. D'après la Fédération des clubs d'âge d'or, il existe présentement environ 1 200 associations regroupant quelque 200 000 personnes âgées de 55 ans ou plus. Ces associations sont d'importants lieux de sociabilité pour ces personnes et elles les ont amenées à participer davantage à des activités de loisirs organisés.

L'un des sous-produits du développement des clubs d'âge d'or a été de favoriser le regroupement des personnes âgées en groupes de pression disposant d'un poids politique considérable. On les a vus concrètement à l'œuvre lorsque le premier gouvernement conservateur a voulu désindexer les pensions de vieillesse au milieu des années 1980, alors qu'elles ont réussi à contrer ce projet.

Simon Langlois
Gary Caldwell

VOIR ÉGALEMENT
Désordres émotifs et comportements autodestructeurs **599**, Emploi du temps **485**, Inégalités économiques **243**, Modèles matrimoniaux **133**, Patrimoine **447**, Pauvreté **607**, Perceptions de l'avenir **627**, Psychotropes **507**, Satisfaction **617**, Sociabilité **111**, Soins corporels et de santé **475**, Temps libre **515**, Vacances et voyages **521**, Valeurs **633**

RÉFÉRENCES

Baillargeon, Jean-Paul
«Les Québécois restent de grands voyageurs: une étude de la période 1979-1987», *Téoros*, 8, 3, 1989: 36-39.

Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux
Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux, Québec, Les Publications du Québec, 1988.

Dossier «Personnes âgées», Programme de consultation d'experts, Québec, Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux, 1987.

Conseil économique du Canada
Perspectives 2030, l'avenir des régimes de retraite, Ottawa, 1979.

Denton, F. T. *et alii*
La population de la main-d'œuvre, projections 1976-2051, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1980.

Dillard, S.
Durée ou qualité de vie?, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille du Québec, 1983.

Gauthier, Hervé et Louis Duchesne
Les personnes âgées au Québec, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec, 1986.

Lachance, Gabrielle
Nouvelles images de la vieillesse: une étude de la presse âgée au Québec, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989.

Lux, André
«Un Québec qui vieillit. Perspectives pour le XXI[e] siècle», *Recherches sociographiques*, XXIV, 3, 1983: 325-377.

Marcil-Gratton, Nicole et Jacques Légaré
«Vieillesse d'aujourd'hui et de demain. Un même âge, une autre réalité?», *Futuribles*, 110, mai 1987: 3-21.

Oja, Gail, avec la collaboration de Roger Love
Pensions et revenus des personnes âgées au Canada, 1971-1985, Ottawa, Statistique Canada, cat. 13-588, 2, 1988.

Préclaire, Madeleine
La culture et l'âge, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, *Questions de culture 6*, 1984.

Rose-Lisée, Ruth
«Les régimes de retraite et les rapports socio-économiques entre les personnes actives et les retraité(e)s», *Sociologie et sociétés*, XVI, 2, octobre 1984: 49-61.

Wilkins R. et O. B. Adams
Healthfulness of Life, Montréal, Institut de recherches politiques, 1983, 153 p.

TABLEAU

Tableau 1

Taux d'activité[a] selon l'âge et le sexe, Québec 1951-1986

Sexe et âge	1951	1961	1971	1976	1981	1986
			Hommes			
Moins de 65 ans	89,8	82,0	76,1	79,8	82,0	82,2
55-59 ans	89,4	—	78,3	81,0	80,5	76,1
60-64 ans	81,0	80,0	67,4	66,9	65,8	53,0
65 ans et plus	36,4	27,4	21,5	17,1	14,7	11,7
65-69 ans	58,3	44,8	33,6	25,8	21,3	—
70 ans et plus	21,0	16,3	13,0	10,9	9,8	—
			Femmes			
Moins de 65 ans	26,9	30,3	38,1	45,4	53,2	61,2
55-59 ans	15,5	—	29,6	31,3	34,2	39,3
60-64 ans	12,1	20,3	22,6	22,0	22,8	19,9
65 ans et plus	5,9	7,2	9,0	7,7	5,8	4,0
65-69 ans	8,8	11,0	11,8	9,7	7,7	—
70 ans et plus	4,0	5,0	7,3	6,6	4,6	—

a. Le taux d'activité représente le pourcentage de la population active par rapport à la population de 15 ans et plus. La population active exclut les pensionnaires d'institution. La population totale exclut aussi les pensionnaires d'institution en 1981, mais non aux recensements antérieurs. Les renseignements ont été obtenus à partir d'un échantillon en 1971 et en 1976 (un ménage sur trois) et en 1981 (un ménage sur cinq).

Sources: Québec 1986, 133; Statistique Canada, Recensement de 1986, Ottawa, cat. 93-111, Tableau 3-1.

2

Microsocial

1 ◆ Identification au microsocial

2 ◆ Parentèle

3 ◆ Localité

4 ◆ Autonomie locale

5 ◆ Vie associative

6 ◆ Sociabilité

1

IDENTIFICATION AU MICROSOCIAL

tendance

◆ ***Éclatement de l'unité paroissiale comme repère principal à la suite des exigences de la modernisation***

Au cours du XIX[e] siècle la paroisse territoriale est devenue, aux dépens du rang en campagne et du quartier en ville, le pôle de référence privilégié du micro-social. (Deffontaines, 1953; Falardeau, 1971). Autour de ce pôle se sont organisées la plupart des activités collectives existantes et nouvelles: culte religieux, éducation, gouvernement municipal, mobilisation politique et électorale, assurance-feu (les Mutuelles), épargne et crédit (Caisses populaires) et loisirs. À une époque où la mobilité quotidienne était restreinte, même les activités commerciales s'articulaient au niveau des paroisses (magasins, services divers, transformations des produits locaux). Lors de l'urbanisation de la population au tournant du siècle, la paroisse a été reproduite comme organisation micro-sociale en ville (Hughes, 1943), au point où on confondait, dans la mémoire collective, l'histoire de la paroisse et celle de la municipalité. Il existe encore une confusion dans de petites municipalités où le blason municipal porte souvent comme date de fondation celle de l'érection canonique de la paroisse, plutôt que celle de l'incorporation de la municipalité.

Comme la paroisse avait absorbé les structures de la société civile (ce qui ne relève pas des secteurs privé ou étatique), l'effondrement de l'hégémonie sociale de l'Église au cours de l'après-guerre a amené une indifférence envers celle-ci et tout ce qui s'y rattachait. Un autre facteur centrifuge puissant a été la mobilité géographique accrue des individus dans la foulée de l'usage répandu de l'automobile. À cela s'ajoutent les exigences organisationnelles de la nouvelle infrastructure étatique du Québec moderne; écoles secondaires régionalisées, dispensation des services sociaux et de santé et aménagement du territoire qui ne s'alignent plus sur la paroisse, de même que la rationalisation des réseaux de distribution commerciale (magasins spécialisés et à grande surface). Ajoutons que les moyens modernes de communication, notamment le téléphone et la télévision, ont aussi contribué à l'affaiblissement de la paroisse comme pôle d'identification.

tendance

◆ ***Émergence d'un référent territorial extra-paroissial: le Québec***

Le délaissement de l'identification à la paroisse s'est réalisé de pair avec le ralliement à un nouveau référent territorial: le Québec. Pour les générations scolarisées après 1960 dans des écoles régionales et non plus paroissiales, c'est le territoire physique du Québec qui est devenu leur référent principal. Ce dernier ne pouvait cependant pas remplacer entièrement l'identification au milieu local qu'il a, toutefois, probablement affaibli. (Tableau 1).

tendance

◆ ***L'identité paroissiale vivote dans un vide occasionné par la faiblesse de l'organisation du secteur civique***

L'espace identitaire ayant été récupéré par l'Église, il restait néanmoins un vide qui reflète la faiblesse du secteur civique (Trudeau, 1958) dont les appuis culturels se trouvent dans la société civile. Le Québec francophone vit une réémergence et une revalorisation du secteur civique qui cherche des attaches micro-sociales. Le succès des comités d'école, la participation accrue à la vie municipale et la flambée des

clubs de services (Lions, Optimistes, etc.) au niveau local en sont une indication palpable. (Godbout, 1987).

tendance

♦ ***Le Québec non francophone connaît encore une forte identification avec le lieu de résidence***

Le Québec anglais n'a pas suivi la même trajectoire — d'abord invasion du secteur civique par l'Église, puis accaparement par l'État — que la société québécoise francophone. L'identité micro-sociale y est restée rivée à la localité physique, à la municipalité en campagne et au « neighbourhood » en ville, et elle reste forte encore aujourd'hui. Quant aux groupes ethniques concentrés dans la région de Montréal, le haut degré de ségrégation résidentielle qui persiste même chez les populations établies depuis longtemps au Québec (Polèse, 1978) fait en sorte que la vie de quartier reste forte (Marsan, 1983). Ce sont des milieux où il fallait créer un secteur civique faute d'un réseau institutionnel privé et étatique préexistant.

Gary Caldwell

VOIR ÉGALEMENT
Institutions religieuses **347**, Mobilité de la vie quotidienne **491**

RÉFÉRENCES

Deffontaines, Pierre
«Le rang, type de peuplement rural du Canada français», Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, 32 p.

Falardeau, Jean-Charles
«La paroisse canadienne au XVII[e] siècle», dans Marcel Rioux et Yves Martin (éds), *La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971: 33-34.

«The seventeenth-century parish in French Canada», dans Marcel Rioux et Yves Martin (éds), *French Canadian Society*, Toronto, McClelland and Stewart, 1964: 19-32.

Fournier, Fernand et Michel Blais
Styles et valeurs des jeunes, Montréal, Bureau de consultation jeunesse inc., 1984.

Godbout, Jacques
La démocratie des usagers, Montréal, Boréal, 1987.

Hughes, Everett C.
Rencontre de deux mondes; la crise de l'industrialisation au Canada français, Trois-Rivières, Boréal Express, 1972, 1[ère] éd., 1943, trad. Jean-Charles Falardeau.

Marsan, Jean-Claude
Montréal, une esquisse du futur, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

Polèse, Mario *et alii*
La géographie résidentielle des immigrants et des groupes ethniques, Montréal, INRS-Urbanisation, 1978.

Trudeau, Pierre Elliot
«Some obstacles to democracy in Québec», *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXIV, 3, août 1958: 297-311.

TABLEAU

Tableau 1

Satisfaction vis-à-vis la localisation géographique, Québec, 1977 et 1981

Questions	1977	1981
a) Supposons qu'il vous soit possible d'avoir une maison/appartement comme celle-ci dans une autre partie de la ville/comté, voudriez-vous de préférence vivre ailleurs ou rester ici?		
Ailleurs	21,2	29,5
Rester ici	78,1	63,2
Ne sait pas ou pas de réponse	0,7	7,2
b) En général, jusqu'à quel point êtes-vous satisfait ou insatisfait de ce quartier en tant qu'endroit pour y vivre?		
Moins que totalement satisfait	69,3	79,0
Totalement satisfait	30,6	20,9
Ne sait pas ou pas de réponse	0,1	0,1
c) Tout compte fait, jusqu'à quel point êtes-vous satisfait ou insatisfait de cette ville (village/comté) en tant qu'endroit pour y vivre?		
Moins que totalement satisfait	69,7	86,8
Totalement satisfait	26,6	12,8
Ne sait pas ou pas de réponse	3,7	0,4
Total %	100	100
N	879	782

Source: Centre de sondage de l'Université de Montréal, *Le changement social au Canada, Qualité de vie*, 1977 et 1981; compilation de l'auteur.

2

PARENTÈLE

tendance

♦ *En dehors des milieux ouvrier et agricole, la parentèle est dispersée*

La récente étude de Fortin (1987) nous porte à croire que, dans la classe ouvrière, la parentèle — ou au moins une partie de cette dernière — est encore relativement stable, géographiquement. Toutefois dans la classe moyenne, les couples sont appelés à être plus mobiles, entraînant une très grande dispersion de la parentèle sur un territoire relativement restreint (la vallée du fleuve St-Laurent et les tributaires) en termes nord-américains. La proximité de résidence de la parentèle est plus souvent observable en milieu ouvrier, en ville et en milieu agricole.

tendance

♦ *La densité du réseau de parenté est encore très élevée, mais elle ira bientôt en s'amenuisant rapidement*

Des sociologues québécois ont analysé la densité surprenante du réseau de parenté qui existait au Québec durant les années 1950 : le nombre de parents connus à Montréal était huit fois plus élevé que dans un contexte similaire aux États-Unis. (Garigue, 1956; Rioux, 1959). Cette densité persiste encore aujourd'hui mais elle est le fruit de la fécondité des grands-mères, et non de leurs filles, ce qui veut dire qu'elle est sur le point de disparaître : les jeunes adultes des années 1990 n'auront pas une parentèle aussi dense parce qu'ils risquent d'avoir deux, trois ou quatre cousins plutôt que deux douzaines.

Toujours selon l'étude de Fortin, on se voit plusieurs fois par semaine en milieu ouvrier et à l'occasion des grandes fêtes dans la classe moyenne. En milieu ouvrier, ces rencontres fréquentes prennent souvent la forme d'activités à l'extérieur de la maison : activités sportives, repas au restaurant, séjours au chalet. Pour ce qui est des milieux plus aisés, les facilités de communication (autoroutes et le téléphone interurbain) sont telles que, règle générale, les familles québécoises plus dispersées se rencontrent néanmoins pour les grandes fêtes (Noël, Jour de l'an), ou lors d'événements spéciaux tels que les funérailles ou les mariages.

Jusqu'à maintenant, l'existence d'une famille très nombreuse a favorisé le maintien de réseaux de parenté non seulement à cause de son étendue mais également par le fait qu'on pouvait choisir sa parentèle. Tel n'est plus le cas pour les moins de vingt-cinq ans. De plus, avec la raréfaction des collatéraux, on est en train de délaisser une pratique familiale qui privilégiait l'horizontal pour une pratique où on se soucie plus de la dimension verticale, par exemple des activités ou des préoccupations qui ne concernent que la lignée directe.

tendance

♦ *La parentèle reste un lieu d'échanges important*

Les échanges à l'intérieur de la parentèle restent importants. Lorsque les membres sont dispersés, ces échanges prennent d'autres formes (héberger une nièce ou un neveu qui est aux études, partager un chalet, etc.) et, en cas de difficultés financières, des emprunts d'argent. Ces échanges ont une signification économique considérable dans les milieux populaires et agricoles (Roberge, 1987) ; c'est surtout à l'intérieur des réseaux de parenté que s'effectuent des échanges (Fortin, 1987b; Delage, 1987), allant même jusqu'aux quatre cinquièmes de tous les échanges de services et biens, d'après l'étude de Roberge (1987).

La parentèle joue un rôle important dans la garde des enfants, notamment dans la classe ouvrière où on connaît une plus grande stabilité géographique de la parenté. Dans la classe moyenne, la mobilité géographique du couple est telle qu'on a surtout recours à une gardienne payée ou à des garderies pour le soin des enfants. (Fortin, 1987a). Il y avait en 1984, 40 000 places disponibles en garderie, ce qui constituait à peu près une place pour dix enfants âgés de 1 à 6 ans. Au Québec, la grande majorité des places sont dans des garderies publiques autorisées ou, à un moindre degré, sur les lieux de travail. La formule des garderies familiales autorisées est peu privilégiée. (Ministère de la Condition féminine, 1986).

tendance

♦ *Une revalorisation du rôle de la famille*

La possession d'un patrimoine est davantage répandue dans la population. La préoccupation plus marquée de le partager entre parents et enfants et la recherche d'une politique sociale pour freiner la dénatalité ont favorisé l'émergence d'une pensée et d'une orientation profamiliales. Une vaste consultation sur la famille menée à travers le Québec en 1984 par le Secrétariat à la famille nouvellement créé a constitué l'un des moments privilégiés de l'articulation de cette pensée. Cette consultation a donné lieu au Livre vert intitulé *Pour les familles québécoises*. En plus de faire cette consultation, le Secrétariat attaché au Conseil exécutif devait, en tant qu'instance gouvernementale ayant une compétence interministérielle (« horizontale »), conseiller tout l'appareil gouvernemental québécois sur les incidences familiales de ses initiatives et de ses politiques. La consultation en question marquait un tournant dans la recherche d'une définition officielle de la famille. Les courants idéologiques de l'heure — droits de la personne, féminisme, etc., — rendaient difficile un consensus sur cette définition. Le Secrétariat à la famille a finalement conclu, après des mois de consultation, qu'un groupement d'un adulte et d'un enfant, même sans filiation biologique, constituait une famille.

Depuis, d'autres organismes étatiques sont devenus plus revendicateurs en ce qui a trait au statut et au rôle social de la famille. C'est le cas, notamment, du Conseil des affaires sociales et de la famille dans son avis *Pour être fier d'être parent* publié en avril 1988. L'année précédente, en décembre 1987, le Conseil des ministres du gouvernement du Québec adoptait un « Énoncé de politique familiale ». À cette occasion, le ministre délégué à la Famille déclarait « que l'intervention de l'État visait à :

a) reconnaître la famille comme valeur collective fondamentale ;
b) contribuer à la cohésion et à la stabilité de la famille ainsi que tenir compte davantage de la spécificité de la réalité familiale ;
c) soutenir les parents à titre de premiers responsables de la prise en charge des enfants, évitant de se substituer à eux tout en protégeant l'intérêt de l'enfant ». (Ouellet, 1988).

Quelques jours après fut créé un Conseil de la famille qui publiait à son tour un document intitulé *Penser et Agir Famille : Guide à l'intention des intervenants publics et privés*. (Conseil de la famille, 1989).

Gary Caldwell

VOIR ÉGALEMENT
Modèles matrimoniaux **133**, Rôles féminins **119**

RÉFÉRENCES

Conseil des affaires sociales et de la famille
Pour être fier d'être parent, Publications du Québec, Québec, avril, 1988.

Conseil de la famille
Penser et Agir Famille, Québec, 1989.

Delâge, Denys
« La sociabilité familiale en basse-ville de Québec », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3, 1987: 295-316.

Fortin, Andrée
Histoire de familles et de réseaux: la sociabilité au Québec d'hier à demain, Éditions Saint-Martin, Montréal, 1987a.
« La famille ouvrière d'autrefois », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3, 1987b: 273-294.

Garigue, Philippe
« French-Canadian kinship and urban life », *American Anthropology*, LVIII, 6, décembre 1956: 1 090-1 101.

Gouvernement du Québec
Pour les familles québécoises, Document de consultation sur la politique familiale, Québec, octobre 1984.

Guay, Louis
« Différenciation et ségrégation urbaines: Québec, 1951, 1961 et 1971 », *Recherches sociographiques*, XXII, 2, 1981: 237-255.

Ministère de la Condition féminine
Rapport du groupe d'étude sur la garde des enfants, Ottawa, 1986.

Ouellet, Aubert
« Les orientations majeures de la politique du Québec » dans *Dénatalité, des solutions*, Les Publications du Québec, Québec, 1989.

Rioux, Marcel
« Kinship recognition and urbanization in French Canada », *Contributions to Anthropology*, Musée National du Canada, bulletin 173, 1959: 1-11.

Roberge, Andrée
« Les rapports femmes-hommes: une expression particulière d'une économie sexée », *Anthropologie et sociétés*, 11, 1, 1987: 57-69.

3 LOCALITÉ

tendance

◆ ***Réduction continue de la population rurale***

Le Québec occupe un territoire de 1 400 000 km² avec une densité moyenne de 4,6 personnes par kilomètre carré. Ce calcul n'est pas très significatif car le territoire urbain, rural ou agricole ne couvre que 40 000 km², soit 2,5 % de toute la superficie du Québec. La densité moyenne du territoire occupé est d'environ 172 habitants au kilomètre carré. Le Nouveau-Québec, qui comprend plus de la moitié du territoire, ne contient que 0,2 % de la population. Le Québec compte un très grand nombre de municipalités (1 668 en 1989), dont la plupart (90 %) n'ont pas 5 000 habitants. (Duchesne, 1985 à 1989).

La population réside en majorité dans des agglomérations urbaines et le poids de ces dernières s'est accru. Les six principales agglomérations regroupaient 53,7 % de la population en 1961. Ce pourcentage s'est élevé à 63,4 % en 1986. Près de la moitié de la population réside dans la région métropolitaine de recensement de Montréal. Sa part est passée de 40,1 % en 1961 à 45,3 % en 1971, pour décroître un peu par après (44,7 % en 1986).

La population urbaine du Québec définie comme habitant une localité d'au moins 1 000 personnes dont la densité d'occupation est de 400 habitants ou plus au km², a atteint 77,9 % de la population totale en 1986, contre 74,3 % en 1961. (Tableau 1). La croissance de la population a été plus marquée dans les grandes villes et l'importance relative des très petites agglomérations urbaines, comptant entre 1 000 et 4 999 habitants, a décliné de 8,2 % à 6,1 % durant la même période. La population rurale a diminué quant à elle de 25,7 % en 1961 à 22,1 % en 1986.

La proportion de la population vivant dans de petites agglomérations et sur les fermes a décliné pendant que la proportion de la population rurale non agricole s'est accrue ; ce phénomène a été modéré par l'imposition de restrictions à l'utilisation des terres à des fins autres qu'agricoles depuis 1978. (Thibodeau *et alii*, 1986).

tendance

◆ ***Retour en ville, mais relocalisation de la population urbaine selon le type de ménage et la profession***

Les années 1980 ont vu un revirement de la fuite en dehors des villes observée dans les décennies antérieures. Il y a eu retour vers les villes ; en conséquence, la population est devenue de plus en plus géographiquement concentrée. (Côté, 1986). Le phénomène de la « gentrification » des centre-villes n'a pas connu ici la même ampleur qu'ailleurs en Amérique du Nord, mais il y a eu quand même redéploiement considérable de la population à l'intérieur de l'espace urbain entre 1971 et 1981. La banlieue est devenue plus spécialisée, en termes de types de ménages (résidence de prédilection des familles complètes), et les quartiers centraux ont connu une plus grande hétérogénéité des ménages. Par exemple, les familles monoparentales recherchent la proximité des services et des lieux de travail dans des logements exigeant moins d'entretien. En outre, le centre-ville a vu sa population se spécialiser par quartier, sous l'angle socio-professionnel, phénomène que l'on voit de moins en moins en banlieue. Ce processus a été vérifié pour la région de Québec. (Morency, 1988). L'ampleur de la redistribution de la population francophone de la région de Montréal entre 1971 et 1986 (Paillé, 1989), ainsi que l'accroissement de la proportion des ménages à une personne

en son centre-ville, nous amènent à formuler l'hypothèse que le même processus y est à l'œuvre.

tendance

◆ ***Plafonnement de la population urbaine mais concentration dans les grandes aires urbaines***

Pendant que la population urbaine plafonnait entre 1971 et 1976, elle s'est mise à se concentrer dans les grandes agglomérations urbaines. Déjà, en 1978 on remarquait que « la population urbaine du Québec est (devenue) une des plus concentrées parmi celle des pays industrialisés » (Polèse *et alii*, 1977 : 6). Quelle que soit leur taille, toutes les agglomérations, sauf les plus grandes (100 000 et plus), ont perdu de l'importance depuis 1971, aussi bien en termes relatifs qu'absolus. (Tableau 1). Mais les plus grandes ont vu leur accroissement se faire à leur périphérie. Le cas de la région de Montréal est, à cet égard, révélateur et déterminant : la ville, et maintenant l'île entière, croissent moins vite que toute cette région métropolitaine dans son ensemble.

tendance

◆ ***Polarisation autour des villes de taille moyenne et concentration des équipements collectifs***

Il y a eu croissance de la population des villes de taille moyenne, celles entre 20 000 et 99 999 habitants ; ces villes ont connu la plus forte croissance pendant la période d'après-guerre. (Tableau 2). Elles ne comprenaient que 8,3 % de la population totale en 1941 et ce pourcentage a dépassé 30 % au milieu des années 1970. En conséquence, 63,3 % de la population du Québec demeurait en 1986 dans des régions métropolitaines de recensement (RMR), soit des agglomérations comprenant un noyau urbain et les municipalités contiguës dans un rayon de 20 milles de distance. Si les villes de 100 000 habitants et plus ont vu leur importance plafonner à un quart de l'ensemble de la population, les RMR (incluant ces grandes villes), ont fini par rassembler les deux tiers de la population, grâce à l'effet de polarisation des villes moyennes.

Concourrament à ce processus de polarisation de la population, le Québec connaît un processus de concentration de l'activité commerciale et de ses équipements collectifs dans sa métropole (Montréal), dans sa capitale (Québec), ainsi que dans une dizaine de centres régionaux, notamment Sherbrooke, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi-Jonquière, Drummondville, Victoriaville, Thetford Mines et Shawinigan. Ces villes drainent à leur tour la population avoisinante, concentrant ainsi les populations et les équipements collectifs. (Côté, 1986).

De plus, ces deux processus de migration rural-urbain et de centre-ville vers la banlieue ont fini par constituer sur le reste du territoire des aires de résidence où l'on vit dans la marginalité économique (Dugas, 1988) et où la structure d'âge est déséquilibrée par rapport à celle de l'ensemble de la population. (Conseil des affaires sociales, 1988). Les habitants des municipalités rurales ayant connu la marginalisation se sont vus imposer plus qu'ailleurs le fardeau de la mobilité géographique : les lieux de travail et de services en sont de plus en plus éloignés. (Dugas, 1988).

tendance

◆ ***Le pourcentage des maisons unifamiliales demeure stable depuis plus de vingt ans et la moitié des ménages sont propriétaires***

Entre 1961 et 1980, le pourcentage des logements composé de maisons unifamiliales est passé de 37,8 % à 44,5 %. Cette progression ne s'est pas poursuivie. (Tableau 3). Malgré l'accroissement considérable des ménages à une personne — un quart de tous les ménages en 1989 — la proportion des maisons unifamiliales n'a pas fléchi de façon significative, ce qui laisse supposer qu'une part de plus en plus importante des ménages familiaux réside en maison unifamiliale. Cela coïncide avec l'enrichissement continu de la population. En contrepartie, la moitié

de la population continue à vivre dans un appartement ou dans d'autres types de logements attenants (en rangée, etc.). La proportion des ménages propriétaires de leur logement s'est accrue de 5 % entre 1961 et 1989. (Tableau 3). À la maison unifamiliale est venue s'ajouter depuis quelques années le phénomène de l'appartement en co-propriété ou en condominium, surtout au centre-ville. Les taux de propriété restent plus élevés dans les petites villes et à la campagne que dans les grandes villes, où la proportion de locataires demeure nettement plus forte.

tendance

◆ ***Diminution suivie d'un accroissement du nombre de pièces par logement***

La taille des ménages s'est régulièrement amenuisée de 1961 à 1989, passant de 4,37 personnes à 2,59. La taille des logements, en nombre de pièces, a suivi ce mouvement jusqu'à la fin des années 1970. Par la suite, elle s'est accrue, donnant ainsi à des ménages de plus en plus petits un nombre croissant de pièces à habiter. (Tableau 3). Ce phénomène s'est produit essentiellement grâce aux nouvelles constructions qui ont été faites dans les municipalités de taille moyenne à croissance rapide, à la limite des agglomérations urbaines. Ces nouvelles zones résidentielles se caractérisent donc à la fois par un habitat à densité relativement faible et par des logements plus vastes pour des ménages plus petits.

tendance

◆ ***Recul de la proportion des ménages ayant une résidence secondaire***

La part des ménages de deux personnes ou plus possédant une résidence secondaire a diminué, passant de 11,2 % en 1973 à 8,7 % en 1987. Ainsi, pour une proportion croissante des ménages, les longs congés et les vacances sont des occasions de plus grande mobilité, comparativement à la navette entre deux localités que favorise la possession d'une résidence secondaire.

Gary Caldwell
Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Mobilité de la vie quotidienne **491**, Patrimoine **447**

RÉFÉRENCES

Andrew, Caroline *et alii*
«Le pouvoir local et les stratégies de réalignement dans les centres urbains du Québec», *Anthropologie et sociétés*, 9, 2, 1985: 117-143.

Conseil des affaires sociales
Deux québec dans un: rapport sur le développement social et démographique, Québec, Gaëtan Morin (éd.), 1989, 124 p.

Côté, Charles
Mémoire du Conseil des affaires sociales et de la famille, Commission d'étude sur l'avenir des municipalités, Montréal, Union des municipalités du Québec, 1986.

Duchesne, Louis
La situation démographique au Québec, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec, Éditions 1985 à 1989.

Dugas, Clermont
«Marginalité économique et mobilité géographique dans l'espace rural québécois», *Recherches sociographiques*, Québec, 24, 2-3, 1988: 431-444.

Falardeau, Guy
«L'évolution du phénomène de l'urbanisation au Québec», inédit, octobre 1987.

Guay, Louis
«Différenciation et ségrégation urbaines: Québec, 1951, 1961 et 1971», *Recherches sociographiques*, XXII, 2, 1981: 237-255.

«Les dimensions de l'espace urbain: Montréal, 1951, 1961, 1971», *Recherches sociographiques*, XIX, 3, 1978: 307-348.

Morency, René
Travail, espace et familles dans la région de Québec, thèse de maîtrise, Université Laval, 1988.

Polèse, Mario *et alii*
Le tissu urbain québécois, Québec, Comité d'étude sur le fonctionnement et l'évolution du commerce au Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1977.

Termote, Marc et Joël Mongeau
«L'ampleur de la contre-urbanisation au Québec», dans Yves Brunet (éd.), *Actes du colloque sur l'exode urbain, ses courses, ses implications et son avenir*, Montréal, Université de Montréal, Département de géographie, 1983: 77-78.

Thibodeau, Jean-Claude *et alii*
Le zonage agricole, un bilan positif: Les effets de la loi 90 dans la région sud de Montréal, INRS-Urbanisation, Montréal, 1986.

Union des municipalités du Québec
Rapport de la Commission d'étude sur les municipalités, Montréal, 1986.

TABLEAUX

Tableau 1

Répartition en pourcentage de la population entre régions rurales[a] et urbaines[b], et régions urbaines selon la taille, Québec, 1961-1986

	1961	1966	1971	1976	1981	1986
Régions rurales	25,7	21,7	20,5	20,9	27,4	22,1
Régions urbaines	74,3	78,3	79,5	79,1	77,6	77,9
1 000 à 4 999	8,2	8,3	8,4	6,8	6,5	6,1
5 000 à 9 999	3,4	2,8	3,3	1,9	1,9	2,1
10 000 à 29 999	5,3	5,2	7,9	6,9	5,9	3,9[c]
30 000 à 99 999	7,3	9,1	8,1	9,1	6,8	8,3[d]
100 000 et plus	50,2	52,8	52,9	54,5	56,6	57,5
Total %	100	100	100	100	100	100
'000	5 259	5 781	6 028	6 234	6 438	6 532

a. Population agricole comprise.

b. Agglomération de 1 000 habitants ou plus et d'au moins 400 habitants au km^2.

c. 10 000 à 24 999 habitants.

d. 25 000 à 99 999 habitants.

Source: Statistique Canada, *Recensements du Canada*, Ottawa.

Tableau 2

Pourcentage de la population selon la taille des municipalités Québec, 1941-1986

	Taille			
Année	1 000 à 4 999	5 000 à 19 999	20 000 à 99 999	plus de 100 000
1941	14,10	9,3	8,3	31,6
1951	13,19	12,3	11,8	29,2
1956	12,94	14,5	15,0	27,7
1961	12,16	16,7	19,5	25,9
1963	—	18,6	20,9	25,3
1966	11,04	17,0	23,0	27,2
1971	4,51	18,2	24,8	33,2
1973	—	17,3	26,8	27,7
1976	6,39	15,4	31,2	26,1
1981	4,56	17,6	30,9	24,5
1983	—	18,0	30,9	24,2
1984	—	18,3	31,0	24,0
1985	—	19,0	30,9	24,0
1986	4,20	18,2	30,3	24,5

Sources: Falardeau, 1987; Duchesne, Édition 1989.

Tableau 3

Nombre moyen de pièces par logement.
Pourcentage des ménages selon le type de logement.
Pourcentage de ménages propriétaires, Québec, 1961-1989

Année	Pièces par logement	Type de logement			Propriétaires %
		Unifamilial[a] %	Appartement %	Autres %	
1961	5,4	37,8	55,4	6,8	50,4
1962	5,4	39,8	45,3	5,5	50,2
1963	5,4	40,4	53,8	5,8	51,5
1964	5,4	42,8	51,4	5,8	53,0
1965	5,3	41,7	52,3	6,0	49,8
1966	5,3	40,5	52,7	6,8	49,0
1967	5,3	39,8	54,9	5,3	49,5
1968	5,3	41,0	53,4	6,6	50,3
1969	5,3	41,2	52,7	6,1	51,7
1970	5,3	42,5	51,4	6,1	52,0
1971	5,2	40,9	52,1	7,0	51,0
1972	5,2	41,5	51,9	8,6	49,2
1973	5,2	41,1	52,4	6,5	50,3
1974	5,2	41,6	51,3	7,1	50,6
1975	5,2	41,7	52,7	5,6	51,5
1976	5,2	40,7	50,8	8,5	51,2
1977	5,2	42,1	51,3	6,6	54,7
1978	5,2	41,9	52,7	5,4	52,4
1979	5,2	43,2	52,0	4,8	53,9
1980	5,3	44,5	50,5	5,0	55,1
1981	5,3	44,2	51,0	4,8	55,5
1982	5,2	43,2	51,2	5,6	54,8
1983	5,2	43,4	51,3	5,3	53,8
1984	5,2	42,3	51,4	6,3	54,4
1985	5,3	42,5	50,8	6,7	53,8
1986	5,3	41,5	51,6	6,9	53,6
1987	5,4	43,4	50,3	6,3	54,3
1988	5,4	45,1	47,7	7,2	55,3
1989	5,4	43,4	49,5	7,1	54,8

a Logement individuel non attenant

Source: Statistique Canada, *L'équipement ménager*, Ottawa, cat. 64-202, calculs des auteurs

4

AUTONOMIE LOCALE

En ce qui concerne les institutions locales pouvant être considérées comme une manifestation ou une instance d'autonomie locale, il n'y a que deux types qui soient publics dans le sens où ils répondent à toute la population dans leur aire de juridiction : les commissions scolaires et les municipalités. Les hôpitaux, les caisses populaires et les Églises, bien qu'ils soient à la disposition de la grande majorité de la population et dotés de conseils d'administration locaux, ne sont pas, juridiquement, des institutions publiques. Dans le cas des hôpitaux, le financement étatique rend problématique l'influence locale. Les Églises s'insèrent dans des structures hiérarchiques répondant avant tout à des prérogatives non locales. Les Caisses populaires, par contre, sont, par leur propriété et leur caractère juridique, les créations des collectivités locales, même si, dans la pratique, ce sont souvent des instances fédératives et une technocratie qui s'imposent.

tendance

◆ ***Diminution considérable de l'autonomie des commissions scolaires***

Revenons donc aux deux institutions locales, juridiquement et effectivement publiques : les municipalités et les commissions scolaires. Ces dernières ont vu, depuis la réforme administrative amorcée en 1959 (Audet, 1971 : 425-445), réduire très considérablement leur pouvoir de taxation au point où, aujourd'hui, plus de 90 % de leur financement vient du gouvernement du Québec. (Tableau 1). De plus, la réforme Parent des années 1960 amène une standardisation des programmes (Audet, 1971 : 447) et un contrôle budgétaire leur laissant une marge de manœuvre extrêmement réduite. Tout ceci a été entrepris, au départ, dans le but d'uniformiser la qualité de l'éducation à travers le territoire et de permettre aux enfants des localités moins fortunées de recevoir une éducation comparable à celle fournie dans les localités plus riches.

tendance

◆ ***Les municipalités sont devenues le lieu privilégié de l'expression de l'autonomie locale***

Les municipalités n'ont pas subi la même perte d'autonomie que les commissions scolaires. Même si une part élevée de leurs budgets, surtout dans le cas des petites municipalités, peut provenir de Québec sous forme de subventions selon les besoins qui varient avec l'époque — l'assainissement des eaux usées est un cas d'actualité — les municipalités restent juridiquement maître chez elles, et elles ont encore le pouvoir de taxation nécessaire pour s'imposer. Toutefois, dans le cas de bon nombre de municipalités rurales, surtout les plus éloignées, la perte d'éléments des plus dynamiques de leur population est en train de miner un pouvoir devenu théorique faute de moyens financiers. (Union des municipalités du Québec, 1986).

Contrairement à ce qui s'est déjà passé ailleurs en Amérique du Nord au cours des vingt dernières années, il n'y a pas eu encore de mouvement de fusion de petites municipalités au Québec (UMQ, 1986 : 55), bien qu'avec sa nouvelle « Loi sur l'organisation territoriale municipale » de 1988, le gouvernement du Québec facilite activement l'annexion et la fusion. Comme le nombre d'élus est fonction du nombre de municipalités, soit 1 478 en 1986, il n'y a pas eu, là non plus, de changements au cours des deux dernières décennies, hormis le remplacement des Conseils de comté par les Municipalités régionales de comté (MRC) au début des années 1980. Chaque année, il s'élit entre sept et neuf mille

conseillers municipaux et maires. Les membres des trois Communautés urbaines et des 94 MRC (95 avec Laval) proviennent des conseils municipaux. Il en est ainsi pour les budgets. En plus d'avoir remplacé les anciens Conseils de comté, les MRC ont obtenu de nouveaux pouvoirs notamment sur des matières relevant en totalité auparavant du gouvernement du Québec, comme l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement. (Hulbert, 1989).

tendance

◆ ***Le nombre d'employés a diminué dans les petites municipalités et il a stagné dans les villes de taille plus importante depuis les années 1970***

Même si on se retrouve en 1987 avec un nombre d'employés municipaux supérieur à celui de 1967 (61 942 contre 45 019), ce personnel a atteint un sommet de 70 050 en 1977, pour décroître vers 60 000 depuis. (Tableau 2). À l'examen de l'évolution des effectifs selon la taille des municipalités, on constate que la plus grande variation se situe dans les villes de moins de 10 000 habitants, leurs fonctionnaires étant passés de plus de 20 000 en 1974 à 11 000 en 1986. Les villes de taille supérieure ont connu une augmentation jusqu'à la fin des années 1970; le nombre de leurs fonctionnaires est stable depuis. Cette diminution pourrait s'expliquer par le développement de la sous-traitance et par le transfert de certaines responsabilités aux MRC.

tendance

◆ ***Les municipalités ont vu leur autonomie financière consolidée***

Du côté du financement, les municipalités comptent de plus en plus sur leurs propres sources, notamment les taxes foncières et d'affaires, de même que sur des revenus de prestation de services. Ainsi, en 1971, la proportion de leurs recettes provenant de ces sources s'élevait à 79,4 %; elle a atteint 84,4 % en 1986. Parmi les fonds versés par les gouvernements, la part fournie pour remplacer la taxe (quasi-impôt foncier) s'est accrue et les transferts inconditionnels sont devenus marginaux, autour de 20 % de tous les revenus des municipalités au milieu des années 1970 et 0,4 % en 1986. Par ailleurs, les transferts conditionnels ont eu un certain poids au cours des années 1970 (autour de 5 %). Ils se sont amenuisés quelque peu au milieu des années 1980 (4,2 % en 1986). Ces derniers transferts sont les seuls auxquels est attachée une affectation déterminée par les instances supérieures. (Tableau 3).

Du côté des dépenses, les municipalités ont occupé de plus en plus un certain nombre de nouvelles juridictions. Font partie des juridictions traditionnellement exercées: la sécurité publique (v.g. police, pompiers), le transport (v.g. voirie municipale, déneigement) et l'hygiène du milieu (v.g. ordures ménagères, aqueduc, égouts). La première accaparait 19 % des dépenses en 1971; elle n'en représente plus que 10,6 % en 1986. La seconde en prenait 19,3 % en 1971, mais seulement 14,3 % en 1986. L'importance relative de l'hygiène du milieu s'est accrue légèrement de 7,9 % à 8,4 %. Par contre, le secteur des loisirs et de la culture a gagné près de deux points de pourcentage, de 7,7 % à 9,5 %. Quant aux autres dépenses, elles sont passées de 7,5 % à 21,3 %. Elles comprennent l'urbanisme, l'aménagement du territoire, les investissements à même les revenus courants et les frais de financement à court terme. On peut établir un lien entre l'accroissement des dépenses pour l'hygiène du milieu, les loisirs et la culture ainsi que l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Ces fonctions contribuent à l'amélioration de la qualité de la vie et de l'environnement. Mentionnons les usines de filtration d'eau, le traitement des eaux usées, le ramassage sélectif des ordures ménagères, les parcs et terrains de jeu, divers équipements collectifs d'activités physiques et culturelles, ainsi que l'aménagement de l'espace urbain. Quant aux investissements à même les revenus courants, on peut les mettre en parallèle avec la diminution de la part des dépenses en frais de financement à long terme. Elle a décru de 27,3 % à 22,7 %. Les municipalités ont donc réussi à financer une portion croissante de leurs investissements à même leurs revenus courants, sans

devoir passer par des emprunts. Ces derniers sont en général soumis à des contrôles du gouvernement. (Tableau 4).

Malgré cette consolidation de l'autonomie des municipalités en matière de juridiction, de financement et d'occupation effective de certaines fonctions moins traditionnelles, la participation aux élections municipales ne s'est pas modifiée. Elle s'est maintenue à un niveau moyen. Entre 1981 et 1987, dans tous les cas où les électeurs ont eu le choix entre deux candidats ou plus, le taux de participation aux élections à la mairie a oscillé entre 49% et 58,5% et celui à l'élection de conseillers entre 46% et 52,5%. (Dossier 7.5).

tendance

♦ ***Les dépenses des administrations locales ont augmenté moins vite que celles du gouvernement provincial (Québec) et au même rythme que celles du gouvernement fédéral (Canada)***

Des deux types d'administrations locales dirigées par des membres élus au suffrage universel, les municipalités et les commissions scolaires, ce sont les municipalités qui ont vu leurs dépenses connaître les augmentations les plus considérables. (Tableaux 5 et 6). En effet, alors que les dépenses de l'ensemble des administrations locales, exprimées par habitant et en dollars constants, se sont accrues de 1,1 fois entre 1971 et 1986, celles des municipalités ont augmenté de 1,2 fois, soit une croissance un peu supérieure à celle des commissions scolaires à qui reviennent la balance des dépenses locales chiffrées dans le tableau 5. De par les lois générales qui les régissent, les municipalités ne peuvent pas encourir de déficits budgétaires et dans le cas des commissions scolaires, le gouvernement surveille de très près l'avènement de toute situation déficitaire et ne corrige une telle chose que très exceptionnellement à l'aide de ses propres fonds.

En attribuant au prorata de la population la part des dépenses du gouvernement fédéral attribuables au Québec, on constate que ces dernières, traduites en dollars constants par habitant, se sont accrues de 1961 à 1986 au même rythme que celles des administrations locales, soit approximativement 2,2 fois. (Tableau 5).

Effectivement, face au pouvoir de dépenser des administrations locales, des deux paliers de gouvernement supérieur c'est celui du Québec qui s'est accru, et de beaucoup. Ainsi, en 1961, le gouvernement fédéral avait dépensé 2,9 $ pour chaque dollar du gouvernement du Québec; en 1986, ce rapport n'était plus que de 2,0 $. Ce changement s'explique en partie par des transferts de juridiction en faveur du Québec. Entre temps, les dépenses du Québec prenaient le devant sur celles des administrations locales. Si les dépenses de ces dernières en 1986 représentaient, par habitant, en dollars constants, 2,2 fois celles de 1961, celles du gouvernement du Québec en 1986 se situaient à 3,9 fois des déboursés encourus en 1961. En même temps, le rapport Québec-administrations locales est passé de 1,8 en 1961 à 3,3 en 1986. (Tableau 5).

Globalement, le gouvernement du Québec a amplifié le champ de ses interventions soit directement ou par délégation à des intermédiaires locaux, tout en resserrant sa supervision de ces derniers. Ce déséquilibre grandissant entre le pouvoir local et la prérogative de l'État du Québec dans la gestion publique — comme manifesté par l'évolution du rapport Québec-administrations locales et Québec-administrations fédérales en matière de pouvoir de dépenses — a contribué à l'atrophie de la société civile qui anime les instances locales, (Simard, 1986: 76), les municipalités offrant plus de résistance dans cette évolution.

tendance

♦ ***Au niveau politique, il y a eu diverses tentatives de déconcentration***

Depuis le milieu des années 1960, le gouvernement du Québec a appliqué diverses formules de déconcentration pour rendre ses services plus accessibles au niveau régional et pour les adapter aux particularités régionales. Son premier geste a été de découper le Québec en

régions administratives qui sont devenues l'unique découpage territorial pour tous ses ministères. Cela visait aussi la recherche de coordination des actions des divers intervenants gouvernementaux au niveau régional. Se sont greffés à ces régions des organismes dits de concertation entre l'administration publique et différents corps d'agents régionaux. Les Conseils régionaux de développement en ont été l'exemple le plus voyant pendant une bonne décennie. Sont venues se joindre plus tard d'autres instances, comme les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS). Enfin, la constitution des municipalités régionales de comté (MRC) a donné à des organismes locaux des pouvoirs en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. De manière plus ponctuelle, le gouvernement organise des « sommets » régionaux sur des thèmes particuliers ou sur l'ensemble des questions économiques et sociales pouvant intéresser une région.

Prise par certains pour de la décentralisation, la délégation à des institutions locales de pouvoirs et de responsabilités détenus par le pouvoir central n'a jamais vraiment eu lieu. Le Québec a été par ailleurs la scène de plusieurs opérations de déconcentration (Lemieux, 1989; Hulbert, 1989), dont la plupart sont encore actives. La « grosse machine administrative dont tout le monde a soupé » ne s'est pas délestée de façon significative en faveur d'appareils régionaux plus souples et plus légers. Elle s'est donnée des ouvertures sur les régions, rendant ses actions moins aveugles et moins uniformes dans ses modes d'intervention, sans avoir pour autant délégué beaucoup de ses prérogatives. Les résistances locales aux lourds appareils bureaucratiques se sont plutôt manifestées là où les citoyens avaient des pouvoirs d'intervention : démembrement des commissions scolaires régionales et refus de continuer dans la lancée des années 1960 et de la première moitié des années 1970 en ce qui a trait aux fusions menant à la création de grandes municipalités.

Gary Caldwell

VOIR ÉGALEMENT
État **321**, Mouvements sociaux **383**, Opinion publique **285**, Système de bien-être **315**, Système de santé **307**, Système d'éducation **295**

RÉFÉRENCES

Audet, Louis-Philippe
Histoire de l'enseignement au Québec: 1840-1971, Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1971, 2 tomes.

Baccigolupo, Alain
La consultation régionale dans le processus de la planification québécoise: les conseils régionaux de développement (CRD), Québec, Laboratoire d'études politiques et administratives, Université Laval, 1983, 60 p.

Les administrations municipales québécoises, des origines à nos jours: anthologie administrative, Montréal, Agence d'Arc, 1984, 2 tomes.

Bélanger, Gérard
L'économie du secteur public, Chicoutimi, Gaëtan Morin (éd.), 1981.

Blais, André et Kenneth McRoberts
« Public expenditure in Ontario and Québec, 1950-1980: explaining the differences », *Revue d'études canadiennes*, 18, 1, printemps 1983: 28-53.

Bolduc, Roch
« L'avenir du pouvoir municipal au Québec », Montréal, *L'Analyste*, 7, automne 1984: 22-27.

Delorme, Pierre
L'ordre urbain: administration publique de l'espace urbain au Québec, Hull, Éditions Asticou, 1986, 220 p.

Divay, Gérard et Jacques Godbout
La décentralisation en pratique; quelques expériences montréalaises, 1970-1977. Rapport de recherche, Montréal, INRS, 1979, 363 p.

Fortin, Gérald et Lucie Parent
Les MRC: un devenir perpétuel, Montréal, INRS-Urbanisation, 1985, 60 p.

Hulbert, François
Essai de géopolitique urbaine et régionale: la comédie urbaine de Québec, Montréal, Éditions du Méridien, 1989, 474 p.

Lemieux, Vincent
« De la décentralisation » *L'Analyste*, 27, automne, 1989.

Quesnel-Ouellet, Louise
« Aménagement urbain et autonomie locale » dans Gérard Bergeron et Réjean Pelletier (éds), *L'État du Québec en devenir*, Montréal, Boréal Express, 1980: 221-238.

Simard, Jean-Jacques
« Les pieds et le plat: étiologie de l'autogestion », *Possibles*, 10, 3-4, printemps/été 1986: 63-78.

« Québec et Frères Inc.; la cybernétisation du pouvoir », Nadia Assimopoulos (éd.), *La transformation du pouvoir au Québec*, Montréal, Albert Saint-Martin, 1981; 352-375.

Union des municipalités du Québec
Rapport de la Commission d'étude sur les municipalités, Montréal, 1986.

TABLEAUX

Tableau 1

Pourcentage des revenus des commissions scolaires selon la source, Québec, 1971-1987

Année	Transferts	Autonomes	Ensemble
1971-1972	61,7	38,3	100
1972-1973	66,3	33,8	100
1973-1974	67,0	33,0	100
1974-1975	70,4	29,6	100
1975-1976	72,9	27,1	100
1976-1977	75,9	24,1	100
1977-1978	72,6	27,4	100
1978-1979	74,4	25,6	100
1979-1980	84,5	15,5	100
1980-1981	92,9	7,1	100
1981-1982	93,2	6,8	100
1982-1983	92,7	7,3	100
1983-1984	93,1	6,9	100
1984-1985	92,4	7,6	100
1985-1986	92,2	7,8	100
1986-1987	92,0	8,0	100

Sources: Bureau de la statistique du Québec, *Annuaire du Québec*, Québec, Les Publications du Québec; Ministère de l'Éducation, *Statistiques financières des organismes d'enseignement*.

Tableau 2

L'emploi dans les administrations municipales, selon la taille des municipalités, Québec, 1967-1987[a]

Année	Moins de 10 000	10 000 à 50 000	50 000 et plus	Total
1967	6 688	11 279	27 052	45 019
1968	6 662	10 251	27 545	44 398
1969	8 501	10 203	28 277	46 981
1970	17 713	10 445	30 441	58 599
1971	12 483	11 021	29 930	53 434
1972	13 941	10 890	29 839	54 670
1973	17 809	11 545	29 813	59 167
1974	21 070	11 518	30 120	62 708
1975	21 595	12 374	30 302	64 271
1976	19 027	13 175	31 646	63 848
1977	18 353	13 240	38 457	70 050
1978	14 362	12 766	38 453	65 581
1979	13 370	13 124	37 476	63 970
1980	12 585	13 525	37 452	63 562
1981	10 926	13 489	36 624	61 039
1982	11 121	13 178	35 813	60 112
1983	12 471	13 041	36 227	61 739
1984	14 297	13 096	37 009	64 402
1985	11 230	13 241	36 230	60 701
1986	11 315	13 618	36 563	61 496
1987	10 851	14 747	36 334	61 942

a. Décembre de chaque année.

Source: Statistique Canada, *L'emploi dans les administrations locales*, Ottawa, cat. 72-009.

Tableau 3

Pourcentage des revenus des municipalités selon la source, Québec, 1971-1986

Année	Sources locales	En lieu de taxes	Transferts incondit.	Transferts condit.	Autres	Ensemble
1971	73,2	1,5	16,2	2,9	6,2	100
1972	72,7	2,5	16,8	4,2	3,8	100
1973	62,0	3,6	18,0	5,1	11,3	100
1974	68,3	3,3	20,4	4,6	3,4	100
1975	63,4	3,6	21,5	4,7	6,8	100
1976	64,6	4,1	20,5	5,0	5,8	100
1977	65,7	4,6	19,3	5,3	5,1	100
1978	65,5	4,8	18,9	5,5	5,3	100
1979	65,3	4,5	19,7	5,5	5,0	100
1980	75,0	11,0	4,0	5,4	4,6	100
1981	78,2	10,8	0,9	4,5	5,6	100
1982	78,1	11,0	0,9	4,2	5,8	100
1983	73,5	11,1	0,6	5,1	9,7	100
1984	74,0	11,5	0,5	4,3	9,7	100
1985	73,6	11,5	0,3	4,7	9,9	100
1986	75,6	11,0	0,4	4,2	8,8	100

Sources: Bureau de la statistique du Québec, *Annuaire du Québec*; *Le Québec statistique*; *Finances municipales*; Ministère des Affaires municipales, *Finances municipales*, Québec, Les Publications du Québec; calculs de l'auteur.

Tableau 4

Pourcentage des dépenses des municipalités selon la fonction, Québec, 1971-1986

Année	Admin. générale	Sécurité publique	Transport	Hygiène du milieu	Loisir et cult.	Frais de financ.	Autres
1971	11,3	19,0	19,3	7,9	7,7	27,3	7,5
1972	10,1	19,0	19,0	7,8	7,6	27,3	9,2
1973	12,2	18,3	18,7	7,8	7,3	26,0	9,7
1974	14,0	11,3	18,2	7,5	7,7	25,4	15,9
1975	13,1	9,5	15,6	8,0	8,3	23,2	22,3
1976	13,6	9,9	15,6	7,2	7,7	23,1	22,9
1977	13,5	9,4	14,2	7,3	7,7	25,3	22,6
1978	14,5	9,4	14,9	7,4	7,9	24,2	21,7
1979	13,4	8,7	15,1	7,8	8,0	24,6	22,4
1980	13,8	9,2	15,0	7,4	7,6	23,8	23,2
1981	14,5	9,6	15,3	7,6	7,9	23,4	21,7
1982	15,4	8,9	15,2	7,6	7,1	22,6	23,2
1983	15,4	8,6	11,2	7,7	7,1	22,7	27,3
1984	15,9	8,6	11,1	7,6	7,3	22,6	26,9
1985	13,6	10,7	14,4	8,4	9,5	22,2	21,2
1986	13,2	10,6	14,3	8,4	9,5	22,7	21,3

Sources: Bureau de la statistique du Québec, *Annuaire du Québec*; *Le Québec statistique*; *Finances municipales*; Ministère des Affaires municipales, *Finances municipales*, Québec, Les Publications du Québec; calculs de l'auteur.

Tableau 5

Dépenses[a] par habitant du gouvernement fédéral au Québec, du gouvernement du Québec et des administrations locales, en dollars de 1981[b] et en indice (1961=100) et ratios, Québec 1961-1986

Année	Fédéral au Québec		Gouvernement du Québec		Administration locale		Ratios	
	$	Indice	$	Indice	$	Indice	Féd./Québec	Qué./loc.
1961	1 376	100	866	100	477	100	2,9	1,8
1962	1 451	105	954	110	540	113	3,0	1,8
1963	1 411	103	963	111	557	117	3,2	1,7
1964	1 456	106	1 108	128	607	127	3,1	1,8
1965	1 384	101	1 269	147	684	143	3,1	1,9
1966	1 417	103	1 402	162	717	150	3,0	2,0
1967	1 521	111	1 504	174	781	164	3,0	1,9
1968	1 592	116	1 646	190	825	173	3,0	2,0
1969	1 635	119	1 602	185	872	183	3,3	1,8
1970	1 772	129	1 927	222	935	196	2,9	2,1
1971	1 955	142	2 069	239	964	202	2,8	2,1
1972	2 100	153	2 165	250	955	200	2,7	2,3
1973	2 077	151	2 297	265	1 071	224	2,8	2,1
1974	2 367	172	2 312	267	985	207	2,6	2,3
1975	2 661	193	2 508	290	1 013	212	2,5	2,5
1976	2 488	181	2 721	314	1 127	236	2,6	2,4
1977	2 551	185	3 010	347	1 162	243	2,4	2,6
1978	2 686	195	2 886	333	1 154	242	2,5	2,5
1979	2 620	190	3 039	351	1 179	247	2,5	2,6
1980	2 704	197	3 177	367	1 125	236	2,3	2,8
1981	2 895	210	3 160	365	1 091	229	2,2	2,9
1982	2 956	215	3 258	376	1 057	221	2,1	3,1
1983	2 967	216	3 236	374	1 039	218	2,1	3,1
1984	3 101	225	3 283	379	1 033	216	2,1	3,2
1985	3 127	227	3 453	399	1 053	221	2,0	3,3
1986	2 944	214	3 359	388	1 030	216	2,0	3,3

a. Les chiffres sur les dépenses du gouvernement du Québec cités ici sont largement supérieurs à ceux évoqués dans le tableau 7 du dossier 8.4 État, soit, pour la période de 1961 à 1986, 12,3% de plus en moyenne par année.

Le Québec dans ses Comptes Publics exclut de la comptabilité les quelques 80 sociétés de la couronne; alors que les comptes économiques du BSQ et le « Système de gestion financière » des finances publiques de Statistique Canada les incluent. Ainsi pour les dix années 1977 à 1986, plus de 2,25 milliards de dollars courants en moyenne par année de dépenses se trouvaient exclus de l'état financier de l'administration publique québécoise tel que présenté dans les Comptes Publics du Québec. Quant aux dépenses du fédéral au Québec, nous avons utilisé une répartition au prorata.

b. Indice des prix des dépenses publiques en biens et services.

Sources: Statistique Canada, *Les finances publiques locales*, Ottawa, cat. 68-207 et 68-204; Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux, Édition historique 1961-1986*, Ottawa, cat. 13-213S.

Tableau 6

Dépenses des municipalités, totales et par habitant, en dollars de 1981[a] et en indice (1971=100), Québec, 1971-1987

Année	Total	Par habitant	
	'000 Dollars de 1981	Dollars de 1981	Indice
1971	2 845 213	472	100
1972	2 880 449	475	101
1973	3 043 616	501	106
1974	2 920 895	474	100
1975	3 025 193	484	103
1976	3 437 722	586	118
1977	3 485 955	557	118
1978	3 588 061	562	119
1979	3 256 238	516	109
1980	3 659 529	578	122
1981	3 439 929	550	117
1982	3 565 353	557	118
1983	3 619 291	558	118
1984	3 669 822	563	119
1985	3 723 312	571	121
1986	3 699 873	568	120
1987[b]	3 790 567	578	123

a. Indice des prix des dépenses publiques en biens et services.

b. Prévisions.

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Finances municipales*, Québec.

5

VIE ASSOCIATIVE

tendance

◆ ***Développement marqué de la vie associative***

La vie associative a connu un fort développement au Québec durant les années 1970 et 1980, comme en témoignent les 32 521 nouvelles associations enregistrées légalement entre 1973 et 1989. Leur nombre a augmenté fortement pendant dix ans, jusqu'en 1983, et il a plafonné par la suite avant de redescendre quelque peu. Les associations à but non lucratif sont officiellement enregistrées en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies. Parce que cette formalité est facultative, l'analyse de ce type d'association ne permet pas de caractériser l'ensemble de la vie associative. Elles en sont cependant un bon indicateur, car les personnes réunies en association ont tendance, après quelque temps, à officialiser, à faible coût, leur existence en s'enregistrant volontairement. Nous avons regroupé les associations de la façon suivante, compte tenu des contraintes imposées par le fichier administratif d'où sont extraites les données. *Sportives*: tous les clubs sportifs, y compris les clubs de motoneiges et de motocycles; *religieuses*: les associations à caractère religieux et les gardes paroissiales; *politiques*: partis politiques, ligues de citoyens et groupes populaires; *liens sociaux et communautaires*: les organisations civiques et amicales, les clubs sociaux (Aramis, Lions, Rotary, etc.), les associations d'anciens combattants, clubs d'âge d'or, anciens élèves; *loisir social et culturel*: les clubs communautaires, scouts, radios amateurs, les festivals et majorettes; *action sociale*: les comptoirs pour infortunés, associations pour la promotion de la santé et des services sociaux, les fondations privées; *linguistiques et nationales*: associations ethniques, SSJB; *parents et étudiants*: associations de parents, associations d'étudiants; *propriétaires et locataires*: associations de propriétaires et associations de locataires; *gens d'affaires*: chambres de commerce, associations de gens d'affaires sans but lucratif; *promotions d'intérêt*: associations professionnelles sans but lucratif, syndicats.

L'objet à l'origine de la création d'une nouvelle association a été le plus souvent l'établissement de liens sociaux et communautaires (33 %), la pratique des sports (21,4 %), les loisirs sociaux et culturels (19,1 %), l'action sociale (8,5 %) et, enfin, la promotion des intérêts de divers groupes sociaux. (Tableau 1). Les différents types d'association ne se sont pas développés au même rythme. Durant les années 1970, les associations ayant pour objet l'établissement de liens sociaux et communautaires ont connu la plus forte croissance, suivies des associations de loisirs sociaux et culturels. Les nouvelles associations impliquées dans l'action sociale, dont le nombre est cependant beaucoup plus faible, ont aussi connu une augmentation, ce qui n'a pas été le cas des autres associations. Mais cette tendance change nettement après 1980. Les nouvelles associations ayant pour objet la sociabilité au sens large sont en baisse, de même que les associations sportives, alors qu'augmente, de façon très marquée, le nombre de nouvelles associations de loisirs et, dans une moindre mesure, le nombre des associations promouvant les intérêts de divers groupes ou impliquées dans l'action sociale ou politique. Le nombre et la part relative des associations religieuses régressent pendant ces quinze années.

tendance

◆ ***Net déplacement de la fonction des nouvelles associations***

Sur un plan plus désagrégé, on observe les tendances suivantes. Les clubs et associations

s'occupant de loisirs sociaux ou culturels ont eu la plus forte croissance. Les fondations privées connaissent un développement marqué, de même que les associations dans le secteur de la santé et des services sociaux. La vie associative semble donc se développer rapidement dans un domaine d'activité pris en charge par l'État providence et en conséquence largement bureaucratisé. La création d'associations dans ce domaine d'activité témoigne d'une tentative de reprise en main par les usagers, d'un essai pour faire contrepoids aux grandes organisations qui gèrent la santé et les services sociaux, mais aussi de la nécessité de combler certains vides devant le retrait ou la non-intervention de l'État dans les affaires sociales. (Levasseur, 1987). Les associations étudiantes ont un regain d'activités dès la fin des années 1970 et il en va de même pour les groupes populaires, dont la croissance avait été très forte durant les années 1960. Les associations ethniques connaissent une hausse importante depuis le début des années 1980. Les nouveaux clubs d'âge d'or ont été fort nombreux durant les années 1970; depuis, leur nombre régresse, sans doute parce que les associations déjà constituées suffisent. Enfin, les nouvelles associations syndicales sont en régression, alors que les nouvelles associations de gens d'affaires augmentent.

Que retenir de ces données? Il semble exister une opposition entre les associations portant sur les liens sociaux et communautaires — groupe le plus nombreux — et les autres associations. Lorsque les associations ayant pour objet la sociabilité se développent, celles qui s'occupent de loisirs et de la promotion d'intérêts stagnent; lorsque le rythme de création de nouvelles associations prenant comme objet la sociabilité diminue à son tour et même chute fortement après 1980, deux grands types d'associations connaissent une forte poussée: les associations de loisirs et les associations de promotion d'intérêts au sens large. Levasseur (1987, 1990) note un net déplacement de l'objet ou de la fonction des nouvelles associations durant les années 1980, les associations d'expression personnelle ou individuelle connaissant une plus forte croissance que les associations d'influence sociale, nettement moins nombreuses.

tendance

◆ ***Les associations déjà en place redeviennent plus actives***

Le nombre des associations actives a augmenté plus vite que le nombre de nouvelles associations, ce qui semble indiquer un regain de la vie associative. (Tableau 2). Les associations communautaires au sens large ou qui ont pour objet la sociabilité connaissent une forte croissance jusqu'en 1983, puis une forte décroissance. La tendance opposée caractérise les associations axées sur les loisirs au sens large. On notera que la part relative des associations existantes, axées sur la promotion des intérêts de divers groupes, diminue; il en va de même pour les associations religieuses.

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Groupes d'intérêt **393**

RÉFÉRENCES

Babchuk, N., G.R. Peters *et alii*
«The voluntary association of the aged», *Journal of Gerontology*, 1979, 34, 4: 579-587.

Beaudoin, André
L'action volontaire et la société québécoise du XXième siècle: une exploration des relations entre l'action volontaire et les phénomènes d'importance majeure au Québec, Ottawa, Conseil Consultatif Canadien de l'Action Volontaire, Secrétariat d'État, 1978, 269 p.

Brault, Marie-Marthe
Du loisir à l'innovation. Les associations volontaires de personnes retraitées, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987.

Dion, Léon
Société et politique: la vie des groupes, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971.

Hamel, Pierre
«Crise de la redistribution étatique et financement des organisations populaires», *Revue internationale d'action communautaire*, 1983: 63-76.

Lefebvre, Blaise
Les organismes d'action volontaire francophones canadiens et leurs relations avec le gouvernement fédéral, Ottawa, Secrétariat d'État, 1977.

Levasseur, Roger et R. Boulanger
«La dynamique des associations au Québec: démographie et morphologie, 1942-1981», Trois-Rivières, Centre de recherche en études québécoises, 1988, 28 p.

«La dynamique des associations au Québec: démographie et morphologie: 1942-1981», dans Marie-Marthe Brault et Lise St-Jean (éds), *Entraide et association*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, collection *Questions de culture 16*, 1990: 153-179.

Levasseur, Roger
«Le développement associatif et les couches intellectuelles», dans P. Bélanger *et alii* (éds), *La culture en mouvement, fin ou début d'une époque*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1987: 267-279.

Mailloux, Claire
Une analyse sociographique d'associations volontaires féminines: 1833-1971, Trois-Rivières, UQTR, 1985.

Panet-Raymond, Jean
«Nouvelles pratiques des organisations populaires. Du militantisme au bénévolat au service de l'État», *Service Social*, 34, 2-3, 1985: 340-352.

Payette, M. et F. Vaillancourt
Le portrait des bénévoles québécois, Québec, Direction générale des publications gouvernementales, Ministère des Communications, 1983.

Poujol, Geneviève
«La dynamique sociale des associations», *Les Cahiers de l'animation*, 39, 1983: 57-78.

TABLEAUX

Tableau 1

Typologie détaillée des nouvelles associations créées, en pourcentage, Québec, 1973-1989 et au total[a]

Nouvelles associations	1973	1976	1979	1982	1985	1987	1989	Total de 73-89
1. Sportives	29,2	24,5	20,5	23,2	20,6	20,6	15,6	21,4
2. Religieuses	7,8	3,1	2,4	0,9	1,2	1,4	1,8	2,0
3. Politiques	1,7	4,6	1,0	3,4	4,6	2,9	1,5	3,2
3.1 Organisation et partis	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
3.2 Groupes populaires	1,7	4,5	1,0	3,3	4,4	2,8	1,4	3,1
4. Liens sociaux et commun.	33,0	40,5	51,9	43,4	22,7	19,4	14,2	33,0
4.1 Associations amicales	20,1	23,3	45,7	37,2	16,6	13,8	10,2	25,7
4.2 Clubs sociaux	3,1	5,1	1,7	3,2	2,6	3,2	2,2	3,0
4.3 Clubs d'âge d'or	9,6	11,5	4,4	2,8	3,1	2,0	1,5	4,1
4.4 Anciens élèves	0,2	0,6	0,1	0,2	0,4	0,4	0,3	0,2
5. Loisirs sociaux et culturels	4,1	7,7	5,5	11,0	30,1	32,9	40,9	19,1
5.1 Clubs communautaires	2,5	4,7	3,3	8,5	27,0	31,3	39,1	16,3
5.2 Radio-amateur	0,0	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,3
5.3 YMCA, YWCA, scouts	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1
5.4 Spectacles	1,6	2,5	1,8	2,1	2,7	1,2	1,5	2,4
6. Action sociale	7,2	5,7	8,3	7,6	9,2	9,0	11,9	8,5
6.1 Santé et serv. sociaux	3,1	3,2	5,4	3,5	5,4	2,6	4,4	4,2
6.2 Fondation privée	4,1	2,5	2,9	4,1	3,8	6,4	7,5	4,3
7. Linguistiques et nationales	0,5	1,5	0,8	0,8	2,6	2,3	2,3	1,7
7.1 Ethniques	0,5	1,4	0,7	0,7	2,4	2,2	2,3	1,6
7.2 Soc. St-Jean-Baptiste	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1
8. Parents et étudiants	1,8	1,7	0,9	3,6	2,7	2,6	2,8	2,1
8.1 Parents	0,7	0,2	0,1	0,4	0,7	0,8	0,8	0,5
8.2 Étudiants	1,1	1,5	0,8	3,2	2,0	1,8	2,0	1,6
9. Propriétaires — Locataires	3,1	4,1	1,7	2,7	2,4	2,9	3,7	2,9
9.1 Propriétaires	2,8	3,2	0,8	1,8	1,5	1,9	2,5	1,9
9.2 Locataires	0,3	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	1,2	1,0
10. Gens d'affaires	3,0	2,6	1,4	1,3	1,3	2,6	1,6	1,9
11. Promotion d'intérêts	8,6	4,0	5,6	2,1	2,6	3,4	3,7	4,2
11.1 Professionnels	1,7	1,0	1,2	0,6	1,2	1,3	0,8	1,2
11.2 Commerciaux	3,9	1,2	3,0	0,7	1,2	2,0	2,6	2,0
11.3 Syndicats	3,0	1,8	1,4	0,8	0,2	0,1	0,3	1,0
Total %	100	100	100	100	100	100	100	100
N	938	1 361	1 642	2 393	2 674	2 194	2 347	32 521

a. Le total comprend toutes les années de 1973 à 1989.

Source: Compilation spéciale, Fichier central des entreprises, Québec, février 1988 et janvier 1990.

Tableau 2

Typologie des associations existantes actives au Québec, 1973-1989

Associations existantes		1973	1976	1979	1982	1985	1987	1989
1. Sportives		30,2	28,8	25,0	24,0	23,3	23,2	21,6
2. Religieuses		4,9	4,4	4,1	3,3	2,6	2,6	2,7
3. Politiques		1,9	2,5	2,5	2,4	2,9	3,1	2,5
4. Liens sociaux et commun.		29,1	32,1	40,5	41,9	37,8	32,3	29,1
5. Loisirs sociaux et culturels		6,4	7,3	6,7	7,9	12,3	16,8	20,8
6. Action sociale		7,3	6,9	7,2	7,8	8,5	8,7	9,7
7. Linguistiques et nationales		1,3	1,3	1,0	0,9	1,5	1,8	1,8
8. Parents et étudiants		2,1	1,9	1,6	1,8	2,0	2,3	2,4
9. Propriétaires – Locataires		3,3	3,0	2,8	2,7	2,7	3,0	3,4
10. Gens d'affaires		3,2	3,0	2,1	1,6	1,6	1,9	1,8
11. Promotion d'intérêts		10,3	8,0	6,5	5,7	4,8	4,3	4,2
Total	%	100	100	100	100	100	100	100
	N	6 103	9 091	12 755	17 477	23 557	25 962	24 512

Source: Compilations spéciales, Fichier central des entreprises, Québec, février 1988 et janvier 1990.

6

SOCIABILITÉ

tendance

◆ ***Le caractère sociable des Québécois se maintient malgré la contraction des réseaux familiaux de sociabilité***

Les Québécois ont retenu et appliqué à différentes sphères de la vie contemporaine la spontanéité, la chaleur des relations, le sens de l'entraide qui caractérisaient la sociabilité fondée sur le réseau étendu des relations familiales. Des relations qui orientent la politique partisane, facilitent la recherche d'emploi et fournissent des solutions à de multiples problèmes, se modèlent encore et sont souvent imprégnées de ce type de sociabilité. Elles appartiennent à cette ère médiane qui définit la sociabilité, « entre la quête de relations plus spontanées ou informelles et l'institutionnalisation de la vie de relations ». (Levasseur, 1990).

Depuis longtemps les Québécois ont la réputation d'être grégaires. (Vallée, 1973). Les sociologues étrangers qui ont eu l'occasion d'observer de façon systématique la vie sociale des Québécois ont été impressionnés par la densité des relations sociales. Miner (1939) l'a constaté et Moreux (1982) s'est appliquée à en expliquer la genèse et la nature. Pour cette dernière, ce que la sociabilité québécoise a de particulier, c'est sa capacité de susciter et de maintenir un consensus parmi les participants à des réseaux très vastes de sociabilité, d'où la désignation de « sociabilité de consensus ». Quant aux réseaux eux-mêmes, il s'agissait, avant et après la Deuxième Guerre, de réseaux de parenté qui, par leur extension et leur stabilité géographique, suffisaient à créer un milieu social très complet, même au point que le réseau se reproduisait à l'intérieur du milieu de travail. (Hughes, 1943). Toutefois, avec la diminution de la taille des familles depuis les années 1960, le réseau de la famille élargie s'atrophie, parfois jusqu'au plus petit dénominateur que constitue le ménage composé d'une seule personne ou la famille monoparentale.

tendance

◆ ***La famille continue d'apporter son soutien aux individus***

L'enquête sociale générale de 1985 au Canada a donné lieu à une recherche sur le repérage des liens familiaux et amicaux qui pourraient constituer le groupe de soutien potentiel d'une personne en cas de besoin. Dix catégories principales sont apparues à partir de la combinaison des différents liens familiaux (père, mère, fils, fille, frère, sœur, à l'intérieur et à l'extérieur du foyer) et amicaux (amis intimes, voisins). Pour tous les groupes d'âge, mais plus spécifiquement pour celui des 25 à 44 ans, le modèle le plus commun est celui constitué du couple et d'un parent à l'intérieur du foyer ou d'un ami intime auxquels s'ajoutent au moins un frère ou une sœur, le père ou la mère, un autre parent rencontré récemment et au moins un ami intime à l'extérieur du foyer. Ce modèle rejoint 35 % des Canadiens de 25 à 44 ans et 17 % des 45 à 64 ans et il a tendance à se modifier avec l'âge, les personnes vivant seules devenant de plus en plus nombreuses tout en conservant, cependant, des liens à l'extérieur du foyer. Ce dernier fait explique le recours de plus en plus fréquent à des organismes en cas de besoin. (Stone, 1988).

tendance

◆ ***Intensification de certaines pratiques de sociabilité***

La légende veut que les Québécois soient les champions du monde dans l'utilisation du

téléphone. Dès 1958, 80% des ménages possédaient un appareil téléphonique. (Parent, 1982: 11). La lenteur d'installation des lignes en régions rurales très éloignées expliquait, à ce moment, que tous les ménages n'aient pas encore joui de ce moyen de communication. De 1961 à 1989, le nombre de ménages ne possédant pas d'appareil téléphonique est passé de 15,7% à 1,4%. Le nombre de ménages possédant deux appareils ou plus s'est multiplié par 8 de 1961 à 1989, soit de 7,7% à 61,8%. (Tableau 2). Le nombre de communications téléphoniques locales par habitant s'est accru de 1,5 fois de 1976 à 1987 alors que les communications interurbaines augmentaient de 2,1 fois pour la même période. (Tableau 3).

La vie urbaine favorise aussi le déploiement de façons moins structurées de rejoindre ses semblables. Les Québécois mangent de plus en plus au restaurant. Depuis 1969, la population de la région de Montréal a augmenté de 60% la proportion du budget attribuée aux repas pris hors maison, cette proportion étant passée de 2,6% en 1969 à 4,1% en 1986. (Statistique Canada, cat. 62-555). Mais ce qui est encore plus révélateur, c'est que la proportion des ménages (des familles et des personnes vivant seules) qui déclarent des dépenses à ce poste est passée de 70% à 92% entre 1969 et 1986. L'échange de cadeaux est un autre indicateur de sociabilité. Dans la région de Montréal, la proportion des ménages qui ont déclaré avoir fait des dépenses pour des cadeaux est passée de 37% en 1969 à 60% en 1986. (Statistique Canada, cat. 62-555).

tendance

♦ *Émergence de nouveaux réseaux de sociabilité*

Le nombre de nouvelles associations incorporées légalement chaque année et les buts déclarés de ces associations manifestent l'existence de nouveaux réseaux qui se créent selon les intérêts et les affinités.

Il faut mentionner ici une forme de sociabilité qui s'est immiscée entre les réseaux traditionnels de soutien (famille, voisinage, amitié) et «l'aide structurée dont ils remettent souvent en question le type de relation fondée «sur le dualisme producteur-usager»: les organismes communautaires. (Godbout, 1989). Un type particulier attire l'attention par sa prolifération: les groupes d'entraide, créés et maintenus par des personnes qui vivent un même problème ou sont sensibilisées à ce problème et qui décident de le résoudre ensemble. Les Alcooliques Anonymes (AA) sont le prototype de ce mode de partage entre pairs. Le relevé des nouvelles demandes de financement faites à Centraide Montréal (organisme de bénévolat qui recueille les dons de la population et les redistribue aux groupes qui en font la demande) renseigne sur l'origine de ces nouveaux groupes. (Tableau 1). Ceux qui rejoignent les familles ou les jeunes sont les plus nombreux, bien que les notions de jeunes et de familles aient changé et que les catégories de besoins se soient aussi modifiées. Par exemple, Centraide qui subventionnait surtout des camps de vacances aide actuellement les Maisons de jeunes et autres groupes d'entraide pour des jeunes plus âgés. (Montpetit, 1987). Au cours des dernières années, les subventions de Centraide ont surtout servi à consolider les organismes existants et à en compenser certains pour des coupures dans les subventions gouvernementales. Cette politique et la levée de fond annuelle, qui n'augmente pas au rythme des besoins, ne permettent pas d'accueillir et d'ajouter plusieurs groupes aux 205 qui existent déjà. De nouvelles catégories comme l'aide aux sidéens ou aux hommes violents apparaissent cependant témoignant de ces réalités nouvelles qui font appel, en grande partie, au bénévolat.

Lavoie a étudié les groupes d'entraide orientés vers la résolution d'un problème de santé physique ou mentale. Six types apparaîtraient reliés aux problèmes suivants: la dépendance aux drogues et aux médicaments, les problèmes psychosociaux à long terme comme les troubles psychologiques chroniques et l'obésité, les situations de crise au moment ou à la suite d'un divorce ou d'un décès, le partage de la vie avec des personnes souffrant de problèmes comme l'alcoolisme et l'absence ou la quête d'identité

sociale (personnes âgées, gais, etc.). Les groupes se préoccupant de la dépendance aux drogues et aux médicaments de même que ceux rejoignant des obèses seraient les plus nombreux. (Lavoie, 1983: 186-188).

tendance

♦ *Persistance de l'importance des réseaux dans l'information concernant l'emploi*

Une étude effectuée en 1977 (Langlois) montre que les relations sociales sont toujours très importantes dans l'obtention d'informations sur les offres d'emploi. La structure et le contenu des réseaux personnels affectent cet accès à l'information. Par exemple, les plus anciens sur le marché du travail et les plus âgés recevraient plus d'informations par leurs relations sociales que par leurs relations professionnelles, les jeunes par des relations indirectes (personnes reliées à ses propres relations sociales) et les sans emploi par des relations de sociabilité, la sociabilité étant prise au sens large (englobant les relations avec les parents). L'information est souvent « un sous-produit d'activités sociales non reliées à la recherche d'un emploi », d'où les difficultés rencontrées par les jeunes qui n'ont pas encore eu la chance d'élargir leur propre réseau. Même dans le cas des cadres et des professionnels, la seule position de classe n'arrive pas à expliquer l'accès à l'information. Il faut chercher du côté des relations sociales. Le type de relations peut aussi affecter le contenu des informations comme le montre la même étude : les relations de sociabilité permettent une information plus variée que les relations professionnelles. Ces dernières favorisent plutôt la mobilité à l'intérieur d'un même type d'emplois. Les « liens forts » (amis et intimes) jouent un rôle plus important dans l'information que les « liens faibles » (relations lâches ou épisodiques) sauf dans le cas des cadres et des administrateurs.

Une étude plus récente, loin de remettre en question l'importance des relations sociales dans l'information sur les possibilités d'emplois, confirme cette observation par la négative. (Gauthier, 1988 et 1990). Les plus démunis face à l'emploi dans un groupe de jeunes chômeurs se trouvaient être ceux qui ne pouvaient bénéficier d'un réseau de relations fort sur le marché du travail. L'absence ou l'éloignement du père priverait le jeune de moyens (réseaux, connaissance du milieu et du marché du travail) dont peuvent bénéficier les autres. À partir de ces observations, il est opportun de se demander dans quelle mesure l'affaiblissement des relations familiales affectera les chances objectives d'accès à l'information sur les emplois disponibles pour la portion de génération de jeunes qui aura vécu cette situation.

tendance

♦ *La sociabilité influe encore sur la vie politique*

Lemieux a analysé, à l'Île d'Orléans, les relations entre la sociabilité et la sociétation. Il définit cette dernière comme « la construction de la société de bas en haut par des institutions et des organisations qui tendent à prendre la forme de pyramides, ou d'appareils, avec un membership, des règles et des objectifs précis, une spécialisation des tâches et des relations internes peu redondantes » (1990). La sociabilité traverse ces organisations par des réseaux qui parfois s'ignorent, parfois se menacent mais contribuent à les régénérer. L'auteur a mesuré l'importance des alliances qui se sont formées par suite d'une endogamie assez répandue chez les insulaires qu'il a étudiés à divers moments depuis la fin des années 1960 jusqu'à aujourd'hui. Au cours de cette période, le taux d'endogamie est passé de 31 % de 1930 à 1960 à 16 % récemment. Ce fait dénote une plus grande ouverture aux courants sociétaux venant de l'extérieur davantage évidente dans trois des six municipalités de cette île.

Ces transformations ont favorisé, entre autres, le changement dans l'adhésion aux partis politiques provinciaux. Les municipalités qui ont connu le plus de changements dans leurs relations familiales ont favorisé l'émergence de nouveaux partis. L'attitude traditionnellement

partisane a fait place à une attitude plus ouverte. Par ailleurs, la sociabilité à l'intérieur des limites de chacune des municipalités demeurant forte, la résistance autour d'organisations centralisatrices s'est manifestée de façon tout aussi importante. Ainsi, la création d'une MRC (municipalité régionale de comté) a vu s'accroître les tensions. Les maires des différentes municipalités ont dû composer entre cette structure imposée de l'extérieur, à l'échelon provincial, et des « liens de sociabilité plus officieux ».

Gary Caldwell
Madeleine Gauthier

VOIR ÉGALEMENT
Normes de conduite **275**, Personnes âgées **73**, Temps libre **515**

RÉFÉRENCES

Fortin, Andrée
Histoire de famille et de réseaux, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987.

Fournier, Daniel
« Pourquoi la revanche des berceaux, L'hypothèse de la sociabilité », *Recherches sociographiques*, XXX, 2, 1989: 171-198.

Gauthier, Madeleine
« La sociabilité des jeunes chômeurs », dans Roger Levasseur, dir., 1990: 153-166

Les jeunes chômeurs, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

Godbout, Jacques
« Le retour du social », *Possibles*, 13, 12, hiver 1989: 27-40.

Hughes, Everett C.
Rencontre de deux mondes, La crise d'industrialisation du Canada français, Trois-Rivières, Boréal Express, 1972, 1re éd.: 1943, trad.: Jean-Charles Falardeau.

Langlois, Simon
« Les réseaux personnels et la diffusion des informations sur les emplois », *Recherches sociographiques*, XVIII, 2, 1977: 213-245.

Lavoie, Francine
« Les groupes d'entraide », dans Joanne Arseneau *et alii*, *Psychothérapies, Attention!*, Sillery, Québec Science Éditeur et Presses de l'Université du Québec, 1983: 181-201.

Lemieux, Vincent
Parenté et politique. L'organisation sociale dans l'Île d'Orléans, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971.

« Municipalités, partis et associations dans une société locale », dans Roger Levasseur, dir., 1990: 297-306.

Levasseur, Roger, dir.
De la sociabilité, spécificité et mutations, [Montréal], Boréal, 1990.

Milner, Horace
Saint-Denis, un village québécois, Ville Lasalle, Hurtubise HMH, 1985, 1re éd.: 1939, trad.: Édouard Barsamian et Jean-Charles Falardeau.

Montpetit, Jacqueline
« Les associations en milieu urbain », dans Madeleine Gauthier dir., *Les nouveaux visages de la pauvreté*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987: 153-171.

Moreux, Colette
Douceville en Québec: La modernisation d'une tradition, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1982.

Ouellette, Françoise-Romaine
Les groupes de femmes du Québec en 1985: champs d'intervention, structures et moyens d'action, Québec, Consult-Action, 1986.

Parent, Richard
Les équipements de communications des ménages québécois à l'orée de la télématique, Québec, Ministère des Communications, 1982.

Rioux, Marcel
Les Québécois, Paris, Éditions du Seuil, Collection « Le temps qui court », 1974, p. 49-85.

Statistique Canada
Dépenses des familles au Canada: grands centres urbains, Ottawa, cat. 62-555.

Stone, Leroy O.
Liens de famille et d'amitié chez les Canadiens âgés, Ottawa, Statistique Canada, 1988: 76.

Vallée, Jacques
Tocqueville au Bas-Canada, Montréal, Éditions du Jour, 1973.

TABLEAUX

Tableau 1

Nouvelles demandes de subvention faites à Centraide, Québec, 1975-1990

Groupes	75-76[a]	75-76 à 80-81	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90
Jeunes	20	105	7	13	20	23	13	4	1	3	—
Familles	28	134	7	11	9	15	25	—	—	—	—
Handicapés	14	48	8	23	2	20	13	—	—	—	—
Femmes	14	31	6	19	12	21	7	2	2	—	—
Personnes âgées	15	49	3	7	6	13	6	2	1	2	—
Immigrants	18	28	8	11	2	5	6	2	—	4	—
Toxicomanes	3	19	7	9	—	4	5	—	—	1	—
Divers[b]	4	—	3	6	2	3	6	5	3	8	4
Total	116	414	49	99	53	104	81	15	7	18	4

a. La colonne 1975-1976 à 1980-1981 n'inclut pas toutes les données de 1975-1976 que nous avions par ailleurs. Nous avons donc opté pour l'ajout d'une colonne 1975-1976 excluant les demandes déjà inscrites à la colonne 1975-1976 à 1980-1981.

b. Divers comprend: accidentés du travail, itinérants, ex-détenus, ex-psychiatrisés, chômeurs, homosexuels. À partir de 1986, d'autres catégories apparaissent: éducation populaire, dépannage, action bénévole, aide aux sidéens et aux hommes violents.

Source: Montpetit, 1987: 155; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Pourcentage des ménages possédant un ou plusieurs téléphones, Québec, 1961-1989

Année	Ménages équipés: Ensemble	Un	Deux ou +	Ménages non équipés
1961	84,4	76,7	7,7	15,7
1971	94,1	75,5	18,6	6,0
1981	97,8	66,9	30,9	2,1
1989	98,6	36,8	61,8	1,4

Source: Statistique Canada, *L'équipement ménager*, Ottawa, cat. 64-202; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Communications téléphoniques commerciales et personnelles, au total et par habitant, Québec, 1976-1987

Année	Locales '000 000	Interurbaines '000 000	Par habitant
1976	5 189	207	859
1981	5 917	305	979
1986	7 418	385	1 172
1987	8 275	443	1 317

Source: Statistique Canada, *Statistique du téléphone*, Ottawa, cat. 56-203.

3

Femmes

1 ♦ Rôles féminins

2 ♦ Fécondité

3 ♦ Modèles matrimoniaux

4 ♦ Travail des femmes

5 ♦ Technologies de la reproduction

1

RÔLES FÉMININS

tendance

◆ ***Les rôles domestiques: de l'idée d'aide à l'idée de partage des tâches***

« Jusqu'à la Première Guerre mondiale, la répartition des tâches domestiques s'opérait non pas entre hommes et femmes, tel que le sous-entend l'actuel partage des tâches, mais bien entre les femmes de la famille élargie (nièces, tantes), les domestiques et les enfants. Lors de corvées spéciales, les voisines aussi étaient souvent mises à contribution. » (Vandelac, 1983: 16). En plus de s'occuper des tâches domestiques, les femmes participaient activement aux activités de production: travail à domicile, travaux de la ferme, artisanat, etc. Aussi faut-il interpréter avec prudence l'évolution dans le temps des taux de participation des femmes au marché du travail: les femmes au foyer en milieu rural étaient, en fait, fort impliquées dans des activités de production de toute sorte, dont l'artisanat à des fins commerciales n'est qu'un exemple.

Les femmes ont travaillé en grand nombre dans les usines au moment de la guerre 1939-1945, notamment à cause de la pénurie de main-d'œuvre masculine à l'occasion de l'effort de guerre. Elles étaient en majorité célibataires, mais on a aussi fait appel à bon nombre de femmes mariées et quelques garderies furent même mises sur pied à cette époque. La fin de la guerre a marqué le retour au foyer des femmes mariées, les célibataires seules continuant à occuper des emplois salariés qu'elles quittaient au moment du mariage. L'industrialisation et l'urbanisation ont accentué la division du travail entre les hommes et les femmes, durant les années 1930 et 1940, mais surtout après la guerre. L'industrie et le système marchand ont alors pris en charge la production directe d'un grand nombre de biens et de services: conserverie, transformation de produits alimentaires, production de vêtements, etc., tâches auparavant effectuées par les femmes dans les familles, et l'industrie a aussi fourni aux ménages l'équipement requis pour assumer les tâches ménagères: électricité et gaz, appareils ménagers, etc. Le développement du salariat a amené les hommes à accomplir des activités de production complètement en dehors de la famille, en contrepartie d'un revenu permettant l'achat de biens et de services marchands. La prise en charge de la production de biens et de services par le système marchand et le développement des équipements ménagers ont favorisé l'émergence du rôle de ménagère et ont facilité la prise en charge par une seule personne (à la fois épouse et mère) des activités domestiques qui auparavant exigeaient la participation de plusieurs femmes. « ...la « libération » par les appareils ménagers consacrera la véritable maîtresse de maison celle dont le grand art consiste à faire seule, dans sa nouvelle cuisine équipée d'appareils ménagers, ce que plusieurs femmes réussissaient à faire antérieurement ». (Vandelac, 1983: 31). La réduction de la taille moyenne des familles a aussi rendu possible cette prise en charge des tâches domestiques et de l'entretien des membres par une seule personne: *la mère*.

L'urbanisation et l'industrialisation ont provoqué une plus grande spécialisation des rôles entre hommes et femmes dans les familles. Le travail domestique a été de moins en moins centré sur la production de biens (aliments, vêtements, etc.) et de plus en plus sur la production de services aux membres de la famille: entretien, éducation, soins, divertissements, etc. C'est probablement durant les années 1950 que cette séparation assez étanche des rôles entre hommes et femmes a été la plus marquée, soit à l'époque où la société de consommation s'est largement répandue, parallèlement à l'extension du salariat et de l'urbanisation. Cette séparation des rôles est particulièrement évidente dans la publicité des années 1950, qui met en scène les rôles domestiques assumés par les femmes.

Mais dès les années 1960, les femmes mariées ont commencé à occuper des emplois salariés en plus forte proportion et ce mouvement s'est accéléré par la suite, posant en même temps la question du partage des tâches domestiques entre les conjoints. Les épouses actives ont le plus souvent assumé une double tâche: travail salarié et travail domestique, car la division des rôles n'a pas été rapidement réajustée.

Durant les années 1960 et 1970, les femmes mariées avec de jeunes enfants interrompaient fréquemment leur carrière en se retirant de la vie active pendant quelque temps et celles qui restaient actives avaient tendance à travailler plus souvent à temps partiel. Ces deux comportements sont en nette régression depuis dix ans: les jeunes femmes avec des enfants se retirent beaucoup moins du marché du travail comme le montre la hausse de leur taux d'activité. La croissance du travail à temps partiel dans ce groupe s'est arrêtée depuis le milieu des années 1970, cette proportion étant stable autour de 25%. De plus en plus de jeunes mères travaillent à l'extérieur et ce, à plein temps. Le salaire versé à l'homme n'est plus considéré comme un salaire familial et le travail salarié des épouses n'est plus considéré comme apportant un salaire d'appoint au ménage: leur revenu est devenu une composante essentielle du revenu familial, d'où les revendications en faveur de l'équité salariale pour les femmes.

Puisqu'une majorité de femmes mariées, notamment chez les jeunes, ont rejoint leurs conjoints sur le marché du travail, qu'en est-il des rôles traditionnels dans la sphère domestique? Les quelques données disponibles proposent, le plus souvent, des observations globales ou des moyennes sur les comportements au foyer des hommes et des femmes qui sont peu significatives, car elles décrivent des situations assez contrastées selon l'âge, ou plutôt selon les générations, et selon le régime de travail des personnes.

Sur le plan des représentations sociales, on est passé, des années 1960 aux années 1980, de l'idée d'*aide* de l'époux à l'épouse (celle-ci restant alors responsable des affaires domestiques tout en étant active à l'extérieur) à l'idée de *partage* des tâches. Une majorité d'hommes (et aussi de femmes) chez les plus âgés ont encore une représentation axée sur l'aide, alors que les plus jeunes pensent plutôt en termes de partage des tâches domestiques.

Les comportements sont-ils différents de ces représentations? Globalement, les femmes continuent d'assurer une part plus grande de travaux domestiques, mais les jeunes hommes s'impliquent davantage dans ces tâches que les plus âgés. Il y a ici un effet de génération très net qui marque bien la tendance au changement dans les rôles exercés dans les familles. Ainsi, une étude récente a montré que, dans les couples à deux revenus, les femmes de 55 ans et plus consacraient 12 heures de plus par semaine aux tâches domestiques que les femmes âgées de moins de 30 ans, une fois contrôlé l'effet des autres variables (enfants, scolarité, etc.). «Ce résultat laisse supposer que les pressions contradictoires du travail domestique et du travail rémunéré sont gérées différemment selon l'âge.» (Le Bourdais, Hamel et Bernard, 1987: 52).

Lorsque l'épouse est active, son temps de travail domestique diminue, mais sans qu'augmente le temps moyen consacré par l'homme à ce type de tâches. En fait, ce type de travail est plutôt comprimé et le couple achète davantage de services domestiques à l'extérieur ou fait appel aux services dans le réseau familial et amical. (Le Bourdais *et alii*: 54). L'étude ne dit cependant pas jusqu'à quel point ce comportement est plutôt typique des couples plus âgés. Nous savons par ailleurs que les hommes consacrent, en moyenne, 5 heures de plus au travail salarié à plein temps que les femmes, d'après les observations tirées de l'enquête sur la population active, et que cette différence est stable depuis dix ans. Il semble que les hommes en emploi à plein temps investissent davantage de temps dans le travail et la carrière que les femmes ayant le même régime de travail. L'étude de Le Bourdais *et alii* (1987) confirme cette observation dans le cas des familles à double revenu.

Comment expliquer cette différence de comportement? Les hommes sont-ils plus orientés vers la carrière et le travail et les femmes, vers d'autres aspects (qualité de la vie personnelle, valorisation de la vie familiale, etc.), les femmes seraient-elles au contraire obligées de consacrer plus de temps à la famille et moins de temps au travail à cause des rôles traditionnels qu'elles

assument encore? Il est difficile de le dire. La première explication mérite certainement d'être examinée, comme le montre, par exemple, l'analyse de la pratique de la médecine par les femmes (qui travaillent moins d'heures, qui accordent plus d'attention aux patients, etc.), ou comme l'indique la persistance des différences entre les sexes observées même lorsque la pression des tâches domestiques est moins forte (femmes sans enfant et jeunes femmes dans les couples où le partage des tâches est mieux équilibré). Le Bourdais *et alii* avancent, pour leur part, une explication inspirée du paradigme de l'individualisme méthodologique. « Les semaines de travail des hommes et des femmes se ressemblent en nombre d'heures mais elles diffèrent sur tous les autres aspects. Marginal dans le cas des hommes, le travail domestique demeure une composante majeure du travail des femmes, qu'elles aient ou non un emploi. Cette absence de véritable partage et le report sur les femmes de la responsabilité de l'essentiel des tâches domestiques n'est cependant pas un comportement aberrant, qu'on pourrait espérer modifier par une quelconque campagne de sensibilisation. Au contraire, tant et aussi longtemps que les femmes seront moins bien payées que les hommes pour un même travail, tant et aussi longtemps que leur sécurité d'emploi et que leurs possibilités d'avancement seront moindres, il sera, en un certain sens, rationnel que les couples adoptent une stratégie de maximisation des gains qui privilégie celle des deux carrières qui est la plus payante et la plus prometteuse. » (Le Bourdais *et alii* 1987: 55).

Une chose est acquise: le partage des tâches domestiques semble s'effectuer de façon différente selon les générations. (Mercier, 1989).

tendance

◆ ***La concentration des étudiantes dans certains secteurs d'enseignement reste marquée***

Les femmes ont accru de façon importante leur formation scolaire et l'inégalité entre les sexes a fortement diminué depuis 20 ans. Même si les femmes ont augmenté leur présence dans les secteurs d'études auparavant occupés par des hommes, elles demeurent encore concentrées dans certaines disciplines où leur présence est traditionnellement forte (lettres, sciences de l'éducation, sciences de la santé et arts); leur accès aux disciplines scientifiques et aux programmes de sciences appliquées est encore assez faible. (Voir le dossier 8.1).

tendance

◆ ***La présence des femmes dans les postes de direction augmente plus rapidement dans les entreprises que dans les appareils de l'État***

Les femmes sont encore sous-représentées aux différents niveaux de pouvoir, que ce soit dans les appareils de l'État, législatif, administratif ou judiciaire, ou dans les entreprises. Globalement, elles occupent une place plus importante dans les postes de pouvoir qu'il y a dix ans, mais leur présence reste encore limitée. Sur le plan politique, les femmes occupaient, en 1989, 18,4 % des postes de députés à Québec, proportion en progression par rapport au début des années 1980. Il y a aussi plus de femmes ministres; elles comptent pour 20 % de l'ensemble à la fin de 1989. Les femmes étaient représentées à peu près dans les mêmes proportions dans la députation québécoise au parlement fédéral: 18,6 % en 1984 et 17,3 % en 1988. (Tableau 1). Les femmes sont moins présentes chez les élus municipaux: elles avaient 4 % des postes de maires et 9,5 % des postes de conseillers en 1986 soit une légère augmentation par rapport à 1982. (Tableau 2).

Les femmes ont une place plus importante dans la haute fonction publique du Québec, où elles occupent 16,6 % des postes en 1986 contre 12,4 % des postes en 1982. (Prévost 1988). Cette proportion est plus faible chez les cadres supérieurs (où elle a cependant doublé durant les années 1980, passant à 7,6 % en 1988) et chez les cadres intermédiaires. Dans ce dernier groupe, la proportion des femmes est stable depuis 1982. La présence des femmes dans les emplois supérieurs au niveau fédéral semble moins marquée.

La place des femmes dans les Conseils d'administration des Sociétés d'État du Québec suit la tendance observée pour la haute administration de l'appareil gouvernemental: une étude du Conseil du statut de la femme, effectuée auprès d'un échantillon de 24 sociétés, évalue à 14,7% leur présence dans ces conseils en 1986. (Prévost, 1988). La présence des femmes est plus marquée dans les Conseils d'administration des organismes socio-communautaires (CLSC, CRSSS, hôpitaux, centres de services sociaux, etc.): elles occupaient en 1986, 39,1% des postes contre 37% en 1983. Cette fois encore, les rôles des hommes et des femmes diffèrent: les hommes occupent une large part des postes de pouvoir dans les entreprises publiques à caractère économique, et les femmes sont plus présentes dans les entreprises et les appareils à caractère social.

C'est dans la magistrature (tous les types de cour regroupés) que les femmes sont moins représentées: elles comptent pour 5,7% des postes de juges en 1986, contre 3,5% en 1983. (Prévost, 1988). Fait à noter, les femmes représentent 18,6% des juges du tribunal de la jeunesse. On observe donc dans la magistrature aussi une certaine spécialisation des femmes dans des rôles typiques, ici le domaine qui touche les relations de la justice avec les jeunes.

Plusieurs analystes soulignent que les femmes ont accru leur présence et leur pouvoir plus rapidement, depuis 10 ans, dans les entreprises privées. Le ministère de l'Industrie et du Commerce (1986) évalue que 19% des entreprises du Québec ont une femme comme propriétaire, principalement dans les secteurs du commerce de détail (23%), des entreprises manufacturières (22%) et des services (17%). Les femmes sont par ailleurs peu présentes dans les Conseils d'administration des institutions financières, mais elles occupent une place plus importante dans les postes de cadres et de direction; par exemple, elles occupent le quart des postes de cadres dans les Caisses populaires Desjardins et 38,5% des postes de cadres à la Banque Nationale. Il en va de même dans les syndicats, où les femmes sont plus présentes aux échelons intermédiaires, mais beaucoup moins aux échelons supérieurs. La première femme présidente de centrale syndicale (CEQ) a été élue en 1988.

Bref, les femmes semblent plus facilement avoir accès aux postes de direction et de pouvoir dans les entreprises privées que dans les appareils administratifs de l'État, mais non dans la haute direction des grandes entreprises privées.

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Désordres émotifs et comportements autodestructeurs **599**, Emploi du temps **485**, Formation générale **545**, Formes d'emploi **173**, Inégalités sociales **257**, Parentèle **85**, Production domestique **497**, Revenus personnels et familiaux **431**

RÉFÉRENCES

Cohen, Yolande
Femmes et politique, Montréal, Le Jour, 1981.

Conseil de la science et de la technologie
La participation des femmes en science et technologie au Québec, Québec, Document 86.06, 1986.

David, Hélène
Femmes et emploi, le défi de l'égalité, Montréal, Presses de l'Université du Québec et Institut de recherches appliquées sur le travail, 1986.

Dépatie, Francine
La participation politique des femmes du Québec, Ottawa, 1972, 166 p.

Descarries-Bélanger, Francine
L'école rose et les cols roses: la reproduction de la division sociale des sexes, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1980.

Fortin, Gérald
La fin d'un règne, Montréal, Hurtubise HMH, 1971.

Lavigne, Marie et Yolande Pinard
Les femmes dans la société québécoise: aspects historiques, Montréal, Boréal, 1977.

Lemieux, Denise
La recherche sur les femmes au Québec: bilan, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 336 p.

Le Bourdais, Céline, Pierre J. Hamel et Paul Bernard
«Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois», *Sociologie et sociétés*, avril 1987: 37-56.

Mercier, Lucie
«Le quotidien et le partage des tâches», Communication présentée au colloque *La famille contemporaine*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture et musée de la civilisation, 1989.

Ministère de l'Industrie et du Commerce
Les entreprises au Québec. Description statistique comparative, Québec, décembre 1986, 26 p.

Prévost, Nicole
Les femmes sur le chemin du pouvoir, Québec, Conseil du statut de la femme, 1988, 99 p.

Secrétariat à la condition féminine
La situation socio-économique des Québécoises: quelques indicateurs, Québec, Ministère du Conseil exécutif, 1989.

Simard, Carolle
L'administration contre les femmes, Montréal, Boréal Express, 1983, 168 p.

Société québécoise de science politique
«Femmes et pouvoir», *Politique*, hiver 1984.

Statistique Canada
Portrait statistique des femmes au Canada, Ottawa, Approvisionnements et Services, 1985.

Tardif, Évelyne
La politique, un monde d'hommes? Une étude sur les mairesses au Québec en 1980, Montréal, Éditions HMH, 1982, 113 p.

Vandelac, Louise
Le partage des tâches domestiques, Document 6, Conseil du statut de la femme, Québec, août 1983, 112 p.

Vandelac, Louise *et alii*
Du travail et de l'amour, Montréal, Éditions Coopératives St-Martin, 1985.

TABLEAUX

Tableau 1

Répartition des postes de députés et ministres, selon le niveau de gouvernement, le sexe et l'année Québec, 1983-1989

		Provincial			Fédéral (Québec)	
		1983	1985	1989	1984	1988
Députés	F	8,2	14,8	18,4	18,6	17,3
	H	91,8	85,2	81,6	81,4	82,7
Total	%	100	100	100	100	100
	N	122	122	125	75	75
Ministres	F	7,7	14,3	20	–	–
	H	92,3	85,7	80	–	–
Total	%	100	100	100	–	–
	N	26	28	30	–	–

Sources: Rapports du président d'élection

Tableau 2

Répartition des élus municipaux selon la fonction, le sexe et l'année, Québec, 1982 et 1986

		Sept. 1982	Août 1986
Maires	H	96,7	96,0
	F	2,4	4,0
Total	%	100	100
	N	1 658	1 500
Conseillers	H	92,5	90,5
	F	7,5	9,5
Total	%	100	100
	N	8 200	9 138

Source: Prévost, 1988: 42.

2

FÉCONDITÉ

tendance

◆ ***Baisse continue et accélérée de la natalité***

Depuis l'émigration massive de la fin du XIX[e] siècle, la baisse rapide de la fécondité constitue sans doute l'événement démographique le plus remarquable au Québec. À la fin des années 1950, le Québec avait encore un des taux de fécondité les plus élevés du monde occidental industrialisé. Il se retrouve aujourd'hui en queue de peloton avec la République fédérale d'Allemagne et l'Italie. Ce phénomène a commencé à se faire sentir au milieu des années 1960 pour ensuite s'accélérer à la fin de la décennie : en quatre ans, de 1963 à 1967, l'indice synthétique de fécondité a chuté de presque 30 %. (Tableau 1). En 1970, cet indice est passé sous la barre critique de 2,1 enfants (niveau minimal de remplacement). Entre 1970 et 1976, il a connu une période de stabilité relative, se situant autour de 1,8. Après 1979, la descente a repris, passant de 1,7 à 1,4 en cinq ans. Rien ne laisse croire qu'on ait atteint un plancher si ce n'est une certaine reprise des naissances, surtout de premier rang en 1988 et en 1989. Cette reprise pourrait se révéler un effet de conjoncture économique. (Lodh, 1987).

Toutefois, pendant les années 1970, le taux de natalité n'a pas chuté aussi rapidement que l'indice de fécondité. (Tableau 1). L'arrivée des mères, nées pendant le « baby boom », à leur âge optimal de procréation (20 à 29 ans) a compensé temporairement le déclin du nombre de naissances par femme nubile. Toutefois, l'effondrement de la fécondité a été tel que l'évolution favorable de la structure d'âge n'a pas suffi à compenser la sous-fécondité. En effet, l'écho du « baby boom » — les enfants des derniers-nés du « baby boom » juste avant 1964 — qui aurait dû, du moins, soutenir la natalité jusqu'en 1989, n'a pas eu l'impact escompté. Plutôt que de reprendre, l'indice synthétique de fécondité a chuté de nouveau à partir de 1979, entamant ainsi une deuxième phase de dénatalité, avec le résultat que la fécondité de la majorité francophone est maintenant inférieure à celle de la minorité anglophone dans la région de Montréal. (Lachapelle, 1988).

tendance

◆ ***Le niveau de fécondité atteint par les couples est de plus en plus en rapport avec leur stérilisation***

Durant les années 1970 et jusque vers 1985, on expliquait la chute de la fécondité par la disparition des familles nombreuses. Effectivement, le troisième enfant devenait de plus en plus rare. Plusieurs recherches sur le nombre d'enfants désirés en sont venues à la conclusion que le troisième enfant, tout en étant désiré, n'était pas mis au monde. (Henripin *et alii*, 1981). On vient par ailleurs de constater que le recours à la stérilisation a fait de tels progrès que la probabilité qu'un couple passe d'un enfant à deux, de deux à trois et de trois à plus est presque l'inverse de la proportion des couples stérilisés. Ainsi, selon une enquête de 1982, alors que 26,5 % des couples à un enfant sont stérilisés, que 56,6 % à deux enfants et 75,6 % à trois enfants sont dans la même situation, la probabilité qu'ils aient, selon l'expérience contemporaine de la fécondité, un autre enfant est de 75 % pour ceux à un enfant, de 36 % pour ceux à deux enfants et de 24 % pour les couples de trois enfants ou plus. (Rochon, 1988 : 3). Vu dans une perspective transversale, sauf un 7-8 % de couples avec deux enfants, les couples qui n'auront pas d'autres enfants sont ceux qui sont stérilisés.

tendance

♦ *Moins de femmes ont un premier enfant*

La deuxième phase de dénatalité, commencée en 1979 et menant aux taux de fécondité actuels, coïncide avec l'apparition massive de deux phénomènes démographiques. Le premier est l'ampleur et l'accroissement des couples non mariés. La fécondité de ces couples est moitié moindre que celle des couples mariés. (Rochon, 1989: 23). Le deuxième est la croissance du pourcentage de femmes sans conjoint stable. En conséquence, entre un quart et un tiers des femmes, nées au début des années 1950, risquent de n'avoir aucun enfant, ce qui n'est pas inédit dans l'histoire du Québec, mais exceptionnel aujourd'hui pour une société industrialisée. (Rochon, 1988: 3; 1989: 5).

tendance

♦ *Progression constante de l'âge moyen des mères à la première maternité*

On guette l'évolution des indicateurs pouvant signaler un niveau minimal de l'indice de fécondité. Deux indicateurs historiquement fortement correllés négativement avec la fécondité: — l'âge de la mère à la première naissance et le taux d'activité des jeunes femmes — ne présagent pas une telle stabilisation. L'âge moyen des mères à la première maternité montre une progression lente mais constante à la hausse, de 24,8 ans en 1971 à 25,9 en 1988. Ce phénomène va de pair avec l'accroissement de la scolarité des filles, l'importance accrue du taux de participation des jeunes femmes au marché du travail, la montée des modes de vie matrimoniale précaires et du divorce ainsi que l'accroissement de l'âge moyen des femmes au premier mariage.

tendance

♦ *Les jeunes femmes sont de plus en plus occupées hors de la maison*

La progression du taux d'activité des jeunes femmes est constante depuis dix ans. Lorsqu'on combine ce taux avec le taux de fréquentation scolaire des femmes non actives pour en arriver à une indication globale de la proportion des femmes âgées de 15 à 24 ans qui sont occupées à plein temps hors de la maison — soit au travail, soit aux études — on trouve que cette dernière est passée de 80,1 % en 1975 à 88,3 % en 1989. (Tableau 2). Pour les filles de 20 à 24 ans près de 86 % sont occupées à plein temps hors de la maison.

tendance

♦ *Part croissante des naissances hors mariage*

Le nombre de mariages et le taux de nuptialité étant en baisse régulière et rapide depuis 1972, il n'est pas surprenant de constater une hausse du pourcentage des naissances hors mariage, même si ce phénomène avait connu une croissance bien avant cette date. L'accroissement de la part des naissances hors mariage s'est accéléré au cours des récentes années. Ce pourcentage a plus que doublé en 7 ans, passant de 15,6 % en 1981 à 33,1 % en 1988, alors qu'il avait pris 13 ans pour doubler auparavant (7,4 % en 1968). (Tableau 3).

tendance

♦ *De plus en plus de jeunes Québécois sont dans la situation d'enfant unique*

Une des conséquences les plus immédiates de la chute de la fécondité est la réduction de la taille des familles. Entre 1961 et 1986, la

proportion des familles de recensement qui comptent au moins trois enfants est passée de 35,3% à 13,0%. (Tableau 4). Ce changement dans la taille des familles s'est surtout fait sentir depuis 1966. Lorsqu'on se limite aux familles avec enfants à la maison, 81,5% d'entre elles n'en avaient qu'un ou deux en 1986, tandis que les familles de cette taille ne représentaient que la moitié de l'ensemble en 1961 et en 1966. Alors qu'un quart (26,7%) des familles avec enfants n'en avaient qu'un en 1961, cette proportion s'est élevée à près de 42% en 1986, ce qui crée une toute nouvelle dynamique de socialisation des jeunes enfants, la cohabitation avec des frères ou des sœurs étant devenue de moins en moins fréquente. Il en résulte des répercussions sur les rapports parents-enfants, l'attention des premiers étant concentrée sur un nombre moindre d'enfants.

Gary Caldwell

VOIR ÉGALEMENT
Jeunes **65**, Tendances démographiques **27**

RÉFÉRENCES

Duchesne, Louis
Les ménages et les familles au Québec, Bureau de la statistique du Québec, Québec, 1987.

Henripin *et alii*
Les enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981.

Lachapelle, Réjean
« Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada », *Tendances Sociales*, Ottawa, 11, automne 1988: 2-8.

Lapierre-Adamcyk *et alii*
« Le changement familial: aspects démographiques », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3, 1987: 317-339.

Lodh, Françoise
« Explaining fertility decline in the West (with special reference to Canada): A critique of research results from the social sciences », *L'Institut Vanier de la famille*, Ottawa, 1987.

Ministère de la Santé et des Services sociaux
« La Politique familiale: énoncé des orientations et de la dynamique administrative », Québec, 1987.

Rochon, Madeleine
« Évolution récente de la fécondité selon le rang de naissance: le Québec, l'Ontario et la France », III[e] Colloque, Association internationale des démographes de langue française, Montréal, 7-10 juin 1988.

« La vie reproductive des femmes aujourd'hui. Le cas du Québec », *Cahiers québécois de démographie*, 18, 1, printemps 1989.

Statistique Canada
Enquête sur la famille. Conclusions préliminaires, Ottawa, août 1985.

La fécondité au Canada: croissance et déclin, Ottawa, 1984, cat. 91-524F.

TABLEAUX

Tableau 1

Naissances, taux de natalité, indice de fécondité et accroissement naturel Québec, 1951-1989

Année	Naissances '000	Taux brut natalité/ 1 000 pop.	Indice de fécondité (indice synthétique)	Accroissement naturel '000
1951	123	30,4	3,85	88
1952	128	30,7	3,91	93
1953	131	30,6	3,96	97
1954	136	31,0	4,04	103
1955	136	30,2	4,00	102
1956	139	30,0	3,99	104
1957	144	30,3	4,09	108
1958	144	29,3	4,01	108
1959	144	28,8	3,99	108
1960	141	27,5	3,86	106
1961	140	26,6	3,77	103
1962	138	25,7	3,66	101
1963	136	24,9	3,55	98
1964	134	24,0	3,41	96
1965	123	21,7	3,06	84
1966	113	19,5	2,72	74
1967	105	17,9	2,44	66
1968	101	17,0	2,27	61
1969	100	16,6	2,19	60
1970	97	16,1	2,08	57
1971	94	15,6	1,99	53
1972	88	14,6	1,82	45
1973	89	14,7	1,80	46
1974	91	14,9	1,79	48
1975	96	15,6	1,82	52
1976	98	15,7	1,81	54
1977	97	15,5	1,75	54
1978	96	15,3	1,71	52
1979	100	15,8	1,75	57
1980	97	15,3	1,68	53
1981	95	14,8	1,62	52
1982	91	14,0	1,53	48
1983	88	13,6	1,45	44
1984	88	13,4	1,45	43
1985	86	13,2	1,42	40
1986	85	12,9	1,36	38
1987	84	12,6	1,35	36
1988	86	13,0	1,41	38
1989[a]	91	13,7	1,52	44

a. Données provisoires, Bureau de la statistique du Québec, mars 1990.

Source: Louis Duchesne, *La situation démographique au Québec*, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec, Éditions 1986, 1987 et 1989.

Tableau 2

Niveau d'activité globale
(taux d'activité plus fréquentation scolaire des non actives)
des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans, Québec, 1975-1989

Année	15-19	20-24	15-24
1975	85,8	74,0	80,1
1976	84,0	74,0	79,3
1977	83,6	74,8	79,4
1978	85,0	76,7	81,1
1979	86,7	77,5	82,1
1980	86,1	78,3	82,2
1981	87,1	78,8	82,9
1982	85,2	77,9	81,4
1983	86,2	80,3	83,3
1984	87,0	80,7	83,6
1985	89,5	81,5	85,4
1986	89,1	85,8	87,2
1987	90,9	85,1	88,2
1988	91,3	84,8	88,0
1989	90,7	85,6	88,3

Source: Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529.

Tableau 3

Nombre et pourcentage des naissances
hors mariage, Québec, 1961-1988

Année	Nombre	%	Année	Nombre	%
1961	5 138	3,7	1975	8 504	8,8
1962	5 429	3,9	1976	9 561	9,8
1963	5 882	4,3	1977	10 198	10,5
1964	6 227	4,7	1978	10 815	11,2
1965	6 481	5,2	1979	12 599	12,6
1966	6 620	5,9	1980	13 488	13,8
1967	7 043	6,7	1981	14 816	15,6
1968	7 405	7,4	1982	16 498	18,2
1969	7 676	7,7	1983	17 865	20,4
1970	7 671	8,2	1984	19 609	22,4
1971	7 671	8,2	1985	21 248	24,7
1972	6 751	7,7	1986	22 979	27,2
1973	6 771	7,6	1987	25 019	29,9
1974	7 009	7,6	1988	28 505	33,1

Source: Louis Duchesne, *La situation démographique au Québec*, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec, Éditions 1988 et 1989.

Tableau 4

Répartition des familles selon le nombre d'enfants[a] à la maison, Québec, 1961-1986

Nombre d'enfants	1961	1966	1971	1976	1981	1986
0	26,1	26,0	27,8	27,8	29,2	30,7
1	19,7	19,5	21,1	24,9	26,9	29,0
2	18,9	19,5	20,9	23,8	26,4	27,5
3	13,3	13,7	13,4	12,6	11,6	9,9
4	8,4	8,7	7,7	6,1	3,9	2,4
5 et plus	13,6	12,6	9,2	4,8	1,9	0,7
Total %	100	100	100	100	100	100
'000	1 104	1 229	1 357	1 540	1 672	1 751

a. 1961, 1966 et 1971, enfants célibataires de 24 ans et moins; 1976, 1981 et 1986, tous les enfants célibataires peu importe leur âge.

Source: Statistique Canada, *Recensements du Canada*, Ottawa.

3

MODÈLES MATRIMONIAUX

tendance

◆ ***Chez les 15 ans ou plus, le modèle matrimonial le plus fréquent reste toujours celui de personnes mariées***

Tant chez les hommes que les femmes, que ce soit de droit ou de fait, la vie en couple a été le choix de la majorité des personnes de 15 ans ou plus entre 1951 et 1986. Le pourcentage des personnes vivant ainsi s'est même légèrement accru, passant de 60,5% en 1951 à 62,8% en 1986 dans le cas des hommes, et de 58,8% à 59,5% dans celui des femmes. En contrepartie, la part de cette population vivant en célibataire, c'est-à-dire n'ayant jamais été mariée ou ne vivant pas en couple au moment de chaque recensement, a régressé, plus fortement chez les femmes que chez les hommes. (Tableau 1).

Par ailleurs, une proportion croissante de personnes se retrouvent seules à la suite de mariages rompus par le décès du conjoint ou par le divorce. La loi sur le divorce de 1968 est venue modifier la composition de ce groupe, de façon différente selon que l'on envisage les hommes ou les femmes. Les hommes ont vu leur proportion de veufs diminuer, tandis que leur pourcentage de divorcés s'est accru. Quant aux femmes, les veuves et les divorcées y ont accru toutes deux leurs parts. Celle des veuves a été plus importante que celle des veufs tout au long de ces trente-cinq ans. À partir de 1961, le pourcentage des personnes divorcées chez les femmes est devenu plus important que chez les hommes. La proportion de plus en plus grande de veuves chez les femmes, par rapport au même phénomène chez les hommes, s'explique en grande partie par l'écart entre l'espérance de vie des femmes et des hommes. Le pourcentage en décroissance de veufs et l'accroissement moins rapide de celui des hommes divorcés, par rapport aux femmes dans la même situation, vient de ce que ceux-ci ont plus tendance à se refaire une vie de couple que les femmes. Ainsi, les hommes veufs ou divorcés représentaient 3,8% de la population de 15 ans ou plus en 1951 et 5,4% en 1986, contre 8% et 14,3% pour les femmes. (Tableau 1).

tendance

◆ ***Une part croissante des mariages se compose de remariages de divorcés***

Jusqu'à la loi de 1968, le divorce était un événement exceptionnel au Québec. Par conséquent, parmi les personnes qui ont contracté mariage jusqu'à cette année-là, la part de conjoints provenant d'un divorce restait marginale. Ainsi, chez les hommes qui se sont mariés en 1968, elle n'avait pas atteint 1,5%. Cette part s'est accrue assez rapidement par la suite, plus fortement chez les hommes que chez les femmes, passant de 2,4% en 1969 à 16,4% en 1988 pour les hommes, et de 1,8% à 14,2% pour les femmes. (Tableau 2).

tendance

◆ ***Diminution importante de l'indice de nuptialité des célibataires et arrivée plus tardive au premier mariage***

L'indice synthétique de nuptialité des célibataires a diminué considérablement entre 1961 et 1986; alors que cet indice avait été de 0,935 pour les hommes et de 0,876 pour les femmes, il a diminué d'environ la moitié pour atteindre 0,412 et 0,449 en 1987. Cette diminution s'est accélérée à partir de 1975. (Tableau 3). Des indices si bas n'auraient jamais été enregistrés

ailleurs. (Duchesne, 1988: 65). L'indice synthétique de nuptialité des célibataires « est la somme des taux de nuptialité par âge des célibataires jusqu'à 50 ans et correspond à la proportion d'individus qui se marieraient avant leur cinquantième anniversaire dans une génération qui subirait les mêmes taux que ceux observés pendant une année donnée ». (*Ibid.*).

En outre, le mariage survient plus tardivement. L'âge moyen des hommes au premier mariage, après avoir atteint 25,34 ans en 1972, s'est accru de 1,9 an entre cette année et 1987. Quant aux femmes, de 23,21 ans en 1972, leur âge moyen s'est retrouvé à 25,20 ans en 1987, soit une augmentation de 2 ans en 15 ans pour elles également. (Tableau 3). À cette diminution de la nuptialité, influencée en premier lieu par l'arrivée plus tardive au premier mariage, s'ajoute la montée des unions de fait, qui sont devenues soit un substitut au mariage, soit un mode de vie en couple précédant le mariage. Il faut remarquer enfin une légère diminution de l'écart d'âge entre les époux.

tendance

♦ ***Maintien de la popularité du mariage religieux***

Avant la loi de 1968, on ne pouvait se marier au Québec que devant un ministre du culte reconnu. Le mariage religieux avait valeur d'acte de l'état civil. S'est ajoutée la possibilité du mariage civil. Les conjoints se trouvaient devant un choix de formule, principalement au premier mariage, en fonction de leurs convictions personnelles ou de celles de leur milieu. Depuis, le mariage civil a été le plus souvent l'affaire de couples où l'un des conjoints — ou les deux — provenait d'un divorce. Le mariage religieux au Québec reste encore très majoritairement de rite catholique romain. Cette Église refuse toujours de présider au remariage de divorcés.

Parmi les époux de langue maternelle française, soit la vaste majorité des personnes se mariant au Québec, la popularité du mariage religieux au premier mariage, tout en ayant diminué, a baissé beaucoup moins rapidement que l'indice synthétique de nuptialité. Le mariage religieux reste le choix le plus fréquent; en outre, plus les conjoints sont jeunes, plus grande est leur propension à choisir le mariage religieux. (Baillargeon, 1987). Ainsi, les époux de moins de 25 ans et de langue maternelle française ont choisi de se marier religieusement à raison de 93,6 % d'entre eux en 1976. Ce pourcentage a diminué jusqu'à 86,4 % en 1986, pour reprendre un peu par la suite. Il en a été ainsi pour les jeunes épouses du même âge et de même langue. (Tableau 4).

tendance

♦ ***Accroissement des divorces depuis 1969, qui surviennent maintenant de plus en plus tôt après le mariage***

Les divorces, épisodiques avant les changements législatifs de 1968, sont devenus très rapidement un phénomène important, en croissance quasi régulière jusqu'en 1981, pour redescendre graduellement depuis. En même temps, l'indice synthétique de divortialité a quintuplé entre 1969 et 1987, passant de 8,7‰ à 44,8‰. (Tableau 5). Le divorce survient de plus en plus tôt après le mariage. (Duchesne, 1989: 86). L'accroissement du nombre de divorces accompagne une diminution du nombre de mariages. Si on ajoute la rupture des mariages par le décès d'un des conjoints, « les ruptures par veuvage et par divorce dépassent en nombre les nouvelles unions légales [depuis 1982]; en 1985, par exemple, on compte 37 026 mariages et 38 066 ruptures ». (Duchesne, 1987: 133). Les mariages de divorcés sont moins stables que les autres et l'indice synthétique de remariage des divorcés baisse beaucoup plus fortement chez les femmes que chez les hommes. (Duchesne, 1988: 72).

tendance

♦ *Montée importante des unions de fait*

Le phénomène de l'union de fait n'a pas été mesuré de façon systématique avant 1981. Selon ce qu'on en sait, c'était un modèle matrimonial très marginal au cours des décennies antérieures. Il a crû très rapidement pendant les années 1980. Ainsi, alors que 8% des couples vivant maritalement en 1981 étaient des unions de fait, ce pourcentage s'est élevé à 12% en 1986. Ce phénomène s'est répandu plus rapidement chez les jeunes. Dès 1981, un quart des jeunes hommes dans la trentaine vivaient selon ce mode d'union. (Adamcyk *et alii*, 1987: 320). L'enquête de Santé Québec de 1986 révèle qu'un quart (24%) des femmes de 20 à 24 ans vivaient en union de fait contre 21% de mariées; chez celles de 25 à 29 ans, un cinquième était dans la même situation. (Rochon, 1989: 40). À l'occasion de l'enquête de 1984 sur la fécondité au Canada, « près de 60% des jeunes Québécoises célibataires et non-cohabitantes avaient déclaré qu'elles avaient l'intention de vivre en union libre, soit temporairement, soit durablement ». (Adamcyk *et alii*, 1987: 322). Ces changements ont amené l'émergence de nouvelles formes d'encadrement de la vie conjugale, comme les « conventions entre concubins » ou certaines reconnaissances officielles des « unions de fait » dans des textes législatifs.

tendance

♦ *Arrivée de plus en plus tardive du premier enfant*

Parallèlement à l'accroissement de l'âge moyen au premier mariage, l'âge moyen des femmes à leur première maternité s'est accru d'un an entre 1971 et 1988, de 24,8 ans à 25,9 ans. (Tableau 6). La vie conjugale arrivant de plus en plus tard et se caractérisant par une stabilité moindre, le passage à la vie parentale est repoussé à son tour dans le cycle de vie des femmes.

tendance

♦ *La proportion des naissances hors mariage s'est accrue de près de sept fois en moins de vingt-cinq ans*

Au début des années soixante, les naissances hors mariage étaient un phénomène marginal, 4% en 1963. Plus d'une naissance sur trois en 1987 est survenue dans ce contexte. (Duchesne, 1989). La plupart de ces naissances proviennent de jeunes mères sans conjoint stable. Une infime portion des naissances hors mariage peut être attribuée à des femmes séparées ou divorcées au moment de leur accouchement. Se sont ajoutées récemment, en nombre restreint mais grandissant, les naissances provenant de couples en union de fait.

tendance

♦ *Accroissement du nombre de familles monoparentales*

Avant la libéralisation du divorce, les familles monoparentales étaient quasi exclusivement la conséquence du décès d'un des conjoints, le plus souvent celui du père. (Dandurand, 1987). Le divorce est venu amplifier le nombre de familles monoparentales, au point où celles provenant du veuvage sont désormais la minorité. Si, en 1951, 7,6% des familles avec enfants de moins de 25 ans étaient monoparentales, ce pourcentage est resté à peu près constant jusque vers la fin des années 1960 et s'est mis rapidement à augmenter par la suite, atteignant 20,8% des familles en 1986. (Dandurand, 1988: 159).

La très grande majorité de ces familles a une femme comme parent, même si la proportion de telles familles avec un père tend légèrement à s'accroître. Parmi les familles monoparentales avec mère, en plus de celles qui proviennent des divorces, une part se compose de femmes

n'ayant jamais eu de conjoint stable. Ce sont, le plus souvent, des jeunes femmes. Si leur importance demeure minime, elle serait en croissance.

tendance

◆ ***Une proportion de plus en plus importante de femmes vivent en dehors d'une union conjugale***

De plus en plus de femmes vivent seules et ce phénomène implique tous les âges. Le recul de l'âge au premier mariage est une des raisons qui amène une plus grande proportion de jeunes femmes à vivre sans conjoint. En 1986, 30 % des femmes entre 25 et 29 ans et 20 % de celles entre 30 et 34 ans étaient dans cette situation. Dans le dernier groupe, 27 % de celles détenant un diplôme universitaire n'avaient jamais vécu avec un conjoint. En ce qui concerne les hommes, il n'y a pas de statistiques comparables. (Rochon, 1989: 44). À ces âges et à des âges plus avancés, le divorce a conduit un nombre croissant de femmes à vivre en célibataire, le remariage des femmes divorcées étant moins fréquent que celui des hommes divorcés. Enfin, aux âges très avancés, on retrouve de plus en plus de veuves, l'écart de survie au-delà de 50 ans augmentant entre les hommes et les femmes.

tendance

◆ ***Accroissement des couples sans enfant au foyer***

Il y a eu renversement de situation entre 1951 et 1986 dans la condition des couples en regard d'enfants de moins de 25 ans vivant ou non avec eux au foyer. La structure familiale époux-épouse avec enfants de moins de 25 ans au foyer constituait la vaste majorité des types de familles en 1951 (65,4 %). Cette majorité s'est amplifiée jusqu'en 1966 pour s'effriter et devenir ensuite minorité en 1986 (33,7 %). En même temps, la proportion des familles biparentales sans enfant de moins de 25 ans à domicile est restée stable jusqu'en 1966, pour s'accroître par la suite et atteindre 51,9 % des cas en 1986. Ces familles sans enfant de moins de 25 ans à domicile se composent de couples pouvant y avoir des enfants de 25 ans ou plus avec eux, de ceux dont tous les enfants, y compris les moins de 25 ans, ont quitté le domicile familial ainsi que de tous ceux qui n'ont jamais eu ou qui n'ont pas encore eu d'enfants. Au cours de la même période, le modèle époux-épouse s'est maintenu à 90 % ou plus de toutes les familles jusqu'à 1971, alors que ce pourcentage s'est abaissé, pour atteindre 85,6 % en 1986.

En même temps, le modèle monoparental a lui aussi été stable (autour de 8,5 %-10 %), pour s'accroître à 12,4 % en 1981 et à 14,4 % en 1986. Ce modèle s'est répandu essentiellement par l'accroissement du nombre des familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans, le plus souvent sous la responsabilité de femmes. L'importance relative des familles monoparentales sans enfant de moins de 25 ans a par ailleurs diminué: 3,6 % des familles en 1951 et 2,7 % en 1986.

Qu'il s'agisse de familles biparentales ou monoparentales, la famille sans enfant de moins de 25 ans à la maison n'a pas dépassé 28 % de toutes les familles pendant plus de vingt ans, pour devenir plus du tiers en 1981 et la majorité en 1986 (54,6 %). (Tableau 7). Cette augmentation récente et rapide de familles sans enfant à domicile serait attribuable d'abord à la baisse de la fécondité et ensuite à la longévité accrue des parents.

Gary Caldwell
Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Inégalités économiques **243**, Jeunes **65**, Normes de conduite **275**, Parentèle **85**, Pauvreté **607**, Personnes âgées **73**

RÉFÉRENCES

Baillargeon, J.-P.
«Les mariages religieux, 1976 à 1985», *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3, 1987: 341-348.

Dandurand, Renée B.
«Les dissolutions matrimoniales, un phénomène latent dans le Québec des années 60», *Anthropologie et Société*, 9, 3, 1985: 87-113.

«La monoparentalité au Québec: aspects sociaux et historiques», *Revue internationale d'action communautaire*, 1987, 18/58: 79-85.

Le mariage en question, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 188 p.

Dandurand, Renée B. (éd.)
Couples et parents des années quatre-vingt. Questions de culture 13, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987, 284 p.

Duchesne, Louis
Les ménages et les familles au Québec, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec, 1987, 145 p.

La situation démographique au Québec, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec, éditions 1987, 1988 et 1989.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne et Nicole Marcil-Gratton
La stérilisation au Québec 1971-1979, Université de Montréal, 1982.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne *et alii*
«La cohabitation au Québec, prélude ou substitut au mariage? Les attitudes des jeunes Québécois», dans Dandurand (éd.), 1987: 27-46.

«Le changement familial: aspects démographiques», *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3, 1987: 317-339.

Ministère de la Santé et des Services sociaux
«La Politique familiale: énoncé des orientations et de la dynamique administrative», Québec, 1987.

Rochon, Madeleine
«La vie reproductive des femmes aujourd'hui. Le cas du Québec», *Cahiers québécois de démographie*, 18, 1, 1989: 15-61.

Statistique Canada
Enquête sur la famille. Conclusions préliminaires, Ottawa, août 1985.

TABLEAUX

Tableau 1

Répartition en pourcentage de la population de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le sexe, Québec, 1951-1986

Année	Hommes			
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés
1951	35,7	60,5	3,7	0,1
1956	34,6	61,9	3,4	0,1
1961	33,9	62,8	3,2	0,1
1971	34,9	62,2	2,4	0,5
1976	33,5	63,2	2,2	1,1
1981	33,0	62,7[a]	2,1	2,2
1986	31,8	62,8[a]	2,2	3,2

Année	Femmes			
	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
1951	33,2	58,8	7,9	0,1
1956	31,1	60,8	8,0	0,1
1961	30,2	61,6	8,0	0,2
1971	30,7	60,1	8,5	0,7
1976	28,5	61,0	8,8	1,7
1981	27,6	60,0[a]	9,3	3,1
1986	26,1	59,5[a]	9,8	4,5

a Légalement et de fait

Sources: Ducheane, 1987; Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 1986, données non publiées

Tableau 2

Mariages selon l'état matrimonial et le sexe, Québec, 1951-1988

Année	Hommes				Femmes		
	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Veuves	Divorcées
1951	33 621	1 821	262	35 704	34 087	1 414	203
1952	33 287	1 753	334	35 374	33 674	1 417	283
1953	33 903	1 765	300	35 968	34 382	1 333	253
1954	33 290	1 867	359	35 516	33 783	1 441	292
1955	33 337	1 694	325	35 356	33 729	1 355	272
1956	35 219	1 703	368	37 290	35 607	1 405	278
1957	35 223	1 599	313	37 135	35 552	1 309	274
1958	34 256	1 617	356	36 229	34 499	1 397	333
1959	35 140	1 648	336	37 124	35 432	1 408	284
1960	34 257	1 613	341	36 211	34 478	1 435	298
1961	34 043	1 583	317	35 943	34 275	1 381	287
1962	35 249	1 529	260	37 038	35 443	1 391	204
1963	35 534	1 534	290	37 358	35 700	1 399	259
1964	37 289	1 670	441	39 400	37 533	1 534	333
1965	38 839	1 585	469	40 893	39 061	1 476	356
1966	42 192	1 675	544	44 411	42 479	1 565	367
1967	44 030	1 691	554	46 275	44 236	1 611	428
1968	43 835	1 622	547	40 004	43 974	1 605	425
1969	44 692	1 712	1 141	47 545	45 072	1 616	856
1970	46 135	1 736	1 736	49 607	46 730	1 687	1 190
1971	46 111	1 778	1 806	49 695	46 708	1 708	1 279
1972	50 189	1 738	2 040	53 967	50 764	1 722	1 481
1973	48 067	1 674	2 392	52 133	48 720	1 585	1 828
1974	47 146	1 673	3 071	51 890	48 036	1 558	2 296
1975	46 064	1 688	3 938	51 690	47 115	1 570	3 424
1976	45 020	1 530	4 411	50 961	46 030	1 507	3 424
1977	42 398	1 434	4 350	48 182	43 351	1 445	3 386
1978	40 095	1 413	4 681	46 189	41 132	1 358	3 699
1979	39 889	1 405	4 860	46 154	41 092	1 293	3 769
1980	38 644	1 376	4 829	44 809	39 809	1 265	3 775
1981	34 829	1 236	4 941	41 006	36 006	1 155	3 845
1982	32 551	1 069	4 740	38 360	33 530	991	3 839
1983	30 378	1 026	4 743	36 147	31 406	927	3 814
1984	30 673	1 419	5 324	37 416	31 787	1 590	4 039
1985	30 572	1 177	5 277	37 026	31 616	1 230	4 180
1986	27 071	1 094	4 943	33 108	27 893	1 166	4 049
1987	26 463	1 042	5 083	32 588	27 181	1 099	4 308
1988	26 936	1 031	5 502	33 469	27 649	1 062	4 758

Source: Duchesne, 1989.

Tableau 3

Indice synthétique de nuptialité des célibataires et âge moyen au premier mariage selon le sexe, Québec, 1951-1987

Année	Indice synthétique de nuptialité des célibataires		Âge moyen au premier mariage	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1951	1,057	1,000	26,84	24,30
1952	1,016	0,980	26,73	24,20
1953	1,002	0,974	26,64	24,10
1954	0,987	0,967	26,56	24,10
1955	0,974	0,955	26,47	23,90
1956	1,014	0,995	26,33	23,80
1957	0,998	0,976	26,30	23,80
1958	0,960	0,932	26,17	23,70
1959	0,987	0,942	26,17	23,50
1960	0,948	0,900	25,96	23,50
1961	0,935	0,876	25,93	23,50
1962	0,948	0,944	25,82	23,40
1963	0,926	0,855	25,75	23,36
1964	0,939	0,857	25,73	23,35
1965	0,943	0,887	25,75	23,40
1966	0,962	0,894	25,70	23,40
1967	0,974	0,685	25,63	23,40
1968	0,927	0,865	25,57	23,40
1969	0,913	0,862	25,61	23,50
1970	0,920	0,878	25,59	23,53
1971	0,907	0,867	25,52	23,40
1972	0,964	0,923	25,34	23,21
1973	0,906	0,871	25,40	23,27
1974	0,866	0,840	25,37	23,28
1975	0,824	0,807	25,39	23,38
1976	0,791	0,774	25,53	23,47
1977	0,729	0,716	25,63	23,61
1978	0,680	0,673	25,67	23,62
1979	0,668	0,668	25,77	23,79
1980	0,639	0,642	25,83	23,83
1981	0,571	0,579	25,99	24,06
1982	0,528	0,537	26,14	24,20
1983	0,491	0,504	26,48	24,40
1984	0,492	0,513	26,66	24,68
1985	0,490	0,517	26,86	24,85
1986	0,421	0,455	26,97	25,02
1987	0,412	0,449	27,27	25,20

Source: Ducharme, 1988

Tableau 4

Pourcentage des personnes de langue maternelle française et de moins de 25 ans s'étant mariées religieusement selon leur état matrimonial antérieur, 1976-1988

Année	Époux			Épouses		
	Moins de 25 ans	Française	Française moins de 25 ans	Moins de 25 ans	Française	Française moins de 25 ans
1976						
Ensemble[a]	93,7	85,4	93,6	92,1	85,3	91,8
Non mariés[b]	94,0	91,2	94,0	92,6	89,6	92,5
1980						
Ensemble	92,0	81,0	93,3	89,8	80,9	89,9
Non mariés	92,3	88,5	92,6	90,5	86,5	90,6
1985						
Ensemble	86,8	73,2	87,0	85,2	73,3	85,1
Non mariés	87,1	82,6	87,3	87,8	80,3	85,6
1986						
Ensemble	86,1	72,3	86,4	85,2	72,5	85,3
1987						
Ensemble	87,4	72,1	87,6	86,4	72,7	86,4
1988						
Ensemble	82,0	71,3	87,1	86,1	71,4	86,5

a. Tous états matrimoniaux antérieurs réunis.

b. Célibataires et veufs.

Sources: Baillargeon, 1987; Bureau de la statistique du Québec, fichier des mariages, données non publiées; calculs de l'auteur.

Tableau 5

Divorces et indice synthétique de divortialité, Québec, 1969-1987

Année	Divorces	Indice synthétique °/oo
1969	2 947	8,7
1970	4 865	13,9
1971	5 203	14,5
1972	6 426	17,6
1973	8 091	22,0
1974	12 272	32,3
1975	14 093	36,5
1976	15 188	38,2
1977	14 501	35,5
1978	14 865	35,5
1979	14 379	34,1
1980	13 899	31,8
1981	19 193	44,3
1982	18 579	42,0
1983	17 365	39,1
1984	16 845	38,1
1985	15 814	36,1
1986	18 108	42,1
1987	19 315	44,8

Source: Ducharme, 1989.

Tableau 6

Âge moyen des mères à leur première maternité, Québec, 1971-1988

Année	Âge	Année	Âge
1971	24,8	1980	25,4
1972	25,0	1981	25,5
1973	25,1	1982	25,5
1974	25,2	1983	25,6
1975	25,0	1984	25,6
1976	25,2	1985	25,7
1977	25,3	1986	25,8
1978	25,4	1987	25,8
1979	25,4	1988[a]	25,9

a. Données provisoires, Bureau de la statistique du Québec, mars 1990.

Sources: Duchesne, 1988: 170; Madeleine Rochon, communication personnelle.

Tableau 7

Répartition en pourcentage des familles selon la structure familiale au foyer, Québec, 1951-1986

Structure	1951	1956	1961	1966	1971	1981	1986
Époux-épouse, avec enfants de moins de 25 ans	65,4	66,7	68,3	68,3	64,5	55,9	33,7
Époux-épouse, sans enfant de moins de 25 ans	24,6	24,5	23,0	23,2	25,6	31,7	51,9
Sous-total, époux-épouse	90,0	91,2	91,3	91,5	90,1	87,6	85,6
Monoparentales avec enfants de moins de 25 ans	6,3	5,5	5,9	5,8	7,8	10,0	11,7
Monoparentales, sans enfant de moins de 25 ans	3,6	3,3	2,8	2,7	2,1	2,4	2,7
Sous-total, monoparentales	9,9	8,8	8,7	8,5	9,9	12,4	14,4
Total	100	100	100	100	100	100	100

Sources: Duchesne, 1987 et données non publiées.

4

TRAVAIL DES FEMMES

tendance

♦ ***Hausse marquée du taux d'activité des femmes, notamment dans le cas des mères ayant de jeunes enfants***

Le taux d'activité des femmes a augmenté régulièrement entre 1975 et 1989, passant de 40,1 % à 53,4 %, alors que celui des hommes a régressé de 77,8 % à 75,3 % au cours de la même période. (Dossier 4.3). La croissance la plus marquée du taux d'activité des femmes est observable dans le groupe d'âge 25-44 ans, âge où elles sont le plus susceptible d'avoir de jeunes enfants : il est passé de 45,8 % à 72,6 %, alors que l'augmentation a été beaucoup moins forte dans les autres groupes. Comme le taux d'activité des hommes a eu tendance à diminuer, notamment après 55 ans, l'écart entre les hommes et les femmes s'est rétréci depuis 12 ans, en particulier chez les personnes d'âge moyen.

Depuis 1982, le taux d'activité des femmes mariées, chefs ou conjointes, a dépassé celui des femmes vivant seules. (Tableau 1). Le taux d'activité des femmes seules a régressé quelque peu après 1975. Le comportement des femmes mariées a été différent, puisque leur taux d'activité n'a cessé d'augmenter rapidement durant la même période, la récession économique ayant par ailleurs eu très peu d'effet sur cette croissance. Le taux d'activité des femmes mariées a augmenté plus vite dans les ménages dans lesquels l'homme était déjà actif à temps complet ou à temps partiel. Le travail salarié des épouses ne vient plus combler l'insuffisance du revenu de l'époux, comme c'était le cas durant les années 1960. (Langlois, 1987).

Les femmes qui ont des enfants à charge sont moins actives sur le marché du travail que celles qui n'en ont pas. Un changement majeur de tendance est cependant survenu en quelques années seulement, puisque l'écart noté entre les deux groupes de femmes s'est largement rétréci. En 1977, seulement 30,2 % des femmes ayant des enfants âgés de moins de 2 ans étaient actives à l'extérieur du foyer, contre 62,7 % pour les femmes sans enfant, soit un large écart de 24,6 %. (Tableau 2). En moins de dix ans, cet écart a été réduit de moitié à cause d'une hausse très marquée de l'activité des femmes ayant de jeunes enfants : la proportion des femmes sur le marché du travail a presque doublé en quelques années, dans les familles ayant un enfant âgé de 2 ans ou moins où le père est lui aussi occupé à l'extérieur.

tendance

♦ ***Les femmes ont un profil de travail de plus en plus continu, sauf pour les mères sans alliance***

Les mères de familles ont nettement tendance à rester de moins en moins à la maison avec les jeunes enfants et elles continuent à occuper un emploi à l'extérieur du foyer après la naissance de ces derniers, de sorte que l'interruption de carrière et le retrait, même temporaire, du marché du travail est moins fréquent et par conséquent en régression. Le taux d'activité des mères, quel que soit l'âge des enfants, a augmenté plus vite en 10 ans que le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 44 ans. La présence d'enfants reste cependant reliée au retrait du marché du travail. Une proportion croissante de femmes avec de jeunes enfants continuent d'être actives sans interruption, sauf lorsqu'elles ont trois enfants ou plus. « Le deuxième enfant semble constituer une sorte de « seuil » au-delà duquel une fixation plus continue dans l'emploi apparaît impossible. » (Kempeneers, 1987 : 65). L'analyse de Monica Boyd montre que les générations successives de femmes connaissent un profil de travail de plus en plus continu, c'est-à-dire sans interruption majeure (1 an ou plus) ni retrait du

marché du travail. « La propension des femmes à sortir d'activité aurait diminué de génération en génération et les calendriers d'entrées-sorties se seraient modifiés de telle sorte que la durée moyenne d'inactivité féminine se serait progressivement réduite. » (Kempeneers, 1987: 63).

La présence de jeunes enfants au foyer est un frein au travail salarié des mères sans alliance ou des femmes chefs de familles monoparentales : leur taux d'activité reste stagnant (autour de 30 %) durant toute la période observée, alors que celui des femmes vivant avec un homme actif sur le marché du travail augmente à un niveau plus élevé. Durant les années 1970, le taux d'activité des mères, sans conjoint au domicile, était plus élevé que celui des mères vivant avec un conjoint. Ce n'est plus le cas au milieu des années 1980, puisque celles-ci sont maintenant actives en plus forte proportion. La présence d'enfants n'est pas le seul facteur relié au retrait du marché du travail, puisqu'une proportion élevée de femmes sans enfant ont aussi des activités discontinues. Pour Kempeneers, il faut « nuancer fortement l'idée couramment véhiculée selon laquelle les femmes doivent interrompre leur vie professionnelle d'abord et avant tout à cause des enfants; un grand nombre d'entre elles s'interrompent alors qu'elles n'ont pas d'enfant, et un grand nombre de celles qui en ont s'interrompent pour d'autres motifs que les enfants ». (*Idem.* : 65). Parmi ces motifs, les conditions liées au marché du travail augmentent en importance.

tendance

♦ ***La proportion des emplois à temps partiel occupés par des femmes, continue d'augmenter mais celles-ci acceptent de moins en moins ce régime de travail***

En 1975, un peu moins du tiers des emplois à plein temps étaient occupés par des femmes alors qu'elles accaparaient les deux tiers des emplois à temps partiel. L'augmentation du taux d'activité des femmes a fait en sorte que la féminisation des emplois à plein temps a augmenté à 37,7 % en 1987 et celle des emplois à temps partiel, à 71,4 %. Les femmes augmentent leur présence à la fois dans l'ensemble des emplois à plein temps et dans l'ensemble des emplois à temps partiel. Cette situation s'explique par la hausse du taux d'activité des femmes et par la baisse du taux d'activité des hommes.

Les femmes seules travaillent plus fréquemment à plein temps que les femmes vivant en famille (femmes chefs ou avec conjoint) et cet écart, d'environ 10 % est assez stable dans le temps. Puisque ce sont les femmes ayant de jeunes enfants qui ont augmenté le plus fortement leur taux d'activité, peut-on avancer que celles-ci ont eu aussi davantage tendance à travailler à temps partiel? Non. La réponse négative à cette question est même assez claire. Ce sont plutôt les femmes sans enfant, âgées de moins de 55 ans, qui ont davantage été portées vers le temps partiel en plus forte proportion. Les femmes ayant de jeunes enfants qui sont devenues actives depuis la fin des années 1970 n'ont pas eu tendance à travailler plus souvent à temps partiel. Ces femmes cherchent au contraire à concilier leur rôle de mère et de travailleuse salariée à temps complet.

On observe une nette régression de la préférence exprimée par les femmes pour le travail à temps partiel depuis dix ans, de même qu'une nette régression de la raison obligations familiales avancée comme principal motif susceptible de justifier ce régime de travail. (Tableau 3).

tendance

♦ ***Les femmes actives à temps complet consacrent moins de temps que les hommes au travail et plus de temps aux travaux domestiques et cette différence est assez constante dans le temps***

La durée de la semaine moyenne de travail des femmes actives à temps complet, âgées de 25 ans ou plus, est inférieure à celle des hommes ayant les mêmes caractéristiques, soit une différence d'environ cinq heures par semaine, différence constante dans le temps. Par ailleurs, les femmes actives consacrent plus de temps aux travaux domestiques que les hommes. (Le Bourdais *et alii*, 1987).

tendance

◆ ***Les femmes sont encore concentrées dans un petit nombre de professions et cette tendance change lentement***

La répartition des positions occupées par les femmes sur le marché du travail a changé quelque peu entre 1975 et 1985. Le secteur de l'administration et de la direction a doublé en importance, passant de 3,2 % à 7,4 % des postes occupés par les femmes. (Tableau 4). Celles-ci sont aussi plus présentes dans les sciences naturelles et sociales, secteurs où elles sont cependant encore en proportion très faible. Les emplois dans les services représentent une proportion grandissante, passant de 14,6 % à 17,2 % en dix ans. Le secteur du travail administratif (travail de bureau et secrétariat) regroupe le tiers des femmes et il est quelque peu en régression (de 36,8 % à 33,2 % des emplois), de même que le secteur de l'enseignement (de 8,4 % à 6,8 % des emplois). La présence des femmes dans les autres domaines d'activité est relativement stable. Les femmes demeurent donc largement concentrées dans un petit nombre de secteurs d'emploi et de professions, et cette tendance change lentement.

Comme les femmes occupent un éventail restreint d'emplois, il s'ensuit que le taux de féminisation de certains secteurs est très élevé. C'est le cas des secteurs d'activité suivants: travail administratif, santé, enseignement, services, où le taux de présence féminine dépasse largement celui qui est observé dans l'ensemble de la population en emploi, secteurs dans lesquels il y a eu augmentation de la présence des femmes depuis dix ans. « Même si les femmes demeurent concentrées dans des emplois traditionnellement féminins, la part des emplois qu'elles détiennent dans tous les groupes professionnels s'est accrue. Cette progression est la plus remarquable dans le secteur de la direction et de l'administration. » (Statistique Canada, 1985 : 48). Le secteur de la fabrication est le seul, parmi les plus importants, qui ait connu une diminution de la présence relative des femmes. Les rôles traditionnels des femmes marquent aussi les emplois qu'elles occupent dans ce dernier secteur d'activité. « Dans les industries de biens, les femmes exercent surtout des métiers qui leur sont traditionnellement réservés. [...] en 1981, 54 % de toutes les femmes employées dans les branches d'activité productrices de biens non agricoles travaillaient soit dans les secteurs du textile, de la fourrure et du cuir, soit dans celui des aliments et boissons. » (Statistique Canada, 1985 : 47).

La contestation de la présence des femmes dans un nombre trop restreint d'emplois a amené la mise en place de programmes spéciaux et une nette tendance vers l'ouverture de postes pour les femmes dans les secteurs non traditionnels (policiers, métiers spécialisés, etc.). Certaines normes d'embauche ont été modifiées (exigences de taille et de poids minimum chez les policiers, par exemple) et des programmes spéciaux de formation des femmes dans des secteurs non traditionnels facilitent maintenant l'élimination du sexisme dans l'embauche. Ainsi, la ville de Montréal réserve-t-elle un quota de postes de cols bleus aux femmes, jusque-là absentes dans ce type de postes. De telles mesures se mettent peu à peu en place dans différentes entreprises et pour différents types d'emplois.

tendance

◆ ***Le taux de syndicalisation des femmes est à la hausse***

Le taux de syndicalisation des femmes actives a augmenté légèrement entre 1970 et 1982 (+3 %) et celui des hommes a diminué (−2,3 %). L'écart entre le taux de syndicalisation des hommes et des femmes a été réduit durant cette période, mais les hommes restent largement plus syndiqués que les femmes. Comme le taux de syndicalisation des hommes et des femmes évolue en sens inverse et comme il y a davantage de femmes sur le marché du travail, il s'ensuit que les syndicats se féminisent.

tendance

◆ *Le taux de chômage des femmes se rapproche de celui des hommes, mais elles chôment moins longtemps qu'eux*

Au total, les femmes ont connu un taux de chômage un peu moins élevé que celui des hommes à la fin des années 1960. À partir de 1972, il a été quelque peu plus élevé et l'écart s'est agrandi entre 1977 et 1981 (environ 2 % de plus), pour ensuite se rétrécir à partir de 1982. Le taux de chômage des femmes est moins élevé que celui des hommes chez les jeunes et cet écart a été plus important durant les années de récession économique. Par contre, le taux de chômage des femmes âgées de plus de 25 ans est plus élevé que celui des hommes, mais l'écart a tendance à se réduire depuis 1982. En 1976, la durée moyenne du chômage des hommes et des femmes était à peu près la même dans les différents groupes d'âge. Elle a par la suite augmenté plus vite chez les hommes jusqu'en 1985. Cette différence est plus faible chez les jeunes (15-24 ans) et elle est plus élevée dans le groupe d'âge médian et surtout dans le groupe de personnes âgées de 45 ans ou plus. Plus les hommes sont âgés, plus ils ont tendance à chômer davantage que les femmes, mais les statistiques officielles auraient tendance à sous-estimer le taux de chômage de ces dernières.

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Chômage **159**, Emploi du temps **485**, Formes d'emploi **173**, Inégalités économiques **243**, Mouvements sociaux **383**, Patrimoine **447**, Qualifications **169**, Revenus personnels et familiaux **431**, Statut socio-professionnel **229**

RÉFÉRENCES

Armstrong, P. et H. Armstrong
The Double Ghetto: Canadian Women and their Segregated Work, Toronto, McCelland and Stewart, 1978.

Barry, F.
Le travail des femmes au Québec, l'évolution de 1940 à 1970, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977.

Béland, François et Michel de Sève
« La distribution des emplois entre les sexes et les groupes linguistiques au Québec », dans S. Langlois et F. Trudel (éds), *La morphologie sociale en mutation au Québec*, Montréal, ACFAS, 1986: 66-88.

Boulet, J. A. et L. Lavallée
The Changing Economic Status of Women, Ottawa, Economic Council of Canada, 1984.

Boyd, Monica
« Sex differences in the occupational attainment process », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 19, 1, 1982: 1-28.

David, Hélène
Femmes et emploi: le défi de l'égalité, Montréal, IRAT, 1986.

Gagnon, Diane
« L'impact de la féminisation du marché du travail sur les développements récents de la structure industrielle québécoise », dans S. Langlois et F. Trudel (éds), *La morphologie sociale en mutation au Québec*, Montréal, ACFAS, 1986: 37-60.

Grenier, Gilles
« Participation au marché du travail, revenus et langues au Québec: le cas des femmes mariées », *L'actualité économique. Revue d'analyse économique*, 64, 1, mars 1988: 5-22.

Kempeneers, Marianne
« Quand la démographie s'intéresse au travail des femmes... », *Cahiers québécois de démographie*, 14, 2, octobre 1985: 147-164.

« Question sur les femmes et le travail: une lecture de la crise », *Sociologie et sociétés*, XIX, 1, avril 1987: 57-72.

Kempeneers, Marianne et Marie-Hélène Saint-Pierre
« Discontinuité professionnelle et charges familiales: regards sur les données canadiennes », *Cahiers québécois de démographie*, 18, 1, 1989: 63-86.

Langlois, Simon
« Les familles à un et à deux revenus: changement social et différenciation socio-économique », dans John Carlsen et Jean-Michel Lacroix (éds), *Culture et société au Canada en période de crise économique*, Ottawa, Association des études canadiennes, 1987: 147-160.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne
« L'activité féminine au Québec en 1976 », dans *Rapport de l'enquête de fécondité 1976*, Montréal, Département de démographie, 1978, p. 179-210.

Le Bourdais, Céline, Pierre J. Hamel et Paul Bernard
« Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois », *Sociologie et sociétés*, avril 1987: 37-56.

Messier, Suzanne
Les femmes, ça compte, Québec, Conseil du statut de la femme, 1984.

Renaud, Jean et Paul Bernard
« Place et agents: les divisions ethniques et sexuelles du travail de 1931 à 1981 », *Cahiers québécois de démographie*, 13, avril 1984: 84-89.

Saint-Pierre, M. H.
« Spécificité du chômage des femmes », *Cahiers québécois de démographie*, 14, 2, 1985: 165-185.

Statistique Canada
Portrait statistique des femmes au Canada, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, mars 1985, cat. 89-503F.

TABLEAUX

Tableau 1

Taux d'activité des femmes selon le statut dans le ménage et l'état matrimonial, moyennes annuelles, Québec, 1975-1989

	Statut dans le ménage						État matrimonial	
	Dans une famille							
Année	Chef	Conjointe	Enfant célibataire	Autre membre	Total	Personne seule	Mariée	Célibataire
1975	37,4	35,6	51,8	31,0	39,0	49,1	35,8	–
1976	39,8	37,0	50,7	29,3	39,7	51,2	37,2	–
1977	38,3	39,2	50,9	32,1	41,1	50,2	39,6	–
1978	41,4	41,7	51,5	32,8	43,2	50,4	41,9	–
1979	43,9	42,8	52,0	30,9	44,1	48,4	43,0	–
1980	44,1	44,8	54,5	29,6	45,9	48,4	45,0	–
1981	46,0	46,0	53,2	29,7	46,6	51,7	46,3	59,0
1982	46,1	45,8	52,1	29,7	46,3	46,3	46,3	55,9
1983	48,3	47,2	53,7	32,6	47,9	46,2	47,8	57,2
1984	48,7	49,1	55,1	29,7	49,2	48,0	49,8	58,4
1985	52,5	50,5	56,9	30,5	50,9	45,6	51,4	59,1
1986	52,4	52,4	55,9	30,2	52,0	44,7	53,4	58,6
1987	55,5	53,5	58,6	29,3	53,5	46,5	54,5	61,1
1988	56,1	54,3	60,0	30,9	54,5	45,6	55,5	61,5
1989	58,1	54,7	59,7	32,7	55,2	44,2	55,9	61,1

Source: Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529.

Tableau 2

Taux d'activité des femmes vivant en famille selon l'âge du plus jeune enfant et l'activité du conjoint, moyennes annuelles, Québec, 1977-1984

	Âge du plus jeune enfant	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Conjoint occupé	0-2	30,5	35,1	38,0	40,4	45,2	44,7	50,9	54,0
	3-5	36,3	42,1	41,7	44,5	46,7	46,1	51,3	51,0
	6-15	43,8	45,7	47,1	49,7	53,7	54,4	53,3	56,9
	sans enfant et moins de 55 ans	64,4	64,8	66,3	67,1	67,9	66,1	67,7	70,2
Conjoint sans emploi	0-2	31,7	32,1	31,2	37,0	33,3	37,6	40,9	41,5
	3-5	31,4	39,4	43,0	40,9	34,3	37,7	42,2	45,4
	6-15	33,8	34,0	31,9	37,4	37,3	43,4	42,1	42,9
	sans enfant et moins de 55 ans	52,3	55,4	53,7	56,5	55,6	55,4	53,8	57,3
Sans conjoint	0-2	—	32,5	33,4	33,6	29,1	30,1	36,7	32,1
	3-5	42,8	35,2	41,9	43,6	49,5	43,0	45,0	38,1
	6-15	46,2	48,5	50,3	53,5	53,2	51,3	49,5	52,5
	sans enfant et moins de 55 ans	62,7	65,2	64,8	64,3	65,4	67,2	68,0	65,1
Ensemble	0-2	30,2	34,7	37,2	39,7	43,2	42,7	48,5	50,7
	3-5	36,5	41,2	41,8	44,1	45,9	44,7	49,7	48,6
	6-15	43,3	44,9	46,1	49,1	52,0	52,5	51,3	54,6
	sans enfant et moins de 55 ans	62,7	63,7	64,6	65,7	66,2	64,4	65,5	67,7
Femmes vivant seules									
15-24		77,4	77,7	82,3	80,9	84,1	80,2	80,7	76,2
25-54		78,9	78,3	78,9	81,0	83,6	80,6	79,9	83,1

Source: Statistique Canada, *Caractéristiques familiales et activité sur le marché du travail, moyennes annuelles*, Ottawa, cat. 71-533.

Tableau 3

Taux d'activité des femmes âgées de 25 à 44 ans (moyennes annuelles), ayant des enfants de moins de 16 ans (mars), et proportion des femmes en emploi à temps partiel à cause d'obligations familiales, Québec, 1979-1989

Année	Taux d'activité		Temps partiel	
	25-44	Avec enfants de moins de 16 ans	Avec enfants de moins de 16 ans	Ensemble des femmes
1979	54,8	40,9	27,4	20,7
1980	57,0	43,1	27,5	20,2
1981	60,3	46,5	28,1	18,8
1982	59,0	45,6	27,4	15,1
1983	61,2	47,5	22,1	13,0
1984	64,6	49,1	18,0	11,9
1985	66,6	51,4	16,2	12,5
1986	68,8	54,2	19,2	10,5
1987	70,6	58,4	15,1	10,3
1988	71,1	58,5	17,1	11,8
1989	72,6	—	—	10,3

Sources: Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529; Statistique Canada, compilation spéciale, mars 1988.

Tableau 4

Répartition des femmes occupées âgées de 15 ans et plus selon les secteurs d'activité, Québec, 1975-1985

Secteurs	1975	1980	1985
Direction et administration	3,2	4,0	7,4
Sciences naturelles et sociales	2,0	2,7	3,4
Enseignement	8,4	7,1	6,8
Médecine et santé	9,2	9,4	9,9
Arts et activités récréatives	1,0	1,4	1,8
Travail administratif	36,8	35,5	33,2
Commerce	8,0	9,0	8,4
Services	14,6	16,7	17,2
Travail manuel	14,4	12,0	9,7
Agriculture	2,1	1,7	1,8
Autres	0,3	0,5	0,4
Total	100	100	100

Source: Statistique Canada, *Portrait statistique des femmes au Canada*, Ottawa, 1985, cat. 89-503F.

5

TECHNOLOGIES DE LA REPRODUCTION

tendance

◆ ***Une majorité de personnes utilise les méthodes contraceptives; le recours à la stérilisation diminue chez les femmes et augmente chez les hommes et le recours à l'avortement devient de plus en plus fréquent***

La planification des naissances est apparue comme une libération de la condition féminine et de celle des couples, contre l'ordre moral et religieux dominant et elle s'est manifestée dans la foulée du mouvement de libération sexuelle qui a connu son apogée au cours des décennies 1960 et 1970. Les technologies contraceptives sont employées par une majorité de jeunes: en 1982 par exemple, les deux tiers des personnes de 20 à 24 ans faisant partie d'un couple (le plus souvent les femmes), utilisaient une méthode contraceptive, qu'il s'agisse de la pilule (près de 48%), du stérilet (7%) ou d'une autre méthode (11%). (Marcil-Gratton, dans Messier, 1984). Ces proportions diminuent avec l'âge, surtout parce que le recours à la stérilisation augmente de façon significative. Toujours en 1982, plus de 42% des personnes en âge de procréer avaient subi une forme de stérilisation, la proportion des personnes appartenant à des tranches d'âge au-dessus de 35 ans étant particulièrement élevée. De 1971 à 1986, la pratique des hystérectomies est demeurée assez stable et a même commencé à ralentir depuis quelques années, celle des ligatures de trompes a grimpé rapidement pour ensuite redescendre de façon marquée et enfin, celle des vasectomies a connu une croissance presque constante. (Tableau 1). Des recherches plus récentes montrent également qu'une forme de regret apparaît de plus en plus fréquemment, en particulier chez les femmes qui subissent des ligatures de trompes (Marcil-Gratton, 1987, 1988), un phénomène en partie lié à celui du remariage.

La pratique de l'avortement thérapeutique, à la fois pour des raisons de santé et comme solution à l'échec de la contraception, a elle aussi beaucoup augmenté au Québec. Elle est maintenant largement accessible, alors qu'il n'y a pas si longtemps, les femmes désirant se faire avorter devaient aller aux États-Unis ou dans d'autres provinces. Il s'agit d'un phénomène récent, qui atteint maintenant 11,2 femmes pour 1 000 âgées entre 15 et 44 ans en 1985 (Fontaine *et alii*, 1988: 6), ou plus de 18% des naissances en 1986. (Tableau 2). Des comités thérapeutiques ont été mis en place dans les hôpitaux au cours des années 1970 pour l'examen des demandes d'avortements; les Centres locaux de services communautaires (CLSC) et des cliniques communautaires (Centres de santé de femmes, clinique pour les jeunes) ont également offert des services d'avortement, sans compter les cliniques privées.

Des regroupements *pro-vie* et *pro-choix* s'affrontent, depuis des années, sur la question de l'avortement sur demande, où les droits du fœtus et les droits de la mère se trouvent confrontés. Les enjeux légaux et législatifs portent de plus en plus sur la question du « 15 à 20 semaines », en référence à l'activité cérébrale du fœtus, avant et après lesquelles l'avortement pourrait être autorisé ou refusé. Un jugement de la Cour suprême du Canada en 1988 (*jugement Morgentaler*) a décriminalisé la pratique de l'avortement mais un vote libre des députés canadiens sur une série de propositions n'a pas réussi à donner d'indication claire sur une orientation législative particulière à favoriser, laissant voir cependant un clivage sexuel manifeste: les hommes, majoritaires chez les députés, semblent défavorables à l'avortement libre alors que les femmes, minoritaires chez les députés, y sont beaucoup plus favorables. La Cour suprême a eu à se pencher sur les droits du fœtus et ceux du père (cas Daigle-Tremblay en 1989), renvoyant aux législateurs le soin de remédier au vide juridique sur ces questions.

tendance

♦ *Essor récent des biotechnologies de la reproduction*

Les technologies de la non-reproduction et de la reproduction sont de plus en plus liées : les avancées dans les unes ont des répercussions sur les autres, en vertu notamment des progrès du diagnostic prénatal et des thérapies fœtales. Les biotechnologies de la reproduction sont le plus souvent présentées comme une solution aux problèmes de stérilité que rencontreraient de 3 % à 5 % des couples (Vandelac, 1988) et aux problèmes d'infertilité qui seraient de plus en plus fréquents, au prix cependant d'une médicalisation et d'une technicisation poussées. (Ouellette, 1988). Parmi ces technologies se trouvent l'insémination artificielle, une des formes de la fécondation in vivo, qui a débuté en 1968 (Rousseau, 1985 et tableau 3), la fécondation in vitro, qui a débuté au Québec en 1985 (Boisvert, 1987), le transfert d'embryons, le plus souvent dans des utérus dits « d'emprunt », et le phénomène des « mères porteuses », ou « mères subrogées », ou « contrats de grossesse », qui est également apparu en 1985. (Baril, 1987). Au Québec, il y avait onze cliniques d'infertilité en 1985. (CSF, 1986). Le taux de réussite de ces technologies est faible et les naissances obtenues de la sorte ne sont pas toutes normales : naissances multiples ou enfants de faible poids ; les effets secondaires, découlant entre autres des stimulations hormonales, sont encore peu connus. Le phénomène dans son ensemble n'est pas encore très important : on parle de quelques centaines de réussites en fécondation in vitro et de quelques dizaines de cas de mères porteuses au Québec.

Les recherches et les pratiques biomédicales ont porté sur les diverses formes de fécondation ne consistant le plus souvent, selon l'expression de Vandelac (1987a), qu'en une simple médecine « cache-sexe », dont elle se demande, à la limite, s'il s'agit bien de « médecine » au sens traditionnel. Si ce n'était là toutefois que l'avancée la plus significative de la science médicale, la plupart des techniques employées n'auraient probablement pas soulevé autant d'interrogations et de prises de position au cours des dernières années : l'insémination artificielle homologue par exemple, où le donneur est le conjoint, ne semble pas poser de problèmes fondamentaux. Certaines techniques de fécondation in vivo et in vitro suscitent, cependant, des appréhensions relatives à la sélection génétique et à l'eugénisme, sans parler des possibilités, comme avec les « contrats de grossesse », de commercialisation : prédétermination du sexe de l'enfant, courtiers d'utérus ou mères porteuses à rabais dans les pays du Tiers-monde. Plus encore, on craint surtout le processus de réification de la procréation et en vertu de la médicalisation et de la technicisation croissantes, celui de l'« acharnement procréatif ». Ces aspects ont conduit à un débat social, toujours en cours, sur les problèmes éthiques et juridiques des biotechnologies de la reproduction.

tendance

♦ *Problèmes éthiques et juridiques : un consensus social encore loin d'être atteint*

Le cri d'alarme lancé par le biologiste français Jacques Testart, qui a dit craindre les possibilités d'eugénisme et qui a lui-même arrêté certaines de ses propres recherches, de même que le cas américain d'une mère porteuse, qui s'est rendu en cour pour garder son enfant à l'encontre des termes de son « contrat » (cas Whitehead-Stern), ne sont que deux exemples ayant eu un large écho, au Québec, dans le débat sur les problèmes soulevés par les biotechnologies de la reproduction. (Choquette, 1986 ; Dufresne, 1986 ; McKenzie, 1987 ; Rousseau, 1985 ; Vandelac, 1986, 1987a, 1987b, 1988). Le Conseil du statut de la femme s'est intéressé à la question en organisant un colloque international dont un des messages implicites est que les femmes ne doivent plus être les cobayes des essais de laboratoire dans le domaine de la procréation.

Ces débats soulèvent de nombreuses questions : quels seront les critères de sélection des donneurs dans le cas de l'insémination artificielle et d'autres formes de fécondation, quel

peut être le droit aux origines d'un enfant né d'un don de sperme ou d'ovule, quel sera le statut de l'embryon dans le cas des transferts d'embryons et que se passera-t-il avec les embryons excédentaires, y a-t-il des risques d'eugénisme avec les techniques de sexage déjà connues ou avec les manipulations génétiques, qu'advient-il d'un enfant handicapé engendré par une mère porteuse, qu'advient-il si le « contrat » n'est pas respecté? Ce ne sont là que quelques-unes des questions qui se posent et qui, même si le phénomène n'a pas une ampleur considérable, laissent présager qu'un consensus social est encore loin d'être atteint sur cette question des technologies de la reproduction.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Normes de conduite **275**, Tendances démographiques **27**

RÉFÉRENCES

Baril, Lynda
«Le phénomène des mères porteuses apparaît au Québec», *La Gazette des femmes*, Conseil du statut de la femme, 1997: 5-6.

Boisvert, Manon
«La fécondation in vitro au Québec», *La Gazette des femmes*, Conseil du statut de la femme, 1987: 7.

Choquette, Marie
Nouvelles technologies de la reproduction, Étude des principales législations et recommandations, Québec, Conseil du statut de la femme, mars 1986, 94 p.

Conseil du statut de la femme
Sortir la maternité du laboratoire, Actes du forum international sur les nouvelles technologies de la reproduction tenu à Montréal, Québec, 1988, 423 p.

Les nouvelles technologies de la reproduction, Avis synthèse, Québec, Conseil du statut de la femme, mai 1989, 31 p.

Dufresne, Jacques
La reproduction humaine industrialisée, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 127 p.

Dunnigan, Lise et Louise Bernard
Nouvelles technologies de la reproduction: analyses et questionnements féministes, Québec, Conseil du statut de la femme, mars 1986, 161 p.

Fontaine, Suzanne, Éric Laplante et Marie Rinfret
La question de l'avortement au Québec, Québec, Conseil du statut de la femme, décembre 1988, 49 p.

Henripin, Jacques
Naître ou ne pas être, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 141 p.

Henripin, Jacques, P.-M. Huot, É. Lapierre-Adamcyk et N. Marcil-Gratton
Les enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981, 410 p.

Marcil-Gratton, Nicole
«Vingt ans de révolution contraceptive au Québec: de l'aléatoire à l'irréversible», *Action nationale*, mai 1988: 248-257.

«Le recours précoce à la ligature des trompes au Québec: des suites indésirables?», *Sociologie et sociétés*, XIX, 1, 1987: 83-95.

Messier, Suzanne
Les femmes, ça compte, Profil socio-économique des Québécoises, Québec, Conseil du statut de la femme, 1984.

McKenzie, Francine C.
«Pourquoi le CSF s'intéresse-t-il aux biotechnologies de la reproduction?», *La Gazette des femmes*, Conseil du statut de la femme, 1987: 8.

Ministère de la santé et des services sociaux
Rapport du Comité de travail sur les nouvelles technologies de la reproduction, Direction générale de la planification et de l'évaluation, 1988, 120 p.

Ouellette, Françoise-Romaine
«L'expérience de l'infertilité féminine vécue sous assistance médicale», *Sociologie et sociétés*, XX, 1, 1988: 13-32.

Rousseau, Fernande
Nouvelles technologies de la reproduction, Questions soulevées dans la littérature générale, Québec, Conseil du statut de la femme, septembre 1985, 89 p.

Vandelac, Louise
«L'économie des femmes?, Esquisses et jeux de pistes...», *Cahiers de recherche sociologique*, 4, 1, 1986: 15-32.

«Naître des mots... «Mères porteuses» et machinations du langage», dans Renée B.-Dandurand (éd.), *Couples et parents des années quatre-vingt, Questions de culture*, 13, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987a: 241-272.

«Sexes et technologies de procréation: «mères porteuses» ou la maternité déportée par la langue», *Sociologie et sociétés*, XIX, 1, 1987b: 97-115.

«Une clôture d'ouvertures...», dans Conseil du statut de la femme (éd.), *Sortir la maternité du laboratoire*, Actes du forum international sur les nouvelles technologies de la reproduction, Montréal, 1988: 369-380.

TABLEAUX

Tableau 1

Nombre de stérilisations en milliers selon le type et indice synthétique[a], personnes de 15 à 49 ans, Québec, 1971-1987

Année	Hystérectomies		Ligatures		Vasectomies	
	'000	Indice synthétique	'000	Indice synthétique	'000	Indice synthétique
1971	19,4	–	5,8	–	6,5	–
1972	20,1	–	13,4	–	–	–
1973	21,9	–	23,4	–	8,6	–
1974	20,6	–	28,4	–	8,3	–
1975	19,5	–	28,8	–	8,2	–
1976	17,4	0,342	27,4	0,627	7,8	0,192
1977	19,5	0,376	31,8	0,702	10,0	0,247
1978	19,1	0,368	32,4	0,695	13,8	0,328
1979	17,8	0,338	27,5	0,572	14,2	0,332
1980	20,2	0,380	26,7	0,540	15,3	0,342
1981	17,3	0,322	23,5	0,459	13,0	0,278
1982	17,8	0,321	24,6	0,469	15,5	0,320
1983	20,2	0,333	23,3	0,433	15,1	0,309
1984	19,5	0,335	22,9	0,417	17,2	0,343
1985	18,2	0,303	22,0	0,393	18,0	0,337
1986	15,2	0,248	19,8	0,348	6,5[b]	–
1987	16,4	0,258	18,6	0,325	8,0	–

a. Indice synthétique : nombre moyen d'événements par personne selon les conditions d'une année donnée, somme des taux par âge

b. Donnée partielle, la Régie de l'assurance-maladie n'ayant pas remboursé toutes les interventions en 1986

Sources : Statistiques de la Régie de l'assurance-maladie du Québec ; Messier, 1984 ; Duchesne, Louis, *La situation démographique au Québec, Édition 1989*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1989.

Tableau 2

Nombre d'avortements thérapeutiques, rapport sur 100 naissances et indice synthétique[a], Québec, 1971-1987

Année	Avortements thérapeutiques	Naissances	Rapport/ 100 naissances	Indice synthétique
1971	1 275	93 743	1,4	–
1972	2 412	88 118	2,7	–
1973	2 774	89 412	3,1	–
1974	4 093	91 433	4,5	–
1975	5 280	96 268	5,5	–
1976	7 139	98 022	7,3	0,133
1977	8 069	97 266	8,3	0,146
1978	9 704	96 202	10,1	0,174
1979	11 488	99 893	11,5	0,203
1980	14 288	97 498	14,7	0,248
1981	14 193	95 247	14,9	0,244
1982	15 385	90 540	17,0	0,265
1983	15 200	87 739	17,3	0,263
1984	16 004	87 610	18,3	0,277
1985	15 702	86 008	18,3	0,274
1986	15 971	84 579	18,9	0,280
1987	15 475	83 600	18,5	0,279

a. Indice synthétique : nombre moyen d'événements par personne selon les conditions d'une année donnée ; somme des taux par âge.

Sources : Statistiques de la Régie de l'assurance-maladie du Québec ; Messier, 1984 ; Duchesne, Louis, *La situation démographique au Québec, Édition 1989*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1989.

Tableau 3

Évolution du nombre d'inséminations artificielles, Québec, 1971-1986

Année	Inséminations artificielles	Année	Inséminations artificielles
1971	153	1979	3 829
1972	175	1980	4 884
1973	390	1981	5 295
1974	858	1982	6 492
1975	1 266	1983	7 196
1976	1 866	1984	6 810
1977	2 384	1985	6 584
1978	3 697	1986	4 932

Sources : Statistiques de la Régie de l'assurance-maladie du Québec ; Perron, Céline, *Portrait statistique des couples qui ont recours à l'assistance médicale pour résoudre un problème d'infertilité*, Conseil du statut de la femme, Québec, 1986 : 38.

4

Marché du travail

1 ♦ Chômage

2 ♦ Qualifications

3 ♦ Formes d'emploi

4 ♦ Secteurs d'emploi

5 ♦ Informatisation du travail

1

CHÔMAGE

tendance

◆ ***Hausse tendancielle continue du taux de chômage depuis 1960 et maintien à un niveau élevé depuis 1977***

Le taux de chômage a connu une hausse importante et régulière depuis le milieu des années 1960, passant de 4,1 % en moyenne en 1966 à un sommet de 13,9 % en 1983, pour ensuite redescendre à 9,3 % en 1989. Le taux de chômage est resté à un niveau fort élevé malgré la reprise économique qui a suivi la récession du début des années 1980. De façon à faire abstraction de l'instabilité caractérisant l'emploi des jeunes, le taux de chômage des personnes âgées de 25 ans et plus montre une amplitude moindre que pour l'ensemble, mais une trajectoire sensiblement identique. Enfin, une différence notable se présente entre les personnes mariées et les célibataires et autres, les premières étant beaucoup moins affectées que les secondes. (Tableau 1).

tendance

◆ ***Les jeunes ont un taux de chômage plus élevé, mais l'écart par rapport aux plus âgés rétrécit***

Les jeunes ont connu les plus forts taux de chômage durant toute la période, en particulier au début des années 1980. (Beaudin, 1987). Le taux de chômage des jeunes n'a cessé d'augmenter de 1975 (14 %) à 1982 (23,1 %), pour ensuite redescendre en 1989 (13,2 %). De 1982 à 1984, environ 20 % des jeunes actifs âgés de 20 à 24 ans étaient en chômage, et cette proportion était encore plus élevée dans le groupe des jeunes âgés de 15 à 19 ans. (Tableau 2). L'étude de Fortin montre que le taux relatif de chômage des jeunes s'améliore depuis 1976. « En premier lieu, la trajectoire suivie par le chômage des jeunes reproduit en gros les fluctuations du chômage des adultes, mais avec une amplitude à peu près deux fois plus prononcée. En second lieu, contrairement au premier facteur causal (le taux de chômage des adultes qui a connu une hausse tendancielle incessante depuis 1966), le chômage *relatif* des jeunes, lui, est passé en deux phases distinctes : l'une de détérioration de 1966 à 1976, et l'autre d'amélioration de 1976 à 1984. » (Fortin, 1986 : 192-193).

tendance

◆ ***Les différences entre les sexes varient dans le temps en sens opposé selon divers facteurs***

Les hommes et les femmes ne connaissent pas les mêmes taux de chômage. Les différences globales entre les deux sexes doivent être examinées avec nuances, car elles ne vont pas dans le même sens lorsque d'autres caractéristiques sont constantes, telles que l'état matrimonial des personnes ou l'âge. Jusqu'en 1971, les femmes avaient globalement un taux de chômage inférieur à celui des hommes. Puis ce fut l'inverse jusqu'en 1989. Ces différences globales entre les taux de chômage des hommes et des femmes ont été plus marquées à la fin des années 1970 et elles ont eu tendance à rétrécir par la suite, pour atteindre un demi point de pourcentage en 1989. Les différences entre hommes et femmes changent lorsqu'on tient compte de l'âge. Les hommes âgés de moins de 25 ans chôment en plus forte proportion que les femmes du même âge. Cette différence est marquée durant toute la période et elle atteint même 5 % en 1982 et 1983. Après 25 ans, c'est le contraire qui se produit. Cette fois, le taux de chômage des femmes est plus élevé, mais la différence avec le taux des hommes a tendance à s'atténuer après 1982. (Tableau 3).

Les différences entre les sexes varient beaucoup selon l'état matrimonial: les femmes mariées ont un taux de chômage plus élevé que celui des hommes mariés, mais c'est l'inverse pour les célibataires (incluant les gens séparés, divorcés ou veufs). Chez les personnes seules, les femmes ont moins tendance à chômer que les hommes et l'écart s'agrandit dans le temps. Le taux de chômage des hommes vivant seuls a même été à peu près le double de celui des femmes en 1982 et 1983. Cet écart n'est pas attribuable à un effet de l'âge, puisqu'il reste très élevé au début de la vie active ou dans le groupe des 25-54 ans. Les différences entre les hommes et les femmes sont beaucoup moins élevées lorsqu'elles sont mariées et cette fois, l'écart se rétrécit dans le temps.

tendance

◆ ***Les femmes en chômage ont le plus souvent un conjoint en emploi mais non les hommes: cette tendance évolue en sens inverse***

Le taux de chômage des hommes et des femmes vivant en couples s'élève beaucoup, il double au moins, lorsque le conjoint a lui-même été en chômage. Ce phénomène est aussi marqué chez les hommes que chez les femmes. Dans les ménages et les familles, les chômeurs auront donc tendance à côtoyer une autre personne active elle-même davantage exposée au chômage. Les hommes et les femmes chômeurs connaissent cependant des situations très différentes quant aux caractéristiques de leur conjoint sur le marché du travail. Les femmes chômeuses ont le plus souvent un conjoint qui est en emploi à plein temps: 80,6 % en 1977 et 73,6 % en 1984, mais la proportion des femmes en chômage vivant avec un conjoint inactif ou en chômage est en augmentation: 17,7 % en 1977 et 24,2 % en 1984. La situation est fort différente pour les hommes chômeurs. La majorité d'entre eux ont une conjointe inactive ou en chômage (66,2 % en 1977 et 59,6 % en 1984). Cette situation est en train de changer puisqu'une proportion croissante d'hommes en chômage ont une conjointe en emploi.

Jusqu'en 1981, le taux de chômage des femmes était un peu plus élevé lorsqu'elles avaient des enfants d'âge préscolaire (moins de 5 ans). Depuis cette date, les différences s'atténuent. Les hommes qui ont des enfants d'âge scolaire (de 6 à 15 ans) ont tendance à chômer davantage mais l'écart est peu important et il est assez constant dans le temps.

tendance

◆ ***De plus en plus de femmes chez les chômeurs***

En 1966, seulement le quart des chômeurs étaient des femmes. Cette proportion plus faible s'explique par un taux de chômage moins élevé chez les femmes, mais aussi par un taux d'activité plus bas, moins de femmes étant actives ou à la recherche d'un emploi à l'époque. L'augmentation considérable et continue du taux d'activité des femmes depuis 25 ans a aussi favorisé l'augmentation de la proportion des femmes dans le groupe des chômeurs: leur proportion dans la main-d'œuvre totale en emploi est passée de 32,3 % en 1966 à 48,2 % en 1989; leur proportion parmi les chômeurs est passée de 25,6 % à 44,4 % pour la même période. (Tableau 4). Les femmes sont plus nombreuses sur le marché du travail; elles sont aussi plus nombreuses chez les chômeurs.

tendance

◆ ***Les personnes les plus scolarisées chôment moins, mais le taux de chômage dans ce groupe a tendance à augmenter depuis 1975***

Quelle que soit l'année, plus le degré de scolarité s'élève, plus le taux de chômage est bas. On notera cependant que le taux de chômage des personnes qui détiennent un diplôme universitaire a eu tendance à augmenter sensiblement entre 1975 et 1982, passant de 2,9 % à 6,4 %, avant de redescendre à 4,7 % en 1989. (Tableau 5). Le chômage dans l'ensemble de la population s'est répercuté de façon notable chez les diplômés universitaires qui, antérieurement, n'étaient que peu touchés par le chômage.

tendance

♦ ***Doublement de la durée moyenne du chômage depuis 1975: les hommes chôment plus longtemps que les femmes; les jeunes chôment moins longtemps que les personnes plus âgées***

L'analyse du chômage ne peut se limiter à l'étude des taux sans considération de la durée de la période chômée, qui apparaît comme étant primordiale pour bien saisir l'importance du phénomène. La durée moyenne du chômage a presque doublé depuis une douzaine d'années, passant de 13,6 semaines en 1975 à 22,3 semaines en 1989. (Tableau 6). Les données officielles sur la durée du chômage sous-estiment cependant cette dernière à cause du découragement qui amène certaines personnes à se retirer de la population active, phénomène qui serait plus marqué chez les femmes. (Mayer et Martel-Roy, 1984: 18-19; Hasan et De Broucker 1985: 38).

En ne retenant néanmoins que la donnée officielle, les hommes chômeraient maintenant plus longtemps que les femmes; les jeunes chômeraient deux fois moins longtemps que les plus âgés et ce, à partir de situations presque similaires au début de la période d'observation. Chez les chômeurs de plus de 25 ans, on observe également que les longues attentes après le dernier emploi (1 an et plus) sont celles qui croissent le plus, en proportion des personnes touchées.

tendance

♦ ***Selon l'indice de gravité, le chômage touche moins durement les jeunes depuis 1986 et il affecte davantage les travailleurs plus âgés***

L'indice de gravité du chômage tient compte à la fois du taux et de la durée du chômage; il est calculé de la façon suivante (Beaudin, 1987):

$$\frac{\text{Durée moyenne (en semaines)} \times \text{Taux}}{52}$$

Malgré l'amélioration de la situation des jeunes de 15 à 24 ans, l'indice de gravité demeure quand même deux fois plus élevé aujourd'hui qu'il y a une quinzaine d'années pour les gens âgés de 25 à 44 ans, et encore davantage pour les gens âgés de 45 ans et plus. (Tableau 7). Traditionnellement, la gravité du chômage affectait davantage les jeunes que les personnes plus âgées. Or un renversement de situation s'est produit au cours des récentes années: la gravité du chômage des jeunes est aujourd'hui moins accentuée, en postulant toutefois que le phénomène du découragement reste constant pour toutes les classes d'âge. Beaudin (1987) avait observé que la gravité du chômage des jeunes (15-24 ans) avait rejoint celle des personnes âgées de 25 ans. Si l'on effectue le calcul pour trois classes d'âge (15-24 ans, 25-44 ans et 45 ans et plus), on s'aperçoit que la gravité du chômage dans les deux groupes plus âgés est depuis peu davantage accentuée que pour les jeunes.

tendance

♦ ***La hausse du chômage réel est plus élevée que celle du chômage officiel et cet écart s'est accru depuis dix ans en vertu du phénomène du découragement***

Le marché du travail connaît de profondes mutations affectant l'offre d'emplois et, partant, le chômage. Une partie de la main-d'œuvre, sous-qualifiée, se verrait de plus en plus exclue du marché du travail. (Bellemare et Poulin Simon, 1983). Ainsi, le phénomène du découragement serait tel que les économistes tentent maintenant d'évaluer le taux de chômage réel, qui serait plus élevé que ne le révèlent les statistiques officielles. Lamonde et Bélanger, citant une étude de R. Tremblay, notent que l'écart entre le chômage réel et le chômage officiel était de 2% en 1976 et qu'il s'est accru à 5% en 1983. (Lamonde et Bélanger, 1986: 66).

Simon Langlois
Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Formation générale **545**, Formation permanente **571**, Formation professionnelle **561**, Gestion du travail **211**, Jeunes **65**, Organisation du travail **205**, Perceptions de l'avenir **627**, Perceptions des problèmes sociaux **623**, Système de bien-être **315**, Travail des femmes **143**

RÉFÉRENCES

Beaudin, Arnold
«Le chômage des jeunes, une réalité mouvante», *Le marché du travail*, 8, 12, Les Publications du Québec, décembre 1987: 78-82.

Bellemare, Diane et Lise Poulin Simon
Le plein emploi: pourquoi?, Montréal, Presses de l'Université du Québec/Université du Québec à Montréal (LABREV)/IRAT, 1983, 273 p.

Fortin, Pierre
«Conjoncture, démographie et politique: où va le chômage des jeunes au Québec?», dans Fernand Dumont (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 191-207.

Gauthier, Madeleine
«Les jeunes sans emploi sont-ils pauvres?», dans Madeleine Gauthier (éd.), *Les nouveaux visages de la pauvreté, Questions de culture 12*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987: 45-65.

Les jeunes chômeurs, «Une enquête», *Documents de recherche*, 18, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 302 p.

Hasan, Abrar et Patrice de Broucker
Chômage et dynamique du marché du travail au Canada, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1985, 130 p.

Lamonde, Pierre et Jean-Pierre Bélanger
L'utopie du plein emploi, «Croissance économique et aspirations au travail, Québec, 1971-2001,» Montréal, Boréal, 1986, 175 p.

Lemelin, Clément
«Les jeunes et le marché du travail», dans Fernand Dumont (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 237-256.

Mayer, Francine et Paul Martel-Roy
Aspects dynamiques et implications théoriques de la structure du chômage au Québec, Montréal, LABREV, Université du Québec à Montréal, 1984, 87 p.

Saint-Pierre, Marie-Hélène
«Spécificité du chômage des femmes», *Cahiers québécois de démographie*, 14, 2, octobre 1985: 165-183.

Tremblay, Diane et Vincent Van Schendel
«Le chômage des jeunes au Québec: un petit tour d'horizon», *Revue internationale d'action communautaire*, 8, 48, 1982: 33-42.

TABLEAUX

Tableau 1

Taux de chômage[a] selon le sexe, taux de chômage des adultes selon le sexe, taux de chômage selon l'état matrimonial et le sexe, Québec, 1961-1989

Année	Ensemble			25 ans +		Mariés		Célib. et autres	
		H	F	H	F	H	F	H	F
1961	7,1	–	–	–	–	–	–	–	–
1962	8,4	–	–	–	–	–	–	–	–
1963	6,8	–	–	–	–	–	–	–	–
1964	5,3	–	–	–	–	–	–	–	–
1965	4,8	–	–	–	–	–	–	–	–
1966[b]	4,1	4,3	3,4	–	–	–	–	–	–
1967	4,6	4,9	4,0	–	–	–	–	–	–
1968	5,6	6,1	4,4	–	–	–	–	–	–
1969	6,1	6,3	5,5	–	–	–	–	–	–
1970	7,0	7,2	6,6	–	–	–	–	–	–
1971	7,3	7,6	6,6	–	–	–	–	–	–
1972	7,5	7,4	7,7	–	–	–	–	–	–
1973	6,8	6,5	7,3	–	–	–	–	–	–
1974	6,6	6,3	7,0	–	–	–	–	–	–
1975[b]	8,1	7,5	9,1	5,2	7,1	4,8	8,7	13,8	9,6
1976	8,7	8,1	9,7	5,4	7,6	5,1	9,7	15,2	9,7
1977	10,3	9,6	11,5	6,7	9,0	6,1	11,1	17,6	12,0
1978	10,9	10,1	12,0	7,4	9,6	6,7	12,0	18,5	12,1
1979	9,5	8,7	11,1	6,2	9,0	5,6	10,2	16,2	12,2
1980	9,8	9,3	10,7	6,7	8,2	5,9	9,4	17,1	12,7
1981	10,3	9,7	11,3	7,2	9,2	6,2	10,6	17,8	12,3
1982	13,8	13,7	13,9	10,5	11,3	9,6	12,5	23,4	16,1
1983	13,9	13,8	14,0	10,9	11,6	9,5	12,4	23,5	16,4
1984	12,8	12,5	13,3	10,4	11,4	8,7	12,3	20,7	14,8
1985	11,8	11,7	12,0	9,7	10,7	7,9	10,8	20,0	13,9
1986	11,0	10,6	11,5	8,9	10,3	7,4	10,2	17,6	13,9
1987	10,3	10,1	10,6	8,7	9,7	7,3	9,5	15,9	12,4
1988	9,4	8,9	10,1	7,6	9,6	6,1	9,8	14,6	10,6
1989	9,3	9,1	9,6	7,9	9,1	6,1	8,5	15,2	11,7

a. Nombre de chômeurs sur la population active de 15 ans et plus.

b. Des modifications dans les définitions des populations visées furent apportées en 1966 et 1975.

Sources: Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001; Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529.

Tableau 2

Taux de chômage selon l'âge, Québec, 1975-1989

Année	Ensemble	15-19	20-24	25-44	45-64	15-24	25 et +
1975	8,1	18,1	11,1	6,4	5,7	14,0	5,8
1976	8,7	18,6	13,3	6,9	5,9	15,5	6,1
1977	10,3	22,0	15,1	8,5	7,0	17,9	7,5
1978	10,9	23,0	15,7	8,9	8,0	18,4	8,1
1979	9,5	20,5	14,0	8,1	6,7	16,4	7,1
1980	9,8	21,4	14,7	7,7	7,4	17,1	7,2
1981	10,3	21,4	15,2	8,9	6,9	17,4	7,9
1982	13,8	27,8	20,4	12,1	8,9	23,1	10,8
1983	13,9	27,1	20,8	12,3	9,6	22,8	11,2
1984	12,8	23,1	18,3	11,7	9,7	19,8	10,8
1985	11,8	20,4	16,9	10,8	9,3	18,0	10,1
1986	11,0	18,2	16,2	10,0	8,9	16,9	9,5
1987	10,3	16,1	14,2	9,6	8,3	14,8	9,2
1988	9,4	14,2	12,9	9,0	7,5	13,3	8,4
1989	9,3	15,3	11,9	9,1	7,3	13,2	8,4

Sources: Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001; Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529.

Tableau 3

Taux de chômage selon le sexe et l'âge, Québec, 1975-1989

	15-19		20-24		25-44		45-64	
Année	H	F	H	F	H	F	H	F
1975	18,7	17,5	12,8	9,5	5,1	7,6	5,2	6,2
1976	20,1	17,1	15,1	11,6	5,7	8,2	5,1	6,7
1977	23,1	21,0	16,5	13,8	7,1	9,9	6,4	7,6
1978	24,0	22,1	17,1	14,3	7,8	10,1	7,0	9,0
1979	20,7	20,4	15,4	12,7	6,6	9,6	5,7	7,8
1980	21,4	21,4	15,7	13,7	7,3	8,0	6,0	8,8
1981	22,1	20,7	16,7	13,7	7,7	10,1	6,3	7,4
1982	31,0	24,5	22,6	18,3	11,8	12,5	8,5	9,3
1983	28,5	25,6	23,8	17,7	12,0	12,6	9,2	10,0
1984	23,7	22,5	19,4	17,1	11,4	12,1	8,8	10,6
1985	21,4	19,4	19,2	14,6	10,3	11,3	8,9	9,7
1986	18,6	17,9	17,6	14,7	9,5	10,6	7,8	10,1
1987	17,3	14,5	15,0	13,3	9,3	10,0	7,9	8,9
1988	15,2	13,0	14,0	11,6	8,3	9,9	6,5	9,1
1989	17,1	13,1	12,7	11,0	8,5	9,8	7,1	7,6

Sources: Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001; Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529.

Tableau 4

Nombre de chômeurs et pourcentage selon le sexe, écarts hommes-femmes et rapport emploi/population selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1966-1989

Année	Total '000	H %	F %	Écarts H-F	Rapport emploi/population H	Rapport emploi/population F
1966	86	74,4	25,6	48,8	76,0	32,3
1967	100	73,2	26,8	46,4	75,4	33,0
1968	123	75,2	24,8	50,4	73,0	32,7
1969	138	70,9	29,1	41,8	72,6	33,1
1970	161	70,0	30,0	39,9	71,3	32,6
1971	171	70,0	30,0	39,9	70,6	34,0
1972	178	65,8	34,2	31,7	70,5	33,7
1973	169	63,0	37,0	25,9	72,4	35,8
1974	169	63,2	36,8	26,3	73,0	36,3
1975[a]	214	60,4	39,6	20,8	71,9	36,5
1976	234	59,7	40,3	19,4	70,2	37,1
1977	285	59,1	40,9	18,3	69,2	37,3
1978	308	58,1	41,9	16,3	68,7	38,8
1979	277	56,4	44,0	12,4	69,9	39,7
1980	294	57,9	42,2	15,7	69,9	41,3
1981	314	56,7	43,3	13,4	69,0	42,0
1982	411	59,9	40,1	19,7	64,3	39,9
1983	422	59,2	40,8	18,5	64,3	41,2
1984	396	57,3	42,7	14,6	65,4	42,6
1985	372	57,8	42,2	15,6	66,0	44,1
1986	349	55,9	44,1	11,7	66,7	45,0
1987	335	56,1	43,9	12,2	67,4	46,9
1988	311	54,0	46,0	8,0	68,8	47,8
1989	311	55,6	44,4	11,2	68,5	48,2

a. Des modifications dans les définitions des populations visées furent apportées en 1975.

Sources : Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001; Statistique Canada, *Statistiques chronologiques sur la population active, chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées*, Ottawa, cat. 71-201; calculs des auteurs.

Tableau 5

Taux de chômage selon la scolarité, Québec, 1975-1989

Année	0-8 ans	Secondaire	Post-secondaire partiel	Post-secondaire	Université	Total
1975	8,9	9,7	7,3	5,1	2,9	8,1
1976	9,1	9,9	8,9	6,8	3,2	8,7
1977	10,5	11,8	11,4	7,3	4,3	10,3
1978	11,3	12,6	11,6	7,6	4,5	10,9
1979	10,2	11,0	10,9	6,8	3,8	9,5
1980	10,8	11,3	10,7	6,8	4,0	9,8
1981	11,3	11,9	10,4	7,5	4,9	10,3
1982	15,3	15,8	13,8	10,4	6,4	13,8
1983	14,6	16,2	16,0	10,9	5,8	13,9
1984	14,6	14,6	14,1	9,9	5,9	12,8
1985	14,3	13,7	10,7	9,1	5,3	11,8
1986	13,5	12,8	10,8	7,7	6,0	11,0
1987	13,4	11,8	10,3	7,3	5,0	10,3
1988	12,1	11,0	8,9	6,2	5,3	9,4
1989	13,1	10,7	10,2	6,0	4,7	9,3

Sources : Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001; Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529.

Tableau 6

Durée moyenne du chômage en semaines selon le sexe et l'âge, Québec, 1975-1989

Année	Ensemble	H	F	15-24	25-44	45-64
1975	13,6	–	–	–	–	–
1976	16,4	16,5	16,2	14,8	17,0	19,8
1977	16,0	16,5	15,3	14,3	16,8	18,4
1978	16,7	17,0	16,4	15,0	17,4	19,5
1979	16,1	16,4	15,8	14,4	17,0	18,8
1980	16,9	17,3	16,4	14,9	17,9	19,8
1981	18,2	19,1	17,0	16,1	19,1	20,7
1982	20,8	22,0	19,4	18,8	21,5	23,1
1983	25,2	26,9	22,8	20,4	26,8	30,1
1984	24,5	26,4	22,0	19,3	25,8	29,6
1985	25,1	27,6	22,3	18,0	26,4	34,3
1986	24,7	26,4	22,4	15,8	26,4	35,8
1987	25,6	29,0	21,3	17,0	26,4	36,5
1988	22,4	25,0	19,3	13,7	23,8	31,3
1989	22,3	23,9	20,4	12,8	23,2	33,1

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, Ottawa, données non publiées (1976 à 1985); Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001; Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529.

Tableau 7

Indice de gravité du chômage selon l'âge, Québec, 1975-1989

Année	Ensemble	15-24	25-44	45-64	Année	Ensemble	15-24	25-44	45-64
1975	2,1	–	–	–	**1983**	6,7	8,9	6,3	5,5
1976	2,7	4,4	2,2	2,2	**1984**	6,0	7,3	5,8	5,5
1977	3,2	4,9	2,7	2,5	**1985**	5,7	6,2	5,5	6,1
1978	3,5	5,3	3,0	3,0	**1986**	5,2	5,1	5,1	6,1
1979	3,0	4,5	2,6	2,4	**1987**	5,1	4,8	4,9	5,8
1980	3,2	4,9	2,6	2,8	**1988**	4,0	3,5	4,1	4,5
1981	3,6	5,4	3,3	2,7	**1989**	4,0	3,2	4,1	4,6
1982	5,5	8,4	5,0	3,9					

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, Ottawa, données non publiées (1976 à 1985) ; Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001 ; Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529 ; calculs des auteurs.

2

QUALIFICATIONS

tendance

♦ *Tendance vers une bipolarisation des qualifications*

Même s'il est largement admis que la scolarité reste un facteur important pour l'obtention d'un emploi, il n'en demeure pas moins que la correspondance entre les apprentissages scolaires et l'expertise effectivement exigée au travail n'existe pour l'essentiel que sur papier, d'où la nécessité d'une étude des « qualifications » exigées sur le marché de l'emploi. Les distinctions préalables ont porté, d'une part, sur les qualifications des emplois versus celles des travailleurs et, d'autre part, sur les qualifications réelles, officielles et exigées, ces dernières étant les seules chevauchant les zones de qualification des emplois et des travailleurs et pouvant varier historiquement. (Renaud *et alii*, 1980a). Elles combinent à la fois un savoir et un savoir-faire pour lesquels toutefois ni la scolarité ni l'expérience ne sont de bons indicateurs. Le premier indicateur n'indique pas si les apprentissages effectifs sont mis à profit dans un emploi, le taux général de scolarisation ayant pu ainsi augmenter beaucoup plus vite que les qualifications effectivement exigées au travail. Le second pour sa part ne mesure que des réalités fort disparates, l'expérience acquise n'étant pas nécessairement une expertise applicable à tout travail.

La thèse de Braverman aux États-Unis sur la dégradation du travail au XX^e^ siècle et les travaux de Gorz, Freyssenet et quelques autres en France ont provoqué une remise en question de l'association, trop souvent automatique, de la qualification et de la scolarité, ou même de cette qualification avec un dosage de scolarité et d'expérience, non pas tant pour prétendre qu'une déqualification générale s'opère, malgré une hausse évidente du taux de scolarisation, que pour affirmer la thèse de la bipolarisation de ces qualifications entre les sphères de la conception et de l'exécution. Du point de vue de la conception, à laquelle il faut également assimiler le contrôle et la gestion, les emplois requièrent des qualifications de plus en plus fortes, notamment avec la modernisation et les technologies nouvelles. Du point de vue de l'exécution, une qualification minimale de base est requise en vertu d'une division du travail de plus en plus poussée et de tâches de plus en plus parcellisées, qui risquent de laisser la masse des exécutants face à des tâches répétitives, routinières et monotones. Les emplois ainsi parcellisés, sur le modèle du taylorisme et du fordisme, concourraient à déposséder les travailleurs de leur savoir et de leur savoir-faire. C'est sur cette toile de fond que se sont opposées, au Québec, des thèses contradictoires sur les qualifications.

tendance

♦ *Tendances parallèles de dégradation du travail et de requalification selon les secteurs et certains types d'emploi*

Renaud *et alii* (1980a, 1980b) ont tenté une définition opérationnelle de la qualification des emplois en retenant sa dimension officielle telle que mesurée dans les statistiques, à partir d'un indice de *préparation professionnelle spécifique moyenne du titre occupationnel*, distinct de la scolarisation et de l'expérience. Cette qualification officielle, évaluée subjectivement par des experts, aurait augmenté en moyenne de 0,20 année dans une perspective longitudinale, soit pour les cohortes de personnes ayant atteint 35 ans avant 1968, et entre 1969 et 1978. La qualification aurait diminué dans les entreprises industrielles et augmenté dans les services, bien que cette augmentation soit aussi attribuable à l'augmentation proportionnelle de ce type d'emploi dans l'économie (expliquant même 68,8 % de l'augmentation, le reste

étant dû à la qualification). L'étude ne nous renseigne toutefois que partiellement sur les qualifications des emplois pour une catégorie spécifique de travailleurs au cours de leur vie active (cohortes ayant atteint 35 ans).

Relativement à la déqualification du travail cependant, l'aspect évolutif, que Renaud *et alii* ont tenté de circonscrire, pose un problème. En effet, la plupart de ceux qui ont analysé la déqualification en ont parlé comme d'une « dégradation » du travail, définie comme « ...un processus par lequel des emplois requérant anciennement une qualification ont été divisés en plusieurs tâches simples d'exécution ». (David et Bernier, 1981 : 29). Or en définissant la déqualification comme étant liée à la division du travail et à la parcellisation des tâches, l'aspect évolutif est difficilement observable puisque les emplois autrefois qualifiés n'existeraient plus. Le problème en effet se pose sous l'angle de la restructuration globale des tâches liées à chacun des postes de travail. Ce type d'études est arrivé de pair avec l'implantation des nouvelles technologies permettant de revoir la question de la déqualification.

Remettant en cause l'idée d'une augmentation des qualifications dans les services que concourent à démontrer les études sur la hausse des taux de scolarisation, David et Bernier (1981), Bernier (1984) et Saint-Pierre (1985a, 1985b) ont souligné que bien des emplois du tertiaire sont des emplois d'exécution de plus en plus parcellisés, d'où l'importance des études sur les contenus de tâches, l'ergonomie et la charge mentale. Les exemples privilégiés ne sont plus ceux des postes de la chaîne de montage classique mais bien ceux des téléphonistes, des auxiliaires à la saisie de données ou des commis subalternes. La parcellisation pourrait être imputée dans ce contexte aux technologies nouvelles qui auraient permis de morceler le travail en une suite d'opérations répétitives et routinières dans la foulée de la division accrue du travail. Toutefois, les études des contenus de tâches révèlent des tendances à la parcellisation dans certains secteurs, qui pourraient aller dans le vrai sens d'une dégradation du travail, et à la recomposition et la globalisation dans d'autres secteurs. Saint-Pierre (1985a, 1985b), Teiger et Bernier (1987) et Bernier et Teiger-Cailloux (1988) soulignent également que de nouvelles compétences peuvent être requises avec les technologies qui permettent aussi une forme de globalisation des tâches, la technique n'étant pas déterminante d'une seule façon de faire.

Dans le cas des auxiliaires en saisie de données, Billette et Piché (1986) ont démontré ainsi qu'une organisation du travail qui mise sur une telle parcellisation des tâches a entraîné des problèmes de santé chez ces personnes et qu'elles sont effectivement réduites à un travail pour lequel une qualification minimale est requise, ne pouvant avoir accès à la globalité de la tâche et ne pouvant par conséquent contrôler leur travail. Dans une autre étude, Billette et Cantin (1986) ont testé d'autres hypothèses où une distinction est faite entre les effets propres à l'organisation du travail et ceux de la technologie comme telle dans une phase ultérieure de développement (traitement interactif). Cette phase aurait permis une certaine forme de globalisation des tâches grâce à l'intégration des fonctions, une plus grande flexibilité du travail et une plus grande polyvalence requise des exécutants. Le domaine des assurances cette fois leur a servi de terrain d'observation et les résultats vont dans le sens d'un travail plus diversifié et plus englobant, où les souscripteurs peuvent eux-mêmes contrôler l'ensemble des opérations. Dans ce cas, la technologie, en conjonction avec une organisation du travail différente, aurait permis une requalification des tâches. Il reste également que les « postes cléricaux » ont diminué dans le temps en termes relatifs (43 % à 26 %), suivant les phases d'informatisation, au profit des « postes d'assurance », plus qualifiés, de façon presque proportionnelle (40 % à 58 %). La catégorie intermédiaire des « postes cléricaux d'assurance » a conservé son importance relative (17 % à 16 %). (*Ibid.* : 243).

Le secteur des entreprises industrielles, où le phénomène de la chaîne de montage s'est posé en premier lieu, n'échappe pas davantage aujourd'hui aux processus d'automatisation, a fortiori avec les technologies nouvelles que sont par exemple les machines-outils à contrôle numérique (MOCN). Laroche (1987) a montré que les emplois traditionnels d'exécution ont pu être remplacés par des postes plus qualifiés de conception, dans plusieurs cas avec des spécialistes autres que les exécutants traditionnels.

Certains des exécutants toutefois auraient suivi le recyclage nécessaire pour l'opération de ces technologies, dans les très grandes entreprises seulement, pour devenir, le plus souvent, des opérateurs surveillants; il s'agirait du profil dominant au Québec. « Les fonctions de programmation (conception) sont nettement séparées des fonctions d'exécution » (*Ibid.* : 78), qui auraient eu tendance à diminuer.

Ces résultats indiquent plus des tendances complémentaires que formellement opposées en vertu de l'action médiatrice des stratégies organisationnelles et des technologies utilisées, qui peuvent varier selon les politiques de l'entreprise, les secteurs d'emploi ou le contenu des tâches. L'observation de quelques cas type de bipolarisation des qualifications présage toutefois de conséquences pouvant être lourdes pour les moins qualifiés ou plus généralement pour ceux qui sont exclus, dès le départ, des mécanismes d'apprentissage ou de recyclage aux nouvelles technologies. Les politiques de formation professionnelle tentent aujourd'hui de contrer ce phénomène.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Entreprises **217**, Formation professionnelle **561**, Organisation du travail **205**, Travail des femmes **143**

RÉFÉRENCES

Bernier, Colette
« Nouvelles technologies, requalification ou déqualification du travail? », *Interventions économiques*, Montréal, 12-13, 1984: 137-152.

Bernier, Colette et Catherine Teiger-Cailloux
« Informatisation et qualifications du travail: et si tout n'était pas encore joué! », *Sociologie et sociétés*, XX, 1, 1988: 111-123.

Billette, André et Jacques Piché
Travailler comme des robots, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1986, 113 p.

Billette, André et Michel Cantin
Stratégie informatique et son impact sur l'organisation du travail dans l'assurance générale, Québec, Département de sociologie, Université Laval, 1986, 271 p.

David, Hélène et Colette Bernier
À l'ouvrage! L'organisation du travail au Québec, Montréal, Institut de recherche appliquée sur le travail, 1981, 106 p.

De Sève, Michel et Marlen Carter
« Les inégalités salariales entre les travailleurs des deux sexes: effet de qualification ou effet de statut? », *Recherches sociographiques*, XXI, 3, 1980: 253-282.

Laroche, Gabriel
« L'impact des machines-outils à commande numérique sur l'emploi et les ressources humaines de l'entreprise », *Le marché du travail*, 8, 4, 1987: 72-79.

Ministère de l'Éducation
L'emploi et les carrières à l'aube des années 90, Direction des études sur l'emploi et les carrières, Québec, 1987, 122 p.

Renaud, Jean, Paul Bernard et Monique Berthiaume
« Éducation, qualification professionnelle et carrière au Québec », *Sociologie et sociétés*, XII, 1, 1980a: 23-52.

Renaud, Jean, Monique Berthiaume et Paul Bernard
« Qualifications professionnelles et carrières: l'évolution du Québec des années trente à nos jours », dans Colette Bernier *et alii* (éds), *Travailler au Québec*, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin, 1980b: 75-100.

Saint-Pierre, Céline
« Enjeux et défis du virage technologique en milieux de travail », *Cahiers de recherche sociologique*, 3, 2, 1985b: 9-23.

« Les technologies nouvelles, un bond qualitatif? », dans Chantale Morin (éd.), *L'impact social des technologies nouvelles*, Chicoutimi, ACFAS-UQAC, 1985a: 5.1-5.8.

Teiger, Catherine et Colette Bernier
« Informatique et qualifications: les compétences masquées », dans Diane Tremblay (éd.), *Diffusion des nouvelles technologies*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987: 255-267.

3

FORMES D'EMPLOI

tendance

◆ ***Forte croissance de l'activité professionnelle chez les femmes de tout âge et déclin marqué de l'activité chez les hommes âgés de 55 ans ou plus***

L'une des tendances de fonds observable sur le marché du travail est certes la très forte augmentation du taux de présence des femmes qui poursuivent, en proportion croissante, des activités professionnelles en dehors du foyer. (Dossier 3.4). Parallèlement à cette croissance, on observe un déclin du taux d'activité chez les hommes, très marqué chez les individus âgés de 55 ans et plus. (Tableau 1). Ce déclin est relié à la diminution des emplois de cols bleus et des emplois dans le secteur manufacturier, mais aussi à l'usure de la force de travail qui amène les hommes de cet âge à quitter la vie active.

La retraite anticipée chez les hommes s'est amplifiée durant les années 1980, et la proportion des hommes actifs après l'âge de 65 ans a diminué de moitié entre 1975 et 1989, pour s'établir à 8,6% seulement.

tendance

◆ ***Hausse rapide du travail à temps partiel: un effet de tendance qui va en s'atténuant***

Le travail à temps partiel a connu une croissance rapide depuis une décennie. En 1975, 7,1% de tous les emplois occupés au Québec étaient à temps partiel et cette proportion a presque doublé en 1989 (13,5%). La croissance de ce type d'emploi a été très forte jusqu'en 1983, à la faveur de la récession économique et de la progression de l'emploi dans le secteur des services; elle s'est ralentie depuis. (Tableau 2). En douze ans, la croissance des emplois à plein temps a été moins rapide que celle des emplois à temps partiel.

Les analystes du travail à temps partiel ont privilégié l'étude de la demande de travail pour expliquer cette croissance. Deux grandes explications sont proposées. La première, l'effet de tendance, met l'accent sur le remplacement des emplois à plein temps par des emplois à temps partiel dans les entreprises. Le développement du travail à temps partiel est identifié, dans cette perspective, à une nouvelle politique de gestion de la main-d'œuvre et à une recherche de flexibilité de la part des entreprises. (Bernier, 1983, 1984, 1985; David, 1982). D'après la seconde explication, l'effet de structure, le travail à temps partiel a gagné en importance parce que les secteurs d'activité où il est le plus répandu ont connu une meilleure croissance que les autres, tels les secteurs du commerce et des services socio-culturels et personnels. Pendant ce temps, l'emploi à plein temps a régressé dans d'autres secteurs — le secteur manufacturier et le secteur public notamment — ce qui a eu pour effet de faire augmenter davantage la proportion relative de l'emploi à temps partiel.

Lévesque (1987) a montré que l'effet de tendance était plus important que l'effet de structure, principalement entre 1975 et 1981 : « L'évolution de la structure industrielle au cours de cette période a favorisé les industries ayant une forte proportion de travailleurs à temps partiel, mais ce phénomène n'explique qu'une petite partie de la croissance du taux d'emploi à temps partiel. À l'origine de cette hausse, on retrouve plutôt une utilisation plus poussée du travail à temps partiel dans toutes les sphères d'activités. » (Lévesque, 1987: 101). L'effet de tendance, c'est-à-dire le processus de remplacement des emplois à plein temps par des emplois à temps partiel, s'est par ailleurs beaucoup atténué après 1983, la croissance de ces derniers s'expliquant, depuis cette date surtout, par l'augmentation de l'activité dans les secteurs où ils sont les plus répandus.

tendance

◆ ***Croissance marquée du travail à temps partiel chez les jeunes et les personnes à l'âge de la retraite***

Si le travail à temps partiel est assez marginal dans l'ensemble de la population en emploi, il en va autrement dans deux groupes d'âge : les jeunes et les personnes âgées. Le changement le plus marqué est observable chez les jeunes en emploi qui ont moins de 25 ans. Depuis 1984, à peu près le tiers d'entre eux travaillent à temps partiel, contre seulement 11,9 % dix ans auparavant (1975). (Tableau 2). Comment expliquer ce changement rapide ? Les postes de travail à plein temps ont d'abord été beaucoup moins accessibles aux jeunes durant cette période, ce qui a eu pour effet d'augmenter l'importance relative du travail à temps partiel. Ce régime de travail apparaît de plus en plus important, non seulement parce que le nombre d'emplois à temps partiel occupés par les jeunes augmente très vite, mais aussi parce que le nombre des emplois à plein temps occupés par les jeunes connaît une croissance plus faible que dans les autres groupes d'âge. Une seconde raison tient au fait qu'une proportion grandissante des jeunes aux études occupent parallèlement à celles-ci un emploi à temps partiel ce qui gonfle la proportion des jeunes en emploi et partant, fait augmenter la part relative du travail à temps partiel dans ce groupe d'âge.

Le travail à temps partiel connaît aussi une forte croissance après l'âge de 65 ans, mais les chiffres caractérisant ce qui se passe dans ce groupe d'âge doivent cependant être interprétés avec prudence à cause de la faiblesse des effectifs, ce qui n'est pas le cas chez les jeunes. La croissance du travail à temps partiel dans ce groupe d'âge doit être mise en parallèle avec le retrait de la vie active d'une proportion importante du groupe des travailleurs plus âgés noté plus haut : dans les deux cas, les travailleurs, en majorité des hommes dans cette tranche d'âge, choisissent ou sont forcés de se retirer du marché du travail ou de travailler à temps partiel.

Bref, le régime de travail à temps partiel marque une façon d'entrer et de sortir du marché du travail permettant de combiner l'activité professionnelle à d'autres activités (études et retraite). Plusieurs enquêtes donnent cependant à penser que cette combinaison est davantage volontaire chez les jeunes alors qu'elle est imposée aux travailleurs âgés, fréquemment forcés d'adopter ce régime de travail en fin de vie active. L'entrée et la sortie du marché du travail apparaissent donc comme des processus continus et progressifs, mais non comme des processus discrets.

tendance

◆ ***La féminisation du travail à temps partiel se maintient entre 1975 et 1989***

La majorité des emplois à temps partiel est occupée par des femmes et le taux de présence féminine dans ce type d'emploi s'est maintenu à un niveau élevé, autour de 70 %. (Tableau 3). En 12 ans, le nombre des emplois à temps partiel occupés par des hommes a presque doublé (+ 99 %) mais le nombre d'emplois à temps partiel occupés par des femmes a augmenté encore plus vite (+ 148 %), d'où leur présence marquée dans ce type d'emploi durant toute la période examinée : 22,4 % des femmes en emploi sont impliquées dans ce régime de travail contre 6,9 % des hommes en 1989. (Tableau 4). La proportion des femmes actives à temps partiel a augmenté de plusieurs points jusqu'en 1983, mais cette croissance s'est arrêtée depuis. Le contrôle de l'âge fait apparaître des écarts encore plus importants entre les hommes et les femmes âgés de plus de 25 ans, celles-ci travaillant à temps partiel en plus forte proportion. Chez les jeunes, les différences entre les deux sexes sont cependant beaucoup moins marquées ; elles étaient faibles en 1975 et elles ont eu tendance à s'accentuer quelque peu au fil des ans.

Comment a évolué récemment le régime d'emploi des mères de familles ayant des enfants mineurs à leur charge ? Celles-ci ont davantage tendance à occuper des emplois à temps partiel, tendance qui touche une femme en emploi sur quatre, quel que soit l'âge de leur plus jeune enfant. (Tableau 5). La proportion des mères

occupées à temps partiel a cependant peu augmenté depuis 10 ans, soit une hausse d'environ 2 à 3%. Cette tendance peut être dégagée à partir de deux sources. La première présente une estimation de la moyenne annuelle des femmes occupées à temps partiel selon l'âge du plus jeune enfant jusqu'en 1984 et la seconde, une estimation de cette même proportion jusqu'en 1988 (sans distinguer cette fois l'âge du plus jeune enfant), estimation qui est faite pour le mois de mars de chaque année. (Tableau 6). (On notera que les observations mensuelles contenues dans ce dernier tableau sont un peu plus élevées que les moyennes annuelles). La tendance qui se dessine sur plusieurs années est la même d'après les deux sources, soit une légère augmentation. Si le travail à temps partiel reste à la hausse chez les femmes, ce n'est pas d'abord à cause des femmes mariées qui ont des enfants. Ce sont plutôt les femmes sans enfant à charge qui ont eu tendance à occuper en proportion croissante des emplois à temps partiel durant les années 1977 à 1985, notamment les femmes au milieu et en fin de vie active, les étudiantes et les femmes vivant seules.

tendance

◆ ***Croissance marquée du travail à temps partiel dans la première moitié de la vie active***

Ce sont les jeunes, âgés de 15 à 24 ans, qui occupent la plus forte proportion des emplois à temps partiel: 43,4% en 1975 et 40,5% en 1989, suivis par les personnes âgées de 25 à 44 ans, qui occupent 37,6% de ce type d'emploi en 1989. (Tableau 7). Depuis 12 ans, la proportion de ce dernier groupe d'âge dans l'ensemble des employés à temps partiel n'a cessé d'augmenter, alors que celle des jeunes régressait quelque peu. Les personnes les plus âgées occupent une proportion beaucoup plus faible des emplois à temps partiel et leur présence relative dans ce type d'emploi diminue. Même si seulement une faible proportion des jeunes personnes (25-44 ans) actives travaillent à temps partiel, celles-ci comptent pour plus du tiers des emplois de ce type. À l'opposé, les personnes en emploi qui ont 65 ans ou plus travaillent en forte proportion à temps partiel, mais leur présence est marginale sur le marché du travail.

La tendance majeure qui se dessine est donc une présence accrue dans le régime de travail à temps partiel des personnes, en majorité des femmes, qui seraient les plus susceptibles de travailler à plein temps dans la première partie de leur vie active. La part relative des emplois à temps partiel occupés par les personnes de tous les autres groupes d'âge tend à diminuer, ce qui indique un changement important qui se dessine sur le marché du travail. N'eût été l'augmentation du nombre des jeunes étudiants sur le marché du travail, le travail à temps partiel chez les personnes en âge de travailler à temps complet après la fin des études (après 25 ans) serait apparu beaucoup plus important.

tendance

◆ ***Hausse marquée du travail à temps partiel non volontaire***

Le travail à temps partiel est de moins en moins librement choisi. Si ce régime de travail a augmenté en importance, c'est clairement parce qu'un nombre grandissant de personnes y ont été contraintes. Au Québec, la proportion du travail à temps partiel involontaire est passée de 17,3% de tous les emplois à temps partiel en 1975 à 36,7% en 1986. (Akyeampong, 1986: 159 et 166). Le travail à temps partiel non volontaire a fait un bond important au moment de la récession économique du début des années 1980: une part nettement plus élevée des travailleurs a été obligée de s'engager dans ce régime de travail parce qu'ils ne pouvaient pas trouver d'autres types d'emplois. En d'autres termes, le resserrement du marché du travail et la hausse du taux de chômage ont amené un nombre grandissant de personnes à se résigner à ce régime de travail non librement choisi. (BSQ, 1987: 42).

Les raisons données par les travailleurs pour expliquer leur régime de travail ont profondément changé en quelques années seulement, et leur analyse laisse voir l'accentuation de clivages prononcés selon l'âge et le sexe. La préférence pour le travail à temps partiel est plus élevée chez les personnes les plus âgées (après 55 ans) et elle a tendance à s'accroître depuis dix ans. Ceux-ci semblent voir dans le travail à temps partiel une façon de se retirer progressivement de la vie active ou encore une façon de demeurer actif après avoir atteint l'âge où normalement l'on prend sa retraite. (À noter qu'il n'y a plus d'obligation légale à prendre sa retraite à un âge donné). Environ 20% des personnes de ce groupe d'âge estiment avoir été contraintes à accepter ce régime de travail et cette proportion est assez constante dans le temps depuis 15 ans. Les jeunes ont des raisons différentes de travailler à temps partiel, puisqu'une portion importante mais légèrement décroissante fréquente l'école parallèlement. On notera cependant que l'aspect contraint ou involontaire de ce régime de travail gagne du terrain chez les jeunes.

tendance

◆ *Diminution de la préférence des femmes pour le travail à temps partiel*

Il faut noter une importante modification des comportements et des préférences des femmes vis-à-vis le travail à temps partiel. Jusqu'à récemment, une forte proportion de ces dernières avançaient qu'elles travaillaient à temps partiel volontairement afin de rester davantage disponibles pour s'occuper de leurs enfants et de leur famille. Cette raison est nettement en régression, puisqu'elle est passée de 20,9% à 10,3% seulement chez les femmes en emploi âgées de 15 ans ou plus entre 1975 et 1989. (Tableau 8). Elles évoquent de plus en plus la non-disponibilité d'emploi à plein temps, raison qui est passée de 17,4% en 1975 à 32,3% en 1989. On observe une régression de la préférence des femmes pour l'emploi à temps partiel (qui est passée de 40% à 34,4% entre 1975 et 1989), cette préférence étant beaucoup moins élevée chez les hommes où elle est relativement stable.

Les changements observables tant chez les femmes que chez les hommes apparaissent avec plus de netteté dans le groupe des personnes qui ont entre 25 et 54 ans. (Tableau 9). Puisque le travail à temps partiel est plus fréquent aux deux extrémités du cycle de vie chez les personnes actives, au début et en fin de carrière, pour des raisons souvent spécifiques à ces deux situations, nous isolerons le groupe des personnes actives chez qui ces facteurs spécifiques sont moins susceptibles de jouer, soit celles qui sont âgées de 25 à 54 ans, pour analyser les raisons évoquées pour justifier le travail à temps partiel. Les tendances suivantes apparaissent. Il y a une régression encore plus nette de la raison: obligations personnelles et familiales, (qui passe de 25,6% à 13,8% entre 1975 et 1987), dans un groupe où celles-ci sont plus susceptibles de jouer. Notons au passage que la diminution de la natalité et du nombre moyen d'enfants à charge peut aussi expliquer en partie cette régression.

Parallèlement à cette diminution des motifs personnels, on note l'augmentation de la raison: indisponibilité d'emploi à plein temps, raison qui a plus que doublé en importance (de 17,9% à 40,5%). C'est dans le groupe d'âge où l'on est le plus susceptible de travailler à temps complet que le travail à temps partiel est aussi le plus souvent perçu comme un travail contraint et cette tendance s'est fortement accentuée ces dernières années.

tendance

◆ *Une polarisation de plus en plus nette du travail à temps partiel*

Il ressort de cette analyse une polarisation de plus en plus marquée du travail à temps partiel. Ce dernier touche deux groupements de travailleurs ayant des caractéristiques et des préférences très divergentes. Le premier est formé de jeunes et de personnes âgées, auxquels s'ajoutent un certain nombre de femmes avec des jeunes enfants, qui voient dans ce régime

d'emploi une façon de concilier la vie active avec d'autres activités. Ce régime de travail est accepté comme tel parce qu'il permet aux individus d'avoir une implication moins marquée dans la vie active. Il en va différemment dans le second groupement : le travail à temps partiel y apparaît comme un choix forcé et contraint, donc comme une forme de travail précaire non voulue comme telle. (Bernier, 1984). Se retrouvent dans ce groupe des personnes les plus susceptibles de travailler à plein temps, soit celles qui ont terminé leurs études ou qui ne sont pas encore arrivées à l'âge de la retraite, et notamment une proportion grandissante de femmes.

Deux sondages, effectués pour le Bureau de la statistique du Québec en 1980 et en 1985, mettent très bien en évidence cette polarisation que nous avons dégagée. (Bureau de la statistique du Québec, 1984 et 1987). Ces deux sondages indiquent clairement une progression *parallèle* du travail à temps partiel non volontaire et de l'intérêt pour un tel régime d'emploi. Qui sont les personnes intéressées par ce régime ? Globalement, il s'agit de personnes qui connaissent une situation personnelle privilégiée ou favorable, par exemple des personnes sans dépendant ou vivant avec un conjoint qui a un emploi. Les personnes qui valorisent le travail à temps partiel ne recherchent pas d'abord les attributs ni les avantages marginaux habituellement associés à un emploi à plein temps : sécurité, congés, vacances payées, protection syndicale. La seule exception est une meilleure couverture du régime d'assurance-chômage. En d'autres termes, certaines caractéristiques du travail à temps partiel, souvent présentées comme des indicateurs de précarité, ne sont pas en fait perçues comme telles par les travailleurs. Il en va autrement pour les personnes qui, aspirant occuper un emploi à plein temps, doivent se contenter d'un travail à temps partiel. Celles-ci ont davantage tendance à percevoir négativement ce régime de travail et à revendiquer les avantages marginaux des emplois à plein temps. (Bureau de la statistique du Québec, 1987).

Cette polarisation s'est mise en place au fil des 10 ou 15 dernières années, elle s'est en quelque sorte accentuée après la récession économique du début des années 1980. Ces deux groupes sont maintenant à peu près d'égale importance dans cette fraction de la population active qui est le plus susceptible de travailler à plein temps, soit entre 25 et 54 ans environ.

Le travail à temps partiel ne peut donc pas être identifié, du point de vue des personnes, seulement à une forme précaire de travail. Il l'est pour une part grandissante d'entre elles, sans conteste. Mais ce régime d'emploi est aussi valorisé en tant que tel par des individus qui préfèrent aménager autrement leur vie en accordant au travail salarié une place réduite. Comment expliquer cette polarisation ? Il semble qu'elle résulte d'une sorte de rencontre entre deux grandes transformations sociales : celles qui affectent les entreprises et le marché du travail et celles qui marquent les modes de vie et les préférences des individus eux-mêmes.

tendance

◆ ***Le taux d'activité chez les jeunes étudiants à plein temps est en nette progression depuis 1975***

Les jeunes qui étudient à plein temps sont de plus en plus nombreux à occuper un emploi parallèlement à leurs études. Ce comportement apparaît en nette progression depuis le début des années 1980. En 1986, près du tiers de tous les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui fréquentaient l'école à plein temps occupaient aussi parallèlement un emploi, le plus souvent à temps partiel, alors que cette proportion oscillait autour de 20 % entre 1975 et 1980. (Tableau 10). Les garçons travaillent tout en poursuivant des études un peu plus fréquemment que les filles.

tendance

◆ ***Augmentation de la proportion des travailleurs autonomes jusqu'à la récession de 1982, suivie d'une diminution***

La proportion de travailleurs autonomes par rapport aux travailleurs rémunérés à salaire a

connu une hausse marquée de 1966 à 1982, passant de 4% à 13%, avant de redescendre quelque peu jusqu'en 1988. (Tableau 11). Ce groupe de travailleurs autonomes ne comprend cependant pas les propriétaires d'entreprises qui, légalement, sont considérés comme des salariés de ces entreprises; il comprend surtout les membres des professions libérales et les travailleurs contractuels dont les pigistes, etc., bref, tous ceux qui ne dépendent pas d'un employeur. Il s'agit d'un statut non homogène, fondé aussi bien sur la possession d'un savoir spécifique que sur la précarité de l'emploi. La conjoncture des années 1980 peut expliquer en partie cette montée puisque les emplois stables sont devenus plus rares et plus difficiles d'accès, forçant nombre de personnes à travailler à leur compte, à titre de consultants par exemple.

Les femmes formaient en 1977 le quart du groupe des travailleurs autonomes au Canada et cette proportion est grimpée à près du tiers 10 ans plus tard. (Tableau 12). Cette augmentation s'explique par deux facteurs: elles sont à la fois plus nombreuses dans les rangs des professions libérales classiques et elles sont aussi plus sujettes à la précarité de l'emploi.

tendance

◆ ***Relative stabilité des heures travaillées depuis 1975***

Au total, le nombre moyen des heures travaillées par les personnes en emploi a tendance à diminuer quelque peu, passant de 39 heures en 1975 à 37 heures en 1987, avec un creux durant la récession économique de 1982. (Tableau 13). Cette diminution est en fait apparente, car elle s'explique plutôt par la hausse du travail à temps partiel décrite plus haut. Lorsqu'on distingue le régime de travail, on note la stabilité des heures travaillées à plein temps chez les hommes et chez les femmes depuis 12 ans, mis à part l'effet de la conjoncture économique difficile qui a fait baisser quelque peu les heures travaillées au début des années 1980. Les femmes âgées de 25 ans ou plus, actives à plein temps travaillent environ cinq heures de moins en moyenne que les hommes et cette différence est aussi constante depuis 12 ans.

Le tableau 14 donne une ventilation plus détaillée des heures travaillées par les personnes occupées à plein temps travaillant au moins 30 heures ou plus par semaine. Première constatation: la proportion des personnes travaillant 50 heures ou plus est à peu près constante (autour de 15%) depuis 1975, sauf durant les années 1982-1983 alors qu'il y a eu légère diminution. Ce tableau permet d'observer que les personnes actives à plein temps ont diminué les heures travaillées. La proportion des personnes travaillant entre 40 et 50 heures diminue et celle des personnes en emploi travaillant entre 30 et 40 heures augmente. Cette ventilation des heures travaillées fait donc apparaître une tendance à une certaine réduction des heures travaillées qui n'est pas aussi évidente dans l'examen des moyennes.

tendance

◆ ***Cumul d'emplois: phénomène marginal mais en nette croissance***

Le cumul d'emplois, tel que mesuré dans l'enquête sur la population active, n'est pas très marqué et il reste un phénomène marginal au Québec et au Canada. Il faut cependant noter que les données officielles ne tiennent pas compte du travail au noir, qui est souvent effectué en sus du travail régulier, et par conséquent elles sous-estiment sans doute ce phénomène. Les données indiquent une nette croissance du cumul d'emplois, puisque la proportion des individus ayant plus d'un emploi est passée de 1,7% en 1975 à 2,6% en 1989 au Québec. (Tableau 15).

tendance

◆ *Montée de la précarisation de l'emploi*

Le nombre des emplois précaires a fortement augmenté depuis la fin des années 1970 et surtout durant les années 1980. « Les caractéristiques des emplois précaires sont liées à la rémunération, la courte durée, l'absence ou la faiblesse des avantages sociaux, le peu ou l'inexistence de liens avec une possibilité de carrière. » (Gauthier, 1989: 12). Les formes que prend le travail précaire sont donc diverses: travail à temps partiel involontaire, travail au noir ou en sous-traitance, emploi intérimaire, occasionnel ou saisonnier. Ces formes d'emploi se retrouvent plus fréquemment dans certains secteurs: les services personnels, les commerces, etc., mais elles sont aussi en croissance dans les secteurs où le travail régulier à temps complet était la norme jusqu'à récemment: les secteurs de l'enseignement, des services sociaux et de la santé, l'administration publique, etc. (Bernier, 1987). La précarité de l'emploi touche plus fortement les jeunes, qui ont vu leur situation sur le marché de l'emploi se détériorer puisque la qualité — tout comme la rémunération d'ailleurs — des emplois occupés par eux durant les années 1980 n'a cessé de diminuer.

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Emploi du temps **485**, Formation générale **545**, Formation professionnelle **561**, Inégalités sociales **257**, Jeunes **65**, Organisation du travail **205**, Rôles féminins **119**, Travail des femmes **143**

RÉFÉRENCES

Acoca, Viviane et Réjean Lachapelle
«Le travail à temps partiel au Québec: quelques aspects socio-économiques», *Le marché du travail*, 1, 7, 1980: 36-71.

Akyeampong, Ernest
«Personnes travaillant à temps partiel «involontairement» au Canada, 1975-1985», dans Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, décembre 1986, cat. 71-001, 42, 12: 143-179.

Baker, Maureen
«Le travail à temps partiel», Bibliothèque du Parlement, Bulletin d'actualité, Ottawa, février 1985, 17 p.

Bernier, Colette
«Le temps partiel: pour essayer de comprendre les enjeux du débat», *Interventions économiques*, printemps 1983, 10: 17-25.

«Crise et précarisation de l'emploi: l'exemple du travail à temps partiel au Québec», dans D. Bellemare et C. St-Pierre, (éds), *Les stratégies de reprise*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1984.

«Évolution du statut salarié en raison des nouvelles formes d'emploi. L'exemple du travail à temps partiel au Québec», dans J. Bélanger, R. Bouin, F. Morin et J. Sexton (éds), *Le statut de salarié en milieu de travail*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1985.

«Emploi précaire, temps précaire: les femmes et le travail à temps partiel», communication présentée au colloque de l'ACSALF, Congrès de l'ACFAS, mai 1985.

Bernier, Colette et Hélène David
Le travail à temps partiel, Montréal, Institut de recherche appliquée sur le travail, 12, avril 1978.

Bernier, Jean (sous la direction de)
L'allocation des ressources humaines dans les conventions collectives des secteurs de la santé et des services sociaux, Québec, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, mars 1987.

Boulard, René
La réduction de la durée de travail, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981.

Boyd, Monica
«Sex differences in the occupational attainment process», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 19, 1, 1982: 1-28.

Bureau de la statistique du Québec
Travail à temps partiel au Québec: caractéristiques et intérêt pour ce type d'emploi, Québec, décembre 1983.

Le travail à temps partiel: nouvelles tendances, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1987.

Congrès du travail du Canada
Sur le travail à temps partiel au Canada, Mémoire présenté au Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration, Ottawa, février 1981.

David, Hélène
«L'accès à la syndicalisation et les droits des travailleurs à temps partiel», 19e conférence annuelle, Association canadienne de relations industrielles, juin 1982.

«La précarisation de l'emploi: variations sur un même thème», dans CEQ, *Apprivoiser le changement*, Actes du colloque sur les nouvelles technologies, la division du travail et la formation, 1985.

«La crise et le travail à temps partiel», dans Actes du treizième colloque, École des relations industrielles, Université de Montréal, *Les relations de travail en période de crise économique*, Montréal, 1982.

De Neubourg, Chris
«Le travail à temps partiel: comparaison quantitative internationale», *Revue internationale du travail*, 124, 5, 1985: 609-628.

De Sève, Michel et Simon Langlois
Les hommes et les femmes dans la fonction publique du Québec, Québec, Éditeur officiel, 1977.

Gauthier, Madeleine
Les jeunes et le travail, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989.

Kempeneers, Marianne
«Question sur les femmes et le travail: une lecture de la crise», *Sociologie et sociétés*, XIX, 1, 1987: 57-72.

Lesage, Marc
Les vagabonds du rêve : vers une société de marginaux ?, Montréal, Boréal, 1986.

Lévesque, Jean-Marc
« La croissance de l'emploi à temps partiel dans un cadre économique en évolution », dans Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, mai 1987, cat. 71-001 : 87-107.

Sartin, Pierrette
« Le travail à temps partiel », *Relations industrielles*, 36, 2, 1981.

Statistique Canada
Construction d'une base de données longitudinales sur les entreprises canadiennes : un outil de recherche pour l'étude de l'emploi, Ottawa, mars 1988, cat. 18-501F.

Les femmes sur le marché du travail. Données choisies, mars 1987, cat. 71-534.

Travail Canada
Le travail à temps partiel au Canada, Rapport de la commission d'enquête sur le travail à temps partiel, (Commission Wallace), Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, 1983, 224 p.

White, Julie
Les femmes et le travail à temps partiel, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1983.

TABLEAUX

Tableau 1

Taux d'activité selon le sexe et l'âge, moyennes annuelles, Québec, 1975-1989

	1975	1976	1978	1980	1982	1984	1986	1988	1989
					Hommes				
15-24	64,9	63,5	64,2	67,1	62,7	65,3	66,9	71,0	70,7
15-19	47,8	45,4	45,4	50,0	43,6	46,8	48,7	55,1	56,1
20-24	84,3	84,0	84,1	84,5	80,7	81,0	82,1	84,6	83,7
25-44	95,1	94,8	94,6	94,2	92,5	92,5	92,6	92,8	92,8
25-34	95,1	94,7	94,7	94,3	91,9	91,9	92,0	92,7	92,1
35-44	95,1	95,0	94,6	94,2	93,3	93,1	93,2	93,0	93,6
45-64	86,2	83,9	84,0	83,7	80,3	78,3	76,6	76,0	76,2
45-54	91,4	90,2	90,6	90,6	89,3	88,2	87,9	89,0	89,9
55-64	78,9	75,2	75,2	74,8	69,1	66,6	63,3	60,6	59,4
65 et +	18,2	13,8	12,8	12,3	11,3	9,9	8,3	9,2	8,6
25-54	94,1	93,6	93,6	93,3	91,7	91,5	91,6	—	—
15 et +	77,8	76,4	76,4	77,0	74,4	74,7	74,8	—	—
25 et +	82,9	81,3	81,0	80,6	78,3	77,5	76,6	76,6	76,4
55 et +	51,6	47,4	46,8	46,1	42,5	40,4	37,7	—	—
Total	77,8	76,4	76,4	77,0	74,4	74,6	74,6	75,5	75,3
					Femmes				
15-24	53,6	53,4	55,6	57,8	55,8	58,6	61,1	62,4	62,2
15-19	41,3	40,2	40,9	43,1	39,0	41,0	42,8	47,3	47,5
20-24	67,2	67,6	70,6	72,3	71,0	73,0	75,7	74,9	74,8
25-44	45,8	48,5	53,8	57,0	59,0	64,6	68,8	71,1	72,6
25-34	48,5	49,8	55,3	58,8	59,5	65,2	70,5	72,1	73,5
35-44	42,1	46,5	51,6	54,4	58,3	63,8	66,7	70,0	71,7
45-64	32,5	33,4	35,1	37,8	38,1	37,9	38,5	44,0	43,2
45-54	38,6	39,8	41,9	46,5	48,2	49,3	51,7	59,3	58,0
55-64	24,4	24,9	26,6	27,5	26,6	25,6	24,3	27,0	26,3
65 et +	5,1	4,1	5,8	4,4	4,2	5,2	3,8	3,9	4,0
25-54	43,8	46,0	50,5	54,2	56,3	60,5	64,1	—	—
15 et +	40,1	41,1	44,1	46,2	46,4	49,1	50,6	—	—
25 et +	35,2	36,7	40,1	42,4	43,4	46,4	48,4	51,1	51,6
55 et +	14,9	14,7	16,3	15,9	15,3	16,4	13,4	—	—
Total	40,1	41,1	44,1	46,2	46,3	49,0	50,9	53,1	53,4

Source : Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529.

Tableau 2

Proportion des personnes âgées de 15 ans et plus, occupées et en emploi à temps partiel selon l'âge, moyennes annuelles, Québec, 1975-1989

Année	Âge						Plein temps '000	Temps partiel '000
	15-24	25-44	45-54	55-64	65 et +	Total		
1975	11,9	5,2	5,0	4,8	18,6	7,1	2 261	173
1976	13,8	4,9	4,9	5,2	22,2	7,4	2 274	182
1977	14,9	5,9	5,6	6,6	22,0	8,4	2 268	208
1978	15,1	6,6	6,8	7,6	22,0	9,0	2 301	229
1979	17,0	6,9	7,1	7,4	26,3	9,7	2 366	254
1980	18,3	7,2	7,7	6,7	25,6	10,2	2 419	274
1981	20,7	8,0	8,4	6,8	27,8	11,2	2 418	305
1982	24,8	8,4	8,6	7,9	28,2	12,2	2 261	313
1983	26,4	9,1	8,9	9,6	26,2	13,0	2 276	340
1984	27,7	8,7	10,0	10,9	43,9	13,0	2 341	351
1985	29,2	9,8	10,0	12,0	34,2	14,0	2 381	387
1986	30,2	9,8	9,2	12,9	32,4	14,1	2 428	398
1987	29,1	9,6	9,9	10,4	41,9	13,5	2 524	395
1988	29,3	9,3	11,4[a]	—	—	13,6	2 592	408
1989	30,6	9,0	11,5[a]	—	—	13,5	2 621	410

a. 45 ans et plus.

Sources : Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001 ; Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529 ; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Répartition des emplois selon le sexe et le régime de travail et croissance du travail à temps partiel en indice (1975=100), selon le sexe, population en emploi âgée de 15 ans ou plus, moyennes annuelles, Québec, 1975-1989

Année	Plein temps		Temps partiel		Temps partiel	
	H %	F %	H %	F %	H Indice	F Indice
1975	67,8	32,2	33,5	66,5	100	100
1976	67,1	32,9	30,8	69,2	97	110
1977	66,8	33,2	31,3	68,7	112	124
1978	66,2	33,8	28,1	71,9	110	143
1979	66,2	33,8	29,2	70,8	128	156
1980	65,3	34,7	29,6	70,4	140	168
1981	64,8	35,2	30,2	69,8	159	185
1982	64,6	35,4	30,4	69,6	164	190
1983	64,2	35,8	29,7	70,3	174	208
1984	63,4	36,6	30,5	69,5	184	212
1985	63,1	36,9	30,0	70,0	200	236
1986	62,7	37,3	30,7	69,3	210	239
1987	61,9	38,1	28,9	71,1	197	244
1988	61,9	38,1	29,6	70,4	209	250
1989	61,5	38,5	29,0	71,0	205	253

Sources : Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001 (CASIM, janvier 1988) ; Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529 ; calculs de l'auteur.

Tableau 4

Proportion des personnes en emploi à temps partiel selon l'âge et le sexe, moyennes annuelles, Québec, 1975-1989

	15-24		25-44		45-54		55-64		Total	
Année	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1975	11,7	12,2	0,8	14,4	*	13,8	*	13,6	3,6	13,7
1976	12,4	15,3	0,6	13,3	*	14,2	*	14,5	3,5	14,4
1977	14,2	15,4	0,9	15,4	*	16,2	*	18,0	4,1	16,0
1978	13,8	16,6	0,9	16,8	*	19,1	2,4	19,4	4,0	17,5
1979	15,1	19,2	1,0	17,2	*	20,3	2,9	16,9	4,5	18,3
1980	23,7	19,9	1,2	17,0	*	20,8	2,9	16,2	4,9	18,7
1981	19,5	22,1	1,4	18,3	1,4	21,5	2,3	18,7	5,5	20,0
1982	23,0	26,8	1,9	18,3	1,5	21,5	3,0	19,2	6,1	21,4
1983	23,9	28,9	2,2	19,5	1,9	21,6	3,5	23,4	6,5	22,7
1984	25,0	30,7	2,1	17,8	1,9	24,5	4,6	23,4	6,7	22,2
1985	26,5	32,0	2,6	19,7	2,2	22,8	3,1	31,1	7,2	23,6
1986	27,6	33,1	2,7	19,3	1,4	22,2	5,5	28,4	7,4	23,3
1987	24,7	34,0	2,6	18,7	1,8	22,7	3,6	26,3	6,8	22,6
1988	26,0	33,1	2,6	18,1	3,8[a]	24,0[a]	—	—	7,0	22,6
1989	26,6	35,0	2,3	17,6	4,1[a]	23,9[a]	—	—	6,9	22,4

a. 45 ans et plus.

* Fréquences trop faibles

Sources : Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001 ; Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529 ; calculs de l'auteur.

Tableau 5

Proportion des femmes mariées (chefs ou conjointes) en emploi à temps partiel selon l'âge du plus jeune enfant, moyennes annuelles, Québec, 1977-1984

Âge de l'enfant	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
0 – 2 ans	24,2	23,9	27,9	25,5	26,3	25,8	27,7	24,2
3 – 5 ans	25,5	29,8	27,6	25,4	27,7	29,7	29,7	28,2
6 – 15 ans	22,2	24,2	24,3	25,0	25,1	24,2	26,3	24,6
Total femmes avec enfant âgé de – 16 ans	22,9	25,2	24,3	25,5	26,1	25,6	27,4	25,2
femmes sans enfant et – 55 ans	9,1	10,9	11,6	12,1	13,9	15,5	15,3	16,0

Source : Statistique Canada, *Caractéristiques familiales et activité sur le marché du travail, moyennes annuelles*, Ottawa, cat. 71-533 ; calculs de l'auteur.

Tableau 6

Régime de travail à plein temps ou à temps partiel et raisons du travail à temps partiel, femmes ayant des enfants âgés de moins de 16 ans, (données recueillies en mars), Québec, 1979-1988

		1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
régime	plein	73,4	73,9	70,6	72,1	70,2	71,8	70,0	69,4	69,0	70,5
	partiel	26,6	26,1	29,4	27,9	29,8	28,2	30,0	30,6	31,0	29,5
raisons	personnelles ou familiales	27,4	27,5	28,1	27,4	22,1	18,0	16,2	19,2	15,1	17,7
	autres	72,6	72,5	71,9	72,6	77,9	92,0	83,8	80,8	84,9	82,3

Source: Statistique Canada, Enquête mensuelle sur la population active, Commande spéciale, juillet 1988, calculs de l'auteur

Tableau 7

Répartition des emplois à temps partiel selon l'âge, population en emploi âgée de 15 ans et plus, moyennes annuelles, Québec, 1975-1989

Année	Âge					Total	
	15-24	25-44	45-54	55-64	65 et +	%	N
1975	43,4	34,0	11,6	6,4	4,6	100	173
1976	46,7	31,3	11,0	6,6	4,4	100	182
1977	43,8	33,7	11,0	7,2	4,3	100	208
1978	40,6	35,4	12,2	7,9	3,9	100	229
1979	42,7	34,5	11,8	7,1	3,9	100	254
1980	43,4	34,7	12,0	6,2	3,7	100	274
1981	43,3	35,7	11,8	5,6	3,2	100	305
1982	43,5	35,5	11,5	6,0	3,5	100	313
1983	42,4	36,8	10,8	7,0	3,2	100	340
1984	43,9	35,6	10,4	6,2	4,5	100	351
1985	42,1	38,2	9,9	6,5	3,0	100	387
1986	42,2	38,7	9,4	7,1	2,5	100	398
1987	41,3	39,5	10,7	5,8	3,0	100	395
1988	40,4	38,2	21,6[a]	—	—	100	408
1989	40,5	37,6	21,9[a]	—	—	100	410

a 45 ans et plus

Sources: Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001; Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529; calculs de l'auteur

Tableau 8

Raison donnée pour l'emploi à temps partiel selon le sexe, population en emploi âgée de 15 ans et plus, moyennes annuelles, Québec, 1975-1989

Année	Obligations personnelles ou familiales		N'a pu trouver que du travail à temps partiel		Ne veut pas travailler à plein temps		Va à l'école		Autres raisons	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1975	–	20,9	17,5	17,4	15,8	40,0	56,1	17,4	10,5	4,3
1976	–	21,3	17,9	16,5	17,9	37,8	55,4	20,5	8,9	3,9
1977	–	21,5	21,5	19,4	15,4	36,8	53,8	17,4	9,2	4,9
1978	–	22,0	27,0	21,3	17,5	37,2	47,6	15,2	7,9	4,3
1979	–	20,7	24,7	22,9	15,1	36,9	52,1	16,8	8,2	2,8
1980	–	20,2	28,4	23,8	11,1	36,3	53,1	16,6	7,4	3,1
1981	–	18,8	31,5	25,8	12,0	36,6	50,0	16,4	6,5	2,3
1982	–	15,1	40,0	33,5	11,6	33,5	42,1	15,1	6,3	2,8
1983	–	13,0	40,6	37,7	11,9	31,8	40,6	15,1	6,9	2,5
1984	–	11,9	42,1	35,8	12,1	33,7	42,1	16,9	3,7	1,6
1985	–	12,5	42,9	34,7	13,4	32,8	43,8	18,1	0,0	1,8
1986	–	10,5	38,5	35,9	13,1	34,1	45,1	18,1	3,3	1,4
1987	–	10,3	34,5	34,5	15,0	33,8	46,0	19,6	4,4	1,8
1988	–	11,8	33,1	32,8	14,9	34,5	47,9	19,2	4,1	1,7
1989	–	10,3	30,3	32,3	16,0	34,4	50,4	20,6	3,3	2,4

Sources: Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529; Statistique Canada, *Population active*, Ottawa, cat. 71-001, calculs de l'auteur.

Tableau 9

Raison donnée pour l'emploi à temps partiel, personnes âgées entre 25 et 54 ans, moyennes annuelles, Québec, 1975-1987

Année	Obligations personnelles et familiales	Va à l'école	N'a rien trouvé d'autres	Ne veut pas travailler à plein temps	Autres raisons	Total	
						%	'000
1975	25,6	3,9	17,9	46,2	6,4	100	78
1976	28,6	2,5	16,9	46,8	5,2	100	77
1977	28,0	2,0	19,4	44,1	6,5	100	93
1978	28,4	3,7	21,1	41,3	5,5	100	109
1979	28,0	3,4	22,0	41,5	4,2	100	118
1980	27,3	4,7	22,7	42,2	3,9	100	128
1981	25,5	3,4	26,2	41,4	4,1	100	145
1982	19,7	2,7	35,4	38,1	4,1	100	147
1983	17,2	2,5	41,1	35,0	4,3	100	163
1984	16,4	3,0	40,0	38,2	2,4	100	165
1985	15,8	3,7	41,6	37,4	1,5	100	190
1986	13,6	3,5	40,9	39,9	2,0	100	198
1987	13,8	3,6	40,5	40,0	2,1	100	195

Sources: Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529; Statistique Canada, Ottawa, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001; calculs de l'auteur.

Tableau 10

Taux d'activité chez les jeunes qui fréquentent l'école à plein temps, moyennes annuelles, Québec, 1975-1989

Année	Hommes			Femmes			Total		
	15-19	20-24	15-24	15-19	20-24	15-24	15-19	20-24	15-24
1975	18,8	25,6	20,0	12,6	22,7	14,0	15,8	24,4	17,2
1976	17,1	25,2	18,6	14,8	29,7	16,8	16,0	27,0	17,7
1977	19,1	22,9	19,8	13,0	26,4	14,9	16,1	24,3	17,5
1978	16,7	22,8	17,8	14,3	21,3	15,2	15,5	22,2	16,6
1979	20,0	26,3	21,2	15,4	32,0	18,0	17,8	28,8	19,7
1980	23,1	26,8	23,8	17,7	31,3	19,7	20,4	28,6	21,8
1981	24,5	31,2	25,9	19,0	27,9	20,4	21,8	29,8	23,2
1982	21,9	27,5	23,0	17,9	28,0	19,5	19,9	27,7	21,4
1983	23,6	28,3	24,6	20,7	29,5	22,3	22,2	28,8	23,5
1984	25,8	28,1	26,4	22,2	37,1	25,1	24,0	32,0	25,8
1985	27,3	35,7	29,5	26,9	33,7	28,4	27,1	34,8	29,0
1986	30,1	39,5	32,6	26,9	37,9	29,6	28,5	38,8	31,1
1987	32,6	30,7	32,1	30,7	37,5	32,3	31,6	33,9	32,2
1988	35,6	38,8	36,4	31,6	35,9	32,6	33,6	37,4	34,5
1989	39,1	41,7	39,7	33,5	38,8	34,8	36,3	40,2	37,2

Source: Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001

Tableau 11

Personnes salariées et autonomes, en milliers et en indice (1966=100), et proportion de la population active autonome, Québec, 1966-1987

Année	Salariées		Autonomes		
	'000	Indice	'000	Indice	%
1966	2 027	100	86	100	4,1
1967	2 085	103	99	115	4,5
1968	2 081	103	124	144	5,6
1969	2 127	105	137	159	6,1
1970	2 129	105	159	185	6,9
1971	2 176	107	171	199	7,3
1972	2 205	109	178	207	7,5
1973	2 330	115	169	197	6,8
1974	2 401	118	169	197	6,6
1975	2 433	120	214	249	8,1
1976	2 456	121	233	271	8,7
1977	2 477	122	284	330	10,3
1978	2 530	125	309	359	10,9
1979	2 619	129	276	321	9,5
1980	2 694	133	294	342	9,8
1981	2 726	134	311	362	10,2
1982	2 585	128	400	465	13,4
1983	2 642	130	396	460	13,0
1984	2 722	134	366	426	11,9
1985	2 804	138	336	391	10,7
1986	2 865	141	309	359	9,7
1987	2 966	146	287	334	8,8

Sources: Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001; Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529; calculs de l'auteur.

Tableau 12

Travailleurs autonomes en milliers, en indice (1977=100) et en pourcentage, selon le sexe, Canada, 1977-1987

Année	Hommes			Femmes		
	'000	Indice	%	'000	Indice	%
1977	629	100	74,8	212	100	25,2
1978	662	105	73,8	235	111	26,2
1979	679	108	72,9	252	119	27,1
1980	665	106	71,1	270	127	28,9
1981	676	107	71,9	264	125	28,1
1982	675	107	71,2	273	129	28,8
1983	694	110	69,9	299	141	30,1
1984	715	114	68,7	326	154	31,3
1985	735	117	68,0	346	163	32,0
1986	736	117	69,0	330	156	31,0
1987	741	118	67,9	350	165	32,1

Source: Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001, calculs de l'auteur

Tableau 13

Nombre moyen d'heures travaillées par semaine, y compris le temps supplémentaire, emploi principal, population active occupée, selon le régime de travail, le sexe et l'âge, Canada, et Québec (Total seulement) 1975-1988

Année	15 ans ou plus			25 ans ou plus				Total
				Hommes		Femmes		
	Ensemble	Plein temps	Temps partiel	Plein temps	Temps partiel	Plein temps	Temps partiel	Québec
1975	38,5	41,3	15,1	43,4	16,1	37,9	16,3	39,0
1976	37,7	40,6	15,1	42,6	15,9	37,2	16,2	38,2
1977	37,6	40,6	15,0	42,6	15,9	37,4	16,1	37,8
1978	38,0	41,2	15,1	43,2	15,7	38,1	16,3	38,1
1979	38,2	41,5	15,2	43,6	15,9	38,3	16,4	38,0
1980	37,5	40,9	15,1	42,9	15,4	37,7	16,3	37,5
1981	37,0	40,4	15,1	42,6	15,6	37,3	16,3	36,9
1982	36,7	40,4	15,1	42,4	16,0	37,4	16,2	36,4
1983	36,8	40,8	15,1	42,8	15,8	38,0	16,3	36,7
1984	37,0	40,9	15,3	43,1	15,4	38,8	17,1	36,8
1985	37,1	41,1	15,6	43,7	16,3	38,7	17,2	36,7
1986	37,1	41,0	15,6	43,2	15,9	38,7	17,4	36,6
1987	36,9	40,7	15,7	43,7	15,6	38,8	17,4	36,6
1988	37,4	41,3	15,8	—	—	—	—	37,0

Sources: Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529; Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001

Tableau 14

Proportion des personnes occupées à plein temps au cours de la semaine de référence, selon le nombre d'heures travaillées, moyennes annuelles, Québec, 1975-1987

Année	30-34 heures	35-39 heures	40 heures	41-49 heures	50 + heures	Total	
						%	'000
1975	10,6	21,4	38,2	14,6	15,2	100	1 971
1976	13,2	22,2	36,8	13,4	14,4	100	1 945
1977	13,5	23,4	36,5	12,8	13,9	100	1 949
1978	10,9	24,6	37,5	12,5	14,4	100	2 001
1979	9,8	24,8	37,3	13,4	14,6	100	2 033
1980	12,1	25,0	35,3	12,8	14,7	100	2 052
1981	14,3	24,8	33,7	12,8	14,3	100	2 038
1982	14,6	27,3	33,0	11,5	13,5	100	1 919
1983	13,0	27,3	33,1	12,2	14,4	100	1 981
1984	12,0	26,5	34,4	12,7	14,5	100	2 015
1985	12,1	26,3	33,4	12,9	15,3	100	2 070
1986	12,4	26,1	33,4	13,0	15,2	100	2 119
1987	14,4	24,5	33,2	12,5	15,4	100	2 190

Sources: Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529; Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001.

Tableau 15

Nombre et proportion des personnes ayant plus d'un emploi dans la population active, Québec, 1975-1989

Année	'000	%	Année	'000	%
1975	45	1,7	1983	63	2,1
1976	37	1,4	1984	65	2,1
1977	44	1,6	1985	71	2,3
1978	45	1,6	1986	75	2,4
1979	59	2,0	1987	80	2,5
1980	64	2,1	1988	84	2,5
1981	70	2,3	1989	86	2,6
1982	61	2,0			

Sources: Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529; Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001.

4

SECTEURS D'EMPLOI

tendance

◆ ***Décroissance relative des emplois et de la part du PIB dans les secteurs primaire et secondaire au profit du secteur tertiaire***

S'il est une tendance qui est incontestable, c'est bien celle de la tertiarisation de l'économie québécoise. Le phénomène peut être observé aussi bien pour la répartition des emplois que pour la répartition du PIB par branche d'activité. Du côté des emplois, le secteur primaire a vu sa part diminuer en termes relatifs (de 12% à 4%) et en termes absolus (de 100 à 66) de 1961 à 1987. Le secteur secondaire, avec une baisse relative de son importance (de 36% à 25%) a au moins vu sa part d'emplois augmenter quelque peu en termes absolus (de 100 à 142). Le secteur tertiaire enfin a connu une croissance continue, à la fois en termes relatifs (de 52% à 72%) et en termes absolus (de 100 à 285). (Tableau 1). C'est toujours dans le tertiaire d'ailleurs que s'observent les plus forts taux de croissance de l'emploi. (Cossette, 1982; BSQ, 1988). Il en va sensiblement de même pour la répartition du PIB par branche d'activité de 1961 à 1986: les écarts entre les secteurs, en termes relatifs, sont à peu près les mêmes que pour les emplois, la seule différence étant que les secteurs primaire et secondaire ont vu leur part absolue croître, (de 100 à 160 et de 100 à 193 respectivement), moins fortement toutefois que pour le secteur tertiaire (de 100 à 353). (Dossier 0.2).

Une des propriétés structurelles souvent relevée au sein de l'économie québécoise est le déséquilibre entre le secondaire et le tertiaire, étant donné le faible taux d'industrialisation. Qu'on l'observe par rapport à l'Ontario, où sont concentrées les grandes industries et tout particulièrement celle de l'automobile, ou par rapport à l'ensemble nord-américain, dont l'axe d'industrialisation se déplace constamment vers l'ouest, le phénomène n'a fait que s'amplifier au cours des ans. (INP, 1982; Cossette, 1982).

tendance

◆ ***L'administration publique et les services sont les deux secteurs ayant connu la plus forte croissance***

L'examen de la composition du tertiaire montre, en particulier, la très forte croissance de deux secteurs précis: l'administration publique et les services. Il s'agit bien sûr de la modernisation de l'État, phénomène que l'on constate à travers la progression des dépenses publiques à l'intérieur du PIB, notamment pour ce qui est des services de santé et d'éducation. (BSQ, 1988). Il s'agit également de la montée spectaculaire du secteur des services proprement dits, soient les services aux entreprises et les services personnels, le plus souvent des services à forte composante de savoir ou des services offerts par les membres des professions libérales classiques et nouvelles. Aussi parlera-t-on dans ces cas de biens immatériels, c'est-à-dire de tout ce qui relève du domaine de la conception, de la gestion, de l'analyse ou de l'expertise, par rapport à la production classique des biens.

Ce qui est le plus susceptible d'être remis en cause dans ce découpage, c'est surtout la constitution même du secteur tertiaire, qui voit des activités telles que les transports, l'entreposage ou l'électricité, côtoyer des activités telles que le commerce, les finances ou l'administration publique. Aussi, la définition même du secteur tertiaire souffre d'un gonflement artificiel lié au fait que des activités, qui ne semblent pas satisfaire à première vue à la composition des secteurs primaire et secondaire, se retrouvent dans le tertiaire.

Une difficulté particulière d'interprétation de la tendance tient au rapport d'équivalence que l'on est tenté d'effectuer entre le secondaire et

la sphère de la *production*, de même qu'entre le tertiaire et la sphère des *services*. La nature même du travail qui s'effectue dans plusieurs des activités du secondaire ne peut être placée dans un rapport d'équivalence avec ce que l'on entend habituellement par la *production*, comme la gestion des ressources humaines dans une entreprise manufacturière, pas plus d'ailleurs que celle qui s'effectue dans plusieurs des activités du tertiaire avec ce que l'on entend habituellement par les *services*, comme l'entretien routier assumé par les services gouvernementaux. Bref, il faut éviter de parler de tertiarisation au sens où l'ensemble des activités de ce secteur ne seraient orientées que par la production de services, même si ces activités en tant que telles sont manifestement plus importantes aujourd'hui qu'il y a trente ans.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Économie informelle **443**, Entreprises **217**, Formation générale **545**, Formation professionnelle **561**, Tendances macro-économiques **39**, Tendances macro-technologiques **55**

RÉFÉRENCES

Bureau de la statistique du Québec
Profil économique du Québec, 1987, Québec, Les Publications du Québec, 1988.

Cossette, Alfred
La tertiarisation de l'économie québécoise, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1982, 277 p.

Gagnon, Diane
« L'impact de la féminisation du marché du travail sur les développements récents de la structure industrielle québécoise », dans Simon Langlois et François Trudel (éds), *La morphologie sociale en mutation au Québec*, Montréal, ACFAS, 41, 1986 : 37-59.

Institut national de productivité
La productivité de l'économie du Québec, bilan et perspectives, INP, 1982, 217 p.

TABLEAU

Tableau 1

Répartition de l'emploi par secteurs en milliers, proportion sur le total et évolution par secteur en indice (1961=100), Québec, 1961-1987

Année	Primaire			Secondaire			Tertiaire		
	'000	%	Indice	'000	%	Indice	'000	%	Indice
1961	178	12,4	100	516	35,9	100	743	51,7	100
1962	174	11,6	98	539	36,1	105	782	52,3	105
1963	173	11,2	97	547	35,6	106	817	53,2	110
1964	176	10,9	99	572	35,6	111	860	53,5	116
1965	166	10,0	93	592	35,5	115	909	54,5	122
1966	167	8,2	94	704	34,7	136	1 145	56,5	154
1967	175	8,4	98	687	33,0	133	1 220	58,5	164
1968	176	8,5	99	667	32,1	129	1 239	59,5	167
1969	165	7,8	93	695	32,7	135	1 272	59,8	171
1970	160	7,5	90	687	32,3	133	1 302	61,2	175
1971	139	6,4	78	687	31,6	133	1 343	61,7	181
1972	135	6,1	76	690	31,3	134	1 376	62,4	185
1973	133	5,7	75	730	31,3	141	1 467	63,0	198
1974	133	5,5	75	761	31,7	147	1 514	63,1	204
1975	118	4,8	66	728	29,9	141	1 606	66,0	216
1976	122	5,0	69	734	29,9	142	1 600	65,1	215
1977	120	4,8	68	701	28,3	136	1 652	66,7	222
1978	125	4,9	70	704	27,8	136	1 692	66,9	228
1979	122	4,7	69	723	27,6	140	1 757	67,1	237
1980	125	4,6	70	734	27,2	142	1 832	68,0	247
1981	126	4,6	71	717	26,3	139	1 883	69,1	254
1982	119	4,6	67	655	25,4	127	1 810	70,3	244
1983	127	4,9	71	649	24,8	126	1 867	71,4	251
1984	128	4,8	72	681	25,3	132	1 913	71,1	258
1985	130	4,7	73	674	24,3	131	2 001	72,3	269
1986	127	4,5	71	706	25,0	137	2 032	71,9	274
1987	118	4,0	66	733	25,1	142	2 115	72,5	285

Sources: Bureau de la statistique du Québec, *Annuaire du Québec*, Québec, 1962 à 1979; Bureau de la statistique du Québec, 1988; Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001; calculs de l'auteur

5

INFORMATISATION DU TRAVAIL

tendance

◆ ***Applications de l'informatique de plus en plus variées et diversifiées dans les bureaux***

Les applications de l'informatique se retrouvent essentiellement dans les bureaux pour le soutien à la gestion, dans les entreprises industrielles pour les processus d'automatisation ainsi que chez les particuliers pour des usages domestiques.

En ce qui a trait aux applications dans les bureaux, les résultats obtenus lors d'une enquête dans la fonction publique québécoise furent les suivants, en ordre d'importance : l'utilisation d'un système de gestion de base de données interne (SGBD) et la saisie de données (près de la moitié et plus du tiers des applications respectivement), les chiffriers électroniques, la télérèférence (base de données externe) et le traitement de textes (autour du cinquième des applications pour chacun de ces types d'usage), la communication, les applications graphiques, l'analyse statistique, l'aide à la décision et d'autres usages (autour du dixième des applications pour chacun de ces autres types d'usage). (Fréchet *et alii*, 1987). D'autres études n'ont pas tant porté sur l'informatisation de la gestion que sur le rapport entre le travail informatisé et la santé et la sécurité au travail, ou encore sur l'automatisation de la production dans les institutions financières, les commerces ou les assurances, ainsi que dans les entreprises industrielles. (Billette et Rouleau, 1989; Saint-Pierre, 1985; Billette et Cantin, 1986; Julien *et alii*, 1988). Les applications de gestion y seraient les mêmes, grosso modo, que dans le secteur public. La seule différence pour le secteur privé serait que les applications de traitement de textes y seraient moins fréquentes et que l'accent porterait davantage sur les diverses applications liées à la gestion des bases de données (Ardouin *et alii*, 1984) qui, elles-mêmes, recouvrent un ensemble considérable de systèmes. Dans le cas des banques, les applications couvrent également les opérations de type transactionnel.

tendance

◆ ***Progression rapide de l'informatisation de la gestion: le cas de l'appareil gouvernemental du Québec***

L'informatisation de la gestion au sein de la fonction publique québécoise s'est effectuée de façon accélérée au cours des dernières années. Une des tendances majeures est que le gouvernement du Québec s'est doté d'une politique d'informatisation qui, bien que se situant d'abord et avant tout dans une optique de « rattrapage » du gouvernement fédéral, a fini par constituer une des administrations publiques les plus informatisées en Amérique du Nord. (Fréchet, 1985). Au cours de la période de 1980 à 1987, le nombre d'appareils, c'est-à-dire les terminaux, les appareils de traitement de textes et les micro-ordinateurs, a connu une très forte progression. (Tableau 1). Les applications, du moins dans les bureaux, semblent encore largement tributaires des technologies en place, comme en témoignent la place prépondérante occupée par l'utilisation des systèmes de gestion de base de données internes à l'organisation, de même que la saisie de données, le plus souvent associés à l'usage de systèmes centraux. La micro-informatique, malgré sa fulgurante ascension, n'est toutefois pas encore aussi généralisée dans la fonction publique que l'usage des gros systèmes et les appareils de traitement de textes (à distinguer de l'usage sur micro-ordinateur) connaissent un déclin.

La croissance des années-personnes en informatique, essentiellement pour les seuls « analystes de l'informatique », démontre une progression assez forte au cours des années 1960

pour ensuite devenir fort modeste, ce qui s'explique en bonne partie par des facteurs n'étant pas toujours directement liés à l'informatique : développement de l'État québécois au cours des années 1960 suivi de politiques de restrictions dans l'embauche vers la fin des années 1970 ou de la sous-traitance. Nous observons malgré tout une croissance continue des années-personnes consacrées à l'informatique en l'espace de 25 ans. (Tableau 2). Cette progression ne laisse cependant pas voir l'apparition d'un phénomène plus récent, soit celui de l'utilisation de l'informatique par les non-informaticiens. Afin d'avoir une idée plus précise de ce phénomène, le ratio du nombre d'employés sur les postes informatisés donne au contraire l'image d'une fonction publique où l'informatique semble presque omniprésente. Près d'une personne sur 4,3 dans le secteur public, et près d'une personne sur 1,9 dans les organismes à budget non voté sont susceptibles de travailler avec l'informatique en 1987. (Tableau 3). La progression, surtout au cours des dernières années, s'est révélée tout à fait spectaculaire, le ratio étant d'une personne sur 20,7 dans le secteur public et d'une personne sur 5,2 dans les organismes il y a moins d'une dizaine d'années.

Les budgets consacrés à l'informatique ont évolué très rapidement au cours de la décennie 1970, avec des augmentations annuelles de près de 20%. Un ralentissement est apparu depuis la fin de la décennie 1970 mais au cours de ces dernières années, soit depuis 1977, le ratio des dépenses informatiques sur les dépenses de fonctionnement de l'État québécois a pourtant doublé. (Tableau 4). Cela n'est pas sans conséquence sur les modes de gestion qui connaissent des mouvements parallèles de centralisation, dans les cas de la constitution d'un fichier central et de la standardisation simultanée des procédures par exemple, et de décentralisation, par la dissémination de l'accessibilité aux fichiers dans certains cas, le traitement local dans d'autres cas, même s'il s'agit bien souvent de simple déconcentration administrative. Les procédures qui requièrent une standardisation et un renforcement des contrôles bureaucratiques se sont développées avec l'informatisation, se renforçant mutuellement et conduisant, le plus souvent, à une forme de centralisation accrue. (Billette et Rouleau, 1989). Les occasions sont aussi fournies d'apparier les données des fichiers de bénéficiaires de certains programmes, ce qui a conduit à des craintes sur les questions relatives à la confidentialité. (GRID, 1986; Vitalis *et alii*, 1988; Laperrière *et alii*, 1989). Enfin, l'idéologie de l'efficacité administrative a été propulsée à l'avant-scène. (Tessier, 1979, 1983; Lebel, 1982; Fréchet, 1985, 1989).

tendance

◆ *Progression de l'automatisation dans les entreprises en fonction de leur taille*

Si l'on fait abstraction des modes de gestion pour ne retenir que la sphère de la production proprement dite, les processus d'informatisation s'apparentent davantage aux processus classiques d'automatisation qu'ils n'en diffèrent, notamment avec la panoplie des outils tels que la conception et la fabrication assistées par ordinateur (CAO-FAO), les machines-outils à commande numérique (MOCN) (Vallée, 1986) ou la robotique. (Halary, 1983, 1984). Des postes à caractère plus technique de surveillance et de contrôle se créent, au détriment, le plus souvent, des postes d'exécution. Il serait sûrement plus juste dans ces cas de parler d'une accentuation du processus d'automatisation que d'informatisation, malgré le fait que des possibilités de programmation sont permises; ces possibilités relèvent le plus souvent toutefois de la sphère de la conception préalable à la fabrication et sont par conséquent à la source d'une demande accrue de personnel qualifié pour cette phase du travail.

Le nombre de machines-outils à commande numérique a quintuplé en l'espace d'une dizaine d'années, passant de 151 avant 1974 à 755 en 1984. (Tableau 5). Par ailleurs, il n'y aurait encore que 120 robots industriels au Québec. (CST, 1988). Le phénomène par conséquent ne semble pas fort répandu en termes absolus, bien qu'il prenne une ampleur certaine au fil des ans. La taille de l'entreprise industrielle semble déterminante pour l'acquisition de matériel à contrôle

numérique : toutes les entreprises de grande taille (500 employés et plus), 95 % de taille moyenne (100 à 499 employés), 80 % de petite taille (20 à 99 employés) et 60 % de très petite taille (1 à 19 employés) utilisent des applications informatiques. (Grisé *et alii*, 1989, citant le Centre de recherche en gestion de l'UQAM, 1985).

Il n'est donc pas surprenant, dans ce contexte, que les plus grandes questions posées demeurent celle du bilan entre les emplois créés et perdus, celle des qualifications et celle de l'organisation du travail. En vertu des gains de productivité attendus de telles innovations et des perspectives de chômage technologique, les syndicats se sont mobilisés pour la préservation des emplois, la reconnaissance des nouvelles qualifications et les aménagements souhaités pour une organisation du travail moins pénible. Des thèses antagonistes s'affrontent sur les impacts de l'informatisation relatifs aux qualifications, à l'organisation du travail, à la culture organisationnelle, à l'évolution des communications, aux modes de gestion. Des mouvements parallèles de continuité et de rupture ont pu être observés : les impacts sont le plus souvent différenciés selon le sexe, l'âge, la position dans la hiérarchie ou d'autres facteurs du même ordre, dans la mesure évidemment où le problème de l'informatisation est posé comme étant aussi bien façonné par les enjeux techniques que par les enjeux sociaux sous-jacents. (Saint-Pierre, 1985 ; Frappier-Desrochers, 1986 ; Julien *et alii*, 1988). Ainsi, les innovations techniques demeurent essentiellement une prérogative patronale et comme pour tout processus classique d'automatisation, la raison immanquablement évoquée pour l'acquisition de matériel programmable reste l'augmentation souhaitée de la capacité concurrentielle et de la rentabilité de l'entreprise.

tendance

◆ ***Plafonnement dans la pénétration de l'informatique domestique***

L'informatique a envahi le monde des bureaux et des entreprises de façon spectaculaire et le phénomène existe également, dans une mesure beaucoup moindre toutefois, à l'intérieur des foyers. Diverses estimations font varier le taux de pénétration entre 14 % et 20 % des foyers, où on l'utilise majoritairement pour les jeux vidéo (60 %), pour la gestion budgétaire (23 %) et pour le travail à la maison (16 %), ce qui est distinct du « télé-travail », peu répandu et ne fonctionnant encore que sur la base d'expériences pilote fort limitées. Les utilisateurs sont des cadres ou des professionnels (50 %), des employés de la vente et des services (35 %) et des personnes provenant de la classe économiquement faible, dont les étudiants (20 %) (Grisé *et alii*, 1989, citant Caron *et alii*, 1987). La vague de l'acquisition de micro-ordinateurs dans les foyers a pourtant connu un vif engouement au cours des dernières années (Proulx et Tahon, 1988) et on s'entend pour dire qu'un plafond semble avoir été atteint, une certaine clientèle de hobbyistes et de professionnels, somme toute limitée, ayant déjà été largement embrassée.

Les projets de télématique et de vidéotexte grand public commencent à peine à voir le jour avec l'arrivée de l'équivalent du Minitel français, commercialisé par la firme *CETI*, et de son concurrent Alex, commercialisé par *Bell Canada*, tous deux inaugurés en 1988. Contrairement à l'expérience française, le terminal est ici vendu, ce qui ne lui a pas donné un grand impact à ce jour et ce qui laisse présager son moindre succès à court et même à moyen terme, d'autant plus que les adeptes munis d'un micro-ordinateur et d'un modem et qui communiquent déjà avec les banques de données se verront offrir la même gamme de services. On s'attarde également davantage à cibler des clientèles spécifiques dont les besoins d'information seraient tels qu'ils assureraient une rentabilisation plus rapide, même si certains projets interactifs de vidéotexte grand public alliés à la câblodistribution seraient susceptibles de profiter, à plus long terme, à des diffuseurs corporatifs. (Wilson, 1988).

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Gestion du travail **211**, Organisation du travail **205**, Tendances macro-technologiques **55**

RÉFÉRENCES

Ardouin, Pierre, François Coutrot et Karin Hardt
PME: Petit ou moyen écran pour cadres du futur, Québec, Faculté des sciences et génie, Université Laval, décembre 1984, 72 p.

Billette, André et Michel Cantin
Stratégie informatique et son impact sur l'organisation du travail dans l'assurance générale, Québec, Département de sociologie, Université Laval, 1986, 271 p.

Billette, André et Linda Rouleau
Stratégies et incidences micro-informatiques: une comparaison entre Desjardins et la Banque Nationale, Travail-Canada, Département de sociologie, GRIS, Université Laval, mai 1989, 241 p.

Conseil de la science et de la technologie
Conjoncture 1988, Québec, CST, 1988, 218 p.

Frappier-Desrochers, Monique (dir.)
Rapport final du bureau de coordination de la recherche sur les impacts de l'informatisation sur le travail et l'emploi, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, décembre 1986, 183 p. et ann.

Fréchet, Guy
«L'informatisation des appareils d'État au Québec: enjeux et controverses», Thèse Ph. D., Département de sociologie, Université de Montréal, octobre 1985, xiv & 420 p.

«Consultation et participation: l'implantation des nouvelles technologies dans l'administration publique au Québec», dans René Laperrière, Pierrôt Péladeau et Henri Claret (éds), *Une démocratie technologique?*, Actes du Colloque multidisciplinaire tenu sous l'égide de l'ACFAS à l'Université d'Ottawa en mai 1987, Collection «Les Cahiers scientifiques N 63», ACFAS-GRID, Montréal, 1989: 479-490.

Fréchet, Guy, Jean Mercier, Richard Parent et Gilles Dussault
L'informatique et ses impacts socio-professionnels: le cas de la fonction publique québécoise, Travail-Canada, Faculté des sciences sociales, GRIS, Université Laval, avril 1987; Partie I: Les fonctionnaires, xvi & 227 p.; Partie II: Les professionnelles et professionnels, xvi & 229 p.; Partie III: Les cadres intermédiaires, xvi & 223 p.; Partie IV: Les cadres supérieurs, xvi & 221 p.

Grisé, Alain *et alii*
L'informatisation du Québec, Profil de la demande, Québec, Les Publications du Québec, 1989, 206 p.

Groupe de recherche informatique et droit
L'identité piratée, Société québécoise d'information juridique, Université du Québec à Montréal, 1986.

Halary, Charles
«Faut-il des robots industriels au Québec?», dans CEQ-ICEA (éds), *Négocier le virage technologique*, Montréal, 1983: 199-230.

«La robotique: un mythe industriel?», *Sociologie et sociétés*, XIV, 1, 1984: 81-90.

Julien, Pierre-André, Jean-Bernard Carrière et Louis Hébert
La diffusion des nouvelles technologies dans trois secteurs industriels, Conseil de la science et de la technologie, avril 1988, 46 p.

Julien, Pierre-André, Jean Lorrain et Louis Hébert
«L'impact de l'informatique sur les professions de bureau au Québec», *Technologies de l'information et société*, 1, 2, Québec-Belgique, PUQ-SQCRI-ATIS, 1988: 95-118.

Laperrière, René, Pierrôt Péladeau et Henri Claret (éds)
Une démocratie technologique?, Actes du Colloque multidisciplinaire tenu sous l'égide de l'ACFAS à l'Université d'Ottawa en mai 1987, Collection «Les Cahiers scientifiques N 63», ACFAS-GRID, Montréal, 1989, 568 p.

Lebel, Jean-Claude
«L'informatique: espoirs et déceptions», *L'Info-Québec*, VI, 6, février 1982: 1 et 13-15.

Ministère des Communications
«Dimensions d'une politique de télé-informatique pour le Québec», Vols I et II, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1976, 62 p. et 131 p.

«L'informatique au Gouvernement du Québec, 1977-78 à 1986-87», Québec, BCI et DGTI.

«Les technologies de l'information au gouvernement du Québec, 1987-88», Québec, DGTI, 1989, 63 p.

Proulx, Serge et Marie-Blanche Tahon
«La dimension culturelle de la micro-informatique», *Loisir et société*, 11, 2, automne 1988: 241-264.

Saint-Pierre, Céline
« Enjeux et défis du virage technologique en milieux de travail », *Cahiers de recherche sociologique*, 3, 2, 1985: 9-23.

Tessier, Robert
« La politique de développement des systèmes informatisés de gestion au Gouvernement du Québec », dans Colloque ÉNAP, IX, *L'administration publique, perspectives d'avenir*, Québec, 1979: 1975-1990.

« L'informatique au gouvernement du Québec », *L'ordinateur: jeu ou enjeu pour l'administrateur public?*, Colloque de l'Association des diplômés de l'ÉNAP, mai 1983, 13 p.

Vallée, Guylaine
Les changements technologiques et le travail au Québec, Québec, Commission consultative sur le travail, 1986, 178 p.

Vitalis, André, Pierre Carrier, Colette Hoffsaes, Martin Blanchet, Suzanne Assié et Rémy Hudon
L'ordinateur et après, « 16 thématiques sur l'informatisation de la société », Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, Paris, Éditions Eska, 1988, 302 p.

Wilson, Kevin G.
Technologies of Control, The New Interactive Media for the Home, Madison, The University of Wisconsin Press, 1988, 180 p.

TABLEAUX

Tableau 1

Évolution des types d'appareils au gouvernement du Québec (secteur public et organismes à budget non voté) et taux de croissance annuel, Québec, 1980-1990

Année	Terminaux		Appareils de traitement de texte		Micro-ordinateurs	
	N	Taux de croissance	N	Taux de croissance	N	Taux de croissance
1980	1 635	—	66	—	20	—
1981	1 865	14,1	187	183,3	40	100,0
1982	2 210	18,5	218	16,6	65	62,5
1983	2 625	18,8	273	25,2	133	104,6
1984	8 129	209,7	1 171	328,9	695	422,6
1985	10 109	24,4	1 881	60,6	1 657	138,4
1986	13 288	31,4	2 720	44,6	4 404	165,8
1987	15 809	19,0	2 755	1,3	7 296	65,7
1988[a]	16 650	5,3	2 784	1,1	10 309	41,3
1989[a]	19 987	20,0	2 750	−1,2	14 028	36,1
1990[a]	12 462	−37,6	2 686	−2,3	16 977	21,0

a. Prévisions.

Sources: Ministère des Communications, 1979-1980 à 1987-1988; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Évolution des années-personnes[a] fournies en informatique au gouvernement du Québec (secteur public) et taux de croissance annuel, Québec, 1966-1989

Année	Interne	Externe	Total	Taux de croissance
1966	400	—	400	—
1970	1 200	—	1 200	—
1974	1 700	—	1 700	—
1975	2 000	—	2 000	17,6
1976	2 126	—	2 126	6,3
1977	2 234	—	2 234	5,1
1978	2 698	—	2 698	20,8
1979	2 421	—	2 421	– 10,3
1980	2 435	—	2 435	0,6
1981	2 575	—	2 575	5,7
1982	2 285	—	2 285	– 11,3
1983	2 578	67	2 645	15,8
1984	2 608	117	2 725	3,0
1985	2 599	197	2 796	2,6
1986	2 860	258	3 118	11,5
1987	2 919	263	3 182	2,1
1988[b]	2 970	329	3 299	3,7
1989[b]	3 067	290	3 357	1,8

a. Années-personnes: Nombre total d'heures de travail sur base annuelle; correspond approximativement au nombre total de personnel en informatique, en pondérant pour ceux qui travaillent à temps partiel (les années antérieures à 1977-1978 sont basées sur des estimations).

b. Prévisions.

Sources: Mineau, Richard, « Étude des rouages administratifs, rapport sur l'informatique », Québec, Gouvernement du Québec, 1970: 17; Conseil du Trésor, « Dossier concernant le développement des systèmes mécanisés de gestion au gouvernement du Québec », Québec, mai 1975, Annexe II: 8; Ministère des Communications, 1977-1978 à 1987-1988; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Ratio du nombre d'employés sur le nombre de postes informatisés (secteur public et organismes à budget non voté), Québec, 1981-1990

Année	Secteur public	Organismes	Année	Secteur public	Organismes
1981	20,7	—	1986	6,3	2,3
1982	16,8	5,2	1987	4,3	1,9
1983	13,6	4,3	1988[a]	3,5	1,8
1984	8,7	2,0	1989[a]	2,8	1,4
1985	8,7	3,2	1990[a]	2,3	—

a. Prévisions.

Sources: Ministère des Communications, 1979-1980 à 1987-1988.

Tableau 4

Évolution du budget consacré à l'informatique au gouvernement du Québec (secteur public) en milliers de dollars de 1981[a], taux de croissance annuel et indice (1966=100), Québec, 1966-1989. Ratio des dépenses consacrées à l'informatique sur les dépenses de fonctionnement au gouvernement du Québec (secteur public), Québec, 1977-1989

Année	Dollars de 1981 '000	Taux de croissance	Indice	Dép. inf./ Dép. de fonct.
1966	16 951	—	100	—
1967	25 187	48,6	149	—
1968	41 305	64,0	244	—
1969	50 228	21,6	296	—
1970	61 280	22,0	362	—
1971	77 215	26,0	456	—
1972	97 293	26,0	574	—
1973	122 585	26,0	723	—
1974	150 126	22,5	886	—
1975	182 927	21,8	1 079	—
1976	234 146	28,0	1 381	—
1977	298 585	27,5	1 761	3,7
1978	330 911	10,8	1 952	3,8
1979	352 037	6,4	2 077	3,9
1980	404 419	14,9	2 386	3,8
1981	463 687	14,7	2 735	3,9
1982	488 825	5,4	2 884	3,8
1983	572 276	17,1	3 376	4,1
1984	638 581	11,6	3 767	4,8
1985	802 163	25,6	4 732	5,8
1986	933 770	16,4	5 509	6,2
1987[b]	990 738	6,1	5 845	6,3
1988[b]	1 114 304	12,5	6 574	6,4
1989[b]	1 307 369	17,3	7 713	6,8

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

b. Prévisions.

Sources: Mineau, Richard, « Étude des rouages administratifs, rapport sur l'informatique », Québec, Annexe III; Conseil du Trésor, « Dossier concernant le développement des systèmes mécanisés de gestion au gouvernement du Québec », Québec, Annexe II: 11; Ministère des Communications, 1977-1978 à 1987-1988, calculs de l'auteur.

Tableau 5

Évolution du nombre de machines-outils à commande numérique, taux de croissance annuel et indice (avant 1974=100), Québec, 1974-1984

Année	MOCN N	MOCN Taux de croissance	MOCN Indice	Année	MOCN N	MOCN Taux de croissance	MOCN Indice
avant 1974	151	—	100	1979	369	17,9	244
1974	178	17,9	118	1980	497	34,7	329
1975	210	18,0	139	1981	566	13,9	375
1976	227	8,1	150	1982	641	13,3	425
1977	255	12,3	169	1983	695	8,4	460
1978	313	22,7	207	1984	755	8,6	500

Source: Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Les PME au Québec. État de la situation*, Québec, Direction des communications, Gouvernement du Québec, 1987: 176.

5

Travail et administration

1 ◆ ORGANISATION DU TRAVAIL

2 ◆ GESTION DU TRAVAIL

3 ◆ ENTREPRISES

1

ORGANISATION DU TRAVAIL

tendance

♦ ***Mouvements parallèles de persistance du taylorisme et d'apparition de nouvelles formes d'organisation du travail***

Même si la question de l'organisation du travail se pose depuis les débuts de l'industrialisation et surtout depuis que Taylor, Ford et quelques autres s'y sont penchés au début du siècle, elle ne s'est pas moins reposée avec une acuité particulière depuis l'avènement récent des technologies devant faciliter les gains de productivité. L'organisation du travail dans ce contexte porte, comme auparavant, sur les diverses façons d'être en rapport avec le travail et de le recomposer au besoin, telles que la réduction des temps morts, les chaînes de montage, l'enrichissement des tâches ou la qualité de vie au travail.

De nombreux secteurs ont été examinés au cours des dernières années par le truchement des liens entre ces technologies, combinées à de nouvelles stratégies organisationnelles, et l'organisation du travail. De telles analyses ont montré que celle-ci était à la fois taylorienne et post-taylorienne. Taylorienne en rapprochant le travail de la sphère des services, devenant de plus en plus prédominant, à celui de l'entreprise industrielle classique sous bien des aspects, tels que la division entre le travail d'exécution et celui de la conception, la parcellisation des tâches, et post-taylorienne parce que le chronomètre a pu faire place à des techniques plus sophistiquées de gestion du travail, voire à un réaménagement complet de l'organisation à la base mais qui n'en recherche pas moins, tout comme Taylor le souhaitait, le « one-best-way ». Le chronométrage, en effet, ne peut en toute occasion être assimilé au taylorisme; le cas d'un système de gestion du personnel chez les infirmières a pu montrer qu'à partir d'un minutage serré des actes infirmiers, le but recherché n'était pas tant d'augmenter les cadences de travail que de fournir l'information pour une planification optimale des besoins en personnel en fonction des ressources disponibles (Billette *et alii*, 1983), soit une forme de gestion qui laisse reposer le problème de l'organisation du travail à un autre palier, plus politique celui-là, lié à la définition des besoins et à l'allocation des ressources requises pour les combler.

Des mouvements parallèles sont ainsi apparus à la fois dans le sens taylorien classique, avec le chronométrage et la réduction des temps morts, et à la fois dans le sens où la dynamique de l'organisation du travail se trouve de plus en plus reléguée à la base, avec les équipes autonomes ou semi-autonomes et l'enrichissement des tâches. Bien des secteurs ont pu profiter réellement de ces technologies pour accroître le contrôle de gestion, notamment avec le raccourcissement de la durée des cycles de production et l'intégration des fonctions productives et commerciales, alors que d'autres ont été touchés par la recherche d'une plus grande productivité à la base même de la pyramide: téléphonistes, auxiliaires de saisie de données, commis.

Dans certains secteurs, on observe une persistance de l'organisation taylorienne classique, comme en font foi des études portant sur certains utilisateurs de machines-outils à contrôle numérique (MOCN) au sein d'ateliers flexibles (Benoît et Brutus, 1987), sur le service postal canadien, sur les employés d'une grande papeterie (David, 1980; David et Bernier, 1981), sur les auxiliaires en saisie de données (Billette et Piché, 1986; Billette et Bouchard, 1987) ou sur d'autres employés de bureau (Kling et Iacono, 1988), dont les téléphonistes de Bell Canada, les employés de bureau des secteurs financiers (banques et assurances) et des administrations privées et publiques (Saint-Pierre, 1984, 1985, 1987), les secrétaires (Audet et Vinet, 1988) et les fonctionnaires de la fonction publique québécoise. (Fréchet *et alii*, 1987). Il s'agit le plus souvent du travail qui se prête à une certaine forme d'automatisation, laquelle est effectuée soit

par les travailleurs, par les machines ou une combinaison des deux. Les stratégies d'organisation du travail misent sur une parcellisation des tâches et sur l'accélération des cadences, le plus souvent avec l'utilisation des technologies nouvelles. Les études ergonomiques, de même que celles liées à la santé et à la sécurité au travail, connaissent un fort développement depuis quelques années pour tenter de résoudre les problèmes liés à l'organisation taylorienne du travail.

Dans d'autres secteurs, il a été possible d'organiser le travail dans le sens d'une globalisation des tâches, d'une plus grande flexibilité du travail et d'une plus grande polyvalence requise des exécutants, bien que pour des catégories différentes d'employés. C'est ce qui a pu être observé chez certains opérateurs de MOCN (Benoît et Brutus, 1987), chez les souscripteurs d'assurances (Billette et Cantin, 1986) et chez certains professionnels et cadres de la fonction publique québécoise. (Fréchet *et alii*, 1987). Encore ici les technologies nouvelles ont pu permettre l'éclosion de telles pratiques par renforcement mutuel, dans la mesure où certaines applications requièrent une plus grande intégration des fonctions, dans la lignée de ce qui se passe depuis l'après-guerre avec l'avènement du mouvement socio-technique; elles peuvent par conséquent miser sur une plus grande autonomie au travail, le plus souvent pour ceux qui sont déjà en position de contrôler leur propre travail.

tendance

◆ *Participation des travailleurs: des expériences encore limitées*

D'autres stratégies d'organisation du travail sont également apparues au cours des dernières années, médiatisées par de nouveaux modes de gestion liés à la façon dont la hiérarchie pyramidale classique a pu évoluer. Parmi ces stratégies, on retrouve la participation aux bénéfices, la participation des travailleurs sous diverses formes et les tentatives de cogestion et d'autogestion. (Gagnon, 1980). Au Canada, les divers programmes de participation aux bénéfices s'adressent davantage aux cadres qu'aux travailleurs et ce, dans une proportion de 95 %. (Pepin, 1988: 85). Les autres formes de participation semblent néanmoins en progression dans certains milieux qui ont mis à l'essai diverses formules (Rouleau et Bhérer, 1986), dont la plus célèbre est celle de la philosophie de l'entreprise *Les Papiers Cascades* visant à briser la hiérarchie traditionnelle entre patrons et employés. (Aktouf, 1988). Ces expériences furent le plus souvent tentées dans le but explicite de contrer l'absentéisme et de redonner de la motivation au travail, en donnant aux travailleurs le contrôle sur l'organisation de leur propre travail. Seules les expériences de cogestion, impliquant la participation des travailleurs aux conseils d'administration, ou d'autogestion ont pu donner aux travailleurs un contrôle sur la gestion, avec toutefois un succès bien relatif.

tendance

◆ *Le partage du travail: des attitudes positives mais des pratiques fort discrètes*

Il existe au Québec un programme d'aménagement concerté du temps de travail (PACTT), un programme volontaire qui s'adresse aux entreprises et aux administrations municipales et qui vise, de concert avec les employeurs et les employés, à réduire le temps de travail pourvu que le temps ainsi libéré serve à l'ouverture de nouveaux postes. Ailleurs, quelques programmes ont été mis en place, notamment dans la fonction publique québécoise ainsi qu'au gouvernement fédéral. (Tremblay, 1984). Un sondage, à ce jour, a permis de diagnostiquer certaines des attentes des employés de la fonction publique québécoise face aux possibilités de partage du travail: d'après les résultats, il semblerait qu'une forte proportion (45 %) des 4 335 personnes rejointes se disent intéressées à réduire leur temps de travail, moyennant une compensation adéquate, et 58 % souhaiteraient des mesures alternatives, telles que l'allongement des congés annuels, des années sabbatiques et des retraites

anticipées. (Acoca et Manègre, 1985: 107). Les attentes sont plus marquées au sein de certains sous-groupes, dont les femmes et les jeunes en particulier.

Dans les faits toutefois, une différence existerait entre l'attitude et le comportement: les auteurs mentionnent que depuis le début des années 1980, il n'y aurait qu'un pourcentage oscillant autour de 5 % des conventions collectives qui comprennent des clauses de partage du travail comme mesure de protection de l'emploi, susceptibles de ne toucher que de 5 à 10 % des travailleurs syndiqués (Acoca et Manègre, 1985: 50); d'autres études en cours tendraient également à montrer qu'un très faible pourcentage (autour de 2 %) des travailleurs se prévalent de telles clauses, souvent de façon temporaire pour « des ménages à deux revenus ayant des enfants en bas âge et qui ont fait des études supérieures ». (Pepin, 1988: 80). Les syndicats d'une part se sont toujours montrés particulièrement méfiants, échaudés par le programme fédéral de la fin des années 1970 qui avait permis, au mieux, d'éviter des mises à pied (Tremblay, 1984) et d'autre part, les modalités concrètes des compensations suggérées ne font pas encore l'objet d'un consensus. L'enjeu reste encore celui d'un partage du travail qui soit autre chose qu'une façon de rationaliser le travail. Cela ne va pas sans causer des frictions au sein des syndicats à qui sont demandés des ajustements conformes aux nouveaux modes de vie. (Saint-Pierre, 1982: 163).

tendance

◆ ***L'horaire variable de plus en plus généralisé, surtout dans certains services***

Généralisé depuis les années 1974-1975 au Québec et devant répondre à des besoins de flexibilité tant de la main-d'œuvre, de l'appareil productif, des tâches que de l'organisation du travail, l'horaire variable s'est implanté dans de nombreux secteurs. Une entente permet le plus souvent d'assurer des plages fixes de présence et les plages restantes sont gérées selon les convenances particulières. Parmi les résultats marquants de l'implantation de l'horaire variable, on retrouve la baisse de l'absentéisme et du nombre d'heures supplémentaires dans les entreprises (Larouche et Trudel, 1983). Les auteurs recensent également quelques autres avantages et désavantages pour les employeurs comme pour les employés. Ces initiatives demeurent toutefois liées à la nature même du travail à effectuer ou au statut hiérarchique: la notion de quart de travail s'applique toujours avec la même rigueur dans les hôpitaux, les commerces et les usines à processus continu, et le personnel cadre et professionnel a pu s'approprier au cours des ans des habitudes qui seraient difficilement permises à d'autres échelons de la hiérarchie. De ce point de vue, le travail de bureau jouit peut-être d'un avantage marqué sur les autres secteurs, même si on commence à percevoir un mouvement en ce sens du côté des entreprises du secondaire qui, parfois, vont miser un peu plus sur la flexibilité permise par certains procédés, ne requérant pas le processus en continu, que sur la rigidité classique de la chaîne de montage.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Chômage **159**, Formes d'emploi **173**, Informatisation du travail **195**, Qualifications **169**

RÉFÉRENCES

Acoca, Viviane et Jean-François Manègre
Le partage du travail, problématique et possibilités d'application dans la fonction publique du Québec, Québec, Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, 1985, 254 p.

Aktouf, Omar
« La communauté de vision au sein de l'entreprise : exemples et contre-exemples », dans Gladys L. Symons (éd.), *La culture des organisations*, *Questions de culture 14*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988 : 71-98.

Audet, Claudine et Alain Vinet
« Bureautique et organisation du travail de secrétariat dans la fonction publique québécoise », *Relations industrielles*, 43, 4, Revue du Département des relations industrielles, Université Laval, 1988 : 737-755.

Benmouyal-Acoca, Viviane, René Boulard et Bernard-M. Tessier
La semaine comprimée et les travailleurs : incidences sur la satisfaction au travail et la vie extra-professionnelle, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1977, 167 p.

Benoît, Carmelle et Jacques Brutus
« L'impact de la machine-outil à commande numérique sur l'organisation du travail et les conditions de travail », *Le marché du travail*, 8, 5, 1987 : 62-68.

Billette, André, Guy Fréchet et Claude Labbé
Rapport final sur l'infirmière et le système PRN, CRSH et MSBES, Cahiers du Laboratoire de recherches sociologiques, 19, Département de sociologie, Université Laval, 1983, 238 p.

Billette, André et Jacques Piché
Travailler comme des robots, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1986, 113 p.

Billette, André et Michel Cantin
Stratégie informatique et son impact sur l'organisation du travail dans l'assurance générale, Québec, Département de sociologie, Université Laval, 1986, 271 p.

Billette, André et Renaud Bouchard
L'influence de l'organisation du travail sur la santé des auxiliaires dans les grands pools de saisie de données, Québec, GIROSST, Université Laval, 1986, 158 p.

Côté-Desbiolles, Louise H. et Normande Lewis, avec la collaboration de René Boulard et Bernard Turgeon
L'horaire variable au Québec : rapport d'enquête, Québec, Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, Direction générale de la recherche, 1976, 207 p.

David, Hélène
« L'organisation du travail, enjeu de la lutte de classes », dans Colette Bernier *et alii* (éds), *Travailler au Québec*, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin, 1980 : 61-69.

David, Hélène et Colette Bernier
À l'ouvrage ! L'organisation du travail au Québec, Montréal, Institut de recherche appliquée sur le travail, 1981, 106 p.

Fréchet, Guy, Jean Mercier, Richard Parent et Gilles Dussault
L'informatique et ses impacts socio-professionnels : le cas de la fonction publique québécoise, Travail-Canada, Faculté des sciences sociales, GRIS, Université Laval, avril 1987 ; Partie I : Les fonctionnaires, xvi & 227 p. ; Partie II : Les professionnelles et professionnels, xvi & 229 p. ; Partie III : Les cadres intermédiaires, xvi & 223 p. ; Partie IV : Les cadres supérieurs, xvi & 221 p.

Gagnon, Mona-Josée
« L'organisation du travail et les syndicats : reprendre l'initiative », dans Colette Bernier *et alii* (éds), *Travailler au Québec*, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin, 1980 : 51-69.

Kling, Rob et Suzanne Iacono
« L'informatisation du travail de bureau et l'organisation du travail », *Technologies de l'information et société*, 1, 1, Québec-Belgique, PUQ-SQCRI-ATIS, 1988 : 57-90.

Larouche, Viateur et Johanne Trudel
« La qualité de vie au travail et l'horaire variable », *Relations industrielles*, 38, 3, 1983 : 568-594.

Pepin, Marcel
« Statuts précaires et rémunération des salariés : deux sources de flexibilité », *Interventions économiques*, 19, 1988 : 73-92.

Rouleau, Linda et Harold Bhérer
La participation des travailleurs dans l'entreprise : un état de situation, Québec, Commission consultative sur le travail, 1986, 210 p.

Saint-Pierre, Céline

«Les jeunes et le travail: remise en question ou fuite en avant», *Revue internationale d'action communautaire*, 8, 48, 1982: 158-164.

«Les robots ne sont pas tous d'acier: l'impact de la micro-électronique sur l'organisation du travail dans le secteur tertiaire», *Sociologie et sociétés*, XVI, 1, 1984: 71-80.

«Informatisation et disciplinarisation du travail: du fouet au logiciel en passant par l'OST», dans Claude Bariteau *et alii* (éds), *Le contrôle social en pièces détachées*, Montréal, ACFAS, 30, 1985: 33-46.

«Le tertiaire en mouvement: bureautique et organisation du travail», dans Diane Tremblay (éd.), *Diffusion des nouvelles technologies*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987: 185-198.

Tremblay, Diane

«Le travail partagé: bilan et essai d'interprétation», *Interventions économiques*, 12-13, 1984: 197-205.

2

GESTION DU TRAVAIL

tendance

♦ ***Dans les entreprises à personnel syndiqué, accroissement relatif de la participation à certains aspects de la gestion du travail, avec chute et reprise à la suite de la récession***

Si, dans l'ensemble des entreprises, les relations de travail sont demeurées de type autoritaire et que « la négociation collective est [...] restée, pour l'essentiel, le mécanisme de participation des travailleurs » (Québec, 1979 : 93), plusieurs grandes entreprises se sont attachées à intégrer la gestion de leurs ressources humaines dans un cadre plus large, de façon que toutes les composantes de leurs organisations se renforcent mutuellement. (Guérin, 1984 : 28 ; Audet et Bélanger 1989 : 69-71). On y perçoit davantage le personnel comme pouvant avoir ses aspirations propres, notamment sa réalisation personnelle, son mieux-être, une vie sociale au travail. On lui reconnaît plus facilement un désir d'autonomie, un droit d'expression quant à son travail « et des accommodations pour mieux vivre [...] (sa) vie familiale (horaire flexible, temps partiel, congé d'étude, année sabbatique, etc.) ». (Audet et Bélanger, 1989 : 68-69). Cette montée de valeurs personnelles dans la gestion du travail va de pair avec la scolarisation accrue du personnel et l'augmentation du nombre de fonctions de travail plus complexes, principalement dans les activités de services. Elle fait aussi suite aux ratages de la gestion taylorienne.

Les syndicats, implantés essentiellement dans les grandes entreprises et les grandes institutions, ont tenté d'élargir le champ d'intervention des négociations collectives dans une optique participative. (Québec, 1979 : 93). Ces employeurs semblent de plus en plus accepter ce mode de relations qu'est la convention collective dans le domaine de la gestion du travail, sans pour autant avoir souscrit totalement à la formule participative recherchée par les syndicats. Ainsi, alors que 47,8 % des salariés bénéficiant d'une convention collective en vigueur pouvaient obtenir des postes libérés à plein temps pour occuper des charges syndicales en 1979, ce pourcentage s'est élevé jusqu'à 83,1 % en 1987. Il en a été de même pour les congés accordés pour activités syndicales et ceux alloués à des représentants des syndiqués pour la négociation du prochain contrat de travail. (Tableau 1).

Si l'existence d'un syndicat dans les entreprises où il est implanté ne semble plus faire problème comme mécanisme de participation des travailleurs à leurs conditions de travail de base, la gestion participative courante de ce contrat a perdu du terrain. Les employeurs sont revenus à des habitudes plus autoritaires, même si leurs perceptions des aspirations des travailleurs ont pu changer. Plusieurs des gains que les syndicats ont obtenu à cet égard ont été perdus à la suite de la récession du début des années 1980. Les syndicats ont alors misé sur le maintien des avantages de base et ont cédé sur les modalités participatives. C'est ainsi que seulement 37,5 % des salariés, dotés d'une convention collective en vigueur en 1987, avaient accès à un comité conjoint sur les relations de travail, contre 40,2 % en 1979 et 64,5 % en 1982. Jusqu'à 13 % des salariés syndiqués ont obtenu qu'un tel comité soit décisionnel en toutes matières en 1980. Ce pourcentage s'est amenuisé graduellement pour n'être plus que 0,9 % en 1987. (Tableau 2).

Par contre, si d'autres modalités ont été affectées par la récession, les syndicats ont réussi à reprendre du terrain par la suite. Ainsi, les comités bipartites de règlement des griefs, de 39,8 % des salariés syndiqués en 1979, ont vu cette part s'élever graduellement pour atteindre 73,8 % en 1984 et 1985, pour retomber légèrement en 1986 et remonter à près de 80 % en 1987. Il en a été de même, mais à un degré moins important, des mouvements de personnel : jusque vers 1984 et 1985, le pourcentage des syndiqués jouissant d'un droit de regard sur cet aspect s'est approché de 50 %, pour chuter à 8,4 % en 1986

et remonter à 11,2% en 1987. Les comités conjoints sur l'évaluation des emplois ont connu une fortune semblable. Les syndiqués ont fait des gains à cet égard jusqu'en 1984, pour les perdre brutalement en 1985 et les reprendre par après, jusqu'à plus de 46% d'entre eux en 1987. En ce qui a trait, par ailleurs, aux postes nouvellement créés, les syndicats ont obtenu, d'un plus grand nombre d'employeurs, des droits de regard quant à leur évaluation, sans que la récession ait causé de mouvements brutaux à ce sujet.

Dans deux éléments clefs de la gestion du travail liés à l'expansion ou à la modification du fonctionnement de l'entreprise, soit les changements technologiques et la formation ou le recyclage de la main-d'œuvre, si les syndicats ont réussi à faire des gains de type participatif jusque vers 1982, il y a eu perte graduelle jusqu'en 1986, pour revenir à des gains très importants en 1987. Il en a été de même, *mutatis mutandis*, pour la gestion des régimes d'avantages sociaux. (Tableau 3).

tendance

♦ *En marge du modèle traditionnel, émergence et maintien de quelques entreprises à modèle participatif ou autogéré*

Le Québec a développé une longue expérience d'entreprises à modèle participatif, dit de démocratie industrielle, dans le domaine des coopératives. (Laflamme, 1980: 199-218). Ce domaine a le plus fortement marqué le secteur de l'épargne et du crédit ainsi que celui de l'agro-alimentaire. Grosso modo, le style de gestion du travail qu'on y a développé a peu emprunté à l'esprit du modèle traditionnel. À la fin des années 1960 et au cours des années 1970 ont émergé diverses entreprises de style autogéré (Gagnon et Rioux, 1988) ou de style participatif (Laflamme, 1980; Benoît, 1982; Tarrab, 1985). Le nombre de ces entreprises est resté modeste. On trouve la plupart de celles de type participatif dans le secteur industriel. On y a mis en pratique diverses formules, allant de la coopérative à différentes formules de participation ou d'autogestion. (Dubuisson, 1988). Dans chacun des cas, la gestion du travail a subi l'influence de cet esprit. Presque toutes ces entreprises, au moment du virage du patronat classique à la gestion participative, ont eu l'aide financière ou technique du mouvement des coopératives d'épargne et de crédit. Plusieurs de ces expériences sont devenues des succès d'entreprise. Une d'entre elles, Papiers Cascades, a acquis le contrôle de certaines entreprises en Europe et y a exporté son modèle de gestion. (Aktouf, 1988). Certaines ont obtenu le soutien de l'État, dont en particulier Tricofil, une usine de vêtements autogérée qui a dû fermer ses portes. (Laflamme, 1980: 219-237; Gagnon et Rioux, 1988: 39-42; Tarrab, 1985: 125-138).

Quant aux entreprises autogérées, ont émergé diverses unités de très petite taille à côté entre autres d'une chaîne de coopératives d'alimentation au détail de type supermarché et d'un certain nombre d'autres types de coopératives. Ce fut principalement dans le secteur de l'alimentation au détail, avec le plus souvent une combinaison de préoccupations d'autosanté et d'écologie. La plupart ont tout au mieux survécu. (Fortin, 1985). Quelques-unes ont cherché à se regrouper pour s'épauler ou se rendre complémentaires et, si possible, pour propager leur mode d'organisation et de gestion du travail. Ces expériences ne sont pas allées au-delà de groupes marginaux. (Dupuis, 1985; Gagnon et Rioux, 1988).

L'ensemble de ces expériences n'a pas, jusqu'à présent, fait vraiment tache d'huile sur le reste des entreprises au Québec, que ce soit au niveau du mode de fonctionnement général ou sur celui plus étroit de la gestion du travail.

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Autorité **281**, Chômage **159**, Informatisation du travail **195**, Syndicats **339**

RÉFÉRENCES

Aktouf, Omar
«La communauté de vision au sein de l'entreprise: exemples et contre-exemples», dans Gladys L. Symons (éd.), *La culture des organisations. Question de culture 15*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988: 71-98.

Audet, Michel et Laurent Bélanger
«Nouveaux modes de gestion et relations industrielles au Canada», *Relations industrielles*, 44, 1, hiver 1989: 62-90.

Bédard, Michel-G., Léo-Paul Lauzon et Gilbert Tarrab
L'homme d'affaires québécois des années 80, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 418 p.

Benoît, Carmelle
«La participation ouvrière à l'entreprise au Québec», *Le marché du travail*, 3, 4, avril 1982: 50-60.

Boisvert, Maurice
La qualité de vie au travail, Montréal, Agence d'Arc, 1981, 461 p.

Desjardins, André
«Changements technologiques et conventions collectives», *Le marché du travail*, 5, 2, février 1984:

Dubuisson, Philippe
«Les entreprises préfèrent l'actionnariat des employés au partage des profits»; «Partage des gains de productivité: la nouvelle vague en rémunération», *Les Affaires*, 10 septembre 1988.

Dulude, Yves et Pierre-P. Lachapelle
«La médiation préventive ou les aspects «négligés» des relations de travail», *Le marché du travail*, 5, 8, août 1984: 62-65.

Dupuis, Jean-Pierre
Le ROCC de Rimouski. La recherche de nouvelles solidarités, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 282 p.

Fortin, Andrée
Le Rézo. Essai sur les coopératives d'alimentation au Québec, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 282 p.

Gagnon, Gabriel et Marcel Rioux
À propos d'autogestion et d'émancipation. Deux essais, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 190 p.

Guérin, Gilles
«Organisation des activités de planification des ressources humaines dans les grandes entreprises québécoises», *Gestion*, 9, 1, février 1984: 28 36; *Gestion*, 9, 2, avril 1984: 36-43.

Laflamme, Gilles et Guylaine Vallée
«Changements technologiques et modes régulateurs des relations de travail», *Relations industrielles*, 42, 4, automne 1987: 702-714.

Laflamme, Marcel
Expériences de démocratie industrielle; vers un nouveau contrat social, Montréal, Éditions du Jour, 1980, 276 p.

Plasse, Micheline
«Santé et sécurité au travail au Québec: le défi de la concertation patronale-syndicale», *Relations industrielles*, 42, 3, été 1987: 544-564.

Pothier, Rita-P.
«Accès pour les salariés à l'information concernant leur entreprise», *Le marché du travail*, 5, 8, août 1984: 66-73.

Québec (Province)
Bâtir le Québec. Énoncé de politique économique, Québec, Éditeur officiel, 1979, 523 p.

Racine, Serge
«La gestion participative: le cri de ralliement des entrepreneurs de l'émergence au Québec», *Gestion*, 12, 1, février 1987: 41-44.

Rondeau, Claude et François Badin
«Le contenu non salarial des conventions collectives dans les industries manufacturières au Québec», *Relations industrielles*, 41, 1, 1986: 69-89.

Rouleau, Linda, Harold Bhérer, collab.
La participation des travailleurs dans l'entreprise: un état de la situation, Québec, Commission consultative sur le travail, 1986, 210 p.

Tarrab, Gilbert
Partenaires sociaux et entrepreneurship au Québec, Montréal, Hurtubise HMH, 1985, 336 p.

Thériault, Roland et Jean-Yves Le Louarn
Politiques et pratiques en évaluation de la performance du personnel dans les organisations au Québec, Montréal, École des hautes études commerciales, 1984.

Tableau 1

Répartition en pourcentage des travailleurs régis par une convention collective en vigueur[a] selon qu'ils bénéficient ou non de dispositions facilitant la vie syndicale dans leur entreprise, Québec, 1979-1987

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Libération à plein temps de salariés pour occuper des postes syndicaux									
Aucune disposition	52,2	23,3	22,6	21,6	20,8	19,9	20,4	35,1	18,9
Disposition	47,8	76,7	77,4	78,4	79,2	80,1	79,6	64,9	83,1
Congés accordés aux salariés pour participer à des activités syndicales									
Aucune disposition	15,7	11,7	11,4	10,1	7,9	6,9	8,2	12,4	6,3
Disposition	84,3	88,3	88,6	89,9	92,1	93,1	91,8	87,6	93,7
Congés accordés à des salariés pour la négociation de la convention collective									
Aucune disposition	53,0	45,9	45,8	39,9	33,5	30,0	31,3	31,9	33,2
Disposition	47,0	54,1	54,2	60,1	66,5	70,0	68,7	68,1	66,8
N	137 078	517 533	526 650	614 128	593 903	600 334	583 129	369 366	638 710

a. Ne comprend pas les conventions collectives échues et non encore renouvelées, ni celles signées durant l'année.

Source : Centre de recherche et de statistique sur le marché du travail, *Conditions de travail contenues dans les conventions collectives au Québec*, Québec, Ministère du Travail.

Tableau 2

Répartition en pourcentage des travailleurs régis par une convention collective en vigueur[a] selon qu'ils bénéficient ou non de dispositions générales de gestion des relations de travail, Québec, 1979-1987

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Comité conjoint sur les relations de travail									
N'existe pas	39,8	41,8	37,0	35,5	47,5	44,6	40,2	51,7	62,5
Décisionnel, toutes matières	1,6	13,0	12,5	11,1	11,2	11,6	12,7	2,3	0,9
Autres dispositions	38,6	45,2	50,5	53,4	41,3	43,8	59,8	46,0	36,6
Comité bipartite de griefs à l'intérieur de la procédure des griefs									
Aucune disposition	60,2	45,5	41,3	35,2	28,6	26,2	26,2	29,8	20,6
Disposition	39,8	54,5	58,7	64,8	71,4	73,8	73,8	70,2	74,9

a. Ne comprend pas les conventions collectives échues et non encore renouvelées, ni celles signées durant l'année.

Source : Centre de recherche et de statistique sur le marché du travail, *Conditions de travail contenues dans les conventions collectives au Québec*, Québec, Ministère du Travail.

Tableau 3

Répartition en pourcentage des travailleurs régis par une convention collective en vigueur[a] selon qu'ils bénéficient ou non de dispositions relatives aux mouvements de personnel et à l'évaluation des emplois, Québec, 1979-1987

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Comité conjoint sur les mouvements de personnel									
N'existe pas	98,1	81,1	77,6	68,5	54,2	52,9	53,5	91,6	88,8
Existe	1,9	18,9	22,4	31,5	45,8	47,1	46,5	8,4	11,2
Comité conjoint sur l'évaluation des emplois									
N'existe pas	85,2	75,9	73,7	80,0	60,9	61,0	93,0	75,1	53,4
Existe	14,8	24,1	26,3	20,0	39,1	39,0	7,0	24,9	46,6
Dispositions d'évaluation de postes nouvellement créés									
Aucune disposition	44,7	38,5	38,0	34,9	34,2	34,3	34,2	30,4	30,3
Disposition	55,3	61,5	62,0	65,1	65,8	65,7	65,8	69,6	69,7
Comité conjoint sur les changements technologiques									
Aucune disposition	71,9	48,1	42,6	44,0	71,8	76,2	69,7	63,7	80,8
Disposition	28,1	51,9	57,4	56,0	28,2	23,8	30,3	36,3	19,2
Comité conjoint sur la formation, le recyclage et le perfectionnement									
Aucune disposition	96,0	55,0	48,7	46,8	46,4	46,3	46,6	89,8	52,0
Disposition	4,0	45,0	51,3	53,2	53,6	53,7	53,4	10,2	48,0
Comité conjoint sur les régimes d'avantages sociaux									
Aucune disposition	90,8	57,4	52,8	49,8	47,0	44,5	43,3	83,3	42,0
Disposition	9,2	42,6	47,2	50,2	53,0	55,5	56,7	16,7	58,0

a. Ne comprend pas les conventions collectives échues et non encore renouvelées, ni celles signées durant l'année.

Source: Centre de recherche et de statistique sur le marché du travail, *Conditions de travail contenues dans les conventions collectives au Québec*, Québec, Ministère du Travail.

3

ENTREPRISES

tendance

◆ *La place des PME dans l'économie, déjà considérable, s'est accrue*

Même si les très grandes entreprises (500 employés et plus) sont en nombre infime dans le monde des entreprises privées à but lucratif, leur part de la rémunération y est déterminante, particulièrement dans le secteur manufacturier où elles en contrôlent environ 50 %. Cette situation s'est perpétuée entre 1978 et 1984, avec un léger recul. Il en va de même avec les grandes entreprises (entre 100 et 499 employés), quoique le recul des entreprises de cette taille et de leur rémunération a été plus accentué que dans le cas des très grandes. Les entreprises de taille moyenne (50 à 99 employés) ont connu des pertes d'importance du même ordre.

Ainsi, la part, déjà considérable, des très petites (moins de 5 employés) et des petites entreprises (5 à 49 employés) dans l'économie s'est accrue. Elles sont passées de 95,4 % du nombre des entreprises en 1978 à 96,7 % en 1984. Leur part de la rémunération s'est accrue encore plus rapidement, de 30,1 % à 36 %. Cela s'est particulièrement manifesté dans le domaine des services commerciaux où la part de la rémunération des très petites et des petites entreprises est passée de 37,5 % à 43,5 %. En examinant la situation de plus près, on constate que ces accroissements proviennent essentiellement des très petites entreprises. (Tableau 1). Un certain pourcentage de ces nouvelles entreprises aurait été créé par des jeunes au cours des dernières années. (Bureau de la statistique du Québec, a). La montée des très petites entreprises dans le secteur manufacturier est allée de pair avec celle du développement de la sous-traitance. (Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1987). Dans le cas des services commerciaux, cet accroissement a tenu à la quasi-stagnation du nombre de commerces de détail à grande surface par rapport à l'accroissement considérable de celui de petits établissements spécialisés (boutiques), ainsi qu'à l'expansion de divers services privés comme la restauration, les soins personnels et divers services aux entreprises. On doit faire remarquer « l'extrême volatilité qui caractérise le monde des petites entreprises ». (Laroche, 1988 : 29).

tendance

◆ *Dans le secteur manufacturier, la part des PME pour les emplois à la production a crû plus rapidement que celle des salaires ou de la valeur des expéditions*

Dans le secteur manufacturier, la part des PME, pour ce qui est du nombre d'employés à la production, est passée de 40,3 % à 44,6 % entre 1980 et 1988, plus rapidement que leur part des salaires ou que celle de la valeur des expéditions manufacturières. Pour un pourcentage accru dans la valeur des expéditions, les PME n'ont que légèrement augmenté leur part de la rémunération, mais elles ont amélioré plus rapidement leur position relative en termes d'emplois. (Tableau 2). On peut en déduire que ces entreprises ont renforcé leur position par de l'embauche à des taux assez bas. Si elles ont contribué à la hausse de l'emploi, elles n'ont pas concouru à celle des taux de salaire. Il s'est passé un phénomène analogue dans le secteur des services commerciaux, où les PME, de 37,5 % de la rémunération en 1978, sont passées à 43,5 %, alors que leur part de la main-d'œuvre est allée de 41,1 % à 48,6 %. (Tableau 1).

tendance

◆ ***Le marché des PME manufacturières demeure essentiellement domestique***

Entre 1980 et 1986, la part du marché domestique de l'ensemble des expéditions des PME manufacturières du Québec s'est située à environ 94 %. Au cours de ces années, le pourcentage de leurs expéditions à destination des États-Unis est passé de 9,1 % à 8,2 % alors que la petite portion qui allait au Marché commun européen s'est rétrécie considérablement et que celle à destination d'autres pays a connu des fortunes diverses. (Tableau 2). Une portion croissante des expéditions domestiques des PME manufacturières se compose de sous-traitance à destination de grandes entreprises, celles-ci étant plus tournées vers l'exportation. (Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1987).

tendance

◆ ***Les entreprises manufacturières entre les mains de Canadiens contrôlent une part accrue des expéditions et de l'emploi***

La quasi-totalité des entreprises manufacturières au Québec est sous contrôle canadien. Cependant, leur part des expéditions et de l'emploi n'est pas proportionnelle à leur importance numérique. Mais cette situation s'est relativement améliorée, en leur faveur, au fil des ans. Ainsi, alors que des capitaux américains ne contrôlaient que 4,3 % des entreprises manufacturières au Québec en 1970, leur part des expéditions s'élevait à 33 % et celle des employés à 28 %. Ces capitaux ont vu le pourcentage des entreprises sous leur contrôle diminuer quelque peu entre 1970 et 1981, mais leur part de la valeur des livraisons et du nombre d'employés a diminué plus rapidement: en 1981, leur part des livraisons était de 27 % et celle des employés 21 %. Les entreprises sous contrôle américain restent, de façon générale, de taille plus importante que celles sous contrôle canadien. Il en va ainsi, quoique à un moindre degré, pour les entreprises sous contrôle de capitaux autres que canadiens ou américains. (Tableau 3).

Le contrôle canadien des entreprises manufacturières se ferait donc surtout sur des firmes de petite taille, celles-ci ayant été plus dynamiques au cours des dernières quinze années que celles de grande taille. Par ailleurs, ces PME manufacturières se sont principalement implantées dans des secteurs dits « mous » de l'économie industrielle, ou encore dans ceux exigeant moins de technologies avancées et moins de compétences de leur main-d'œuvre. (Bureau de la statistique du Québec, b; Niosi, 1980).

tendance

◆ ***Sauf dans quelques secteurs, la forme juridique des entreprises manufacturières reste classique***

Hormis quelques secteurs très précis, les entreprises québécoises demeurent des entreprises privées à but lucratif. Dans les très petites entreprises, la forme juridique du propriétaire unique ou de la société à quelques partenaires individuels est fréquente. La corporation ou la société anonyme s'est répandue de plus en plus, de 67,4 % en 1971 à 86,4 % en 1985 dans le cas du secteur manufacturier. Dans ce secteur, celles instituées en coopératives sont passées de 1,8 % en 1971 à 1 % depuis 1984. (Tableau 4). Par contre, ces établissements contrôlaient 3 % de la valeur des expéditions manufacturières, tant en 1984 qu'en 1985. (Bureau de la statistique du Québec, c).

tendance

◆ ***Poids considérable des coopératives dans deux branches d'activité***

Deux branches d'activité font exception à la façon dont sont constituées les entreprises. La coopérative y est présente depuis longtemps de façon importante et y continue son expansion. Ce sont l'agro-alimentaire ainsi que l'épargne et

le crédit. Dans la première, composée en grande partie de l'industrie laitière et de ses dérivés, on trouve maintenant de vastes organisations, ayant à la base des coopératives, allant de la vente des matières premières à la transformation et à la distribution des produits transformés. (Beauchamp, 1988).

Dans le deuxième cas, il s'agit des institutions coopératives d'épargne et de crédit (caisses populaires), de leurs superstructures et de leurs filiales. En regard de l'ensemble du secteur de l'épargne et du crédit, les caisses populaires ont accru leur part des dépôts et des épargnes de 25,2 % en 1981 à 36,3 % en 1988, celle du marché des prêts personnels de 27,2 % à 30,5 % et elles ont maintenu leur portion des prêts hypothécaires résidentiels à plus de 40 %. (Tableau 5). Elles ont vu leur taux de pénétration de la population passer de 39,1 % en 1971 à 60,5 % en 1988, avec un sommet de 61,4 % en 1981. (Tableau 6).

tendance

◆ *Importance accrue des sociétés d'État dans l'économie*

Les sociétés d'État ont joué un rôle clef au Canada et au Québec, dès la constitution du Canada en 1867 par la création d'une entreprise de chemins de fer d'un océan à l'autre pour relier les zones de peuplement. Le gouvernement fédéral a constitué diverses sociétés d'État, au long des décennies, en fonction de ses juridictions ou des mandats qu'il s'est donnés. Le gouvernement du Québec a agi de même, mais plus tardivement. Au cours des années 1960 et 1970, il en a constitué un nombre important, au point où c'est lui qui « est allé le plus loin dans l'intervention directe dans l'économie par l'entremise de son secteur public commercial ». (Fournier, 1987: 153).

Plus que de juridictions particulières ou de mandats précis, ces créations ont été faites dans une perspective globale, « pour corriger certains déséquilibres dont souffrait l'économie du Québec, pour favoriser l'accession des francophones aux postes de direction, pour participer au capital de risque des entreprises ou contribuer au financement des investissements dans les secteurs stratégiques, ou encore tout simplement pour venir en aide à certaines entreprises en difficultés, voire pour assurer un financement stable à ses propres projets d'envergure ». (*Ibid.* : 153-154). Sauf dans le domaine manufacturier, elles sont aujourd'hui bien présentes dans tous les secteurs de l'économie. Certaines ont été des symboles de fierté nationale.

Depuis 1985, dans le sillage des privatisations au sein des pays occidentaux fortement industrialisés, autant le gouvernement fédéral que le gouvernement du Québec ont cherché à se départir d'un certain nombre de leurs entreprises. Le gouvernement fédéral a agi timidement jusqu'à ce jour, ne disposant sans doute pas d'une stratégie économique suffisamment articulée. Quant au gouvernement du Québec, après quelques résultats spectaculaires (v.g., transporteurs aériens régionaux), il a pratiquement cessé tout mouvement de privatisation pour chercher plutôt à rentabiliser son parc très diversifié d'entreprises publiques.

tendance

◆ *Émergence d'un groupe de grands gestionnaires francophones au Québec*

La plupart des Québécois francophones qui s'étaient lancés en affaires jusque vers le début des années 1970, et dont les entreprises survivaient, ne dirigeaient que des établissements de taille modeste. (Taylor, 1961 ; Falardeau, 1965 ; Faucher et Lamontagne, 1971 ; Hamel, Houle et Sabourin, 1984). Ont émergé, dans le sillage de la Révolution tranquille, de grands gestionnaires tant dans le secteur public que privé. (Sales et Bélanger, 1985). Plusieurs de ces derniers sont issus du secteur public (Fonction publique et sociétés d'État). Ces grands gestionnaires ou ces groupes d'entreprises sous contrôle francophone ont le plus souvent soit remplacé des gestionnaires anglophones, soit acquis des capitaux antérieurement sous contrôle anglo-québécois, anglo-canadien ou américain. Assez peu de leurs

entreprises sont nées de leurs initiatives ou de leurs mises de fonds. La plupart des activités d'expansion dont ils ont été les acteurs ont eu comme origine l'achat complet ou la prise de contrôle d'entreprises existantes auxquelles ils ont insufflé un nouveau dynamisme. Plusieurs de ces cas ont débouché sur des ramifications pan-canadiennes, nord-américaines, voire internationales. De par sa dimension et sa rapidité d'expansion, cet aspect est un phénomène nouveau dans l'histoire économique du Québec. (Bédard, Lauzon et Tarrab, 1983). La francisation du Québec par la loi 101, en particulier les mesures de francisation des grandes entreprises, a contribué à l'émergence de ces grands gestionnaires. (Guillotte, 1984).

L'importance des actions de cette nature, même si d'une ampleur jamais vue auparavant, n'a pas encore profondément changé la situation générale des entreprises, où la PME, à marché principalement domestique, reste la règle générale, et où ce qu'il y a de grandes entreprises reste en partie sous contrôle n'émanant pas du Québec. Certains auteurs ne voient pas encore dans ce nouveau phénomène une tendance qui risquerait de transformer celle, séculaire, de petit propriétaire et de personne à tout faire dans la PME. (Mercier, 1988).

tendance

◆ ***Instauration de nouveaux modes de financement des entreprises privées détenus ou encouragés par l'État***

Un des problèmes majeurs des entreprises contrôlées par les Québécois a été leur difficulté chronique d'accès à des sources de financement. (Héroux et Bellemare, 1985). Plusieurs solutions ont été mises de l'avant pour leur en faciliter l'accès ainsi que, dans certains cas, pour les épauler. Toutes ces solutions sont soit des institutions financières d'État spécialisées, soit des initiatives suscitées ou encouragées par l'État. Ainsi, peu de grandes entreprises ou de groupes d'entreprises auraient pu être gérés par le nouveau groupe des grands gestionnaires francophones, sans divers encouragements et sans certaines interventions de grandes institutions publiques développées ou instituées par le gouvernement du Québec au cours des années 1960 et 1970. Il s'agit principalement de Hydro-Québec, de la Société générale de financement, de la Société de développement industriel et, plus particulièrement, de la Caisse de dépôts et placements. (Bélanger et Fournier, 1988; Mercier, 1988; Fraser, 1987). Dans le cas des PME, outre certaines facilités de crédit qu'elles ont pu trouver auprès de la Société de développement industriel ou de la Société générale des industries culturelles, l'instauration du Régime d'épargne-action a favorisé le financement d'un nombre appréciable d'entre elles. Ce régime a contribué à l'essor des PME au cours de la dernière décennie, en permettant à plusieurs d'aller sur le marché public des actions pour financer leur croissance. Sans les avantages fiscaux de ce régime, il est douteux que les épargnants québécois eussent consenti à financer à ce point l'expansion de maintes PME.

Enfin, trois mesures encore plus originales ont été mises sur pied au cours des années 1980, en ce qu'elles ont été le fruit de la concertation entre employeurs et syndiqués, coopérateurs et gouvernement. Il s'agit en premier lieu de « Corvée-Habitation », qui a permis la relance de la construction immobilière après la récession de 1981-1982. Une autre, plus significative et plus durable, a été, grâce à une loi de l'Assemblée nationale en 1983, la constitution du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, géré par une des grandes centrales syndicales. Ce fonds a recruté près de 20 000 actionnaires, 50 millions d'actifs et a déjà créé ou maintenu 2 500 emplois dans une quinzaine d'entreprises. (Fournier, 1987; Gagnon, 1988-1989: 9). Enfin, une loi récente est venue modifier la Loi des caisses d'épargne et de crédit pour permettre à leur mouvement d'émettre des actions et d'amplifier ses activités financières de placements et de transactions internationales.

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Confiance dans les institutions **405**, État **321**, Mouvements sociaux **383**, Opinion publique **285**, Orientations économiques **411**, Qualifications **169**, Secteurs d'emploi **191**, Tendances macro-économiques **39**

RÉFÉRENCES

Beauchamp, Claude
Agropur: 50 ans de rêves et de réalisations depuis la Société coopérative agricole du canton de Granby, 1938-1988, Montréal, Boréal, 1988, 289 p.

Bédard, Michel-G., Léo-Paul Lauzon et Gilbert Tarrab
L'homme d'affaires québécois des années 1980, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 418 p.

Bélanger, Yves et Pierre Fournier
L'entreprise québécoise: développement historique et dynamique contemporaine, Montréal, Hurtubise HMH, 1988, 187 p.

Bureau de la statistique du Québec
a) *Les 15-19. Portrait statistique des jeunes par région*, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec, 1984.

b) *Statistiques des PME manufacturières au Québec*, Éditions 1984 et 1987, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec.

c) *Forme juridique et taille des établissements manufacturiers au Québec, 1984-1985*, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec.

D'Amboise, Gérald
La PME canadienne: situation et défis, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1989, 245 p.

Desjardins, Claude
La PME au Québec: situation et problèmes, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1977, 69 p.

Falardeau, Jean-Charles
« L'origine et l'ascension des hommes d affaires dans la société canadienne-française », *Recherches sociographiques*, VI, 1, janvier-avril 1965: 33-45.

Faucher, Albert et Maurice Lamontagne
« L'histoire du développement industriel au Québec », dans Marcel Rioux et Yves Martin (éds), *La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, 404 p.

Fournier, Louis
« Le fonds de solidarité (FTQ): une petite révolution syndicale », *Interventions économiques*, 17, hiver 1987: 39-46.

Fournier, Pierre
« Les sociétés d'État ou les limites de l'économie mixte », *Interventions économiques*, 18, automne 1987: 153-155.

« Les sociétés d'État au Québec », *Interventions économiques*, 18, automne 1987: 173-192.

Fraser, Matthew
Québec Inc.: les Québécois prennent d'assaut le monde des affaires, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1987, 305 p.

Gagnon, Gabriel
« La métamorphose des mouvements sociaux », *Revue d'études canadiennes*, 23, 4, hiver 1988-1989: 5-15.

Guillotte, Michel
« Les cadres francophones et l'avenir de l'économie québécoise », dans Michel Amyot (éd.), *Les activités socio-économiques et le français au Québec*, Québec, Conseil de la langue française, 1984: 339-343.

Hamel, Jacques, Gilles Houle et Paul Sabourin
« Stratégies économiques et développement industriel: l'émergence de Forano », *Recherches sociographiques*, XXV, 2, 1984: 189-209.

Harvey, Pierre
« La perception du capitalisme chez les Canadiens français: une hypothèse pour la recherche », *Le Québec d'aujourd'hui: regards universitaires*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971: 129-137.

Héroux, Roger et Guy Bellemare
La sous-capitalisation des PME, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1985.

Jouandet-Bernadat, Roland
L'entreprise et son évolution: tendances de l'évolution, Montréal, École des hautes études commerciales, 1981.

Entreprise + 20: un scénario tendanciel de l'entreprise québécoise à l'horizon 2001, Montréal, École des hautes études commerciales, 1981.

Julien, Pierre-André
La belle entreprise: la revanche des PME en France et au Québec, Montréal, Boréal Express, 1986, 237 p.

Laroche, Gabriel
La PME au Québec: une manifestation de dynamisme économique, Québec, Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, 1988, 66 p.

«Le rôle des PME dans la création d'emplois au Québec», *Le marché du travail*, 9, 7, juillet 1988: 64-77.

Mercier, Jean
Les Québécois, entre l'État et l'entreprise, Montréal, L'hexagone, 1988, 192 p.

Ministère de l'Industrie et du Commerce
La PME au Québec: état de la situation. Rapport du ministre délégué aux PME, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1987, 320 p.

PME: entrepreneurship et croissance, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1987.

Niosi, Jorge
La bourgeoisie canadienne, Montréal, Boréal Express, 1980, 243 p.

Le contrôle financier du capitalisme canadien, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1982, 229 p.

Québec (Province)
Bâtir le Québec. Énoncé de politique économique, Québec, Éditeur officiel, 1979, 523 p.

Sales, Arnaud
La bourgeoisie industrielle au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1979, 322 p.

«Intervention de l'État et positions idéologiques des dirigeants des bureaucraties publiques et privées», *Sociologie et sociétés*, XV, 1, avril 1983: 13-42.

Sales, Arnaud et Noël Bélanger
Décideurs et gestionnaires, Québec, Conseil de la langue française, 1985, 421 p.

Taylor, Norman
«L'industriel canadien-français et son milieu», *Recherches sociographiques*, II, 2, avril-juin 1961: 123-150.

Thibodeau, Jean-Claude et Pierre-André Julien
Les PME manufacturières dans la tourmente économique de 1975 à 1982, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1984.

Toulouse, Jean-Marie
L'entrepreneurship au Québec, Montréal, Fides, 1979, 139 p.

«À propos de leadership chez les Québécois», dans Jacques Dufresne et Jocelyn Jacques (éds), *Crise et leadership: les organisations en mutation*, Montréal, Boréal Express, 1983, 326 p.

Vaillancourt, François et Josée Carpentier
Le contrôle de l'économie du Québec: la place des francophones en 1987 et son évolution depuis 1961, Montréal et Québec, Centre de recherche et développement en économique et Conseil de la langue française, 1989, 91 p.

TABLEAUX

Tableau 1

Pourcentage des entreprises selon leur taille en nombre d'employés, leur rémunération et leur main-d'œuvre, secteurs autres que les administrations publiques et les services non commerciaux, Québec, 1978 et 1984

Taille		1978 Entreprises	1978 Rémunération '000 000 $	1978 Main-d'œuvre '000	1984 Entreprises	1984 Rémunération '000 000 $	1984 Main-d'œuvre '000
Ensemble							
Moins de 5		72,1	7,5	8,2	76,3	12,8	14,9
5 à 49		23,3	22,6	25,2	20,4	23,2	27,0
50 à 99		2,0	8,2	8,8	1,5	6,8	7,4
100 à 499		1,9	16,9	17,2	1,4	14,9	15,2
500 et plus		0,7	44,8	40,6	0,4	42,1	35,5
Total	%	100	100	100	100	100	100
	N	139 925	21 629	1 736	180 376	34 899	1 761
Production de biens							
Moins de 5		67,2	5,0	4,6	73,8	8,9	9,6
5 à 49		21,8	17,4	18,3	20,1	18,0	20,8
50 à 99		6,3	8,2	9,3	2,2	6,8	8,0
100 à 499		3,4	19,2	21,9	2,7	16,9	19,3
500 et plus		1,3	50,2	45,9	1,2	49,4	42,3
Total	%	100	100	100	100	100	100
	N	41 437	10 871	746	45 721	16 171	671
Services commerciaux							
Moins de 5		71,8	9,7	10,7	75,7	15,8	17,8
5 à 49		24,7	27,8	30,4	21,7	27,7	30,8
50 à 99		1,7	8,3	8,5	1,3	6,9	7,1
100 à 499		1,3	13,8	13,7	1,0	13,2	12,8
500 et plus		0,5	40,0	36,7	0,3	36,9	31,5
Total	%	100	100	100	100	100	100
	N	94 857	10 668	983	124 429	18 521	1 080

Source: Statistique Canada, *Construction d'une base de données longitudinales sur les entreprises canadiennes : un outil de recherche pour l'étude de l'emploi*, Ottawa, cat. 18-501F; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Part des PME dans le secteur manufacturier
Québec, 1980-1988

Année	Employés à la production	Salaire à la production	Valeur des expéditions manufact.	Destination des expéditions			
				Canada	É.-U.	CEE	Ailleurs
1980	40,3	33,8	25,9	22,0	9,1	14,4	16,4
1981	39,8	32,4	24,5	18,5	7,7	15,6	25,7
1982	43,4	34,9	27,4	22,9	9,0	13,3	24,9
1983	43,8	34,2	27,3	24,0	9,3	11,3	17,6
1984	44,4	34,8	27,3	23,4	9,4	8,3	19,7
1985	44,5	34,4	25,3	20,1	8,3	6,8	16,5
1986	44,6	35,5	27,5	21,9	8,2	4,5	16,3
1987	44,6	35,5	27,5	—	—	—	—
1988	44,6	35,5	27,5	—	—	—	—

Source: Bureau de la statistique du Québec, b.

Tableau 3

Part de certaines variables des industries manufacturières
selon l'origine du contrôle financier, Québec, 1970-1981

	1970	1972	1974	1976	1978	1980	1981
Entreprises							
Canada	94,3	94,4	94,3	92,8	93,4	94,2	94,4
É.-U.	4,3	4,2	4,2	5,3	4,7	4,1	3,8
Ailleurs	1,4	1,4	1,5	1,9	1,9	1,7	1,8
Livraisons							
Canada	56,9	59,5	57,1	56,8	57,4	59,6	61,0
É.-U.	33,2	29,3	30,2	30,3	30,1	27,9	27,0
Ailleurs	9,9	11,2	12,7	12,9	12,5	12,5	12,0
Employés							
Canada	63,9	67,4	66,0	67,7	69,1	69,9	71,0
É.-U.	28,2	24,6	25,0	23,9	22,9	22,2	21,0
Ailleurs	7,9	8,0	9,0	8,4	8,0	7,9	8,0

Source: Statistique Canada, *Le contrôle national et étranger des établissements de la fabrication, des mines et de l'abattage au Canada*, Ottawa, cat. 31-401.

Tableau 4

Répartition en pourcentage des établissements manufacturiers
selon leur forme juridique, Québec, 1971-1985

Année	Particulier	Société	Corporation	Coopérative	Ensemble
1971	25,9	4,7	67,4	1,8	100
1972	25,4	4,6	68,2	1,5	100
1973	24,6	4,6	69,0	1,4	100
1974	23,2	4,3	70,8	1,5	100
1975	18,8	3,8	75,8	1,4	100
1976	15,6	3,1	79,6	1,4	100
1977	13,9	2,9	81,7	1,3	100
1978	14,8	3,2	80,6	1,2	100
1979	15,3	2,9	80,5	1,1	100
1980	15,1	2,7	80,9	1,1	100
1981	14,5	2,7	81,5	1,1	100
1982	13,3	2,5	82,9	1,1	100
1983	11,2	2,0	85,5	1,1	100
1984	11,8	1,8	85,2	1,0	100
1985	10,9	1,5	86,4	1,0	100

Source: Bureau de la statistique du Québec, c.

Tableau 5

Part des caisses d'épargne et de crédit dans l'ensemble des institutions de dépôt pour les prêts hypothécaires, les prêts personnels et les dépôts et épargne, Québec, 1981-1988

Année	Prêts hypothécaires résidentiels		Prêts personnels		Passif-dépôt	
	'000 $	%	'000 $	%	'000 $	%
1981	5 582 952	41,0	2 011	27,2	12 082	25,2
1982	6 148 458	43,7	2 032	28,6	14 447	27,4
1983	7 552 022	46,7	2 431	30,0	16 333	30,1
1984	8 709 829	47,6	2 935	31,2	18 380	31,5
1985	9 830 929	46,1	3 456	31,6	20 845	31,8
1986	11 472 105	45,0	3 804	31,5	23 742	33,4
1987	14 021 654	44,3	4 474	30,8	27 475	35,0
1988	15 609 369	41,8	5 014	30,5	31 523	36.3

Source: Bureau de la statistique du Québec, *L'activité des institutions de dépôt au Québec*, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec; calculs de l'auteur.

Tableau 6

Individus membres des caisses d'épargne et de crédit en nombre et en pourcentage de la population, Québec, 1971-1988

Année	Membres	% population
1971	2 356 623	39,1
1972	2 497 220	41,2
1973	2 664 722	43,8
1974	2 855 089	46,6
1975	3 019 173	48,9
1976	3 175 012	50,9
1977	3 519 897	50,3
1978	3 578 462	56,8
1979	3 802 076	60,0
1980	3 831 144	60,0
1981	3 955 568	61,4
1982	3 963 693	61,2
1983	3 807 692	58,4
1984	3 975 000	60,7
1985	4 030 000	61,2
1986	3 906 819	59,7
1987	3 958 016	60,0
1988	4 019 242	60,5

Sources: Bureau de la statistique du Québec, *Statistiques financières des caisses d'épargne et de crédit*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1971 à 1982; Confédération des Caisses Desjardins du Québec, *Rapport annuel*, Lévis, 1982 à 1988; calculs de l'auteur.

6

Stratification sociale

1 ♦ Statut socio-professionnel

2 ♦ Mobilité sociale

3 ♦ Inégalités économiques

4 ♦ Inégalités sociales

1

STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL

tendance

◆ ***La structure professionnelle: reflet de la tertiarisation de l'économie***

De nombreuses classifications sont utilisées pour le regroupement des professions, qu'elles soient fondées sur le prestige, le revenu, la scolarité, le pouvoir, le savoir, la nature manuelle ou intellectuelle du travail. Aucune d'entre elles n'est entièrement satisfaisante pour intégrer l'un ou l'autre des critères mentionnés. Pour notre part, nous avons retenu la classification du Recensement du Canada, fondée sur la classification canadienne descriptive des professions (CCDP). Il s'agit d'un instrument qui comporte de nombreuses limites, que plusieurs auteurs ont déjà relevées (De Sève, 1986a, 1986b; Drouilly et Brunelle, 1988); néanmoins, c'est un des seuls permettant d'observer l'évolution diachronique des professions. L'étude de Béland et De Sève (1986) a reconstitué cette évolution à l'aide de l'échelle légèrement remaniée de Garon-Audy *et alii* (1979), afin d'analyser les différences entre hommes et femmes, mais elle s'arrête avec les données de 1974.

La classification du Recensement du Canada montre des changements importants dans l'évolution des professions au Québec, comme ont pu le constater Brunelle (1975), Brunelle et Drouilly (1985) de même que Renaud et Bernard (1984). L'examen de l'évolution de la structure professionnelle révèle que les emplois du secteur tertiaire sont aujourd'hui plus nombreux en proportion qu'il y a 25 ans. (Tableau 1). L'observation de l'importance relative de chacune des 22 grandes catégories permet de distinguer trois groupes principaux: les professions qui ont gagné des rangs, celles qui sont demeurées à peu près stables et celles qui en ont perdu. (Tableau 2).

En termes relatifs, la catégorie du *travail administratif* a toujours tenu le premier rang et n'en a ni gagné ni perdu, mais en termes absolus, c'est là où on trouve la plus forte augmentation des effectifs entre 1961 et 1986 (+322 457). Une autre catégorie parmi les premières l'est aussi, incidemment, en termes absolus, soit la *direction et l'administration* (+188 900); d'autres catégories, bien qu'ayant moins progressé en termes de rang, ont néanmoins connu de fortes augmentations absolues: les *services* (+147 156), le *commerce* (+133 216) et la *médecine et la santé* (+115 659). Quant aux dernières, il s'agit de surcroît des catégories qui ont le plus perdu en termes absolus: les chantiers de *construction* (-6 261) et d'*exploitation forestière* (-16 172) ne sont plus ceux des années 1960 et 1970; l'*agriculture* enfin a vécu la plus forte perte de main-d'œuvre (-26 949).

En ordre d'importance, il n'est pas surprenant de constater que plusieurs catégories du tertiaire ont gagné quelques rangs: *enseignement*, surtout dans le contexte de la réforme scolaire, *direction et administration*, *sciences*. Plusieurs sont demeurées à peu près au même rang, dont le *commerce*, les *services*, la *religion*, les *transports*. Enfin, certaines ont perdu des rangs, dans un contexte sans doute où l'expansion relative des premières catégories fait apparaître un affaiblissement de l'importance relative des dernières, dont la *médecine et la santé*, mais le doute disparaît avec certaines catégories: la *construction*, l'*exploitation forestière* et surtout, l'*agriculture, l'horticulture et l'élevage* qui a le plus dégringolé en termes de rang.

tendance

♦ *Mouvements parallèles de réduction des écarts et de différenciation des professions selon le sexe*

Les femmes se retrouvent de plus en plus représentées dans des professions qui étaient ou sont encore majoritairement masculines, ce qu'il faut lire ici avec la réserve que la CCDP n'est pas la meilleure classification pour faire ressortir les différences entre hommes et femmes : des catégories telles que *médecine et santé*, *commerce* ou *services* laissent transparaître une progression des effectifs féminins sans qu'il ne soit permis de préciser s'il s'agit d'infirmières ou de médecins, etc. (Tableau 3). L'évolution est néanmoins suffisamment nette pour que l'on puisse parler de tendance, notamment dans un premier ensemble de catégories qui a connu des gains de plus de 15 % entre 1961 et 1986, ainsi que dans un second ensemble où les gains se situent entre 1,5 % et 15 %. Cette évolution fut plutôt faible dans un troisième ensemble, où les gains et les pertes varient entre 1,5 % et -1,5 %. Enfin, elle fut négative dans deux catégories, subissant des pertes allant jusqu'à -8 %. (Tableau 4).

Globalement, les gains sont nettement plus marqués que les pertes. Aussi, une forte progression se révèle dans les catégories de la *direction et de l'administration* ou des *sciences naturelles, génie et mathématiques*, ce qui est fort significatif de l'arrivée des femmes dans des secteurs non traditionnels. D'autres gains importants sont à signaler : *sciences sociales*, *travail administratif*, *arts*, *médecine et santé*. La situation demeure cependant équivoque dans les catégories où il n'est pas facile de distinguer le type de travail accompli et que l'on a souvent associées aux ghettos d'emploi féminin : une forte progression se manifeste dans les catégories de *travail administratif* et de *médecine et santé*. Sans distinction plus poussée selon la hiérarchie des postes toutefois, il serait facile de voir ici une persistance de la concentration de l'emploi féminin dans les métiers traditionnels et même leur féminisation accrue. Il en va à peu près de même pour d'autres catégories, de façon cependant moins marquée mais avec, malgré tout, des gains allant jusqu'à 15 %, comme par exemple pour l'*agriculture*, le *commerce*, la *conduite de machines*, les *transports*, alors que quelques autres secteurs sont à peu près stables, dont les *services*. Un certain recul survient également dans des catégories telles que l'*enseignement et les secteurs connexes* ou la *fabrication, le montage et la réparation de produits finis*, l'enseignement ayant longtemps été considéré comme un ghetto d'emploi féminin. Mais encore faut-il savoir ici de quel type d'emploi il peut être question, le risque étant de retrouver, parallèlement au mouvement de masculinisation de la profession, plus de femmes aux échelons inférieurs de l'enseignement et ce, malgré la progression d'une certaine proportion de femmes aux échelons supérieurs.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Formation générale **545**, Formation professionnelle **561**, Travail des femmes **143**

RÉFÉRENCES

Béland, François et Michel De Sève
« La distribution des emplois entre les sexes et les groupes linguistiques au Québec », dans Simon Langlois et François Trudel (éds), *La morphologie sociale en mutation au Québec*, Montréal, ACFAS, 41, 1986: 61-88.

Brunelle, Dorval
« La structure occupationnelle de la main-d'œuvre québécoise, 1951-1971 », *Sociologie et sociétés*, VII, 2, 1975: 67-88.

Brunelle, Dorval et Pierre Drouilly
« Analyse de la structure socio-professionnelle de la main-d'œuvre québécoise, 1971-1981 », *Interventions économiques*, 14-15, 1985: 233-260.

De Sève, Michel
« Classifications professionnelles et indicateurs de rang social », *Recherches sociographiques*, XXVII, 2, 1986a: 241-260.

« Les classifications professionnelles, leur pouvoir de classement et de détection des différences professionnelles entre les femmes et les hommes », *Laboratoire de recherches sociologiques*, Cahier 6, Québec, Université Laval, 1986b, 60 p.

Drouilly, Pierre et Dorval Brunelle
« Une évaluation critique de la classification socio-économique des professions », *Interventions économiques*, 19, 1988: 185-202.

Gagnon, Diane
« L'impact de la féminisation du marché du travail sur les développements récents de la structure industrielle québécoise », dans Simon Langlois et François Trudel (éds), *La morphologie sociale en mutation au Québec*, Montréal, ACFAS, 41, 1986: 37-59.

Garon-Audy, Muriel, Jacques Dofny et Alberte Archambault
Mobilités professionnelles et géographiques au Québec, 1954-64-74, Montréal, CRDÉ, Université de Montréal, novembre 1979, 381 p.

Renaud, Jean et Paul Bernard
« Places et agents: les divisions ethniques et sexuelles du travail de 1931 à 1981 », *Cahiers québécois de démographie*, 13, 1, 1984: 87-99.

TABLEAUX

Tableau 1
Répartition des professions par catégorie, en pourcentage, Québec, 1961-1986

Professions	1961 %	1971 %	1981 %	1986 %
Direction, administration et professions connexes	3,2	4,7	6,7	8,0
Sciences naturelles, génie et mathématiques	2,4	2,5	3,1	3,5
Sciences sociales et secteurs connexes	0,7	1,0	1,5	1,8
Religion	0,3	0,3	0,4	0,2
Enseignement et secteurs connexes	2,9	4,5	4,6	4,6
Médecine et santé	2,2	3,7	4,7	5,1
Arts plastiques, décoratifs, littéraires, d'interprétation et secteurs connexes	1,0	1,0	1,6	1,8
Travail administratif et secteurs connexes	12,5	16,1	18,4	17,9
Commerce	9,3	9,1	9,4	9,9
Services	11,9	10,4	11,7	11,9
Agriculture, horticulture et élevage	5,9	3,6	2,7	2,7
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes	0,0	0,1	0,1	0,1
Exploitation forestière	2,1	0,9	0,7	0,7
Mines, carrières, puits de pétrole et de gaz	0,3	0,5	0,4	0,3
Traitement des matières premières	7,2	4,5	4,8	4,3
Usinage de matières premières et secteurs connexes	3,1	2,7	2,5	2,1
Fabrication, montage et réparation de produits finis	11,7	9,1	9,6	8,6
Construction	8,9	5,8	5,4	5,2
Transports	5,4	3,9	3,9	3,6
Manutention et secteurs connexes	3,0	1,8	1,7	1,7
Conduite de machines et d'appareils divers	1,9	1,3	1,3	1,3
Activités non classées ailleurs et professions non déclarées	4,2	12,5	4,9	4,6
Total (%)	100	100	100	100
(N) '000	1 859,9	2 175,2	2 986,5	3 089,5

Source: Statistique Canada, *Tendances au niveau de la profession, 1961-1986*, Ottawa, cat. 93-151; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Rang des professions selon leur importance relative et différence de rang entre 1961 et 1986[a], Québec, 1961-1986

Professions	1961	1971	1981	1986	Diff. entre 1961 et 1986
Enseignement et secteurs connexes	13	11	7	7	6
Conduite de machines et d'appareils divers	17	18	19	12	5
Direction, administration et professions connexes	10	8	13	6	4
Usinage de matières premières et secteurs connexes	11	15	8	8	3
Sciences naturelles, génie et mathématiques	14	14	11	11	3
Sciences sociales et secteurs connexes	19	16	16	16	3
Commerce	4	3	4	3	1
Traitement des matières premières	6	5	5	5	1
Arts plastiques, décoratifs, littéraires, d'interprétation et secteurs connexes	18	19	17	17	1
Travail administratif et secteurs connexes	1	1	1	1	0
Services	2	9	2	2	0
Mines, carrières, puits de pétrole et de gaz	20	20	20	20	0
Religion	21	21	21	21	0
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes	22	22	22	22	0
Fabrication, montage et réparation de produits finis	3	2	3	4	−1
Transports	8	13	6	9	−1
Manutention et secteurs connexes	12	7	14	14	−2
Médecine et santé	15	12	12	18	−3
Exploitation forestière	16	17	18	19	−3
Activités non classées ailleurs et professions non déclarées	9	6	15	13	−4
Construction	5	4	10	10	−5
Agriculture, horticulture et élevage	7	10	9	15	−8

a. Les professions sont ordonnées selon les changements en termes de gain ou perte de rang entre 1961 et 1986.

Source: Statistique Canada, *Tendances au niveau de la profession, 1961-1986*, Ottawa, cat. 93-151; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Pourcentage des hommes et des femmes par profession, Québec, 1961-1986

Professions		1961 %	1971 %	1981 %	1986 %
Direction, administration et professions connexes	H	88,6	85,5	76,6	68,7
	F	11,4	14,5	23,4	31,3
Sciences naturelles, génie et mathématiques	H	96,2	92,7	84,4	79,8
	F	3,8	7,3	15,6	20,2
Sciences sociales et secteurs connexes	H	74,1	65,6	50,7	45,4
	F	25,9	34,4	49,3	54,6
Religion	H	83,8	76,8	54,5	73,9
	F	16,2	23,2	45,5	26,1
Enseignement et secteurs connexes	H	35,5	39,1	40,9	39,3
	F	64,5	60,9	59,1	60,7
Médecine et santé	H	45,3	28,9	26,7	25,7
	F	54,7	71,1	73,3	74,3
Arts plastiques, décoratifs, littéraires, d'interprétation et secteurs connexes	H	80,8	77,1	64,2	60,8
	F	19,2	22,9	35,8	39,2
Travail administratif et secteurs connexes	H	43,3	38,9	25,6	23,4
	F	56,7	61,1	74,4	76,6
Commerce	H	72,4	74,8	65,6	61,8
	F	27,6	25,2	34,4	38,2
Services	H	50,5	57,7	53,6	51,4
	F	49,5	42,3	46,4	48,6
Agriculture, horticulture et élevage	H	93,5	81,7	83,2	79,3
	F	6,5	18,3	16,8	20,7
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes	H	100,0	97,7	89,9	88,4
	F	0,0	2,3	10,1	11,6
Exploitation forestière	H	99,5	99,1	98,1	94,5
	F	0,5	0,9	1,9	5,5
Mines, carrières, puits de pétrole et de gaz	H	99,5	99,3	98,5	98,0
	F	0,5	0,7	1,5	2,0
Traitement des matières premières	H	79,2	82,9	81,3	80,4
	F	20,8	17,1	18,7	19,6
Usinage de matières premières et secteurs connexes	H	96,7	95,9	95,8	95,9
	F	3,3	4,1	4,2	4,1
Fabrication, montage et réparation de produits finis	H	61,5	67,5	68,3	69,5
	F	38,5	32,5	31,7	30,5
Construction	H	99,2	99,1	98,3	98,0
	F	0,8	0,9	1,7	2,0
Transports	H	100,0	98,8	96,4	95,4
	F	0,0	1,2	3,6	4,6
Manutention et secteurs connexes	H	77,9	76,2	75,6	77,5
	F	22,1	23,8	24,4	22,5
Conduite de machines et d'appareils divers	H	88,7	87,7	79,8	79,6
	F	11,3	12,3	20,2	20,4
Activités non classées ailleurs et professions non déclarées	H	76,8	62,1	62,3	62,7
	F	23,2	37,9	37,7	37,3

Source: Statistique Canada, *Tendances au niveau de la profession, 1961-1986*, Ottawa, cat. 93-151; calculs de l'auteur.

Tableau 4

Gain ou perte en pourcentage de la proportion de femmes par profession, entre chaque recensement et pour toute la période[a], Québec, 1961-1986

Professions	1961-1971	1971-1981	1981-1986	Diff. entre 1961 et 1986
Sciences sociales et secteurs connexes	8,4	14,9	5,3	28,6
Travail administratif et secteurs connexes	4,5	13,3	2,2	20,0
Arts plastiques, décoratifs, littéraires, d'interprétation et secteurs connexes	3,7	12,9	3,5	20,0
Direction, administration et professions connexes	3,1	8,9	7,9	19,9
Médecine et santé	16,4	2,2	1,0	19,5
Sciences naturelles, génie et mathématiques	3,5	8,3	4,6	16,4
Agriculture, horticulture et élevage	11,9	-1,5	4,0	14,3
Activités non classées ailleurs et professions non déclarées	14,7	-0,2	-0,4	14,0
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes	2,3	7,8	1,5	11,6
Commerce	-2,4	9,2	3,8	10,6
Religion	7,0	22,3	-19,4	9,9
Conduite de machines et d'appareils divers	1,0	7,9	0,3	9,2
Exploitation forestière	0,4	1,0	3,6	5,0
Transports	1,2	2,5	0,9	4,5
Mines, carrières, puits de pétrole et de gaz	0,2	0,8	0,4	1,5
Construction	0,1	0,8	0,3	1,2
Usinage de matières premières et secteurs connexes	0,8	0,0	0,0	0,8
Manutention et secteurs connexes	1,7	0,6	-1,8	0,5
Services	-7,1	4,1	2,2	-0,8
Traitement des matières premières	-3,8	1,6	1,0	-1,2
Enseignement et secteurs connexes	-3,6	-1,8	1,7	-3,8
Fabrication, montage et réparation de produits finis	-6,0	-0,7	-1,2	-8,0

a. Les professions sont ordonnées selon les changements en termes de gain ou perte de pourcentage entre 1961 et 1986.

Source: Statistique Canada, *Tendances au niveau de la profession, 1961-1986*, Ottawa, cat. 93-151; calculs de l'auteur.

2

MOBILITÉ SOCIALE

La mobilité sociale mesure jusqu'à quel point les individus peuvent changer de position sociale ou de statut, soit par rapport à leur milieu d'origine (mobilité sociale intergénérationnelle) soit en cours de carrière (mobilité sociale intragénérationnelle). Au plan macrosociologique, les sociologues distinguent la mobilité structurelle, attribuable aux modifications dans la structure des emplois, et la mobilité d'échange ou mobilité nette caractérisant les chances relatives des fils et des filles de chaque origine sociale d'accéder à une destination plutôt qu'à une autre, indépendamment des changements observables dans la structure sociale elle-même. Pour reprendre une distinction proposée par McRoberts (1985: 71) et le sociologue américain Duncan, la mobilité structurelle caractérise l'évolution de l'inégalité entre les individus d'une génération à une autre, alors que la mobilité d'échange est une mesure du degré de stratification de la société.

L'évolution dans le temps de la mobilité sociale sera caractérisée à partir de trois études: celle de Muriel Garon et Jacques Dofny (1979), qui ont analysé la mobilité sociale au Québec selon la méthode de N. Rogoff à partir d'un échantillon de personnes au moment de leur mariage en 1954, 1964 et 1974, l'enquête Canadian Mobility Survey (CMS) menée au Canada en 1973 et l'enquête IFAQ dirigée par Paul Bernard et Jean Renaud en 1978. Les tendances seront dégagées de deux façons: soit en comparant des enquêtes identiques effectuées à différents moments (étude de Garon et Dofny) soit en comparant les processus à l'œuvre dans différentes cohortes (enquête CMS).

tendance

◆ ***Hausse du statut socio-économique d'une génération à l'autre et augmentation de la mobilité sociale totale***

Globalement, le statut social des hommes et des femmes est plus élevé que le statut social de leurs pères et cette tendance s'accentue des années 1950 à la fin des années 1970. (Nous n'avons pas encore de données pour les années 1980). D'après l'enquête CMS, l'écart entre le statut socio-économique (index Blishen) des fils au premier emploi et le statut de leurs pères s'agrandit à mesure que s'abaisse l'âge du fils. (Goyder, 1985: 170; McRoberts *et alii*, 1976). On remarquera aussi que le niveau moyen de prestige de l'emploi, occupé en 1973 par les répondants, apparaît plus élevé que celui de leur premier emploi, et ce dans tous les groupes d'âge, ce qui donne à penser que le statut des personnes a aussi tendance à s'élever au cours de leur carrière.

D'après les études consultées, il y a eu augmentation de la mobilité sociale totale, qu'elle soit inter ou intragénérationnelle, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1970 (Garon-Audy et Dofny, 1979), de sorte que les différences entre les anglophones du Canada et les francophones du Québec se sont largement amenuisées. (McRoberts *et alii*, 1976; McRoberts, 1985). Durant les années 1950, les francophones mobiles franchissaient, d'une génération à l'autre, plusieurs échelons dans la hiérarchie des emplois. (De Jocas et Rocher, 1957). Les enquêtes subséquentes ont plutôt montré la prédominance du modèle de mobilité un échelon à la fois. (Boyd *et alii*, 1985: 516).

L'intensité de la relation entre le statut du père et celui du fils ou de la fille est modérée et elle diminue légèrement dans le temps. Globalement, le Canada et le Québec peuvent donc être considérés comme des sociétés relativement ouvertes, dans lesquelles l'accès à une position donnée n'est pas principalement marqué par l'héritage et dans lesquelles le statut est plutôt acquis que prescrit. (Boyd *et alii*, 1985).

La croissance de la mobilité totale est attribuable aux changements observables dans la structure sociale (mobilité structurelle), changements induits par l'industrialisation et l'urbanisation qui ont amené la décroissance de l'emploi dans l'agriculture et la croissance des

emplois dans les services et l'administration, des emplois de techniciens et de professionnels, etc., et aux échanges de position d'une génération à l'autre (mobilité d'échange ou mobilité nette). Nous dégagerons maintenant quelle a été l'évolution de ces deux types de mobilité.

tendance

♦ *Importance accrue de la mobilité structurelle*

L'amélioration relative de la position des personnes — hommes ou femmes — par rapport à leur position d'origine serait surtout attribuable aux changements structuraux qui ont marqué l'évolution des emplois et beaucoup moins à l'échange des positions d'une génération à l'autre, changements structuraux qui ont surtout profité aux Québécois francophones et aux femmes. L'étude de Dofny et Garon-Audy (1969) a mis en évidence que les différences entre les francophones et les anglophones avaient diminué, tant en termes d'inégalités observées dans la distribution qu'en termes de mobilité. « Dofny et Garon-Audy soutenaient que les modèles de mobilité des Français et des Anglais avaient tendance à se rapprocher, cette convergence étant toutefois liée plus aux changements de la structure de la main-d'œuvre québécoise et à la mobilité structurelle qui en découle, qu'à un décloisonnement des classes (mobilité d'échange) : les différences à ce sujet se maintiendraient au contraire ». (McRoberts *et alii*, 1976 : 62). L'analyse de Garon et Dofny (1979) indique que ces changements structuraux ont été plus marqués durant les années 1960 que durant les années 1970, à cause de la diminution rapide du nombre des exploitants agricoles et à cause de l'augmentation, non moins rapide, des effectifs dans les professions libérales et techniques et dans les postes de cadres et de superviseurs.

tendance

♦ *La mobilité nette augmente moins fortement que la mobilité structurelle et l'héritage du statut reste marqué*

L'analyse de Garon et Dofny (1979) a montré que l'héritage de la position est plus marquée chez les cadres et les professionnels (environ 2,5 fois plus grande que chez les cols bleus, en 1974). La réanalyse de ces données proposée par Béland (1982) est plus précise. Il note que l'héritage du statut s'accentue chez les cadres supérieurs, les propriétaires et en milieu ouvrier entre 1954 et 1974, alors qu'il est relativement stable dans les autres catégories. Parallèlement à l'héritage, la mobilité sociale nette augmente dans le temps, notamment pour les fils de professionnels et de cultivateurs et surtout pour les fils de cols blancs. Ceux-ci améliorent leur chance de devenir cadres et administrateurs entre 1954 et 1974 et les fils d'ouvriers et de manœuvres améliorent leur chance de devenir cols bleus durant la même période. À partir de 1964, il y a une plus grande mobilité des fils de cols bleus vers des positions de cols blancs. La frontière entre ces deux grandes catégories d'emplois ne serait donc pas aussi étanche au Québec que le donne à penser l'analyse de McRoberts. Enfin les fils de fermiers et des petits propriétaires ont plus de chances d'être mobiles vers des positions de manœuvres (emploi de cols bleus les moins qualifiés), mais à partir de 1964 leur chance de devenir ouvriers spécialisés s'améliorent. Analysant ces mêmes données, Bernard note que le rythme du changement de position sociale d'une génération à l'autre n'est pas le même selon l'origine sociale. « [...] les fils provenant de catégories non manuelles connaissent une transformation de leur mobilité beaucoup plus hâtive que les autres, c'est-à-dire qu'ils profitent les premiers de l'ascenseur de la mobilité ascendante. Les fils provenant des catégories manuelles [...] n'entreprennent une telle mobilité que beaucoup plus graduellement et, dans leur cas, la transformation s'étale vraiment sur vingt ans. » (Bernard, 1984 : 584-585).

En excluant les occupations agricoles, on peut conclure que, globalement, il y aurait assez

peu de mobilité sociale nette au Québec tout au long de la période analysée, l'essentiel de la mobilité sociale totale étant, en fait, dû aux changements dans la structure des emplois. Cette conclusion est nuancée par Béland (1982) qui n'arrive cependant pas à rejeter (ni à appuyer, par ailleurs) clairement l'hypothèse de stabilité relative dans le temps de la mobilité nette au Québec. «Les résultats obtenus ici ne nous semblent pas suffisamment certains pour contredire l'intuition empirique de la stabilité de la mobilité sociale au Québec de 1954 à 1974... ». (Béland, 1982 : 255).

Certains observateurs avancent l'hypothèse qu'il y aurait eu une diminution de la mobilité sociale nette durant les années 1980, à cause de la relative fermeture du marché de l'emploi, de la moindre qualité des nouveaux emplois offerts et de la détérioration de la situation relative des jeunes. Cette hypothèse reste à vérifier.

tendance

♦ ***La mobilité intergénérationnelle des femmes est plus marquée que celle des hommes, mais non leur mobilité en cours de carrière***

L'héritage du statut social d'origine est moins marqué chez les femmes que chez les hommes, d'après l'enquête CMS, et celles-ci connaissent une mobilité sociale intergénérationnelle plus prononcée, lorsqu'on compare leur profession (au début de leur vie active ou plus tard dans leur carrière) à celle de leur père. En d'autres termes, il y a un lien plus faible entre le statut du père et celui de la fille qu'entre le statut du père et celui du fils. Cela tient essentiellement à un effet de la structure particulière des emplois occupés par les femmes, qui sont davantage concentrées dans les positions de cols blancs et dans les services. Ces emplois représentent une mobilité sociale pour les filles originaires de la classe ouvrière ou dont les pères sont cols bleus. En neutralisant l'effet de la structure différentielle de l'emploi entre hommes et femmes, les différences de mobilité sociale entre les sexes d'une génération à une autre s'atténuent considérablement et deviennent même très faibles, ce qui signifie que la mobilité sociale intergénérationnelle nette (ou d'échange) est assez identique pour les hommes et les femmes ; c'est la mobilité structurelle — ou encore la ségrégation sexuelle des emplois qui s'est peu à peu mise en place — qui ferait toute la différence.

Si elles sont plus mobiles par rapport à leur milieu d'origine que les hommes, les femmes ont par ailleurs moins de chances de l'être au cours de leur carrière que ces derniers. La probabilité de connaître une mobilité intragénérationnelle est plus faible pour les femmes que pour les hommes. (Boyd, 1985 : 285). Les femmes sont plus stables que les hommes en cours de carrière ; une fois entrées dans une position donnée, elles ont davantage de chances d'y rester, notamment parce qu'une bonne proportion d'entre elles travaillent dans des secteurs identifiés comme des ghettos d'où il est difficile de sortir. Si l'on isole les personnes mobiles, on observe qu'il y a peu de différences dans la mobilité des hommes et des femmes aux échelons inférieurs de la hiérarchie des emplois, les modèles de mobilité étant assez semblables pour les deux sexes. Les écarts se creusent aux échelons les plus élevés, les hommes ayant alors de meilleures chances de mobilité. Goyder (1985) attribue ces différences observables dans la mobilité durant la vie active à l'interruption de carrière, puisque les femmes célibataires et les femmes qui n'ont pas quitté la vie active ont une mobilité beaucoup plus proche de celle des hommes.

tendance

♦ ***La mobilité sociale des francophones du Québec s'est beaucoup rapprochée de celle des anglophones du Canada vers le milieu des années 1970***

La première étude sur la mobilité sociale, effectuée au Québec pour l'année 1954, avait montré que les anglophones occupaient des postes plus élevés que les francophones et qu'ils avaient eu une mobilité sociale plus forte. (De Jocas et Rocher, 1957). Les études ultérieures sur les différences dans la mobilité sociale entre francophones et anglophones au Québec ont donné des résultats divergents. Boyd *et alii* (1981)

ont conclu à une augmentation des différences durant les années 1960 à 1970. Garon-Audy *et alii* (1979) ont observé une symétrie dans la structure de la mobilité sociale dans les deux groupes linguistiques. McRoberts et ses collaborateurs (1976) ont noté, quant à eux, un net rapprochement entre la mobilité structurelle des anglophones et des francophones et, contrairement à l'étude Dofny et Garon-Audy (1969), ils ont aussi noté une convergence entre les deux groupes ethniques observables dans la mobilité d'échange. Cette différence s'explique par le fait que McRoberts *et alii* considéraient les anglophones du Canada et Dofny et Garon-Audy, les anglophones du Québec. Dans un article ultérieur, McRoberts (1985) a montré qu'effectivement les anglophones québécois constituaient un groupe à part au Canada, comparé aux francophones ou aux anglophones du reste du pays, groupe privilégié formé de personnes plus mobiles et davantage concentrées dans les positions sociales les plus prestigieuses.

Les chercheurs qui ont analysé les données québécoises de l'enquête CMS de 1973 ont aussi observé une forte mobilité structurelle chez les francophones du Québec entre 1935-1944, 1945-1954 et 1955-1964 qui a conduit à un net rapprochement de la mobilité dans les deux groupes linguistiques. (McRoberts, 1985). L'un des principaux constats qui se dégage de la recherche de McRoberts *et alii* est « le mouvement d'éloignement par rapport au modèle historique de la stratification linguistique » (*Idem.* : 78), modèle campé dans l'article célèbre de Dofny et Rioux (1963) qui montraient comment les Canadiens français constituaient à la fois une classe sociale et une classe ethnique.

Béland (1987) a tenté de voir plus clair dans ces résultats divergents en réanalysant les données de Garon-Audy pour les années 1954, 1964 et 1974 avec l'aide de méthodes plus sophistiquées. Il arrive à deux conclusions. D'abord, la corrélation entre les statuts professionnels des pères et des fils est d'égale grandeur dans les deux groupes, ce qui signifie que la mobilité sociale d'ensemble est assez proche. Par contre, la structure de la mobilité qui génère ce résultat serait différente dans les deux groupes linguistiques, et il y aurait notamment une double structure de mobilité chez les francophones. L'analyse de Béland vient, en quelque sorte, confirmer une hypothèse avancée par Jean-Charles Falardeau dès le début des années 1960 à l'effet qu'il existerait une double échelle de stratification chez les francophones. D'après Béland, cette double structure de mobilité chez les francophones se serait affaiblie, durant la période analysée (1954 à 1974).

tendance

◆ ***La hausse du niveau de scolarité serait le principal facteur de mobilité***

Le niveau de scolarité des individus joue un rôle déterminant dans le processus de mobilité : l'influence de l'origine sociale sur la position occupée par les individus passe essentiellement par la scolarisation. (Jones, 1985). Ainsi, une bonne partie de la convergence notée plus haut dans la mobilité des Québécois de langue française et celle des anglophones du Canada « peut être attribuée aux changements survenus dans les niveaux d'éducation caractéristiques des francophones ». (McRoberts *et alii*, 1976 : 78). De même, l'effet de la scolarité et de l'expérience professionnelle des individus sur leur mobilité augmente dans le temps (d'une cohorte à l'autre, en fait), alors que diminue l'effet des traits prescrits ou hérités. (Goyder, 1985 : 186).

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Formation professionnelle **561**, Jeunes **65**, Revenus personnels et familiaux **431**

RÉFÉRENCES

Béland, François
« Une étude de mobilité sociale au Québec de 1954 à 1974 et une méthode d'analyse statistique : des résultats divergents », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 19, 2, 1982 : 245-262.

« A comparison of the mobility structures of francophones and anglophones in Québec : 1954, 1964, 1974 », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 24, 2, 1987 : 232-251.

Bernard, Paul
« Alliances de classes et mésalliances conceptuelles : de la classe ethnique à la bourgeoisie de l'État québécois », dans *Continuité et ruptures. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984 : 557-596.

Blishen, B. B.
« Social class and opportunity in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 7, 2, 1970 : 110-127.

Boyd, Monica
« Sex differences in the canadian occupational attainment process », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 19, 1, 1982 : 1-28.

Boyd, Monica *et alii*
Ascription and Achievement : Studies in Mobility and Status Attainment in Canada, Ottawa, Carleton University Press, 1985.

« Status attainment in Canada : findings of the canadian mobility studies », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 18, 1981 : 657-673.

Cuneo, Carl J. et J. E. Curtis
« Social ascription in the education and occupational status attainment of urban canadians », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 12, 1975 : 6-24.

De Jocas, Yves et Guy Rocher
« Inter-generation occupational mobility in the province of Québec », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, février 1957 : 57-68.

Dofny, Jacques
« Les stratifications de la société québécoise », *Sociologie et société*, 10, 2, 1978 : 277-302.

Dofny, Jacques et M. Rioux
« Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, III, 3, 1962.

Dofny, Jacques et Muriel Garon-Audy
« Mobilités professionnelles au Québec », *Sociologie et sociétés*, 1, 2, 1969 : 277-301.

Garon-Audy, Muriel, J. Dofny et A. Archambault
Mobilités professionnelles et géographiques au Québec, 1954-64-74, Montréal, CRDE, 1979.

Goyder, John C.
« Comparisons over time », dans M. Boyd *et alii* (eds), *Ascription and Achievement*, Ottawa, Carleton University Press, 1985 : 163-200.

« Occupational mobility among women », dans M. Boyd *et alii* (eds), *Ascription and Achievement*, Ottawa, Carleton University Press, 1985 : 297-334.

Goyder, John C. et J. E. Curtis
« Occupational mobility in Canada over four generations », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 14, 1977 : 303-319.

Lavigne, Marie et Jean Renaud
L'hétérogénéité des espaces sociaux : étude comparative de quatre zones résidentielles du bas de la ville de Montréal, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1974.

Maheu, Louis
« La conjoncture des luttes nationales au Québec : mode d'intervention étatique des classes moyennes et enjeux d'un mouvement social de rupture », *Sociologie et sociétés*, 11, 1979 : 125-144.

Marsden, L. E., E. B. Harvey et I. Charner
« Female graduates : their occupational mobility and attainments », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 12, 1975 : 385-405.

McRoberts, Hugh
« Language and mobility : a comparison of three groups », dans M. Boyd *et alii*, 1985 : 335-356.

« Mobility and attainment in Canada : the effects of origin », dans M. Boyd *et alii*, 1985 : 67-100.

McRoberts, Hugh *et alii*
« Différences dans la mobilité professionnelle des francophones et des anglophones », *Sociologie et sociétés*, 8, 1976 : 61-80.

McRoberts H. A. et K. Selbee
« Trends in occupational mobility : Canada and the U.S. », *American Sociological Review*, 46, 1981 : 406-421.

Pineo, Peter C.
« Social mobility in Canada : the current picture », *Sociological Focus*, 9, 1976 : 106-123.

Renaud, Jean, Paul Bernard et Monique Berthiaume
« Éducation, qualification professionnelle et carrière au Québec », *Sociologie et sociétés*, XII, 1, avril 1980 : 23-52.

Stevens, Gillian et M. Boyd
« The importance of mother : labour force participation and intergenerational mobility of women in Canada », *Social Forces*, 1980.

Tepperman, Lorne
Social Mobility in Canada, Toronto, McGraw Hill Ryerson, 1975.

Turrittin, A. H.
« Social mobility in Canada : a comparison of three provincial studies and some methodological questions », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 1974 : 163-186.

3

INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES

tendance

◆ *L'État prélève et redistribue de plus en plus d'argent depuis 1961 et il accentue, de ce fait, davantage chaque année sa présence dans la détermination des revenus personnels disponibles*

Entre 1961 et 1988, les transferts en dollars constants des individus à l'État ont augmenté plus vite (+ 798 %) que les revenus personnels (+ 227 %). (Tableau 1). D'après la comptabilité nationale, ces transferts représentaient 9,3 % des revenus personnels en 1961 et 24,5 % en 1988. Les prélèvements de l'État ont servi au financement des biens et services croissants qu'il a offert durant cette période, mais une partie de cet argent a aussi été redistribuée directement aux individus. Ces transferts de l'État aux individus représentent une composante grandissante du revenu national, qui est passée de 9,6 % en 1961 à 16,3 % en 1988. Par le biais de l'impôt direct et des transferts aux individus, l'État a accentué sa présence dans la détermination des revenus personnels. La part des revenus redistribués par l'État est assez stable depuis trois ans, mais la part des revenus qui est prélevée en impôts directs a continué d'augmenter en 1986, 1987 et 1988, après quelques années de stagnation.

tendance

◆ *La progressivité de l'impôt sur les revenus personnels s'est quelque peu accentuée, mais non l'ensemble de la fiscalité*

La croissance des impôts personnels a suivi une direction opposée à celle des impôts sur les profits des entreprises, puisque la part relative de ceux-ci n'a cessé de diminuer depuis 1961. Les familles québécoises ont payé en moyenne 14,4 % de leurs revenus totaux en impôts sur le revenu en 1971 et cette proportion a augmenté à partir de 1976, jusqu'à 19,3 % en 1987. (Tableau 2). Les personnes seules ont payé en impôt une part de leurs revenus un peu moins élevée : 13,9 % en 1971 et 18,1 % en 1987.

L'impôt sur le revenu est progressif : plus le revenu personnel augmente, plus la part payée en impôt est élevée. Celle-ci est de 20 % environ dans le quintile supérieur des revenus des familles au Canada, contre 2 % environ dans le quintile inférieur. (Tableau 3). Les écarts sont encore plus marqués au Québec. Une étude en fournit une estimation pour l'année 1981. « L'impôt sur le revenu est progressif. Le taux d'imposition sur le revenu équivaut, en moyenne, à 0,3 % pour les unités économiques du premier décile et à 27,8 % pour celles du dernier décile. » (Payette et Vaillancourt, 1986 : 437). La proportion du revenu payée en impôts dans les quintiles ou dans les déciles change lentement depuis 15 ans ; elle diminue dans les unités ayant les plus bas revenus et elle augmente dans les unités ayant les revenus les plus élevés. Ce changement est plus évident dans le groupe des personnes seules. L'augmentation du nombre d'unités à revenu élevé depuis 20 ans et le caractère progressif de l'impôt ont influencé le développement des abris fiscaux, dont profitent surtout les hauts revenus. La réforme de la fiscalité au Canada et au Québec, amorcée en 1988, vise à baisser les taux d'imposition tout en réduisant l'importance d'abris fiscaux.

Bien que l'on puisse dire que le régime de l'impôt sur le revenu des particuliers demeure passablement progressif, il n'en va pas de même pour le reste du régime fiscal. (Ross 1980 : 56). Diverses taxes indirectes, notamment la taxe de vente et les impôts fonciers, sont régressives et

elles annulent en quelque sorte l'effet progressif de l'impôt foncier. Selon une étude de Gillespie (1980), « la progressivité effective de la fiscalité serait très faible de sorte que son effet sur les revenus serait très peu redistributif ». (Fortin, 1986: 202). Payette et Vaillancourt (1986) ont repris l'étude de Gillespie pour le Québec et ils ont observé un résultat similaire. « Dans l'ensemble, l'imposition est à peu près proportionnelle au revenu des unités économiques. » (*Idem.*: 439).

tendance

◆ ***La part des paiements de transferts de l'État aux individus dans le revenu total augmente, mais les classes moyennes retirent une part grandissante de ces paiements***

Les paiements de transferts de l'État aux individus ont beaucoup augmenté depuis vingt-cinq ans. Les enquêtes sur les finances des consommateurs permettent d'évaluer l'importance de ces transferts dans les budgets familiaux. Au Canada, ces transferts de l'État aux individus représentaient 4,9% du revenu familial en 1951, 6,1% en 1971 et 10,0% en 1987 et ces proportions étaient encore plus importantes dans le groupe des personnes seules: soit 10,2% en 1971 et 17,4% en 1987. Les paiements de transferts constituent la source de revenu la plus importante pour les unités ayant les revenus les plus bas. Les familles les plus démunies (quintile inférieur) recevaient 43,4% de leurs revenus en paiements de transferts en 1971 et 52,3% en 1987, et les personnes seules, 56,6% et 56,9% respectivement. (Tableau 4).

Mais les familles les plus favorisées reçoivent, elles aussi, des paiements de transferts. Si ces derniers représentent une faible proportion des revenus dans les quintiles médians et supérieurs, ces ménages accaparent par ailleurs une large part de l'assiette des paiements de transferts. Les paiements de transferts ne profitent donc pas seulement aux plus démunis. En 1971, 27,9% de tous les paiements de transferts ont été versés aux familles situées dans les deux quintiles supérieurs de revenu; en 1985, cette proportion est montée à 31,5%. Sur la base de cette observation, on peut faire l'hypothèse que les familles ayant les revenus courants les plus élevés reçoivent une part grandissante des paiements de transferts aux individus, part qui atteint maintenant presque le tiers de l'ensemble de ces paiements au Canada.

En fait, la distribution de l'ensemble des paiements de transferts ne se fait pas du tout en fonction du revenu familial ou individuel, à cause du caractère universel de plusieurs programmes de sécurité du revenu et des particularités de certains autres. Ainsi, l'assurance-chômage profiterait surtout aux classes moyennes: les plus pauvres ont, moins que les autres, accès au marché du travail et aux revenus d'emploi et, par conséquent, à ce programme. (Billette, 1977: 89). Le caractère universel de plusieurs programmes sociaux fait en sorte que les classes moyennes et supérieures tirent maintenant une part de plus en plus grande de l'argent redistribué par l'État, qui est cependant taxée en partie.

tendance

◆ ***Déplacement vers le haut de la répartition des revenus disponibles constants***

Le revenu après impôts en dollars constants s'avère plus pertinent pour analyser la répartition du revenu dans l'ensemble de la société, à cause du caractère progressif de l'impôt sur le revenu des particuliers qui vient d'être signalé. Globalement, la proportion des familles et des personnes seules à faible revenu a constamment diminué entre 1960 et 1980 et la proportion des unités à revenus élevés a augmenté. Cette tendance très nette s'est arrêtée au début des années 1980 lors de la récession, la proportion des unités les plus riches marquant depuis un certain recul. (Tableau 5).

tendance

◆ ***Réductions de l'inégalité des revenus après impôts***

Pour tenir compte des mesures de redistribution du revenu, l'analyse de l'évolution des inégalités doit considérer trois types de revenus : le revenu brut avant impôts, le revenu monétaire total incluant les paiements de transferts et le revenu après impôts. Les revenus bruts avant les transferts de l'État aux individus sont très inégalement répartis, et ils le sont encore davantage dans le groupe des personnes seules. (Tableau 6). Quel a été l'effet, dans le temps, des deux principales mesures de redistribution, les paiements de transferts et l'impôt sur le revenu ? Globalement, ces deux mesures ont réduit un peu plus chaque année l'inégalité de la distribution des revenus monétaires disponibles (après impôts) en affectant surtout la part perçue dans les deux quintiles extrêmes : les unités à bas revenus augmentent leur part de l'ensemble des revenus à cause des paiements de transferts et les unités à hauts revenus voient diminuer la leur de façon importante à cause de l'impôt. Mais cette tendance vers une réduction des inégalites s'est arrêtée avec l'avènement de la récession économique du début des années 1980, l'inégalité relative étant assez stable depuis cette date (jusqu'en 1987, dernière année pour laquelle nous avons des données). Les coefficients de GINI, mesurant l'inégalité dans la répartition des revenus après impôts des familles, ont diminué entre 1971 et 1981, pour ensuite augmenter en 1984. Cette remontée de la mesure des inégalités du revenu après impôts et incluant les paiements de transferts est cependant plus faible que celle qui caractérise la mesure des inégalités du revenu avant les transferts. Ce résultat signifie que les politiques de redistribution des revenus, si elles n'ont pas pu continuer à réduire les inégalités réelles après 1981 comme ce fut le cas auparavant, ont par contre réussi à contrer en bonne partie une augmentation de l'inégalité des revenus qui, après de nombreuses années de lente diminution, s'était accentuée en 1982. (Tableau 7). Bref, les deux principales mesures de redistribution du revenu ont eu un effet réel sur la réduction des inégalités depuis quinze ans. Elles ont contribué à les faire diminuer entre 1971 et 1981 et elles ont en quelque sorte neutralisé après 1982 une augmentation des inégalités. « Ainsi, selon certains, l'effet des transferts et de la fiscalité aurait essentiellement été de combattre l'inégalité croissante des revenus privés. » (Fortin, 1986 : 202).

tendance

◆ ***La réduction des inégalités entre les personnes seules est plus marquée que celle qui caractérise les familles depuis les années 1970***

Durant les années 1950 et 1960, l'inégalité entre les familles avait diminué plus vite que l'inégalité entre les personnes seules, notamment à cause de l'augmentation du taux de participation des femmes mariées au marché du travail : « le résultat net de la plus grande participation des femmes mariées à la population active sur la distribution du revenu [...] a été de faire baisser le taux d'inégalité ». (MacLeod et Horner, 1980 : 12). Mais depuis le début des années 1970, l'inégalité de revenu entre les personnes seules diminue plus vite que celle qui est observée dans les familles, surtout à cause de la redistribution des revenus, plus précisément à cause des paiements de transferts aux personnes âgées et, dans une moindre mesure, à cause de l'impôt sur le revenu. Ainsi, en quinze ans, les coefficients de GINI sont passés de 0,433 à 0,360 dans ce groupe. À noter que la tendance à une réduction des inégalités entre les personnes seules a continué à se manifester durant les années de récession économique mais le rythme de la diminution s'est ralenti après 1982.

Ces changements apparaissent dans la distribution des revenus en quintiles. On observe une augmentation de la part relative du quintile inférieur de revenus chez les personnes seules entre 1971 et 1985 et une diminution de la part des plus riches. Il en va différemment pour les familles. La part des revenus que retirent les familles réparties en quintiles reste assez stable dans le temps, même sur une longue période de vingt ans, soit de 1965 à 1985. Cette apparente

stabilité masque en fait des changements importants, notamment dans la composition des unités qui affectent les inégalités et la distribution des revenus. Une récente étude de Statistique Canada le montre avec évidence pour l'ensemble du pays. Entre 1970 et 1980, la distribution des revenus en déciles a peu changé, mais les caractéristiques des ménages qu'on retrouve dans chacun de ces déciles a beaucoup varié: en 1980, on trouve dans les déciles supérieurs de revenus une majorité de couples à deux revenus et dans le décile inférieur, une majorité de familles monoparentales ayant une femme comme chef. (Statistique Canada, 1984).

tendance

♦ ***Augmentation des inégalités entre les types de ménages et diminution des inégalités au sein des ménages homogènes***

Les mesures de l'inégalité de la distribution des revenus, calculées pour l'ensemble des unités (familles et personnes seules ensemble), donnent une image de moins en moins fidèle de l'inégalité réelle, à cause de la grande variété des modes de vie des ménages, caractéristique de l'époque contemporaine. La composition des unités affecte les inégalités de revenu. Ainsi, nous avons observé dans la section précédente que l'inégalité de revenus chez les personnes seules est plus marquée que chez les familles. Or, l'augmentation du nombre d'unités formées de personnes seules depuis vingt ans a eu pour effet d'accroître la mesure de l'inégalité de la distribution des revenus dans l'ensemble des unités, donnant à penser que l'inégalité de revenu augmente, alors qu'en fait c'est plutôt la composition des unités qui change, ce qui est différent.

Depuis vingt-cinq ans, les inégalités dans la distribution des revenus ont eu tendance à diminuer au sein de groupes homogènes de ménages (personnes seules, familles à un revenu ou familles à deux revenus). La diminution a été cependant inégale d'un groupe à l'autre. Ainsi, les familles à deux revenus ont connu une réduction plus marquée que les autres types de familles ou de ménages non familiaux. En d'autres termes, les inégalités intragroupes diminuent, mais les inégalités intergroupes augmentent. L'augmentation des inégalités intergroupes s'explique par l'augmentation du nombre des ménages qui connaissent une plus forte inégalité dans la distribution de leurs revenus, surtout les personnes seules et les familles monoparentales. L'étude de MacLeod et Horner (1980) illustre fort bien cette tendance. Les coefficients de GINI augmentent légèrement (de 0,371 à 0,383) pour l'ensemble des unités au Canada entre 1954 et 1975, alors qu'en fait ils diminuent dans les cinq sous-groupes distingués par les auteurs de l'étude. Ce résultat s'explique simplement par l'augmentation entre 1954 et 1975 du nombre des unités — essentiellement les personnes seules — qui connaissent la plus forte inégalité de revenus.

Les changements démographiques et les changements dans les types de ménages ont contribué à accroître l'inégalité des revenus entre les unités dans les deux dernières décennies. « Les changements dans la composition de la famille ont contribué à répandre l'inégalité tandis que ceux dans la participation de la population active ont contribué à la réduire. [...] Il est intéressant de signaler en passant que la plus grande influence du côté de la population active a été l'activité accrue des femmes mariées sur le marché du travail et que ceci a contribué à l'égalisation des revenus familiaux. » (Ross, 1980: 47).

tendance

♦ ***Les dépenses publiques sont progressives et elles contribuent à réduire les inégalités***

L'État assume une part importante des coûts de la santé et de l'enseignement à tous les niveaux et ces dépenses ont un impact redistributif: « [...] les dépenses en santé sont plus redistributives que celles en éducation, ce qui reflète à la fois l'utilisation plus intensive des services de santé par les personnes âgées qui ont souvent des revenus moindres et le plus fort taux

de fréquentation des institutions postsecondaires par les enfants issus de milieux favorisés. » (Payette et Vaillancourt, 1986: 437).

Une autre étude va dans le même sens: « Les familles à revenus plus élevés reçoivent, en fait, les plus grands avantages en termes de dollars. Mais en proportion du revenu, les avantages sont plus considérables pour les familles à faible revenu que pour les familles à revenu élevé. [...] Néanmoins, même si l'avantage moyen des services de santé et d'éducation est plus gros pour les familles riches que pour les familles pauvres, les avantages tirés de ces services ont une influence progressive sur la réduction de l'inégalité de revenus. » (Ross, 1980: 82).

Les travaux de Gillespie (1980) et de Dodge (1975) indiquent que, durant les années 1960 et 1970, les dépenses des gouvernements ont davantage favorisé la redistribution des revenus au Canada que la politique fiscale. Payette et Vaillancourt (1986) confirment cette analyse pour le Québec. « Les dépenses publiques bénéficient, quant à elles, plus aux ménages à faibles revenus qu'aux autres. [...] Le gouvernement joue donc le rôle de redistributeur de revenus des plus riches vers les plus pauvres. » (*Idem.*: 439).

tendance

♦ ***La relative stabilité de la répartition des revenus en quintiles sur le plan transversal cache, en fait, une assez grande mobilité économique des individus***

L'analyse des données transversales ne donne pas une bonne idée de la distribution des revenus dans l'ensemble de la société ni de l'évolution des revenus personnels durant la carrière des individus, car ceux-ci sont plus bas aux deux extrémités du cycle de vie. « Ainsi, dans une société où tous les individus sont identiques mais diffèrent selon l'âge, on observe des inégalités annuelles de revenu car les jeunes et les personnes âgées gagneront un revenu inférieur à celui des personnes adultes. » (Fortin, 1980: 200). En d'autres termes, l'inégalité de revenus sur la durée d'une vie est probablement moindre que celle qui apparaît dans une enquête transversale.

La relative stabilité de la répartition des revenus sur une longue période ne signifie pas que les individus conservent la même position tout au long de leur vie. Une structure de la distribution des revenus relativement stable peut être compatible avec une assez grande mobilité de la situation économique des individus ou des familles. Ainsi, le chômage peut réduire considérablement le revenu d'un ménage pendant quelque temps; l'entrée sur la marché du travail d'un conjoint haussera le revenu; les promotions et l'avancement dans la carrière entraînent une augmentation des revenus, tandis que la retraite marque, la plupart du temps, une diminution de ces derniers. Une étude de Statistique Canada a cherché à estimer la mobilité économique des individus à partir de leurs déclarations d'impôts des années 1978 et 1983. Les revenus personnels d'un échantillon de 88 032 personnes du Québec ont été classés en quintiles en 1978, puis ventilés à l'intérieur des catégories de revenus observées cinq ans plus tard. (Bédard, 1985). Au total, un peu plus de la moitié des individus (54,6 %) occupe la même position, relativement aux autres, cinq ans après la première mesure, ce qui implique une assez forte mobilité du revenu personnel. Environ le quart des personnes (24 %) ont amélioré leur situation et 21,4 % ont connu une détérioration. (Bédard, 1986). Les plus riches maintiennent mieux que les autres leur position économique d'une période à l'autre et une forte proportion des bas revenus (62,6 %) reste dans cette catégorie. La mobilité des revenus personnels est plus marquée dans les classes intermédiaires (2e, 3e et 4e quintiles), la proportion des individus connaissant une diminution de revenus étant plus forte que celle des personnes réussissant à améliorer leur situation économique. Enfin, environ le tiers des personnes dans le quintile inférieur ont quitté ce groupe cinq ans après la première année.

tendance

◆ ***La distribution du patrimoine est plus inégale que celle du revenu, et cette inégalité tend à diminuer quelque peu au profit des classes moyennes***

Le patrimoine total, comprenant la valeur estimée nette de la résidence principale et de la maison de campagne, les valeurs mobilières et immobilières nettes et l'épargne accumulée, est réparti de façon plus inégale que le revenu annuel. La moitié environ de la richesse des familles et des personnes seules est possédée par 10% de la population. Les coefficients de GINI caractérisant la distribution du patrimoine sont presque deux fois plus élevés que ceux qui représentent la distribution des revenus. (Oja, 1987). L'inégalité dans la distribution du patrimoine a eu tendance à régresser quelque peu entre 1970 et 1984, la part des déciles médians ayant tendance à augmenter et celle des plus riches à diminuer. À noter que la diminution de l'inégalité profite ici aux classes moyennes, qui augmentent leur part du patrimoine total, et non aux classes plus pauvres, contrairement à ce qui se passe pour les revenus. « ... le léger nivellement de la répartition du patrimoine survenu au cours de la période observée s'est réalisé presque entièrement entre 1970 et 1977; au cours de la deuxième moitié de cette période, la situation est restée pratiquement stationnaire. » (Oja, 1987: 8).

On peut aussi présenter la distribution du patrimoine en fonction du revenu courant des ménages. Selon cette approche, l'inégalité dans la répartition du patrimoine a augmenté car les ménages (familles et personnes seules) qui ont les revenus les moins élevés ont vu leur part du patrimoine diminuer. « Ces variations semblent être imputables à la part des personnes âgées dont le classement est différent selon ces deux échelles. Ainsi, lorsqu'elles sont classées selon le revenu, les personnes âgées occupent habituellement une position inférieure à celle qu'elles ont dans le classement selon le patrimoine. Mais du point de vue du revenu, la position relative des personnes âgées s'est améliorée avec le temps, un nombre important d'entre elles ayant quitté le premier quintile de revenu où des unités familiales plus jeunes les ont remplacées. Le fait que la part du patrimoine dans le quintile inférieur de revenu a diminué est clairement lié à ce phénomène. » (Oja, 1987: 8). Comme pour le revenu, la distribution du patrimoine total est davantage inégale dans le groupe des personnes seules que dans le groupe de familles.

tendance

◆ ***Les bien matériels, y compris le logement, sont répartis plus également que les avoirs financiers***

« ... les biens matériels (tels que les maisons et les voitures) sont répartis beaucoup plus également que les avoirs financiers, particulièrement les actions, les obligations autres que les obligations d'épargne et d'autres avoirs plus rares. » (Oja, 1987: 10). L'automobile est le bien qui est le mieux réparti entre les ménages, mais on note une tendance nette à une augmentation de l'inégalité dans la répartition de ce dernier bien. Cette tendance tient probablement à l'avènement de la deuxième voiture dans les ménages les mieux nantis et à l'achat de voiture plus luxueuse dans ce groupe.

Les avoirs financiers sont presque monopolisés par les ménages les plus riches formant le quintile supérieur. D'après Osberg (1981 et 1988), l'inégalité observée dans la distribution de ces avoirs liquides et financiers est probablement encore plus grande, pour deux raisons. D'abord parce que les données à partir desquelles le patrimoine des ménages est estimé ne tiennent pas compte des avoirs qui sont entre les mains des grandes familles, avoirs qui sont importants au Canada et au Québec. Contrairement à ce qui se passe aux É.-U., un nombre élevé d'entreprises sont contrôlées par des individus et des familles au Québec et au Canada. Niosi (1978) estime que 68% des 136 plus grandes compagnies canadiennes étaient contrôlées en 1975 par des individus ou par les membres d'une même famille. Pour Osberg, il faut aussi distinguer les avoirs financiers monnayables des biens durables et des investissements productifs (ferme, petit commerce) qui sont nécessaires à l'emploi de leurs propriétaires et dont ils

ne peuvent pas disposer à leur guise. Si l'on exclut du patrimoine ces biens, l'inégalité de la répartition des avoirs paraîtra encore plus grande et ces derniers seront davantage concentrés. (Osberg, 1988).

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Jeunes **65**, Modèles matrimoniaux **133**, Patrimoine **447**, Pauvreté **607**, Personnes âgées **73**, Revenus personnels et familiaux **431**, Travail des femmes **143**

RÉFÉRENCES

Bédard, Mario
La dynamique du revenu d'emploi de 1967 à 1982: une étude préliminaire de durée basée sur des données administratives, Ottawa, Statistique Canada, 1985, cat. 85-041F.

« Mobilité économique mesurée entre 1978 et 1983, à partir du revenu total des particuliers sur le fichier longitudinal de données fiscales de Revenu Canada, Québec et Canada: rapport préliminaire », *Congrès de l'ACFAS*, 12-16 mai 1986, Montréal.

Bernard, Paul
« Alliances de classes et mésalliances conceptuelles: de la classe ethnique à la bourgeoisie de l'État québécois », dans *Continuité et ruptures. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984: 557-596.

Bernard, Paul, Andrée Demers, Diane Grenier et Jean Renaud
L'évolution de la situation socio-économique des francophones et des non francophones au Québec, 1971-1978, Québec, Éditeur officiel, 1980, 176 p.

Billette, André
« Santé, classes sociales et politiques redistributives », *Sociologie et sociétés*, avril 1977: 76-92.

Brunelle, Dorval
La désillusion tranquille, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, 225 p.

Davies, J. B
« On the size distribution of wealth in Canada », *Review of Income and Wealth*, sept. 1979: 237-260.

Dugas, Clermont
Disparités socio-économiques au Canada, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988, 263 p.

Fortin, Bernard
« La sécurité du revenu au Canada: un bilan », dans F. Vaillancourt, (éd.), *La répartition du revenu et la sécurité économique au Canada*, Ottawa, Commission royale sur l'union économique, 1980: 173-211.

Frappier-Desrochers, Monique
La répartition des revenus au Québec: analyse des facteurs socio-démographiques de l'inégalité des revenus des familles, Québec, Office de planification et de développement du Québec, 1978, 108 p.

L'impact des transferts sur la répartition des revenus au Québec, 1967-1975, Québec, Éditeur officiel, 1980, 95 p.

Gillespie, Irwin
The Redistribution of Income in Canada, Ottawa, Carleton Library, 1980.

« Les impôts, les dépenses et la redistribution des revenus au Canada, 1951-1977 », dans CEC, *Observations sur les revenus au Canada*, Ottawa, 1980: 2956.

Harrison, Alan
« La répartition de la richesse personnelle au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis », dans Conseil économique du Canada, *Observations sur les revenus au Canada*, Ottawa, 1980: 413-431.

Henderson, D. W. et J. C. R. Rowley
« Structural changes and the distribution of Canadian family income, 1965-1975 », Discussion paper 118, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1978.

Hunter, Aldred A.
Class tells: Or Social Inequality in Canada, 2e éd., Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1986.

Lamonde, P.
« Les inégalités économiques », dans D. Latouche (éd.), *Premier mandat*, Montréal, L'aurore, 1977.

Langlois, Simon
« Les familles à un et à deux revenus: changement social et différenciation socio-économique », dans John Carlsen et Jean-Michel Lacroix (éds), *Culture et société au Canada en période de crise économique*, Montréal, AEC, 1987: 147-160.

Lefebvre, Pierre
«L'impact de la sécurité du revenu: qu'en savons-nous?», Cahier 8206, Université du Québec à Montréal, LABREV, 1982.

La distribution et la redistribution des revenus au Québec: 1973-1977; une analyse quantitative et une appréciation, Montréal, Université du Québec à Montréal, Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu, 1981, 59 p.

Love, Roger
Répartition et inégalité des revenus au Canada, Ottawa, Statistique Canada, 1979, 127 p.

Love R. et M. C. Wolfson
Inégalités des revenus: méthodologie statistique et exemples canadiens, Ottawa, Statistique Canada, cat. 13-559, 1976.

MacLeod M. et K. Horner
«Analyse des changements survenus dans la répartition du revenu au Canada dans l'après-guerre», dans CEC, *Observations sur les revenus au Canada*, Ottawa, 1980: 3-28.

Niosi, Jorge
Les multinationales canadiennes, Montréal, Boréal Express, 1981, 220 p.

Le contrôle financier du capitalisme canadien, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978, 216 p.

Oja, Gail
Évolution de la répartition de la richesse au Canada, 1970-1984, Ottawa, Statistique Canada, juin 1987, cat. 13-588, numéro 1.

«Inégalité de la répartition de la richesse au Canada, 1970 et 1977», dans Conseil économique du Canada, *Observations sur les revenus au Canada*, Ottawa, 1980: 387-412.

Osberg, Lars
Economic Inequality in Canada, Toronto, Butterworths, 1981.

«The distribution of wealth and riches», dans J. Curtis *et alii*, *Social Inequality in Canada*, Scarborough, Prentice-Hall Inc., 1988.

Payette, Micheline et François Vaillancourt
«L'incidence des recettes et dépenses gouvernementales au Québec en 1981», *L'Actualité économique*, 62, 3, septembre 1986: 409-441.

Les revenus des Québécois en 1981, Montréal, Centre de recherche et développement en économique, Université de Montréal, 1985.

Porter, John
The Vertical Mosaic, Toronto, University of Toronto Press, 1965.

Rashid, A.
Richesse des familles dont l'épouse travaille, 1977, Ottawa, Statistique Canada, cat. 13-578, avril 1983.

Ross, David P.
Données de base sur la répartition du revenu au Canada, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1980.

Roy, Léonard
«Les inégalités socio-économiques au Québec dans l'actuel contexte de crise», *Service social*, 32, 3, 1983: 331-338.

Saint-Germain, Maurice
Une économie à libérer: le Québec analysé dans ses structures économiques, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1973, 471 p.

Statistique Canada
L'évolution des revenus au Canada: 1970-1980, Ottawa, cat. 99-941, mai 1984.

Vaillancourt, François
La répartition du revenu et la sécurité économique au Canada, Ottawa, Commission royale sur l'union économique, 1980.

TABLEAUX

Tableau 1

Impôts payés par les individus et transferts de l'État aux individus, en dollars de 1981[a], en indice (1961=100) et en proportion, Québec, 1961-1988

Année	Impôts payés			Transferts de l'État aux individus		
	Dollars de 1981	Indice	En % du revenu personnel	Dollars de 1981	Indice	En % du revenu personnel
1961	2 332	100	9,3	2 405	100	9,6
1962	2 513	108	9,4	2 534	105	9,4
1963	2 632	113	9,4	2 497	104	8,9
1964	3 054	131	10,2	2 636	110	8,8
1965	3 171	136	9,8	2 788	116	8,6
1966	4 142	178	11,9	2 778	116	8,0
1967	4 899	210	13,1	3 430	143	9,2
1968	5 555	238	14,4	3 892	162	10,1
1969	6 365	273	15,7	4 043	168	10,0
1970	7 100	304	16,9	4 429	184	10,5
1971	7 948	341	17,7	5 211	217	11,6
1972	8 643	371	17,6	6 251	260	12,7
1973	9 538	409	18,2	6 712	279	12,8
1974	10 843	465	19,2	7 528	313	13,4
1975	11 238	482	18,9	8 407	350	14,1
1976	12 526	537	19,5	9 528	396	14,8
1977	13 999	600	21,1	10 267	427	15,5
1978	13 719	588	20,3	10 563	439	15,7
1979	14 258	611	20,6	10 240	426	14,8
1980	14 877	638	20,8	10 520	437	14,7
1981	15 778	677	21,6	10 761	447	14,7
1982	15 523	666	21,5	11 903	495	16,5
1983	15 453	663	21,6	12 555	522	17,5
1984	16 092	690	21,6	12 854	534	17,2
1985	16 889	724	21,8	13 449	559	17,4
1986	18 063	774	22,8	13 472	560	17,0
1987	19 350	830	23,5	13 681	569	16,6
1988	20 953	898	24,5	13 971	581	16,3

a. Indice des prix à la consommation.

Source : Statistique Canada, *Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada*, Ottawa, cat. 13-210; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Impôts directs payés par les familles et les particuliers, (dollars de 1981[a]), en indice (1971=100) et en proportion du revenu total, Québec, 1971-1987

	Familles		Personnes seules	
Année	Indice	En % du revenu courant	Indice	En % du revenu courant
1971	100	14,4	100	13,9
1972	109	15,0	105	14,6
1973	110	14,7	99	13,4
1974	108	14,0	100	13,4
1975	110	14,1	93	12,7
1976	134	15,6	93	12,1
1977	124	14,9	116	14,1
1978	130	15,3	120	13,9
1979	144	16,8	140	16,3
1980	145	17,2	125	12,8
1981	133	16,0	119	14,4
1982	112	13,8	126	15,6
1983	137	17,0	136	16,6
1984	141	17,2	125	15,6
1985	140	17,1	126	15,5
1986	149	17,8	136	16,6
1987	166	19,3	159	18,1

a. Indice de prix à la consommation.

Source: Statistique Canada, *Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada*, Ottawa, cat. 13 210, calculs de l'auteur.

Tableau 3

Proportion du revenu payé en impôt direct dans chaque quintile de revenu, familles et personnes seules, Canada, 1971-1987

Quintiles	1971	1973	1975	1977	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Familles													
Q1 inf.	2,4	2,6	2,4	1,7	1,9	2,4	2,5	1,9	2,0	1,5	2,3	2,9	3,3
Q2	8,9	9,0	8,5	8,5	9,1	9,7	9,5	8,8	8,8	8,3	9,4	10,9	11,7
Q3	13,0	13,1	12,6	12,8	13,6	14,0	13,8	13,5	13,9	13,6	14,3	15,6	16,5
Q4	15,1	15,7	15,4	15,3	16,0	16,2	16,3	16,5	16,8	16,6	17,3	18,3	19,7
Q5 sup.	20,2	20,1	19,8	19,3	19,7	19,8	19,8	20,2	20,9	21,1	21,3	22,2	23,5
Total	15,3	15,3	14,9	14,6	15,2	15,5	15,4	15,5	16,0	15,9	16,4	17,4	18,6
Personnes seules													
Q1 inf.	0,7	0,5	0,8	0,1	0,1	0,6	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,8	0,9
Q2	1,3	0,9	0,8	0,3	0,5	1,0	1,4	1,1	1,0	1,2	1,8	2,7	2,8
Q3	8,6	6,7	5,3	5,8	8,0	7,8	8,7	8,9	7,3	7,9	8,5	9,5	11,1
Q4	14,3	12,9	12,3	13,3	14,0	14,3	15,1	15,3	15,0	14,7	15,5	16,9	18,1
Q5 sup.	19,7	20,3	18,9	19,9	20,8	20,3	20,9	21,7	22,1	21,9	22,4	22,8	24,3
Total	14,6	14,1	12,8	13,6	14,3	14,1	14,6	15,1	15,2	14,9	15,4	16,1	17,2

Source: Statistique Canada, *Revenu après impôt. Répartition selon la taille du revenu au Canada*, Ottawa, cat. 13-210.

Tableau 4

Proportion du revenu total reçu sous forme de paiements de transferts dans chaque quintile de revenu, familles et personnes seules, Canada, 1971-1987

Quintiles	1971	1973	1975	1977	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
							Familles						
Q1 inf.	43,4	41,8	47,0	48,5	45,9	46,7	46,9	52,6	54,4	57,6	53,0	54,0	52,3
Q2	10,3	11,4	13,6	13,9	12,6	13,0	14,0	19,0	20,5	22,1	20,8	20,3	20,0
Q3	4,5	5,8	7,2	6,9	6,3	6,2	7,1	9,7	10,1	10,6	9,8	9,7	9,7
Q4	3,2	4,1	5,0	4,8	4,0	4,0	4,3	5,6	6,0	6,3	6,0	5,7	5,6
Q5 sup.	1,9	2,4	3,1	3,0	2,5	2,2	2,5	3,1	2,8	3,1	3,1	3,0	2,8
Total	6,1	7,0	8,4	8,3	7,5	7,5	8,1	10,0	10,3	10,9	10,4	10,3	10,0
							Personnes seules						
Q1 inf.	56,6	59,1	63,8	65,3	66,3	66,1	66,7	63,7	67,9	59,5	61,7	58,3	56,9
Q2	64,3	67,3	69,4	65,7	61,8	60,4	60,3	66,5	71,2	69,9	67,0	65,7	66,4
Q3	14,7	19,6	20,8	20,2	15,4	18,7	18,1	22,8	31,0	29,3	27,1	27,1	26,7
Q4	3,0	5,7	5,9	5,5	5,2	5,8	5,2	6,4	9,5	9,5	9,0	8,9	8,9
Q5 sup.	1,1	1,7	1,8	1,5	1,5	2,2	2,1	2,2	2,4	2,5	2,6	2,5	2,7
Total	10,2	12,9	14,1	13,1	13,0	14,0	14,2	15,5	17,9	17,8	17,4	17,3	17,4

Source: Statistique Canada, *Revenu après impôt. Répartition selon la taille du revenu au Canada*, Ottawa, cat. 13-210

Tableau 5

Répartition des revenus après impôt des familles et des personnes seules, en dollars de 1985[a] Canada, 1973-1985

Familles							
Revenus	**1973**	**1975**	**1977**	**1979**	**1981**	**1983**	**1985**
Moins de 10 000	8,1	7,1	7,2	6,6	5,7	6,0	6,0
10 000 – 14 999	10,2	9,5	8,3	8,9	8,7	9,8	9,4
15 000 – 19 999	11,6	10,1	8,8	8,9	9,8	11,5	12,1
20 000 – 24 999	15,3	13,2	11,6	11,6	12,0	12,9	11,9
25 000 – 29 999	14,7	14,2	13,6	13,2	12,7	13,0	13,1
30 000 – 34 999	12,1	13,0	12,9	12,7	12,9	11,6	12,1
35 000 – 44 999	15,5	17,4	18,4	19,1	18,6	17,2	17,6
45 000 et plus	12,4	15,4	19,3	19,0	19,6	18,0	18,0
Total %	100	100	100	100	100	100	100
Moyenne $ 1985	28 767	30 710	32 151	33 120	32 750	31 678	31 826

Personnes seules							
Revenus	**1973**	**1975**	**1977**	**1979**	**1981**	**1983**	**1985**
Moins de 3 000	10,3	8,5	7,4	5,6	4,5	5,4	4,6
3 000 – 4 999	12,4	10,1	10,2	6,9	5,5	5,5	5,5
5 000 – 6 999	16,4	17,7	17,0	16,6	11,5	13,3	10,1
7 000 – 9 999	12,0	11,9	11,5	14,6	20,6	22,5	22,6
10 000 – 14 999	19,8	18,8	17,1	17,5	17,5	18,6	21,0
15 000 – 19 999	13,5	14,6	14,6	16,7	15,4	13,2	14,3
20 000 – 24 999	7,1	8,8	10,1	10,1	11,1	9,5	10,1
25 000 et plus	8,1	9,5	11,9	12,1	13,9	12,0	11,8
Total %	100	100	100	100	100	100	100
Moyenne $ 1985	11 823	12 490	13 361	14 013	14 695	13 829	14 182

a Indice des prix à la consommation.

Source: Statistique Canada, *Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada 1985*, Ottawa, cat. 13-210.

Tableau 6

Répartition en quintiles des revenus mesurés selon diverses façons, familles et personnes seules, Canada, 1971 et 1987

		Quintiles					
	Revenus	Bas 1	2	3	4	Élevé 5	Total
Familles	Revenu total	5,6	12,6	18,0	23,7	40,0	100
	Revenu après impôt	6,4	13,5	18,5	23,8	37,8	100
1971							
Personnes seules	Revenu total	2,9	8,0	14,9	25,8	48,5	100
	Revenu après impôt	3,3	9,2	15,8	25,8	45,8	100
	Revenu avant transferts	2,8	11,1	18,1	25,3	42,7	100
Familles	Revenu total	6,5	12,4	17,8	24,0	39,3	100
	Revenu après impôt	7,6	13,4	18,2	23,6	37,2	100
1987							
	Revenus avant transferts	0,1	4,9	14,7	27,7	52,6	100
Personnes seules	Revenu total	5,3	10,3	15,5	24,6	44,3	100
	Revenu après impôt	6,4	12,0	16,6	24,3	40,7	100

Source: Statistique Canada, *Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada*, Ottawa, cat. 13-210.

Tableau 7

Coefficients de GINI pour l'ensemble des unités selon des concepts de revenus différents, Québec, 1981-1987

Année	Revenu avant transferts 1	Revenu monétaire total 2	Rapport 2/1 3	Revenu après impôts 4	Rapport 4/2 5
1981	0,459	0,381	0,83	0,351	0,92
1982	0,475	0,384	0,81	0,350	0,91
1984	0,495	0,397	0,80	0,361	0,91
1985	0,483	0,382	0,79	0,348	0,91
1986	0,483	0,386	0,80	0,355	0,91
1987	0,479	0,387	0,81	0,351	0,91

Source: Statistique Canada, *Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada*, Ottawa, cat. 13-210.

4

INÉGALITÉS SOCIALES

Le paysage socio-économique a changé considérablement au Québec depuis trente ans. De nouvelles formes d'inégalité sont apparues, venant, en quelque sorte, côtoyer les clivages sociaux et économiques traditionnels selon la strate ou la classe sociale, la région, l'appartenance ethnique ou le sexe. Ces derniers clivages sont eux-mêmes en profonde mutation et la forme qu'ils prennent a tendance à changer. Enfin, les facteurs qui engendrent les inégalités ne sont plus aussi clairement identifiés; leurs sources sont maintenant de plus en plus complexes et en interaction les unes avec les autres.

tendance

♦ *Passage d'une société polarisée à une société stratifiée*

Renaud, Berthiaume et Bernard (1981) ont montré que la structure sociale du Québec est passée d'une forte polarisation avant 1950 à une stratification de plus en plus étendue. Cette stratification est caractérisée par un double processus. Le premier est l'apparition de classes moyennes de revenus, de statuts sociaux et de qualifications dans les cohortes qui se sont succédées après 1950. « On passe d'une société où la distribution des caractéristiques des emplois est asymétrique, c'est-à-dire comporte plus de travailleurs ou d'emplois au-dessous de la moyenne qu'au dessus, à une société où il tend à y avoir autant de travailleurs ou d'emplois de part et d'autre de la moyenne. » (*Idem.* : 84). Si l'asymétrie diminue, la dispersion autour de la moyenne augmente par ailleurs; il y a, dans le temps, un étalement ou une déconcentration de la distribution. (Bernard, 1984). « On note simultanément une tendance opposée, dans la mesure où la distribution des variables prend de plus en plus une forme étalée, c'est-à-dire que de moins en moins de travailleurs partagent ces valeurs « moyennes ». (Renaud, Berthiaume et Bernard, 1981 : 82).

tendance

♦ *Les changements dans les types de ménages amènent de nouvelles formes d'inégalités dans les niveaux de vie*

Jusqu'à tout récemment encore, la position occupée sur le marché du travail (ou la place dans le système de production) était la principale source d'inégalité. Si elle reste encore de loin déterminante, la profession ou l'activité exercée dans un secteur donné n'est plus la seule source du statut socio-économique et du niveau de vie des individus. Parmi les causes qui sont à l'origine des nouveaux clivages sociaux, le type de ménage dans lequel vivent les individus apparaît de plus en plus important. Le fait de vivre dans un ménage à deux revenus ou à un revenu, dans une famille monoparentale, ou encore le fait de vivre seul impliquent l'accès à un niveau de vie fort différent. C'est en ce sens que le double revenu peut être considéré comme une source d'inégalité. Ainsi, l'inégalité de la répartition des revenus entre les ménages à deux pourvoyeurs et les autres a tendance à s'accroître dans le temps depuis 15 ans, les premiers distançant de plus en plus les seconds. (Langlois, 1984, 1990).

Par ailleurs, des événements particuliers affectent les façons de vivre des individus et peuvent aussi engendrer certaines inégalités. L'arrivée d'un enfant, le divorce, le mariage, le départ ou le retour à la maison des adolescents, la mort du conjoint : voilà autant d'événements qui modifieront la composition du ménage, le style de vie et qui auront une incidence évidente sur le niveau de vie du ménage. Il faut enfin signaler que les décisions prises par les individus à

différents moments de leur vie peuvent aussi avoir des effets d'entraînement considérables et provoquer des différences qui pourront se révéler importantes à la longue : avoir un enfant plus tôt, acheter une maison à 25 ans plutôt qu'à 38 ans ou remettre à plus tard la poursuite d'un diplôme supérieur. Parce que la sortie de la famille d'origine, les études, le travail et l'arrivée des enfants peuvent être combinés de façon variable pendant une durée de plus en plus longue dans le cycle de vie des personnes, les décisions prises à cette période risquent d'affecter de façon durable le niveau de vie atteint à des étapes ultérieures. Il y a maintenant des combinaisons de situations de plus en plus variées à cette période charnière importante de la vie, soit l'entrée dans la vie active, combinaisons qui sont susceptibles d'être la source de variations et d'inégalités observables plus tard et qui devront être, en partie, attribuables aux choix, libres ou contraints, effectués antérieurement.

tendance

◆ ***Les inégalités entre groupes d'âge s'accentuent : les personnes les plus âgées (plus de 45 ans) accaparent une part grandissante des ressources et la précarité des emplois augmente chez les jeunes***

Les inégalités entre les groupes d'âge s'accentuent, surtout depuis le milieu des années 1970. L'un des traits les plus marquants de cette période est probablement le déplacement de la richesse accumulée et des ressources monétaires courantes vers les strates d'âge médianes et supérieures. Ainsi, la pauvreté s'atténue chez les personnes âgées mais augmente chez les jeunes. Les jeunes travailleurs, âgés de moins de 30 ans, reçoivent depuis 1980 des revenus de travail relatifs en diminution, comparés aux revenus des personnes âgées de 45 ans et plus. On estime qu'une proportion de plus en plus importante des enfants est élevée dans des familles pauvres. Enfin, l'inégalité observée dans la répartition du patrimoine s'accentue et ce dernier est en fait concentré entre les mains des personnes les plus âgées (après 45 ans). Il y a un déséquilibre entre les groupes d'âge quant à la répartition des emplois. Les jeunes connaissent des situations de travail précaires de plus en plus longtemps. Les nouveaux emplois, créés depuis la récession de 1982, sont moins bien payés et souvent moins qualifiés que les nouveaux emplois créés précédemment. (Gauthier, 1990).

tendance

◆ ***Les inégalités entre hommes et femmes restent élevées***

Les auteurs de l'importante recherche sur la mobilité sociale au Canada signalent, avec un certain étonnement, dans la conclusion de leur ouvrage qu'on a réussi, en une vingtaine d'années, à réduire de façon considérable les inégalités entre francophones et anglophones, mais qu'on est loin d'être parvenu à un aussi bon résultat pour ce qui est des inégalités entre hommes et femmes. (Boyd *et alii*, 1985). Plusieurs indicateurs montrent de nets progrès, mais les écarts entre les deux sexes restent importants : le taux de participation des femmes au marché du travail a augmenté, mais une proportion importante de celles-ci travaillent à temps partiel ; l'écart de salaire entre hommes et femmes se réduit mais il reste élevé ; les femmes ont encore peu accès aux postes de pouvoir dans les entreprises, mais elles y accèdent davantage depuis la fin des années 1980.

tendance

◆ ***Les inégalités entre les femmes augmentent***

Les femmes deviennent de plus en plus inégales entre elles, sur divers plans : les revenus personnels, le statut social, le niveau de vie, l'accès aux postes de prestige et de pouvoir. Les femmes sont maintenant plus présentes dans les affaires, les professions, les postes de cadres intermédiaires. Cet élargissement de l'éventail des emplois et l'accès d'un certain nombre de femmes à des positions plus élevées dans la

hiérarchie des emplois, et par conséquent à un statut social plus élevé, ont tendance à créer davantage d'inégalités entre les femmes elles-mêmes. Au fur et à mesure qu'elles seront de moins en moins concentrées dans des ghettos d'emploi féminisés, elles tendront à ressembler aux hommes, qui sont eux-mêmes fortement inégaux entre eux.

Cependant, il est permis d'avancer que les femmes connaissent en ce moment des situations plus contrastées, plus hétérogènes entre elles que les hommes, parce que les changements observables dans la condition féminine les ont touchées de façon inégale. Ainsi, l'inégalité entre les femmes est davantage marquée dans les régimes d'emploi, la participation au marché du travail et l'emploi du temps. Très peu d'hommes travaillent à temps partiel après l'âge de 25 ans, alors qu'une femme sur cinq connaît ce régime d'emploi (et cette proportion est en progression depuis 1975). Il y a donc une variance de l'activité professionnelle plus grande chez les femmes et la variance de leurs revenus personnels s'accroît : les femmes qui accèdent aux positions les plus élevées ou qui travaillent à plein temps retirent des salaires plus élevés, ce qui les éloigne davantage du groupe des femmes travaillant à temps partiel ou oeuvrant dans les secteurs d'emploi féminisés et moins bien rémunérés. Les femmes ne participent pas au marché du travail dans les mêmes proportions selon l'âge. Les plus jeunes ont un profil plus continu d'activités et elles interrompent moins fréquemment leur carrière après la venue des enfants. Les femmes plus âgées sont actives en moins forte proportion et elles travaillent plus fréquemment à temps partiel. Les femmes sont aussi inégales entre elles pour ce qui est de l'emploi de leur temps. Dans l'ensemble, elles consacrent plus de temps que les hommes aux tâches domestiques et au soin des enfants. La double tâche apparaît plus marquée chez les couples plus âgés que chez les jeunes car les hommes dans ce dernier groupe partagent plus fréquemment avec leurs conjointes les tâches domestiques. Les femmes chefs de familles monoparentales doivent consacrer plus de temps aux travaux domestiques et assumer une double tâche, alors que les familles à double revenu ont fréquemment recours à des services extérieurs. (Le Bourdais *et alii*, 1987).

tendance

◆ ***Les inégalités entre les groupes linguistiques anglais et français diminuent, mais non les clivages entre ces derniers et les nouveaux immigrants***

Globalement, les inégalités de statuts sociaux et de revenus entre francophones et anglophones ont diminué depuis trente ans. Le clivage selon la langue est moins prononcé en 1990 qu'en 1960, et il est en voie d'être remplacé, en quelque sorte, par un clivage entre groupes ethniques. Le statut socio-économique moyen des nouveaux immigrants est plus bas que celui des personnes de vieille souche, tant francophones qu'anglophones.

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Formation générale **545**, Formation professionnelle **561**, Formes d'emploi **173**, Jeunes **65**, Pauvreté **607**, Rôles féminins **119**, Soins corporels et de santé **475**

RÉFÉRENCES

Bélanger, Paul-R. et Céline Saint-Pierre
« Dépendance économique, subordination politique et oppression nationale : le Québec 1961-1977 », *Sociologie et sociétés*, X, 2, octobre 1978 : 123-147.

Bernard, Paul
« Alliances de classes et mésalliances conceptuelles : de la classe ethnique à la bourgeoisie de l'État québécois », dans *Continuités et ruptures. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984 : 557-596.

Bernard, Paul, Andrée Demers, Diane Grenier et Jean Renaud
L'évolution de la situation socio-économique des francophones et des non francophones au Québec 1971-1978, Québec, Éditeur officiel, coll. Langue et Sociétés, 1980, 176 p.

Billette, André
« Les inégalités sociales de mortalité au Québec », *Recherches sociographiques*, XVIII, 3, 1977 : 415-430.

Boyd, Monica *et alii*
Ascription and Achievement : Studies in Mobility and Status Attainment in Canada, Ottawa, Carleton University Press, 1985.

Clement, Wallace
Class, Power, and Property, Agincourt, Methuen, 1983.

Curtis, J. et W. G. Scott (éds)
Social Stratification : Canada, 2e édition, Scarborough, Prentice-Hall Canada, 1979.

David, Hélène
« L'état des rapports de classes au Québec, 1945-1967 », *Sociologie et sociétés*, VII, 2, 1975 : 33-67.

Denis, Roch
Luttes de classes et question nationale au Québec 1948-1968, EDI, Montréal, 1979.

Dofny, Jacques
« Les stratifications de la société québécoise », *Sociologie et sociétés*, X, 2, octobre 1978 : 87-102.

Dofny, Jacques et Marcel Rioux
« Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, III, 3, 1962 : 290-300.

Gauthier, Madeleine
L'insertion des jeunes sur le marché du travail, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.

Langlois, Simon
« Les familles à un et à deux revenus : changement social et différenciation socio-économique », dans J. Carlsen et J.-M. Lacroix (éds), *Culture et société au Canada en périodes de crise économique*, Ottawa, Association des Études canadiennes, 1987 : 147-160.

« Anciennes et nouvelles formes d'inégalités et de différenciation sociale au Québec », dans *La société québécoise après trente ans de changement*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.

Laurin-Frenette, Nicole
Production de l'État et formes de la nation, Montréal, Nouvelle optique, 1978.

« La sociologie des classes sociales au Québec de Léon Gérin à nos jours », dans *Continuités et ruptures. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984 : 531-556.

Le Bourdais, Céline *et alii*
« Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois », *Sociologie et sociétés*, 1, 1987 : 37-56.

Légaré, Anne
Les classes sociales au Québec, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1977.

« Heures et promesses d'un débat : les analyses des classes au Québec (1960-1980) », *Les Cahiers du socialisme*, 5, 1980 : 60-84.

Pineo, Peter C.
« Social mobility in Canada : the current picture », *Sociological Focus*, 9, 2, 1976 : 109-123.

Porter, John
The Vertical Mosaic, Toronto, University of Toronto Press, 1965.

Renaud, Jean, Monique Berthiaume et Paul Bernard
« Qualifications professionnelles et carrières : l'évolution au Québec des années trente à nos jours », dans C. Bernier, R. Bibeau, J. Dofny et P. Doray (éds), *Travailler au Québec*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1981 : 75-100.

Renaud, Marc
« Québec new middle classes in search of social hegemony : causes and political consequences », *Revue internationale de développement communautaire*, 39-40, 1978 : 1-36.

7

Relations sociales

1 ♦ Conflits

2 ♦ Négociation

3 ♦ Normes de conduite

4 ♦ Autorité

5 ♦ Opinion publique

1

CONFLITS

tendance

◆ ***La fréquence des grands conflits sociaux diminue depuis la fin des années 1970 et l'imbrication des revendications est moins accentuée***

Le Québec a vécu plusieurs conflits sociaux importants, principalement du milieu des années 1960 au milieu des années 1970, conflits qui ont souvent donné lieu à des manifestations populaires d'envergure et à une mobilisation élargie de larges segments de la population autour des enjeux en cause. Les analystes de ces conflits ont insisté sur l'imbrication des revendications qui tiraient leur source dans différents types de domination : coloniale (dépendance du Québec vis-à-vis le reste du Canada et les É.-U.), linguistique (inégalités entre francophones et anglophones au Québec même) ou encore socio-économique (conflits de travail, inégalités économiques et sociales). « Cette conjonction des diverses contradictions entraîne le développement de conflits sociaux et politiques plus nombreux et plus intenses à Montréal. Mais le chevauchement et l'imbrication réciproque des diverses dominations [...] rendent extrêmement rare — et difficile — le développement d'une lutte sociale autour d'un seul objectif spécifique. Le plus souvent, il y a débordement ; les conflits linguistiques sous-tendent des revendications d'égalités économiques ; les conflits scolaires renvoient à des problèmes de disparités des ressources entre groupes d'allégeance religieuse et d'origines ethniques différentes. » (David et Maheu, 1971 : 122).

Les grèves, occupations et manifestations étudiantes des années 1968 et 1969 illustrent fort bien cette imbrication. Les étudiants faisaient valoir des revendications spécifiques (sur les bourses, l'accessibilité aux programmes d'études, etc.) mais aussi des revendications nationalistes. Ils se sont joints à la Ligue d'Intégration Scolaire pour appuyer le Mouvement pour un McGill français en 1969 et ils ont participé aux manifestations en faveur de l'intégration des immigrants au réseau scolaire francophone. En 1969, reprise de la contestation étudiante, cette fois pour appuyer la lutte plus large au projet de loi 63, projet de loi controversé sur la langue d'enseignement au Québec, largement contesté par une majorité de francophones. La contestation étudiante a aussi touché les milieux anglophones : les étudiants de l'Université Sir George Williams ont saccagé le centre informatique de cette institution en 1969, mais leurs revendications touchaient plutôt l'impérialisme canadien.

Cette période a été marquée par plusieurs grandes manifestations nationalistes, principalement en 1968, 1969 et 1970. En octobre 1969, il y a eu 10 jours de conflits et de manifestations populaires contre le projet de loi 63. Plusieurs conflits de travail dans le secteur privé ont aussi eu une forte connotation nationaliste. Pensons aux manifestations contre la compagnie Murray Hill à Montréal, ou encore aux grèves à la Dominion Textile ou la United Aircraft. De même, les conflits de travail entre les employés de l'État et le gouvernement, en 1972 et 1975 notamment, ont aussi servi de véhicules à des revendications plus larges. Le Front commun de 1972 revendiquait de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail pour les membres de la fonction publique, dans le but de provoquer un effet d'entraînement sur le secteur privé. Ce conflit débordait donc largement le cadre étroit de la négociation d'une convention collective entre un employeur et ses employés ; il avait alors aussi valeur d'exemple et il s'inscrivait dans la promotion d'un projet de société.

La fréquence et l'importance des grands conflits sociaux et des grandes manifestations ont

diminué au Québec à partir de la fin des années 1970. Les efforts du gouvernement fédéral pour donner plus de place au français dans les institutions et l'avènement au pouvoir du Parti québécois ont, en quelque sorte, institutionnalisé les revendications linguistiques et le débat sur l'avenir du Québec s'est déplacé à l'intérieur des institutions.

De même, les débats linguistiques sont restés très présents. Ils ont même été à certaines périodes très vifs, mais ils ont eu tendance, eux aussi, à prendre place au sein des institutions : contestation de la loi 101 en cour, débats sur la langue dans les partis politiques, démissions de députés et de ministres, etc.

Le nombre et l'importance des conflits de travail ont aussi diminué durant la même période. Ils ont été plus localisés et restreints à des groupes plus limités. Les grands conflits opposant le Front commun des employés du secteur public au gouvernement ne se sont pas répétés après les affrontements entre les syndicats et l'État observés entre 1975 et 1982. Depuis 1983, les revendications des divers groupements ont tendance à être plus circonscrites, plus spécifiques, et l'imbrication caractéristique des années 1960 est de moins en moins observable. Les enjeux des conflits sont plus axés sur des questions propres aux groupes en présence (statut des infirmières, services ambulanciers, aide financière aux étudiants, etc.) et sur la défense des intérêts des syndiqués : hausse de salaires, reclassification des emplois ou augmentation des postes. Mais les structures très centralisées mises en place pour les négociations dans le secteur public au Québec rendent toutefois possible l'émergence d'un conflit de travail majeur entre les employés de l'État et le Gouvernement. Un tel affrontement, même limité à des revendications spécifiques sur les salaires ou les conditions de travail, peut facilement prendre l'allure d'une crise sociale parce qu'il touche des secteurs vitaux de la vie collective (systèmes de santé, des services sociaux ou de l'enseignement) qui sont alors paralysés ou presque et parce qu'un nombre important de personnes y est impliqué, ce qui donne à un tel conflit une grande visibilité. Les négociations et les grèves de l'automne 1989 montrent bien que l'émergence de conflits sociaux majeurs peut ressurgir à tout moment.

tendance

◆ ***Diminution importante de la violence politique et de la violence dans les conflits sociaux, après un sommet à la fin des années 1960***

Le Québec a connu, plus que les autres provinces du Canada, plusieurs manifestations de violence politique durant les années 1970. (Latouche, 1979). L'année 1963 fut marquée par la première vague d'explosions de bombes posées par le Front de Libération du Québec (FLQ) à Montréal. Une seconde vague d'explosions eut lieu en 1967 et 1968. Latouche (1979) a identifié un total de 174 incidents de violence politique au Québec entre 1963 et 1970. La majorité de ces incidents eut lieu à Montréal et il n'y a pas eu de contagion géographique. Le classement que Latouche a fait des incidents de violence politique indique un revirement important en 1966 : la cible de la violence passe du national au social. Voici le bilan qu'il propose pour caractériser la violence politique durant les années 1960. « [...] il est difficile de comprendre comment certains théoriciens de la violence révolutionnaire ont pu conclure que le Québec était entré dans une phase de révolution violente. La distribution annuelle des incidents de violence nous force à constater qu'il n'y a guère eu de phénomène d'escalade. Ce sont les attentats à la bombe (48 % de tous les incidents) qui demeurent la forme privilégiée de violence politique et les pertes de vie humaine, avec l'exception de Pierre Laporte, ont toutes été accidentelles. En général, ce furent des incidents de faible intensité contre des cibles relativement faciles et de peu d'importance. » (Latouche, 1979 : 81).

La violence politique a fortement diminué après 1970, notamment la violence dirigée contre des cibles nationales, et les bombes ont cessé d'exploser. Le terrorisme urbain, tel qu'on l'a connu à Montréal durant les années 1960, est en quelque sorte disparu. Les actions violentes du FLQ ont atteint leur apogée avec l'enlèvement d'un diplomate britannique et l'enlèvement et la mort d'un ministre du nouveau gouvernement libéral provincial, en octobre 1970. Cette crise a été marquée par la promulgation de la Loi des mesures de guerre, qui a amené l'intervention

de l'armée canadienne au Québec et la suspension des libertés civiles, et par l'intervention des forces policières auprès de différents groupements sociaux engagés dans diverses luttes et revendications, depuis les Comités de citoyens, le FRAP (Parti d'opposition sur la scène municipale à Montréal), jusqu'au Parti québécois naissant. La Crise a marqué toute une génération de Québécois et plusieurs analystes ont noté, en s'appuyant notamment sur des sondages et l'observation de la vie quotidienne, que ceux-ci ont davantage eu peur de l'armée que du terrorisme du FLQ, somme toute relativement limité et marginal, comparé au terrorisme urbain pratiqué dans d'autres sociétés (Italie, RFA, Irlande, etc.) à la même époque. Latouche propose un diagnostic d'ensemble sur cette période : « Avec 174 incidents, cette violence est trop répandue pour qu'on lui nie toute dimension sociale. Il ne s'agit donc pas de gestes pathologiques de quelques individus en mal de publicité. Par contre, nous sommes encore loin d'une situation révolutionnaire ou même pré-révolutionnaire. C'est quelque part entre les deux qu'il faudrait la situer. » (Latouche, 1979 : 82).

Le terrorisme ne fut pas la seule cause de violence. Celle-ci a aussi caractérisé plusieurs conflits sociaux, des conflits de travail et des manifestations publiques. Pensons au Samedi de la matraque, lors de la visite de la reine Élizabeth à Québec en 1964, à la violence qui a éclaté lors du défilé de la St-Jean en 1969 à Montréal, à la grève des policiers et des pompiers de Montréal, en octobre 1969, qui a donné lieu au Weekend Rouge, etc. Plusieurs conflits de travail ont aussi été marqués par la violence : la grève à la Murray Hill, mais surtout les grèves dans la construction et notamment le saccage du chantier de la Baie James qui a amené la création de la Commission Cliche. La violence qui a marqué plusieurs grands conflits de travail s'est largement atténuée depuis la fin des années 1970. Seuls quelques cas isolés se sont manifestés ici ou là (comme la mort violente d'un gréviste lors d'une manifestation devant le Manoir Richelieu en 1986, par exemple).

tendance

♦ ***Augmentation des conflits de travail durant les années 1970, et tendance à une certaine baisse par la suite***

Le nombre des arrêts de travail a augmenté durant les années 1960 et surtout durant les années 1970, principalement à cause des conflits dans les secteurs publics et parapublics (grèves du Front commun en 1972 et 1975, grèves dans les transports en commun à Québec et à Montréal, etc.). (Tableau 1). Le nombre des travailleurs touchés a connu un maximum en 1976 et en 1980, et il est un peu à la baisse depuis cette date. Globalement, le climat de travail a été nettement plus conflictuel, plus dur, au milieu des années 1970, comparé à ce qu'il était auparavant, ou à ce qu'il a été par la suite. Il semble aussi que les négociations soient plus difficiles dans le secteur public que dans le secteur privé, où la grande majorité des conventions collectives sont signées sans arrêts de travail, ce qui est beaucoup moins le cas dans le secteur public. À noter que la tendance à l'affrontement systématique semble s'atténuer dans ce dernier secteur depuis les années 1980, marquant ainsi un renversement, du moins jusqu'en 1988.

tendance

♦ ***Politisation accrue des relations de travail dans le secteur public au début des années 1970 et nette atténuation de cette tendance durant les années 1980***

Les conflits de travail dans les secteurs public et parapublic ont pris une allure politique durant les années 1960. Le mouvement syndical s'est appuyé sur la négociation de conventions collectives dans le secteur public pour mettre de l'avant de nouvelles revendications salariales et normatives, susceptibles d'avoir par la suite un effet d'entraînement sur le secteur privé. Les syndicats étaient alors en position de force pour faire avancer de telles revendications : période de croissance économique et d'expansion de la fonction publique, monopole sur les adhésions syndicales (la Formule Rand rend

obligatoire l'adhésion à un syndicat), centralisation poussée des négociations, etc. En fait, la lutte s'est engagée entre deux grands appareils centralisés: l'appareil syndical et l'appareil gouvernemental. Des conflits majeurs en ont résulté, opposant l'ensemble des syndiqués du secteur public à l'État, dont l'enjeu dépassait la stricte négociation des conditions de travail, conflits très politisés en conséquence puisqu'il s'agissait de litiges beaucoup plus vastes.

L'État s'est lui-même placé dans une position paradoxale. Il doit faire respecter l'ordre (assurer les services dans les hôpitaux, par exemple, ou combattre la violence) et il doit assurer l'atteinte de grands objectifs nationaux (maintien de l'équilibre des salaires avec des sociétés voisines, comme le salaire minimum), tout en jouant le rôle particulier d'un employeur vis-à-vis le syndicat avec qui il négocie. D'où un conflit de rôle inévitable, débouchant sur de nombreuses lois d'exception qui ont permis de dénouer des conflits dans lesquels les parties s'enlisaient. Pas moins de trente lois spéciales ont été votées depuis 1965 pour mettre fin à des conflits de travail, dont onze entre 1970 et 1976 seulement, période très fertile en conflits de toute sorte. Trois secteurs d'activité ou groupes professionnels ont surtout été visés par ces lois: on compte six lois en matière d'éducation, six sur le transport en commun et cinq mettant fin à un conflit avec les infirmières ou avec les médecins. (*Le Devoir*, le 7 septembre 1989: 1). La politisation des conflits est toujours latente, mais elle paraît moins marquée depuis le début des années 1980, dans le contexte nouveau où les négociations avec l'État ne se présentent plus comme l'occasion de faire la promotion d'un changement majeur de société. Cependant, les structures en place sont les mêmes et le risque d'une politisation accrue des négociations est toujours présent.

tendance

♦ ***Diversification des formes de grèves et croissance des grèves illégales, surtout durant les années 1970***

Les formes de grèves se sont diversifiées à partir des années 1970 et le nombre de grèves illégales a augmenté durant la même période. Celles-ci ont touché surtout les services publics (grèves des infirmières, grèves dans les transports en commun, etc.) et elles ont été, en quelque sorte, la réaction aux interventions législatives de l'État employeur visant à mettre un terme à certains conflits. « Les arrêts de travail manifestent certains caractères nouveaux. Il y a plus de grèves illégales. Il y a dix ans, on réclamait le droit de grève en tout temps; aujourd'hui, on le prend, si on pense s'en tirer avec une absolution générale dans le protocole de retour au travail. De façon plus générale, légales ou illégales, les grèves sont plus dispersées et multiformes: grève-avertissement, grève-surprise, grève rotative, grève d'appui. [...] On semble aussi moins se préoccuper de la loi, des injonctions et même de l'opinion publique. » (Hébert, 1981: 727).

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Arbitrage **375**, Forces militaires **385**, Institutionnalisation des syndicats **379**, Mouvements sociaux **383**, Radicalisme **412**, Syndicats **339**

RÉFÉRENCES

Bélanger, Jacques et Jacques Mercier
« Le plafonnement de la densité syndicale au Québec et au Canada », *Relations industrielles*, 1986, 41, 1 : 28-53.

Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre
Synthèse des activités du Bureau du commissaire général du travail, 1er avril 1972 au 31 mars 1982, Québec, 1985.

David, Hélène et Louis Maheu
« Problèmes sociaux, contradictions structurelles et politiques gouvernementales », dans Piotte *et alii*, 1971 : 87-140.

Delorme, François, Gaspar Lassonde et Lucie Tremblay
Grèves et lock-out au Québec, 1966-1976 : quelques précisions sur les modes de compilation, Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, Québec, 1977.

Dion, Gérard
« Le syndicalisme ouvrier au Québec », dans Jean Sarrazin et Claude Glayman, (éds), *Dossier Québec*, Paris, Stock, 1979 : 111-127.

Dompierre, André et Réjean Courchesne
« Grèves et lock-out au Québec en 1986 », *Le marché du travail*, 1987, 8, 5 : 69-81.
« Grèves et lock-out au Québec en 1984 », *Le marché du travail*, 1985, 6, 5 : 62-72.

Frank, J. A. et M. Lelly
« Étude préliminaire sur la violence collective en Ontario et au Québec 1963-1973 », *Revue canadienne de science politique*, 10, 1, 1977 : 145-160.

Hébert, Gérard
« Les relations du travail au Québec : Bilan des années 1970 », *Relations industrielles*, 1981, 36, 4 : 715-744.

Hudon, Gabriel
Ce n'était qu'un début, Montréal, Parti Pris, 1978.

Lacroix, Robert
Les grèves au Canada, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987.

Latouche, Daniel
« Violence et politique dans une révolution dite tranquille », dans D. Latouche, *Une société de l'ambiguïté*, Montréal, Boréal, 1979 : 69-94.
« Violence et politique dans la société québécoise », dans C. Ryan (éd.), *Le Québec qui se fait*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971 : 31-41.

Laurendeau, Marc
Les Québécois violents, Montréal, Boréal, 1974.

Ministère du Travail
Grèves et lock-outs au Canada, Ottawa, 1960-1975.
Rapport annuel, de 1983-1984 à 1986-1987, Québec.

Morf, G.
Le terrorisme québécois, Montréal, Éditions de l'Homme, 1970.

Morin, Fernand
Rapports collectifs du travail, Département de relations industrielles, Université Laval, Québec.

Piotte, Jean-Marc (éd.)
La lutte syndicale chez les enseignants, Montréal, Parti Pris, 1973.

Piotte, Jean-Marc
Les travailleurs contre l'État bourgeois, Montréal, L'Aurore, 1975.

Piotte, Jean-Marc *et alii*
Québec occupé, Montréal, Parti Pris, 1971.

Rondeau, Claude et Jacques Bélanger
« Le syndicalisme dans l'entreprise : tendances récentes », *La syndicalisation dans le secteur privé au Québec*, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec.

Rouillard, Jacques
Histoire du syndicalisme, Montréal, Boréal, 1988.

Roussopoulos, Dimitrios I.
Québec and Radical Social Change, Montréal, Black Rose Books, 1974.

TABLEAUX

Tableau 1

Nombre d'arrêts de travail relevant de la compétence provinciale, travailleurs touchés, jours-personne perdus au total et par travailleurs touchés, Québec, 1960-1989

Année	Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Jours-personne perdus	Jours-personne perdus par travailleur touché
1960	38	9 861	207 240	21,0
1961	49	40 754	488 790	12,0
1962	53	18 841	585 160	31,1
1963	73	16 890	338 760	20,1
1964	65	17 013	401 710	23,6
1965	98	38 826	606 820	15,6
1966	137	90 984	1 926 890	21,2
1967	143	145 226	1 706 950	11,8
1968	128	26 552	1 003 440	37,8
1969	141	103 235	1 259 030	12,2
1970	126	73 189	1 417 560	19,4
1971	134	48 747	603 120	12,4
1972	148	481 130	2 829 310	5,9
1973	199	74 372	1 604 790	21,6
1974	390	190 277	2 610 950	13,7
1975	362	135 765	3 204 930	23,6
1976	293	376 123	6 333 114	16,8
1977	276	55 985	1 298 202	23,2
1978	339	113 300	1 662 314	14,7
1979	358	184 688	3 290 517	17,8
1980	344	157 272	4 008 659	25,5
1981	333	49 576	1 526 392	30,8
1982	244	219 246	1 205 821	5,5
1983	246	156 277	2 326 129	14,9
1984	324	40 887	1 088 041	26,6
1985	270	41 536	1 083 665	26,1
1986	271	265 158	2 229 238	8,4
1987	273	68 012	1 245 479	18,3
1988	222	35 389	702 854	19,9
1989[a]	202	36 499	662 317	18,1

a. Données préliminaires, secteur privé seulement, janvier-novembre 1989. En incluant le secteur public, il y a eu 304 000 travailleurs touchés. Sources : Ministère du Travail du Québec ; *La Presse*, 18 déc. 1989.

Sources : Ministère du Travail, 1960-1975 ; Dompierre et Courchesne, 1987 ; Dompierre, André et Jeanne-Mance Martel, « Grèves et lock-out au Québec en 1988 », *Le marché du travail*, 1989, 10, 5 :56-67.

Tableau 2

Mesures d'incidence des conflits de travail de compétence provinciale dans les secteurs privé et public, Québec, 1980-1988

Année	Conflits		Conventions signées		Conventions signées après conflits	
	Privé N	Public N	Privé N	Public N	Privé %	Public %
1980	302	42	2 445	46	12,4	91,3
1981	301	32	2 132	18	14,1	177,8
1982	235	9	1 838	9	12,8	100,0
1983	243	3	2 213	39	11,0	7,7
1984	313	5	2 421	22	12,9	22,7
1985	266	4	2 684	31	9,9	12,9
1986	256	15	2 406	22	10,6	68,2
1987	262	11	2 444	145	10,7	7,6
1988	216	6	2 509	41	8,6	14,6

Sources: Dompierre et Courchesne, 1987; Dompierre, André et Jeanne-Mance Martel, « Grèves et lock-out au Québec en 1988 », *Le marché du travail*, 1989, 10, 5: 56-67; Ministère du Travail, données non publiées.

2

NÉGOCIATION

tendance

◆ ***Encadrement des négociations par un ensemble de politiques de relations de travail***

Depuis une trentaine d'années, les négociations des conventions collectives de travail sont passées par de telles confrontations que le consensus social a plus d'une fois été ébranlé. Ces confrontations sont immanquablement précédées par une phase qualifiée de « psychodrame social », une étape obligée de la négociation où les acteurs mettent cartes sur table, dont les médias s'abreuvent pendant de longues périodes et qu'ils contribuent aussi à édifier. Les offensives, qui ont assez souvent dégénéré en violence lors de grèves ou de lock-out, ont culminé en 1972 avec la condamnation pour une année des trois principaux chefs syndicaux du premier grand Front commun intersyndical des négociations du secteur public québécois. (Lemelin, 1984).

L'évolution la plus spectaculaire a toutefois surtout consisté à faire mentir l'ancien premier ministre du Québec du temps de la Révolution tranquille, Jean Lesage, qui avait déclaré que « La reine ne négocie pas avec ses sujets ». La reine, en l'occurrence l'État québécois, a non seulement négocié avec ses sujets mais s'est également appliqué à en encadrer le processus : mise en vigueur d'un nouveau Code du travail en 1964, adoption de la Loi de la fonction publique en 1965, multiplication des instances avec la conciliation, la médiation, l'arbitrage dans le cadre ou non des divers tribunaux, mise en vigueur d'une politique salariale, mise sur pied de la Commission d'étude Martin-Bouchard en 1977 sur la révision du régime des négociations collectives dans les secteurs public et parapublic et promulgation de la loi des services essentiels. Les années 1960 ont surtout été marquées par une libéralisation du régime des relations de travail, suivie au cours des décennies 1970 et 1980 par des politiques plus restrictives. (Boivin et Guilbault, 1982 ; Hébert, 1987).

La Commission Martin-Bouchard a noté que l'expérience des négociations antérieures avait été marquée par la centralisation et la politisation de ces négociations. Elle a proposé un ensemble de recommandations sur divers sujets, dont les droits syndicaux, les règles du déroulement des négociations, les mécanismes de règlement des impasses et l'organisation des relations entre les parties aux négociations. Sur la question spécifique de la centralisation, elle a recommandé en conséquence un partage des matières négociables selon les paliers de la négociation, des tables centrales aux tables intersectorielles, sectorielles ou locales. (Martin et Bouchard, 1978).

Lemelin (1984 : 175) note toutefois que la centralisation a encore gagné du terrain après l'adoption des recommandations de la Commission et même après la ronde de 1979 : les rapports entre l'État d'un côté, en situation monopolistique, et les syndicats de l'autre, qui avaient déjà conduit à la création de Fronts communs intersyndicaux dès le début des années 1970, sont porteurs de cette tendance à la centralisation en vertu même de la logique de l'instauration d'un véritable rapport de force entre les parties. Quant à la politisation des débats, elle a perduré en vertu du caractère public de telles négociations, sans parler d'autres phénomènes plus épisodiques mais d'importance certaine telle que, par exemple, la volonté du gouvernement en 1979 de régler les conflits à la veille du Référendum de 1980 ou en d'autres temps, la volonté de les régler à la veille d'élections, quitte à ce que cela se fasse par décret.

Les recommandations de la Commission ont également conduit à la promulgation de la loi sur les services essentiels, qui avaient explicitement pour but de civiliser les négociations, surtout dans le domaine de la santé et des

services sociaux. Les négociations à ce sujet sont entreprises localement et le tout est assorti d'un « comité d'information », chargé de renseigner le public de l'état et des résultats des négociations ; il s'agissait là d'un point majeur pour la Commission qui y avait d'ailleurs consacré tout un chapitre, du fait qu'il devait permettre aux négociations de se dérouler dans un cadre plus transparent.

tendance

◆ ***Développement de structures parallèles de contrats et de conventions de travail, à l'intérieur et à l'extérieur du syndicalisme***

Les syndicats ont joué le jeu de la négociation avec la mise en place d'un appareil fortement bureaucratisé et ont réussi, au cours des ans, à négocier des améliorations considérables aux chapitres des salaires et des autres conditions normatives de travail. À l'intérieur du secteur public en particulier, les employés à temps partiel commencent aussi à se voir reconnaître des avantages sociaux qui ne sont habituellement réservés qu'aux employés à plein temps. Depuis le début des années 1980 cependant, les revendications salariales des syndicats ont été mises en veilleuse au profit des revendications portant sur la sécurité d'emploi, selon l'un de ceux qui fut parmi les plus importants chefs syndicaux québécois au cours des années 1960 et 1970. (Pepin, 1988). À la suite de la récession de 1982 en particulier, la stratégie syndicale s'est quelque peu modifiée et d'importantes concessions salariales ont été consenties, imposées ou non, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Pepin (1988) explique cette tendance par le fait qu'en vertu de la conjoncture de récession (resserrement des budgets de l'État, fermetures d'entreprises, faillites), les revendications salariales ont cédé le pas à celle de la sécurité d'emploi, d'abord dans l'optique de la protection des emplois existants, puis pour contrer la tendance à la précarisation du travail.

En dehors du syndicalisme, un des aspects fondamentaux des conditions de travail qui échappe à la négociation formelle est la détermination des normes minimales de travail. Parmi ces normes se trouve la détermination, par décret gouvernemental, du salaire horaire minimum. La négociation joue ici davantage en dehors de la loi du marché, précisément pour en contrer les abus, avec des considérations d'ordre plus politique qu'économique. Pour l'ensemble de ceux qui travaillent au salaire minimum et qui le plus souvent ne sont pas syndiqués, le salaire réel a constamment diminué de 1976 à 1985 en particulier, avant une légère remontée depuis, soit l'équivalent en 1988 d'une baisse de 1,25 dollar l'heure en dollars constants ou 28 % de sa valeur de 1976. Le salaire minimum avait pourtant connu une ascension presque continue depuis le début des années 1960. (Tableau 1).

Pepin (1988) a diagnostiqué en ce sens la dualité sociale qui s'est instaurée au cours des ans à l'intérieur des structures du marché du travail avec, d'une part, un pan de main-d'œuvre bien protégé par le syndicalisme, qui a réussi à négocier des conditions de travail raisonnables et, d'autre part, les exclus de la négociation et du syndicalisme, dont le rapport de force est moindre et qui sont confinés à la marge, notamment à travers les modes de gestion de la main-d'œuvre liés à l'augmentation importante du temps partiel ou à la précarisation croissante des emplois. Les débats en vue d'augmenter la capacité de négociation des exclus du syndicalisme tournent surtout depuis quelques années autour du principe de l'accréditation multipatronale où, à l'image d'une corporation professionnelle, un même type d'emploi pourrait être représenté auprès de divers employeurs, ce que ces derniers refusent catégoriquement.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Arbitrage **375**, Institutionnalisation des syndicats **379**, Syndicats **339**

RÉFÉRENCES

Boivin, Jean et Jacques Guilbault
Les relations patronales-syndicales au Québec, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1982, 309 p.

Hébert, Gérard
« L'évolution du syndicalisme au Canada. Comment un mouvement devient une institution », *Relations industrielles*, 42, 3, 1987: 500-515.

Lemelin, Maurice
Les négociations collectives dans les secteurs public et parapublic: expérience québécoise et regards sur l'extérieur, Montréal, Agence d'Arc, 1984, 381 p.

Martin, Yves et Lucien Bouchard
Rapport Martin-Bouchard, Commission d'étude et de consultation sur la révision du régime des négociations collectives dans les secteurs public et parapublic, Québec, 1978, 198 p.

Pepin, Marcel
« Statuts précaires et rémunération des salariés: deux sources de flexibilité », *Interventions économiques*, 19, 1988: 73-92.

Rondeau, Claude et Jacques Bélanger
« Le syndicalisme dans l'entreprise: tendances récentes et analyse », dans Jacques Bélanger, Jean Boivin, Claude Rondeau et Jean Sexton (éds), *La syndicalisation dans le secteur privé au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983: 15-36.

TABLEAU

Tableau 1

Salaire minimum (taux horaire) en dollars de 1981[a], taux de croissance annuel et indice (1961=100), Québec, 1961-1988

Année	Salaire minimum		
	Dollars de 1981	Taux de croissance	Indice
1961	2,15	–	100
1962	2,13	-1,2	99
1963	2,09	-1,8	97
1964	2,05	-1,8	95
1965	2,50	22,1	116
1966	2,84	13,5	132
1967	2,88	1,4	134
1968	3,29	14,4	153
1969	3,15	-4,4	146
1970	3,29	4,6	153
1971	3,44	4,4	160
1972	3,62	5,3	168
1973	3,57	-1,2	166
1974	3,98	11,4	185
1975	4,45	11,7	207
1976	4,57	2,7	212
1977	4,42	-3,2	205
1978	4,42	0,0	205
1979	4,30	-2,8	200
1980	4,11	-4,5	191
1981	4,00	-2,6	186
1982	3,61	-9,7	168
1983	3,41	-5,5	159
1984	3,27	-4,2	152
1985	3,14	-3,9	146
1986	3,29	4,5	153
1987	3,29	0,2	153
1988	3,30	0,3	154

a. Indice des prix à la consommation. Il aurait été aussi approprié ici d'utiliser l'indice des prix du PIB mais nous avons volontairement utilisé l'IPC pour montrer l'évolution du pouvoir d'achat. Entre les deux indices toutefois, la différence est minime.

Source: Commission des normes du travail, Service de la recherche, février 1989 (données transmises par monsieur Blaise Pouliot); calculs de l'auteur.

3

NORMES DE CONDUITE

Les « codes de conduite » sont des modèles de comportement qui gouvernent les relations entre les individus à l'intérieur d'une société. Il sera question ici de quelques-uns de ces « codes », en particulier ceux qui sont les plus souvent privilégiés dans les comparaisons internationales ou encore ceux qui ont déjà été l'objet d'analyses au Québec.

tendance

◆ ***Élargissement de la permissivité sexuelle au Québec***

Nous caractérisons la permissivité en termes de types de comportement tolérés, en fonction de l'âge où ils se pratiquent. On observe, sans aucun doute, une augmentation de la permissivité du côté de la sexualité adulte. Les relations hors mariage sont beaucoup moins l'objet de contrôle social, ce dont témoignent l'accroissement des unions de fait et des naissances hors mariage. Exprimées en proportion du total des naissances, celles-ci ont augmenté de 4 % en 1961 à 33 % en 1989. (Dossier 3.3). Il y a également eu une libéralisation des attitudes envers la cohabitation et les unions de fait. Ce changement d'attitude va de pair avec la légalisation du divorce. Le divorce est légal au Québec depuis 1968 et le divorce par consentement mutuel (sans qu'il n'y ait de blâme attribué), existe depuis 1986.

La décriminalisation de l'avortement — 20 pour 100 naissances vivantes — ainsi que la stérilisation comme moyen de contraception, presque sur demande et aux frais de l'État, sont aussi des signes manifestes de libéralisation des mœurs sexuelles. Ces deux phénomènes sont observables depuis les années 1970. Pour ce qui est de la diffusion des contraceptifs, la publicité au sujet des techniques n'exigeant pas d'ordonnance est permise depuis 1977. L'avortement est devenu l'objet d'une dissension idéologique majeure au sein de la société québécoise, les deux camps opposés, Pro-choix et Pro-vie, étant très organisés à l'échelle du Canada et en mesure de mobiliser l'opinion publique. Ce manque de consensus se reflète dans le fait que, présentement, les élus ne peuvent s'entendre sur une législation pour remplir le vide juridique qui existe relativement à l'avortement.

Finalement, la tolérance envers l'homosexualité a été en quelque sorte institutionnalisée. Les actes homosexuels entre adultes consentants ne sont plus illégaux depuis 1969. De plus, avec l'avènement des chartes des droits de la personne, il est maintenant interdit de faire acte de discrimination envers un individu en raison de son orientation sexuelle. La plus grande des Églises protestantes, l'Église Unie, vient d'accepter l'ordination des pasteurs homosexuels et un récent jugement de la Cour suprême a reconnu le caractère « familial » d'un ménage formé de deux homosexuels. Cette libéralisation vis-à-vis les orientations sexuelles marginales, qui s'inscrit aussi dans la foulée du mouvement pour les droits de la personne, a créé chez les jeunes une grande tolérance vis-à-vis l'homosexualité. (King *et alii*, 1988 : 84).

Les données concernant la sexualité chez les jeunes nous viennent d'enquêtes effectuées dans quelques cégeps. La proportion des cégépiens (ayant un âge moyen de 18 ans) qui ont eu des rapports sexuels complets a progressé de 48,2 % en 1976 à 58,3 % en 1985. (Desjardins, 1986). Toutefois, malgré la disponibilité accrue des moyens de contraception et des avertissements sur les risques courus en termes de grossesses non désirées et de MTS, les jeunes, même au niveau universitaire, affichent une insouciance surprenante à cet égard. (King *et alii*, 1988 : 108).

tendance

◆ ***Une ambivalence s'installe dans les rapports homme/femme***

On constate une transition entre les anciens et les nouveaux codes définissant les rapports entre hommes et femmes, du moins chez les plus de trente ans qui n'ont pas été socialisés à une nouvelle conception des rôles sexuels. L'ambivalence conséquente à cette transition se manifeste entre autres dans les codes qui entrent en jeu lorsqu'il s'agit de faire la cour. En ce qui a trait au partage des rôles à l'intérieur d'un ménage, on se trouve maintes fois dans des situations où l'on joue sur les deux registres, l'ancien et le nouveau, ce qui entraîne de la frustration chez les conjoints. Chez certains jeunes hommes, surtout ceux qui connaissent le chômage, la remise en question de la spécificité du rôle masculin de pourvoyeur, sans parler du décloisonnement de catégories d'emplois autrefois réservées aux hommes, provoque une certaine désorientation. (Gauthier, 1990). On peut se demander si la désaffection envers le mariage, la généralisation du divorce et la proportion grandissante d'adultes qui vivent seuls ne sont pas des manifestations d'une abdication devant un rapport homme/femme qui est en « re-négociation ».

tendance

◆ ***Changements de mœurs associés à l'institutionnalisation des droits de l'individu***

L'école informe les jeunes, à partir de l'âge de huit ou neuf ans, de leurs droits comme individus par le biais de la Loi sur la protection de la jeunesse. Parmi ces droits, on compte la possibilité de recourir à l'État (Comité de la protection de la jeunesse) sans faire intervenir l'autorité familiale. Deux autres indices de la confrontation entre l'institutionnalisation des droits de l'individu et l'ancienne moralité familiale sont d'une part, l'obligation pour les femmes qui se sont mariées depuis 1981 de se servir de leur nom de jeune fille dans l'exercice de leurs droits civils (code civil, article 442) et, d'autre part, la possibilité de faire porter aux enfants un nom qui peut être celui de leur père ou de leur mère et même les deux à la fois.

De plus, l'extension du travail salarié chez les femmes et l'instabilité du mariage ont pour effet d'élargir la proportion des adultes susceptibles de faire un calcul intéressé face à leurs semblables même les plus proches. L'avènement dans la conscience populaire de la notion du coût de l'enfant est une manifestation de ceci. Les changements de mœurs associés à cette forme d'individualisme ont été dramatisés par Arcand dans son film « Le déclin de l'empire américain ». (Arcand, 1986).

tendance

◆ ***Une sociabilité de consensus encore très présente***

Le modèle de sociabilité qui prévaut encore, une primauté à l'unanimité dans la prise de décision et à l'évitement de la confrontation ouverte à l'intérieur du groupe, crée en apparence un certain conformisme tout en rendant possible des virements d'opinion assez rapides. Le modèle en question a sûrement été très fonctionnel dans un contexte de grandes familles, à une époque où l'Église exerçait un pouvoir institutionnel réel. Toutefois, même si le contexte structurel a beaucoup changé, ce modèle, avec la sensibilité aux autres qu'il implique ainsi qu'avec son potentiel pour une certaine formalité au plan du contenu même des décisions, prime encore. Ainsi, une familiarité réconfortante et un contrôle social intra-groupe vont de pair.

tendance

◆ ***Maintien d'un formalisme dans les rapports avec et entre les institutions***

Les modalités régissant les relations à l'intérieur des institutions demeurent, néanmoins, assez formalisées selon Mercier (1988). Celui-ci souligne les difficultés de fonctionnement des équipes multiministérielles ou départementales dans les bureaucraties québécoises. Dans une réflexion sur « l'inefficacité des institutions québécoises », Grandmaison (1979) évoque ce formalisme comme frein à la créativité collective. Il se peut que le modèle institutionnel qui prévaut fasse en sorte que des questions de statut personnel à l'intérieur des institutions prennent une place plus importante qu'on ne voudrait le reconnaître. (Godbout, 1986).

tendance

◆ ***Accentuation du légalisme***

Jusqu'à tout récemment, le pouvoir du contrôle social, que ce soit à travers les familles ou les institutions dominantes, était suffisant comme arbitre dans les mésententes entre individus ou entre individus et institutions. Pour des raisons qui ne sont sans doute pas étrangères à l'effervescence des droits individuels, à la prolifération de la réglementation (Lemieux, 1984), et à une présence accrue des avocats, on a de plus en plus recours au droit et aux avocats comme intermédiaires et arbitres. (Dufresne, 1987). Les conventions collectives, de plus en plus complexes, comptant des centaines de pages, exigent souvent le recours à des avocats pour leur interprétation et leur application. D'ailleurs, l'instauration en 1973 d'un « programme d'aide juridique » pour faciliter l'accès « à la justice » pour ceux qui n'auraient pas, autrement, les moyens financiers a servi à intensifier une tradition de recours « en justice » déjà bien ancrée. Même dans le cas des enjeux essentiellement politiques, l'existence de la Charte des droits de la personne fait aussi en sorte que le recours aux tribunaux devient de plus en plus fréquent. (Mandel, 1989).

tendance

◆ ***Sensibilité plus grande vis-à-vis la violence interindividuelle***

Une recrudescence récente de la violence dans les transports publics et dans les écoles ainsi que le massacre à l'École polytechnique en décembre 1989 ont provoqué une prise de conscience de la population vis-à-vis ce phénomène. Et, ce qui est nouveau, dans l'esprit de la population des grandes villes, la confiance quant à sa sécurité personnelle dans les espaces publiques surtout la nuit, a été ébranlée. Celle-ci suit une autre « conscientisation », doublée d'une intervention publique portant cette fois sur la violence dans les ménages et l'abus envers les enfants. Le Gouvernement du Québec a instauré, en 1986, une campagne de sensibilisation traitant de la violence conjugale. Depuis 1980, on peut inculper son conjoint dans des cas d'agression sexuelle grave; il est donc possible pour une femme d'accuser son mari de viol.

tendance

◆ ***Plus de tolérance interethnique***

Les Québécois ont toujours été reconnus pour la civilité de leurs rapports entre eux et avec les étrangers. Cette courtoisie est en partie une conséquence du modèle de sociabilité catholique qui cherche à éviter la confrontation en même temps qu'elle est l'effet d'une tradition de civilité dans les rapports publics, héritée de l'époque britannique. Lors des années 1930, alors qu'un certain antisémitisme s'est manifesté au Canada,

le Québec s'est distingué par le fait qu'on n'y a vu aucune violence envers des individus. (Caldwell, 1984).

Sur le plan des relations individuelles interethniques, les Québécois ont toujours été très libéraux. Des sondages sur la proximité tolérée dans les relations interethniques indiquent que la tolérance envers l'immigration progresse (Bolduc et Fortin, 1989), même si elle est de plus en plus conditionnelle à une intégration dans la société francophone. Néanmoins, les populations qui ne sont pas de souche ont beaucoup de difficulté à pénétrer les institutions dominantes.

tendance

♦ *Une dépersonnalisation des rapports secondaires plus marquée*

À mesure que le Québec se modernise, l'appareil techno-bureaucratique pénètre de plus en plus le monde du travail et l'ensemble de la société civile. Ce phénomène a comme conséquence de créer chez les gens l'habitude de traiter avec des étrangers ou par l'intermédiaire des formulaires. Finalement, les personnes qu'on ne connaît pas mais avec qui on entre en contact pour une raison ou une autre, deviennent des « objets » plutôt que des « sujets ». Il est maintenant possible, dans le Québec contemporain, de regarder un étranger dans la rue sans qu'il ne réagisse. Il y a vingt-cinq ans, le même regard aurait été accueilli par un sourire ou un signe de la main...

Gary Caldwell

VOIR ÉGALEMENT
Délinquance **591**, Formes d'expression érotique **501**, Immigrants et minorités ethniques **581**, Modèles matrimoniaux **133**, Sociabilité **111**, Technologies de la reproduction **151**, Valeurs **633**

RÉFÉRENCES

Arcand, Denys
Le déclin de l'empire américain, Montréal, Boréal, 1986.

Bolduc, Denis et Pierre Fortin
« L'opinion des québécois en matière d'immigration : Une analyse polytomique ordinale », Cahier de recherche du Groupe de recherche en politique économique : cahier 8807, Québec, Université Laval, 1988, 75 p.

Caldwell, Gary
« L'antisémitisme au Québec », dans Pierre Anctil et Gary Caldwell (éds), *Juifs et réalités juives au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984 : 291-326.

Cliche, Robert et Madeleine Ferron
Les Beaucerons, ces insoumis, Montréal, Hurtubise HMH, 1982.

Desjardins, Marie-France *et alii*
« Enquête épidémiologique sur la sexualité d'adolescents fréquentant un CEGEP », dans André Dupras *et alii* (éds), *Jeunesse et sexualité*, Montréal, Éditions IRIS, 1986 : 25-35.

Dufresne, Jacques
Le procès du droit, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987, 127 p.

Gauthier, Madeleine
« L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi », Rapport de recherche, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.

Godbout, Jacques
La démocratie des usagers, Montréal, Boréal, 1986, 190 p.

Hobart, C. W.
« Changing orientations to courtship : a study of young canadians », dans W. E. Mann (éd.), *Social and Cultural Change in Canada*, vol. 2, Toronto, 1970.

King, Alan *et alii*
Étude sur les jeunes canadiens face au SIDA, Université Queens à Kingston, Groupe d'évaluation des programmes sociaux, 1988.

Lemieux, Vincent
« Les gouvernements et leurs lois », *Interface*, 5,4, sept-oct. 1984 : 12-15.

Mandel, Michael
The Charter of Rights and the Legalization of Politics in Canada, Toronto, Wall & Thompson, 1989.

Mercier, Jean
Les Québécois entre l'État et l'entreprise, Montréal, L'Hexagone, 1988.

4

AUTORITÉ

Il existe très peu de travaux traitant de « l'autorité » comme telle au Québec. Cependant, dans son analyse de « la spécificité culturelle du leadership en milieu rural canadien-français » (1971) et de « la modernisation d'une tradition » (1982), Colette Moreux livre une interprétation fondée sur un corpus de travail à la fois empirique et théorique. Ce qui suit s'inspire de l'ensemble de l'œuvre de Moreux sur la société québécoise.

tendance

♦ ***Persistance d'un acquiescement envers l'autorité et d'un besoin de celle-ci caractéristique d'une société traditionnelle***

Les Québécois vivent encore une relation avec l'autorité dans laquelle l'acquiescement et la dépendance sont les deux faces d'une même dynamique où, en échange de l'obéissance, celui qui détient l'autorité a la responsabilité de veiller au bien-être de ses subordonnés. Même les employeurs auraient intériorisé ce modèle clérical où l'autorité ne vient pas du fait que l'employeur est le patron, mais de celui qu'il est bon. Le centralisme administratif de l'Ancien régime français (Vallée, 1973), l'idéologie ultramontaine du milieu du XIX[e] au milieu du XX[e], de même que la taille de la famille, auraient contribué à créer un type de sociabilité que Moreux qualifie de sociabilité de consensus. Bien que les structures d'autorité et les contenus idéologiques de la société québécoise francophone aient amplement changé depuis trente ans, « la personnalité modale » resterait encore sous le coup du type de socialisation qui sous-tendait ces anciennes formes.

Le constat que la relation individu/autorité caractéristique d'une société traditionnelle persiste dans une société qui se veut et qui est si résolument moderne semble être paradoxal. La clef du paradoxe se trouve, selon Moreux, dans le fait que la société québécoise traditionnelle n'exigeait pas, ni même n'entraînait, l'intériorisation qui caractérisait au même moment les sociétés de type protestant. En l'absence d'une intériorisation de l'idéologie dominante, c'était plutôt la contrainte extérieure exercée par l'institution dominante, via le mécanisme idéologiquement neutre de la sociabilité de consensus, qui influait sur la relation individu/autorité. Lorsque la contrainte extérieure des anciennes formes sociales (notamment l'Église et la famille étendue) s'est dissoute, l'individu n'a plus eu de « sens » à faire valoir dans sa relation avec l'autorité mais est demeuré en mal d'une sociabilité de consensus. L'individu placé dans cette situation se met facilement au diapason des nouvelles modes et idéologies découlant des nouvelles structures (l'État nouvellement légitimé dans les années 1960, les syndicats, l'entreprise, etc.). Il y aurait donc propagation des modes et des idéologies modernistes, mais sans changement important dans les rapports avec l'autorité institutionnelle où l'obéissance à une autorité paternaliste demeure.

tendance

♦ ***La promotion de l'égalité dans la mise en place des institutions n'empêche pas l'émergence d'un culte des champions***

Le Québec contemporain a aussi reçu, en héritage de son passé récent de société traditionnelle, une éthique d'égalitarisme selon laquelle le fait de dépasser les autres était mal vu. Selon cette éthique, le bon sens se trouve chez « les gens ordinaires ». Institutionnellement, cet égalitarisme se manifeste dans la mise en place de services collectifs qui traitent tous les usagers

de la même manière. Dans son analyse culturaliste du fonctionnement des grandes bureaucraties publiques et privées du Québec, Mercier (1988) observe les conséquences de ce comportement, tout en constatant son déclin. Parallèlement on voit apparaître dans certains périodiques surtout, l'émergence d'un culte des champions et des gagnants dans le monde des affaires, de la politique ou des sports. (*L'Actualité*, 1986).

tendance

♦ *Revalorisation de l'autorité locale*

La combinaison d'une configuration institutionnelle hautement centralisée, de l'hégémonie séculaire de l'Église (1850 à 1950) et d'un mode de sociabilité qui cherchait à éviter la confrontation ouverte, a eu comme effet de rendre plus acceptable l'autorité venant de loin, plus que celle qui prenait ses sources dans le tumulte de la vie politique locale. Toutefois, le Québec vit, depuis vingt ans peut-être, à l'heure d'une revalorisation et d'une réactivation du leadership civique local. On note ce renouveau au sein des organismes publics et des associations volontaires à base locale.

tendance

♦ *Solidarité de groupe où l'intérêt corporatif l'emporte souvent sur l'intérêt collectif*

Depuis quelques années on assiste à l'émergence des manifestations de solidarité de groupe où on fait fi de l'intérêt plus général. Autrement dit, il y a une désaffection à l'égard de l'autorité issue de l'ensemble de la collectivité. L'autorité qui découle des institutions collectives a moins de crédibilité, ou ces représentants ne sont pas vus comme étant représentatifs des intérêts du groupe en question. Des cas de saccage des installations publiques, les grèves dans le transport public et les hôpitaux illustrent ce fait. La création des Conseils des services essentiels en cas de grève dans les services publics constitue un palliatif à cette situation.

tendance

♦ *Érosion de la figure d'autorité du père*

Depuis les années 1960, les fondements sociaux et légaux de l'autorité paternelle dans la famille ont été amoindris. Le père n'a pas plus d'autorité, donc de responsabilité, que la mère. Toutefois, il faut dire que jusqu'aux années 1960, l'autorité du père était toute théorique. Elle se limitait à la paternité et au rôle de pourvoyeur économique de la famille. C'est la mère qui constituait le pivot de la cellule familiale à cause de sa proximité avec les enfants. La taille de la famille, toujours selon Moreux, diluait les rapports d'autorité et de contrôle.

Aujourd'hui la responsabilité de la paternité n'est plus contraignante (la mère peut, à son gré, indiquer « père inconnu » sur le certificat de naissance). La généralisation du travail salarié chez les femmes étend aussi à ces dernières la responsabilité économique des enfants. Plusieurs des responsabilités traditionnelles concernant la santé et l'éducation sont maintenant assurées par l'État. Les transformations des rapports d'autorité à l'intérieur de la famille créent un contexte où les hommes doivent redéfinir leur rôle d'époux et de père. Plusieurs s'interrogent actuellement sur ce nouveau modèle à développer. Des essais et des romans sur la thématique du père (Chabot, 1985; Corneau, 1989) prennent la place de toute une littérature qui valorisait l'image de la mère laissant dans l'ombre celle du père pourvoyeur absent de la vie affective de ses enfants.

Gary Caldwell

VOIR ÉGALEMENT
Gestion du travail **211**, Groupes d'intérêt **393**, Institutions religieuses **347**

RÉFÉRENCES

Chabot, Marc
« La mort du masculin », *Critère*, 40, automne, 1985 : 83-97.

Corneau, Guy
Père manquant, fils manqué, Montréal, Éditions de l'Homme, 1989.

L'Actualité
« Les Québécois qui montent », septembre 1986.

Lafortune, Agathe
« La vie de famille », *Critère*, 40, automne, 1985 : 45-57.

Lipset, Seymour Martin
Continental Divide : The Values and Institutions of the United States and Canada, Routledge, New-York, 1990.

Mercier, Jean
Les Québécois entre l'État et l'entreprise, Montréal, L'Hexagone, 1988.

Moreux, Colette
Douceville en Québec, La modernisation d'une tradition, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1982.

« The French-Canadian family », dans K. Iswaran (éd.), *The Canadian Family*, Montréal, Holt Rinehart & Winston, 1971.

« Spécificité culturelle du leadership en milieu rural canadien-français », *Sociologie et sociétés*, 2, 1971 : 229-258.

Vallée, Jacques
Tocqueville au Bas-Canada, Montréal, Éditions du Jour, 1973.

5

OPINION PUBLIQUE

tendance

◆ ***Sauf en 1985, les Québécois ont davantage participé aux élections générales provinciales qu'aux élections générales fédérales***

Entre 1956 et 1989, les Québécois ont été appelés à voter à douze élections générales fédérales, à dix élections générales provinciales et à un Référendum sur la souveraineté en 1980. Leur taux moyen de participation aux consultations provinciales a été de 79,6 % et celui aux élections fédérales de 74 %. Alors que leur taux de participation aux élections fédérales n'a jamais atteint 80 %, il a dépassé ce seuil six fois sur dix aux scrutins provinciaux. Ces occasions se sont presque toutes concentrées entre 1970 et 1981, période d'apogée des grands débats et de l'implantation de plusieurs politiques importantes. L'autre cas est survenu en 1960, où les électeurs ont rejeté l'Union nationale, alors parti populiste et traditionnel, et l'ont remplacée par le Parti libéral du Québec, alors moderne et progressiste. On date la Révolution tranquille de cette élection. Une fois les grandes politiques implantées, une fois les débats moins vifs, la participation aux élections provinciales de 1985 et de 1989 est descendue au niveau de sa participation moyenne aux élections fédérales. (Tableaux 1 et 2).

tendance

◆ ***Le pourcentage des bulletins rejetés a été habituellement plus faible aux élections provinciales qu'aux élections fédérales***

Produire un bulletin nul peut être une façon d'exprimer son désintérêt ou sa perplexité devant les enjeux. Dans l'ensemble, les électeurs québécois ont déposé une part moindre de bulletins rejetés à leurs élections provinciales qu'aux élections fédérales: 1,7 % en moyenne des votes exprimés en dix consultations provinciales et 2,1 % à douze élections fédérales. Si on ajoute les votes Rhinocéros (parti politique dont l'essentiel a constitué à ridiculiser le style et le contenu des campagnes électorales) aux bulletins rejetés des élections fédérales, cette moyenne se hausse à 3,7 %. Ces bulletins rejetés et ces votes sans issue ont atteint leur apogée au cours des élections de 1972 et de 1974. C'est au cours de la même période que les élections provinciales ont connu leurs plus hauts pourcentages de bulletins rejetés (élections de 1966 et de 1976), sans jamais dépasser 2 %, alors que, sans les votes Rhinocéros, les bulletins rejetés au fédéral ont eu un sommet de 5,9 % en 1972 et de 5,2 % en 1974. L'effet combiné des bulletins rejetés et des votes Rhinocéros a décru graduellement entre 1972 et 1984 aux élections fédérales et la part des bulletins rejetés aux élections provinciales a chuté entre 1980 et 1985, pour retrouver des niveaux d'avant 1966. Mais le pourcentage de bulletins rejetés en 1989 a été le plus considérable enregistré à ces élections en plus de 30 ans.

tendance

◆ ***Sauf pour la période des années 1970, les votes aux élections provinciales ont été généralement concentrés entre deux grands partis***

Au cours des quatre élections générales provinciales qui ont eu lieu entre 1956 et 1966, les électeurs ont accordé leurs suffrages valides à deux grands partis, à raison de 88,1 % à 98,5 %. Entre 1970 et 1976, la part des votes

qui est allée aux deux partis qui ont obtenu le plus de sièges a oscillé entre 65,1 % et 84,9 %. Depuis, ces pourcentages se sont élevés à environ 95 %. Cette part est descendue à 90,1 % en 1989, avec l'arrivée de deux formations politiques à clientèle essentiellement anglophone. (Tableau 1). (Drouilly, 1989). Il faut remarquer que la dispersion relative des votes a correspondu à de grandes effervescences en matières linguistiques et constitutionnelles, ou à de moments agités en matière de relations de travail des secteurs public et parapublic.

tendance

◆ ***Les électeurs québécois ont moins souvent dispersé leurs votes aux élections provinciales qu'aux élections fédérales, tout en ayant maintenu la pluralité ou la majorité de leurs votes au parti qui a formé le gouvernement au fédéral***

En plus d'avoir moins participé aux élections fédérales, d'y avoir déposé des proportions plus importantes de bulletins nuls, les électeurs québécois ont commencé plus tôt à y disperser leurs votes et ont agi ainsi plus longtemps qu'aux élections provinciales. Cette période s'est étendue de 1962 à 1979, après quoi ils sont retournés à une concentration relative. De 1957 à 1980, les Québécois ont constamment attribué la pluralité de leurs votes valides au fédéral au Parti libéral du Canada, cette pluralité ayant été une majorité au cours de cinq élections générales sur douze. Aux élections de 1985 et de 1988, ils ont accordé la majorité de leurs votes aux Conservateurs. Pendant la phase de dispersion, leurs votes sont allés principalement à trois partis, le Parti libéral du Canada, le Parti progressiste-conservateur et le Crédit social. Celui-ci, populiste, a obtenu plus du quart des votes valides en 1962, en 1963 et en 1972, au point où il a remporté, lors de ces deux derniers scrutins, plus de suffrages que le Parti conservateur. Il a eu plus d'élus, entre 1962 et 1979, que le Parti conservateur. (Tableau 2). Il a constitué en quelque sorte « l'opposition officielle » de l'électorat québécois à Ottawa pendant près de deux décennies. Cette période a connu une prospérité économique quasi continue. Comme ces votes créditistes se sont principalement concentrés dans des régions moins touchées par cette croissance ou dans des quartiers urbains défavorisés, certains n'ont pas hésité à caractériser ce vote de protestataire. (Cohen, 1965; Lemieux, 1973; Stein, 1973).

tendance

◆ ***Dans les municipalités, les élections par acclamation sont fréquentes et la participation des électeurs, quand il y a choix de candidats, est d'intensité moyenne***

Sauf dans les grandes municipalités, on ne trouve pas de partis politiques structurés au niveau municipal. Ceux qui existent sont des organisations strictement locales. Non seulement les Québécois ont eu assez peu de possibilités d'exprimer, sous forme de votes, leurs préférences lors d'élections municipales, à cause du grand nombre d'élus sans opposition, mais ils participent passablement peu à ce genre d'élections, sauf à l'occasion d'enjeux locaux majeurs. Ainsi, entre 1981 et 1987, deux maires sur trois ont été élus par acclamation. Dans les autres cas, un électeur sur deux en moyenne s'est présenté aux urnes. Pour ce qui est des conseillers municipaux, 72 % des postes ont été comblés sans scrutin au cours de cette période. Quand il y a eu élection, le taux de participation a été en moyenne de 49 %, mais avec trois années sur sept où il a été d'environ 50 % ou un peu plus. (Tableau 3).

tendance

◆ ***Les élections par acclamation sont très fréquentes et la participation est très faible aux élections scolaires***

Il est exceptionnel de trouver au Québec des élections scolaires où des partis politiques, formés pour ce genre d'élection, se soient ouvertement affrontés. Les Québécois s'intéressent encore moins à ces élections qu'à celles de leurs édiles municipaux. Ainsi en 1987, 73 % des postes de commissaires d'école ont été comblés

sans opposition. Quand les électeurs ont pu exprimer un choix, moins d'une personne sur cinq s'est présentée à l'isoloir. (Ministère de l'Éducation). Selon des experts du domaine public de l'éducation, cette situation aurait prévalu, *mutatis mutandis*, depuis la fin des années 1960, après que le gouvernement eut centralisé la majeure partie des pouvoirs fiscaux et réglementaires des commissions scolaires.

tendance

♦ ***Les sondages sont devenus une activité courante dans la gouverne des États et des entreprises***

La première institution spécialisée dans les sondages politiques au Canada a été créée au début des années 1940. C'était une filiale de la maison américaine GALLUP. Les premiers sondages électoraux faits au Québec par des Québécois datent de la fin des années 1950. Les principales maisons de sondage québécoises ont vu le jour à la fin des années 1960. Depuis, plusieurs autres se sont jointes à ce peloton initial. (Lemieux, 1988 : 33).

Il se pratique maintenant trois types de sondages politiques, plus ou moins distincts les uns des autres. Il y a d'abord ceux « pour expliquer », le plus souvent partie de projets de recherche. Ils sont peu fréquents parce que longs et coûteux. (*Ibid.* : 54-57). Il y a ensuite ceux « pour annoncer » ou pour prédire, le plus fréquemment commandités par des médias. Ils sont maintenant très répandus et réguliers, mensuels voire hebdomadaires pour plusieurs d'entre eux. À l'occasion de campagnes électorales générales, ils sont même plus fréquents. Ils sont devenus le baromètre de l'humeur du public en regard des partis, de leurs leaders, des institutions, des projets ou des problèmes politiques du moment. (*Ibid.* : 57-69). Il y a enfin les sondages « pour intervenir ». Si leur fréquence est irrégulière, on les utilise beaucoup plus qu'auparavant. Ce sont en général les gouvernements et les partis qui les commandent. Ils servent de matériau à du « marketing politique » soit pour justifier, soit pour modifier des attitudes ou des comportements. Leur usage permet de dire qu'une bonne partie des décisions des gouvernements dépend maintenant des résultats de sondages. Certains ont qualifié ce phénomène de gouvernement par sondages. Des grands groupes organisés ont appris à s'en servir en rapport avec la défense de leurs intérêts ou de leur image publique (v.g. patronat, syndicat). (*Ibid.* : 69-73). Si la pratique de plus en plus fréquente des sondages politiques a « permis aux leaders de jauger l'état de l'opinion plus exactement qu'ils pouvaient le faire auparavant » (*ibid.* : 82), cela ne semble pas avoir eu d'influence déterminante sur le vote au moment des élections. (*Ibid.* : 87-89).

Un nombre croissant d'entreprises utilisent les techniques de sondage pour compléter leurs connaissances des habitudes des consommateurs envers leurs produits, pour connaître leurs attitudes et leurs préférences, de manière, non seulement à s'ajuster aux goûts du public pour tel ou tel produit ou service, mais aussi pour la façon de les présenter, en l'associant aux caractéristiques et aux désirs de ce public. Cela est le plus évident dans le cas de la radio et de la télévision, où des sondages réguliers et massifs permettent de détecter des publics selon leurs préférences d'heures d'écoute et de genres de contenus. De tels sondages aident à cibler les groupes à qui on destine un message, tant au niveau de son contenu (produit) qu'à celui de sa présentation. (Breton et Proulx, 1989 : 103-118).

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Autonomie locale **95**, Entreprises **217**, État **321**, Information de masse **465**, Institutionnalisation des syndicats **379**, Mass-médias **363**, Partis politiques **359**

RÉFÉRENCES

Baccigalupo, Alain, collaboration de Luc Rhéaume
Les administrations municipales québécoises, des origines à nos jours: anthologie administrative, Montréal, Agence d'Arc, 1984, 2 v.

Beaud, Jean-Pierre
«Vingt ans de sondages d'opinion politique au Québec», dans Jean Crête (éd.): 23-118.

Bernard, André
Québec: élection 1976, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, 173 p.

Bernard, André et Bernard Descoteaux
Québec: élection 1981, Montréal, Hurtubise HMH, 1981, 229 p.

Blais, André, Jean Crête et Guy Lachapelle
«L'élection québécoise de 1985: un bilan des sondages», *Revue canadienne de sciences politiques*, XIX, 2, juin 1986: 325-336.

Bouchard, Claude et Gaétan Hébert
Les résultats électoraux depuis 1867, Québec, Assemblée nationale du Québec, 1986, 266 p.

Breton, Philippe et Serge Proulx
L'explosion de l'information: la naissance d'une nouvelle idéologie, Montréal et Paris, Éditions du Boréal et Éditions La Découverte, 1989, 286 p.

Cloutier, E. C. et Daniel Latouche (éds)
Le système politique québécois, Montréal, HMH, 1979, 555 p.

Cohen, Ronald I.
Le vote au Québec: (les pourquoi et comment du vote fédéral au Québec depuis la Confédération), Montréal, Saje Pub., 1965, 128 p.

Crête, Jean (éd.)
Comportement électoral au Québec, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1984, 447 p.

Drouilly, Pierre
«Le succès des Partis égalité et unité», *Le Devoir*, 4 octobre 1989.

Dupont, Pierre
15 novembre 1976, Montréal, Quirze, 1976, 205 p.

Lamoureux, André
Le NPD et le Québec, Montréal, Édtions du Parc, 1985, 230 p.

La Terreur, Marc
Les tribulations des conservateurs au Québec: de Bennett à Diefenbaker, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, 265 p.

Lemieux, Vincent
Le quotient politique vrai: le vote provincial et fédéral au Québec, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, 274 p.

Les partis et les élections, Montréal, Fédération des jeunes chambres du Canada français, s.d.

Les sondages et la démocratie, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 122 p.

Quatre élections provinciales au Québec: 1956-1966, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, 246 p.

Une élection de réalignement, L'élection générale du 29 avril 1970 au Québec, Montréal, Éditions du Jour, 1970, 182 p.

Massicotte, Louis et André Bernard
Le scrutin au Québec: un miroir déformant, Montréal, HMH, 1985, 255 p.

Pinard, Maurice
The Rise of a Third Party: a Study in Crisis Politics, Englewood Cliffs, N. J., Prentice-Hall, 1971, 285 p.

Quesnel, Louise
«La démocratie municipale au Québec», *Politique*, 9, hiver 1986: 61-97.

Stein, Michael B.
The Dynamics of Right Wing Protest: a Political Analysis of Social Credit in Québec, Toronto, University of Toronto Press, 1973.

Tardy, Evelyne *et alii*
La politique, un monde d'hommes?: une étude sur les mairesses au Québec, Montréal, Hurtubise HMH, 1982, 11 p.

Vaillancourt, Jean-Guy, Guy Lord et Daniel Latouche (éds)
Le processus électoral au Québec: les élections provinciales de 1970 et 1973, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, 288 p.

Tableau 1

Élections générales provinciales.
Taux de participation. Pourcentage des bulletins rejetés.
Pourcentage des votes valides selon les principaux partis.
Pourcentage des députés élus selon les principaux partis, Québec, 1956-1989

Année	Taux de participation	% bull. rejetés	% des votes					% des députés élus				
			Lib.	UN	RC	PQ	Autres	Lib.	UN	RC	PQ	Autres
1956	78,3	1,5	44,5	52,0	—	—	3,5	21,5	77,4	—	—	1,1
1960	81,7	1,6	51,3	46,6	—	—	2,1	54,7	44,2	—	—	1,1
1962	79,6	1,4	56,4	42,1	—	—	1,5	62,3	32,6	—	—	1,1
1966	73,6[a]	1,9	47,2	40,9	—	—	11,9	46,3	51,9	—	—	1,8
1970	84,2	1,9	45,4	19,7	11,2	23,1	0,6	66,7	15,7	11,1	6,5	—
1973	80,4	1,8	54,7	4,9	9,9	30,2	0,3	92,7	—	1,8	5,8	—
1976	85,3	2,0	33,8	18,2	4,6	41,4	2,0	23,6	10,0	0,9	64,6	0,9
1980	85,6	1,7					Referendum					
1981	82,5	1,0	46,1	4,0	0,4	49,2	0,3	34,4	—	—	65,6	—
1985	75,7	1,5	56,0	0,2	—	38,7	5,1	81,1	—	—	18,9	—
1989	74,9	2,6	49,9	—	—	40,2	9,9	73,6	—	—	23,2	3,2

a Droit de vote aux 18-20 ans.

Sources : Bureau de la statistique du Québec, *Le Québec statistique : Édition 1985-1986*, Québec, Les publications du Québec, 1985 ; Gérald Bernier et Robert Boily, *Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours*, Montréal, ACFAS, 1986 ; *Le Soleil*, 26 septembre 1989 ; Directeur général des élections, données non publiées, calculs de l'auteur.

Tableau 2

Élections générales fédérales.
Taux de participation. Pourcentage des bulletins rejetés.
Pourcentage des votes valides selon les principaux partis.
Pourcentage des députés élus selon les principaux partis, Québec, 1957-1988

Année	Taux de participation	% bull. rejetés	% des votes valides					% des députés élus			
			Lib.	Cons.	Crédit.	NPD	Autres	Lib.	Cons.	Crédit.	Autres
1957	72,3	1,3	57,6	30,6	0,7	1,8	9,3	82,7	10,7	—	6,6
1958	79,4	1,0	45,2	49,6	1,1	2,2	1,9	32,0	66,7	—	1,3
1962	77,6	1,3	39,2	29,6	25,9	4,4	0,9	46,7	18,7	34,6	—
1963	76,3	1,2	45,6	19,5	27,3	7,1	0,5	62,7	10,7	26,6	—
1965	70,7	1,7	45,6	21,2	17,5	12,0	3,7	74,7	10,7	12,0	2,6
1968	72,3	2,0	53,6	21,4	16,4	7,5	1,1	75,7	5,4	18,9	—
1972	75,5	5,9	49,1	17,4	26,6	6,4	0,5	75,7	2,7	20,3	1,3
1974	67,4	5,2	54,1	21,2	17,2	6,6	0,9	81,1	4,0	14,9	—
1979	76,0	1,5	61,7	13,5	16,0	5,1	3,7	89,3	2,7	8,0	—
1980	68,1	1,2	68,2	12,6	5,9	9,1	4,2	98,7	1,3	—	—
1984	76,2	1,3	35,4	50,2	0,2	8,8	5,4	22,7	77,3	—	—
1988	76,0	1,7	30,2	52,7	0,1	13,9	3,1	16,0	84,0	—	—

Sources : Pierre Drouilly, *Statistiques électorales fédérales du Québec 1867-1985*, Montréal, Université du Québec à Montréal et VLB Éditeur, 1986; Élections Canada, données non publiées, calculs de l'auteur.

Tableau 3

Élections municipales.
Pourcentage des élus par acclamation
et taux de participation lors d'élections,
postes de maires et de conseillers, Québec, 1981-1987

	Maires		Conseillers	
Année	% élus par acclamation	Taux de participation	% élus par acclamation	Taux de participation
1981	67,2	49,0	68,5	46,1
1982	51,6	52,6	70,2	49,1
1983	68,7	58,5	68,6	52,5
1984	60,0	52,8	78,1	46,0
1985	73,3	52,4	74,2	50,2
1986	48,3	51,1	73,0	49,5
1987	67,3	51,8	72,0	50,3

Source: Ministère des Affaires municipales, Direction de la recherche et des politiques, données non publiées.

8

État et institutions de service

1 ◆ Système d'éducation

2 ◆ Système de santé

3 ◆ Système de bien-être

4 ◆ État

1

SYSTÈME D'ÉDUCATION

tendance

◆ *Refonte générale du système d'éducation*

Le système actuel d'éducation est un des principaux fleurons institutionnels de la Révolution tranquille. Il résulte d'une réforme qui a voulu simultanément moderniser le système scolaire et le démocratiser. Cette réforme s'est produite au moment où arrivaient à la scolarisation les cohortes du baby boom. L'essentiel de cette refonte s'est déroulé entre la création de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement en 1960 et celle de l'Université du Québec en décembre 1968. Cette Commission a déposé son rapport entre 1963 et 1966, dit rapport Parent. L'avènement de cette Commission a été l'aboutissement d'analyses, de critiques et de voeux d'un nombre croissant de personnes et de groupes au cours des années 1940 et 1950, face au faible niveau de scolarité de la population, à la piètre performance de nombreuses écoles et à l'incohérence du système d'éducation. Ces démarches se sont précipitées à l'occasion d'une Commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels et fiscaux, créée en 1953. (Gérin-Lajoie, 1989: 135-147). Pour établir un premier redressement, le gouvernement a confié, en 1960, au ministère de la Jeunesse des responsabilités de financement en éducation, auparavant dispersées. (*Ibid.*: 189-201).

Sans attendre toutes les recommandations de cette Commission, le gouvernement a créé le ministère de l'Éducation en 1964. Sa mise en place a facilité toute une série de changements institutionnels et administratifs qui, cependant, ont conservé intactes deux structures publiques d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire, les commissions scolaires catholiques et protestantes. On a aussi maintenu l'existence d'écoles privées et, tant dans le secteur public que privé, celles d'institutions de langue française et de langue anglaise à tous les ordres d'enseignement (primaire, secondaire, collégial, universitaire).

En 1967, le gouvernement créait les collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps). Ces institutions visaient plusieurs objectifs. Du côté de l'enseignement général, elles venaient compléter la réforme de l'enseignement secondaire général, en remplacement des collèges classiques, considérés élitistes et dispensant une formation dépassée. De plus, ces collèges ont intégré ou organisé des programmes de formation professionnelle, les premiers provenant d'institutions qui ont fait place à des cégeps (v.g. écoles d'infirmières), les seconds imaginés en fonction d'un marché du travail exigeant plus de main-d'œuvre qualifiée. Plusieurs cégeps se sont dotés de programmes professionnels axés sur les caractéristiques économiques principales de leur région. On visait, par le fonctionnement de ces institutions, à favoriser une certaine égalité entre les étudiants. Tous devaient suivre, ensemble, un certain nombre de cours de base; les services parascolaires étaient les mêmes pour tous.

Cette réforme a été couronnée en 1968 par la constitution de l'Université du Québec. Auparavant, seuls quelques grands centres étaient pourvus d'institutions universitaires. Pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur, l'Université du Québec s'est installée dans divers centres périphériques, ainsi qu'à Montréal où il n'y avait qu'une université de langue française mais deux de langue anglaise. Se sont ajoutées ensuite d'autres constituantes. Plusieurs de ces établissements ont vu le jour à partir de l'intégration aux universités de la formation des maîtres, auparavant dispensée par des écoles normales indépendantes. (Audet, 1971: 429; 459-463; Mellouki, 1989: 247-270).

En huit ans, le système scolaire québécois a été remodelé à fond. Le système antérieur,

caractérisé par une grande dispersion de juridictions, par une accessibilité très inégale à chacune de ses composantes, ainsi que par un manque fréquent de cohérence entre plusieurs d'entre elles, a été remplacé par un autre axé sur une conception moderne de l'éducation, une plus grande accessibilité, une cohérence entre ses diverses composantes, une diminution du nombre et de la variété de ces dernières, ainsi qu'en l'institution d'un moyen puissant de coordination, le ministère de l'Éducation.

Toute cette refonte institutionnelle s'est accompagnée de diverses mesures administratives visant d'abord à démocratiser et à rationaliser ce système. Nous ne mentionnerons que les plus importantes. Du côté des commissions scolaires, il y a eu effort pour en diminuer le nombre, de sorte que chacune ait la taille suffisante pour offrir une gamme optimale de services. En même temps, a été complété le réseau des commissions scolaires régionales, auxquelles on a confié l'enseignement secondaire général et professionnel, alors qu'on laissait aux autres, dites commissions scolaires locales, l'enseignement primaire. Le financement des commissions scolaires a été modifié, l'État devenant le principal pourvoyeur. Ainsi, les régions défavorisées pouvaient offrir le même éventail et la même qualité de services que les plus avantagées. En plus, l'État a décrété des mesures d'aide financière aux maisons privées d'enseignement reconnues par lui. (Gérin-Lajoie, 1989: 311-313).

Les commissions scolaires régionales ont vu la création des écoles polyvalentes à vocation régionale, où l'enseignement général et professionnel se côtoyaient, toujours dans une perspective de démocratisation et d'égalité entre élèves. Ces deux types d'enseignement avaient des troncs communs. On y a institué le décloisonnement entre les divers cours et la promotion par matière pour respecter les cheminements individuels. En même temps était généralisé l'enseignement aux adultes, pour donner, à ces derniers, accès à une formation générale ou professionnelle qu'ils n'avaient pas acquise plus tôt.

Une dernière modification d'envergure a été la mise en place de mesures d'aide financière aux étudiants pour favoriser l'accession aux études postsecondaires. En parallèle, le ministère de l'Éducation a mis sur pied des dispositions financières et académiques pour le perfectionnement du personnel enseignant. En même temps, il a gelé le montant des frais de scolarité universitaires. Il est question présentement de les tripler sur quelques années et d'ajuster en conséquence les programmes d'aide financière aux étudiants.

En 1986, le ministère de l'Éducation a lancé un Plan d'action visant à réformer la formation professionnelle au secondaire. Cette refonte s'imposait car le secondaire professionnel en était rendu à environ 200 programmes, dont plusieurs n'avait pas été rajeunis depuis une vingtaine d'années. On y trouvait de plus en plus les laissés pour compte du système scolaire. Ce plan, échelonné sur cinq ans, vise d'abord à rehausser les exigences en matière de connaissance de la langue maternelle, de la langue seconde, des mathématiques ainsi que de l'enseignement moral ou religieux. Après trois à cinq ans de formation générale, les élèves recevront désormais exclusivement des cours de formation professionnelle. Des 200 anciens programmes, on en a récupéré jusqu'à présent plus de 140. Trois nouveaux types de diplôme sanctionneront ces études: Certificat d'études professionnelles; Diplôme d'études professionnelles; Attestation d'études professionnelles. Cette dernière sanction s'ajoutera à l'une des deux autres pour des études complémentaires. (Ministère de l'Éducation, 1986 et 1989-1990).

tendance

◆ ***Accroissement du niveau de scolarité de la population***

Ces refontes institutionnelles et administratives, au moment de l'arrivée à l'âge de la scolarisation des cohortes du baby boom, ont eu plusieurs effets sur la scolarisation de la population et sur l'évolution du système scolaire comme tel. Pour ce qui est de la scolarisation, on peut constater un accroissement marqué du niveau de scolarité chez les personnes de 15 ans ou plus ne fréquentant plus l'école. Cette hausse a atteint tous les âges, mais elle a été plus importante pour

les cohortes de jeunes adultes. La différence la plus notoire entre 1961 et 1986 se voit d'abord chez les 15-24 ans où le pourcentage de ceux qui avaient poursuivi des études universitaires en 1986 est près de quatre fois plus important que celui de 1961. Ensuite, on la retrouve dans les groupes de 25-34 ans et de 35-44 ans, où le pourcentage des personnes qui sont passées à l'université a presque triplé, alors qu'il a un peu plus que doublé pour les âges plus avancés. Ceux qui avaient entre 25 et 44 ans en 1981 font partie des premiers à avoir bénéficié de la démocratisation des années 1960. On doit aussi faire remarquer la diminution très importante de la proportion des jeunes ayant terminé leurs études avec moins de neuf années de scolarité: 46,8% des 15-24 ans en 1961 et 5,9% en 1986. (Tableau 1). N'eut été du solde migratoire interprovincial négatif endémique, ces résultats seraient probablement plus favorables. « En analysant les données sur la migration inter-provinciale, [...] on se rend compte que ce sont généralement les gens les plus instruits qui sont les plus sujets à migrer. » (Maisonneuve, 1984: 10).

tendance

◆ *Spécialisation accrue et multiplication des filières*

Le décloisonnement et la promotion par matière au secondaire ont fait tache d'huile; ils ont été accompagnés d'une spécialisation plus grande par secteur d'enseignement, ainsi que d'une multiplication des filières. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les universités où les formations générales de base se sont vues mises en concurrence avec des formations destinées à des clientèles de plus en plus variées.

En outre, on observe une multiplication des filières conduisant à une formation finale ou intermédiaire. Ce phénomène a commencé au secondaire dès les années 1960, avec le professionnel long et le professionnel court. On a installé dans les cégeps un nombre considérable d'options, surtout du côté des formations professionnelles. Dans les universités, en plus de la multiplication des programmes de 2e et de 3e cycles, il y a eu expansion d'une filière destinée à fournir un apprentissage minimal dans une grande variété de domaines, celle des certificats. Leur fréquentation a crû de près de 9 fois entre 1969 et 1988. (Dossier 15.1). Pour un même domaine d'études, on peut retrouver maintenant près d'une dizaine de niveaux de formation, conduisant soit au marché du travail, soit à un ordre supérieur. Certains auteurs ont déploré la disparition d'une solide formation générale au profit d'une éducation étiquetée comme pragmatique, voire utilitaire. (Balthazar et Bélanger, 1989: 80-113).

tendance

◆ *Vieillissement du personnel enseignant*

Un nombre très important de personnes a été embauché dans les années 1960 et la première moitié des années 1970 pour répondre à l'accroissement des clientèles. Depuis, l'engagement de nouveaux enseignants a ralenti du fait du plafonnement et de la diminution du nombre d'élèves. En conséquence, quel que soit l'ordre d'enseignement, le personnel enseignant a vieilli, plus particulièrement dans les commissions scolaires. « Depuis 1976, l'âge moyen des enseignants [...] a augmenté de 0,7 an en moyenne chaque année. » (Dufort, 1986: 68). Dans les universités, l'âge moyen des professeurs-chercheurs est passé de 37,8 ans en 1972 à 42,9 ans en 1982. (Méthodus, 1986). Leur nombre n'y a pas crû beaucoup, malgré l'augmentation importante des inscriptions. En contrepartie, on y voit de plus en plus de chargés de cours. (Laplante, 1988: 121-126). La syndicalisation des personnels enseignants a aussi contribué à ce vieillissement par les avantages sociaux acquis qui incitent, là comme dans d'autres milieux de travail, à moins de mobilité. (Langlois, 1986: 301-323).

tendance

◆ ***Féminisation relative du personnel enseignant du postsecondaire***

Les universités connaissent une féminisation de leur personnel enseignant régulier. (Méthodus, 1987: 45). Entre 1965 et 1984, l'importance relative des femmes y est passée de 13% à 16,5%. Cette tendance est moins marquée dans les cégeps, où le taux de féminité est resté quasi inchangé. On a assisté par contre à une tendance inverse dans les écoles secondaires. L'ancienneté a dû y jouer en faveur des hommes. (Tableau 2).

tendance

◆ ***Diminution du nombre d'enseignants dans les commissions scolaires et augmentation au postsecondaire***

À la suite de la baisse des clientèles, les commissions scolaires ont perdu 12,4% de leurs enseignants réguliers entre 1976 et 1983. Ces diminutions se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Dans les cégeps, il y a eu augmentation jusqu'au début des années 1980, puis plafonnement. Les universités sont les seules institutions d'enseignement qui ont continué à voir leur personnel croître au cours des années 1980. (Tableau 3; Laplante, 1988: 10).

tendance

◆ ***Diminution du nombre d'élèves par enseignant dans les commissions scolaires et les cégeps et augmentation dans les universités***

Dans les commissions scolaires, le nombre d'élèves par enseignant a diminué rapidement durant la première moitié des années 1970 et plus lentement par après, pour se stabiliser à 16-17 élèves par enseignant. (Tableau 3). Le nombre d'enseignants a décru plus lentement que celui des élèves. Dans les cégeps, la baisse marquée du nombre d'élèves par enseignant s'est produite dans un contexte d'accroissement des effectifs scolaires, soit pendant les années 1970. Dans les universités, le nombre d'étudiants par professeur régulier n'a cessé de croître pendant la deuxième moitié des années 1970, alors que la clientèle augmentait de 58%. (Tableaux 3 et 4). Au cours de la même période, les chargés de cours y ont accru leur importance numérique.

tendance

◆ ***Montée de l'enseignement public durant les années 1960 et privatisation relative durant les deux décennies suivantes***

La refonte et l'expansion du système d'éducation des années 1960 ont entraîné une réduction importante de la proportion des élèves inscrits dans les institutions privées. Cette baisse a été marquée surtout au niveau collégial, où la part du privé est passée de 54% en 1961 à 10% en 1971, avec la disparition des collèges classiques. Au secondaire, la proportion du privé, qui n'était plus que de 5,1% en 1971-1972, s'est accrue régulièrement pour atteindre plus de 16% dès 1987-1988. Le même mouvement s'est produit au primaire, mais avec moins d'ampleur. (Tableau 5). Les institutions privées d'enseignement vont du primaire au collégial inclusivement. Elles doivent détenir un permis du ministère de l'Éducation et offrir les mêmes programmes que ceux dispensés dans les établissements publics. Elles comprennent une panoplie d'institutions allant, par exemple, d'anciens collèges de grande réputation à des écoles primaires sous la gouverne de sectes religieuses.

tendance

◆ ***Les commissions scolaires de langue française accueillent une part croissante des élèves du secteur public***

Après les grandes réformes institutionnelles des années 1960, le gouvernement s'est penché sur la question linguistique, alors qu'on

déplorait l'intégration grandissante des allophones à la communauté anglophone du Québec par le canal de l'école et qu'une part, minime mais en expansion, d'enfants francophones s'anglicisaient. Après deux premières tentatives de législation, le gouvernement a fait voter la loi 101 en 1977, qui fait obligation aux enfants de langue maternelle autre que le français de poursuivre leurs études primaire et secondaire en français, tout en permettant à de jeunes anglophones de poursuivre leurs études dans leur langue. (Plourde, 1988).

Avant l'existence de cette loi, 83,3 % des élèves des commissions scolaires poursuivaient leurs études en français, soit 97,8 % des enfants de langue maternelle française, 7,6 % de ceux de langue anglaise et seulement 17,8 % des allophones. Dès 1977-1978, la situation commençait à se modifier, surtout pour les francophones (98,2 %) et les allophones (23,5 %). Depuis 1987-1988, 99 % des francophones fréquentent des écoles en français, la proportion des enfants anglophones étudiant en français ne cesse d'augmenter (16 % en 1989-1990) et une majorité croissante d'allophones se retrouve dans des écoles en français, soit près de trois sur quatre en 1989-1990. (Tableau 6). La contribution de l'école à la francisation de la société québécoise est un objectif qui a été largement atteint.

tendance

◆ ***Croissance de l'effort financier pour l'éducation durant les années 1960, stabilité durant les années 1970 et décroissance durant les années 1980***

La démocratisation de l'éducation, jumelée au cheminement des cohortes du baby boom à travers le système d'éducation, a fait croître la part du PIB consacrée à l'éducation de 4,9 % en 1961-1962 jusqu'à 9,5 % en 1977-1978, après quoi elle s'est stabilisée pour décroître jusqu'à 7,4 % en 1988-1989. La portion de cet effort à l'endroit du primaire et du secondaire a été constamment prépondérante, mais elle s'est amenuisée graduellement, de 75,5 % du montant du PIB destiné à l'éducation en 1961-1962 à 63,5 % en 1988-1989. Par contre, le secteur universitaire a vu sa part du PIB s'accroître régulièrement jusqu'en 1977-1978 (1,7 %), se stabiliser à ce niveau jusqu'en 1981-1982, et diminuer depuis. Quant au secteur postsecondaire non universitaire, son importance en regard du PIB a été infime tout au long des années 1960. Elle s'est mise à croître, jusqu'à 1,2 % entre 1977 et 1979, pour se maintenir ensuite à environ 1,1 %. (Tableau 7). Ces trois rythmes différents ont été déterminés soit par les variations de clientèles, notamment au primaire et au secondaire, soit par les politiques gouvernementales.

tendance

◆ ***Démocratisation de l'accès à l'éducation dans les niveaux supérieurs, mais persistance d'inégalités sociales***

La création des cégeps, l'expansion du réseau universitaire et les mesures d'aide financière aux étudiants ont favorisé l'accès des étudiants de condition modeste aux études postsecondaires. Malgré ces efforts, certaines inégalités ont persisté dans l'accès à ces études. (Lévesque, 1979). La première a trait à la scolarisation selon la langue. La proportion des étudiants qui reçoivent un enseignement en français dans les universités est passée de 50 % à plus de 75 % au cours des vingt dernières années, sans pour autant avoir rejoint la part des francophones dans la société. L'accès aux universités francophones s'est démocratisé surtout par la poursuite d'études à temps partiel. (Tableau 8). Sur un autre plan, les analyses de Audet (1987) ont mis en évidence que le pourcentage des étudiants universitaires issus des couches aisées s'est amenuisé entre 1975 et 1984, quel que soit le cycle ou le régime d'études. Mais leur proportion dans les universités reste supérieure à celle des gens fortunés dans l'ensemble de la société.

Jean-Pierre Simard

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT

Autonomie locale **95**, Formation générale **545**, Formation permanente **571**, Formation professionnelle **581**, Institutions religieuses **347**

RÉFÉRENCES

Audet, Louis-Philippe
Histoire de l'enseignement au Québec: 1840-1971, Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1971, 2 tomes.

Audet, Louis-Philippe, Gérard Filion *et alii*
Le Rapport Parent, 10 ans après, Montréal, Éd. Bellarmin, 1975.

Audet, Marc
Les étudiants à temps partiel à l'université: profil d'inscription, situation financière et origine sociale, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1987.

Balthazar, Louis et Jules Bélanger
L'école détournée, Montréal, Boréal, 1989, 214 p.

Beaupré, Viateur
Les médisances d'un professeur solidaire, Verdun, Éditions EIP, 1933.

Bélanger, Pierre-W.
«La réponse du Québec aux problèmes d'équité et d'excellence dans l'enseignement postsecondaire», *Recherches sociographiques*, XXVII, 3, 1986: 365-384.

Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec
Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, (Rapport Parent), Québec, L'Éditeur officiel, 1963-1966.

Commission royale d'enquête sur la fiscalité
Rapport de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, (Rapport Bélanger), Québec, L'Éditeur officiel, 1965, 552 p.

Conseil supérieur de l'éducation
Du collège à l'université: l'articulation des deux ordres d'enseignement supérieur. Avis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec, 1988.

Dandurand, Pierre
«Démocratie et école au Québec: bilan et défis», Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, à paraître.

Desbiens, Jean-Paul
Les insolences du Frère Untel, Montréal, Les Éditions de l'homme, 1988, 253 p.

Dufort, Jean-Pierre
Statistiques de l'éducation, Québec, Ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, 1986.

Filion, Gérard
Fais ce que peux: en guise de mémoires, Montréal, Boréal, 1989, 382 p.

Gérin-Lajoie, Paul
Combats de révolutionnaire tranquille, Montréal, Éditions CEC, 1989, 378 p.

Langlois, Simon
«Les rigidités sociales et l'insertion des jeunes dans la société québécoise», dans Fernand Dumont, (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 301-333.

Langlois, Simon et Gary Caldwell (éds)
«Les cégeps, vingt ans après», *Recherches sociographiques*, 27, 3, 1986.

Laplante, Laurent
L'université: questions et défis, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 140 p.

Lévesque, Mireille
L'égalité des chances en éducation, Québec, Ministère de l'Éducation, Conseil supérieur de l'éducation, 1979.

Maisonneuve, Daniel
L'état de la scolarisation de la population québécoise: une analyse des données du recensement de 1981, Québec, Ministère de l'Éducation, 1984.

Mellouki, M'hammed
Savoir enseignant et idéologie réformiste. La formation des maîtres (1930-1964), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 392 p.

Méthodus Enr.
Les professeurs d'université. Profil socio-académique et charge de travail. Rapport soumis à la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec (FAPUQ), Montréal, 1987.

Ministère de l'Éducation

La formation professionnelle au secondaire. Plan d'action, Québec, Ministère de l'Éducation, 1986, 33 p.

Le Québec et la réforme de la formation professionnelle au secondaire. Document d'information, Québec, Ministère de l'Éducation, 1989-1990.

Plourde, Michel

La politique linguistique du Québec : 1977-1987, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 143 p.

Tremblay, Arthur

Le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur : antécédents et création, 1867-1964, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1989, 427 p.

TABLEAUX

Tableau 1

Répartition par âge de la population de 15 ans ou plus ne fréquentant pas l'école à plein temps selon la scolarité maximale atteinte, Québec, 1961-1986

Groupe d'âge	Année	Moins d'une 9e année	De la 9e jusqu'à l'univ.[a]	Université[b]	Total	
					%	N
15-24	1961	46,8	49,7	3,4	100	575 631
	1971	22,3	69,5	8,2	100	652 260
	1981	8,2	86,4	5,4	100	729 675
	1986	5,9	81,5	12,6	100	1 056 150
25-34	1961	47,5	45,3	7,1	100	726 558
	1971	33,8	52,2	14,0	100	832 750
	1981	10,5	69,9	19,6	100	1 093 835
	1986	6,4	71,8	21,8	100	1 191 515
35-44	1961	54,6	38,6	6,8	100	661 859
	1971	49,6	40,4	9,9	100	710 555
	1981	26,8	54,9	18,3	100	812 825
	1986	17,7	59,5	22,8	100	979 025
45-64	1961	61,7	32,7	5,6	100	847 944
	1971	61,2	31,5	7,2	100	1 073 320
	1981	47,1	42,8	10,1	100	1 227 405
	1986	42,7	45,1	12,2	100	1 289 590
65+	1961	72,6	24,0	3,4	100	305 588
	1971	72,0	23,8	4,1	100	410 160
	1981	62,5	31,0	6,5	100	523 395
	1986	60,1	32,8	7,1	100	598 685
Ensemble	1961	55,2	39,2	5,6	100	3 117 580
	1971	47,1	43,8	9,1	100	3 679 055
	1981	29,6	57,6	12,8	100	4 387 125
	1986	23,9	60,2	15,9	100	5 114 965

a. Comprend la formation postsecondaire non universitaire et celle donnée dans les écoles de métiers.

b. Avec ou sans diplôme.

Note: Les deux premiers groupes (moins d'une neuvième année, et de la neuvième jusqu'au niveau universitaire) diffèrent légèrement en 1961 puisqu'ils comprennent des individus qui ont une année scolaire en moins. Les effectifs devraient alors être supérieurs à ceux apparaissant dans ce tableau.

Sources: Statistique Canada, *Recensements du Canada*, Ottawa; Louis Dionne, *La scolarisation de la population québécoise : l'après le rencensement de 1986*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1989; calculs des auteurs.

Tableau 2

Taux de féminité des enseignants réguliers pour chaque ordre d'enseignement, Québec, 1965-1985

Année	Secondaire (Public et privé)	Cégeps	Universités	Année	Secondaire (Public et privé)	Cégeps	Universités
1965	48,6	—	13,0	1977	41,1	—	14,4
1966	47,3	—	—	1978	40,2	32,2	14,5
1967	46,3	—	—	1979	39,5	32,2	15,1
1968	44,3	—	—	1980	42,2	33,2	15,3
1969	43,7	—	—	1981	40,2	33,4	15,5
1970	43,7	—	—	1982	39,7	33,4	15,9
1971	44,3	—	12,6	1983	39,4	33,0	16,1
1975[a]	42,4	—	13,8	1984	—	32,5	16,5
1976	41,7	—	—	1985	—	32,8	—

a. À partir de 1975, les données du secondaire proviennent uniquement des commissions scolaires.

Sources: Ministère de l'Éducation, *Les enseignants du Québec*, Québec, 1974; *Personnel des commissions scolaires*, Québec, 1974; données non publiées; Conseil supérieur de l'éducation, *La situation des femmes dans le système d'enseignement, une double perspective*. Avis au Ministre de l'Éducation, Québec, 1984; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale des études collégiales, *Bulletin statistique*, Québec, 1980-1987; Statistique Canada, *Enseignants dans les universités*, Ottawa, cat. 81-241, 1988; calculs des auteurs.

Tableau 3

Nombre d'enseignants et nombre moyen d'élèves par enseignant dans les commissions scolaires, les cégeps (secteur régulier, EETC) et les universités (EETC), Québec, 1970-1988

Année	Nombre d'enseignants			Élèves par enseignant		
	C.S. (Plein t.)	Cégep (EETC)	Univer. (EETC)	C.S.	Cégep[a]	Univer.[b]
1970-1971	69 490	—	—	22,9	—	—
1971-1972	73 989	—	—	21,0	—	—
1972-1973	72 300	—	5 014	20,9	—	17,7
1973-1974	72 197	6 331	5 199	20,3	15,0	17,9
1974-1975	71 287	6 613	5 424	19,9	15,0	18,5
1975-1976	70 078	7 262	5 545	19,6	14,2	19,4
1976-1977	73 752	8 418	5 311	17,9	12,6	20,9
1977-1978	70 964	9 414	5 634	17,8	12,6	20,8
1978-1979	71 642	9 612	5 759	16,9	12,6	21,3
1979-1980	72 718	9 617	5 751	16,1	12,2	22,3
1980-1981	70 486	9 738	5 787	16,0	12,1	22,6
1981-1982	68 253	10 337	5 864	16,0	11,9	23,2
1982-1983	66 867	9 834	5 956	16,0	11,9	24,0
1983-1984	66 867	9 834	5 956	16,0	11,9	24,0
1984-1985	—	10 008	—	16,8	13,2	—
1985-1986	—	—	—	16,8	13,7	—
1986-1987	—	—	—	16,8	—	—
1987-1988	—	—	—	16,6	—	—

a. Ratios déterminés à partir du nombre d'étudiants inscrits à temps complet à la session d'automne et du nombre d'enseignants en équivalent temps complet dans les cégeps.

b. Ratios déterminés à partir du nombre d'étudiants inscrits dans les universités en équivalent temps complet et du nombre de professeurs/chercheurs en équivalent plein temps.

Sources: Conseil supérieur de l'Éducation, *Pour le renouvellement et le ressourcement du personnel de l'enseignement*. Avis au ministre de l'Éducation, Québec, 1985; Ministère de l'Éducation, *Principaux indicateurs de la situation de l'enseignement*, Québec, 1987; Conseil des universités, *Rapport sur la caractérisation de la masse salariale (CMS) du personnel professionnel des universités du Québec*, Québec, Conseil des universités, 1978 et 1984; calculs des auteurs.

Tableau 4

Clientèle scolaire selon l'ordre d'enseignement, réseaux public et privé, Québec, 1961-1989

Année	Nombre d'élèves				
	Maternelle	Primaire	Secondaire	Collège	Univers.
1961-1962	13 775	936 887	315 201	32 448	–
1962-1963	17 186	952 668	346 470	44 114	–
1963-1964	24 351	974 660	369 854	50 371	–
1964-1965	31 414	987 839	403 387	52 445	–
1965-1966	44 663	978 628	464 809	32 811	–
1966-1967	60 949	982 900	490 189	41 277	52 659
1967-1968	78 308	986 943	508 947	55 383	59 107
1968-1969	105 819	963 580	560 855	71 858	67 609
1969-1970	115 214	940 403	597 131	79 677	82 737
1970-1971	113 183	891 551	642 833	79 874	88 440
1971-1972	105 556	857 739	670 851	90 319	93 594
1972-1973	99 014	776 702	720 727	96 799	101 751
1973-1974	94 929	739 267	714 090	107 408	113 816
1974-1975	93 420	713 593	699 893	113 664	128 566
1975-1976	92 468	684 431	682 304	118 311	138 705
1976-1977	98 274	656 297	668 119	122 403	141 635
1977-1978	93 196	622 732	643 516	135 295	154 591
1978-1979	93 863	592 054	619 209	137 154	167 307
1979-1980	95 405	572 107	595 018	134 300	177 470
1980-1981	102 503	560 256	561 167	135 319	189 069
1981-1982	97 516	554 771	531 264	141 107	191 325
1982-1983	99 156	550 073	515 347	149 956	188 952
1983-1984	98 134	551 046	500 259	156 658	209 942
1984-1985	101 422	558 031	492 166	158 027	217 256
1985-1986	101 267	568 828	468 787	158 591	226 832
1986-1987	100 261	579 530	457 461	158 796	233 920
1987-1988	96 055	584 734	456 024	154 208	235 316
1988-1989	94 020	587 075	454 489	151 402	241 275

Sources: Ministère de l'Éducation, *Démographie scolaire*, Québec, Service de la démographie scolaire, 1975; *Sommaire de l'école* et *Déclarations des clientèles scolaires*, Québec, Direction des études économiques et démographiques, 1987; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, *Bulletin statistique* et *Portraits types*, Québec, DGEC, 1983-1988; *Caractéristiques des inscriptions universitaires au Québec*, Québec, 1989.

Tableau 5

Proportion des étudiants[a] qui fréquentent l'école privée, primaire, secondaire et collégial, Québec, 1961-1989

Année	Primaire	Secondaire	Collégial	Année	Primaire	Secondaire	Collégial
1961-1962	4,1	19,6	54,0	1975-1976	2,6	10,0	12,2
1962-1963	3,8	18,3	59,2	1976-1977	2,2	10,3	11,8
1963-1964	3,7	17,9	58,6	1977-1978	2,3	10,5	11,5
1964-1965	3,6	16,9	60,2	1978-1979	2,5	10,7	10,7
1965-1966	2,7	15,4	62,3	1979-1980	2,7	11,4	11,1
1966-1967	2,6	12,5	61,5	1980-1981	3,1	12,0	11,3
1967-1968	2,6	7,2	42,8	1981-1982	3,2	12,4	11,3
1968-1969	2,5	5,4	29,7	1982-1983	3,3	12,9	11,2
1969-1970	2,5	7,1	27,9	1983-1984	3,5	13,8	10,7
1970-1971	2,3	5,2	14,8	1984-1985	3,5	14,4	11,9
1971-1972	2,3	5,1	10,0	1985-1986	3,6	15,4	12,5
1972-1973	2,6	6,7	11,7	1986-1987	3,7	16,0	13,1
1973-1974	2,5	8,0	11,6	1987-1988	3,7	16,3	13,5
1974-1975	2,6	9,0	12,5	1988-1989	3,8	16,3	12,8

a. L'enseignement primaire et secondaire comprend les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Sources: Ministère de l'Éducation, *Démographie scolaire*, Québec, Service de la démographie scolaire, 1975; *Statistiques de l'enseignement* et *Déclarations des clientèles scolaires*, Québec, 1987; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, *Bulletins statistiques* et *Portraits types*, Québec; calculs des auteurs.

Tableau 6

Pourcentage de la clientèle des commissions scolaires par langue maternelle selon la langue d'enseignement, Québec, 1971-1990

Langue d'enseignement	Langue maternelle			
	Français	Anglais	Autre	Ensemble
1971-1972				
Français	98,1	9,7	15,0	84,5
Anglais	1,9	90,3	85,0	15,5
1976-1977				
Français	97,8	7,6	17,8	83,3
Anglais	2,2	92,4	82,2	16,7
1977-1978				
Français	98,2	7,7	23,5	83,6
Anglais	1,8	92,3	83,6	16,4
1978-1979				
Français	98,1	10,7	27,2	84,4
Anglais	1,9	89,3	72,8	15,6
1987-1988				
Français	99,0	14,9	63,8	89,5
Anglais	1,0	85,1	36,2	10,5
1988-1989				
Français	99,0	15,3	66,5	90,0
Anglais	1,0	84,7	33,5	10,0
1989-1990				
Français	99,0	16,0	70,2	90,2
Anglais	1,0	84,0	29,8	9,8

Sources: Claude St-Germain, *La situation linguistique dans les commissions scolaires du Québec de 1976-1977 à 1979-1980*, Québec, Conseil de la langue française, 1981; Ministère de l'Éducation, données non publiées; calculs des auteurs.

Tableau 7

Part du PIB consacrée à l'enseignement dans les ordres d'enseignement primaire et secondaire (public et privé), collégial et universitaire, Québec, 1961-1989

Année	Primaire et secondaire	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Dépense globale	Année	Primaire et secondaire	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Dépense globale
1961-1962	3,7	0,2	0,9	4,9	**1975-1976**	6,1	1,0	1,6	8,7
1962-1963	3,7	0,2	1,1	5,1	**1976-1977**	6,5	1,0	1,5	9,1
1963-1964	3,9	0,2	1,1	5,3	**1977-1978**	6,7	1,2	1,7	9,5
1964-1965	4,2	0,3	1,3	5,8	**1978-1979**	6,2	1,2	1,7	9,1
1965-1966	4,7	0,2	1,3	6,2	**1979-1980**	6,2	1,1	1,7	9,0
1966-1967	4,5	0,2	1,3	6,1	**1980-1981**	6,3	1,1	1,7	9,1
1967-1968	4,7	0,3	1,5	6,5	**1981-1982**	6,1	1,2	1,6	8,9
1968-1969	5,3	0,5	1,3	7,1	**1982-1983**	5,9	1,1	1,7	8,7
1969-1970	5,5	0,4	1,5	7,4	**1983-1984**	5,8	1,1	1,6	8,5
1970-1971	6,4	0,6	1,6	8,6	**1984-1985**	5,6	1,2	1,6	8,4
1971-1972	6,7	0,7	1,5	8,9	**1985-1986**	5,4	1,1	1,6	8,1
1972-1973	5,9	0,8	1,4	8,1	**1986-1987**	5,1	1,1	1,6	7,8
1973-1974	6,0	0,9	1,4	8,4	**1987-1988**	5,1	1,1	1,6	7,8
1974-1975	5,9	1,0	1,5	8,4	**1988-1989**	4,7	1,1	1,6	7,4

Sources: Statistique Canada, *Une décennie des finances de l'éducation*, Ottawa, cat. 81-560; *Statistiques financières de l'éducation*, Ottawa, cat. 81-208; *Statistiques de l'enseignement — Estimations*, Ottawa, cat. 81-220; calculs des auteurs.

Tableau 8

Proportion des étudiants dans les universités qui reçoivent un enseignement en français, Québec, 1966-1989

Année	Régime d'études		
	Temps complet	Temps partiel	Total
1966-1967	55,6	37,4	49,8
1967-1968	54,9	37,0	49,3
1968-1969	56,6	34,4	49,5
1969-1970	60,5	47,7	56,2
1970-1971	64,5	55,1	60,9
1971-1972	65,8	62,4	64,4
1972-1973	66,1	66,4	66,2
1973-1974	64,6	65,2	64,9
1974-1975	63,7	66,1	64,8
1975-1976	64,4	68,6	66,3
1976-1977	65,7	71,4	68,5
1977-1978	68,2	70,8	69,5
1978-1979	69,0	75,3	72,2
1979-1980	69,5	76,5	73,1
1980-1981	70,9	75,4	73,3
1981-1982	71,2	76,0	73,7
1982-1983	70,2	77,6	74,0
1983-1984	70,9	79,9	75,6
1984-1985	71,7	80,8	76,4
1985-1986	71,8	82,5	77,2
1986-1987	73,0	80,8	76,9
1987-1988	72,1	81,4	76,8
1988-1989	71,6	82,6	77,2

Sources : Le Corre et Côté, *La situation linguistique au Québec*, Québec, Ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, 1982 ; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, *Caractéristiques des inscriptions universitaires au Québec*, Québec, DGERU, 1982-1983 à 1986-1987 ; calculs des auteurs.

2

SYSTÈME DE SANTÉ

tendance

♦ ***Un régime public d'accès universel et gratuit aux services de la médecine***

Tous les Québécois bénéficient de régimes publics d'accès universel et gratuit aux services de la médecine. Ces régimes sont l'aboutissement de pressions qui se sont multipliées dès les années 1950 pour corriger les inégalités sociales, et particulièrement celles relatives à l'accès aux soins médicaux. C'est le gouvernement fédéral qui a mis en route ce processus, auquel le gouvernement du Québec s'est joint au cours des années 1960. Ce dernier a ajouté à l'idée de correction des inégalités sociales et de protection contre les risques sociaux celles du rattrapage d'une société à moderniser et de la nécessité pour l'État de prendre le leadership des réformes des politiques de santé et de services sociaux, ainsi que du besoin d'une coordination et d'une complémentarité entre les divers éléments institutionnels devant fournir les services requis.

Cette politique s'est faite en trois temps. L'entrée en vigueur du programme d'assurance-hospitalisation en 1961 donnait accès gratuitement aux services hospitaliers. Pour contrer la hausse sensible du nombre des hospitalisations, on ajouta à ce régime celui des services ambulatoires. L'État a mis sur pied en 1970 un régime universel et gratuit d'assurance-maladie, donnant accès à tout Québécois aux services de médecins aussi bien à l'hôpital qu'en cabinet privé. Les médecins restaient rémunérés à l'acte et les patients demeuraient libres de choisir leur médecin. Enfin on a ajouté graduellement d'autres services gratuits à ce régime pour un certain nombre de clientèles, notamment les médicaments sur ordonnance aux assistés sociaux et aux personnes âgées, ainsi que certains soins dentaires aux enfants.

Le régime d'assurance-maladie de 1970 n'a été qu'un des éléments d'une vaste réforme qui s'est déroulée sur quatre ans et qui voulait encadrer et coordonner tous les services de santé et tous les services sociaux offerts à la population. De plus, on voulait que cette réforme amène une décentralisation des processus de décision, une insertion des services dans les communautés locales et une diminution d'écart entre les statuts des divers intervenants (v.g. médecins et autres professionnels du secteur médical; travailleurs sociaux, etc.). À cette fin, l'État a créé quatre types d'institutions à vocation essentiellement régionale:

a) les centres locaux de services communautaires (CLSC), porte d'entrée aux services de santé et aux services sociaux, pour prendre en charge l'ensemble des besoins sociaux et de santé d'une population locale. On en compte maintenant 155. Les plus populaires sont ceux des régions où le nombre de médecins était faible. En milieu urbain, plus particulièrement, la profession médicale a réagi en développant un réseau de polycliniques qui sont devenues de véritables « portes d'entrée » aux établissements hospitaliers;

b) les centres de services sociaux (CSS) où étaient intégrés les travailleurs sociaux œuvrant en diverses institutions, dont les hôpitaux, de façon à pallier leur morcellement et l'inégalité de leur développement, à favoriser une meilleure planification des programmes et à agir comme dispensateurs de services sociaux spécialisés. Il existe 17 CSS sur le territoire québécois;

c) les départements de santé communautaire (DSC), au nombre de 32, dont le mandat était de surveiller l'état de santé et les conditions de santé de la population. Avec ce nouveau rôle, les DSC ont hérité, lors de leur création, de deux services antérieurs à leur existence: prévention et hygiène publique ainsi que soins à domicile. Ces services ont été graduellement transférés aux CLSC;

d) les conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS), au nombre de 14, qui n'avaient au départ que des responsabilités consultatives. Le ministère de la Santé et des Services sociaux leur a ajouté un rôle de gestionnaire délégué qui a fini, dans plusieurs cas, par repousser leur rôle consultatif à l'arrière-plan.

Face à un ensemble si complexe mis en place très rapidement, diverses tensions ont surgi et plusieurs affrontements ont eu lieu, qui ont fini par rigidifier certains rapports entre les composantes de ce système, tant entre certaines institutions qu'en matière de relations de travail. De plus, ce nouveau système, tout en ayant contribué sensiblement à l'amélioration de l'état de santé de la population et à la dispensation de services sociaux, s'est accaparé une part croissante des dépenses de l'État. Devant les effets de la récession du début des années 1980, ce dernier a institué une Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux en 1985. Celle-ci a entériné les objectifs des décennies antérieures, mais elle a recommandé des réaménagements administratifs importants, susceptibles de neutraliser certaines des impasses et des rigidités les plus graves. (Duplessis *et alii*, 1989; Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988: 141-236; 395-432; 681-698; Laplante, 1988; Dussault, 1983; O'Neil, 1983; Tremblay, 1982; Lemieux et Labrie, 1979). Dans un document d'orientation (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1989), le gouvernement a repris une des principales recommandations de ce rapport, soit de remplacer les CRSSS en organismes redevables, aussi bien au ministre qu'à leur milieu, des décisions prises et des gestes posés. À cet égard, on y fait une place aux organismes communautaires. Par contre on y préconise certains affaiblissements des CLSC, une organisation tendant à maintenir une prédominance du médical sur le social et on y propose des actions plus aptes à favoriser le curatif que le préventif. Enfin, on ouvre la porte à la création de centres privés pour patients de longue durée. (Vaillancourt, 1989).

tendance

◆ ***Disponibilité légèrement réduite des lits d'hôpitaux***

L'ensemble des lits d'hôpitaux par 100 000 habitants a légèrement régressé entre 1977-1978 et 1987-1988. Cette diminution a été de 4%, passant de 1 056 à 1 014. Elle s'est fait principalement sentir au niveau des lits pour hébergement, transition et réadaptation (-19,7%), ensuite à celui des lits psychiatriques (-12,7%) et enfin à celui des soins de courte durée (-4,9%). Par contre les soins de longue durée ont vu leur nombre de lits par 100 000 personnes s'accroître de 13,3%. Si l'accroissement de ces derniers peut s'expliquer par l'importance grandissante des personnes âgées dans la population, la diminution du nombre de lits psychiatriques résulte de la politique de désinstitutionnalisation pratiquée en santé mentale. (Comité de la politique de santé mentale du Québec, 1987). Ils ont été remplacés en partie par des ressources alternatives pour favoriser le maintien ou le retour du malade dans son milieu naturel. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988: 187-189). La diminution du nombre de lits pour soins de courte durée fait suite à un ralentissement des ressources financières accordées par l'État, jointe à diverses incitations pour réduire l'hospitalisation ou la durée du séjour en hôpital. Il en est allé de même pour les lits réservés à l'hébergement et à la réadaptation, où on a favorisé soit le maintien des patients dans leur milieu naturel, soit leur retour plus rapide dans ce milieu.

tendance

◆ ***Encadrement accru de la population par les professionnels de la médecine officielle***

Entre la fin des années 1970 et la fin des années 1980, toutes les professions reconnues de la santé ont vu leur nombre par 100 000 habitants augmenter à un rythme plus rapide que la

croissance générale de la population (+5%). Cela a été particulièrement notable dans le cas des professions dont les services ne sont pas défrayés par les grands régimes publics et universels d'assurances. Alors que les médecins, le personnel infirmier et les autres professions paramédicales qu'on retrouve habituellement en milieu hospitalier ont accru leurs taux d'encadrement dans des proportions allant de 18% à 35%, les pharmaciens ont connu une croissance de 42% et les psychologues cliniciens de 164%. En comparaison, le taux d'encadrement des psychiatres a crû de 22,5% au cours de la même période (Tableau 1). Du côté des soins dentaires, le taux des dentistes a connu une hausse de 41%, celui des denturologistes de 62% et celui des hygiénistes dentaires de plus de 320%. (Tableau 2). Pour cette dernière profession, il y a un rapport entre cette expansion considérable et la mise sur pied de programmes dentaires au bénéfice des enfants. Pour les services optiques enfin, le taux d'encadrement des opticiens d'ordonnance s'est accru de 48% et celui des optométristes de plus de 30%. (Tableau 2).

L'augmentation de tous ces effectifs s'est accompagnée d'une importante féminisation des professions de la santé, où les femmes étaient auparavant souvent minoritaires. L'accroissement du nombre de soins prodigués à la population a été moindre que celui de son encadrement par ces effectifs sanitaires.

tendance

♦ ***Développement très rapide des thérapies alternatives***

En plus des professions reconnues de la santé, il se pratiquerait une quarantaine de thérapies alternatives au Québec. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988: 293). Elles se sont développées et multipliées rapidement, bien que la plupart soient offertes dans l'illégalité et que plusieurs de leurs praticiens aient fait, chaque année, l'objet de poursuites judiciaires (Corporation professionnelle des médecins; Laplante, 1988: 19-23), sans compter que leurs soins ne sont pas gratuits. Parmi ces praticiens, les femmes sont majoritaires et environ 15% seraient des professionnels reconnus, qui ont ajouté ce genre de thérapies à leurs pratiques professionnelles, ou ont carrément opté pour une approche nouvelle du patient et de la maladie. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988: 294; Beaulieu, 1985). En sus de la pratique en cabinet privé, certaines de ces disciplines ont été introduites dans plusieurs CLSC. (Rousseau, Saillant et Lavergne, 1987; Beaulieu 1985).

Seule la chiropraxie a été reconnue, en 1973. En 1988, on dénombrait un peu plus de 10 chiropraticiens par 100 000 habitants, contre 7 en 1978, une augmentation de 44%. (Tableau 2). Parmi les autres disciplines, l'acupuncture, pratiquée ici depuis plus de 20 ans (Bibeau, 1985: 1 179-1 180), a obtenu une certaine légitimité en 1986, mais ses praticiens restent subordonnés à la Corporation professionnelle des médecins. (Corporation professionnelle des médecins, 1977-1978 à 1987-1988; Laplante, 1988: 20). On dénombrerait entre 500 et 700 acupuncteurs. On connaît mal l'ampleur et encore moins l'évolution des autres thérapies alternatives, bien que certains aient parlé d'explosion. (Chambaud, 1986: 173).

tendance

♦ ***Stabilité relative du niveau des dépenses de santé depuis 1971***

En 1985, l'ensemble des déboursés pour la santé, effectués autant par les organismes publics ou privés que par les particuliers, s'est élevé à environ 9,7 milliards de dollars soit plus de 1 500 $ par personne ou environ 1 110 $ en dollars de 1981. En termes réels, ce montant par habitant est demeuré stable depuis 1971. Les dépenses pour la santé représentent entre 9,2% et 9,4% du PIB québécois depuis 1983. Cette stabilité fait suite à une augmentation, de 5,4% en 1960 à 8,4% en 1971, et d'une reprise à la hausse en 1979 pour atteindre 9,4% en 1983. (Contandriopoulos, 1987: 110-115). Ces deux

accroissements sont arrivés avec l'implantation des régimes publics et universels d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie. Depuis la mise en place de ce dernier régime, la part des dépenses de santé financée par l'État est de 80 %. Elle n'était que de 25 % en 1960. Par ailleurs, l'accroissement des dépenses de santé depuis la fin des années 1970 serait principalement attribuable aux dépenses privées. (*Ibid.* : 120-122).

tendance

◆ ***Accroissement quasi continu de l'importance des soins personnels dans les dépenses de santé***

Parmi les dépenses de santé, la part allant aux soins personnels est passée d'environ 65 % en 1960 à 88 % en 1985, pour demeurer relativement stable ensuite. (*Ibid.* : 115-116). Parmi ces soins, ceux prodigués en établissements occupent la majeure partie, soit environ 65 % dans les années 1960 et autour de 70 % dans les années subséquentes. En contrepartie, la part des soins personnels, composée de services médicaux, si elle a diminué jusqu'en 1970, a crû de 5 % en 1971 avec l'instauration du régime d'assurance-maladie, pour se stabiliser par la suite à 20 % de l'ensemble des soins personnels. Quant à la proportion des dépenses pour médicaments et appareils, de 25 % qu'elle était en 1960, elle a diminué à 12 % en 1978 pour monter graduellement à 15 % en 1985. Enfin, la part des services dentaires représentaient moins de 10 % des soins personnels en 1985. (*Ibid.* : 116-119).

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Autonomie locale **95**, Désordres émotifs et comportements auto-destructeurs **599**, Psychotropes **507**, Soins corporels et de santé **475**

RÉFÉRENCES

Beaulieu, Ginette
«Médecines douces... en établissement», *Santé Société*, 7, 4, automne 1985: 22-25.

Beausoleil, Gilles
«État protecteur et financement des services de santé et des services sociaux», *Sciences sociales et santé*, VII, 4, décembre 1989: 95-112.

Bégin, Clermont
«La voie sinueuse de la décentralisation du système de santé et de services sociaux au Québec», *Sciences sociales et santé*, VII, 4, décembre 1989: 139-166.

Bélanger, Paul-R.
«Santé et services sociaux au Québec: un système en otage ou en crise? De l'analyse stratégique aux modes de régulation», *Revue internationale d'action communautaire*, 20/60, automne 1988: 145-156.

Bibeau, Jean
«Des pratiques différenciées de la médecine», dans Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin (éds), 1985: 1 167-1 188.

Boudreau, Francine
De l'asile à la santé mentale. Les soins psychiatriques: histoire et institutions, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1984, 274 p.

Bourque, Denis
«La mise au pas tranquille des CLSC», *Nouvelles pratiques sociales*, 1, 1, automne 1988: 43-58.

Bozzini, Luciano *et al.*
Médecine et société: les années 80, Montréal, Albert Saint-Martin, 1981, 554 p.

Chambaud, Laurent
«Québec: une approche différente!», *Autrement. Autres médecines, autres mœurs*, 85, décembre 1986: 172-177.

Comité de la santé mentale du Québec
La santé mentale. Rôles et place des ressources alternatives. Avis sur les ressources alternatives, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1985, 168 p.

Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux
Dossier «Santé mentale». Programme de consultation d'experts. Québec, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, octobre 1986, 103 p.
Rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Québec, Les Publications du Québec, 1988, 803 p.

Contandriopoulos, André-Pierre, Anne Lemay et Geneviève Tessier
Les coûts et le financement du système socio-sanitaire, Québec, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1987, 178 p.

Corporation professionnelle des médecins
Rapports annuels.

Dufresne, Jacques, Fernand Dumont et Yves Martin (éds)
Traité d'anthropologie médicale. L'institution de la santé et de la maladie, Sillery, Québec et Lyon, Presses de l'Université du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses Universitaires de Lyon, 1985, XVII-1 278 p.

Duplessis, Pierre, William Dab, Mark McCarthy et Edward Portilla (éds)
Santé publique et pays industrialisés, Montréal et Québec, Hôpital Sainte-Justine et Les Publications du Québec, 1989, 424 p.

Duplessis, Pierre, Bernard Pouliot, Suzanne Couët et John Hoey
«Santé publique et santé primaire au Québec (Canada): les défis du partage des responsabilités», Pierre Duplessis (éd.) 1989: 241-274.

Dussault, Gilles
«La réorganisation des services de santé et de bien-être au Québec: à qui la réforme a-t-elle profité?, *Recherches sociographiques*, XXIV, 2, 1983: 235-243.

Jutras, Sylvie, Louise Guyon, Marc Renaud, Renée Dandurand et Pierre Bouchard
«Comment les Québécois se tirent-ils d'affaire? Un défi lancé aux chercheurs de sciences humaines», *Sciences sociales et santé*, VII, 4, décembre 1989: 69-93.

Laplante, Sylvie
«Dure médecine pour les médecines douces», *Justice pour tous*, janvier 1988: 19-23.

Lemieux, Vincent et Pierre Labrie
«Le système gouvernétique des CLSC», *Recherches sociographiques*, XX, 2, 1979: 149-171.

Lesemann, Frédéric
Du pain et des services: la réforme de la santé et des services sociaux au Québec, Montréal, ALert Saint-Martin, 1981, 232 p.

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Pour améliorer la santé et le bien-être au Québec. Orientations, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1989.

O'Neill, Michel
«Les départements de santé communautaires», *Recherches sociographiques*, XXIV, 2, 1983: 171-201.

Renaud, Marc
«Le Québec en débat: enjeux et perspectives dans le domaine socio-sanitaire», *Sciences sociales et santé*, VII, 4, décembre 1989: 11-38.

«Réforme ou illusion? Une analyse des interventions de l'État québécois dans le domaine de la santé», *Sociologie et sociétés*, IX, 1, avril 1977: 127-152.

Rousseau, Nicole, Francine Saillant et Marthe Lavergne
«À propos des thérapies douces en CLSC», *Santé Société*, 9, 4, automne 1987: 11-16.

Tremblay, Marc-Adélard
«L'anthropologie de la santé en tant que représentation», *Recherches sociographiques*, XXIII, 3, 1982: 253-273.

Vaillancourt, Yves
«Quinze mois après le Rapport Rochon. De Rochon à Lavoie-Roux: une introduction au dossier», *Nouvelles pratiques sociales*, 2, 1, 1989: 23-36.

TABLEAUX

Tableau 1

Nombre de professionnels de la santé pouvant exercer au Québec et taux par 100 000 habitants, secteur médical, 1974-1988

Année	Médecins		(dont) Psychiatres		Psychologues cliniciens	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux
1974	—	—	—	—	—	—
1975	9 741	158	609	10	—	—
1976	10 184	163	648	10	—	—
1977	10 631	169	674	11	—	—
1978	11 011	175	701	11	727	11
1979	11 258	178	715	11	844	13
1980	11 641	182	742	12	966	15
1981	12 024	187	761	12	1 064	16
1982	12 444	193	781	12	1 143	18
1983	12 765	197	801	12	1 261	19
1984	12 999	200	814	12	1 374	21
1985	13 315	204	834	13	1 447	22
1986	13 658	207	852	13	1 538	23
1987	14 118	214	875	13	1 775	27
1988	14 625	220	906	14	2 022	30

Année	Pharmaciens		Personnel infirmier[a]		Autres[b]	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux
1974	—	—	52 589	859	—	—
1975	2 210	36	53 669	869	—	—
1976	2 412	39	56 250	902	—	—
1977	2 539	40	59 376	952	6 583	105
1978	2 788	44	—	—	6 903	109
1979	3 166	50	60 635	956	7 274	115
1980	3 196	50	65 230	1 021	7 324	115
1981	3 429	53	67 140	1 043	7 675	119
1982	3 534	55	68 493	1 060	7 859	122
1983	3 628	56	68 982	1 065	7 870	121
1984	3 628	56	70 827	1 091	8 161	126
1985	3 891	60	72 416	1 112	8 599	132
1986	4 045	62	73 942	1 131	9 041	138
1987	4 154	63	74 118	1 124	9 333	142
1988	4 174	63	—	—	—	—

a. Comprend: infirmiers/infirmières et infirmiers/infirmières auxiliaires.

b. Comprend: diététistes, ergothérapeutes, inhalothérapeutes, orthophonistes et audiologistes, physiothérapeutes, techniciens médicaux, techniciens en radiologie.

Sources: Rapports annuels des ordres professionnels; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Nombre de professionnels de la santé pouvant exercer au Québec et taux par 100 000 habitants, autres secteurs, 1976-1988

Année	Dentistes		Denturologistes		Hygiénistes dentaires	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux
1976	—	—	484	8	138	2
1977	1 910	30	493	8	328	5
1978	2 000	32	496	8	415	7
1979	2 139	34	624	10	616	10
1980	2 343	37	667	10	620	10
1981	2 449	38	714	11	740	11
1982	2 556	39	780	12	774	12
1983	2 619	40	807	12	888	14
1984	2 692	41	831	13	1 044	16
1985	2 742	42	845	13	1 185	18
1986	2 815	43	850	13	1 324	20
1987	2 907	44	847	13	1 451	22
1988	2 974	45	852	13	—	—

Année	Opticiens d'ordonnance		Optométristes		Chiropraticiens	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux
1976	325	5	626	10	434	7
1977	356	6	656	10	463	7
1978	378	6	688	11	468	7
1979	396	6	714	11	479	7
1980	405	6	738	11	497	8
1981	410	6	769	12	507	8
1982	433	7	801	12	530	8
1983	452	7	822	13	547	8
1984	474	7	847	13	577	9
1985	487	7	874	13	579	9
1986	507	8	901	14	612	9
1987	—	—	908	14	642	10
1988	—	—	951	14	670	10

Sources: Rapports annuels des ordres professionnels; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Nombre de lits d'hôpitaux dressés par 100 000 habitants selon le type de soins, Québec, 1977-1988

Année	Soins de courte durée	Soins de longue durée	Hébergement, transition, réadaptation	Psychiatrie	Ensemble
1977-1978	450	256	137	213	1 056
1978-1979	429	293	121	212	1 055
1979-1980	424	319	83	202	1 028
1980-1981	426	311	91	201	1 029
1981-1982	418	314	98	198	1 028
1982-1983	416	313	132	190	1 051
1983-1984	422	318	102	185	1 027
1984-1985	421	318	101	184	1 024
1985-1986	435	304	97	171	1 007
1986-1987	432	304	96	193	1 025
1987-1988	428	290	110	186	1 014

Source: Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Données financières et opérationnelles sur les centres hospitaliers pour les années 1977 à 1987-1988*, Québec, Service des données financières et opérationnelles, 1989; calculs de l'auteur.

3

SYSTÈME DE BIEN-ÊTRE

tendance

◆ ***Accroissement et consolidation des programmes sociaux de l'État depuis une trentaine d'années***

À l'instar du Canada, le Québec s'est doté de politiques sociales ayant pour but de réduire les inégalités et de permettre un accès universel à l'éducation et aux soins de santé, en plus de tenter de garantir une relative sécurité du revenu. La voie privilégiée au Canada, depuis la crise des années 1930, est la mise sur pied de programmes universels d'éducation, de santé et de bien-être et le transfert direct de sommes d'argent aux individus dans le besoin. La définition des programmes sociaux est variable selon le mode de comptabilité des gouvernements ou même selon les points de vue idéologiques: ainsi, les subventions dites de développement régional sont tantôt considérées comme des politiques sociales, tantôt comme des politiques économiques.

Le gouvernement fédéral contribue à la sécurité du revenu au moyen de transferts directs et indirects, par le biais surtout des paiements de transfert les plus visibles que sont les pensions de vieillesse, le supplément de revenu garanti et l'assurance-chômage, et des paiements de transfert aux provinces pour l'administration d'autres programmes. Du côté du Québec, on retrouve diverses allocations: les allocations familiales, les assurances diverses dont celles touchant les accidents de travail ou l'assurance-automobile, les prestations d'aide sociale et les rentes diverses, le supplément au revenu de travail ou les crédits d'impôts pour enfants. Les administrations locales interviennent également avec certaines institutions à caractère social, notamment dans l'habitation et dans certains services aux personnes âgées. (Lefebvre, 1984; Ministère des Finances, 1984; Fortin, 1986; Vaillancourt, 1986; MMSR, 1989). Nous ne retiendrons ici que les programmes de transfert direct aux individus du gouvernement québécois.

tendance

◆ ***Augmentation marquée de l'aide sociale et des rentes diverses***

La Loi de l'aide sociale, en 1970, retirait aux municipalités la responsabilité de l'aide directe aux démunis pour la confier à l'État provincial. L'aide sociale a été octroyée à un nombre de bénéficiaires variant entre 7% et 12% de la population depuis le début des années 1970 et variant de 12% à 10% depuis le début des années 1980, un phénomène en partie lié au chômage; en dollars constants, les déboursés de l'État ont doublé de 1972 à 1985 (de 100 à 208). (Dossier 16.4). Une vaste réforme de l'aide sociale a été entreprise depuis 1987 par le resserrement des contrôles, la révision des normes d'accessibilité et des politiques d'intégration au marché du travail; cette réforme a fait l'objet de plusieurs débats publics.

Les rentes de retraite et rentes connexes de la Régie des rentes du Québec ont aussi considérablement augmenté depuis sa création en 1965. Elles sont octroyées aux retraités en guise de supplément de revenu et à quelques autres catégories de bénéficiaires, dont le conjoint survivant ou les invalides, soit à plus de 466 000 bénéficiaires, c'est-à-dire une proportion de 7,1% de la population en 1987. (Tableau 1). Elles ont été versées avec l'objectif avoué de suppléer aux régimes privés, souvent inexistants ou jugés peu généreux. Les moyennes mensuelles de rentes étaient de 176 $ en 1987 (dollars de 1981), ce qui assure une rente annuelle d'un peu plus de 2 000 $. (Tableau 2). Pour les personnes à la retraite, cette rente est complétée par

une pension de vieillesse à l'âge de 65 ans, versée par le gouvernement fédéral, et d'une pension de l'employeur pour celles qui ont contribué à un régime privé de pension. Il arrive souvent que les rentes du Québec soient les seuls revenus de certaines catégories de personnes de moins de 65 ans.

Ces rentes sont financées en partie par les employés et en partie par les employeurs et on s'entend généralement pour dire que l'État devra tôt ou tard se résoudre à en augmenter le financement afin de répondre aux besoins actuellement prévisibles, à moins bien sûr qu'il n'en reporte le fardeau sur une génération ultérieure. Pour l'instant, son faible potentiel par rapport aux besoins prévisibles incite les contribuables, au moyen de déductions fiscales, à se doter de régimes supplémentaires, dont les régimes enregistrés d'épargne retraite. L'État encourage ainsi les contribuables à s'en prémunir.

tendance

♦ *Remises en cause du bien-fondé de l'universalité des programmes sociaux*

Les compressions budgétaires imposées aux programmes sociaux ont sans doute contribué à une politisation plus forte des enjeux sociaux sous-jacents et à un vaste débat sur l'avenir de ces programmes. (Lesemann, 1981, 1987; Vaillancourt et Autonès, 1983; Vaillancourt et Pelletier, 1988). Ils font l'objet de remises en question, notamment en ce qui a trait à la réforme de l'aide sociale, aux budgets hospitaliers ou aux rentes. Les débats s'effectuent autour du principe de l'universalité qui, pour plusieurs des programmes, se trouve remis en cause pour deux raisons principales: l'inefficacité de la fonction de redistribution et le déficit élevé de l'État.

La première est son inéquité et son inefficacité à redistribuer la richesse parce que les clientèles dans le besoin ne sont pas suffisamment ciblées. (Lefebvre, 1984; Fortin, 1986; Vaillancourt, 1986). Un vaste programme de revenu minimum garanti a été proposé depuis longtemps pour remplacer les nombreux programmes à caractère universel et dont les bénéficiaires seraient vraiment dans le besoin. Depuis le début des années 1980, l'État s'emploie davantage à viser de telles clientèles cibles, un peu sur le modèle d'expériences antérieures, comme la gratuité de certains soins dentaires pour les enfants ou celle des médicaments pour les personnes âgées et les assistés sociaux beaucoup plus tard au cours des années 1970 et 1980. D'autres paiements de transfert, comme les allocations familiales ou l'assurance-chômage au fédéral, sont distribués de façon universelle mais repris en partie par voie d'imposition en fonction du revenu, si bien qu'il n'est plus question dans les faits d'universalité. Cette remise en cause tient non seulement à l'évolution de la société, qui a vu les écarts de revenus s'accentuer depuis la mise en place des premiers programmes après la crise des années 1930, mais aussi et surtout à la régressivité croissante de plusieurs de ces programmes, dont les allocations familiales et l'assurance-chômage en particulier (Fortin, 1986), pour des catégories de personnes à faible revenu, ce qui n'est pas corrigé par la fiscalité dont la progressivité tend également à diminuer.

La seconde tient à la volonté de l'État de réduire un déficit élevé qu'il ne parvient plus à financer en raison de la crise fiscale. Une tentative de désindexation des pensions de vieillesse a échoué en 1985, sans doute parce que le gouvernement Conservateur, sous les pressions populaires, s'est montré plus soucieux de préserver ses acquis électoraux que de s'attaquer de cette façon au déficit. Des pressions s'exercent toutefois sur d'autres programmes sociaux, jugés trop coûteux, spécialement dans la perspective de l'entente de libre-échange avec les États-Unis. Les inquiétudes quant à la diminution du déficit, au fédéral comme au provincial, restent toujours suffisamment fortes pour que l'engagement de l'État plafonne, quand il n'a pas commencé à diminuer.

tendance

♦ *Résurgence des initiatives privées dans les domaines de la santé et du bien-être*

Au Québec, le «marché de la charité», selon l'expression de certains économistes, est

occupé par un regroupement d'organismes (Centraide) et par des fondations privées qui sollicitent des fonds auprès du public pour les redistribuer à des organismes dans le besoin. Ceci correspond à une forme de taxation publique volontaire, souvent d'ailleurs pour des missions dont on s'entend pour dire qu'elles n'incombent pas nécessairement à l'État. Pour certaines missions toutefois, particulièrement celles liées à la santé et à certains services sociaux, on se tourne de plus en plus vers l'initiative privée, où la relève se fait plus forte avec les groupes communautaires, les organismes privés d'aide aux personnes dans le besoin ou avec le bénévolat.

Parmi les organismes privés, on retrouve surtout des organismes religieux ou d'initiative locale, plutôt que des corporations ou des grandes fondations, à quelques exceptions près comme celles des fondations hospitalières ou autres. Les organismes religieux ont réorienté les activités qu'ils avaient traditionnellement assumées dans les domaines de la santé et de l'éducation, avant leur prise en charge par l'État, vers l'aide directe aux personnes dans le besoin.

Le bénévolat a connu ces dernières années une grande revalorisation ; personne ne remet en cause son bien-fondé mais plusieurs notent qu'il profite de fonds publics afin d'en assurer l'encadrement, permettant ainsi à l'État de ne pas dépenser autant que s'il avait à défrayer tous les coûts. Il constitue maintenant un enjeu dans les négociations collectives entre l'État et les syndicats qui, sans en dénoncer le bien-fondé, — les syndicats s'étant eux-mêmes développés à l'aide du bénévolat —, n'en critiquent pas moins son orientation nouvelle qui, dans le secteur des affaires sociales en particulier, tend vers le remplacement du travail salarié.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Autonomie locale **95**, Chômage **159**, Pauvreté **607**, Revenus personnels et familiaux **431**

RÉFÉRENCES

Fortin, Bernard
«La sécurité du revenu au Canada, un bilan», dans François Vaillancourt (éd.), *La répartition du revenu et la sécurité économique au Canada*, Ottawa, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission MacDonald), 1986: 173-211.

Jalbert, Lizette et Laurent Lepage (éds)
Néo-conservatisme et restructuration de l'État, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1986, 270 p.

Lefebvre, Pierre
La crise de l'État-providence, les régimes publics d'invalidité et les principes d'assurance sociale, Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu, Université du Québec à Montréal, Montréal, 1984, 29 p.

Lesemann, Frédéric
Du pain et des services: la réforme de la santé et des services sociaux au Québec, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1981, 232 p.

Les nouvelles pauvretés, l'environnement économique et les services sociaux, Rapport Rochon, Québec, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1987, 115 p.

Levasseur, Carol
«De l'État-Providence à l'État disciplinaire», dans Gérard Bergeron et Réjean Pelletier (éds), *L'État du Québec en devenir*, Montréal, Boréal Express, 1980: 285-328.

Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu
Guide annuel des programmes de sécurité du revenu, Québec, MMSR, Les Publications du Québec.

Ministère des Finances du Québec
Livre blanc sur la fiscalité des particuliers, Québec, Ministère des Finances, 1984.

Vaillancourt, François
«La répartition du revenu et la sécurité économique au Canada, un aperçu», dans François Vaillancourt (éd.), *La répartition du revenu et la sécurité économique au Canada*, Ottawa, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission MacDonald), 1986: 1-86.

Vaillancourt, Yves, avec la collaboration de Annie Autonès
Le P.Q. et le social, éléments de bilan des politiques sociales du gouvernement du Parti québécois, 1976-1982, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1983, 164 p.

Vaillancourt, Yves et Michel Pelletier
L'évolution des politiques sociales au Québec: 1940-1960, (Yves Vaillancourt) et *Les politiques sociales et les travailleurs* (Yves Vaillancourt et Michel Pelletier), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988, 513 p.

TABLEAUX

Tableau 1

Nombre de bénéficiaires de rentes de retraite de la RRQ selon le sexe et proportion de rentiers sur la population du Québec, Québec, 1967-1987

Année	Hommes		Femmes		Total	Total/ Population du Québec
	N	%	N	%	N	%
1967	2 517	84,8	452	15,2	2 969	0,1
1968	8 616	82,7	1 807	17,3	10 423	0,2
1969	19 700	81,9	4 342	18,1	24 042	0,4
1970	36 327	81,3	8 373	18,7	44 700	0,7
1971	47 908	80,0	11 966	20,0	59 874	1,0
1972	55 104	78,6	15 003	21,4	70 107	1,2
1973	66 349	77,2	19 545	22,8	85 894	1,4
1974	76 069	76,1	23 945	23,9	100 014	1,6
1975	86 700	75,2	28 622	24,8	115 322	1,9
1976	108 252	74,7	36 624	25,3	144 876	2,3
1977	131 835	74,3	45 494	25,7	177 329	2,8
1978	145 709	73,4	52 778	26,6	198 487	3,1
1979	158 405	72,5	60 042	27,5	218 447	3,4
1980	169 965	71,5	67 600	28,5	237 565	3,7
1981	180 723	70,6	75 414	29,4	256 137	4,0
1982	191 395	69,7	83 398	30,3	274 793	4,2
1983	201 709	68,7	91 838	31,3	293 547	4,5
1984	233 277	65,9	120 499	34,1	353 776	5,4
1985	255 332	64,5	140 502	35,5	395 834	6,0
1986	274 041	63,1	159 965	36,9	434 006	6,6
1987	290 759	62,3	176 042	37,7	466 801	7,1

Sources: Régie des rentes du Québec, *Perspectives statistiques*, Revue statistique de la Régie des rentes du Québec, Québec, 1-6, 1981 à 1986; Régie des rentes du Québec, *Statistiques 1987*, Québec, 1987; calculs de l'auteur

Tableau 2

Moyenne mensuelle des rentes de retraite de la RRQ selon le sexe en dollars de 1981[a] et en indice (1967=100), Québec, 1967-1987

Année	Dollars de 1981			Indice		
	H	F	Ensemble	H	F	Ensemble
1967	31,2	27,3	29,3	100	100	100
1968	43,4	37,8	40,6	139	138	139
1969	58,0	47,5	52,8	186	174	180
1970	75,1	58,7	66,9	241	215	229
1971	83,9	65,5	74,7	269	239	255
1972	86,9	68,0	77,5	279	249	265
1973	94,9	73,9	84,4	304	270	288
1974	98,8	76,7	87,7	317	280	300
1975	109,5	83,5	96,5	351	306	330
1976	132,2	97,5	114,8	424	357	392
1977	145,6	105,1	125,4	467	385	428
1978	154,7	110,8	132,7	496	405	454
1979	163,7	115,7	139,7	525	423	478
1980	165,3	115,5	140,4	530	422	480
1981	166,9	115,0	141,0	535	421	482
1982	174,2	118,3	146,3	559	433	500
1983	189,2	126,6	157,9	607	463	540
1984	201,6	128,8	165,2	646	471	565
1985	207,9	128,9	168,4	667	472	576
1986	215,3	129,1	172,2	691	472	589
1987	221,6	130,8	176,2	711	479	602

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Sources: Régie des rentes du Québec, *Perspectives statistiques*, Revue statistique de la Régie des rentes du Québec, Québec, 1-6, 1981 à 1986; Régie des rentes du Québec, *Statistiques 1987*, Québec, 1987; calculs de l'auteur.

4

ÉTAT

tendance

◆ ***Croissance de l'État au Québec et diversification de l'intervention étatique***

Au Québec, l'État a été considéré comme le principal levier du développement au cours des trente dernières années, tant sur le plan économique que sur le plan social ou culturel. L'avènement de la Révolution tranquille, qui s'est accélérée au début des années 1960, et la montée du nationalisme québécois, ont favorisé la constitution de l'État québécois moderne, sans parler de l'accroissement et la consolidation de l'intervention étatique. (Orban *et alii*, 1976; Laurin-Frenette, 1978; Simard, 1977; Dandurand *et alii*, 1983; McRoberts et Posgate, 1983; Bergeron, 1984). Une certaine stabilisation est ensuite apparue au début des années 1980 avec, notamment, la récession économique, ainsi qu'une remise en question de l'intervention étatique et un mouvement vers la privatisation. Certains ont pu parler de crise fiscale, les États étant conviés à moins taxer les citoyens et les entreprises, tout en offrant des services en quantité et en qualité. Les recettes keynésiennes, même si elles furent durement contestées, n'ont pourtant pas été abandonnées, les gouvernements utilisant toujours le déficit comme outil de régulation. (Levasseur, 1980; Gow, 1983, 1984, 1986; Lamonde et Bélanger, 1986; Boismenu, 1987; Gow *et alii*, 1987). Le gouvernement québécois s'est conformé, à l'instar de plusieurs des gouvernements occidentaux, à ce modèle.

Sur le plan qualitatif, de nombreux changements sont apparus; plusieurs études d'ailleurs ont déjà été publiées sur l'un ou l'autre de ces changements. (Gow *et alii*, 1987; pour une recension des travaux propres à l'étude de l'administration publique, voir Simard, 1987). Ils sont observables à travers l'évolution du personnel de l'administration publique québécoise et de l'administration fédérale au Québec, et à travers les équilibres financiers globaux.

tendance

◆ ***Doublement des effectifs du personnel de l'administration publique suivi d'une stabilisation***

Au Québec, l'administration est répartie en trois grands secteurs, soit le secteur public, constitué de 28 ministères et d'une centaine d'organismes publics, qu'il s'agisse de régies, commissions ou offices, les sociétés d'État, au nombre d'une trentaine, de même que le secteur parapublic, principalement les réseaux de l'éducation et des affaires sociales. À l'heure actuelle, on estime à environ 350 000 le nombre total d'employés de tous ces secteurs, et à 475 000 si l'on inclut les employés du gouvernement fédéral oeuvrant au Québec, mais en excluant ceux et celles des administrations locales. Le tableau 1 présente le total des employés de l'administration publique québécoise, de l'administration fédérale oeuvrant au Québec et des deux paliers de gouvernement, pour le secteur public seulement (nous excluons les employés du secteur parapublic pour lesquels les données chronologiques sont moins fiables). Les données du fédéral excluent les employés qui travaillent dans une autre province (notamment à Ottawa, où l'on retrouve le siège de plusieurs des ministères fédéraux). Par contre, elles incluent les employés qui travaillent au Québec mais qui peuvent exercer leur juridiction dans une perspective pan-canadienne, ou même sur un territoire qui peut être défini, par exemple, comme étant l'Est du Canada ou le Grand Nord. (Tableau 1).

Depuis le début des années 1960, les effectifs des diverses administrations ont doublé, à la fois quant au nombre et quant au taux par

100 000 habitants. Ce qui est également caractéristique de cette tendance, c'est que les rangs de la fonction publique ont surtout été occupés par une main-d'œuvre jeune et de plus en plus diplômée, notamment au cours des années 1960. Les femmes ont également été plus nombreuses à occuper des postes aux divers paliers bien que leur présence soit encore faible aux postes supérieurs de la hiérarchie (majoritaires chez les fonctionnaires (près de 60%), plus de 20% des postes professionnels et autour de 5% des postes de direction). (Simard, 1983; ORH, 1986).

tendance

♦ ***L'État accapare plus de 40% du PIB et cette part est assez stable dans le temps***

Les revenus et dépenses du gouvernement québécois ont suivi une progression assez constante au cours des ans. (Tableaux 2 et 3). À titre indicatif, les dépenses du gouvernement fédéral au Québec se trouvent également présentées et nous avons soustrait de ces dépenses les transferts du fédéral au Québec qui autrement auraient été comptabilisés deux fois. Ces données excluent les dépenses effectuées à l'extérieur du Québec, notamment à Ottawa. Par contre, elles incluent celles effectuées au Québec pour l'exercice de juridictions pan-canadiennes. (Tableaux 4 et 5).

La part du PIB représentée par les dépenses du gouvernement du Québec a triplé au cours de la période étudiée; cette part s'est cependant stabilisée depuis le début des années 1980. Si l'on additionne les dépenses du Québec à celles du fédéral au Québec, l'intervention globale de l'État a varié entre 38% et 47% du PIB, pour se situer en 1986 à 42% du PIB. (Tableau 6). La progression des dépenses du gouvernement du Québec fut beaucoup plus accentuée que celle du gouvernement fédéral en proportion du total. Cela s'explique en partie par les transferts de points d'impôts du fédéral au Québec au cours des ans, de même que par la volonté de doter le Québec d'un État plus moderne et plus fort, sous l'impulsion notamment de l'idéologie du rattrapage. Le déficit pour sa part s'est accéléré au cours des années 1970 pour culminer avec la récession économique du début des années 1980. (Tableau 6). Il est en diminution relative depuis ce temps, bien que des modifications récentes des conventions comptables aient pu avoir pour effet de le faire paraître moins élevé qu'auparavant. Enfin, la dette publique à long terme, incluant la part du Québec de la dette du fédéral, calculée en proportion de la part du PIB du Québec sur le PIB du Canada, ainsi que les dettes à long terme du Québec, des municipalités et des commissions scolaires, est passée de 43% à 59% du PIB de 1976 à 1987. (Tableau 7). Selon le système de gestion financière de Statistique Canada, l'ensemble des dettes des divers paliers gouvernementaux serait passée de 62% à 109% du PIB de 1979 à 1985. (Tableau 8).

tendance

♦ ***Une nette progression du financement de l'État par les impôts sur le revenu des particuliers***

Les revenus du gouvernement québécois sont composés des impôts sur le revenu des particuliers, des impôts sur les profits des sociétés et autres contributions, des dividendes des sociétés d'État, des taxes à la consommation, des autres taxes, droits, permis et revenus divers et enfin, des transferts du gouvernement fédéral. (Tableaux 9 et 10).

L'État s'est de plus en plus financé par les impôts sur le revenu des particuliers et les taxes diverses, puisant dans une proportion toujours moindre, jusqu'en 1972, dans les profits des sociétés; depuis ce temps, un certain redressement est apparu. Au cours de toutes ces années cependant, toujours à partir des dollars constants de 1981, les impôts sur le revenu des particuliers, qui ont connu un indice d'évolution de 1 à 15,8, ont plus que doublé en proportion dans la constitution des revenus (de 13,1% à 33,7%, bien que plusieurs points d'impôt aient été transférés du fédéral au Québec durant cette période), alors que les impôts des sociétés ont connu un

indice d'évolution de 1 à 2,9, diminuant de moitié en proportion (de 26,3 % à 12,4 %) : les particuliers par conséquent paient aujourd'hui plus de 5 fois plus d'impôts que les sociétés par rapport au début des années 1960, après avoir atteint un sommet autour de 9 fois plus au début des années 1970 en termes réels. (Tableau 10). L'État, qui s'est donné des politiques favorisant la montée d'une classe moyenne (Guindon, 1988), a fait incomber une large part des coûts à cette même classe moyenne. La situation de concurrence internationale et d'autres facteurs ont fait que l'État est de plus en plus confronté à d'énormes difficultés quand vient le temps d'imposer les sociétés. Par ailleurs, il est intéressant de constater que les revenus en provenance des transferts du gouvernement fédéral n'ont cessé d'augmenter. Divers programmes à frais partagés ont, en effet, été négociés au cours des ans, sans compter les réclamations incessantes du Québec pour obtenir davantage du fédéral. Ce dernier cherche, depuis le milieu des années 1980, à réduire sa contribution à ces programmes.

tendance

♦ ***Les politiques budgétaires ont été marquées par le resserrement au cours des dernières années***

Les dépenses du gouvernement du Québec sont orientées, selon le découpage propre à la comptabilité des finances publiques québécoises, vers les missions *économique*, *sociale*, *éducative et culturelle* et enfin, *gouvernementale et administrative* (sur les procédures propres à la rationalisation des choix budgétaires, voir Baccigalupo, 1978 : 75). Ces quatre missions en fait, bien que pensées au début pour un regroupement fonctionnel, ne servent qu'à regrouper les dépenses selon les ministères d'appartenance, ce qui n'est pas à toute épreuve (certaines dépenses à caractère économique peuvent être inscrites sous la rubrique de la mission éducative et culturelle, et vice versa, selon les réaménagements administratifs ou en fonction d'autres facteurs). Les orientations globales sont suffisamment claires pour avoir une idée de l'évolution des priorités gouvernementales. (Tableaux 11 et 12). Globalement, ce sont les missions sociale et éducative et culturelle qui constituent les plus gros postes budgétaires, passant de la moitié à 70 % des dépenses au cours des années. La mission sociale, en termes d'indice d'évolution, est passée de 1 à 8,2, la mission éducative et culturelle, de 1 à 6,7 et enfin, la mission gouvernementale et administrative, de 1 à 7,1 ; elles ont connu, somme toute, une croissance apparentée, alors que la mission économique est passée de 1 à 1,8. Les politiques sociales au Québec ont connu une forte croissance au cours des années 1960 pour subir un ralentissement marqué au début des années 1980.

La mission économique regroupe les initiatives orientées vers les *ressources naturelles et les industries primaires*, les *industries secondaires*, les *services*, les *ressources humaines* en tant que facteur de production, selon la terminologie des comptes publics, et les *transports*. C'est la mission qui fluctue le plus au cours des ans. (Tableau 13).

À l'exception des transports, tous les autres domaines ont connu une croissance marquée. La plupart des investissements en transports ont déjà été effectués et il s'agit le plus souvent de dépenses d'entretien, qui ont été réduites au minimum depuis des années, affectant la qualité du réseau routier qui s'est détériorée. Quant aux autres domaines, il s'agit des subventions aux entreprises qui œuvrent dans les divers secteurs de l'économie ou des investissements collectifs et des subventions pour la création d'emploi. Dans l'ensemble cependant, la mission a diminué en proportion du total.

La mission sociale du gouvernement du Québec regroupe les domaines de la *sécurité du revenu*, de la *santé et de l'adaptation sociale* et de l'*habitation*. À l'intérieur de cette mission, le quart des dépenses est affecté à la sécurité du revenu et presque les trois quarts à la santé, la part réservée à l'habitation étant proportionnellement beaucoup moindre. Pour l'ensemble des dépenses étatiques, la sécurité du revenu représentait, en 1988, autour de 9 % des dépenses, celle de la santé et de l'adaptation sociale, plus de 30 % et l'habitation, près de 1 %. (Tableau 14).

En termes d'indice d'évolution, c'est la mission sociale qui a connu les plus grandes fluctuations au cours des ans, passant selon les indices de 100 à 188 depuis 1974. Même si la tendance globale est à la hausse, des cycles réguliers de compression et d'expansion ont marqué la mission, l'accessibilité universelle aux soins de santé n'ayant cependant pas été véritablement remise en cause. Parmi les tentatives de compressions budgétaires au cours des dernières années, on retrouve les politiques de non-remplacement de personnel, la diminution des investissements dans les équipements publics, le phénomène de la désinstitutionnalisation, les privatisations partielles, l'élimination de la gratuité de certains services, les abandons de certaines politiques de prévention en santé et la sélectivité plus forte des clientèles cibles dans certains programmes (hormis les soins de santé) par rapport aux politiques classiques d'universalité. La perspective du vieillissement de la population et l'apparition de nouvelles clientèles jugées nécessiteuses ne font qu'accentuer la croissance des besoins, du seul point de vue de la demande absolue de services.

La mission éducative et culturelle comprend l'*éducation*, la *culture* et les *loisirs et les sports*. L'éducation y occupe la part du lion et la mission au complet se confond presque avec ce seul domaine. Pour l'ensemble des dépenses étatiques, l'éducation représentait en 1988 plus de 28 % des dépenses, la culture, les loisirs et les sports, de 0,7 % et 0,5 % respectivement. Dans le cas de cette mission, l'évolution fut constante depuis le début des années 1960, malgré qu'un sérieux coup de frein semble avoir été donné au cours des récentes années. (Tableau 15). Un des objectifs premiers de la Révolution tranquille était précisément de doter le Québec d'un système d'éducation moderne et à caractère universel. Quant aux autres domaines, soit la culture, les loisirs et les sports, leur évolution a fluctué et leur importance surtout fut beaucoup plus marginale.

Du côté de la mission éducative et culturelle, les fluctuations furent moins grandes, passant selon les indices de 100 à 169 depuis 1974. L'effort relatif semble toutefois avoir diminué au cours des dernières années, ce qui est lié, en partie, aux compressions budgétaires du même type que celles vécues au sein d'autres programmes sociaux, ainsi qu'à certains autres phénomènes dont celui de la dénatalité. Les perspectives du recyclage de la main-d'œuvre et de la formation permanente, à la fois dans le contexte de la modernisation technologique et dans celui du libre-échange avec les États-Unis, apparaissent déjà comme des besoins en croissance.

La mission gouvernementale et administrative comprend les *institutions politiques*, la *gestion administrative centrale*, les *relations intergouvernementales* et *la protection de la personne et de la propriété*. La mission dans son ensemble a évolué avec quelques fluctuations. (Tableau 16).

Le domaine des institutions politiques a diminué en proportion, comparativement à celui de la gestion administrative centrale. Cela constitue d'ailleurs une constante au sein de tous les ministères et organismes publics, où les dépenses de gestion ont considérablement augmenté au cours des ans. En termes d'indices d'évolution, la gestion administrative centrale, de même que les relations intergouvernementales, sur lesquelles les récents gouvernements ont beaucoup insisté, ont connu une croissance apparentée, la protection de la personne et de la propriété n'augmentant que de façon plus modeste.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Arbitrage **375**, Autonomie locale **95**, Confiance dans les institutions **405**, Entreprises **217**, Forces militaires **355**, Groupes d'intérêt **393**, Identité nationale **611**, Mouvements sociaux **383**, Opinion publique **285**, Tendances macro-économiques **39**

RÉFÉRENCES

Baccigalupo, Alain
La machine administrative québécoise, Montréal, Agence d'Arc, 1978, 624 p.

Bergeron, Gérard
Pratique de l'État au Québec, Montréal, Québec/Amérique, 1984, 442 p.

Boismenu, Gérard
« Régulation technicienne et État disciplinaire », *Interventions économiques*, « L'État en question », 18, Éditions Saint-Martin, 1987: 65-69.

Dandurand, Pierre, Louis Maheu, Arnaud Sales et Jean-Guy Vaillancourt
« L'État et la société », *Sociologie et sociétés*, XV, 1, 1983: 3-12.

Gow, James Iain
« Perspectives historiques sur les compressions budgétaires », *Politique*, 3, 1983: 5-25.

« La nouvelle rationalité de l'État », *Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques*, Montréal, ACFAS, 16, 1984: 329-350.

Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Toronto, Institut d'administration publique du Canada, 1986, 441 p.

Gow, James Iain, Michel Barrette, Stéphane Dion et Michel Fortmann
Introduction à l'administration publique au Québec, Une approche politique, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 1987, 323 p.

Guindon, Hubert
Quebec Society: Tradition, Modernity and Nationhood, Toronto, University of Toronto Press, 1988, 180 p.

Jalbert, Lizette et Laurent Lepage (éds)
Néo-conservatisme et restructuration de l'État, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1986, 270 p.

Lamonde, Pierre et Jean-Pierre Bélanger
L'utopie du plein emploi, « Croissance économique et aspirations au travail, Québec, 1971-2001 », Montréal, Boréal, 1986, 175 p.

Laurin-Frenette, Nicole
Production de l'État et formes de la nation, Montréal, Nouvelle Optique, 1978, 177 p.

Levasseur, Carol
« De l'État-Providence à l'État disciplinaire », dans Gérard Bergeron et Réjean Pelletier (éds), *L'État du Québec en devenir*, Montréal, Boréal Express, 1980: 285-328.

McRoberts, Kenneth et Dale Posgate
Développement et modernisation du Québec, Montréal, Boréal Express, 1983, 351 p.

Office des ressources humaines
Présence des hommes et des femmes dans la fonction publique du Québec, Québec, Gouvernement du Québec, Vol. 6, 1984.

Orban, Edmond *et alii*
La modernisation politique du Québec, Sillery, Boréal Express, 1976, 249 p.

Simard, Carolle
L'administration contre les femmes, Montréal, Boréal Express, 1983, 168 p.

« La recherche en administration publique au Québec: 1960-1980 », *Politique*, 1987: 73-106.

Simard, Jean-Jacques
« La longue marche des technocrates », *Recherches sociographiques*, XVIII, 1, 1977: 93-132.

Sutherland, Sharon L. et G. Bruce Doern
La bureaucratie au Canada: contrôle et réforme, Ottawa, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission MacDonald), 1986, 257 p.

TABLEAUX

Tableau 1

Évolution du personnel de l'administration publique québécoise, de l'administration fédérale au Québec et total, taux par 100 000 habitants et indice (1961=100), Québec, 1961-1987

Année	Québec			Fédéral au Québec			Total		
	N	/100 000	Ind.	N	/100 000	Ind.	N	/100 000	Ind.
1961	60 980[a]	1 160	100	67 576	1 285	100	128 556	2 444	100
1962	65 467[a]	1 219	105	68 970	1 284	100	134 437	2 503	102
1963	69 870[a]	1 275	110	67 080	1 224	95	136 950	2 499	102
1964	74 191[a]	1 329	115	67 517	1 209	94	141 708	2 538	104
1965	78 206	1 376	119	68 301	1 201	93	146 507	2 577	105
1966	83 382	1 442	124	72 593	1 256	98	155 975	2 698	110
1967	91 484	1 560	135	85 973	1 466	114	177 457	3 026	124
1968	92 623	1 562	135	74 259	1 253	97	166 882	2 815	115
1969	98 886	1 652	142	73 190	1 223	95	172 076	2 875	118
1970	93 648	1 557	134	75 432	1 254	98	169 080	2 812	115
1971	99 279	1 647	142	77 323	1 283	100	176 602	2 930	120
1972	100 742	1 664	144	81 323	1 343	105	182 065	3 008	123
1973	107 788	1 773	153	91 161	1 500	117	198 949	3 273	134
1974	110 182	1 800	155	89 852	1 468	114	200 034	3 267	134
1975	112 383	1 819	157	93 682	1 516	118	206 065	3 335	136
1976	114 295	1 833	158	106 307	1 705	133	220 602	3 538	145
1977	126 036	2 006	173	107 493	1 711	133	233 529	3 716	152
1978	135 406	2 148	185	118 871	1 886	147	254 277	4 035	165
1979	132 800	2 095	181	122 124	1 927	150	254 924	4 022	165
1980	135 754	2 126	183	127 719	2 000	156	263 473	4 126	169
1981	129 670	2 014	174	129 034	2 004	156	258 704	4 018	164
1982	134 971	2 083	180	130 190	2 009	156	265 161	4 092	167
1983	131 153	2 011	173	127 552	1 956	152	258 705	3 967	162
1984	155 206	2 370	204	128 876	1 968	153	284 082	4 338	177
1985	153 996	2 340	202	129 267	1 964	153	283 263	4 304	176
1986	149 863	2 291	198	126 911	1 940	151	276 774	4 232	173
1987	141 468	2 146	185	119 629	1 815	141	261 097	3 960	162

a. Valeurs estimées.

Sources: Statistique Canada, *L'emploi dans l'administration fédérale*, Ottawa, cat. 72-004; Statistique Canada, *L'emploi dans les administrations provinciales*, Ottawa, cat. 72-007; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Revenus bruts du gouvernement du Québec en millions de dollars de 1981[a], taux de croissance annuel et indice (1981=100), revenus par habitant en dollars de 1981[a], Québec, 1961-1988

Année	Dollars de 1981 '000	Taux de croissance	Indice	Dollars de 1981 Par habitant
1961	3 183 150	—	100	605
1962	3 678 605	15,6	116	685
1963	3 997 244	8,7	126	729
1964	4 259 525	6,6	134	763
1965	5 314 576	24,8	167	935
1966	6 510 667	22,5	205	1 126
1967	7 222 643	10,9	227	1 232
1968	8 266 682	14,5	260	1 395
1969	8 844 917	7,0	278	1 478
1970	9 420 834	6,5	296	1 567
1971	10 435 784	10,8	328	1 731
1972	10 766 496	3,2	338	1 779
1973	11 108 566	3,2	349	1 827
1974	10 776 790	−3,0	339	1 760
1975	13 108 915	21,6	412	2 122
1976	13 580 988	3,6	427	2 178
1977	14 008 002	3,1	440	2 229
1978	15 663 780	11,8	492	2 485
1979	15 351 793	−2,0	482	2 422
1980	15 139 023	−1,4	476	2 371
1981	14 681 392	−3,0	461	2 280
1982	15 655 532	6,6	492	2 416
1983	16 266 102	3,9	511	2 494
1984	17 385 028	6,9	546	2 655
1985	17 361 889	−0,1	545	2 638
1986	18 163 913	4,6	571	2 777
1987	18 290 207	0,7	575	2 774
1988	19 520 916	6,7	613	2 940

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Source: Ministère des Finances, *Comptes publics*, Québec, Gouvernement du Québec, 1961-1962 à 1987-1988; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Dépenses brutes du gouvernement du Québec[a] en millions de dollars de 1981[b], taux de croissance annuel et indice (1961=100), dépenses par habitant en dollars de 1981[b], Québec, 1961-1988

Année	Dollars de 1981 '000	Taux de croissance	Indice	Dollars de 1981 Par habitant
1961	3 727 375	—	100	709
1962	4 117 951	10,5	110	767
1963	4 491 681	9,1	121	820
1964	4 981 489	10,9	134	892
1965	6 223 874	24,9	167	1 095
1966	7 563 098	21,5	203	1 308
1967	8 060 817	6,6	216	1 375
1968	8 927 168	10,7	240	1 506
1969	9 204 316	3,1	247	1 538
1970	9 950 320	8,1	267	1 655
1971	10 826 544	8,8	290	1 796
1972	11 740 812	8,4	315	1 939
1973	11 949 991	1,8	321	1 966
1974	12 223 259	2,3	328	1 996
1975	13 725 851	12,3	368	2 221
1976	14 056 604	2,4	377	2 255
1977	15 514 331	10,4	416	2 469
1978	16 903 795	9,0	454	2 682
1979	17 249 459	2,0	463	2 721
1980	17 185 455	−0,4	461	2 691
1981	17 558 740	2,2	471	2 727
1982	18 297 318	4,2	491	2 824
1983	18 847 837	3,0	506	2 890
1984	19 921 214	5,7	534	3 042
1985	19 877 431	−0,2	533	3 021
1986	20 664 960	4,0	554	3 160
1987	20 306 807	−1,7	545	3 080
1988	20 570 777	1,3	552	3 098

a. Les dépenses du Gouvernement du Québec seraient ici sous-estimées puisque certaines contributions de l'État en tant qu'employeur ne sont pas toutes comptabilisées à titre de dépenses. Aussi, les comptes publics québécois n'incluent pas les sociétés d'État.

b. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Source: Ministère des Finances, *Comptes publics*, Québec, Gouvernement du Québec, 1961-1962 à 1987-1988; calculs de l'auteur.

Tableau 4

Dépenses brutes du gouvernement fédéral au Québec moins les transferts du fédéral au Québec en millions de dollars de 1981[a], taux de croissance annuel et indice (1981=100), dépenses par habitant en dollars de 1981[a], Québec, 1961-1986

Année	Dollars de 1981 '000	Taux de croissance	Indice	Dollars de 1981 Par habitant
1961	9 205 705	—	100	1 725
1962	9 462 141	2,8	103	1 813
1963	9 284 601	−1,9	101	1 741
1964	10 130 081	9,1	110	1 742
1965	9 731 879	−3,9	106	1 669
1966	9 640 248	−0,9	105	1 662
1967	9 366 297	−2,8	102	1 699
1968	9 278 436	−0,9	101	1 705
1969	9 950 950	7,2	108	1 694
1970	9 980 426	0,3	108	1 723
1971	9 562 204	−4,2	104	1 727
1972	9 762 664	2,1	106	1 840
1973	10 431 827	6,9	113	1 999
1974	11 295 788	8,3	123	1 953
1975	9 388 981	−16,9	102	2 060
1976	9 503 636	1,2	103	2 188
1977	8 633 041	−9,2	94	2 139
1978	7 321 344	−15,2	80	2 048
1979	7 494 555	2,4	81	2 075
1980	7 873 200	5,1	86	2 034
1981	9 347 282	18,7	102	2 171
1982	6 685 056	−28,5	73	2 258
1983	7 094 580	6,1	77	2 458
1984	7 511 376	5,9	82	2 511
1985	8 419 840	12,1	91	2 745
1986	9 950 450	18,2	108	2 687

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Source: Ministère des Finances, *Comptes publics*, Québec, Gouvernement du Québec, 1961-1962 à 1987-1988; calculs de l'auteur.

Tableau 5

Dépenses brutes du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral au Québec moins les transferts du fédéral au Québec en millions de dollars de 1981[a], taux de croissance annuel et indice (1981=100), dépenses par habitant en dollars de 1981[a], Québec, 1961-1986

Année	Dollars de 1981 '000	Taux de croissance	Indice	Dollars de 1981 Par habitant
1961	13 327 375	—	100	2 534
1962	13 927 707	4,5	105	2 593
1963	14 167 737	1,7	106	2 585
1964	15 492 801	9,4	116	2 774
1965	16 557 208	6,9	124	2 912
1966	18 075 293	9,2	136	3 127
1967	18 634 962	3,1	140	3 178
1968	19 762 882	6,1	148	3 334
1969	20 945 179	6,0	157	3 500
1970	21 897 028	4,5	164	3 642
1971	23 104 651	5,5	173	3 833
1972	24 289 021	5,1	182	4 012
1973	24 823 087	2,2	186	4 083
1974	25 735 037	3,7	193	4 203
1975	26 324 336	2,3	198	4 260
1976	27 058 319	2,8	203	4 340
1977	27 628 313	2,1	207	4 397
1978	28 623 290	3,6	215	4 542
1979	29 033 243	1,4	218	4 580
1980	29 403 636	1,3	221	4 604
1981	30 877 740	5,0	232	4 796
1982	29 078 680	−5,8	218	4 488
1983	30 423 621	4,6	228	4 665
1984	32 580 028	7,1	244	4 975
1985	33 249 416	2,1	249	5 053
1986	35 341 101	6,3	265	5 404

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Source: Ministère des Finances, *Comptes publics*, Québec, Gouvernement du Québec, 1961-1962 à 1987-1988; calculs de l'auteur.

Tableau 6

Évolution du déficit du gouvernement du Québec en millions de dollars de 1981[a] et indice (1961=100), déficit par habitant en dollars de 1981[a] et proportion sur les dépenses, 1961-1988. Proportion des dépenses sur le PIB, Québec, 1961-1988, fédéral au Québec et total, 1961-1988

Année	Déficit			Déficit/ Dépenses %	Dép. Q./ PIB %	Dép. F./ PIB %	Dép. T./ PIB %
	Dollars de 1981 ,000	Indice	Dollars de 1981 Par habitant				
1961	544 225	100	103	14,6	11,4	28,1	40,6
1962	439 346	81	82	10,7	11,8	27,1	39,8
1963	494 437	91	90	11,0	12,1	25,0	38,2
1964	721 964	133	129	14,5	13,0	26,5	40,6
1965	909 299	167	160	14,6	15,2	23,8	40,6
1966	1 052 431	193	182	13,9	17,7	22,6	42,3
1967	838 175	154	143	10,4	17,7	20,6	41,0
1968	660 486	121	111	7,4	18,8	19,5	41,6
1969	359 399	66	60	3,9	19,0	20,5	43,2
1970	529 486	97	88	5,3	19,7	19,7	43,3
1971	390 760	72	65	3,6	20,7	18,3	44,1
1972	974 316	179	161	8,3	22,0	18,3	45,5
1973	841 425	155	138	7,0	21,9	19,1	45,5
1974	1 446 469	266	236	11,8	22,4	20,7	47,2
1975	616 936	113	100	4,5	23,4	16,0	45,0
1976	475 616	87	76	3,4	23,3	15,7	44,8
1977	1 506 330	277	240	9,7	23,3	13,0	41,5
1978	1 240 015	228	197	7,3	24,9	10,8	42,1
1979	1 897 667	349	299	11,0	25,1	10,9	42,2
1980	2 046 432	376	320	11,9	24,9	11,4	42,7
1981	2 877 348	529	447	16,4	25,4	13,5	44,7
1982	2 641 786	485	408	14,4	25,4	9,3	40,4
1983	2 581 736	474	396	13,7	25,6	9,6	41,3
1984	2 536 186	466	387	12,7	26,0	9,8	42,5
1985	2 515 542	462	382	12,7	24,8	10,5	41,4
1986	2 501 047	460	382	12,1	24,7	11,9	42,2
1987	2 016 600	371	306	9,9	24,1	—	—
1988	1 634 033	300	246	7,9	24,3	—	—

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Sources: Ministère des Finances, *Comptes publics*, Québec, Gouvernement du Québec, 1961-1962 à 1987-1988; Statistique Canada, *Les finances publiques fédérales*, Ottawa, cat. 68-211; calculs de l'auteur.

Tableau 7

Évolution de la dette publique à long terme du Québec en millions de dollars de 1981[a] et dette par habitant en dollars de 1981[a], Québec, 1969-1987.
Proportion de la dette sur le PIB au coût du marché, Québec, 1976-1987

Année	Part du Québec de la dette fédérale à long terme	Dette à long terme					Dette/PIB %
		Gouvernement du Québec	Municipalités	Commissions scolaires	Total	Par habitant	
		'000 000					
1969	–	6 537	7 170	2 274	–	–	–
1970	–	6 975	6 886	2 134	–	–	–
1971	–	7 296	6 811	2 178	–	–	–
1972	–	8 024	6 528	2 313	–	–	–
1973	–	8 223	6 359	2 364	–	–	–
1974	–	7 719	5 802	2 133	–	–	–
1975	–	7 413	5 208	2 159	–	–	–
1976	15 427	8 344	5 404	2 175	31 350	5 029	43,3
1977	14 825	9 061	5 721	2 000	31 607	5 030	42,3
1978	21 662	9 488	5 860	1 987	38 996	6 187	49,7
1979	24 676	10 270	5 772	1 894	42 612	6 722	53,5
1980	23 040	10 214	5 088	1 724	40 065	6 274	50,1
1981	22 853	11 505	4 800	1 478	40 635	6 311	49,9
1982	23 268	11 493	4 503	1 208	40 472	6 246	51,0
1983	24 572	12 574	4 455	1 143	42 745	6 554	52,9
1984	27 103	13 749	4 455	1 325	46 632	7 120	54,5
1985	30 148	14 955	4 405	1 549	51 057	7 759	57,0
1986	34 183	16 452	4 483	1 271	56 390	8 622	58,6
1987	36 639	17 204	4 642	1 641	60 126	9 120	59,1

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Sources: Statistique Canada, *Les finances publiques fédérales*, Ottawa, cat. 68-211; Bureau de la statistique du Québec, *Statistiques financières du gouvernement du Québec*; Ministère des Affaires municipales, *Rapport financier des municipalités*; Ministère de l'Éducation, «Système d'analyse des coûts», données non publiées; calculs de l'auteur.

Tableau 8

Dette des administrations publiques fédérale, provinciale et locales et dette totale par habitant en dollars de 1981[a]. Rapport sur le PIB au coût du marché, Québec, 1971-1987

Année	Dette du fédéral	Dette du Québec	Dette des adm. locales	Dette totale	Dette T./ PIB %
1971	–	1 385	–	–	–
1972	–	1 353	–	–	–
1973	–	1 312	–	–	–
1974	–	1 150	–	–	–
1975	–	1 170	–	–	–
1976	1 785	1 580	–	–	–
1977	2 214	1 904	–	–	–
1978	3 036	2 198	–	–	–
1979	3 980	2 434	1 370	7 784	62,0
1980	4 446	2 568	1 323	8 337	66,5
1981	5 051	2 811	1 199	9 061	71,6
1982	5 393	2 459	1 234	9 086	74,0
1983	6 773	2 834	1 205	10 813	86,6
1984	8 463	3 111	1 303	12 876	97,6
1985	10 232	3 436	1 374	15 042	109,3
1986	12 068	4 120	–	–	–
1987	14 504	4 691	–	–	–

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Sources: Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux, édition historique*, Ottawa, cat. 13-213S; Statistique Canada, *Les finances publiques fédérales*, Ottawa, cat. 68-211; Statistique Canada, *Les finances publiques provinciales*, Ottawa, cat. 68-207; Statistique Canada, *Les finances publiques locales*, Ottawa, cat. 68-204; calculs de l'auteur.

Tableau 9

Sommaire de l'évolution des revenus par poste, en pourcentage, Québec, 1961-1988

Année	Impôts revenu partic.	Impôts profits sociétés	Transf. des soc. d'État	Taxes à la cons.	Autres taxes	Transf. fédéral
1961	13,1	26,3	5,1	32,1	11,0	12,4
1962	14,7	26,0	4,9	34,4	10,6	9,4
1963	14,8	23,0	5,1	36,7	10,5	9,8
1964	15,1	22,5	4,9	38,1	10,5	9,0
1965	17,5	18,3	3,3	40,8	8,9	11,3
1966	24,0	15,8	3,8	35,9	7,1	13,4
1967	26,8	11,5	4,7	32,3	8,0	16,7
1968	24,3	9,6	4,2	33,5	9,5	18,8
1969	27,6	10,2	2,8	32,4	6,8	20,2
1970	28,6	8,9	3,7	31,1	6,9	20,9
1971	28,2	7,9	3,1	27,9	7,0	26,0
1972	28,6	6,5	3,3	28,3	7,4	25,9
1973	32,4	6,9	3,2	28,6	6,9	22,0
1974	33,9	7,5	3,7	28,0	6,3	20,6
1975	32,5	7,3	3,0	23,7	9,0	24,5
1976	31,4	7,0	2,9	23,3	9,7	25,8
1977	32,3	9,4	2,8	21,8	8,9	24,8
1978	35,2	8,8	2,4	19,2	6,3	28,1
1979	35,6	9,3	2,7	18,0	6,4	27,9
1980	35,1	9,8	2,0	18,3	6,1	28,7
1981	36,5	10,3	2,3	17,9	5,9	27,1
1982	34,9	13,1	2,2	18,0	5,7	26,2
1983	33,1	11,6	2,3	19,5	5,9	27,5
1984	31,8	10,8	2,7	19,5	5,6	29,6
1985	32,1	11,2	3,4	19,7	5,0	28,5
1986	32,9	11,0	3,9	21,6	4,5	26,0
1987	33,0	11,9	4,3	22,8	5,0	23,0
1988	33,7	12,4	5,1	22,2	4,8	21,8

Source: Ministère des Finances, *Comptes publics*, Québec, Gouvernement du Québec, 1961-1962 à 1987-1988.

Tableau 10

Sommaire de l'évolution des revenus par poste en indice (1961=100), rapport des impôts sur le revenu des particuliers sur les impôts sur les profits des sociétés, Québec, 1961-1988

Année	Impôts revenu partic.	Impôts profits sociétés	Transf. des soc. d'État	Taxes à la cons.	Autres taxes	Transf. fédéral	Rapport 1/2
1961	100	100	100	100	100	100	1,00
1962	129	114	111	124	112	88	1,13
1963	142	110	125	144	121	99	1,29
1964	154	114	127	159	128	97	1,35
1965	222	116	106	212	135	153	1,91
1966	374	123	151	229	133	221	3,04
1967	464	99	206	228	166	306	4,69
1968	482	95	215	271	225	395	5,07
1969	585	107	151	281	171	454	5,46
1970	645	100	212	287	185	499	6,42
1971	704	98	196	285	209	689	7,17
1972	738	84	218	298	228	706	8,76
1973	861	92	218	311	220	619	9,34
1974	874	96	245	296	195	562	9,06
1975	1 020	114	242	304	337	814	8,91
1976	1 020	113	242	310	377	887	9,04
1977	1 082	158	237	299	358	883	6,87
1978	1 319	164	235	295	284	1 115	8,04
1979	1 310	170	252	271	282	1 088	7,70
1980	1 273	177	181	271	267	1 102	7,21
1981	1 282	181	207	258	248	1 007	7,09
1982	1 307	245	209	276	257	1 039	5,34
1983	1 289	226	230	311	275	1 137	5,70
1984	1 325	223	288	332	279	1 305	5,93
1985	1 336	233	356	335	251	1 256	5,74
1986	1 432	240	430	384	236	1 199	5,98
1987	1 445	260	484	409	261	1 065	5,55
1988	1 576	289	611	423	270	1 078	5,44

Source: Ministère des Finances, *Comptes publics*, Québec, Gouvernement du Québec, 1961-1962 à 1987-1988; calculs de l'auteur.

Tableau 11

Sommaire de l'évolution des dépenses par mission, en pourcentage, Québec, 1961-1988

Année	Mission écon.	Mission sociale	Mission éduc. et cult.	Mission gouv. et adm.
1961	33,5	27,1	24,8	14,6
1962	24,9	30,9	30,4	13,8
1963	24,9	29,5	29,3	16,3
1964	24,4	28,4	30,8	16,4
1965	23,9	28,2	27,8	20,1
1966	22,5	33,8	25,3	18,4
1967	19,8	35,5	26,0	18,7
1968	17,3	38,3	27,0	17,5
1969	15,9	38,5	27,2	18,4
1970	14,7	39,4	29,4	16,6
1971	14,3	39,3	29,7	16,7
1972	14,3	39,3	29,7	16,7
1973	14,3	39,3	29,7	16,7
1974	15,2	36,1	29,7	19,0
1975	16,8	34,7	28,8	19,7
1976	15,5	35,2	29,1	20,2
1977	14,2	34,9	32,0	18,8
1978	12,9	38,4	31,5	17,2
1979	12,7	38,9	30,2	18,2
1980	12,3	38,5	30,7	18,6
1981	11,5	37,7	33,2	17,6
1982	10,5	37,3	33,4	18,8
1983	10,5	39,1	31,8	18,7
1984	11,1	38,7	31,1	19,1
1985	11,7	39,8	29,2	19,2
1986	11,5	39,5	29,6	19,3
1987	11,1	40,2	29,6	19,0
1988	11,0	40,4	29,9	18,6

Source: Ministère des Finances, *Comptes publics*, Québec, Gouvernement du Québec, 1961-1962 à 1987-1988; calculs de l'auteur.

Tableau 12

Sommaire de l'évolution des dépenses par mission en indice (1961=100), et dépenses par habitant en dollars de 1981[a], Québec, 1961-1988

Année	Miss. écon.		Miss. sociale		Miss. éduc. et cult.		Miss. gouv. et adm.	
	Indice	Dollars de 1981 Par habitant	Indice	Dollars de 1981 Par habitant	Indice	Dollars de 1981 Par habitant	Indice	Dollars de 1981 Par habitant
1961	100	238	100	192	100	176	100	103
1962	82	191	126	237	135	233	105	106
1963	90	204	131	241	142	240	135	133
1964	97	217	140	253	166	275	150	146
1965	119	261	174	308	187	305	231	221
1966	136	294	253	442	207	332	256	241
1967	128	273	283	487	227	358	277	257
1968	123	260	338	576	261	406	287	263
1969	117	245	351	591	271	418	312	283
1970	117	243	388	651	316	486	304	274
1971	124	257	421	705	348	534	332	299
1972	135	278	457	762	378	577	360	323
1973	137	282	465	772	385	585	366	327
1974	149	304	437	720	393	593	427	379
1975	184	372	472	771	428	640	498	438
1976	174	349	491	795	442	655	524	456
1977	177	351	537	863	537	790	538	465
1978	175	347	643	1 030	575	844	536	462
1979	175	345	665	1 060	563	821	577	495
1980	169	331	655	1 036	570	825	587	499
1981	162	314	656	1 028	630	904	570	481
1982	154	297	675	1 053	661	943	633	531
1983	159	304	729	1 129	648	918	647	539
1984	177	338	762	1 176	671	947	700	581
1985	186	353	784	1 203	629	883	704	581
1986	191	364	809	1 249	662	936	735	611
1987	181	343	809	1 239	651	913	710	586
1988	182	342	823	1 252	666	927	706	578

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Source: Ministère des Finances, *Comptes publics*, Québec, Gouvernement du Québec, 1961-1962 à 1987-1988; calculs de l'auteur.

Tableau 13

Évolution de la mission économique par domaine en indice (1974=100), en proportion du total et dépenses par habitant en dollars de 1981[a], Québec, 1974-1988

Année	Ress. nat. et ind. pr.		Industrie secondaire		Services		Ressource humaine		Transport		Total	Dollars de 1981 Par habitant
	Indice	%	Indice	%	Indice	%	Indice	%	Indice	%	Indice	
1974	100	3,8	100	0,6	100	0,3	100	0,3	100	10,3	100	304
1975	135	4,6	116	0,6	116	0,3	358	1,0	112	10,3	124	372
1976	125	4,1	132	0,7	120	0,3	378	1,1	104	9,3	117	349
1977	122	3,6	155	0,7	117	0,3	422	1,1	106	8,5	118	351
1978	132	3,6	172	0,7	118	0,2	418	1,0	99	7,4	117	347
1979	140	3,8	167	0,7	122	0,2	436	1,0	96	7,0	117	345
1980	142	3,8	162	0,7	116	0,2	289	0,7	95	6,9	113	331
1981	148	3,9	173	0,7	112	0,2	339	0,8	83	5,9	108	314
1982	152	3,8	159	0,6	115	0,2	170	0,4	80	5,5	103	297
1983	156	3,8	166	0,6	122	0,2	164	0,3	82	5,5	106	304
1984	155	3,6	318	1,1	149	0,3	396	0,8	84	5,3	119	338
1985	172	4,0	405	1,5	219	0,4	326	0,6	82	5,2	125	353
1986	184	4,1	403	1,4	237	0,4	370	0,7	81	4,9	128	364
1987	183	4,2	373	1,3	216	0,4	409	0,8	72	4,5	121	343
1988	193	4,4	264	0,9	210	0,4	458	0,9	74	4,5	122	342

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Source: Ministère des Finances, *Comptes publics*, Québec, Gouvernement du Québec, 1961-1962 à 1987-1988; calculs de l'auteur.

Tableau 14

Évolution de la mission sociale par domaine en indice (1974=100), en proportion du total et dépenses par habitant en dollars de 1981[a], Québec, 1974-1988

Année	Sécurité du revenu		Santé et adaptation sociale		Habitation		Total	Dollars de 1981 Par habitant
	Indice	%	Indice	%	Indice	%	Indice	
1974	100	8,9	100	26,7	100	0,5	100	720
1975	101	8,0	108	25,7	225	0,9	108	771
1976	104	8,1	113	26,3	207	0,8	112	795
1977	113	8,0	126	26,5	139	0,5	123	863
1978	121	7,8	156	30,0	164	0,6	147	1 030
1979	124	7,8	161	30,5	200	0,7	152	1 060
1980	126	8,0	157	29,8	215	0,7	150	1 036
1981	128	8,0	156	29,0	234	0,8	150	1 028
1982	136	8,1	159	28,3	287	0,9	155	1 053
1983	158	9,2	167	28,9	336	1,0	167	1 129
1984	174	9,5	171	28,1	371	1,1	175	1 176
1985	183	10,0	174	28,6	416	1,2	180	1 203
1986	191	10,1	179	28,3	422	1,2	185	1 249
1987	182	9,8	184	29,6	291	0,8	185	1 239
1988	176	9,3	192	30,4	234	0,7	188	1 252

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Source: Ministère des Finances, *Comptes publics*, Québec, Gouvernement du Québec, 1961-1962 à 1987-1988; calculs de l'auteur.

Tableau 15

Évolution de la mission éducative et culturelle par domaine en indice (1974=100), en proportion du total et dépenses par habitant en dollars de 1981[a], Québec, 1974-1988

Année	Éducation		Culture		Loisirs et sports		Total	Dollars de 1981
	Indice	%	Indice	%	Indice	%	Indice	Par habitant
1974	100	28,7	100	0,4	100	0,5	100	593
1975	107	27,5	120	0,5	179	0,9	109	640
1976	109	27,1	134	0,5	304	1,4	112	655
1977	135	30,5	147	0,5	224	0,9	137	790
1978	143	29,8	179	0,6	291	1,1	146	844
1979	140	28,6	211	0,6	251	1,0	143	821
1980	142	29,0	206	0,6	259	1,0	145	825
1981	158	31,6	213	0,6	240	0,9	160	904
1982	167	32,0	218	0,6	213	0,8	168	943
1983	163	30,4	227	0,6	215	0,8	165	918
1984	169	29,8	237	0,6	223	0,7	171	947
1985	157	27,8	265	0,7	223	0,7	160	883
1986	166	28,2	291	0,7	209	0,7	169	936
1987	164	28,4	264	0,7	181	0,6	166	913
1988	168	28,7	282	0,7	166	0,5	169	927

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Source: Ministère des Finances, *Comptes publics*, Québec, Gouvernement du Québec, 1961-1962 à 1987-1988; calculs de l'auteur.

Tableau 16

Évolution de la mission gouvernementale et administrative par domaine en indice (1974=100), en proportion du total et dépenses par habitant en dollars de 1981[a], Québec, 1974-1988

Année	Institution politique		Gestion admin. centrale		Relations intergouv.		Protection personne et propriété		Total	Dollars de 1981
	Indice	%	Indice	%	Indice	%	Indice	%	Indice	Par habitant
1974	100	6,0	100	10,5	100	0,2	100	2,3	100	379
1975	125	6,6	114	10,6	123	0,2	107	2,2	117	438
1976	127	6,6	122	11,2	135	0,2	112	2,3	123	456
1977	120	5,6	128	10,6	155	0,2	130	2,4	126	465
1978	114	4,9	132	10,0	198	0,3	121	2,0	126	462
1979	133	5,6	138	10,2	221	0,3	125	2,1	135	495
1980	115	4,9	150	11,2	226	0,3	133	2,2	138	499
1981	76	3,2	165	12,1	221	0,3	132	2,1	134	481
1982	81	3,2	189	13,2	188	0,2	135	2,1	148	531
1983	71	2,7	200	13,7	185	0,2	136	2,1	152	539
1984	72	2,6	223	14,4	188	0,2	132	1,9	164	581
1985	72	2,6	221	14,3	207	0,2	147	2,1	165	581
1986	80	2,8	228	14,2	234	0,2	153	2,1	172	611
1987	70	2,5	222	14,0	221	0,2	159	2,2	167	586
1988	70	2,5	217	13,5	243	0,3	174	2,4	165	578

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Source: Ministère des Finances, *Comptes publics*, Québec, Gouvernement du Québec, 1961-1962 à 1987-1988; calculs de l'auteur.

9

Institutions mobilisatrices

1 ♦ Syndicats

2 ♦ Institutions religieuses

3 ♦ Forces militaires

4 ♦ Partis politiques

5 ♦ Mass-médias

1

SYNDICATS

tendance

♦ ***Croissance marquée des effectifs syndicaux au cours des années 1960 et croissance modérée depuis le début des années 1970, entraînant une stabilité des taux de syndicalisation***

Les effectifs syndicaux ont progressé de façon marquée au cours des années 1960 et la croissance s'est toujours poursuivie au cours des années 1970 et 1980, bien qu'à un rythme moindre : ces effectifs ont triplé pour l'ensemble de la période. (Tableau 1).

Les taux de syndicalisation sont mesurés ici par la proportion des syndiqués sur la population active, ainsi que sur la main-d'œuvre rémunérée (excluant les travailleurs autonomes, la main-d'œuvre agricole non salariée et les travailleurs familiaux non rémunérés, de même que les chômeurs). (Lassonde, 1977; Lipsig-Mummé et Roy, 1989). Nous observons que les taux ont augmenté régulièrement au cours des années 1960; depuis le milieu des années 1970, ces taux se sont stabilisés pour plafonner autour de 30 % de la population active et autour de 39 % de la main-d'œuvre rémunérée. (Tableau 2). Au cours des années 1960, les taux de syndicalisation ont crû remarquablement dans la plupart des secteurs d'emploi et cette croissance a été nettement plus élevée dans les services et l'administration publique, qui ont vu leur taux passer de 9 % à 22 % et de 25 % à 74 % respectivement entre 1961 et 1971. (Bélanger et Mercier, 1986: 34). Un certain plafonnement de la croissance syndicale s'est produit au début des années 1970, soit à partir du moment où la croissance de la fonction publique a commencé à ralentir.

Certains changements dans la structure d'emploi, liés à la tertiarisation de l'économie et à la précarisation du travail, ont rendu plus difficile la syndicalisation des nouveaux travailleurs au cours des années 1970 et 1980. La faiblesse relative de la très grande entreprise au Québec n'a fait qu'ajouter aux difficultés de la syndicalisation. « Le faible niveau de syndicalisation dans les entreprises du secteur tertiaire privé est vivement ressenti par les centrales car c'est là que se créent les nouveaux emplois. [La plupart du temps,] les syndicats n'arrivent pas à organiser ces nouveaux venus sur le marché du travail. [...] Le mode d'accréditation courant (un seul patron) ne permet pas réellement d'organiser les travailleurs et travailleuses dans les services, le commerce et la petite entreprise. La multiplicité des entreprises, leur petite taille et leur dispersion [...], rendent illusoire la liberté d'association. » (Rouillard, 1989: 421).

À cet égard, les syndicats revendiquent depuis plusieurs années un mode d'accréditation multipatronale où un même type d'emploi pourrait être représenté auprès de divers employeurs, ce qui n'a jamais fait l'objet d'un consensus.

tendance

♦ ***Féminisation progressive de la clientèle syndicale***

L'évolution de la clientèle syndicale laisse voir également une augmentation de la proportion des femmes, qui est passée de 29,1 % en 1970 à 37,6 % de l'ensemble en 1987. (Tableau 1). Depuis 1970 en particulier, les effectifs masculins ont grimpé de 30 % alors que les effectifs féminins ont presque doublé. Cette féminisation ne doit cependant pas faire oublier que la représentation des femmes au sein des syndicats n'atteint pas encore celle des hommes.

Le taux de syndicalisation des hommes et des femmes a très peu changé globalement depuis le début des années 1970, les hommes demeurant davantage syndiqués que les femmes. (Tableau 2). Notons que les écarts entre hommes et femmes tiennent surtout aux différences

liées à la structure de l'emploi. (Bélanger et Mercier, 1986). Les femmes sont beaucoup moins syndiquées dans le secteur des industries manufacturières et l'écart s'est accru entre 1971 et 1981. Les différences entre les taux masculin et féminin ont cependant diminué dans le secteur privé. Le taux de syndicalisation des femmes dans ce secteur (12,3%), qui ne dépassait pas la moitié du taux des hommes (31,2%) en 1971, s'est accru durant les années 1970. Les femmes ont maintenant 17,3% de leur effectif parmi les syndicats du secteur privé, alors que les hommes en comptent 32,7%. (*Ibid.*, 1986).

Par ailleurs, les taux de féminité à l'intérieur de chacun des types de syndicat laissent voir une situation relativement stable pour les syndicats nationaux et une croissance un peu plus importante dans les syndicats internationaux. La progression fut la plus forte dans les syndicats de fonctionnaires publics, qui ont vu leurs effectifs féminins doubler en proportion. (Tableau 4).

Guy Fréchet
Jean-Pierre Simard

tendance

♦ *Baisse marquée de l'importance relative des membres de syndicats internationaux parmi les syndiqués*

Statistique Canada a regroupé les syndicats déclarants en trois grandes catégories: les syndicats internationaux, dont le siège social est aux États-Unis, les syndicats nationaux, dont le siège social est au Canada et les syndicats de fonctionnaires publics, lesquels regroupent les associations de travailleurs des secteurs publics fédéraux et provinciaux.

La répartition des travailleurs syndiqués, selon le genre de syndicat, fait ressortir la baisse marquée de l'importance relative des syndicats internationaux. (Tableau 3). Le nombre de travailleurs qui y sont rattachés, après avoir légèrement augmenté jusqu'en 1973, est en décroissance depuis cette date alors que les effectifs des autres regroupements (syndicats nationaux et syndicats indépendants) ont presque quintuplé depuis le début des années 1960. Les syndicats internationaux comptaient plus de la moitié des travailleurs syndiqués au Québec en 1962 et n'en regroupaient plus que le quart en 1987. Cette baisse de l'affiliation s'inscrit dans un contexte marqué par une volonté d'indépendance des travailleurs vis-à-vis des syndicats internationaux et par une faible croissance de l'emploi dans les secteurs manufacturiers et de la construction où se concentrent les filiales de syndicats internationaux. (Rouillard, 1989).

VOIR ÉGALEMENT
Confiance dans les institutions **405**, Conflits **283**, Gestion du travail **211**, Institutionnalisation des syndicats **379**, Négociation **271**

RÉFÉRENCES

Bélanger, Jacques et Jacques Mercier
«Le plafonnement de la densité syndicale au Québec et au Canada», *Relations industrielles*, 41, 1, 1986: 28-53.

Delorme, François et Diane Veilleux
Les syndicats indépendants au Québec: un aperçu de leur situation, Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, Québec, 1981.

Fleury, Gilles
Évolution de la syndicalisation — 1964-1984, Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, Québec, 1986.
«Un portrait du syndicalisme indépendant», *Le marché du travail*, 9, 9, 1988.

Ingerman, Sidney
«La syndicalisation dans le contexte économique québécois», dans Jacques Bélanger, Jean Boivin, Claude Rondeau et Jean Sexton (éds). *La syndicalisation dans le secteur privé au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983: 37-69.

Lassonde, Gaspard
«Les taux du syndicalisme au Québec», *Travail-Québec*, 1977: 25-28.

Lemelin, Maurice
Les négociations collectives dans les secteurs public et parapublic: expérience québécoise et regards sur l'extérieur, Montréal, Agence d'Arc, 1984, 381 p.

Lipsig-Mummé, Carla
«La crise du syndicalisme nord-américain», *Relations industrielles*, 39, 2, 1984: 275-284.

Lipsig-Mummé, Carla et Rita Roy
«La population syndiquée au Québec», *Labour/Le travail*, 23, printemps 1989: 119-157.

Rondeau, Claude et Jacques Bélanger
«Le syndicalisme dans l'entreprise: tendances récentes et analyse», dans Jacques Bélanger, Jean Boivin, Claude Rondeau et Jean Sexton (éds), *La syndicalisation dans le secteur privé au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983: 15-36.

Rouillard, Jacques
Histoire du syndicalisme au Québec: des origines à nos jours, Les Éditions du Boréal, Montréal, 1989: 287-372.

TABLEAUX

Tableau 1

Effectifs syndicaux, total et selon le sexe, en nombre et en indice (1962=100 et 1970=100), Québec, 1962-1987

Année	Effectifs syndicaux			Indice		
	Total N	H %	F %	Total (1962 = 100)	H (1970 = 100)	F (1970 = 100)
1962	353 621	–	–	100	–	–
1963	369 022	–	–	104	–	–
1964	411 055	–	–	116	–	–
1965	445 531	–	–	126	–	–
1966	510 122	–	–	144	–	–
1967	629 822	–	–	178	–	–
1968	662 874	–	–	187	–	–
1969	685 039	–	–	194	–	–
1970	698 173	70,9	29,1	197	100	100
1971	728 263	69,3	30,7	206	102	110
1972	675 371	68,0	32,0	191	93	106
1973	787 768	69,5	30,5	223	111	119
1974	799 017	69,6	30,4	226	112	120
1975	784 011	69,4	30,6	222	110	118
1976	788 668	68,2	31,8	223	109	124
1977	778 736	68,7	31,3	220	108	120
1978	815 882	–	–	231	–	–
1979	849 318	66,7	33,3	240	114	139
1980	868 666	66,1	33,9	246	116	145
1981	880 199	65,5	34,5	249	116	150
1982	835 507	63,8	36,2	236	108	149
1983[a]	907 784	63,6	36,4	257	117	163
1984	946 249	63,0	37,0	268	120	173
1985	970 900	62,6	37,4	275	123	179
1986	1 010 700	63,1	36,9	286	129	184
1987	1 033 900	62,4	37,6	292	130	192

a. Des changements dans la législation sur les syndicats ont été apportés en 1983; les données des années antérieures ne sont pas comparables.

Source: Statistique Canada, *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, Partie II — Syndicats ouvriers*, Ottawa, cat. 71-202; calculs des auteurs.

Tableau 2

Taux de syndicalisation, total et selon le sexe, Québec, 1962-1987

Année	/Population active			/Main-d'œuvre rémunérée[a]		
	Total	H	F	Total	H	F
1962	19,1	–	–	24,8	–	–
1963	19,4	–	–	24,0	–	–
1964	21,1	–	–	26,4	–	–
1965	22,0	–	–	26,5	–	–
1966[b]	24,1	–	–	28,8	–	–
1967	28,8	–	–	35,1	–	–
1968	30,1	–	–	36,5	–	–
1969	30,3	–	–	37,3	–	–
1970	30,5	31,8	27,7	36,9	39,3	32,3
1971	31,0	32,2	28,7	37,5	39,6	33,4
1972	28,3	28,9	27,2	33,6	35,0	31,1
1973	31,5	33,3	28,1	38,0	40,6	33,2
1974	31,1	32,9	27,5	37,3	40,1	32,2
1975[b]	29,6	31,7	25,8	34,7	37,0	30,3
1976	29,3	31,3	25,9	34,8	37,0	30,8
1977	28,2	30,6	24,1	34,3	37,0	29,5
1978	28,7	–	–	35,3	–	–
1979	29,3	31,5	25,7	35,6	38,0	31,5
1980	29,1	31,4	25,4	35,3	38,0	31,1
1981	29,0	31,4	25,3	35,5	38,4	31,0
1982	28,0	29,6	25,6	36,0	38,2	32,6
1983[c]	29,9	31,9	27,0	38,4	41,2	34,3
1984	30,6	32,8	27,6	38,9	41,6	35,1
1985	30,9	33,2	27,8	38,7	41,7	34,5
1986	31,8	34,7	27,9	39,3	43,1	34,1
1987	31,8	34,6	28,0	38,8	42,7	33,8

a. Excluant les travailleurs autonomes, la main-d'œuvre agricole non salariée et les travailleurs familiaux non rémunérés, de même que les chômeurs.

b. Des modifications dans les définitions des populations visées furent apportées en 1966 et 1975.

c. Des changements dans la législation sur les syndicats ont été apportés en 1983; les données des années antérieures ne sont pas comparables.

Sources: Statistique Canada, *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, Partie II – Syndicats ouvriers*, Ottawa, cat. 71-202; Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529; calculs des auteurs.

Tableau 3

Répartition en pourcentage et évolution des syndiqués en indice (1962=100) selon le genre de syndicat, Québec, 1962-1987

Année	Pourcentage			Indice		
	Inter-national	National	Fonction publique	Inter-national	National	Fonction publique
1962	55,2	39,1	5,7	100	100	100
1963	–	–	–	–	–	–
1964	–	–	–	–	–	–
1965	–	–	–	–	–	–
1966	–	–	–	–	–	–
1967	–	–	–	–	–	–
1968	–	–	–	–	–	–
1969	44,1	51,6	4,2	155	256	144
1970	43,9	51,7	4,4	157	261	151
1971	42,8	52,6	4,7	160	277	168
1972	47,4	47,3	5,3	164	231	176
1973	43,7	48,0	8,3	176	273	324
1974	40,4	50,6	8,9	166	292	354
1975	41,8	48,5	9,6	168	275	374
1976	41,3	49,2	9,5	167	281	373
1977	40,3	49,6	10,0	161	280	386
1978	38,8	50,5	10,7	162	298	433
1979	36,8	52,4	10,7	160	322	453
1980	35,7	55,3	9,0	159	347	387
1981	35,0	56,0	8,9	158	357	389
1982	31,9	58,4	9,7	137	353	400
1983[a]	28,6	61,8	9,6	133	406	432
1984	28,0	61,9	10,1	136	424	473
1985	27,3	62,9	9,8	136	441	474
1986	25,7	64,5	9,8	133	471	490
1987	25,9	64,7	9,4	137	484	480

a. Des changements dans la législation sur les syndicats ont été apportés en 1983; les données des années antérieures ne sont pas comparables.

Source: Statistique Canada, *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, Partie II — Syndicats ouvriers*, Ottawa, cat. 71-202; calculs des auteurs.

Tableau 4
Taux de féminité selon le genre de syndicat, Québec, 1970-1987

Année	Taux de féminité			
	International	National	Fonction publique	Total
1970	18,6	38,9	18,4	29,1
1971	20,6	39,8	21,3	30,7
1972	21,1	44,1	22,0	32,0
1973	21,3	39,7	26,3	30,5
1974	23,2	36,3	29,9	30,4
1975	22,6	37,2	32,2	30,6
1976	22,2	40,0	31,2	31,8
1977	22,2	37,9	35,3	31,3
1978	—	—	—	—
1979	23,5	39,8	35,1	33,3
1980	23,3	40,2	36,8	33,9
1981	24,3	40,7	36,1	34,5
1982	25,2	42,1	37,0	36,2
1983[a]	26,5	40,9	36,8	36,4
1984	25,6	42,5	35,1	37,0
1985	25,5	42,7	36,0	37,4
1986	26,1	41,4	36,1	36,9
1987	26,9	42,0	36,8	37,6

a. Des changements dans la législation sur les syndicats ont été apportés en 1983; les données des années antérieures ne sont pas comparables.

Source: Statistique Canada, *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, Partie II — Syndicats ouvriers*, Ottawa, cat. 71-202; calculs des auteurs.

2

INSTITUTIONS RELIGIEUSES

tendance

◆ ***Stabilité dans le degré d'affiliation religieuse et dans la proportion de catholiques romains jusqu'en 1981***

Au Canada, ceux qui étudient la question font une nette distinction entre affiliation à une Église et pratique religieuse. Pour être affilié à une Église, il suffit que l'individu s'identifie lui-même à l'Église en question. Pour être pratiquant, il faut assister aux services dominicaux ou hebdomadaires, au moins deux fois par mois selon la définition que donnent certains auteurs. (Bibby, 1984). Sur la base de l'affiliation, 98,5 % de la population du Québec s'est déclarée adepte d'une religion ou d'une autre en 1961 — il faut dire que la catégorie « aucune religion » n'existait pas dans les tableaux du recensement de 1961 — et 97,9 % en 1981. (Tableau 1).

La grande majorité de cette population affiliée était, (88,1 % en 1961 et en 1981) et reste catholique romaine. Les protestants traditionnels (les églises anglicane, luthérienne, presbytérienne et unie) ont par contre perdu du terrain, leur part du total de la population étant passée de 8,1 % en 1961 à 4,9 % en 1981. (Tableau 2). Les juifs ont aussi diminué en nombre et en proportion, passant de 2,0 % à 1,6 % de la population. Ces pertes, dues en grande partie aux migrations hors Québec, ont été à l'avantage d'autres sectes plus conservatrices comme les baptistes, l'Église pentecôtiste, de même que les témoins de Jéhovah. (Tableau 1).

tendance

◆ ***Déclin de moitié de la pratique en vingt ans***

Le changement le plus significatif a été observé dans la pratique religieuse. (Bibby, 1988 : 30). Les Québécois catholiques pratiquants (deux fois par mois au moins) représentaient 88 % des catholiques romains en 1965 et n'étaient plus que 38 % en 1985, malgré l'arrivée de nouveaux immigrants catholiques, soit une perte de pratiquants de plus de la moitié des affiliés ! (Tableau 3). Toutefois, on continue d'aller à l'église à Noël et à Pâques et on favorise toujours les funérailles et le mariage religieux. (Baillargeon, 1987).

tendance

◆ ***Réduction du tiers des effectifs religieux de l'Église catholique romaine depuis 1966***

Les effectifs religieux, soit les membres du clergé et ceux des communautés religieuses masculines et féminines, sont en régression constante, passant depuis 1969 d'un total de 48 361 à 32 104 en 1988. Cette chute, lorsqu'elle est interprétée en fonction de la population, est plus percutante, le taux par mille personnes étant passé de 8 à 5. (Tableau 4). Il y avait 65 000 religieuses catholiques romaines au Canada en 1965 (Lessard et Montminy, 1967) et environ 70 % de ces religieuses demeuraient au Québec à cette date, (Légaré, 1969 : 9) leurs communautés s'occupant soit d'éducation, soit d'hôpitaux. On s'attend à ce que le personnel religieux de l'Église catholique subisse encore une réduction considérable sous l'effet du vieillissement avancé de ses membres et de la baisse du recrutement. (Hamelin, 1984 : 362). Les prêtres diocésains de moins de 30 ans représentent 0,68 % des effectifs en 1987 et ceux de 65 ans et plus, 37,5 %. (Commission épiscopale des

ministères et de l'apostolat, 1988 : 18). Le nombre des ordinations est passé d'approximativement 120 par année au début des années 1960 à 40 au début des années 1970 pour plafonner autour de 20 par année depuis. (Tableau 5).

tendance

♦ *Du triomphalisme d'une Église-État à une communauté d'engagés*

Au cours des années 1950, l'Église canadienne-française, forte de son emprise sociale au Québec, maintenait sa présence dans de multiples institutions. La déconfessionnalisation des syndicats catholiques ne date que de 1960, par exemple. (Rouillard, 1989). Elle conservait des missions en Asie, en Afrique et en Amérique latine ce qui demeure toujours le cas mais selon des modèles d'insertion plus discrets. (Hamelin, 1984). La prise en charge par l'État, au cours des années 1960, de ce qui constituait les œuvres de l'Église, hôpitaux et écoles, a conduit celle-ci à l'austérité matérielle autant qu'à la perte de son leadership dans la société québécoise.

Hamelin (1984 : 267) résume ce phénomène : « Mais l'Église n'est plus un agent totalisateur de l'organisation sociale. La société baigne désormais dans une atmosphère désacralisée. Les bureaucrates aménagent l'organisation sociale. Les experts remplacent les clercs à la barre des établissements. Dépouillée de son aura morale auprès des élites en place, de plus en plus coupée de ses assises populaires, délogée des postes de commande, l'Église québécoise a perdu sa capacité d'imposer ».

L'un des rares domaines où la présence religieuse s'exerce de façon institutionnelle demeure les écoles même si le statut confessionnel de celles-ci fait l'objet de discussions depuis de nombreuses années. Le caractère confessionnel des commissions scolaires de Québec et de Montréal est protégé par la Constitution canadienne depuis la Confédération (art. 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique). Font aussi obstacle à sa disparition des raisons d'ordre juridique — l'existence de comités confessionnels rattachés au Conseil supérieur de l'éducation et chargés « de faire des règlements pour reconnaître les institutions d'enseignement confessionnelles comme catholiques ou protestantes, selon le cas, et pour assurer leur caractère confessionnel » (Loi du Conseil supérieur de l'Éducation, S.R. 1964, C234, art. 22) — et de nature sociologique. Le consensus n'est pas encore établi autour de l'idée d'école non confessionnelle ou neutre malgré les campagnes répétées du Mouvement laïc de langue française qui cristallise l'opposition à l'école confessionnelle. Le problème se pose surtout dans la grande région de Montréal où la population est davantage pluraliste. (Durant *et alii*, 1980 ; Caron, 1984). Les anglophones trouveraient même plus d'autonomie dans l'orientation de leurs écoles en adjoignant au critère linguistique celui de la confessionnalité qui permet de rejoindre une population plus nombreuse.

Les mouvements d'Action catholique avaient ouvert, à leur manière et de l'intérieur de l'institution, les voies de la laïcisation du milieu et des idées en contribuant à la valorisation du monde. (Bélanger, 1977). Ces mouvements ont vécu, au cours des années 1970, une crise dans leurs rapports avec l'épiscopat dont ils ont beaucoup de peine à se relever. (Clément, 1972). Depuis le début des années 1980, un renouveau se fait sentir dans la multiplication des associations dont les mouvements d'Action catholique, de spiritualité et autres groupes orientés vers l'entraide missionnaire ou certains besoins du milieu.

Au cours de ces années, la chute des ordinations et la baisse de la pratique sont telles que certains observateurs se sont demandés si le Québec n'était pas susceptible de devenir pays de mission. Reléguée au plan d'un groupe de pression parmi d'autres, dans une atmosphère d'indifférence religieuse, l'Église devient peu à peu une communauté d'engagés qui témoignent de leur foi. D'autres modalités de présence des laïques apparaissent alors comme la participation à la liturgie et à la pastorale. Le nombre de laïques rémunérés par l'Église est de 1 159 au Québec en 1987. La pastorale scolaire regroupe à elle seule 876 personnes engagées par les commissions scolaires et il y a 267 laïques rémunérés dans la pastorale diocésaine. (Commission

épiscopale des ministères et de l'apostolat, 1988 : 9, 22, 23). Les laïques et les religieux sont souvent à l'origine d'œuvres caritatives nouvelles, suscitées par les carences ou les limites des politiques sociales et des institutions étatiques de bien-être. L'appel à la collaboration des communautés religieuses a connu une croissance telle que celles-ci ont récemment soumis ce fait au gouvernement du Québec pour dénoncer l'existence de nouvelles injustices sociales et rappeler à l'État ses devoirs envers chaque citoyen. (Conférence religieuse canadienne, région du Québec, 1988).

Gary Caldwell
Madeleine Gauthier

VOIR ÉGALEMENT
Autorité **281**, Confiance dans les institutions **405**, Croyances religieuses **423**, Identification au micro-social **81**, Système d'éducation **295**

RÉFÉRENCES

Baillargeon, Jean-Paul
«Les mariages religieux, 1976 à 1985», *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3, 1987: 341-348.

Bélanger, André J.
Ruptures et constantes, Montréal, Hurtubise HMH, 1977.

Bibby, Reginald
La religion à la carte, Pauvreté et potentiel de la religion au Canada, Montréal, Fides, 1988. Trad.: Louis-Bertrand Raymond.

Caron, Anita (éd.)
Les parents et le statut confessionnel de l'école au Québec, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1984.

Clément, Gabriel
Histoire de l'Action catholique au Canada français, Commission d'étude sur les laïcs et l'Église, Montréal, Fides, 1972.

Commission épiscopale des Ministères et de l'Apostolat
Les ressources humaines de l'Église catholique au Canada en 1987-1988, Conférence des évêques catholiques du Canada, Ottawa, 1988. (Miméo).

Conférence religieuse canadienne, région du Québec
L'appauvrissement au Québec, Mémoire présenté au gouvernement du Québec, Montréal, Conférence religieuse canadienne, 1988.

Duchesne, Lorraine *et alii*
«La longévité des religieuses au Québec de 1901 à 1971», *Sociologie et sociétés*, XIX, 1er avril 1987: 145-152.

Dumont, Fernand *et alii*
Situation et avenir du catholicisme québécois, Montréal, Leméac, 1983, 2 vol.

Durand, Jocelyne, Guy Durand, Lucie Proulx et Jean-Pierre Proulx
La déconfessionnalisation de l'école ou le cas de Notre-Dame-des-Neiges, Montréal, Libre expression, 1980.

Hamelin, Jean
Histoire du catholicisme québécois, Le XXe siècle, De 1940 à nos jours, Montréal, Boréal Express, 1984, (Tome 2).

Juteau, Danielle et Nicole Laurin
«Les communautés religieuses de femmes au Québec: une recherche en cours», Denise Lemieux (éd.), *Identités féminines: mémoire et création, Questions de culture* 9, 1986: 145-156.

Légaré, Jacques
«Les religieuses du Canada: leur évolution numérique entre 1965 et 1980», *Recherches sociographiques*, X, 1, 1969: 7-21.

Lessard, Marc-André et Jean-Paul Montminy
«Les religieuses du Canada: âge, recrutement et persévérance», *Recherches sociographiques*, VIII, 1, 1967: 15-48.

Moreux, Colette
Fin d'une religion?, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969.

Rouillard, Jacques
Histoire du syndicalisme au Québec: des origines à nos jours, Montréal, Boréal, 1989.

TABLEAUX

Tableau 1

Population par confession religieuse, nombre et %, Québec, 1961, 1971 et 1981

Confession	1961		1971		1981	
	N	%	N	%	N	%
Anglicane	193 849	3,7	181 875	3,0	132 115	2,1
Baptiste	15 174	0,3	37 820	0,6	25 050	0,4
Grecque orthodoxe	32 237	0,6	59 910	1,0	62 260	1,0
Témoin de Jéhovah	4 287	0,1	17 130	0,3	19 850	0,3
Juive	104 727	2,0	110 885	1,8	102 355	1,6
Luthérienne	22 857	0,4	23 845	0,4	17 660	0,3
Pentecôtiste	5 730	0,1	8 535	0,1	17 420	0,3
Presbytérienne	55 955	1,1	51 785	0,9	34 620	0,5
Catholique romaine	4 635 610	88,1	5 226 150	86,7	5 609 685	88,1
Ukrainienne catholique	6 526	0,1	24 930	0,4	8 615	0,1
Église Unie	154 938	2,9	176 825	2,9	126 275	2,0
Autres	27 271	0,5	31 385	0,5	79 120	1,2
Aucune religion	ND		76 685	1,3	134 045	2,1
Total	5 259 211	100	6 027 760	100	6 369 070	100

Source: Statistique Canada, *Recensements du Canada*, Ottawa.

Tableau 2

Répartition de l'affiliation religieuse de la population, Québec, 1961-1981

Catégorie	1961	1971	1981
Catholique romaine	88,1	86,7	88,1
Protestant traditionnel (Ang., Luth., Pres. et É.-U.)	8,1	7,2	4,9
Juives	2,0	1,8	1,6
Autres	1,8	3,0	3,3
Aucune religion	ND	1,3	2,1
Total	100	100	100

Source: Statistique Canada, *Recensements du Canada*, Ottawa; calcul de l'auteur.

Tableau 3

Degré de pratique chez les catholiques romains, en pourcentage, Québec, 1965-1986

Année	Toutes les semaines		Au moins deux fois par mois
	Population	Catholiques	Catholiques
1965	—	—	88
1975	—	—	46
1981	51	40	—
1982	45	39	—
1984	45	38	—
1985	40	33	38
1986	36	30	—

Sources: Sondage Omnibus, Université de Montréal tel que rapporté par J.-P. Proulx dans *Le Devoir*, le 8 septembre 1984, le 14 septembre 1985 et le 19 juin 1986; Bibby, 1988 : 39

Tableau 4

Personnels religieux, église catholique romaine, en nombre et en indice (1966=100), Québec, 1966-1988

Année	Prêtres		Frères		Soeurs		Total	
	N	Indice	N	Indice	N	Indice	N	Indice
1966	8 758	100	4 851	100	34 571	100	48 180	100
1968	8 720	100	4 947	102	34 132	99	47 799	99
1969	8 903	102	4 489	93	34 969	101	48 361	100
1970	8 589	98	4 405	91	32 102	93	45 096	94
1973	8 183	93	3 861	80	20 676	89	42 720	89
1974	8 334	95	3 663	76	29 255	85	41 252	86
1976	8 149	93	3 677	76	29 471	85	41 297	86
1977	7 882	90	3 401	70	27 968	81	39 251	82
1978	7 481	85	3 640	75	28 295	82	39 416	82
1979	7 450	85	3 600	74	27 356	79	38 406	80
1980	7 316	84	3 497	72	26 533	77	37 346	78
1981	7 311	83	3 305	68	26 493	77	37 109	77
1982	7 103	81	2 746	57	25 762	75	35 611	74
1983	6 762	77	3 220	66	24 713	71	34 695	72
1984	6 650	76	2 856	59	24 515	71	34 021	71
1985	6 603	75	2 896	60	23 898	69	33 397	69
1986	6 567	75	3 014	62	24 196	70	33 777	70
1987	6 504	74	3 259	67	23 043	67	32 806	68
1988	6 428	73	3 151	65	22 525	65	32 104	67

Source: Conférence des évêques catholiques du Canada, *Annuaire*, Ottawa, Éditions 1966 à 1989.

Tableau 5

Nombre d'ordinations dans l'Église catholique romaine, Québec, 1961-1987

Année	Nombre	Année	Nombre	Année	Nombre	Année	Nombre
1961	117	**1968**	71	**1975**	24	**1982**	22
1962	119	**1969**	56	**1976**	33	**1983**	24
1963	127	**1970**	54	**1977**	22	**1984**	37
1964	117	**1971**	40	**1978**	25	**1985**	21
1965	122	**1972**	38	**1979**	35	**1986**	29
1966	113	**1973**	36	**1980**	22	**1987**	17
1967	112	**1974**	42	**1981**	19		

Sources : Commission épiscopale des ministères et de l'apostolat, Conférence ecclésiastique catholique du Canada, *Rapport sur l'état des ressources humaines de l'Église catholique au Canada, Statistiques 1984*, communications personnelles d'Aubert April de la même organisation.

3

FORCES MILITAIRES

tendance

◆ ***Diminution de moitié du nombre de militaires et diminution des deux tiers de l'effort relatif pour la défense depuis le début des années 1960 au Canada***

Au Canada, le nombre de militaires a baissé constamment depuis le début des années 1960 jusqu'au milieu de la décennie 1970, pour ensuite rester stable. Ce nombre est passé de 680 par 100 000 habitants en 1962 à 325 en 1984, pour ne remonter qu'à 333 en 1988. (Tableau 1). L'évolution fut à peu près similaire du côté du budget de la défense: alors que 23% des dépenses fédérales y étaient consacrées en 1961, il ne représentait plus que 7% en 1975, pour osciller, depuis ce temps, entre 7% et 8%. (Tableau 1).

Cette évolution des effectifs et des dépenses a conduit Newman (1983) à parler du Canada comme d'un « pays sans défense ». Il s'agit ici cependant de l'effort relatif, qui a pu décroître parce que les autres secteurs d'intervention ont augmenté plus fortement; or l'examen du budget de la défense en dollars de 1981 révèle une baisse continuelle de 1961 à 1974, suivie d'une remontée continuelle de 1974 à 1987 qui l'a fait revenir au niveau des années 1963-1964. (Tableau 1). En termes d'indice d'évolution, les dépenses sont passées de 100 en 1961 à 59 en 1974, pour ensuite remonter à plus de 92 en 1987, notamment à la suite des pressions des pays partenaires de l'OTAN et de la nécessité, plutôt controversée (Tremblay, 1988), de renouvellement des équipements. Les dépenses par habitant ont suivi la même tendance: diminution de moitié jusqu'en 1974 et remontée depuis ce temps (de 100 à 48 en 1974 et à 66 en 1987). Sur le plan politique, l'élection d'un gouvernement conservateur en 1984 a redonné un souffle de vigueur à l'effort de défense, avec les lobbies de l'industrie militaire qui deviennent de plus en plus puissants.

À ce jour, la modernisation des équipements fut justifiée par la défense d'un vaste territoire et l'élargissement de la zone de souveraineté à 200 milles des côtes. Depuis 1974 également, la participation canadienne à la défense de l'Atlantique Nord à travers l'OTAN et NORAD a été fortement accrue; le Canada a maintenu des effectifs à quelques endroits en Europe après la fin de la Seconde Guerre et en maintient encore en RFA depuis ce temps. De plus, il participe aux contingents des forces de paix de l'ONU, dont il fut l'initiateur. L'absence de service militaire obligatoire, sa participation à des conflits majeurs remontant à la Seconde Guerre mondiale et à la guerre de Corée, l'affaiblissement des liens avec l'Empire britannique et sa participation aux contingents de paix de l'ONU ont souvent contribué à conférer au Canada une image de pays pacifiste. La politique de défense n'en fait pas moins l'objet d'interpellations (Tremblay, 1988; Bélanger et Fournier, 1989) pour qu'elle soit davantage au centre d'un débat public, surtout en ce qui a trait à la participation canadienne à l'OTAN et à NORAD dans le contexte nouveau des relations Est-Ouest.

Aussi, on peut opposer à l'image pacifiste du Canada celle d'un pays qui profite beaucoup de l'industrie militaire. Depuis une dizaine d'années, cette industrie a connu une progression spectaculaire, avec un chiffre d'affaires passant de 1 à 8 milliards de dollars courants (ou de 1 à 5,7 milliards de dollars constants de 1980 à 1988), ce qui place le Canada au 15e rang mondial des fabricants d'armes et au 6e rang du budget par soldat. (Bélanger et Fournier, 1989: 41). Avec la politique canadienne de modernisation des équipements militaires, les retombées économiques sont considérables et touchent de nombreux secteurs industriels: construction navale, aérospatiale, électronique, matériel roulant et munitions. (*Ibid.*, 1989).

tendance

◆ ***Faiblesse de la tradition militariste au Québec et prépondérance d'enjeux politiques***

De juridiction fédérale canadienne, l'armée n'est pas identifiée aux agissements du Québec en tant que gouvernement. Les militaires québécois sont par conséquent des militaires de l'armée canadienne. Sur le plan historique, deux conscriptions furent votées par le gouvernement fédéral avec l'appui majoritaire du Canada anglais, la première en 1917 et la seconde en 1942, contre le vote fortement majoritaire des Canadiens français qui ne voulaient pas « se battre pour l'Angleterre », ni s'enrôler dans une armée essentiellement anglophone. La dualité canadienne s'est alors reflétée dans l'armée qui a été amenée à constituer un régiment francophone, le 22e bataillon afin de tenir compte de la présence de francophones à l'effort de guerre tel que voulu par la première conscription. Si les deux conscriptions ont eu plus d'influence sur la vie politique, avec l'appui massif des Québécois au parti libéral fédéral, anticonscriptionniste, pendant des décennies, sans parler de la consolidation du sentiment nationaliste au Québec même, elles n'en sont pas moins révélatrices du peu d'enthousiasme des Québécois francophones envers le militarisme.

La dernière manifestation visible de l'intervention de l'armée remonte à la crise d'octobre 1970, le gouvernement fédéral ayant ressuscité la *Loi des mesures de guerre* votée au temps de la Première Guerre mondiale et revue en 1939, dans le but de contrer une insurrection appréhendée du Front de libération du Québec. Une des cellules de ce groupe avait enlevé et séquestré un diplomate britannique et une autre avait, pour sa part, enlevé et séquestré un ministre du premier gouvernement Bourassa, qu'on a retrouvé mort. (Duchaîne, 1981). Les milieux nationalistes au Québec ont largement décrié cette intervention en parlant de l'intrusion d'une « armée étrangère » venue contrer les agissements d'un groupuscule dans le but d'ébranler les velléités indépendantistes grandissantes. (Piotte *et alii*, 1971; Dumont, 1971; Laurendeau, 1974; Vallières, 1977).

Le fait par ailleurs que l'armée soit de juridiction canadienne a provoqué des malaises d'un autre type pour la société québécoise, certains s'étant penché sur la question de ce que serait la défense d'un Québec souverain, soit pour en examiner l'éventualité (Demers, 1979), soit encore pour en dénoncer l'hypothétique existence sous l'angle d'une critique de la politique canadienne de défense. (Tremblay, 1988). En fait, il s'agit sans doute d'un thème que l'on ne semble pas vouloir aborder de front, ou si peu, et qui explique en partie le peu de positions publiques ou même d'écrits sur la question au Québec. Les milieux syndicaux, tout en étant pris dans le dilemme des emplois liés à l'industrie militaire (Ellenberger, 1985), ne s'impliquent pas moins dans les débats liés au désarmement et au pacifisme, en misant tout particulièrement sur le thème de la conversion industrielle. Les milieux pacifistes enfin s'attaquent à un enjeu dont les dimensions sont plus planétaires.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Conflits **263**, État **321**, Mouvements sociaux **383**

RÉFÉRENCES

Bélanger, Yves et Pierre Fournier
Le Québec militaire, Montréal, Québec/Amérique, 1989, 202 p.

Bergeron, Claude, Charles-Philippe David, Michel Fortman et William George (éds)
Les choix géo-politiques du Canada. L'enjeu de la neutralité, Montréal, Éditions du Méridien, 1988, 240 p.

Demers, Michel
La défense nationale dans un Québec souverain: une nécessité, Sept-Îles, Éditions Place Royale, 1979, 147 p.

Duchaîne, Jean-François
Rapport sur les événements d'octobre 1970, Québec, Ministère de la Justice, Gouvernement du Québec, 1981, 256 p. & ann.

Dumont, Fernand
La vigile du Québec, octobre 1970: l'impasse, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, 234 p.

Ellenberger, Irène
« Désarmement, emploi et conversion industrielle », *Possibles*, 9, 3, 1985: 59-66.

Laurendeau, Marc
Les Québécois violents: un ouvrage sur les causes et la rentabilité de la violence d'inspiration politique au Québec, Montréal, Boréal Express, 1974, 240 p.

Legault, Albert
« Trente ans de politique de défense canadienne », dans Paul Painchaud (éd.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Sillery, Centre québécois de relations internationales, Presses de l'Université du Québec, 1977: 149-177.

Newman, Peter C.
Un pays sans défense: le Canada et ses forces armées, traduit de l'anglais par Yvan Steenhout, Montréal, Éditions Primeur, 1983, 219 p.

Piotte, Jean-Marc *et alii*
Québec occupé, Montréal, Parti-Pris, 1971, 249 p.

Strike, Carol
« Profil des forces armées canadiennes », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, 15, hiver 1989: 17-22.

Tremblay, Jeanne-D'Arc (pseudonyme)
La défense du Québec et la famille Tremblay, Montréal, Fides, 1988, 484 p.

Vallières, Pierre
L'assassinat de Pierre Laporte: les dessous de l'opération essai, Montréal, Québec/Amérique, 1977, 223 p.

TABLEAU

Tableau 1

Nombre de militaires canadiens, taux par 100 000 habitants et indice (1962=100), 1962-1988.
Budget de la défense au Canada, dépenses par habitant et proportion sur le total des dépenses publiques du gouvernement fédéral en dollars de 1981[a] et en indice (1961=100), 1961-1987

	Militaires			Défense			Indice		
Année	N	/100 000	Indice	Dollars de 1981 '000 000	Dollars de 1981 Par habitant	Déf./ Tot.	Dollars de 1981	Par habitant	Déf./ Tot.
1961	—	—	—	8 243	451	23,0	100	100	100
1962	126 474	680	100	7 786	419	21,8	94	93	95
1963	—	—	—	8 071	426	22,2	98	94	97
1964	—	—	—	7 070	369	19,1	86	82	83
1965	—	—	—	6 803	347	17,9	83	77	78
1966	—	—	—	6 764	337	16,6	82	75	72
1967	—	—	—	6 783	332	15,6	82	74	68
1968	—	—	—	6 418	309	14,2	78	69	62
1969	98 340	466	69	6 029	286	12,9	73	63	56
1970	—	—	—	5 406	252	11,0	66	56	48
1971	—	—	—	5 537	255	10,3	67	57	45
1972	84 933	389	57	5 266	241	9,1	64	53	40
1973	—	—	—	5 388	244	8,7	65	54	38
1974	—	—	—	4 903	218	7,4	59	48	32
1975	—	—	—	4 988	220	7,1	61	49	31
1976	79 738	346	51	5 540	241	7,8	67	53	34
1977	—	—	—	5 540	238	7,9	67	53	35
1978	81 137	345	51	5 729	244	8,1	70	54	35
1979	80 591	340	50	5 668	239	7,7	69	53	34
1980	80 299	333	49	5 609	233	7,3	68	52	32
1981	80 861	332	49	5 837	240	7,4	71	53	32
1982	82 858	336	49	6 060	246	7,2	74	54	31
1983	82 905	333	49	6 750	271	7,8	82	60	34
1984	81 675	325	48	7 251	288	7,8	88	64	34
1985	83 740	330	49	7 134	281	7,9	87	62	34
1986	84 373	329	48	7 394	289	7,9	90	64	34
1987	85 999	336	49	7 618	297	8,2	92	66	36
1988	86 384	333	49	—	—	—	—	—	—

a. Indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services.

Sources: Statistique Canada, *Annuaire du Canada*, Ottawa, cat. 11-402, 1990; Statistique Canada, *Les finances publiques fédérales*, Ottawa, cat. 68-211; calculs de l'auteur.

4

PARTIS POLITIQUES

Le système électoral uninominal à un tour décourage l'existence de partis politiques extrémistes influents et amène les grands partis à combiner des orientations idéologiques dans des arrangements qui permettent à divers groupes de collaborer activement en leur sein.

tendance

◆ ***Les grands partis politiques oeuvrant sur la scène provinciale sont devenus des partis de masse***

Les grands partis au Québec ont transformé graduellement leur organisation et leur mode de fonctionnement de partis de cadres en partis plus ou moins de masse. En outre, depuis l'avènement de l'Union nationale, les grands partis œuvrant sur la scène provinciale ont fini par devenir des organisations distinctes de leurs contreparties au fédéral. Le Parti libéral du Québec a agi ainsi à la fin des années 1950, pour devenir en même temps le premier parti à substituer une organisation de masse à une organisation de cadres, remplaçant en bonne partie l'influence de notables sur l'organisation et l'orientation par des adhésions massives de membres, dont l'apport au financement a été de plus en plus important et dont les opinions avaient un poids accru, grâce en particulier à la tenue de congrès régionaux et généraux. L'Union nationale a cherché à s'adapter à ce nouveau style. Le Parti québécois, constitué à la fin des années 1960, s'est organisé en parti de masse dès ses débuts, allant en cela beaucoup plus loin que le Parti libéral du Québec des années 1960. Alors que le Parti libéral et l'Union nationale restaient influencés par des groupes traditionnels de notables, le Parti québécois est devenu l'instance des groupes en émergence à la suite de la Révolution tranquille ou des notables en marge des groupes influents traditionnels. La sanction de la *Loi régissant le financement des partis politiques en 1977* est venue institutionnaliser le financement démocratique de tous les partis, en minimisant les influences occultes des grands bailleurs de fonds (individus, groupes ou entreprises) sur la vie des partis. Seuls sont habilités à financer les partis politiques provinciaux les individus comme tels, et pour un montant maximum autorisé de 3 000 $. (Bureau de la statistique du Québec, 1985: 62).

L'Union nationale étant disparue, seuls restent deux grands partis, le Parti libéral du Québec et le Parti québécois. Si le premier a encore conservé plusieurs traits des partis de cadres traditionnels, le second reste surtout un parti de masse. (Lemieux, 1979: 67-80).

tendance

◆ ***Légères variations du financement populaire des partis provinciaux entre 1978 et 1987***

Depuis 1978, chaque parti doit faire état annuellement de son financement selon la source. Nous en avons extrait les montants versés par le public, dit financement populaire, qui nous sont parus un indicateur plus sûr de l'intérêt public que le nombre d'adhérents déclaré par les partis politiques. En laissant de côté 1980 (Référendum sur la souveraineté), 1981 et 1985, (élections générales), nous constatons que les contributions du public aux partis politiques provinciaux, traduites en montant moyen par habitant en dollars constants, sont passées de 0,97 $ en 1978, pour chuter à 0,53 $ en 1982 et 0,67 $ en 1983, et remonter à 0,99 $ en 1986 et 0,82 $ en 1987. (Tableau 1).

En utilisant le rangement des partis politiques provinciaux de Bernier et Boily (1986 : 270) sur une échelle gauche-centre-droite, nous constatons que le financement populaire va de façon massive à deux grands partis classés au centre entre 94,7 % et 99 %. (Tableau 1). Les partis dits de droite ont drainé 4 % du financement populaire en 1978 et 1981 et leur part n'a cessé de diminuer depuis. Les partis de gauche, à majorité d'obédience marxiste-léniniste, ont réuni pour la première fois en 1986 plus de 1 % du financement populaire, après la constitution du Nouveau parti démocratique du Québec d'inspiration sociale-démocrate. Les petits partis de droite se sont caractérisés par une vie brève et discontinue, alors que ceux de gauche ont été en général plus stables.

tendance

◆ ***Les partis politiques fédéraux au Québec demeurent surtout des partis de cadres***

Le mode de fonctionnement des grands partis fédéraux au Québec ressemble encore pour une bonne part à celui des grands partis politiques provinciaux d'avant l'avènement du Parti québécois, leurs règles de financement étant moins rigoureuses que celles existant au Québec. Le Nouveau parti démocratique fédéral se démarque un peu des autres grands partis, mais il a peu de racines et encore peu de popularité au Québec. Les partis politiques extrémistes au fédéral sont quasi dans la même situation que ceux sur la scène provinciale.

tendance

◆ ***Au niveau municipal, on trouve des partis structurés seulement dans certaines grandes villes***

Les grands partis politiques provinciaux ou fédéraux ne sont pas présents en tant que tels dans la vie politique des municipalités. Seules, quelques grandes villes connaissent l'existence de partis politiques municipaux structurés dont la vie dépasse le temps d'une campagne électorale. Presque tous ces partis sont plutôt des partis de cadres ou civiques, reposant parfois quasi entièrement sur la personnalité de leur chef. Ont fait exception deux partis de masse ou populaires, l'un à Montréal et l'autre à Québec, dont le mode de fonctionnement ressemble à celui du Parti québécois. (Quesnel, 1986). Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) a réussi à faire élire son candidat à la mairie et une majorité de conseillers municipaux lors de l'élection de novembre 1986. Il en été de même du Rassemblement populaire à Québec à l'élection du 5 novembre 1989.

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Confiance dans les institutions **405**, Différenciation politique **401**, Identité nationale **641**, Mouvements sociaux **383**, Opinion publique **285**, Radicalisme **412**

RÉFÉRENCES

Bernier, Gérald et Robert Boily
Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours, Montréal, ACFAS, 1986, 389 p.

Bureau de la statistique du Québec
Le Québec statistique: Éditions 1985-1986, Québec, Les Éditions du Québec, 1985.

Charbonneau, Johanne
« Partis politiques et enjeux urbains, évaluation de la démocratie municipale à Québec: 1966-1984, *Cahiers du CRAD*, 10, 3, 1986.

Cloutier, E.C. et Daniel Latouche, (éds)
Le système politique québécois, Montréal, HMH, 1979, 55 p.

Fraser, Graham
Le parti québécois, Montréal, Libre expression, 1984, 432 p.

Gagnon, Michel
La Révolution tranquille et après: classes, partis, alliances électorales, alliances de classes pour la période 1956-1976. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1980.

Lamoureux, André
Le NPD et le Québec, Montréal, Éditions du Parc, 1985, 230 p.

Lemieux, Vincent
La fête continue: la vie politique au Québec depuis la Révolution tranquille jusqu'au Référendum, Montréal, Boréal Express, 1979, 201 p.

Lemieux, Vincent (éd.)
Personnel et partis politiques au Québec: aspects historiques, Montréal, Boréal Express, 1982, 352 p.

Lemieux, Vincent *et alii*
Les partis et les élections, Montréal, Fédération des jeunes chambres du Canada, s.d.

Murray, Vera
Le parti québécois, Montréal, HMH, 1976, 242 p.

Pelletier, Réjean
Les militants du RIN, Ottawa, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 1974, 82 p.
Partis politiques au Québec, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, 299 p.
Partis politiques et société québécoise: 1960-1979, Sainte-Foy, Université Laval, 1984, 197 p.

Quesnel-Ouellet, Louise
« Les partis politiques locaux au Québec », dans Vincent Lemieux (éd.), 1982.

TABLEAU

Tableau 1

Répartition en pourcentage du financement populaire accordé aux principaux partis politiques provinciaux et montant moyen versé par habitant, dollars de 1981[a], Québec, 1978-1987

Année	Parti libéral	Parti québécois	Autres	Montant moyen $
1978	45,9	49,7	4,4	0,97
1979	50,8	46,5	2,7	1,21
1980	40,8	57,5	1,7	1,32
1981	17,1	77,6	5,3	0,98
1982	43,5	53,3	3,2	0,53
1983	56,3	41,5	2,2	0,67
1984	64,4	34,6	1,0	0,95
1985	60,5	37,9	1,6	1,55
1986	85,0	13,5	1,5	0,99
1987	95,7	1,8	2,5	0,82

a. Indice des prix à la consommation.

Source: Le directeur général des élections du Québec, *Financement des partis politiques : Rapport financier*; calculs de l'auteur.

5

MASS-MÉDIAS

tendance

♦ *La radio est devenue un média de plus en plus accessible, diversifié et diffusant en français*

Le nombre de stations de radio s'est accru de 65% entre 1971 et 1987, passant de 77 à 127, soit une station émettrice pour 78 000 habitants en 1971 et une pour 52 000 en 1987. (Tableau 1). Parmi ces stations, le nombre de celles qui émettent en MF a crû plus rapidement que celles en MA. Ces dernières représentaient 80% des stations en 1971 et 53% en 1987. Dans leur programmation, les stations MF, diffusant en stéréophonie, offrent principalement de la musique, soit environ 70% de leur temps d'antenne. (Ministère des Communications, 1985; Lemay, 1987: 13). C'est même leur marque de commerce, au point d'être la locomotive de l'industrie du disque. (Ministère des Communications, 1983: 29). Certains ont qualifié ce phénomène « d'isolat harmonique ». (Lavoie, 1986: 245-246). Cette musique est principalement de la musique populaire. Grâce à une réglementation à l'endroit des stations francophones, la majorité des chansons qu'on y diffuse doit être de langue française. (Ministère des Communications, 1983: 29). Les autres œuvres présentées sont principalement d'origine américaine, y compris des chansons en version originale. (Pronovost, 1988).

Une des caractéristiques de la radio est la diversité de la forme de propriété: stations d'État (Radio-Canada) financées essentiellement par des fonds fédéraux; stations privées dont le financement vient quasi exclusivement de la publicité (Tableau 2); stations communautaires dont les ressources financières sont de provenances diverses. (IQRC, 1985: 12.26). Entre 1971 et 1987, Radio-Canada a vu sa part dans l'ensemble des stations émettrices diminuer d'une station sur sept à une sur dix. Les stations communautaires sont un phénomène du début des années 1970, alors qu'elles ne représentaient que 3% du nombre d'antennes, contre 17% en 1987.

Déjà majoritaires, les stations radiophoniques diffusant en français au Québec le sont devenues encore plus. Ainsi, en 1971, on comptait cinq stations françaises pour une anglaise. En 1985, ce rapport s'établissait à dix stations françaises pour une anglaise. Ce changement a reposé en bonne partie sur l'avènement des stations communautaires, presque toutes francophones. (Tableau 1). Cette évolution s'est fait sentir sur la diffusion. En 1976, 60% des heures de diffusion provenaient des stations francophones par rapport à 78% en 1985. (Lemay, 1987: 31).

Dès 1967, les deux tiers des Québécois avaient accès à au moins dix stations de radio. Dix ans plus tard ce pourcentage s'élevait à plus de 81% (CRTC, 1979). Cette part se serait accrue depuis. De toutes ces stations, seules celles de Radio-Canada fonctionnent quasi constamment en réseau. Toutes les autres, sauf pour quelques tentatives régionales, fonctionnaient sur une base locale. (IQRC, 1985: 12.20-12.22). Cette tendance s'est transformée au fil des ans, du moins pour les stations privées, même si la vente de publicité locale est passée de 62% de l'ensemble de leurs revenus de temps d'antenne en 1971 à 75% en 1987. (Tableau 2).

tendance

♦ *Une majorité croissante de stations de télévision diffusent en français*

Différemment de la radio, la télévision fonctionne essentiellement en réseau, si on fait exception des quelques stations communautaires. (IQRC, 1985: 13.17-13.8). La télévision, implantée dès 1952, n'a cessé de se développer.

D'abord propriété d'État (un réseau français et un autre anglais), elle a vu s'ajouter au cours des années des stations privées en français et d'autres en anglais, qui se sont graduellement constituées en réseaux. Sont venues s'adjoindre une chaîne de télévision éducative en 1975, ainsi qu'une chaîne de télévision privée en 1986, toutes deux de langue française. Depuis 1970, « aucune station anglophone ne s'est ajoutée aux infrastructures existantes ». (Cantin, 198[illegible] 276). La télévision francophone, avec ses stations émettrices et réémettrices, peut désormais atteindre plus de 95% des Québécois. (*Ibid.* : 276).

« Cette augmentation de l'offre [...] ne rend pas la chose facile dans la mesure où les capacités de production sont déjà fortement exploitées. Cela pose dramatiquement la question du seuil de créativité d'une collectivité à qui on n'offre que la concurrence comme aiguillon ». (Ministère des Communications, 1983 : 39). À cause de sa situation géolinguistique, le Québec a dû produire une proportion très importante de sa programmation télévisuelle. Ainsi, au début des années 1980, la télévision francophone produisait « entre 10 000 et 17 000 heures de télévision par année, ce qui en fait l'un des plus importants producteurs mondiaux ». (*Ibid.* : 35; Ministère des Communications, 1989b : 23). Depuis l'arrivée du dernier réseau privé en 1986 et avec la création de TV5 en 1988 — le seul consortium international de télévision qui diffuse en français — cette situation s'est amplifiée. Toute cette production n'a pu suffire à combler le temps d'antenne. D'où la transmission d'une part importante d'émissions étrangères en version française, surtout d'origine américaine. (Lafrance, 1982 : 241-248). Cela est principalement le fait de la télévision privée. (Ministère des Communications, 1983 : 36). Cette part est allée jusqu'à 48% de l'ensemble des heures de diffusion en 1980. Elle s'est résorbée depuis, même si elle est restée à des niveaux assez élevés. (Tableau 3). Contrairement à la radio privée, la vente de temps d'antenne national et réseau s'est accrue à la télévision privée. Ainsi, entre 1976 et 1987, la part du temps local sur l'ensemble de la vente du temps d'antenne est passée de 38,5% à 36,8%, alors que celle réseau est passée de 7,3% à 12,8%. (Tableau 4). La diffusion des programmes a suivi le même cheminement, la programmation locale étant devenue moins importante. Font exception les 39 stations de télévision communautaire. (Ministère des Communications, 1989b : 40).

tendance

◆ ***La câblodistribution est un service de plus en plus accessible***

La câblodistribution était déjà accessible à 51,6% des ménages en 1972. En 1986, ce pourcentage s'était élevé à 79%. (Tableau 5). Seules les régions éloignées ou à faible densité de population n'ont pas encore facilement accès à ce service. La câblodistribution ne permettait, à l'origine, de capter que des signaux peu éloignés. Aujourd'hui, plus des « deux tiers de la population câblée captent une trentaine de canaux » (Ministère des Communications, 1983 : 48), qui retransmettent non seulement les émissions québécoises, mais aussi toutes les grandes chaînes anglo-canadiennes et américaines, ainsi que le consortium de télévision francophone (TV5). En outre, la câblodistribution donne accès à divers canaux spécialisés (télévision communautaire, météo, vidéotex, télévision payante, etc.). En plus de la câblodistribution, des équivalents du Minitel français viennent de s'implanter au Québec. (Beaulieu, 1987). Leur diffusion reste très limitée.

tendance

◆ ***Le nombre des quotidiens et leur tirage sont stables. L'anglais y a régressé***

Le nombre de quotidiens et leur tirage global n'ont pratiquement pas changé depuis 1961, alors qu'il y avait 13 titres dont 3 en anglais, avec un tirage moyen global de plus d'un million d'exemplaires. En 1985, on retrouvait 12 quotidiens, dont deux en anglais. Un troisième est venu s'ajouter en 1988, mais il n'a pas survécu. La part du tirage des quotidiens de langue française

n'a cessé de croître, alors que celle des journaux de langue anglaise a diminué régulièrement, passant de 31% des exemplaires en 1961 à 17% en 1987. (Tableau 6). Comme le tirage de l'ensemble des quotidiens n'a pas augmenté sensiblement, il n'a pas suivi l'accroissement de la population.

tendance

♦ ***Les hebdomadaires nationaux, devenus exclusivement francophones, ont connu des fortunes diverses au fil des ans***

La presse hebdomadaire nationale comprend tout journal publié une fois par semaine, avec une aire de diffusion lui permettant de rejoindre l'ensemble du territoire. Cette presse a vu son nombre de titres diminuer considérablement, de 14 en 1977 à 7 en 1985. Le dernier hebdo de langue anglaise pouvant prétendre à cette diffusion n'a plus paru depuis cette année-là. Leur tirage a fortement fluctué au long des années. De près de 900 000 copies en 1961, il a grimpé jusqu'à 1 150 000 en 1968 pour atteindre un plancher de 800 000 en 1975 et remonter à un sommet proche de 1 300 000 en 1981. Selon des indications récentes, ce tirage s'est remis à la baisse. (Ministère des Communications et Multi-Réso, 1977; Ministère des Communications, 1985).

tendance

♦ ***Les journaux hebdomadaires régionaux vendus ont vu leurs titres et leur tirage diminuer, alors que les hebdos gratuits ont suivi une tendance inverse***

De 120 titres en 1960, les hebdos régionaux vendus n'étaient plus que 43 en 1987. Leur tirage a suivi la même pente: 500 000 exemplaires en 1960 et 333 000 en 1987. Contrairement aux hebdos vendus, ceux distribués gratuitement ont crû en nombre de titres et d'exemplaires, au point d'être devenus un phénomène massif. Tous les hebdos gratuits sont régionaux. Ils se financent par la publicité, principalement locale et régionale. Entre 1960 et 1987, ces journaux sont passés de 60 à 134, et leur tirage de 800 000 exemplaires à 3 600 000. (Tableau 7). (Ministère des Communications, 1985). Ce genre d'hebdos a attiré de plus en plus la publicité locale et régionale antérieurement vendue dans d'autres types de journaux. (Ministère des Communications et Multi-Réso Inc., 1977: 181-182; Martin et de la Garde, 1986: 61-64).

tendance

♦ ***Le tirage des périodiques d'intérêt général a quadruplé en cinq ans***

Par périodique d'intérêt général, on entend des « périodiques à fort tirage, disponibles en kiosque, [...] (qui s'intéressent à) des sujets de tous ordres: magazines d'actualité politique, revues féminines, horaires de télévision, etc. » (IQRC, 1985: 4.6). La montée des périodiques a été très rapide au cours des récentes années: le nombre de titres et le tirage ont quadruplé entre 1981 et 1987 passant de 24 à 105 titres, et de 2,3 millions d'exemplaires à 7,8. Entre 1983 et 1987, les périodiques en français ont été les acteurs déterminants de cette croissance. Leurs titres sont passés de 61 à 81, une augmentation de 33%. Quant à leur tirage, il a augmenté d'environ 1,5 fois au cours de ces quatre ans. Le tirage des périodiques en anglais a diminué de 61% et celui des périodiques bilingues (français et anglais ou autre langue) a baissé de 41%. Le périodique d'intérêt général est devenu très rapidement une presse principalement francophone. Huit exemplaires sur dix étaient imprimés exclusivement en français en 1987. (Tableau 8).

tendance

♦ ***Les périodiques spécialisés ont augmenté leur tirage de 50% en cinq ans***

Par périodiques spécialisés, on entend en général des périodiques vendus presque tous par

abonnement à des groupes restreints. Leur contenu est plutôt d'intérêt professionnel. (Martin et de la Garde, 1986 : 50-51). Les anglophones appellent cette presse « trade papers ». (IQRC, 1985 : 4.30). Ces périodiques ont tous un contenu rédactionnel et publicitaire. Le nombre de ces périodiques a augmenté de 126 en 1981 à 143 en 1987, leur tirage, considérable, s'est accru de 62 % en cinq ans, passant de 943 000 exemplaires en 1981 à 1,5 million en 1987. Les périodiques rédigés en français seulement représentaient 58 % des titres et 59 % du tirage en 1983. Sous les mêmes rubriques, en 1987, ces deux pourcentages atteignaient 64 %. Les périodiques bilingues composaient 61 % des titres et 18 % du tirage en 1983. En 1987, ces pourcentages étaient respectivement de 10 % et de 16 %. Quant aux périodiques en anglais seulement, leur part relative a diminué, de 26 % à 24 % dans le cas des titres, de 22 % à 20 % dans celui du tirage. (Tableau 8). Le français a accentué son importance comme langue des affaires et de la technique au Québec, mais l'anglais y reste encore très présent. Cela s'est réflété dans l'évolution des périodiques spécialisés.

Tout comme les autres sociétés occidentales industrialisées, le Québec a vu les médias se multiplier, principalement ceux de type électronique. À cet égard, il serait devenu une des sociétés les plus équipées au monde, bénéficiant d'une des plus grandes diversités de programmation en termes de genres, de formules et d'origines. Quant à la langue utilisée dans tous ces médias, elle est le reflet de l'évolution des francophones dans leur propre société.

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Activités et pratiques culturelles **533**, Information de masse **465**, Opinion publique **285**

RÉFÉRENCES

Baillargeon, Jean-Paul (éd.)
Les pratiques culturelles des Québécois: une autre image de nous-mêmes, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 394 p.

Beaulieu, Carole
« Un troisième projet de « Minitel » pour rivaliser avec ALEX et CETI », *Le Devoir*, 10 septembre 1987.

Cantin, Hélène
« Les défis de la télévision québécoise », dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), 1986: 275-290.

Comité fédéral-provincial sur l'avenir de la télévision francophone
L'avenir de la télévision francophone, Ministères des Communications du Canada et du Québec, Ottawa et Québec, 1985, 98 p.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada
Rapport spécial sur la radiodiffusion au Canada, 1968-1978, vol. 2, Ottawa, CRTC, 1979.

Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion
Rapport du groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1986, 789 p.

Institut québécois de recherche sur la culture
Statistiques culturelles du Québec, 1971-1982, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 974 p.

Lachance, Gabrielle (éd.)
La culture: une industrie?, Questions de culture 7, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, 216 p.

Lacroix, Jean-Guy (éd.)
Les industries culturelles: un enjeu vital!, Cahiers de recherche sociologique, Montréal, 4, 2, automne 1986, 168 p.

Lafrance, Jean-Paul
La télévision: un média en crise, Montréal, Québec/Amérique, 1982, 313 p.
Le câble ou l'univers médiatique en mutation, Montréal, Québec/Amérique, 1989, 336 p.

Lavoie, Elzéar
« La radio: loisir méconnu », dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), 1986: 233-273.

Lemay, Danielle
Portrait de l'écoute de la radio au Québec de 1976 à 1985. Document de recherche interne, Québec, Ministère des Communications, 1987.

Martin, Claude et Roger de la Garde
« Si Gutemberg m'était compté. De la presse d'entreprise aux entreprises de PRE$$E », dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), 1986: 45-74.

Ministère des Communications du Québec
Le Québec et les communications: un futur simple?, Québec, Ministère des Communications du Québec, 1983, 140 p.
Rapport statistique sur les médias québécois, Québec, Les Publications du Québec, 1985, 142 p.
Les médias à Montréal: portrait et tendances. La radio, Québec, Ministère des Communications du Québec, 1989a, 28 p.
La télévision francophone du Québec, Québec, Ministère des Communications du Québec, 1989b, 61 p.

Ministère des Communications du Québec et Multi-Réso Inc.
La presse écrite au Québec: bilan et prospective, Québec, Éditeur officiel, 1977, 189 p. et annexes.

Pronovost, Gilles
« Musique et culture au Québec », *Chiffres à l'appui*, V, 2, juin 1988.

TABLEAUX

Tableau 1

Nombre de stations de radio selon diverses caractéristiques, Québec, 1971-1987

Caractéristiques	1971	1976	1981	1982	1985	1987
Fréquence						
MA	62	75	79	80	69	68
MF	15	21	42	45	51	59
Total	77	96	121	125	120	127
Type de propriété						
Publique	10	14	16	16	13	13
Privée	67	79	90	92	85	93
Communautaire	—	3	15	17	22	21
Total	77	96	121	125	120	127
Langue de diffusion						
Français	63	80	101	105	108	—
Anglais	13	13	14	14	11	—
Autre[a]	1	3	6	6	1	—
Total	77	96	121	125	120	—

a Autre : français et anglais et/ou autre langue.

Sources : Céline Perron, *Rapport sur les médias*, Projet de recherche, Québec, Ministère des Communications, 1983 ; Institut québécois de recherche sur la culture, 1985 ; Lemay, 1987 ; Ministère des Communications du Québec, 1985.

Tableau 2

Revenus des stations de radio privées selon leurs principales sources, en milliers de dollars, Québec, 1971-1987

Année	Vente de temps d'antenne				Autres recettes	Ensemble
	Local	National	Réseau	Total		
1971	16 731	10 154	62	26 947	431	27 378
1976	35 799	15 535	29	51 363	908	52 271
1981	62 448	28 075	33	90 556	2 793	93 349
1982	66 897	28 566	1 591	97 054	3 802	100 856
1983	68 638	29 271	1 365	99 274	5 308	104 580
1984	80 960	36 882	1 481	119 323	6 135	125 458
1985	91 738	34 416	533	126 687	4 438	131 125
1986	100 221	35 326	1 002	136 549	1 598	138 147
1987	113 106	36 766	1 025	150 897	4 420	155 317

Source : Statistique Canada, *Radio et télévision*, Ottawa, cat. 56-204.

Tableau 3

Pourcentage des heures de diffusion de la télévision de langue française selon le genre de contenu et l'origine des émissions, Canada, 1972-1982

	1972	1974	1976	1977	1980	1982
Produits au Canada	66,9	59,5	62,5	56,8	52,3	64,1
Information	24,4	24,3	41,6	34,1	29,2	35,0
Sports	8,9	10,4	3,2	2,9	5,5	8,0
Dramatiques	6,4	4,5	5,0	5,6	4,6	6,7
Divertissement	27,1	20,4	12,8	14,3	11,5	11,9
Divers	—	—	—	—	1,6	2,4
Produits à l'étranger	33,1	40,5	37,5	43,2	47,7	35,9

Source: Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada, *Faits sommaires sur la radiodiffusion et les télécommunications au Canada*, Ottawa, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada, 1984

Tableau 4

Revenus des stations de télévision privées selon leurs principales sources, en milliers de dollars, Québec, 1971-1987

	Vente de temps d'antenne					
Année	Local	National	Réseau	Total	Autres recettes	Ensemble
1971	6 778	20 313	1 915	29 006	3 394	32 400
1976	26 430	34 177	7 966	68 573	5 108	73 681
1981	49 894	74 663	18 172	142 729	18 834	161 563
1982	52 290	81 785	19 609	153 684	20 353	174 037
1983	54 402	86 526	24 015	164 943	16 179	181 122
1984	57 582	95 528	29 988	183 098	24 790	207 888
1985	62 527	104 950	30 715	198 192	17 677	215 869
1986	69 883	109 694	33 422	212 999	24 106	237 105
1987	83 983	115 090	29 207	228 280	19 883	248 163

Source: Statistique Canada, *Radio et télévision*, Ottawa, cat. 56-204.

Tableau 5

Ménages desservis par les entreprises de câblodistribution desservant 1 000 abonnés ou plus, Québec, 1972-1986

Année	N	%
1972	846 069	51,6
1976	1 181 392	64,5
1978	1 432 131	73,7
1979	1 556 169	77,4
1980	1 574 271	76,9
1981	1 612 458	76,2
1982	1 660 885	75,8
1983	1 723 795	76,9
1984	1 801 502	77,5
1985	1 857 032	78,2
1986	1 944 827	79,0

Source: Statistique Canada, *Télédistribution*, Ottawa, cat. 56-205; calculs de l'auteur.

Tableau 6

Tirage des quotidiens selon la langue, Québec, 1961-1987

Année	Total	Français		Anglais	
		N	%	N	%
1961	1 071 354	738 779	69	332 575	31
1962	1 074 351	736 664	69	337 687	31
1963	1 105 602	757 430	69	348 172	31
1964	1 208 055	860 438	71	347 617	29
1965	1 170 726	822 588	70	348 138	30
1966	1 073 929	731 844	68	342 085	32
1967	1 107 290	760 422	69	346 868	31
1968	1 102 855	756 774	69	346 081	31
1969	1 121 782	778 043	69	343 739	31
1970	1 137 763	799 541	70	338 222	30
1971	1 203 830	860 680	72	343 150	28
1972	1 194 703	853 970	72	340 733	28
1973	1 178 225	843 335	72	334 890	28
1974	1 196 049	870 628	73	325 421	27
1975	1 155 065	850 826	74	304 239	26
1976	1 144 756	849 303	74	295 453	26
1977	1 166 000	860 000	74	306 000	26
1978	1 331 000	1 028 000	77	303 000	23
1979	1 054 000	873 000	83	181 000	17
1980	1 144 000	911 000	80	233 000	20
1981	1 154 000	921 000	80	231 000	20
1982	—	—	—	—	—
1983	1 130 535	927 050	82	203 485	18
1984	1 117 570	913 940	82	203 630	18
1985	1 143 108	939 497	82	203 611	18
1987	1 177 624	972 442	83	205 182	17

Sources: Ministère des Communications du Québec et Multi-Réso Inc., 1977; Statistique Canada, *Journaux et périodiques*, Ottawa, cat. 87-625; Ministère des Communications du Québec, 1985; Ministère des Communications du Québec, données non publiées; calculs de l'auteur.

Tableau 7

Titres et tirage des hebdomadaires régionaux selon leur mode de distribution, Québec, 1960-1987

	1960	1970	1980	1982	1987
Hebdos vendus					
Titres	120	82	83	87	43
Tirage	486 894	340 843	536 110	689 929	333 146
Hebdos gratuits					
Titres	60	62	107	101	134
Tirage	831 952	1 068 048	2 692 988	1 439 162	3 314 003
Autres hebdos					
Titres	7	45	18	3	
Ensemble					
Titres	190	189	208	191	177
Tirage	1 300 846	1 408 891	3 229 098	2 129 091	3 647 149

Sources: Institut québécois de recherche sur la culture, 1985; Ministère des Communications du Québec, données non publiées.

Tableau 8

Titres et tirage des périodiques selon le genre, Québec, 1981-1987

	Périodiques d'intérêt général		Périodiques spécialisés	
Année	Titres	Tirage	Titres	Tirage
1981	24	2 329 031	126	943 193
1983				
Total	87	7 358 216	139	1 486 227
Français	61	4 527 932	80	876 048
Anglais	10	1 066 516	37	335 921
Autres[a]	16	1 763 768	22	274 258
1984				
Total	98	7 546 430	124	1 167 648
Français	76	5 170 634	75	709 891
Anglais	10	387 113	27	233 533
Autres[a]	12	1 988 683	22	224 224
1985				
Total	102	8 308 381	122	1 420 181
Français	79	7 297 302	74	868 353
Anglais	12	625 863	27	229 811
Autres[a]	11	385 216	21	322 017
1987				
Total	105	7 778 325	143	1 527 078
Français	81	6 333 183	91	980 146
Anglais	10	396 273	35	305 408
Autres[a]	14	1 048 869	15	241 524

a. Français/Anglais ou autre langue.

Sources: Institut québécois de recherche sur la culture, 1985; Ministère des Communications du Québec, 1985; Ministère des Communications du Québec, données non publiées.

10

Institutionnalisation des forces sociales

1 ♦ Arbitrage

2 ♦ Institutionnalisation des syndicats

3 ♦ Mouvements sociaux

4 ♦ Groupes d'intérêt

1

ARBITRAGE

tendance

◆ ***Institutionnalisation du règlement des litiges dans le monde du travail par l'arbitrage de griefs***

Le monde du travail est encadré par divers organismes gouvernementaux chargés de réguler les conflits de diverses natures pouvant y survenir. Parmi ces organismes se trouvent la Commission des normes du travail, qui surveille l'application des conditions minimales de travail, ainsi que le Bureau du Commissaire général du travail, le Tribunal d'arbitrage et le Tribunal du travail, qui sont appelés à arbitrer les conflits. Parmi les activités de ce dernier organisme, on retrouve les sentences arbitrales en règlement d'un grief ou d'un différend, de même que l'imposition de décrets de conventions collectives. Dans ce domaine particulier, certains décrets ont eu plus d'écho que d'autres, notamment ceux édictés par l'État à l'endroit des employés des secteurs publics et parapublics sur les questions salariales et normatives par la promulgation de lois spéciales. Il s'agit là d'une procédure à laquelle il a fait appel à une vingtaine de reprises depuis la fin des années 1960. Il s'est ainsi retrouvé en position d'être à la fois juge et partie, lui conférant de la sorte un rôle d'arbitre final dans les négociations.

tendance

◆ ***Importance accrue des tribunaux dans les processus d'arbitrage***

Le rôle proprement arbitral des cours supérieures dans les provinces et de la Cour suprême du Canada n'a fait que s'accroître au fil des ans. En vertu de la judiciarisation croissante des rapports entre groupes institués, notamment entre patrons et employés, les grands jugements apparaissent souvent comme une porte de sortie pour des problèmes que le politique ne parvient pas à résoudre. Les jugements en question ne règlent pas tout, en partie à cause de la légitimité restreinte de certaines des institutions en question pour des motifs constitutionnels, et en partie parce que les jugements peuvent toujours être remis en cause par des groupes de pression ou par de nouvelles lois. Dans l'ensemble cependant, la tendance à confier aux tribunaux des causes délicates et même des causes liées à des enjeux politiques manifestes n'a fait que s'accélérer au cours des ans, au point où il est permis de se demander si le politique n'est pas en train de perdre du pouvoir au profit du judiciaire.

tendance

◆ ***Recours fréquent aux commissions d'enquête dans l'arbitrage collectif***

Les grandes commissions d'enquête ont ponctué la vie collective à de nombreuses reprises, spécialement depuis une trentaine d'années, avec pour mission de brosser un vaste état de la situation sur les questions de l'heure, d'en arriver si possible à un consensus ou même d'arbitrer des conflits sociétaux majeurs. Elles sont, à tout le moins, révélatrices des grands questionnements collectifs qui ont touché la société contemporaine. La nomenclature suivante de ces commissions d'enquête, bien que partielle, fait état de quelques-uns de ces principaux questionnements collectifs tant au Québec qu'au Canada;

ces commissions, dans la tradition des institutions parlementaires britanniques, sont connues le plus souvent du nom de leur président.

Au Québec par exemple, on a pu assister aux travaux de:

- la Commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels (1953-1956) dont le rapport a débordé sur des problèmes sociétaux beaucoup plus vastes (éducation, formation scientifique, santé et bien-être, etc.);
- la Commission Parent sur l'éducation (1963-1966) qui a conduit à la vaste réforme du système d'éducation;
- la Commission Castonguay-Nepveu sur la santé et le bien-être social (1967-1969) qui a conduit à la mise sur pied du programme d'assurance-maladie;
- la Commission Gendron sur la situation de la langue française (1973);
- la Commission Cliche sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction (1974-1975);
- la Commission Dionne sur le crime organisé (CECO) (1975-1980);
- la Commission Martin-Bouchard sur la révision du régime des négociations collectives dans les secteurs public et parapublic (1977-1978);
- la Commission Malouf sur le coût des jeux olympiques (1978-1980);
- la Commission Duchaîne sur les événements d'octobre 1970 (1981);
- la Commission Paré sur l'accès du citoyen à l'information gouvernementale et sur la protection des renseignements personnels (1980-1981);
- la Commission Rochon sur la santé et les services sociaux (1987-1988).

D'autres groupes d'études ont également été mis sur pied, qu'ils soient d'initiative gouvernementale (Commission Castonguay sur l'urbanisation en 1972, Commission Bisaillon sur la fonction publique en 1982, Commission consultative sur le travail et la révision du Code du travail (Rapport Beaudry) en 1985, etc.) ou même d'autres institutions (Commission Dumont sur les laïcs et l'église en 1968, parrainée par l'Association des évêques du Canada français, Commission Parizeau sur l'avenir des municipalités en 1986, parrainée par l'Union des municipalités du Québec, diverses commissions sur l'avenir des universités, etc.).

Sur le plan fédéral, on a pu assister à ceux de:

- la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme (1965);
- la Commission Le Dain sur l'usage des drogues à des fins non médicales (1971);
- la Commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne (1979);
- la Commission McDonald sur certaines activités de la Gendarmerie royale du Canada (1979-1981);
- la Commission Kent sur la concentration des entreprises de presse (1981);
- la Commission McDonald sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (1984-1986);
- la Commission Fraser sur la pornographie et la prostitution (1985).

Cela est sans parler d'autres commissions sur des secteurs d'activité précis: l'avancement des arts, lettres et sciences, la politique culturelle fédérale, le temps partiel, l'égalité en matière d'emploi, etc.; sur des entreprises particulières: le système bancaire et financier, etc.; sur des événements précis: le désastre maritime de la plate-forme de forage *Ocean Ranger*, etc.; enfin, sur des groupes spécifiques: les autochtones, les femmes, etc. D'autres comités et groupes d'étude ont également été institués (Comité Applebaum-Hébert sur la politique culturelle canadienne en 1982, Groupe d'étude Sauvageau-Caplan sur la radiodiffusion en 1986, etc.).

Loin d'arbitrer les conflits au sens étroitement juridique, ces grandes commissions n'en sont pas moins des lieux privilégiés d'arbitrage sociétal. Les commissaires sont souvent recrutés dans les milieux juridiques, mais aussi dans ceux des affaires, du syndicalisme, de la politique ou des universités, tout spécialement des sciences sociales; la mise sur pied des commissions s'effectue aussi le plus souvent avec l'intention avouée de faire siéger des personnes aux vues opposées.

Sans toutefois qu'elles ne parviennent à un consensus dans tous les cas, il n'en demeure pas moins que la seule recherche de ce consensus apparaît comme un processus de plus en plus encadré, qui fait appel non seulement aux études d'experts mais également à des audiences publiques. Les débats publics ainsi engendrés réussissent, dans tous les, cas à créer un momentum considérable, le plus souvent autour d'une controverse bien spécifique, à partir duquel le pouvoir politique peut réagir. Contrairement à ce qui se passe dans le cas des jugements rendus par les tribunaux, le pouvoir politique n'en conserve pas moins, vis-à-vis les commissions, ses prérogatives d'arbitrage final ayant le loisir d'endosser ou de réfuter leurs recommandations.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Conflits **283**, État **321**, Négociation **271**

RÉFÉRENCES

Castonguay, Claude, Gérard Nepveu *et alii*
Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, Québec, 1967-69, 3 vols.

Cliche, Robert *et alii*
Rapport de la Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1975, 355 p.

Dionne, Denys *et alii*
Le crime organisé et le monde des affaires, Commission de police du Québec, Enquête sur le crime organisé, Sainte-Foy, 1977, 303 p.

Duchaine, Jean-François
Rapport sur les événements d'octobre 1970, Québec, Ministère de la Justice, Gouvernement du Québec, 1981, 256 p. & ann.

Fraser, Paul *et alii*
La pornographie et la prostitution au Canada, Rapport du Comité spécial d'étude de la pornographie et de la prostitution, Ottawa, Vols 1 et 2, 1985, 801 p.

Gendron, Jean-Denis *et alii*
La situation de la langue française au Québec: rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1972, 3 vols.

Kent, Tom *et alii*
Rapport Kent, Ottawa, Commission royale sur les quotidiens, 1981, 323 p.

Laurendeau, André et Arnold Davidson Dunton
Rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1965, 217 p.

Le Dain, Gérald *et alii*
Le cannabis, Rapport de la Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales, Ottawa, 1971.

Malouf, Albert
Rapport de la Commission d'enquête sur le coût de la 21e olympiade, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980, 4 vols.

Martin, Yves et Lucien Bouchard
Raoport Martin-Bouchard, Commission d'étude et de consultation sur la révision du régime des négociations collectives dans les secteurs public et parapublic, Québec, 1978, 198 p.

MacDonald, Donald S. *et alii*
Rapport MacDonald, Ottawa, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, 1986.

McDonald, David C. *et alii*
Sécurité et information : premier rapport; La liberté et la sécurité devant la loi: deuxième rapport; Certaines activités de la GRC et la connaissance qu'en avait le gouvernement: troisième rapport, Ottawa, Commission d'enquête sur certaines activités de la Gendarmerie royale du Canada, 1979-81.

Parent, Alphonse Marie *et alii*
Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec, 2e éd., Québec, 1965-1966, 5 vols.

Paré, Jean *et alii*
Information et liberté; Rapport de la Commission d'étude sur l'accès du citoyen à l'information gouvernementale et sur la protection des renseignements personnels, Québec, Ministère des Communications, Direction générale des publications gouvernementales, 1981, 225 p.

Parizeau, Jacques
Rapport de la Commission d'étude sur l'avenir des municipalités, Montréal, Union des municipalités du Québec, 1986, 292 p.

Pépin, Jean-Luc, John Parmenter Roberts *et alii*
Définir pour choisir : vocabulaire du débat, Ottawa, La Commission de l'unité canadienne, 1979, 125 p.

Un temps pour parler : les commentaires du public, Ottawa, La Commission de l'unité canadienne, 1979, 343 p.

Rochon, Jean *et alii*
Rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Québec, 1988, 803 p.

Tremblay, Thomas *et alii*
Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, Québec, 1956, 5 vols.

2

INSTITUTIONNALISATION DES SYNDICATS

tendance

◆ *Prise en charge du mouvement ouvrier par le syndicalisme*

Le mouvement ouvrier au Québec possède des racines historiques bien ancrées, la première grève remontant à l'aube du XIX[e] siècle et les débuts de l'action politique ouvrière remontant aux années 1880 avec les Chevaliers du travail. Surtout sous l'influence des syndicats américains et, dans une moindre mesure, sous celle de l'Église, le mouvement s'est progressivement défait de ses attaches traditionnelles avec un double processus d'autonomisation et de déconfessionnalisation. Durant les années 1930, 1940 et 1950, il se retrouvera surtout confronté au régime de Duplessis avec la Loi du cadenas, la grève de l'amiante ou l'abandon des ressources naturelles aux mains des capitaux étrangers. (CSN et CEQ, 1984 : 303 et ss).

Parmi les syndicats nationaux, deux d'entre eux ont fini par s'imposer sur l'échiquier. Le premier est la Confédération des syndicats nationaux (CSN), originellement la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), fondée à Hull en 1921, qui possède une forte tradition de militantisme et de combat. Le second est la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), issue du Congrès du travail du Canada, d'inspiration américaine, fondée en 1957, qui possède pour sa part une tradition de syndicalisme d'affaires. Les syndicats du secteur public se consolideront ou même apparaîtront au cours des années 1960 et 1970, parallèlement au développement de l'État, sans parler de la création de plusieurs syndicats indépendants. Certains se sont constitués par des regroupements de syndicats locaux, comme la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ou la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), alors que d'autres se sont constitués à partir de scissions avec les grandes centrales, en particulier la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) dans la foulée des événements du premier Front commun intersyndical de 1972 (CSN, CEQ et FTQ).

Le mouvement ouvrier s'est souvent retrouvé dans des positions de crise, n'ayant jamais assumé son unité dans un parti politique des travailleurs qui soit vraiment stable. Les dissensions au sein du mouvement ont pu être résorbées à quelques reprises lors de la mise en place des *Fronts communs intersyndicaux*, notamment à l'occasion des grandes négociations collectives avec l'État. Le mouvement syndical retrouve toutefois plus d'unité en dehors de son mandat premier de défense des intérêts de ses membres. Il tente en effet d'assurer la promotion de divers groupes sociaux laissés pour compte et se prononce sur des enjeux sociaux plus importants tels que le rôle de l'État, la condition féminine, l'environnement ou le pacifisme. De la sorte, il constitue une forme d'opposition face aux intérêts dominants de la société.

Les décennies 1960 et 1970 ont été marquées par une grande effervescence syndicale et par une contestation ouverte du régime, conduisant en 1972 à l'emprisonnement des trois principaux chefs syndicaux membres du Front commun (CSN, FTQ et CEQ) pour n'avoir pas obéi aux injonctions (Rouillard, 1989a, 1989b). Depuis le début des années 1980, la CSN s'est toutefois davantage appliquée à défendre des causes plus identifiables telles que la discrimination sexuelle ou les nouvelles formes d'organisation du travail, tandis que la FTQ, conformément à sa tradition de syndicalisme d'affaires, s'est lancée dans la mise sur pied d'un fonds de solidarité en 1984, une sorte de banque d'affaires pour la sauvegarde d'emplois.

tendance

◆ ***Bureaucratisation et professionnalisation de l'action syndicale mais persistance de la fragilité de ses assises***

Le processus des grandes négociations collectives avec l'État, qui s'est accompagné d'une forte mobilisation au cours des années 1970, a instauré une bureaucratisation des rapports entre les syndicats et l'État, notamment avec la mise en place de lourds appareils pour la négociation de ces conventions. Les parties en présence apparaissent par conséquent comme étant soumises à une judiciarisation croissante de leurs rapports et à une approche presque purement légaliste.

D'un certain point de vue, le syndicalisme est devenu une institution fortement bureaucratisée, ayant obtenu la mise en place de législations particulières dont la cotisation obligatoire par la formule *Rand* ou la loi antibriseurs de grève au Québec. Les syndicats se sont aussi adjoints de nombreux spécialistes, aussi bien dans le champ de la négociation que dans celui de la recherche, de même que, depuis peu, dans celui de la promotion de leur image publique. Ils recourent de plus en plus aux services d'experts, que ce soit pour les négociations ou pour assumer leur rôle institutionnel de défense des intérêts de leurs membres, ce qui fait dire à Hébert (1987 : 509) que la « ...vie syndicale ressemble de moins en moins à celle d'un mouvement, de plus en plus à celle d'une institution ». Les syndicats enfin sont appelés à siéger au sein de plusieurs instances consultatives et parfois même sur des comités paritaires décisionnels.

Toutefois, on peut aussi opposer à cette image celle d'un mouvement dont les assises demeurent malgré tout assez fragiles. En outre, des épisodes de contestation de la légitimité des syndicats et de leur élimination surviennent encore (Manoir Richelieu), dans un contexte où la législation n'assure d'aucune façon la reconnaissance de l'accréditation syndicale dans le cas d'un changement de propriétaire d'une entreprise. Par ailleurs, les syndicats sont très souvent mis en état d'illégalité par des lois spéciales, dans le secteur public en particulier. (Rouillard, 1989a, 1989b). L'État a été amené à trancher des conflits à de nombreuses reprises depuis plus d'une vingtaine d'années par la promulgation de lois spéciales, le mettant ainsi en situation d'être à la fois juge et partie. Il s'est trouvé légitimé dans cette position par une opinion publique de plus en plus hostile aux grèves et ce, surtout dans les secteurs public et parapublic ; en général, l'opinion publique demeure plutôt hostile aux syndicats.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Conflits **263**, Négociation **271**, Opinion publique **285**, Syndicats **339**

RÉFÉRENCES

Boivin, Jean et Jacques Guilbault
Les relations patronales-syndicales au Québec, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1982, 309 p.

Confédération des syndicats nationaux (CSN) et Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)
Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976): 150 ans de luttes, Montréal, Confédération des syndicats nationaux, Sainte-Foy, Centrale de l'enseignement du Québec, 1984, 328 p.

Harvey, Fernand (éd.)
Le mouvement ouvrier au Québec, Montréal, Boréal Express, 1980, 332 p.

Harvey, Fernand et Richard Desrosiers
« Les centrales syndicales au Canada et au Québec, 1882-1980 », dans Fernand Harvey (éd.), 1980: 281-289.

Hébert, Gérard
« L'évolution du syndicalisme au Canada. Comment un mouvement devient une institution », *Relations industrielles*, 42, 3, 1987: 500-515.

Lemelin, Maurice
Les négociations collectives dans les secteurs public et parapublic: expérience québécoise et regards sur l'extérieur, Montréal, Agence d'Arc, 1984, 381 p.

Rouillard, Jacques
Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930, Québec, Presses de l'Université Laval, 1979, 342 p.

Histoire de la CSN, 1921-1981, Montréal, Boréal Express, 1981, 335 p.

Histoire du syndicalisme au Québec: des origines à nos jours, Montréal, Boréal, 1989a, 535 p.

« Le mouvement syndical », dans Denis Monière (éd.), *L'année politique au Québec, 1987-1988, Le Devoir*/Québec-Amérique, 1989b: 149-164.

Tremblay, Louis-Marie
Le syndicalisme québécois, « Idéologies de la CSN et de la FTQ, 1940-1970 », Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972, 286 p.

3

MOUVEMENTS SOCIAUX

tendance

◆ ***Le mouvement nationaliste en perte de vitesse depuis le début des années 1980***

Le nationalisme québécois s'est échafaudé sur la spécificité linguistique et culturelle d'un peuple de francophones dans l'ensemble nord-américain. Même si tous les gouvernements du Québec se sont dits nationalistes depuis plus d'un siècle, un mouvement indépendantiste s'est formé au cours des ans et a fini par se cristalliser autour de la constitution du Parti québécois en 1968. L'élection d'un gouvernement dirigé par ce parti en 1976 a pu apparaître comme le point culminant de ce mouvement, conduisant à la promulgation de la loi 101 en 1977 pour la protection et la promotion de la langue française et au Référendum de 1980 sur la souveraineté-association. D'importantes réformes ont été mises en place depuis la Seconde Guerre, le plus souvent dans le contexte d'une lutte fédérale-provinciale, le Québec cherchant à rapatrier des pouvoirs pour tendre vers une plus grande autonomie : impôt provincial en 1954, nationalisation de l'hydro-électricité, mise sur pied d'un ministère de l'Éducation, établissement de la Caisse de dépôts et de la Régie des rentes au cours des années 1960, lois linguistiques en 1968, 1973, 1977 et 1988, Référendum de 1980.

Balthazar (1986) a distingué des modèles de nationalisme qui auraient marqué le Québec dont les principaux correspondraient au traditionnel et à l'étatiste. À un nationalisme traditionnel qui a pu caractériser le règne duplessiste, marqué par une tradition d'immobilisme et un catholicisme conservateur, a succédé un nationalisme étatiste qui a cherché à se définir dans et par l'État. On songe aux réformes des années 1960 et aux tentatives des gouvernements successifs de consolidation de cet État, notamment par la mise en œuvre de politiques relevant des juridictions proprement québécoises.

En dehors de l'État, des groupes tels que la *Société Saint-Jean-Baptiste* ou le *Mouvement Québec-Français* ont traditionnellement porté le flambeau du nationalisme québécois, notamment pour la promotion du fait français. Depuis quelques décennies, une appropriation plus grande et plus soutenue des instruments du développement économique et du monde des affaires par une classe d'affaires francophone s'est solidement implantée. Malgré son essoufflement et son déclin apparent après le Référendum de 1980, le nationalisme au Québec demeure toujours une force susceptible de rebondir, notamment autour d'enjeux tels que la préservation de la langue et de la culture françaises ou une plus grande autonomie économique et politique des francophones.

tendance

◆ ***Une longue tradition de coopératisme maintenant bien établie, surtout dans les domaines des institutions financières, de l'agriculture et de l'alimentation***

Le coopératisme, dès l'origine, a rapidement gagné les masses en étant omniprésent au Québec dans le secteur de l'épargne et du crédit en particulier. Chaque village et chaque paroisse ou presque compte sa caisse populaire d'épargne et de crédit. Le mouvement s'est progressivement institutionnalisé et constitue aujourd'hui un véritable empire financier. Cet empire, qui porte le nom de Desjardins, fondateur de la première coopérative d'épargne et de crédit à Lévis en 1900 (Minguy-Dechêne et Montplaisir, 1981), regroupe non seulement des caisses populaires mais aussi des compagnies d'assurances ou d'investissement. Le développement récent du Mouvement Desjardins a été marqué par des regroupements ou des fusions, notamment entre

les années 1979 et 1983, où les fédérations locales, au nombre de onze, ont formé la Confédération des caisses populaires Desjardins et où certaines autres fédérations ainsi que les caisses d'entraide se sont jointes au Mouvement. Le nombre de caisses populaires a diminué constamment par des liquidations ou des fusions et le nombre de membres a augmenté, de même que l'actif du Mouvement qui a presque triplé depuis 1971.

Le Mouvement apparaît par conséquent comme le fleuron du coopératisme québécois, fortement institutionnalisé, porté par une forme de nationalisme économique, ayant largement été perméable au capitalisme et fonctionnant à l'intérieur d'un contexte concurrentiel particulièrement accentué. (OPDQ, 1979; SPCSEQ, 1980; Beauchamp, 1981; 1990). Les principes de base sont pourtant ceux du mouvement à l'origine, soit le principe du membre votant (une personne, un vote), de l'entraide entre les membres, de la redistribution des trop-perçus et de l'implication sociale dans le milieu par l'éducation populaire, le soutien aux organismes de loisir et de développement culturel. Même si le contexte concurrentiel a provoqué des débats intenses au sein du mouvement, autour de la question du crédit à la consommation ou autour de celle de la modernisation, chaque institution de base a pu conserver une autonomie relative face aux décisions qui tendent toutefois à une plus grande centralisation.

Les coopératives non financières, pour leur part, comprennent trois grandes catégories: la production (coopératives agricoles), le travail (coopératives forestières, de taxis et autres transports) et la consommation (coopératives alimentaires, d'habitation, étudiantes). Les coopératives de production, qui ne représentaient en 1987 que 11% du nombre total des coopératives non financières, généraient pourtant 83% du total de l'actif, surtout grâce à la puissance des coopératives agricoles; les coopératives de travail, avec 10% du nombre total généraient, la même année, 3% du total de l'actif et les coopératives de consommation enfin, avec 79% du nombre total ne généraient pour leur part que 14% du total de l'actif. (MICT, 1988). Le développement des coopératives peut sembler assez bien portant en vertu d'une croissance modérée, même si plusieurs préfèrent ne pas parler de mouvement coopératif ou encore d'un réel projet de société (Beauchamp, 1981) et ce, malgré le fait qu'il en fut ainsi historiquement.

À la marge du mouvement coopératif se trouve un courant autogestionnaire dont les expériences ont déjà fait l'objet d'études (Gagnon et Rioux, 1988; Gagnon, 1989) et de débats, notamment autour de la revue *Possibles* et de quelques autres. Une des expériences majeures fut le regroupement de trois villages du Bas du Fleuve (le *JAL*) dans une tentative pour contrer leur fermeture: mise sur pied d'une coopérative d'exploitation forestière et mise en valeur des ressources locales. Un mouvement populaire et communautaire existe également et il a connu deux périodes distinctes d'activité, une première de 1963 à 1971, avec l'effervescence des « comités de citoyens », et une seconde de 1972 à nos jours, avec l'éclosion des « groupes populaires et communautaires », le plus souvent orientés vers la défense et la promotion des intérêts de quartier, locaux et régionaux. (Lévesque, 1985; Bélanger et Lévesque, 1987; Bélanger, 1988; Favreau, 1989).

tendance

◆ ***Essor du mouvement régionaliste au cours des décennies 1960 et 1970***

Les années 1960 et 1970 furent particulièrement fertiles pour le mouvement régionaliste. Cela s'est concrétisé par l'augmentation des interventions de l'État au sein de nombreux secteurs d'activités, souvent à sa seule initiative d'ailleurs: vaste étude du *BAEQ* (Bureau d'aménagement de l'Est du Québec) et les *Opérations Dignité* qui suivirent pour contrer les fermetures de villages, mise sur pied en 1968 de l'*OPDQ* (Office de planification et de développement du Québec, qui prenait en fait la relève du Conseil d'orientation économique créé en 1961), mise en place de *CER* (Conseils économiques régionaux), création d'institutions régionales (réseaux des affaires sociales, avec les *CRSSS*, ou Conseils régionaux

de la santé et des services sociaux, et de l'éducation, avec la création en 1968 du réseau de l'Université du Québec et ses constituantes en région). (Gagnon et Martin, 1973; Gagnon, 1978).

Vers la fin des années 1970, on mettra sur pied près d'une centaine de *MRC* (Municipalités régionales de comté, au nombre de 94) sur tout le territoire du Québec. Loin de posséder les pouvoirs de gouvernements régionaux, leur rôle étant effacé dans la détermination des priorités de développement, les MRC n'en constituent pas moins des interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec pour les questions d'aménagement régional. (Sokoloff, 1983; Jalbert, 1985). Au fil des ans, la régionalisation n'a cependant pu résister à certains impératifs économiques dont celui de la proximité des marchés: fermetures d'usines et même de villages. Le mouvement, dont on ne s'entend pas toujours pour dire qu'il a pu provenir des régions elles-mêmes, s'est néanmoins maintenu et consolidé autour d'associations économiques régionales qui constituent des lobbies importants auprès des autorités québécoises; il reste encore difficile cependant de parler d'une réelle décentralisation des pouvoirs.

tendance

◆ *Institutionnalisation du féminisme*

Le mouvement féministe au Québec est probablement l'un des mouvements sociaux qui a le plus marqué l'évolution de la société québécoise sur tous les plans, notamment avec l'intégration massive des femmes sur le marché du travail. Au féminisme plus revendicateur des années 1960 a succédé un féminisme plus institutionnel au cours de la décennie suivante, au point où l'on a pu parler de phase de « domestication du féminisme ». (Lamoureux, 1981; 1986). Deux courants majeurs ont pu ainsi se côtoyer, un premier plus revendicateur et portant le débat sur des enjeux sociaux globaux (patriarcat, droits des femmes) et un second plus institutionnel, tourné vers l'État pour des réformes plus circonscrites.

Le premier s'est manifesté par la création de regroupements divers, dont la *Fédération des femmes du Québec*, et surtout par la diffusion d'une revue engagée, *La vie en rose*, maintenant disparue pour des questions financières. Le second s'est traduit d'abord et avant tout par la mise sur pied de deux organismes au sein du gouvernement québécois, le *Conseil du statut de la femme*, qui assure la diffusion de *La Gazette des femmes* et qui publie des recherches sur la condition féminine, ainsi que le *Secrétariat à la condition féminine*, par l'organisation de colloques et de sommets sur la question, par la multiplication d'études tant historiques que sociales ou économiques et par la création de chaires universitaires. Le féminisme a acquis une crédibilité certaine sur la place publique, du fait peut-être qu'il se trouve aujourd'hui plus encadré et plus bureaucratisé: « ...toute organisation qui se respecte a désormais son comité de condition féminine ». (Simard, 1985: 57).

Certains aspects de la condition féminine ont reçu une attention plus particulière: représentation au sein des diplômés des études supérieures, dans le monde des affaires, dans la politique et les autres sphères décisionnelles; santé des femmes et mouvements d'appropriation du corps, contraception, avortement; intégration des sphères du privé et du public, tâches domestiques, garderies; violence envers les femmes, publicité sexiste, harcèlement sexuel. De loin, la question qui fut et qui reste la plus débattue est celle de la discrimination salariale envers les femmes sur le marché du travail qui s'explique en bonne partie par un ensemble de facteurs: temps partiel, double journée de travail, retards historiques sur le plan de la scolarisation et surtout, de l'expérience, discrimination systémique, ghettos d'emploi féminins moins bien rémunérés. Ce sont là précisément les champs privilégiés de revendications pour lesquels un rattrapage apparaît toujours comme un objectif à atteindre.

En tant que mouvement, le féminisme a englobé des enjeux collectifs parfois si considérables que le militantisme ne s'en est que mieux porté: le droit de vote des femmes, par exemple, qui ne fut accordé qu'en 1918 au palier fédéral et qu'en 1940 au palier provincial (même s'il

a existé historiquement avant l'Acte d'Union de 1840), fut l'enjeu mobilisateur de plusieurs générations de femmes. Les enjeux d'aujourd'hui sont toutefois circonscrits à des secteurs beaucoup plus spécifiques, pour des clientèles toujours plus étroites, de sorte que le militantisme apparaît comme étant moins élargi qu'auparavant. Il s'agit sans doute davantage d'une transformation des champs et des objets de revendications, aujourd'hui plus atomisés, qu'un affaiblissement du militantisme en tant que tel, comme en témoignent d'ailleurs la multitude des rassemblements et autres manifestations organisées par les femmes.

tendance

♦ *Montée du consumérisme*

Plusieurs associations de consommateurs ont vu le jour au Québec mais c'est du côté du Canada anglais, et surtout des États-Unis, que le mouvement est issu. Parmi celles-ci, mentionnons l'*Association des consommateurs du Canada*, fondée en 1947 et qui publie sa revue (*Consommateur canadien*), l'*Association des consommateurs du Québec*, l'*Association de protection des automobilistes* (APA) qui fut fondée et dirigée, jusqu'à tout récemment, par un disciple de Ralph Nader, diverses *Associations coopératives d'économie familiale* (ACEF, dont l'action est plus militante) qui interviennent dans les secteurs du crédit à la consommation et de l'endettement dans les grandes régions du Québec et, enfin, l'*Institut de promotion des intérêts du consommateur* (IPIC) qui a existé entre 1971 et 1979 et qui a publié sa revue (*Le Réveil du Consommateur*), sans parler des magazines télévisés sur la question dont l'un, au cours des années 1970, a connu une immense popularité (*Consommateurs Plus*, anciennement *Consommateurs avertis*). (Perrien, 1979).

L'institutionnalisation s'est opérée à la faveur de grands scandales, comme avec les produits pharmaceutiques, et le processus ne fut jamais vraiment remis en cause par la suite, d'autres scandales réapparaissant toujours, bon an mal an, parmi lesquels se trouvent ceux de la viande avariée, la mousse isolante d'urée-formol pour les maisons (MIUF), le thon ou les moules contaminées. Sur le plan fédéral, on mettait sur pied un ministère de la *Consommation et des Corporations* en 1967, notamment pour traiter ce type de problèmes de consommation.

Sur la plan provincial, on a créé l'*Office de la protection du consommateur* en 1971, qui publie son mensuel (*Protégez-vous*, sur le modèle du fameux *Consumer Reports* américain). Son champ d'action, à l'origine, était de contrôler le crédit à la consommation et la vente itinérante mais en 1978, une révision majeure de son mandat a fait que des domaines jusque-là non couverts furent sévèrement réglementés: publicité destinée aux enfants, garanties sur les biens et services, marché des véhicules d'occasion. C'est l'organisme qui reçoit les plaintes des consommateurs, soit autour de 150 000 par année depuis le début des années 1980, et qui a le mandat de les renseigner, l'Office ayant reçu plus de 230 000 demandes de renseignements en 1987. (OPC, 1987). Les plaintes des consommateurs peuvent être entendues par des tribunaux administratifs appelés les *tribunaux des petites créances*, lorsque le montant de la réclamation n'excède pas 1 000 $, sans avoir à recourir aux services d'un avocat. Depuis 1979 enfin, le Québec a imité ses voisins nord-américains en permettant des *recours collectifs*, où une personne avec une cause type peut représenter les intérêts d'un groupe de consommateurs. Il apparaît aussi au fil des enquêtes que le consommateur québécois recourt de plus en plus aux mécanismes institutionnels d'information et de protection. Parmi les facteurs retenus, on a déjà pu observer que l'âge, le degré de scolarité, la connaissance du mouvement consumériste et la connaissance des lois ou recours juridiques sont déterminants de la propension critique des consommateurs. (Belley *et alii*, 1980: 218).

tendance

◆ ***Tentatives d'autonomisation du mouvement des jeunes***

Avec le « baby boom » d'après-guerre, les jeunes se sont retrouvés en situation de force dans leurs revendications, notamment au cours des années 1960 et 1970. Le contexte national et international en était un d'effervescence : nationalisme au Québec, grandes contestations étudiantes, manifestations anticolonialistes et anti-impérialistes, mouvement contre-culturel et alternatif. Même si les jeunes sont au cœur de plusieurs mouvements contemporains dont le mouvement étudiant (Bélanger, 1984), l'écologisme (Vaillancourt, 1982b), la contestation antinucléaire (Babin, 1984), le pacifisme (Vaillancourt et Babin, 1984, 1986), des tentatives d'autonomisation des jeunes en tant que groupe ont pu surgir par la création de nombreuses associations devant représenter leurs intérêts, y compris par la mise en place de structures gouvernementales spécifiques : le *Secrétariat à la jeunesse* et le *Conseil permanent de la jeunesse*, rattachés au gouvernement québécois et un ministère d'état à la *Jeunesse et au Sport amateur* au fédéral.

Parmi les associations les plus connues se trouvent de nombreux regroupements issus du monde rural et ouvrier, la *JEC* (Jeunesse étudiante catholique, 1935), l'*UGEQ* (Union générale des étudiants du Québec, 1964 à 1969), l'*ANEQ* (Association nationale des étudiants du Québec, 1975), le *RAEU* (Regroupement d'associations étudiantes universitaires, qui se dissociera de l'ANEQ en 1980), le *RAJ* (Regroupement autonome des jeunes, créé en 1983 sur la question du chômage), sans parler des multiples regroupements autour d'une cause précise et des quelques grands sommets de la jeunesse. (Bélanger, 1984 ; Gauthier, 1986).

L'instabilité des associations de jeunes va cependant de pair avec le roulement incessant des personnes qui gravitent autour d'elles ; de nombreux leaders syndicaux, politiques ou d'affaires sont issus des associations de jeunes. Elle va surtout de pair avec la mobilisation plus ou moins soutenue autour d'une cause type, dont celles de *McGill français* et du *bill 63* (loi linguistique) en 1969, celle des prêts et bourses en 1974 et en 1978, celle des coupures dans l'éducation au tournant des années 1980, celle du chômage durant la récession de 1982-1983. Les associations sont elles-mêmes tiraillées par l'appui à donner à des courants socio-politiques majeurs où s'élaborent les grands débats concernant l'avenir : syndicalisme, nationalisme, marxisme, condition féminine, écologisme. Gauthier (1986 : 344) dira que « ...si elles opèrent une brèche dans les valeurs d'une époque, elles sont cependant, sur d'autres plans, liées à leur temps (...) : tantôt humanistes, tantôt nationalistes, tantôt corporatistes, tantôt syndicalistes. » La contestation et la mobilisation demeurent l'apanage des regroupements de jeunes et ceux-ci émergeraient davantage en périodes de crise, comme on a pu l'observer depuis le début des années 1980 avec une recrudescence de ces associations.

tendance

◆ ***Consolidation graduelle de l'écologisme et du mouvement antinucléaire***

L'écologisme en est encore véritablement au stade du mouvement social, tentant d'intervenir à la fois par la voie de regroupements divers, ainsi que sur le front socio-politique non institutionnel. Parmi ces regroupements, on retrouve la *SVP* (Société pour vaincre la pollution), la *Fondation québécoise en environnement*, l'*Union québécoise pour la conservation de la nature*, le groupe *Greenpeace* ou les *Amis de la Terre*. Du côté des gouvernements fédéral et provincial, on a mis en place des ministères de l'Environnement, des signes d'institutionnalisation mal vus au départ de certains écologistes plus intransigeants (Jurdant, 1984) qui ont pu redouter une forme de récupération et d'édulcoration du message. Au Québec, la mise sur pied du *BAPE* (Bureau des audiences publiques sur l'environnement) représente toutefois un effort réel de démocratisation du débat sur l'environnement, il possède une capacité véritable d'infléchir le cours des projets de certains promoteurs, qu'ils soient privés

ou publics. Il s'agit d'un organisme de consultation auprès des citoyens auquel le milieu se réfère toujours avec un certain respect : les écologistes y présentent des mémoires et leurs revendications sont prises au sérieux. Les débats sur l'environnement et l'énergie, s'ils n'ont été le plus souvent laissés qu'entre les mains d'une minorité de décideurs, seront toutefois de plus en plus au centre des débats publics.

Vaillancourt (1981, 1982a, 1982b, 1985) a relevé la multitude des courants idéologiques qui traversent le mouvement, plus de 820 groupes écologistes ayant déjà été inventoriés au Québec. Des pseudo-conservationnistes aux adeptes du courant de l'écologie politique et de l'écosocialisme, en passant par les conservationnistes et les environnementalistes, il y a toute une gamme de courants ponctuels qui se sont cristallisés autour d'une cause type. On retrouve donc un éventail considérable de positions : 1) des pseudo-conservationnistes, parmi lesquels on peut inclure les grandes multinationales qui vont se prêter à des actions symboliques comme subventionner des émissions télévisées sur la nature, 2) des réformistes modérés ou conservationnistes, dont les associations pour la protection de l'environnement des lacs, 3) des associations environnementalistes, dont la *Société pour vaincre la pollution*, et 4) des groupes plus intransigeants, dont les militants écosocialistes. Ces derniers, tant par leurs actions individuelles que collectives, tentent de remettre fondamentalement en cause le mode de vie lié à la société de consommation, au productivisme et au gaspillage des ressources, y compris par des pratiques alternatives sur le plan de l'alimentation et sur celui de la santé. Certaines revendications du mouvement écologiste ont réussi à susciter l'adhésion des gouvernements, dont la lutte contre les pluies acides, l'épuration des cours d'eau, la lutte antitabagisme, le recyclage de produits de consommation courante.

La contestation antinucléaire pour sa part s'est accélérée au Canada autour des années 1975, spécialement avec l'expérimentation par l'Inde en 1974 d'une bombe nucléaire fabriquée à partir d'un réacteur canadien CANDU, originellement conçu pour les seules applications civiles et ne devant être vendu qu'à de telles fins. Il y eut également quelques contestations relatives à l'implantation de centrales nucléaires : Pointe Lepreau au Nouveau-Brunswick, Gentilly au Québec, quelques centrales en Ontario. Toujours en 1975 naissait le *RCSN* (Regroupement canadien pour la surveillance du nucléaire), dont l'action a pu conduire à la sensibilisation de politiciens et à la mise en place de certaines commissions d'enquête, dont l'une notamment sur la gestion des déchets nucléaires (Rapport Hare). (Babin, 1981, 1984). En 1978 enfin naissait l'*Alliance Tournesol*, un regroupement de militants antinucléaires qui a représenté il y a quelques années « ...la plaque tournante de l'activité antinucléaire chez les francophones du Québec ». (Vaillancourt, 1981).

Au Québec, la contestation, loin d'être absente, n'a toutefois pas l'ampleur de ce qui peut être observé ailleurs, notamment du fait que l'on y recourt davantage à l'énergie hydro-électrique et qu'une seule centrale témoin existe sur son territoire. La contestation au fond porte peut-être davantage sur les aspects sociaux plus globaux qui sont propres à une société de consommation hautement énergivore : modes de fonctionnement centralisés, faible participation des citoyens aux décisions. Babin (1981 : 144) souligne à cet égard que le mouvement « ...met en cause un style de vie, un mode de développement, une forme de pouvoir tout en recherchant un autre type de développement et d'organisation sociale. »

tendance

◆ ***Effort récent de mobilisation des groupes pacifistes***

Babin et Vaillancourt (1984, 1986) ont relevé deux tendances principales au sein du mouvement pacifiste, soit les « non-alignés » et les « alignés », c'est-à-dire ceux qui se distinguent par des attitudes différentes face à l'Union soviétique. Les premiers sont issus du courant contre-culturel et alternatif et recherchent une solution plus neutraliste, qui refuse la division du monde entre les deux grands blocs ; les seconds, issus

du courant plus proprement politique et du mouvement ouvrier, recherchent une solution politique, en comptant sur des appuis parmi les partis politiques de gauche et les syndicats. Il résulte de cette opposition une distinction fondamentale face aux stratégies et moyens à mettre de l'avant, notamment en ce qui a trait à la participation du Canada à l'OTAN.

Le mouvement pacifiste tend à se mobiliser autour de quelques grandes organisations depuis un certain nombre d'années, parmi lesquelles se trouvent l'*Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales*, l'*Alliance canadienne pour la paix*, la *Coalition québécoise pour le désarmement et la paix*. (Vaillancourt et Babin, 1984, 1986). La revue *Option Paix*, du *Mouvement Option Paix Québec*, est publiée depuis quelques années pour faire connaître les thèses pacifistes parmi lesquelles se trouve la revendication visant à ce que le Canada devienne une zone libre d'armements nucléaires (ZLAN). Parmi les initiatives qui ont marqué le mouvement pacifiste durant les années 1980, on note la *Caravane de la Pétition pour la paix*, la campagne contre l'essai des missiles de croisière américains au-dessus du territoire canadien, la campagne *Un F-18 pour la paix* en 1985-1986, et la campagne *La guerre n'est pas un jeu*, en 1988-1989, qui ont toutes attiré des milliers d'adhérents. Avec le soutien des Églises et des syndicats entre autres, ces campagnes ont centré leur attention sur les possibilités de reconversion des usines militaires et la diminution des budgets de la défense nationale.

Le mouvement pacifiste, un peu à l'image du mouvement antinucléaire, n'a toutefois pas les mêmes assises au Québec que celles qui peuvent exister ailleurs. Sur le plan international, le Canada est reconnu pour être peu enclin aux affrontements directs, malgré son appartenance à l'OTAN et à NORAD et malgré l'alignement presque total de sa politique étrangère sur la politique étrangère américaine: il n'y existe pas de service militaire obligatoire, sa participation à des conflits majeurs remonte à la Seconde Guerre mondiale et à la guerre de Corée, il envoie des contingents dans les forces de paix de l'ONU, dont il a été l'initiateur. Le mouvement pacifiste se mobilise maintenant autour d'enjeux planétaires: course aux armements, hégémonie des deux grandes puissances, ainsi que, pour la branche plus politique, contre le gaspillage que constituent les budgets militaires et contre l'impérialisme américain.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Autonomie locale **95**, Conflits **263**, Entreprises **217**, État **321**, Forces militaires **355**, Identité nationale **641**, Jeunes **65**, Partis politiques **359**, Perceptions des problèmes sociaux **623**, Tendances macro-technologiques **55**, Travail des femmes **143**

RÉFÉRENCES

Babin, Ronald

«La lutte anti-nucléaire au Canada», *Sociologie et sociétés*, XIII, 1, 1981: 131-145.

L'option nucléaire, «Développement et contestation de l'énergie nucléaire au Canada et au Québec», Montréal, Boréal Express, 1984, 226 p.

Babin, Ronald et Jean-Guy Vaillancourt

«Le néo-pacifisme québécois», *Revue internationale d'action communautaire*, 12, 52, 1984: 27-34.

Balthazar, Louis

Bilan du nationalisme au Québec, Montréal, L'Hexagone, 1986, 212 p.

«La dynamique du nationalisme québécois», dans Gérard Bergeron et Réjean Pelletier (éds), *L'État du Québec en devenir*, Montréal, Boréal Express, 1980: 37-58.

Beauchamp, Claude

«La coopération au Québec: évolution du projet et de la pratique au XXe siècle», dans Claude Beauchamp (éd.), *Le développement des coopératives au Québec d'ici l'an 2000*, Centre interuniversitaire de recherche, d'information et d'enseignement sur les coopératives, Montréal, École des hautes études commerciales, Centre de gestion des coopératives, 1980-1981: 23-35.

«Quelques interrogations sur la coopération», dans Vincent Lemieux (éd.), *Les institutions québécoises, leur rôle, leur avenir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990: 137-144.

Bélanger, Paul-R.

«Les nouveaux mouvements sociaux à l'aube des années 90», *Nouvelles pratiques sociales*, 1, 1, 1988: 101-114.

Bélanger, Paul-R. et Benoît Lévesque

«Le mouvement social au Québec: continuité et rupture (1960-1985)», dans Paul-R. Bélanger, Benoît Lévesque, Réjean Mathieu et Franklin Midy (éds), *Animation et culture en mouvement. Fin ou début d'une époque?*, Québec, Presses de l'université du Québec, 1987: 253-267.

Bélanger, Pierre

Le mouvement étudiant québécois: son passé, ses revendications et ses luttes, 1960-1983, Montréal, Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec, 1984, 208 p.

Belley, Jean-Guy, Jacques Hamel et Claude Masse

La société de consommation au Québec, Québec, Éditeur officiel du Québec, Office de la protection du consommateur, 1980, 351 p.

Caron, Ginette

Recherche sur les programmes gouvernementaux à l'intention des jeunes et sur les mouvements-jeunesse à l'extérieur des cadres du gouvernement, Québec, 1983, 184 p.

Favreau, Louis

Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours. Ruptures et continuités, Montréal, Le Centre de formation populaire et les Éditions du Fleuve, 1989, 307 p.

Gagnon, Gabriel

«La métamorphose des mouvements sociaux», *Revue d'études canadiennes*, 23, 4, 1989: 5-15.

«Sociologie, mouvements sociaux, conduites de rupture: le cas québécois», *Sociologie et sociétés*, X, 2, 1978: 103-121.

Gagnon, Gabriel et Luc Martin

Québec 1960-1980, La crise du développement, Montréal, Hurtubise HMH, 1973, 500 p.

Gagnon, Gabriel et Marcel Rioux

À propos d'autogestion et d'émancipation: deux essais, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 190 p.

Gauthier, Madeleine

«Les associations de jeunes», dans Fernand Dumont (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 337-369.

Jalbert, Lizette

«Décentralisation ou autonomie administrée: éléments de synthèse et de réflexion sur la réforme municipale et régionale au Québec», *Cahiers de recherche sociologique*, 3, 1, 1985: 75-98.

«Régionalisme et crise de l'État», *Sociologie et sociétés*, XII, 2, 1980: 65-73.

Jurdant, Michel

Le défi écologiste, Montréal, Boréal Express, 1984, 432 p.

Lamoureux, Diane
Fragments et collages, essai sur le féminisme québécois des années 70, Montréal, Remue-Ménage, 1986, 168 p.

«Mouvement social et lutte des femmes», *Sociologie et sociétés*, XIII, 2, 1981: 131-138.

Lévesque, Benoît
«Le mouvement populaire au Québec: de la formule syndicale à la formule coopérative?», *Coopératives et développement*, 16, 2, 1985: 43-66.

Maheu, Louis
«Crise sociale, mouvements sociaux et pratiques du changement social», *Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques*, Montréal, ACFAS, 16, 1984: 477-495.

«Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social», *Sociologie et sociétés*, XV, 1, 1983: 77-92.

«Théorie des classes et des mouvements sociaux dans les sociologies québécoise et canadienne: de la fragmentation des classes aux nouveaux mouvements sociaux», dans David Descent, Louis Maheu, Martin Robitaille et Gilles Simard, *Classes sociales et mouvements sociaux au Québec et au Canada*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1989: 19-64.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
Coopératives du Québec, données statistiques, 1987, Québec, Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, 1988, 23 p.

Minguy-Dechêne, Claire et Carole Montplaisir
Histoire du mouvement coopératif au Québec, Québec, Ministère des Institutions financières et Coopératives, Direction des associations coopératives, 1981, 38 p.

Office de la planification et du développement
Profil du mouvement coopératif au Québec, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, 327 p.

Office de la protection du consommateur
Rapport annuel, Québec, Les Publications du Québec, 1972 à 1987.

Perrien, Jean
Le consommateurisme: vers un nouveau consommateur, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1979, 180 p.

Secrétariat permanent des Conférences socio-économiques
L'entreprise coopérative dans le développement économique: état de la situation, Québec, Secrétariat permanent des Conférences socio-économiques, 1980, 137 p.

Simard, Carolle
«Des féminismes désordonnés au féminisme ordonné: les contradictions du féminisme», dans Claude Bariteau *et alii* (éds), *Le contrôle social en pièces détachées*, Montréal, ACFAS, 30, 1985: 47-58.

Sokoloff, Béatrice
«Aménagement, développement régional et dynamismes locaux», dans Simon Langlois et François Trudel (éds), *La morphologie sociale en mutation au Québec*, Montréal, ACFAS, 41, 1986: 309-327.

Vaillancourt, Jean-Guy
«Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises: de la contre-culture et du conservationisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme», *Sociologie et sociétés*, XIII, 1, 1981: 81-98.

«Le mouvement écologiste québécois des années 80», dans Serge Proulx et Pierre Vallières (éds), *Changer de société*, Déclin du nationalisme, crise culturelle et alternatives sociales au Québec, Montréal, Québec/Amérique, 1982a: 143-164.

«Le mouvement vert québécois: entre l'écologie et l'écologisme», *Possibles*, 9, 3, 1985: 35-46.

Mouvement écologiste, énergie et environnement: essais d'écosociologie, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin, 1982b, 262 p.

Vaillancourt, Jean-Guy et Ronald Babin
Le mouvement pour le désarmement et la paix, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1984, 218 p.

«Régionalisme et mouvement de paix», *Possibles*, 11, 1, 1986: 21-33.

4

GROUPES D'INTÉRÊT

tendance

♦ ***Doublement du nombre des corporations professionnelles, suivi d'une stagnation presque totale depuis le milieu des années 1970***

Entendu dans le sens restreint de la défense des intérêts d'un groupe par la délimitation d'un champ spécifique de compétence et la monopolisation de l'exercice, le corporatisme amène la mise en place de groupes expressément voués à la défense des intérêts de leurs membres, qui sont préalablement sélectionnés aux frontières d'un champ professionnel et à qui sont octroyés certains avantages. Cette défense d'intérêts représente un mandat auquel on adjoint indissociablement la question de la « protection du public ». C'est ainsi que les membres d'une corporation peuvent se positionner comme les seuls experts aptes à répondre efficacement aux besoins susceptibles de s'exprimer, tout en légitimant cette situation par une déontologie stricte et des mécanismes d'acheminement des plaintes des citoyens ou des consommateurs de services. Comme le précise Laliberté (1979 : 25-26), « ...en se faisant déléguer par l'État le pouvoir de contrôler eux-mêmes l'accès à la profession (...), les membres d'un groupe occupationnel sont en mesure de préserver leur identité et de défendre les frontières de leur champ de compétence. » Ces groupes sont chapeautés par l'Office des professions du Québec, qui assure un contrôle des quelque quarante corporations existantes.

Deux phases distinctes ont caractérisé le mouvement : une première phase de doublement des corporations, de 1960 à 1973, suivi d'une stagnation presque totale de 1973 à nos jours. (Tableau 1). Une moitié de ces corporations jouissent de l'exercice exclusif et l'autre moitié, du titre réservé qui est moins restrictif ; ce double statut juridique a pu créer des frictions, « ...l'exercice exclusif ayant contribué à accroître le pouvoir des corporations en créant un monopole professionnel ». (OPQ, 1984 : 83). Les corporations professionnelles ont pu doubler en nombre depuis le début des années 1960 afin de contester les positions privilégiées des corporations traditionnelles, dont certaines furent créées il y a plus de cent ans, comme celles des médecins et des notaires en 1847, des avocats en 1849, neuf en tout au siècle dernier et qui sont encore toutes à titre exclusif, mais le mouvement a considérablement ralenti.

La reconnaissance par l'État des corporations professionnelles fut relancée à quelques reprises au cours des années 1960 et surtout en 1973, avec la création de l'Office des professions où l'on a reconnu, d'un coup, plusieurs corporations. Le titre exclusif n'est cependant plus accordé qu'avec beaucoup de parcimonie et on l'a reconnu pour la dernière fois en 1973 aux audioprothésistes, chiropraticiens, denturologistes et podiatres. Depuis cette date, deux groupes seulement furent reconnus, à titre réservé et non à titre exclusif, l'un en 1980 et l'autre en 1984. Plusieurs autres attendent leur tour, plus d'une cinquantaine de demandes ayant été déposées au cours des quinze dernières années, mais l'État est de moins en moins enclin à reconnaître des groupes d'intérêt pour qui la légitimation de la « protection du public » ne sert bien souvent qu'à masquer la promotion de leurs propres intérêts.

tendance

♦ ***Doublement du nombre de membres des corporations professionnelles depuis le milieu des années 1970***

Si le nombre de corporations n'a pas énormément bougé depuis la création de l'Office, il n'en va toutefois pas de même pour le membership de ces corporations. Depuis 1973, le nombre de membres des corporations a doublé,

passant de 102 000 à plus de 208 000, un grossissement par l'intérieur et non par les structures. En 1988, on retrouve environ 57 000 infirmières, 29 000 ingénieurs, 20 000 infirmières auxiliaires, 16 000 médecins, 12 000 avocats, 12 000 comptables agréés et près de trente-cinq autres groupes dont les effectifs sont beaucoup plus restreints, tels les dentistes, les agronomes, les chiropraticiens ou les technologues. (OPQ, *Rapports annuels*). Il ne s'agit donc pas des seules professions libérales classiques et il serait même plus juste de parler d'une forte majorité de salariés.

Si l'on considère les grandes catégories que sont 1) le droit, l'administration et les affaires, 2) le génie et l'aménagement, 3) les relations humaines et enfin, 4) la santé, on note que les proportions relatives de chacune d'elles sont demeurées très constantes depuis une quinzaine d'années. (Tableau 2). N'eût été en fait de l'adjonction de plus de 6 000 technologistes des sciences appliquées en 1980 qui a fait passer la proportion du génie et de l'aménagement de 19% à 22%, les proportions n'auraient à peu près pas bougé: les seuls mouvements visibles seraient une légère hausse de la proportion du droit, administration et affaires (de 15% à 18%) et une légère baisse de celle de la santé (de 62% à 57%), le secteur des relations humaines avec les conseillers en orientation, les psychologues, et les travailleurs sociaux demeurant constant entre 3% et 4%. Le secteur de la santé occupe néanmoins la part du lion, surtout avec les infirmières et les infirmières auxiliaires qui forment, à elles seules, plus du tiers du membership des corporations.

En parallèle avec le doublement du nombre de membres des corporations professionnelles, le ratio de professionnels par 100 000 habitants a doublé depuis une quinzaine d'années et ce, dans chacune des grandes catégories. (Tableau 3). Cela signifie indifféremment que les consommateurs recourent plus fréquemment aux services de professionnels, même si la loi de l'offre et de la demande ne contrôle pas entièrement la croissance du membership des professionnels des secteurs public et parapublic, ou que chaque professionnel se partage un marché deux fois moins vaste; cette façon de poser le problème pourrait expliquer les débats plus fréquents, surtout depuis le début des années 1980, sur la libéralisation de la publicité et de l'affichage des tarifs que plusieurs souhaitent mais que l'Office des professions n'a pas autorisée, faute de consensus. (OPQ, 1984). Les uns y voient une façon de mieux informer le public dans un marché qui tend à devenir de plus en plus concurrentiel alors que d'autres craignent le mercantilisme qui pourrait s'installer et devenir prépondérant, au détriment de la qualité de l'acte professionnel.

Le phénomène du doublement du membership des corporations professionnelles rejoint également la croissance du secteur des services, montrant que le Québec s'est doté des diplômés et des compétences qui devaient lui garantir une des clés de son développement, un objectif qui revenait comme un leitmotiv et pour lequel il avait tant investi au cours des années 1960.

tendance

◆ ***Des groupes de pression multiples, issus des principaux mouvements sociaux***

Au Québec, les lieux d'exercice des pressions politiques se sont fortement institutionnalisés quand on songe aux grandes commissions d'enquête, aux états généraux, aux sommets, aux commissions parlementaires, aux comités consultatifs ou aux multiples autres comités ad hoc, qui invitent les divers groupes de pression à présenter des mémoires. (Dion, 1987). Ce sont autant d'occasions pour des groupes tels que le Conseil du patronat, les Chambres de commerce, les grands syndicats, Alliance-Québec ou même les groupes moins organisés de faire valoir leurs points de vue. Il n'en demeure pas moins que bien des pressions s'exercent directement auprès des autorités politiques, comme a pu en témoigner par exemple un démarcheur professionnel qui a publié un volume sur son expérience (Boivin, 1984), ou comme en témoigne également le fait que les «courtiers en information» s'installent dans les capitales politiques avec pour mission d'être à l'affût des moindres informations stratégiques, sur le modèle américain des lobbies qui ont depuis longtemps pignon sur rue.

S'il peut être légitime de croire que l'État n'établit de consultation et de dialogue qu'avec

les groupes expressément organisés, il serait aisé d'y voir la source de l'institutionnalisation de nombreux groupes. La plupart des groupes de pression sont issus des mouvements sociaux (Favreau, 1989) et plusieurs d'entre eux se sont en effet institutionnalisés. À moins que les individus ou les groupes non organisés ne s'identifient à un groupe d'intérêt en particulier, l'exclusion existe de facto pour ces derniers, même si elle n'est pas érigée en principe. En vertu d'une segmentation de plus en plus étroite des problèmes à traiter, les groupes tendent à se spécialiser dans un champ d'intervention toujours plus circonscrit, surtout pour siéger à titre d'interlocuteur privilégié d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental.

tendance

◆ ***Montée du corporatisme social comme modèle d'aménagement socio-politique particulier***

Défini par Archibald (1984: 45) au sens d'un « ...modèle d'aménagement socio-politique où la représentation fonctionnelle de tous les secteurs économiques et sociaux est institutionnalisée dans des structures gouvernementales et administratives de l'État », le corporatisme s'intègre comme point central dans un schéma où l'on présente aux extrêmes le collectivisme, qui serait caractérisé par la domination de l'État, et le libéralisme intégral, qui serait caractérisé par la domination des groupes. Les versions historiques du corporatisme en Italie, en Espagne, au Portugal et dans des pays latino-américains, ont pu conduire à une distinction entre un corporatisme autoritaire et un corporatisme libéral.

La thèse de la montée du corporatisme a été appliquée en ce sens par Archibald (1984) au développement des institutions étatiques modernes, qui se seraient structurées en tentant de concilier l'intérêt public à celui des groupes. Le programme de *Restauration sociale* de Duplessis en 1935, comme celui du *Maître chez nous* de Lesage en 1960 ou du *partenariat social* entre l'État, les entreprises et les syndicats, prôné par le Parti québécois en 1976, apparaîtront comme un compromis entre le capitalisme et le socialisme, c'est-à-dire comme étant d'inspiration corporatiste: les notions de représentation, d'institutionnalisation et de codétermination y apparaissent comme étant centrales. Les intérêts des groupes privés, représentés par les trusts ou les grandes compagnies, devaient être tempérés par l'intérêt public sans remise en cause, dans les faits, du capitalisme comme système qui a pu prendre diverses formes selon les circonstances: nationalisations, étatisations, etc. Archibald (1984: 274) a brossé un tableau évolutif montrant que le projet corporatiste a connu des épisodes de forte activité au Québec, sans pour autant qu'il y ait toujours une liaison étroite entre les idées et les pratiques. Dans son acception élargie, le corporatisme a encadré la défense des intérêts des groupes, qui vont des associations économiques régionales aux corporations professionnelles, en passant par les lobbies constitués autour d'enjeux plus spécifiques (Boivin, 1984) et par les syndicats dans un champ précis de leur action.

Du côté des syndicats, les groupes se sont formés historiquement en fonction des intérêts qu'ils représentent ou des stratégies qu'ils préconisent. Les regroupements jusqu'ici se sont effectués pour le soutien des revendications auprès d'un employeur et, dans quelques cas, par corps de métier, surtout dans le secteur de la construction, ou par secteur d'activité, dont l'agriculture. L'accréditation multipatronale que les syndicats cherchent à obtenir pour des corps d'emploi spécifiques leur est le plus souvent refusée pour des motifs idéologiques évidents, le Conseil du patronat du Québec et les Chambres de commerce s'y opposant pour préserver la liberté d'entreprise, mais également parce qu'un conflit potentiel existe à savoir si une corporation est mieux en mesure de veiller aux intérêts d'un corps d'emploi en particulier. Le conflit entre le corporatisme et le syndicalisme a pu être évoqué à de nombreuses reprises, en particulier là où une corporation professionnelle et un syndicat se côtoient dans une même institution. (OPQ, 1984). Il reste que le mouvement de corporatisation de la société québécoise gagne du terrain, au détriment peut-être du syndicalisme.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Autorité **281**, État **321**, Vie associative **105**

RÉFÉRENCES

Archibald, Clinton
Un Québec corporatiste? Corporatisme et néo-corporatisme: du passage d'une idéologie corporatiste sociale à une idéologie corporatiste politique: le Québec de 1930 à nos jours, Hull, Éditions Asticou, 1984, 429 p.

Boivin, Dominique
Le lobbying ou le pouvoir des groupes de pression, Montréal, Éditions du Méridien, 1984, 241 p.

Desgagné, André
« L'avenir du professionnalisme au Québec », *Critère*, 26, 1979: 41-60.

Dion, Stéphane
« L'administration, les citoyens, les groupes », dans James Iain Gow, Michel Barrette, Stéphane Dion et Michel Fortmann, *Introduction à l'administration publique au Québec*, Une approche politique, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 1987: 250-276.

Dussault, Gilles
« L'analyse sociologique du professionnalisme au Québec », *Recherches sociographiques*, XIX, 2, 1978: 161-170.

Favreau, Louis
Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours. Ruptures et continuités, Montréal, Le Centre de formation populaire et les Éditions du Fleuve, 1989, 307 p.

Laliberté, Robert
« La professionnalisation des occupations: une tendance à accentuer ou à renverser? », *Critère*, 25, 1979: 23-40.

Office des professions du Québec
Le système professionnel québécois, 1974-1984, Bilan et prospective, Québec, 1984, 89 p.

Rapports annuels, Québec, 1973 à 1988.

Turcotte, Marc-André
« Approches traditionnelles et nouvelles perspectives analytiques du professionnalisme », dans Colette Bernier *et alii* (éds), *Travailler au Québec*, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin, 1981: 241-258.

TABLEAUX

Tableau 1

Corporations professionnelles, à champ d'exercice exclusif et à titre réservé, Québec, jusqu'en 1988

Année	Champ d'exercice exclusif	Titre réservé	Total
Avant 1961	15	5	20
1961-1970	2	7	9
1971-1980	4	6	10
1981-1988	0	1	1
Total	21	19	40

Source: Office des professions du Québec, *Liste des corporations professionnelles régies par le code des professions*, Québec, 1988; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Nombre de membres des corporations professionnelles selon les grandes catégories et proportion sur le total, Québec, 1973-1988

	Droit, administration et affaires		Génie et aménagement		Relations humaines		Santé		Total
Année	N	%	N	%	N	%	N	%	N
1973	15 135	14,7	20 440	19,9	3 232	3,1	63 978	62,2	102 785
1974	16 203	14,7	21 437	19,4	3 580	3,2	69 335	62,7	110 555
1975	17 607	14,7	23 045	19,3	3 944	3,3	75 085	62,7	119 681
1976	19 168	15,0	24 515	19,2	4 185	3,3	79 633	62,5	127 501
1977	20 365	15,0	26 304	19,4	4 790	3,5	84 446	62,1	135 905
1978	21 389	15,2	27 259	19,4	5 055	3,6	87 109	61,9	140 812
1979	22 487	15,4	28 570	19,6	5 440	3,7	89 123	61,2	145 620
1980	23 766	15,4	29 494	19,1	5 557	3,6	95 861	62,0	154 678
1981	25 454	15,1	37 932	22,5	5 721	3,4	99 303	59,0	168 410
1982	27 049	15,6	39 050	22,5	5 819	3,4	101 556	58,5	173 474
1983	28 951	16,2	40 689	22,8	5 800	3,2	103 229	57,8	178 669
1984	30 575	16,2	41 201	21,8	6 137	3,2	111 286	58,8	189 199
1985	32 118	16,5	41 597	21,3	6 527	3,3	114 630	58,8	194 872
1986	33 526	17,1	41 959	21,4	6 931	3,5	113 340	57,9	195 756
1987	34 932	17,2	42 914	21,2	7 268	3,6	117 542	58,0	202 656
1988	36 925	17,7	45 470	21,8	7 596	3,6	118 439	56,8	208 430

Source: Office des professions du Québec, *Rapports annuels*, Québec, 1973 à 1988; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Taux de professionnels par 100 000 habitants selon les grandes catégories et en indice (1973=100), Québec, 1973-1988

Année	Droit, administration et affaires		Génie et aménagement		Relations humaines		Santé		Total	
	/100 000	Ind.	/100 000	Ind.	/100 000	Ind.	/100 000	Ind.	/100 000	Ind.
1973	249	100	336	100	53	100	1 052	100	1 691	100
1974	265	106	350	104	58	110	1 132	108	1 806	107
1975	285	114	373	111	64	120	1 215	115	1 937	115
1976	307	123	393	117	67	126	1 277	121	2 045	121
1977	324	130	419	124	76	143	1 344	128	2 163	128
1978	339	136	433	129	80	151	1 382	131	2 234	132
1979	355	142	451	134	86	161	1 406	134	2 297	136
1980	372	149	462	137	87	164	1 501	143	2 422	143
1981	395	159	589	175	89	167	1 542	147	2 616	155
1982	417	168	603	179	90	169	1 567	149	2 677	158
1983	444	178	624	186	89	167	1 583	150	2 740	162
1984	467	188	629	187	94	176	1 699	161	2 889	171
1985	488	196	632	188	99	187	1 742	166	2 961	175
1986	513	206	642	191	106	199	1 733	165	2 993	177
1987	530	213	651	194	110	207	1 783	169	3 074	182
1988	556	223	685	204	114	215	1 784	170	3 140	186

Source: Office des professions du Québec, *Rapports annuels*, Québec, 1973 à 1988; calculs de l'auteur.

11

Idéologies et croyances

1 ◆ Différenciation politique

2 ◆ Confiance dans les institutions

3 ◆ Orientations économiques

4 ◆ Radicalisme

5 ◆ Croyances religieuses

1

DIFFÉRENCIATION POLITIQUE

Le système électoral uninominal à un tour de type britannique, tel que pratiqué au Québec et au Canada, n'a jamais permis à des formations politiques importantes de se démarquer les unes des autres du point de vue idéologique de façon aussi nette que dans d'autres systèmes électoraux. Les principaux partis en lice dans un tel système se différencient plus par des gradations que par des divergences de fond. Les termes gauche-centre-droite y ont donc des connotations moins tranchées que dans d'autres types de démocraties parlementaires.

tendance

♦ ***Après une longue période dominée par un parti populiste de droite, succession au pouvoir à Québec de partis de centre-gauche ou sociaux-démocrates et de centre-droite ou d'idéologie libérale***

Parti considéré de droite et populiste, l'Union nationale a détenu le pouvoir à Québec de 1944 à 1960 de façon ininterrompue. Il a été remplacé jusqu'en 1966 par le Parti libéral du Québec, considéré alors comme progressiste. On a identifié le début de la Révolution tranquille avec cette prise de pouvoir. Depuis les années 1960, tous les grands partis québécois ont eu une connotation nationaliste. À cet égard, le Parti libéral d'alors se distinguait par une approche d'esprit plus moderne et plus revendicatrice, cherchant l'insertion du Québec dans les courants contemporains plutôt que la simple défense de ses traditions et voulant obtenir plus de pouvoirs constitutionnels pour favoriser cette démarche selon les traits spécifiques aux Québécois. Les idéologies de modernisme, de social-démocratie et de décolonisation ont influencé son programme et ses actions. Elles ont inspiré les réformes et la démocratisation du système scolaire ainsi que les politiques économiques amorcées par ce parti.

Entre 1966 et 1970, l'Union nationale, ayant repris le pouvoir, tout en se manifestant encore comme populiste, a continué la réforme du système scolaire et l'a même accélérée. Elle a maintenu le type de débats constitutionnels entrepris par les Libéraux et les a radicalisés. À la suite de l'implantation du régime public et universel d'assurance-hospitalisation par les Libéraux, l'Union nationale a encouragé et accepté la mise sur pied de mesures favorisant l'accès universel et gratuit aux soins médicaux. Au même moment, se sont manifestés avec vigueur divers mouvements indépendantistes, dont certains leaders provenaient du Parti libéral. Les assises idéologiques de ces mouvements allaient de la droite populiste à la social-démocratie. Ces mouvements ont donné naissance au Parti québécois, souverainiste et à inclination sociale-démocrate. Ce parti a attiré graduellement une majorité des éléments progressistes de l'électorat. Le Parti libéral est revenu au pouvoir entre 1970 et 1976. Il était d'allégeance moins progressiste que celui des années 1960-1966. Il a implanté le régime universel d'assurance-maladie. Le Parti québécois est devenu le principal parti d'opposition.

Ce parti a été au pouvoir de 1976 à 1985. Les questions constitutionnelles ont connu une apogée avec le Référendum sur la souveraineté du Québec en 1980. Ce fut l'époque de plusieurs politiques économiques et culturelles d'inspiration nationaliste moderne, ainsi que de politiques sociales d'esprit social-démocrate. Au cours de cette période, il y a eu brève apparition du Crédit social et résurgence temporaire de l'Union nationale, tous deux à saveur populiste. S'ils ont réussi à faire élire quelques députés, leur présence à l'Assemblée nationale n'a pas duré au-delà de l'élection de 1981. Le dernier mandat du Parti québécois a été marqué par des soubresauts en matières constitutionnelles et sociales. Il a été frappé par la récession économique, alors que les idées tatchériennes et reaganiennes étaient en plein essor. En 1985, le Parti libéral du Québec a repris le pouvoir en mettant l'accent sur des thèmes néo-libéraux. (Landry, 1988). Il a été

reporté au pouvoir en 1989, mais avec une majorité moindre. Cette majorité a été entamée, en partie, par l'émergence de formations politiques à clientèle essentiellement anglophone, ayant ainsi réagi aux affirmations nationalistes modernes qui ont traversé tous les grands partis depuis les années 1960.

Parallèlement à ces grands partis, le Québec a eu des partis extrémistes et marginaux, dont les plus constants sont presque tous d'extrême gauche, le plus souvent d'obédience marxiste-léniniste. L'ensemble des partis de gauche n'a pu attirer, dans ses meilleures performances, qu'environ 3 % des votes exprimés.

tendance

◆ ***Aux élections fédérales, le vote populiste et une partie du vote libéral se sont changés en vote conservateurs en 1984 et en 1988***

Classer les principaux partis politiques fédéraux sur une échelle gauche-centre-droite est encore plus aléatoire que pour les partis provinciaux. Dans les systèmes parlementaires de type britannique, une des principales caractéristiques des partis est leur pragmatisme. On peut avancer que les partis fédéraux sont encore plus pragmatiques que les partis provinciaux, sauf le Nouveau parti démocratique (NPD), d'allégeance sociale-démocrate, originellement influencé par les Travaillistes de Grande-Bretagne. Il n'a fait élire qu'un seul candidat au Québec, lors d'une élection complémentaire en février 1990. Il n'a jamais détenu le pouvoir à Ottawa. Un seul parti populiste, le Crédit social, pourrait être situé à droite. Les Libéraux fédéraux et les Conservateurs pourraient être rangés au centre, les premiers au centre-gauche et les seconds au centre-droite. Entre 1962 et 1979, de 25 % à 35 % des votes des Québécois aux élections fédérales sont allés au Crédit social. (Tableau 2). Des deux grands partis fédéraux, les Libéraux se sont constamment identifiés comme du centre avec, à l'occasion, alors qu'ils étaient au pouvoir, l'application de certaines mesures préconisées par le NPD. Il n'y a pas eu plus de partis extrémistes et marginaux sur la scène fédérale que provinciale. La plupart d'entre eux sont d'obédience marxiste-léniniste, sauf le Parti Rhinocéros, qui a eu pour principale caractéristique d'ironiser sur un certain style de campagnes électorales.

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Identité nationale **641**, Partis politiques **359**

RÉFÉRENCES

Beaudry, Lucille
Le souverainisme politique au Québec: le Parti québécois et les courants indépendantistes. Recueil bibliographique, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1982.

Bergeron, Gérard et Réjean Pelletier (éds)
L'État du Québec en devenir, Montréal, Boréal Express, 1980, 409 p.

Blais, André et Jean Crête
«La clientèle péquiste en 1985: caractéristiques et évolution», *Politique*, 10, automne 1986: 5-29.

Boudreau, Ernest
Le rêve inachevé. Le PQ, l'indépendance et la crise, Montréal, Nouvelle optique, 1983.

Crête, Jean (éd.)
Le gouvernement du Parti québécois, Recherches sociographiques, XXV, 1, 1984.
Le comportement électoral au Québec, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1984, 447 p.

Denis, Rock et Serge Denis
«Un syndicalisme non-partisan durant les années péquistes», *Politique*, 10, automne 1986: 91-116.

Fitzmaurice, John
Québec and Canada: Past, Present and Future, New York, St. Martin's Press, 1985, 343 p.

Fournier, Pierre (éd.)
Capitalisme et politique au Québec: un bilan critique du Parti québécois au pouvoir, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin, 1981.

Fraser, Graham
Le parti québécois, Montréal, Libre expression, 1984, 432 p.

Gagnon, Michel
La Révolution tranquille et après: classes, partis, alliances électorales, alliances de classe pour la période 1956-1976. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1980.

Lamoureux, André
Le NPD et le Québec, 1980-1985, Montréal, Éditions du Parc, 1985, 230 p.

Landry, Réjean
«L'orientation interventionniste des idéologies des partis politiques québécois depuis 1970», *Politique*, 12, printemps 1988: 63-85.

La Terreur, Marc
Les tribulations des conservateurs au Québec: de Bennett à Dienfenbaker, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973.

Lemieux, Vincent
Une élection de réalignement. L'élection générale du 29 avril 1970 au Québec, Montréal, Éditions du Jour, 1970, 182 p.
La fête continue: la vie politique au Québec depuis la Révolution tranquille jusqu'au Référendum, Montréal, Boréal Express, 1979, 201 p.
«L'État et les jeunes», dans Fernand Dumont (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 325-335.
Le quotient politique vrai: le vote provincial et fédéral au Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, 274 p.
«Les régions et le vote libéral des années 1980», *Recherches sociographiques*, XXIX, 1, 1988: 45-58.

Massicotte, Louis et André Bernard
Le scrutin au Québec: un miroir déformant, Montréal, HMH, 1985, 255 p.

Milner, Henry
Politics in the New Québec, Toronto, McClelland and Stewart, 1978, 257 p.

Murray, Vera
Le Parti québécois: de la fondation à la prise du pouvoir, Montréal, HMH, 1976, 242 p.

Pelletier, Réjean
Les militants du RIN, Ottawa, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 1974, 82 p.
Partis politiques et société québécoise: 1960-1970, Sainte-Foy, Université Laval, 1984, 197 p.

Pinard, Maurice
The Rise of a Third Party: A Study in Crisis Politics, Montréal, McGill-Queen, University Press, 1975, 299 p.

Stein, Michael B,
The Dynamics of Right Wing Protest: a Political Analysis of Social Credit in Québec. Toronto, University of Toronto Press, 1973.

Vaillancourt, Yves, collaboration d'Annie Autones
Le P.Q. et le social. Éléments de bilan des politiques sociales du gouvernement du Parti québécois: 1976-1982. Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin, 1983, 165 p.

TABLEAUX

Tableau 1

Pourcentage des votes et des sièges obtenus par les principaux partis politiques, élections générales provinciales, Québec, 1952-1985

Année	Union nationale		Parti libéral		Parti québécois		Autres	
	Votes	Sièges	Votes	Sièges	Votes	Sièges	Votes	Sièges
1952	51,5	73,8	46,0	25,0	—	—	2,5	1,2
1956	52,0	77,4	44,5	21,5	—	—	3,5	1,1
1960	46,6	45,2	51,3	53,7	—	—	2,1	1,1
1962	42,1	32,6	56,4	64,1	—	—	1,5	3,3
1966	40,9	51,9	47,2	46,3	—	—	11,9	1,8
1970	19,6	15,5	45,4	66,6	23,1	6,5	11,9	11,4
1973	4,9	—	54,5	92,7	30,2	5,5	10,4	1,8
1976	18,2	10,0	33,8	24,0	41,4	64,0	6,6	2,0
1981	4,0	—	46,1	34,4	49,2	65,6	0,7	—
1985	0,2	—	56,0	81,1	38,7	18,8	5,1	—

Source: Gérald Bernier et Robert Boily, *Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours*, Montréal ACFAS, 1986.

Tableau 2

Pourcentage des votes et des sièges obtenus par les principaux partis politiques, élections générales fédérales, Québec, 1953-1988

Année	Libéraux		Conservateurs		Autres	
	Votes	Sièges	Votes	Sièges	Votes	Sièges
1953	64,8	88,0	29,5	5,3	5,7	6,7
1957	62,3	84,0	25,5	12,0	12,2	4,0
1958	49,6	33,3	46,2	66,7	4,2	—
1962	39,7	46,7	29,7	18,7	30,6	34,6
1963	45,6	62,7	19,5	10,7	34,9	26,6
1965	45,6	73,3	21,2	12,0	33,2	14,7
1968	53,6	75,7	21,4	5,4	25,0	18,9
1972	49,7	75,7	17,5	2,7	32,8	21,6
1974	54,6	81,1	21,4	4,1	24,0	14,8
1979	61,7	89,3	13,5	2,7	24,8	8,0
1980	68,2	98,7	12,6	1,3	19,2	—
1984	35,4	22,7	50,2	77,3	14,4	—
1988	30,2	16,0	52,7	84,0	17,1	—

Sources: Gérald Bernier et Robert Boily, *Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours*, ACFAS, 1986; Élection Canada, données non publiées; calculs de l'auteur.

2

CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS

tendance

◆ ***Les Églises restent parmi les institutions ayant conservé le degré de confiance le plus élevé de la population***

De toutes les institutions à l'égard desquelles on a demandé au public canadien d'exprimer son degré de confiance, les Églises ont eu généralement le score le plus élevé. Quels que soient les sondages, entre 1974 et 1984, une majorité de la population a déclaré avoir très confiance en ces institutions, mais cette majorité semble avoir diminué au fil des ans. (Tableaux 1, 2 et 3). On peut supposer qu'un phénomène analogue s'est produit au Québec. En effet, les chefs religieux sont restés les leaders envers qui les Québécois ont maintenu leur plus haut degré de confiance. (Tableau 5). Ce haut degré de confiance s'est maintenu malgré qu'une partie importante de la population se soit éloignée considérablement de la pratique religieuse et qu'elle ait pris ses distances vis-à-vis plusieurs préceptes moraux de l'Église catholique, notamment ceux relatifs à la contraception, à l'avortement et au divorce.

tendance

◆ ***Les institutions d'enseignement bénéficient toujours d'un niveau relativement élevé de confiance***

Malgré les critiques que subit le système d'éducation pour la qualité de son enseignement et en dépit des réserves souvent formulées à l'endroit du dévouement des professeurs ou de l'anonymat des grandes machines administratives, les gens semblent avoir encore une confiance assez forte envers les institutions d'enseignement. En 1982, 65 % des Canadiens disaient leur faire confiance. (Tableau 3). Pour ce qui est des écoles publiques, le pourcentage des personnes qui leur accordait énormément ou beaucoup de confiance a oscillé entre 54 % et 56 % entre 1979 et 1984. (Tableau 3).

tendance

◆ ***Les lois, les tribunaux, la police et les forces armées jouissent d'une haute cote qui se maintient***

Dans une enquête pancanadienne de 1982, la police était l'institution jouissant du plus haut niveau de confiance des Canadiens (84 %). Les lois venaient en quatrième lieu, très près des institutions d'enseignement. (Tableau 2). Dans une enquête de 1974, la Cour suprême du Canada bénéficiait de la cote d'une majorité des Canadiens, quelques points seulement après les Églises. (Tableau 1). En 1979 et en 1984, une majorité semblable à celle relative aux écoles publiques exprimait un haut degré de confiance envers ce tribunal. (Tableau 3).

En 1982, 63 % des Canadiens accordaient leur confiance aux forces armées, à égalité avec les lois et quelques points de moins qu'envers les institutions d'enseignement. (Tableau 2). Entre 1984 et 1988, la défense nationale a obtenu au Québec un score assez élevé. (Tableau 4). Cette institution, tout comme la loi, les tribunaux et la police, a des fonctions d'ordre et de sécurité. Les gens leur ont accordé régulièrement un niveau de confiance d'élevé à très élevé et il semble que ces institutions aient fonctionné selon les attentes formulées à leur endroit. Cependant, les Églises et les institutions d'enseignement, qui ont des fonctions de transmission des valeurs et une connotation de stabilité, ont joui d'un crédit supérieur à l'ordre et à la sécurité.

tendance

♦ *Le monde des affaires a vu croître son crédit auprès du public*

Même si le niveau de confiance envers le monde des affaires a été constamment inférieur à celui observé à l'égard des institutions de transmission des valeurs ou de sauvegarde de l'ordre et de la sécurité, il obtenait un fort taux d'adhésion en 1982, en pleine récession économique. (Tableau 2). Entre 1979 et 1984, la confiance s'est légèrement accrue à l'endroit des grandes entreprises. (Tableau 3). Les Québécois ont maintenu un degré de confiance assez élevé envers le système bancaire. (Tableau 4). En contrepartie, ils ont accordé un score moyen aux hommes d'affaires entre 1984 et 1988. (Tableau 4). Mais la part d'entre eux qui fait grandement confiance aux chefs d'entreprises s'est accrue entre 1979 et 1988, avec un pourcentage de 47% en 1987. (Tableau 5). Par contre, en cas de crise, leur confiance envers les entreprises est plus faible qu'envers les gouvernements pour trouver des solutions efficaces. (CROP, 1982).

tendance

♦ *Maintien d'un niveau modéré de confiance envers les administrations gouvernementales*

Les Canadiens ont manifesté une confiance modérée à l'endroit des institutions gouvernementales. (Tableau 2). Mais quand on leur demande à laquelle de ces institutions ils sont le plus portés à faire confiance, les administrations municipales viennent de loin en premier, suivies du gouvernement provincial et ensuite du fédéral. Très peu expriment de véritables méfiances envers les institutions gouvernementales (6%). (Market Development Ltd., 1979). Ces institutions procèdent autant des fonctions d'ordre et de sécurité que de celles relatives à la prospérité, ces dernières étant surtout caractéristiques des entreprises. Le crédit relatif accordé à l'administration gouvernementale tient probablement autant à sa performance qu'aux attentes que le public peut avoir envers elles. Ce crédit est d'autant plus fort que ces administrations sont plus proches, donc plus visibles et plus facilement atteignables.

tendance

♦ *Confiance de plus en plus réservée envers les institutions politiques*

Les institutions politiques sont celles vis-à-vis desquelles on trouve de façon régulière parmi les plus faibles pourcentages de personnes déclarant avoir un haut degré de confiance en elles. Ainsi, en 1974, seulement 17% des Canadiens avaient dit faire beaucoup confiance au Parlement. (Tableau 1). Si la Chambre des Communes obtenait un large crédit auprès de 38% d'entre eux en 1979, cette confiance ne se retrouvait plus que chez 29% en 1984. (Tableau 3).

Quant aux partis politiques, leur cote demeurait encore plus faible: 30% en 1979 et 22% en 1984. (Tableau 3). Au Québec, entre 1984 et 1988, leur cote a même été à l'occasion plus faible que celle des chefs syndicaux. (Tableau 4). Pour ce qui est des chefs politiques proprement dits, environ une personne sur cinq a déclaré leur faire tout à fait confiance entre 1979 et 1988, avec un creux de 16% entre 1984 et 1986. (Tableau 5).

tendance

♦ *Faible confiance à l'endroit des syndicats, mais légère remontée récente*

Entre 1979 et 1984, un peu plus d'un Canadien sur cinq a manifesté un fort degré de confiance envers les syndicats (Tableau 3), mais un sur trois a exprimé avoir confiance dans ces institutions en 1982, en pleine récession économique. (Tableau 2). Au Québec, chez les non-syndiqués, un peu plus d'une personne sur quatre a dit la même chose cette année-là, mais

84 % des syndiqués ont déclaré avoir foi en cette institution. (Centre de sondage, Université de Montréal, 1982). Malgré que les chefs syndicaux obtiennent habituellement les scores les plus faibles au Québec, quand il s'agit de ranger des leaders selon la part de la population qui leur fait confiance, ce pourcentage serait en légère progression. (Tableau 5). D'autres sources les donneraient plutôt en faible régression au cours des récentes années. (Tableau 4). Compte tenu que la plupart de ces enquêtes s'adressent à l'ensemble de la population, alors que les chefs syndicaux sont identifiés à une fraction seulement de la population active, et que cette fraction va diminuant, on ne peut se surprendre de leurs faibles scores, ni de résultats en apparence contradictoires. En effet, leurs comportements ne visent qu'une petite partie des personnes interrogées.

tendance

♦ *Stabilité de la confiance des Québécois envers les médias*

En 1979 et en 1984, 37 % des Canadiens ont dit avoir grandement confiance dans les journaux. (Tableau 3). En 1982, 44 % d'entre eux ont manifesté leur foi dans la presse. (Tableau 2). Ces taux se situent à des niveaux moyens. Par contre, entre 1984 et 1988, les Québécois, appelés à exprimer leur confiance dans diverses institutions, ont donné aux médias le score le plus élevé, dépassant par exemple le système bancaire ou la défense nationale. (Tableau 4). Il est possible que cette différence tienne à la provenance des médias utilisés par les anglophones et les francophones. Les premiers, pour l'information et les affaires publiques, accordent une bonne part de leur écoute télévisuelle à des émissions américaines. Les seconds se réfèrent très largement à la télévision québécoise en français. Le Canada anglais a accès à un nombre important de journaux et de périodiques d'outre frontière. En plus des publications de langue française importées, les Québécois peuvent choisir parmi un nombre accru de périodiques en langue française produits ici. Le contenu et le mode de présentation de l'information des médias américains ont été conçus en fonction du public américain. Leur réception par d'autres publics amène forcément chez ces derniers une distanciation qui suscite un degré de confiance moindre que s'il s'était agi de références plus familières.

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Entreprises **217**, État **321**, Institutions religieuses **347**, Partis politiques **359**, Syndicats **339**

RÉFÉRENCES

Godbout, Jacques
La participation contre la démocratie, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin, 1983, 190 p.

Grandmaison, Jacques
La nouvelle classe et l'avenir du Québec, Montréal, Stanké, 1979, 272 p.

TABLEAUX

Tableau 1

Degré de confiance dans certaines institutions, en pourcentage, Canada, 1974

	Églises	Cour suprême	Parlement
Beaucoup	35	25	17
Suffisamment	23	28	25
Passablement	26	22	30
Très peu ou pas	14	9	14
Sans opinion	2	15	14

Source: Gallup.

Tableau 2

Pourcentage de la population ayant confiance dans certaines institutions, Canada, 1982

Police	84	Grandes entreprises	53
Églises	69	Gouvernements	49
Institutions d'enseignement	65	Presse	44
Lois	63	Syndicats	33
Forces armées	63		

Source: Gallup.

Tableau 3

Degré de confiance dans certaines institutions, en pourcentage, Canada, 1979 et 1984

		Énormément Beaucoup	Quelque peu	Très peu	Sans opinion
Églises	1979	60	27	12	2
	1984	54	30	15	1
Écoles publiques	1979	54	29	12	4
	1984	56	30	11	4
Cour suprême	1979	57	21	8	14
	1984	55	26	10	9
Journaux	1979	37	38	22	3
	1984	37	42	20	2
Chambre des Communes	1979	38	36	15	11
	1984	29	41	20	10
Grandes entreprises	1979	34	35	24	8
	1984	28	43	22	6
Partis politiques	1979	30	43	30	5
	1984	22	43	30	5
Syndicats	1979	23	34	36	7
	1984	21	36	39	4

Source: Gallup.

Tableau 4

Niveau de confiance[a] des Québécois à l'endroit de quelques institutions ou groupes, Québec, 1984-1988

	1984	1986	1987	1988
Médias d'information	64,2	64,6	63,6	65,0
Système bancaire	64,1	64,2	65,9	63,3
Défense nationale	45,9	46,7	47,9	40,6
Partis politiques	38,7	40,1	38,0	36,7
Hommes d'affaires	59,1	58,6	58,2	54,7
Chefs syndicaux	39,2	42,0	38,8	37,7

a. La mesure de confiance est construite en accordant 3 points à beaucoup, 2 à assez, 1 à peu et zéro à pas du tout. Les sans opinion sont exclus de la base de calcul. La moyenne est divisée par trois.

Source: Publié avec l'autorisation de SORECOM

Tableau 5

Degré de confiance en ce que disent certains leaders[a], en pourcentage, Québec, 1979-1988

Leaders	1979	1981	1982	1983	1984	1986	1987	1988
Chefs religieux								
1) tout à fait ou assez confiance	51	47	46	52	51	47	56	48
2) un peu ou pas du tout confiance	34	38	39	36	41	42	38	47
3) ne sait pas ou pas de réponse	14	15	14	12	8	10	6	5
Chefs d'entreprises								
1) tout à fait ou assez confiance	37	37	35	39	38	46	47	43
2) un peu ou pas du tout confiance	49	50	53	52	52	47	47	53
3) ne sait pas ou pas de réponse	14	14	11	8	11	8	5	4
Chefs politiques								
1) tout à fait ou assez confiance	26	22	18	17	16	16	24	20
2) un peu ou pas du tout confiance	66	69	75	78	78	79	73	78
3) ne sait pas ou pas de réponse	8	9	7	6	5	5	4	1
Chefs syndicaux								
1) tout à fait ou assez confiance	16	18	16	16	15	21	20	26
2) un peu ou pas du tout confiance	72	71	75	77	78	73	77	70
3) ne sait pas ou pas de réponse	11	11	8	8	7	6	4	4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

a. Question: « De façon générale, diriez-vous que vous faites tout à fait confiance, assez confiance, un peu ou pas du tout confiance à ce que disent les ... »

Source: Sondages CROP

3

ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

tendance

◆ ***Contrôle accru de l'économie du Québec par les francophones***

Pendant des générations et jusqu'à l'avènement de la Révolution tranquille, les Québécois francophones ont traditionnellement manifesté moins d'intérêt pour les affaires que les anglophones. Ils ont eu tendance à s'engager dans des professions libérales traditionnelles plutôt que dans les professions associées aux affaires. La présence des francophones était faible surtout aux échelons moyens et supérieurs des grandes entreprises, dominées par les anglophones, mais ils ont par contre toujours eu une présence active dans les PME. Plusieurs explications ont été proposées pour rendre compte de ce qui a été appelé l'infériorité économique des Canadiens français depuis la conquête anglaise de 1760: système de valeurs différent (Taylor, 1961), exclusion des réseaux d'informations et de relations sociales (Migué, 1970), discrimination et domination par les anglophones (Saint-Germain, 1973), sous-développement des qualifications, système scolaire inadéquat, difficultés dans l'accès au financement des entreprises, etc.

La situation a radicalement changé depuis le début des années 1960. L'État québécois a joué un rôle majeur dans ce changement, en favorisant la montée d'une classe moyenne (Guindon, 1964, 1977, 1988) et d'une technocratie qui a pris en main, par le biais des appareils de l'État, un grand nombre d'activités. Par la suite, depuis les années 1970, la présence francophone s'est affirmée dans les entreprises privées par le développement de l'entrepreneurship et la mise en place de grandes entreprises contrôlées par des francophones. (Mercier, 1988).

Durant les années 1980, le contrôle francophone des emplois manufacturiers s'est accru de façon marquée, d'après l'étude de Vaillancourt et Carpentier (1989), qui avancent que « le contrôle francophone de l'économie du Québec s'accroît depuis 1960 d'environ un demi-point de pourcentage par année et est aussi passé de 47 pour cent en 1961 à 60 pour cent en 1987 ». (*Idem.* : 64).

Durant les années 1970 et 1980, le déplacement des activités économiques vers l'Ouest du pays, et principalement vers Toronto, a favorisé le départ d'une partie de l'élite anglophone, ce qui a contribué à faire augmenter quelque peu l'importance relative des francophones dans le monde des affaires. Ce déplacement a amené les grandes entreprises canadiennes à créer des centres régionaux au Québec et, par conséquent, à confier plus de pouvoir aux francophones afin de couvrir ce marché. Enfin, les grandes entreprises restées au Québec ont engagé davantage de cadres francophones. Trois études différentes ont noté une nette progression de la présence des francophones dans les postes de cadres dans les entreprises depuis le début des années 1970. (Bernard *et alii*, 1979; Sécor, inc., 1980; Vaillancourt, 1988a, 1988b).

Le départ d'un bon nombre d'anglophones ayant des postes importants et la montée des francophones ont modifié la place respective des deux groupes linguistiques dans l'économie du Québec au profit de ces derniers.

tendance

◆ ***Les francophones accentuent leur intérêt pour les affaires***

On observe ces dernières années une augmentation marquée de l'intérêt pour les affaires et les questions économiques dans l'ensemble de la population québécoise. Soulignons d'abord une augmentation marquée de l'actionnariat.

D'après la Commission des valeurs mobilières du Québec (1987), la proportion des adultes âgés de 18 ans et plus détenteurs d'actions d'entreprises est passée de 4,4 % en 1977 à 16 % en 1987; cette proportion est montée à 18 % en 1989, d'après un sondage effectué pour le compte de la bourse de Toronto (*La Presse*, 15 janvier 1990: A10), mais elle aurait augmenté davantage dans le reste du Canada. La création, en 1979, du Régime d'Épargne-Actions a fortement contribué à cet essor. Ce régime prévoyait une déduction fiscale lors de l'achat de nouvelles actions de sociétés québécoises cotées en bourse. Cet abri fiscal a amené des milliers de nouvelles personnes à acheter des actions pour la première fois, au cours d'une période de hausse marquée des cours boursiers à partir de 1982, intérêt qui a cependant quelque peu perdu de son intensité après le krach boursier d'octobre 1987. La presse d'affaires a connu un essor considérable depuis 10 ans: création de deux nouveaux hebdos (*Finances, Business Weekly*), relance et expansion d'un autre (*Les Affaires*), développement des pages financières dans les grands quotidiens, création de plusieurs périodiques (*L'argent et vous, Le Devoir économique*), lancement d'émissions de radio et de télévision, etc.

tendance

◆ ***Les programmes d'étude en commerce et affaires ont connu un développement important depuis le début des années 1970***

Les inscriptions d'étudiants à plein temps dans un programme universitaire en administration des affaires ou en commerce témoignent de ce regain d'intérêt pour les affaires dont il vient d'être question. Elles ont connu une forte progression depuis le début des années 1970, passant, en 1966-1967, de 12,7 % de toutes les inscriptions à temps complet au Québec au premier cycle à 18,1 % vingt ans plus tard. (Tableau 1). Le nombre d'étudiants inscrits dans ce type de programme a augmenté beaucoup plus vite que l'ensemble des inscriptions, comme on peut le voir d'après les indices qui prennent l'année 1966-1967 comme point de référence. L'intérêt pour la poursuite d'études en administration des affaires est plus marqué au Québec qu'au Canada; entre 1966 et 1980, les Québécois comptaient pour environ 30 % de tous les étudiants canadiens dans ce domaine, et cette proportion est passée à 35 % en 1986-1987. La croissance importante des inscriptions est en partie attribuable au développement encore plus rapide de programmes universitaires courts (certificats nécessitant une année d'études) surtout fréquentés par des adultes le plus souvent déjà actifs sur le marché du travail. Cet intérêt pour les affaires se reflètent également dans les inscriptions en techniques administratives au niveau collégial. La proportion des inscriptions dans ces techniques par rapport à l'ensemble des inscriptions en formation professionnelle a augmenté de 26,5 % en 1970 à 40,2 % en 1983, avant de redescendre par la suite jusqu'à 33,9 % en 1988. (Tableau 2).

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Entreprises **217**, Formation professionnelle **561**

RÉFÉRENCES

Bernard, Paul, A. Demers, D. Grenier et J. Renaud
L'évolution de la situation linguistique et socio-économique des francophones et des non-francophones au Québec, 1971-1978, Montréal, Office de la langue française, 1978.

Commission des valeurs mobilières du Québec
L'actionnariat au Québec en 1987, Montréal, 1987.

Fraser, Mattew
Québec Inc., Montréal, Éditions de l'homme, 1987.

Hamel, Jacques, Gilles Houle et Paul Sabourin
« Stratégies économiques et développement industriel: l'émergence de Foramo », *Recherches sociographiques*, XXV, 2: 189-209.

Guindon, Hubert
« La modernisation du Québec et la légitimité de l'État canadien », *Recherches sociographiques*, 18, 3, 1977: 337-365.

« Social unrest, social class, and Québec's bureaucratic revolution », *Queen's Quarterly*, 71, 1964: 150-162.

Quebec Society: Tradition, Modernity and Nationhood, Toronto, University of Toronto Press, 1988.

Mercier, Jean
Les Québécois entre l'État et l'entreprise, Montréal, L'Hexagone, 1988.

Migué, Jean-Luc
« Le nationalisme, l'unité nationale et la théorie économique de l'information », *Revue canadienne d'économique*, mai 1970.

Rainville, Jean-Marie
Hiérarchie ethnique dans la grande entreprise, Montréal, 1987.

Saint-Germain, Maurice
Une économie à libérer: le Québec analysé dans ses structures économiques, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1973, 471 p.

Sales, Arnaud
« Différenciation ethnique des directions industrielles », *Sociologie et sociétés*, 6, 2, 1974.

La bourgeoisie industrielle au Québec, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1979.

Sales, Arnaud et Noël Bélanger
Décideurs et gestionnaires. Étude de la direction et l'encadrement des secteurs privé et public, Québec, Conseil de la langue française, 1985.

Sécor, inc.
La présence francophone dans la grande entreprise manufacturière, 1964-1979, Montréal, Miméo, 1980.

Taylor, N. W.
« L'industriel canadien-français et son milieu », *Recherches sociographiques*, 2, 2, 1961: 123-150.

Vaillancourt, François
Langue et disparité de statut économique au Québec, 1970-1980, Québec, Conseil de la langue française, 1988a.

« Le statut économique du français et des francophones au Québec », *Interface*, sept.-oct. 1988b: 23-27.

Vaillancourt, François et Josée Carpentier
Le contrôle de l'économie du Québec: la place des francophones en 1987 et son évolution depuis 1961, Québec, Office de la langue française et CRDE, 1989, 91 p.

TABLEAUX

Tableau 1

Inscriptions dans les universités au premier cycle, au total et en administration, selon le régime d'études, en indice (1986=100) et en proportion, Québec, 1986-1987

Année (décembre)	Temps complet			Temps partiel	
	Total Indice	Administration Indice	Admin./total %	Administration Indice	Admin./total %
1986	100	100	12,7	100	47,0
1987	112	107	12,2	95	41,3
1988	128	119	11,9	103	39,8
1989	154	131	10,8	138	41,7
1970	147	125	10,8	109	27,3
1971	152	138	11,5	108	24,2
1972	157	164	13,3	124	24,4
1973	172	185	13,8	95	16,0
1974	192	197	13,0	124	17,8
1975	208	235	14,4	218	28,8
1976	210	252	15,3	217	26,4
1977	222	272	15,6	236	26,2
1978	230	259	14,3	232	22,9
1979	243	323	16,9	239	21,9
1980	247	347	17,9	248	20,5
1981	251	356	18,1	287	23,6
1982	260	371	18,2	294	23,8
1983	277	393	18,1	319	23,1
1984	290	399	17,5	336	24,1
1985	307	419	17,4	402	27,8
1986	314	440	17,8	442	30,8
1987	316	449	18,1	432	30,2

Sources : Statistique Canada, *L'éducation au Canada*, Ottawa, cat. 81-229; Statistique Canada, *Universités: inscriptions et grades décernés*, Ottawa, cat. 81-204; MESS, *Effectif étudiant des universités québécoises. Faits saillants de son évolution, 1971-72 à 1986-87*, Québec, DGERU, janvier 1988; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Inscriptions à temps complet dans les collèges, en administration et en formation professionnelle, en nombre et en indice (1970=100), Québec, 1970-1988

Année	Techniques administratives		Formation professionnelle		Tech. adm./ form. prof.
	N	Indice	N	Indice	%
1970	6 648	100	25 134	100	26,5
1971	8 909	134	32 876	131	27,1
1972	11 318	170	40 621	162	27,9
1973	12 810	193	46 275	184	27,7
1974	14 625	220	49 749	198	29,4
1975	15 838	238	52 440	209	30,2
1976	17 335	261	54 525	217	31,8
1977	20 305	305	60 107	239	33,8
1978	22 146	333	63 244	252	35,0
1979	24 624	370	66 204	263	37,2
1980	25 080	377	66 500	265	37,7
1981	26 246	395	68 686	273	38,2
1982	29 502	444	74 289	296	39,7
1983	31 311	471	77 898	310	40,2
1984	30 815	464	77 851	310	39,6
1985	29 215	439	76 380	304	38,2
1986	27 865	419	75 078	299	37,1
1987	25 595	385	71 818	286	35,6
1988	23 500	353	69 349	276	33,9

Source: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement collégial, compilation spéciale; calculs de l'auteur.

4

RADICALISME

tendance

◆ ***Absence de partis politiques radicaux, à l'européenne***

Il sera question ici du radicalisme qui se manifeste électoralement et du radicalisme des idéologies politiques, aussi bien de droite que de gauche. Nous ferons état du radicalisme dans le sens de ce qui est extrême, de ce qui impliquerait un changement profond de la société.

Le radicalisme politique qui se manifeste dans les partis politiques extrémistes de droite ou de gauche est un phénomène qui a peu d'ampleur au Québec. Il y a eu un seul député communiste (Parti Ouvrier Progressiste) dans toute l'histoire politique, fédérale ou provinciale; élu pendant la Seconde Guerre mondiale, en 1943 et 1945, Fred Rose a été expulsé de la Chambre des Communes pour motif d'espionnage. Quant au socialisme, il s'est concrétisé dans une forme sociale démocrate, le Nouveau parti démocratique nommé auparavant CCF (Cooperative Commorwealth Federation). Il vient (février 1990) de faire élire, dans une élection partielle, son premier député au Québec. Par sa présence et sa pensée sociale progressiste, cette formation a eu cependant une grande influence sur des politiques sociales de nos gouvernements. Sur la scène municipale montréalaise, il y a eu depuis la guerre une tentative de mobilisation électorale par un groupement d'inspiration socialiste, le Front d'action politique. (FRAP, 1970). Avant la guerre, il y avait au Québec, comme ailleurs au Canada, un parti d'inspiration fasciste. (Betcherman, 1975). Pour ce qui est de l'extrême droite, elle n'a pas eu de contrepartie électorale.

tendance

◆ ***Montée et déclin d'un radicalisme populiste***

Le radicalisme électoral au Québec a pris plutôt la forme du populisme et du nationalisme. Le premier s'est surtout manifesté pendant les années 1960, alors que le Crédit social a réussi une percée importante au Parlement fédéral avec plus d'une douzaine de députés du Québec. Ce parti a été l'instrument de l'expression d'une frustration populaire du monde rural, ouvrier et de la petite bourgeoisie. (Pinard, 1971). Sa présence sur la scène électorale qui a duré 17 ans au parlement fédéral et 6 ans au parlement du Québec ne s'est pas perpétuée.

tendance

◆ ***Le nationalisme: constante de la politique québécoise***

Par contre, le nationalisme a été une constante de la vie politique québécoise. Il a survécu à un courant socialisant et réformiste (Bloc populaire), pour devenir le moteur d'un parti conservateur dans les années 1950 (Union nationale) et, plus récemment, celui d'un parti social démocrate (Parti québécois). Ce dernier a été précédé par au moins un parti politique nationaliste radical, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) qui s'est sabordé lors de la création du Parti québécois. Depuis c'est le Parti québécois qui est le parti étendard du nationalisme. Après avoir été au pouvoir à Québec pendant neuf ans, il forme l'opposition officielle de l'Assemblée nationale.

tendance

♦ *Récupération des mouvements politiques radicaux par un leadership traditionnel*

La durée limitée du succès du Crédit social a été expliquée par le fait que le leadership des élites traditionnelles a canalisé vers des partis plus nationalistes toute expression radicale des couches sociales défavorisées. (Pinard, 1971). Ce leadership, composé anciennement surtout d'avocats, de médecins et de journalistes et, depuis peu, de professeurs et de gestionnaires, est largement issu des collèges classiques. Il a été socialisé au modèle institutionnel québécois paternaliste et corporatiste. (Archibald, 1984). Sauf dans le cas des chefs du Crédit social, il n'y a jamais eu au Québec de leadership politique autre que celui qualifié de traditionnel. Le monopole de ce leadership n'a pas permis à un autre d'atteindre la légitimité. Sauf pour le nationalisme, cette emprise n'a pas amené l'expression de tendances politiques radicales ou marginales. De façon plus mécanique, le système électoral uninominal à un tour a favorisé la persistance de ce gendre de leadership. Cependant, l'abolition des collèges classiques, à la fin des années 1960, a fermé la porte à la reproduction de ce leadership, qui constituait une véritable élite politique.

tendance

♦ *L'effet pendulaire dans la vie politique québécoise se maintient*

Les aléas du système électoral de type britannique, jumelé au fait que ce leadership traditionnel monopolisait le processus politique au Québec, expliquent en grande partie que le caractère pendulaire — des virements soudains et massifs dans le nombre de députés élus — de la vie politique québécoise se soit confiné aux choix offerts par les partis à leadership traditionnel. Le pouvoir a changé de main, assez souvent et de façon parfois spectaculaire, remplaçant une majorité parlementaire écrasante par une autre aussi écrasante, tant au fédéral qu'au provincial. Ces accessions successives au pouvoir sont le fait d'une représentation électorale qui n'a pas débordé les partis non radicaux, partis dirigés par des membres de la même élite politique. D'aucuns ont vu dans ce mouvement pendulaire un cycle bien défini. (Lemieux, 1986).

tendance

♦ *Apparition et marginalisation d'une pensée sociale radicale d'inspiration marxiste*

Durant les années 1970, le marxisme a connu une certaine popularité au Québec dans des milieux intellectuels et militants au point où il s'est imposé comme une sorte d'hégémonie intellectuelle. Dans les collèges et les universités, des marxistes ont réussi à imposer une orthodoxie idéologique dans certains départements de sciences humaines. (Lagueux, 1982: 20). Le paradigme marxiste a pris beaucoup d'importance dans des travaux sur les entreprises, la stratification sociale, la migration, la question nationale ainsi que sur le milieu rural. (Fournier, 1978; Niosi, 1980 et 1982; Bourque, 1977; Légaré, 1977; Séguin, 1980: 181-197; Morisset, 1987). Plusieurs auteurs ont souligné l'influence du paradigme marxiste, dans leurs synthèses sur le traitement de certaines de ces questions: Harvey (1980: 14) dans le cas du mouvement ouvrier; Vandyke (1980) pour ce qui est de la question nationale et Séguin (1980: 24) relativement au milieu rural. Le paradigme a rarement réussi à se substituer à celui, plus classique, qui privilégie les dimensions nationales ou ethniques. Ce dernier s'est souvent renforcé du premier. Bien que le volume des recherches et des publications inspirées par cette approche ait été considérable, celle-ci ne semble pas avoir donné lieu à l'instauration d'une tradition qui se poursuit. (Lagueux, 1982: 11-30).

tendance

◆ ***Le militantisme social d'inspiration marxiste atteint son apogée au début des années 1970 et décline par la suite***

Dans les groupuscules à vocation plus populaire, le marxisme a exercé, pendant une période limitée, une influence considérable : à témoin l'émergence d'organisations communistes, marxiste-léninistes (En lutte, le parti M-L) et de libération nationale (Front de libération du Québec). (Piotte, 1987). À la fin des années 1960 et début des années 1970, au moins deux auteurs « marxisants », Pierre Vallières (*Nègres blancs d'Amérique* et *L'urgence de choisir*) et Léandre Bergeron (*Petit manuel d'histoire du Québec*) ont connu un grand succès de librairie. À l'intérieur du milieu il y avait une tension entre ceux qui privilégiaient la libération nationale dans la foulée de la décolonisation et ceux pour qui la lutte des classes restait la priorité absolue, les derniers accusant les premiers de nationalisme bourgeois. Sous l'influence des purs comme Gagnon « l'avant-garde du prolétariat » a eu le dessus sur les « révisionnistes » nationalistes. Toutefois, ce militantisme est « un phénomène social et politique important qui a marqué la plupart des organisations et des mouvements populaires et qui semble avoir disparu encore plus rapidement qu'il était venu ». (Godbout, 1987 : 407). Malgré ceci, lors des élections fédérales et provinciales il y a toujours des candidats M-L au Québec.

Dans les grandes centrales syndicales, CEQ, CSN et FTQ, la pensée marxiste a joui d'un statut privilégié pour une décennie au moins dans le cas des deux premières. Ces centrales syndicales ont produit des textes radicaux d'inspiration marxiste qui ont connu une grande diffusion. Parmi ceux-là, il faut compter *L'État, rouage de notre exploitation* de la Fédération des travailleurs du Québec (1971), *Ne comptons que sur nos propres moyens* et *Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel* de la Confédération des syndicats nationaux en 1971 et *Pour une journée d'école au service de la classe ouvrière* de la Centrale de l'enseignement du Québec en 1975. Depuis, l'orthodoxie radicale et marxisante (Grandmaison, 1979) qui régnait dans ces centrales syndicales a été contestée par la base. De plus, « les intellectuels qui se procuraient une « similisation » de gauche à défaut d'assimiler authentiquement l'héritage laissé par la gauche mondiale à la civilisation » (Simard, 1986 : 68) se sont repris, étant devenu conscients qu'ils ont agi, eux-mêmes, en colonisés en succombant si vite à des doctrines venues des grandes métropoles. (Piotte, 1987).

tendance

◆ ***Visibilité accrue de l'idéologie néo-conservatrice et du néo-libéralisme économique depuis les années 1970***

L'idéologie néo-conservatrice s'est répandue au Québec, en particulier depuis les années 1970, en diffusant un discours antisyndical, anticommuniste, antiégalitariste, anti-interventionniste et antiétatiste (Migué, 1979), au nom de la liberté individuelle et surtout, de la souveraineté de l'individu contre l'État. (Lemieux, 1983, 1987). Ses manifestations les plus extrêmes apparaissent dans les exhortations libertariennes et anarcho-capitalistes pour un État minimal, qui attaquent à répétition l'État providence et font l'éloge des échappatoires fiscales. Lemieux, 1987 : 151 et ss). Le même auteur dira aussi qu'il faut « ...forcer l'État à réduire ses dépenses [...], lui imposer des contraintes institutionnelles et constitutionnelles pour le forcer à limiter ses interventions ». (*Ibid.*, 1987 : 153). Bien qu'ils ne soient pas vraiment nouveaux, ces discours n'en furent pas moins ouvertement diffusés sur la place publique. (Jalbert et Lepage (éds), 1986 ; Jalbert et Beaudry (éds), 1987). La rhétorique tournerait essentiellement autour de deux pôles, l'effondrement de l'hégémonie keynésienne et la disqualification du marxisme. (Beaudry et Jalbert, 1987 : 12).

Le pendant économique du conservatisme, le néo-libéralisme, a eu une influence certaine au Québec et au Canada, où le monétarisme tend à s'imposer progressivement dans les politiques économiques (Jalbert et Beaudry (éds), 1987), à l'encontre d'une certaine vision du keynésianisme attaquée pour son interventionnisme implicite. Au Québec, les rapports Fortier, Gobeil et Scowen de 1986, portant respectivement sur la

privatisation des sociétés d'État, sur la *révision des fonctions et des organisations gouvernementales* et sur la *déréglementation*, soucieux de marquer une intention gouvernementale, ont suscité plusieurs controverses sérieuses. (Bergeron, 1987). Les recommandations des rapports en question n'ont pas été entièrement mises en application, à quelques exceptions près dans le cas des privatisations. C'est peut-être en vertu de l'effet repoussoir des solutions radicales : l'opinion majoritaire en 1985 restait le statu quo quant à la taille de l'État, avec un souci d'éviter le gaspillage. (Blais et Dion, 1987). Il n'en demeure pas moins que l'idéologie et les principes du néolibéralisme ont gagné plusieurs points depuis une quinzaine d'années, en prônant les vertus du marché, de la concurrence et de la rentabilité dans la gouverne des affaires de l'État.

tendance

♦ *Visibilité accrue de groupes réactionnaires*

Au sein de groupuscules radicaux, le racisme s'est manifesté historiquement au sein d'une droite ultra-nationaliste, à laquelle se réfère aujourd'hui un discours anti-immigration. Le phénomène et ses manifestations sont de plus en plus visibles par rapport au début de la période d'après-guerre. Il serait toutefois risqué d'établir sur ces bases un diagnostic de progression du racisme chez les francophones, dans un contexte où la majorité des francophones du Québec, bien qu'encline à la xénophobie, a historiquement été reconnue pour sa tolérance et où elle a elle-même subi et continue de subir des manifestations de type raciste de la part de groupuscules antifrancophones, dans les autres provinces canadiennes en particulier. D'autres groupuscules par ailleurs se distinguent par l'extrémisme de leur position en réaction à des changements, notamment ceux issus des revendications de certains mouvements sociaux. Des groupes tels ceux prônant un retour des femmes à la maison et la recriminalisation de l'avortement, disposent de moyens de diffusion considérables. (Vandelac, 1988). Dans un tout autre domaine, des groupes en réaction contre la francisation du Québec et le bilinguisme dans les autres provinces canadiennes jouissent d'une popularité non négligeable dans certains milieux anglophones.

Gary Caldwell

VOIR ÉGALEMENT
Conflits **283**, Partis politiques **359**

RÉFÉRENCES

Archibald, Clinton
Un Québec corporatiste? Corporatisme et néo-corporatisme: du passage d'une idéologie corporatiste sociale à une idéologie corporatiste politique: le Québec de 1930 à nos jours, Hull, Éditions Asticou, 1984.

Beaudry Lucille et Lizette Jalbert
«Le néo-libéralisme, signification et portée politiques», dans Lizette Jalbert et Lucille Beaudry (éds), 1987: 9-28.

Bergeron, Johanne
«L'autel du libéralisme: Une revue des rapports Fortier, Gobeil et Scowen», *Politique*, 11, 1987: 129-138.

Bergeron, Léandre
Petit manuel d'histoire du Québec, Montréal, Éditions Québécoises, 1970, 249 p.

Betcherman, Lita-Rose
The Swastika and the Maple Leaf: Facist Movements in Canada in the Early Thirties, Toronto, Filzhenry and Whiteside, 1975, 167 p.

Blais, André et Stéphane Dion
«Trop d'État? Un baromètre de l'opinion», *Politique*, 11, 1987: 43-72.

Bourque, Gilles
L'État capitaliste et la question nationale, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1977.

Corneau, Robert et Bernard Dionne
Le droit de se taire: Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille, Montréal, VLB Éditeur, 1989.

Corriveau, D. et P. Dionne,
Le droit de se taire, Édtions Victor Lévy-Beaulieu, 1989.

Dion, Stéphane
«Libéralisme et démocratie: plaidoyer pour l'idéologie dominante», *Politique*, 9, 1986: 5-38.

Fournier, Marcel
Communisme et anti-communisme au Québec 1920-1950, Laval, Éditions coopératives A. Saint-Martin, 1979, 165 p.

Fournier, Pierre
Le national québécois au pouvoir, Montréal, HMH, 1978.

FRAP (Front d'action politique)
Les salariés au pouvoir, Montréal, Les Presses Libres, 1970, 136 p.

Giroux, France
«Les incohérences d'un libéralisme exacerbé», *Politique*, 9, 1986: 99-110.

Godbout, Jacques
«La communauté retrouvée», *Recherches sociographiques*, 28, 2-3, 1987: 407-414.

Grandmaison, Jacques
La nouvelle classe et l'avenir du Québec, Montréal, Stanké, 1979, 272 p.

Gruslin, André
«Le théâtre politique au Québec: une espèce en voie de disparition», *Jeu: cahiers de théâtre*, 1985, 3: 32-39.

Harvey, Fernand
Le mouvement ouvrier au Québec, Montréal, Boréal Express, 1980, 330 p.

Jalbert, Lizette et Laurent Lepage (éds)
Néo-conservatisme et restructuration de l'État, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988, 270 p.

Jalbert, Lizette et Lucille Beaudry (éds)
Les métamorphoses de la pensée libérale: sur le néo-libéralisme actuel, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1987, 240 p.

La Centrale de l'enseignement du Québec
Pour une journée d'école au service de la classe ouvrière, Montréal, 1975, 76 p.

Lagueux, Maurice
Le marxisme des années soixante, Montréal. Hurtubise, 1982.

La Fédération des travailleurs du Québec
L'État, rouage de notre exploitation, Montréal, 1971, 141 p.

La Centrale des syndicats nationaux
Ne comptons que sur nos propres moyens, Montréal, 1971, 108 p.

Légaré, Anne
Les classes sociales au Québec, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977, 199 p.

Lemieux, Pierre
Du libéralisme à l'anarcho-capitalisme, Paris, Presses universitaires de France, 1983, 171 p.

La souveraineté de l'individu, Paris, Presses universitaires de France, 1987, 197 p.

Lemieux, Vincent
« L'état et les jeunes », dans Fernand Dumont (éd.) *Une société des jeunes*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 325-335.

Lévesque, A.
Virage à gauche interdit, Montréal, Boréal Express, 1984, 177 p.

Migué, Jean-Luc
L'économiste et la chose publique, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1979, 238 p.

Morisset, Michel
L'agriculture familiale au Québec, Paris, L'Harmattan, 1987, 205 p.

Niosi, Jorge
La bourgeoisie canadienne, Montréal, Boréal Express, 1980, 243 p.

Le contrôle financier du capitalisme canadien, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1982, 229 p.

Pinard, Maurice
The Rise of a Third Party: A Study in Crisis Politics, Englewood Cliffs, N. J., Prentice-Hall, 1971.

Piotte, Jean-Marc
La communauté perdue. Petite histoire des militantismes, Montréal, V.L.B., 1987.

Séguin, Normand
Agriculture et colonisation au Québec: aspects historiques, Montréal, Boréal Express, 1980.

Simard, Jean-Jacques
« Les pieds et le plat: étiologie de l'autogestion », *Possibles*, printemps 1986, 10, 3-4: 63-78.

Vallières, Pierre
L'urgence de choisir, Montréal, Éditions Parti-Pris, 1971, 158 p.

Nègres blancs d'Amérique, Montréal, Éditions Parti-Pris, 1969, 402 p.

Vandelac, Louise
« À droite toutes! ou l'impact « des droites » sur le féminisme et les rapports de sexe », dans Lizette Jalbert et Laurent Lepage (éds), 1986: 219-232.

Vandycke, Robert
« La question nationale: où en est la pensée marxiste? », *Recherches sociographiques*, XXI, 1-2, 197-130.

5

CROYANCES RELIGIEUSES

tendance

◆ ***D'un phénomène de masse, la religion des Québécois et les croyances qui la sous-tendent sont devenues une affaire privée***

Depuis quelques décennies, les croyances religieuses des Québécois se rattachaient au christianisme, religion traditionnelle tant des colons d'origine française que des immigrants britanniques. Des vagues d'immigration en provenance d'Asie ont quelque peu contribué à diversifier le paysage religieux et le bouddhisme, l'hindouisme et d'autres religions orientales côtoient maintenant le judaïsme et l'islam.

Le catholicisme des Québécois était si étroitement lié à leur culture que l'on a, jusqu'au milieu du XX[e] siècle, associé la survivance des Canadiens français au maintien de leur langue, certes, mais aussi à celui de la religion qui assurait la cohésion des esprits par ses rites quotidiens, sa morale rigoureuse et sa présence dans toutes les institutions sociales et d'éducation. Cette adhésion religieuse n'était-elle que pratiques extérieures plus ou moins chargées de sens ou était-elle soutenue par des croyances intériorisées et partagées? Lacroix décrit la foi traditionnelle des Québécois comme une théologie sommaire, souvent rigide parce que traditionaliste, d'inspiration fataliste et remplie de médiations, celles des saints et du clergé, entre autres, à cause de l'image d'un Dieu lointain. Cette foi, portée par des rituels liés aux saisons et à la vie quotidienne plus que par la connaissance de la Bible, risquait bien de ne pas supporter les défis de la vie urbaine et moderne du Québec contemporain. (Lacroix, 1985).

C'est ce que constatait Moreux en 1969. Les catholiques, de loin majoritaires au Québec et dans un contexte quasi de chrétienté, n'avaient pas intériorisé les normes morales du catholicisme pas plus que la doctrine qu'ils ignoraient bien souvent ce qui les rendait vulnérables face aux theses de la modernité. L'insécurité des fidèles trouvait aussi ses assises dans le « spectacle d'une Église en crise »: les remises en question du clergé qui allaient jusqu'à l'abandon de la vie sacerdotale et son inaptitude à poursuivre l'encadrement de la vie collective dans une société en changement.

La hiérarchie de l'Église catholique percevait le malaise qui a atteint son apogée au moment de ce qui s'est appelé la crise de l'Action catholique. Elle a créé une commission d'étude qui a mis en lumière les difficultés qui existaient au cours des années 1950 et 1960 entre l'épiscopat et le laïcat. Cette dernière a surtout témoigné de la crise de foi des militants catholiques (jécistes, jocistes, travailleurs chrétiens, etc.) tiraillés entre la fidélité à l'Église et l'engagement socio-politique. (Clément, 1972: 331).

Au contact de la sécularisation des institutions et des valeurs, les Québécois ont adopté des comportements variés, plus particulièrement à partir de la deuxième moitié du XX[e] siècle. Certains ont abandonné toute référence à un univers religieux. Ce serait surtout le lot de la génération d'après-guerre. D'autres ont conservé leur foi, mais à travers trois tendances différentes selon Hamelin: les traditionalistes qui contestent le renouveau liturgique et se battent pour le maintien de la confessionnalité scolaire, les charismatiques qui, inversement, s'abandonnent aveuglément « au souffle de l'Esprit » et les politisés chrétiens qui « partent des appels et des besoins du monde pour vivre leur relation avec Dieu ». (Hamelin, 1984). La majorité vit cependant sa foi de manière discrète. D'autres, enfin, et plus récemment, se sont lancés sur le marché des valeurs religieuses à la recherche de la secte, de l'association ou de la spiritualité qui leur conviendrait le mieux.

Une apparente contradiction se manifeste cependant lorsqu'il s'agit de poser des gestes concrets témoignant de l'adhésion ou de l'attachement à certaines valeurs religieuses. Les Québécois continuent d'associer les grands moments

de leur vie à un rituel religieux malgré toutes les possibilités qu'ils ont d'agir autrement (enregistrement civil de la naissance et du nom, mariage civil, etc.). Plus encore, placés devant l'obligation de choisir, au début de chaque année scolaire, entre un enseignement religieux catholique et un enseignement moral neutre, les parents préfèrent très majoritairement l'enseignement religieux pour leurs enfants inscrits à l'école primaire. Ce choix s'est cependant graduellement modifié au cours des ans. À l'école secondaire, la situation se présente différemment : la proportion des élèves exemptés de l'enseignement religieux ou inscrits en enseignement moral est passée de 15,1 % à 25,7 % en six ans. (Tableau 1).

tendance

♦ ***Même après avoir pris une certaine distance avec l'institution religieuse, les Québécois n'en continuent pas moins d'être majoritairement croyants***

Si les sondages sur la pratique religieuse furent nombreux au cours des dernières années, tel ne fut pas le cas en ce qui concerne les croyances. Un renouveau d'intérêt pour cette question commence cependant à donner des fruits. (Milot et Lemieux, 1990). Un sondage réalisé au moment de la visite de Jean-Paul II au Canada, en 1984, montre que 92 % des répondants disaient croire en Dieu. (*Le Devoir*, 8 septembre 1984). Trois ans plus tard, ce taux était passé à 88,4 %, ce qui ne représente pas une différence considérable. (*Le Journal de Montréal*, 4 mai 1987). En 1984 toujours, 79 % des catholiques affirmaient croire que Jésus-Christ était Dieu ce qui remet en question l'unanimité des croyances à l'intérieur d'un même groupement religieux.

C'est autour de la question des croyances sur ce qui se passe après la mort que le changement semble le plus important par rapport au credo enseigné par l'Église catholique. (Jeffrey, 1990). Dans ce cas, la croyance des catholiques diffère peu de celle des autres répondants : 15 % seulement croient que les uns vont au ciel, les autres en enfer. Des sondages subséquents (*Le Devoir*, 14 septembre 1985) montrent que la croyance au ciel (71 %) et à l'enfer (39 %) fait partie de celles qui se sont modifiées. A-t-on remplacé cette croyance par d'autres? Les catholiques, toujours à peu près dans les mêmes proportions que les autres répondants, croient que l'on continue à vivre, mais ne savent pas comment (40 %). D'autres sont enclins à penser qu'ils se réincarneront (19 %) alors que presque autant (18 %) affirment que tout se termine avec la mort.

Un professeur de sciences religieuses au Cégep de Sainte-Foy a voulu connaître l'état des croyances non conventionnelles des étudiants de cette institution. (Bouchard, 1990). C'est autour des questions concernant ce qui se passe après la mort et les phénomènes paranormaux que se concentrent des croyances qui, dans la plupart des cas, sont le fait de la majorité des étudiants interrogés : communication avec les morts, perception extra-sensorielle, etc. Cette réalité tranche avec l'héritage religieux des décennies antérieures : les croyances religieuses traditionnelles sur l'après-vie ne reçoivent pas plus d'adhésion que celles véhiculées par l'ésotérisme ou la pensée orientale. Le même engouement a été observé dans l'ensemble de la population canadienne. (Bibby, 1988 : 98 et 106).

Ce n'est pas parce que les Québécois continuent de croire en Dieu qu'il y a unanimité quant à la représentation de Dieu. Montminy et son équipe, dans une enquête effectuée dans la grande région de Québec en 1989, indiquent que le Dieu des interviewés est d'abord un Dieu personnel (29 %), ensuite un Dieu intérieur (20 %) et finalement un Dieu cosmique (19 %). Cependant, la tendance de l'ensemble des représentations de Dieu irait vers celle du Dieu cosmique. (Montminy *et alii*, 1990).

tendance

♦ ***Depuis deux décennies, il y a croissance exponentielle des « nouveaux mouvements religieux »***

On ne peut plus désormais parler au Québec de croyances religieuses sans faire allusion

à ce qu'il est maintenant devenu courant d'appeler « les nouveaux mouvements religieux » ou « les nouvelles religions ». « À mes yeux, dira Chagnon, le qualificatif de « nouvelles », attribué aux nouvelles religions établies au Québec depuis la fin des années 1960 et le début des années 1970, a donc, avant tout, une signification culturelle contextuelle. C'est par rapport à l'histoire religieuse du Québec que ces nouvelles religions sont nouvelles. Elles introduisent une rupture importante dans l'homogénéité de l'histoire jusqu'ici presque exclusivement chrétienne et catholique des francophones du Québec. » (1986 : 13).

Les données de recensement peuvent-elles rendre compte de l'existence de cette réalité traduite dans le langage populaire par l'expression de « nouveaux mouvements religieux » ? Les Québécois qui répondent n'appartenir à aucune religion ne sont que 2,1 %. (Statistique Canada, 1981a). Même avec l'ajout de catégories d'une décennie à l'autre, comme celle des groupes parareligieux en 1981, le phénomène n'est pas davantage observable. (Statistique Canada, 1981b). Ce qui rend la compilation difficile, c'est que l'appartenance aux « nouveaux mouvements religieux » se concilie, selon ce qu'indiquent certaines monographies, avec l'attachement à la religion traditionnelle, le catholicisme dans le cas des Québécois francophones : « Autant l'appartenance à d'autres nouveaux mouvements spirituels apparaissait aux scientologues comme impossible à concilier avec leur appartenance à la scientologie, autant, au contraire, il n'y a pour eux aucune difficulté à allier leur appartenance à la scientologie et leur appartenance à une grande tradition religieuse comme le catholicisme, le protestantisme, le judaïsme... » (Chagnon, 1985a : 171).

L'observation de quelques-uns de ces mouvements, en particulier de ceux qui se rapprochent de l'ésotérisme ou des religions orientales, montre qu'il y a un grand mouvement de va-et-vient chez les membres, ce que certains adeptes ont qualifié de « magasinage ». Ces derniers vont chercher ce qui convient tantôt dans un groupe, tantôt dans l'autre, en attendant de trouver celui qui comblera leurs attentes. Ces mouvements sont le plus souvent syncrétiques : un enseignement qui présente une grande cohérence rend acceptable, au plan cognitif, l'intégration d'éléments épars puisés à diverses sources. Par exemple, les membres de l'Association des chercheurs en science cosmique semblent s'accommoder de la croyance en la réincarnation proposée par leur mouvement même s'ils se déclarent catholiques. (Gauthier, 1984).

Le nombre de ces « nouveaux mouvements » a suivi depuis deux décennies une croissance exponentielle. En 1982, Bergeron causait tout un émoi lorsqu'il décrivait 300 groupes religieux ou parareligieux au Québec. « Le vide appelle le plein. Les nouveaux mouvements religieux s'inscrivent dans les béances d'indétermination ouvertes par la société actuelle. » (Bergeron, 1982 : 9). Ces béances ont continué d'être comblées puisque, en décembre 1987, le Centre d'information sur les nouvelles religions relevait l'existence de 600 de ces nouveaux mouvements. En avril 1988, une cinquantaine d'autres s'étaient ajoutés à la liste.

La quantité de groupes ne permet cependant pas de savoir s'il s'agit de groupuscules ou de regroupements plus importants. C'est la somme de ces nombreux petits groupes qui constitue un mouvement important. Les dirigeants de ces mouvements étant souvent peu ouverts aux enquêtes, il n'est pas facile pour les chercheurs d'avoir accès à leurs fichiers. Les chiffres avancés dans les monographies ne sont toujours qu'approximatifs. Ainsi, l'Église de scientologie aurait dispensé ses services à 3 500 personnes entre 1973 et 1982. (Chagnon, 1985a : 1). L'Association des chercheurs en science cosmique comptait 800 membres en règle à l'automne 1978. (Gauthier, 1984 : 79). Certains parmi ces groupes se retrouvent à l'intérieur du catholicisme et ne relèvent pas d'une comptabilité différente de celle de l'Église. (Zylberberg et Montminy, 1981 : 62).

La difficulté de recenser les membres des nouveaux mouvements religieux tient aussi à la multiplicité des formes de ces mouvements. Les chercheurs, pas plus que les adhérents eux-mêmes, ne s'entendent sur une typologie qui faciliterait la cueillette des données lors des recensements. Bergeron retient l'idée de sectes et de gnoses, deux grandes familles spirituelles, celle où « l'univers de pensée et le système éthique s'inspirent principalement du vieux fond

judéo-chrétien », et l'autre où les groupes « puisent leurs symboles fondamentaux et leurs idées inspiratrices, non dans le grand courant judéo-chrétien, mais dans les religions orientales, dans la tradition ésotérique, dans la psychologie ou dans la science (ou science-fiction) ». (Bergeron, 1982 : 41-42).

Le fondamentalisme caractérise la plupart des sectes ou des groupes d'inspiration chrétienne. Les phénomènes paranormaux de même que les conceptions orientales de la vie après la mort pénètrent lentement mais sûrement cet univers. Ces croyances passent souvent par la Californie avant d'atteindre le Québec par le biais des voyages, des lectures ou de la venue de certains gourous. (Trudel, 1984 ; Chagnon, 1985b : 329-330).

Si les « spécialistes » ne s'entendent pas sur la classification — de nombreuses polémiques ont entouré la parution du livre de Bergeron (Couture, 1982 : 215-219) — les adeptes, pour des motifs parfois d'ordre économique (pas d'impôt à payer), parfois d'ordre culturel (ne veulent pas d'identification à la religion) ne sont pas toujours satisfaits de la définition que les observateurs donnent de leur mouvement. (Gauthier, 1986 : 29-41). Il ne faut pas s'étonner, devant toutes ces raisons, de retrouver, dans les données du recensement, l'inscription de la religion dans laquelle les personnes ont été baptisées, plutôt que celle à de nouvelles croyances.

tendance

◆ *Toutes les catégories sociales sont touchées par les changements dans le champ religieux*

Quelques monographies et quelques sondages commencent à peine à dévoiler les caractéristiques de ceux qui ont fréquenté les « nouveaux mouvements » ou qui ont intériorisé l'enseignement de l'un ou de l'autre. Si chacun ne rejoint qu'une partie de la population, tous les sous-groupes de la société semblent cependant être atteints. L'Association des chercheurs en science cosmique regroupe surtout des mères de famille dans la trentaine ou des employés subalternes (Gauthier, 1984) ; le mouvement charismatique, des femmes instruites, célibataires pour près de la moitié et dans la cinquantaine (Montminy et Zylberberg, 1981) ; l'Église de scientologie, des hommes et des femmes, de 31 à 35 ans, assez scolarisés eux aussi. (Chagnon, 1985).

Les ouvrages de spiritualité orientale trouvaient leurs lecteurs, en 1984, auprès des personnes qui ne pratiquent aucune religion (40 %), suivies des protestants (33 %) et des catholiques (17 %). (*Le Devoir*, 8 septembre 1984). Quelques années plus tard, l'enquête auprès des cégépiens montre que la fragmentation du champ religieux conduit à des combinaisons à première vue contradictoires : des catholiques pratiquants qui ne croient pas nécessairement aux dogmes fondamentaux du christianisme (la divinité du Christ et la résurrection des corps, à titre d'exemples) et acceptent des croyances ésotériques ou non conventionnelles en complément ou en prolongement de leur foi. (Bouchard, 1989).

Madeleine Gauthier

VOIR ÉGALEMENT
Institutions religieuses **347**, Jeunes **65**, Soins corporels et de santé **475**, Valeurs **633**

RÉFÉRENCES

Bergeron, Richard
Le cortège des fous de Dieu, Montréal, Éditions Paulines, 1982.

Bibby, Réginald W.
La Religion à la carte, Pauvreté et potentiel de la religion au Canada, Montréal, Fides, 1988. Trad.: Louis-Bertrand Raymond.

Bouchard, Alain
« Les « concile boomers »: la génération « zap », Esquisse d'une interprétation de croyances ésotériques chez les jeunes », *Approches*, septembre 1989: 89-112.

« Les croyances ésotériques: la reconstruction du sacré », dans Micheline Milot et Raymond Lemieux, *Les croyances des Québécois, Cahiers de recherche en sciences de la religion*, printemps 1990.

Chagnon, Roland
La Scientologie: une nouvelle religion de la puissance, Montréal, Hurtubise HMH, 1985a.

Trois nouvelles religions de la lumière et du son, Montréal, Éditions Paulines, 1985b.

Clément, Gabriel
Histoire de l'Action catholique au Canada français, Montréal, Fides, 1972. (Commission d'étude sur les laïcs et l'Église, 2).

Couture, André
« Sectes et gnoses au Québec, Note sur *Le cortège des fous de Dieu* de Richard Bergeron », *Laval théologique et philosophique*, 39, 2, juin 1982: 215-219.

Gauthier, Madeleine
« La science cosmique est-elle une science ou une religion? », *Studies in Religion, Sciences religieuses*, 15, 1, 1986: 29-41.

Parascience et parareligion: étude d'un cas québécois, Sainte-Foy, Université Laval, thèse de doctorat, 1984: 389.

Hamelin, Jean
Histoire du catholicisme québécois, Le XX^e siècle, De 1940 à nos jours, Montréal, Boréal Express, 1984. (Tome 2).

Jeffrey, Denis
« Les déplacements des conceptions de l'au-delà », dans Micheline Milot et Raymond Lemieux, *Les croyances des Québécois, Cahiers de recherche en sciences de la religion*, printemps 1990.

Lacroix, Benoît
La religion de mon père, Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1986.

Montminy, Jean-Paul *et alii*
« Dimension sociale de la représentation de Dieu », dans Micheline Milot et Raymond Lemieux, *Les croyances des Québécois, Cahiers de recherche en sciences de la religion*, printemps 1990.

Moreux, Colette
Fin d'une religion?, Monographie d'une paroisse canadienne-française, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1969.

Statistique Canada
Points saillants: recensement du Canada 1981, 1981a.

Population par religion et sexe. Canada et provinces, 1981b.

Trudel, Guy
Omnibus. Printemps 1984. Rapport méthodologique: échantillon, résultat de la cueillette et instruments créés, Centre de sondage de l'Université de Montréal, juillet 1984. Les données de ce sondage sont en partie présentées par Chagnon, 1985b: 329-330.

Zylberberg, Jacques et Jean-Paul Montminy
« L'Esprit, le pouvoir et les femmes, polygraphie d'un mouvement culturel québécois », *Recherches sociographiques*, XXII, 1, 1981: 49-104.

TABLEAU

Tableau 1

Inscriptions en enseignement religieux catholique et en enseignement moral, au primaire et au secondaire, Québec, 1982-1989

Année	Primaire				Secondaire			
	Religieux %	Moral %	Total %	Total N	Religieux %	Moral %	Total %	Total N
1982-1983	96,5	3,5	100	549 227	84,9	15,1	100	385 229
1983-1984	95,3	4,7	100	484 448	83,9	16,1	100	363 932
1984-1985	94,2	5,8	100	496 118	81,3	18,7	100	346 779
1985-1986	92,8	7,2	100	492 886	78,4	21,6	100	323 962
1986-1987	92,2	7,8	100	510 691	77,0	23,0	100	328 045
1987-1988	91,6	8,4	100	523 478	75,0	25,0	100	324 024
1988-1989	91,6	8,4	100	521 579	74,3	25,7	100	314 166

Source: Ministère de l'Éducation, Direction de l'enseignement catholique, Québec, compilation spéciale.

12

Ressources des ménages

1 ◆ Revenus personnels et familiaux

2 ◆ Économie informelle

3 ◆ Patrimoine

1

REVENUS PERSONNELS ET FAMILIAUX

tendance

◆ ***Hausse du revenu personnel réel par habitant***

Le revenu personnel par habitant en dollars courants a été multiplié par 11 entre 1961 et 1988, mais à cause de l'inflation, le revenu personnel réel par habitant a plus que doublé, passant de 4 775 $ à 12 877 $ en dollars constants, soit une hausse de 170% entre 1961 et 1988. (Tableau 1). La croissance, année par année, du revenu personnel par habitant fut cependant très inégale durant cette période. Celle-ci a été forte depuis 1961, notamment entre 1970 et 1975, cinq années remarquables de ce point de vue. L'augmentation du revenu réel par habitant s'est ralentie au début des années 1980 et elle a même été négative en 1982 et en 1983. Il faudra attendre l'année 1984 pour que le revenu réel par habitant rattrape et dépasse celui de l'année 1981.

tendance

◆ ***Déplacement des sources de revenu: les paiements de transferts et les revenus de placements augmentent en importance relative***

Le revenu personnel provient de quatre grandes sources: les salaires, les revenus nets d'entreprises individuelles, les revenus de placements et les transferts de l'État vers les individus (sources auxquelles il faut ajouter les autres transferts, cependant très faibles). À noter que les données qui suivent ne doivent pas être interprétées comme une mesure des revenus relatifs des individus, mais plutôt comme une mesure de la source de l'ensemble des revenus personnels dans la société québécoise à un moment donné, les individus tirant leur revenu total de plusieurs sources à la fois.

La croissance de ces quatre grandes sources de revenus personnels a été très inégale durant les vingt-cinq dernières années. L'ensemble des revenus de placements et le total des paiements de transferts de l'État aux individus ont augmenté deux fois plus vite que la masse des salaires des individus alors que l'ensemble des revenus d'entreprises individuelles (les revenus des autonomes non salariés) ont connu la croissance la moins élevée. (Tableau 2).

Un peu moins des deux tiers de l'ensemble des revenus personnels proviennent des salaires et traitements. Cette proportion a atteint un sommet au milieu des années 1960 (73,9%) et elle n'a cessé de diminuer depuis pour atteindre 63,8% en 1988. En fait, la part des revenus personnels gagnés par les salariés était d'environ 70% durant les années 1960 et 1970 et c'est à partir de 1980 qu'elle a chuté. (Tableau 3). L'ensemble des revenus personnels gagnés par les personnes autonomes ou travaillant à leur compte est beaucoup moins important en proportion (environ six fois moins important que les revenus des salariés en 1961 et neuf fois moins en 1988). La diminution des revenus tirés de l'agriculture explique, en partie, cette tendance. La part de l'ensemble des revenus gagnés par les personnes autonomes n'a cessé de baisser durant les années 1960 et 1970, passant de 12,3% de l'ensemble de tous les revenus personnels à 5,1% en 1981 pour ensuite augmenter après cette date (6,7% en 1988). Ce type de revenus est passé en vingt-cinq ans du deuxième au quatrième puis au dernier rang dans les sources de revenus personnels identifiées plus haut. La diminution de la part relative des revenus gagnés par les autonomes marque un déplacement important vers le salariat dans la population active depuis vingt-cinq ans.

Parallèlement à la diminution de la part des revenus de travail des personnes actives, qu'elles soient salariées ou autonomes, les deux autres

sources montrent une hausse importante et continue depuis vingt-cinq ans. Les paiements de transferts de l'État aux individus ont connu l'augmentation la plus importante et ils constituent maintenant la seconde source de revenus personnels dans la société québécoise, avec 16,3% de l'ensemble en 1988, contre 9,6% en 1961. Cette poussée des transferts a été favorisée par la mise en place de plusieurs programmes sociaux après 1967 et elle s'est accentuée depuis la récession économique du début des années 1980. Les revenus tirés des placements constituent la troisième source de revenu personnel en 1988, avec 12,8% de l'ensemble des revenus contre 7,1% en 1961.

L'importance relative des revenus de placements par rapport aux salaires et traitements a doublé en vingt-cinq; ils comptaient pour 10,0% des salaires en 1961, contre 20,1% en 1988. On notera une inversion complète dans l'importance relative des revenus de placements et des revenus d'entreprises individuelles entre 1961 et 1988, les premiers passant au troisième rang devant les revenus des autonomes quant à l'importance relative des diverses sources. Il s'agit là d'un changement majeur survenu à partir de 1973.

tendance

♦ ***Présence accrue de l'État dans la fixation des revenus personnels disponibles***

L'État a augmenté considérablement son influence dans la fixation des revenus personnels en prélevant et en redistribuant une part grandissante du revenu national. La part prélevée par le biais de l'impôt sur le revenu et des autres taxes directes est passée, au Québec, de 9,5% en 1961 à 22,4% en 1988. (Tableau 5). Le rapport entre le revenu personnel disponible par habitant (après les impôts directs payés à l'État) et le revenu total n'a cessé de diminuer depuis 1961, passant de 0,907 à 0,757 en 1988. Une partie importante des fonds prélevés par l'État est redistribuée sous forme de transferts directs aux individus, comme on l'a vu plus haut.

tendance

♦ ***Le revenu familial a augmenté plus vite que le revenu des particuliers***

Au début des années 1960, la majorité des familles comptait surtout sur le revenu de l'homme, encore le principal pourvoyeur à l'époque. La situation a changé rapidement avec la montée des familles à double revenu (+48,2% entre 1970 et 1980) et des familles monoparentales ayant comme chef un homme (+25,3%) ou une femme (+59,2% durant la même période). Ces changements impliquent que l'évolution des revenus ne peut être analysée sur une base strictement individuelle, indépendamment de l'évolution des modes de vie.

Le revenu moyen total des familles, en dollars constants, a augmenté plus vite que le revenu moyen des individus pris isolément, entre 1971 et 1988. (Tableau 6). Ce phénomène s'explique par l'augmentation du taux de participation des femmes mariées au marché du travail.

D'après une étude de Statistique Canada (1984), les augmentations de revenus les plus marquées ont été observées dans les unités recevant surtout des paiements de transferts de l'État: les revenus des familles sans pourvoyeur et des familles âgées ont augmenté plus vite que ceux des autres familles, et le revenu des femmes âgées vivant seules a aussi augmenté plus vite que celui des autres personnes seules. La situation économique relative des familles monoparentales ayant un chef de sexe féminin s'est détériorée. Leur nombre s'est considérablement élevé et leur revenu total n'a augmenté que de 17,7% entre 1970 et 1980. « En conséquence, la situation matérielle des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin a empiré par rapport aux autres familles. » (*Statistique Canada*, 1984: 19). Après les familles monoparentales ayant une femme comme chef, ce sont les familles ayant un seul pourvoyeur qui ont connu la plus faible augmentation de revenus. En conséquence, l'écart de revenu entre les familles à un et à deux revenus s'est accru d'environ 4% en 10 ans au Canada. « La taille moyenne de la famille a diminué d'environ un demi-point, passant de 3,97 en 1971 à 3,48 en 1981. Ainsi,

en 1980, une famille de plus petite taille avait un revenu familial moyen plus élevé. De ce fait, le revenu disponible à chaque membre de la famille a augmenté, en moyenne de 48 % au cours des années 70». (Statistique Canada, 1984: 7).

tendance

♦ ***Revenus de travail des hommes et des femmes: lente réduction de l'inégalité et mise en place de revendications contre la discrimination systémique envers les femmes***

Les revenus de travail à plein temps des femmes ont augmenté plus vite que les revenus de travail des hommes au cours des quinze dernières années et l'écart salarial entre les deux sexes s'est rétréci; le rapport des revenus de travail à plein temps des femmes sur celui des hommes est passé de 58,9 % en 1971 à 69,5 % en 1986, et à 65,9 % en 1988. (Tableau 7).

Plusieurs facteurs expliquent la lente réduction des écarts de revenus entre hommes et femmes. Les hommes travaillent (à plein temps) en moyenne environ cinq heures de plus que les femmes, ce qui contribue à augmenter leurs revenus par rapport à ceux des femmes. Les femmes plus âgées ont par ailleurs tendance à avoir une scolarité et une expérience moindres, qui se reflètent dans des revenus moins élevés. Ces différences n'expliquent cependant pas entièrement la persistance des écarts de revenus entre hommes et femmes, comme l'ont montré Boyd et Humphreys (1980: 465). Pour elles, «les différences dans l'évaluation des caractéristiques des hommes et des femmes demeurent une des principales causes des revenus inférieurs des femmes dans l'ensemble du marché du travail». (*Ibid.*: 464). Dans les marchés qui contrôlent mieux la fixation des salaires (entreprises syndiquées, entreprises publiques relevant de l'État, professions contrôlées par une corporation professionnelle), les écarts de salaires entre sexes sont moins élevés, ce qui confirme l'hypothèse de la sous-évaluation des caractéristiques des femmes dans certains types d'entreprises, aussi appelée discrimination systémique.

Plusieurs types d'emplois majoritairement occupés par des femmes sont l'objet d'une discrimination salariale, au sens où les qualifications requises et les tâches accomplies sont moins bien rémunérées. (David, 1986). Le mouvement syndical revendique maintenant une révision en profondeur des échelles de salaires d'un grand nombre de postes ou d'emplois fortement féminisés afin de réduire ou d'éliminer cet écart systémique de rémunération qui explique, en partie, la différence persistante de rémunération entre hommes et femmes. Il est à prévoir que ce type de revendication, portant sur la revalorisation salariale des emplois en majorité occupés par les femmes, s'accentuera dans les prochaines années. Après les comparaisons salariales entre les secteurs public et privé, les comparaisons de salaires entre les emplois féminisés et les emplois majoritairement occupés par les hommes appuient de nouvelles revendications en matière de rémunération.

tendance

♦ ***Impact croissant de l'éducation sur les revenus***

Les revenus des individus sont moins fortement inégaux en début de carrière entre les différentes catégories professionnelles et les inégalités s'accentuent avec l'âge. Les facteurs qui déterminent les revenus des individus apparaissent avec plus de netteté à mesure que ceux-ci s'éloignent de leur premier emploi et qu'ils avancent dans leur carrière. (Renaud, Berthiaume et Bernard, 1980). Le savoir acquis à l'école, et en particulier la formation professionnelle, ont eu un impact croissant sur la fixation des revenus dans les diverses cohortes présentes sur le marché du travail entre 1930 et 1978 (en fait, il s'agit de pseudo-cohortes estimées par différents groupes d'âge). (Renaud, Berthiaume et Bernard, 1980). «L'éducation est un déterminant de plus en plus important du revenu, mais ce que rapporte au travailleur un niveau donné d'éducation tend à diminuer, sauf pour ceux qui ont complété des études universitaires. Seuls ces derniers échappent à ce qu'on peut appeler l'inflation de l'éducation.» (Renaud, Berthiaume et Bernard,

1980 : 25). Seuls ceux qui atteignent le niveau des études supérieures réussissent à en tirer des bénéfices plus importants que durant les années 1960. (Allaire, Bernard et Renaud, 1979).

tendance

♦ *Diminution des revenus relatifs des jeunes depuis 1980*

Les jeunes en emploi à plein temps ont des revenus personnels moins élevés que les adultes actifs à plein temps. L'âge et l'expérience expliquent en bonne partie cet écart. Est-il constant dans le temps ? En d'autres termes, la part relative des revenus que les jeunes tirent de leur travail est-elle stable sur une longue période, comparée à celle des autres groupes d'âge ? Il faut considérer séparément les hommes et les femmes pour répondre adéquatement à cette question.

La situation relative des jeunes hommes s'est détériorée nettement depuis 1980. Les salaires et traitements de ces derniers ont augmenté moins vite que ceux des autres groupes d'âge. En conséquence, leurs revenus relatifs de travail ont diminué depuis 1980, comparés à ceux que retirent les hommes plus âgés. On observe même une détérioration de la situation économique relative des hommes âgés entre 25 et 35 ans, comparés aux plus âgés. Bref, depuis 1980, la distance semble s'élargir entre les hommes qui ont plus de 35 ans et les plus jeunes, notamment parce que les revenus des hommes plus âgés croissent plus rapidement. (Tableau 8). On observe aussi une détérioration de la situation salariale relative des jeunes femmes actives à plein temps depuis 1980 et, comme dans le cas des hommes, la situation des femmes âgées de 25 à 35 ans a commencé à se détériorer par rapport aux femmes plus âgées. Le même clivage entre les moins de 35 ans et les autres vaut donc à la fois pour les hommes et pour les femmes. La situation relative des femmes est meilleure que celle des hommes, comparée aux personnes du même sexe : l'écart entre jeunes femmes et femmes adultes est moins marqué que l'écart entre jeunes hommes et hommes adultes, sans doute parce que les femmes actives sur le marché du travail sont davantage concentrées dans un nombre restreint d'emplois.

tendance

♦ *Nette réduction des écarts de revenus de travail entre francophones et anglophones depuis 1970*

Les anglophones du Québec ont des revenus moyens de travail plus élevés que les francophones, mais cet écart a diminué de façon importante entre 1970 et 1980, tant chez les hommes que chez les femmes. (Tableau 9). Il en va de même pour les différences entre les allophones bilingues ou unilingues anglais et les francophones. (Vaillancourt, 1988).

La connaissance du français a acquis une plus grande rentabilité sur le marché du travail sous l'effet d'une combinaison de facteurs, analysés dans l'étude de Vaillancourt (1988). Ce dernier observe une augmentation de la demande pour le français attribuable à la croissance du secteur public et parapublic et à la croissance de l'emploi dans le secteur privé sous contrôle francophone, et une diminution de la demande pour l'anglais attribuable principalement au déplacement en dehors du Québec d'un certain nombre d'activités économiques. La connaissance de l'anglais reste cependant bien rémunérée, puisque ce sont les personnes bilingues tant francophones qu'anglophones qui ont les revenus de travail les plus élevés. (Lévesque, 1989). D'après l'étude de Grenier (1988), cette dernière observation ne serait valable que pour les hommes car les connaissances linguistiques ont peu d'impact sur les revenus des femmes au Québec.

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT

Biens et services marchands **455**, Inégalités économiques **243**, Mobilité de la vie quotidienne **491**, Mobilité sociale **237**, Pauvreté **607**, Perceptions de l'avenir **827**, Rôles féminins **119**, Satisfaction **617**, Système de bien-être **315**, Tendances macroéconomiques **39**, Travail des femmes **143**

RÉFÉRENCES

Allaire, André, Paul Bernard et Jean Renaud
«Qui s'instruit s'enrichit», *Possibles*, 3, 3-4, 1979: 13-33.

Bisson, Louise *et ali*
Le salaire a-t-il un sexe? Les inégalités de revenus entre les femmes et les hommes au Québec, Québec, Conseil du statut de la femme, Les Publications du Québec, 1987.

Boyd, Monica et E. Humphreys
«Différences de revenus et inégalités sur les marchés du travail entre les hommes et les femmes au Canada», dans Conseil économique du Canada, 1980: 453-474.

Buse, A.
«The cyclical behaviour of the size distribution of income in Canada, 1947-1978», *Revue canadienne d'économique*, 15, 2, 1982: 189-204.

Conseil économique du Canada
Observations sur les revenus au Canada, Ottawa, CEC, 1980.

David, Hélène
Femmes et emploi, le défi de l'égalité, Montréal, Presses de l'Université de Montréal et Institut de recherches appliquées sur le travail, 1986.

Gillespie, Irwin
The Redistribution of Income in Canada, 124, Toronto, Lage, 1980.

Grenier, Gilles
«Participation au marché du travail, revenus et langues au Québec: le cas des femmes mariées», *L'Actualité économique. Revue d'analyse économique*, 64, 1, mars 1988: 5-22.

Henderson, D. W. et J. C. Rowley
«Répartition du revenu du travail parmi les familles canadiennes selon les caractéristiques socio-économiques», dans Conseil économique du Canada, Ottawa, 1980: 75-100.

Lacroix, R. et F. Vaillancourt
Les revenus et la langue au Québec, 1970-1978, Québec, Conseil de la langue française, 1981.

Lévesque, Jean-Marc
«Le bilinguisme et le revenu du travail», dans Statistique Canada, *L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa, été 1989, cat. 75-001F: 56-63.

MacLeod, Neil et Horner Keith
«Analyse des changements survenus dans la répartition du revenu au Canada dans l'après-guerre», dans Conseil Économique du Canada, 1980.

Payette, Micheline et F. Vaillancourt
Les revenus des Québécois en 1981, Montréal, Université de Montréal, CRDE, 1985, 218 p.

Podoluk, Jenny R.
Incomes of Canadians, Ottawa, Dominion Bureau of Statistics, 1968, 356 p.

Renaud, Jean, Monique Berthiaume et Paul Bernard
«Éducation, qualifications professionnelles et carrières au Québec», *Sociologie et sociétés*, 12, 1, 1980: 23-52.

Shapiro, Daniel
«Earnings disparities among linguistic groups in Québec: 1970-1980», *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, 13, 1, mars 1987: 97-104.

Statistique Canada
L'évolution des revenus au Canada: 1970-1980, Ottawa, mai 1984, cat. 99-941.

Vaillancourt, F. et R. Lacroix
Revenus et langue au Québec 1970-1980. Une revue des écrits, Québec, Conseil de la langue française, 1983.

Vaillancourt, François (éd.)
La répartition du revenu et la sécurité économique au Canada, Ottawa, Commission royale sur l'union économique, 1986.

Vaillancourt, François
Langue et disparité de statut économique au Québec, 1970-1980, Québec, Conseil de la langue française, 1988.

TABLEAUX

Tableau 1

Revenu personnel par habitant en dollars de 1981[a] et en indice (1981=100), et taux de croissance annuel du revenu personnel, Québec, 1961-1988

Année	Revenu		Taux de croissance %
	Dollars de 1981	Indice	
1961	4 775	100	—
1962	5 000	105	4,7
1963	5 102	107	2,1
1964	5 383	113	5,5
1965	5 679	119	5,5
1966	6 022	126	6,1
1967	6 361	133	5,6
1968	6 490	136	2,0
1969	6 754	141	4,1
1970	6 997	147	3,6
1971	7 464	156	6,7
1972	8 113	170	8,7
1973	8 630	181	6,4
1974	9 204	193	6,7
1975	9 624	202	4,6
1976	10 303	216	7,1
1977	10 562	221	2,5
1978	10 700	224	1,3
1979	10 913	229	2,0
1980	11 180	234	2,5
1981	11 340	238	1,4
1982	11 142	233	−1,7
1983	11 003	230	−1,2
1984	11 399	239	3,6
1985	11 763	246	3,2
1986	11 959	250	1,7
1987	12 483	261	4,4
1988	12 877	270	3,2

a. Indice des prix à la consommation.

Sources: Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux, édition historique 1961-1986*, Ottawa, cat. 13-213S; Bureau de la statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et des dépenses, Édition 1989*, Québec, Les Publications du Québec, 1989; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Sources du revenu personnel par habitant (dollars de 1981[a]) en indice (1981=100), Québec, 1961-1988

Année	Salaires	Revenus des auto-nomes	Revenus de place-ments	Trans-ferts de l'État aux indi-vidus	Année	Salaires	Revenus des auto-nomes	Revenus de place-ments	Trans-ferts de l'État aux indi-vidus
1961	100	100	100	100	**1975**	201	113	234	350
1962	106	101	104	105	**1976**	215	110	249	396
1963	109	102	107	104	**1977**	220	107	255	427
1964	115	101	119	110	**1978**	219	112	281	439
1965	123	102	121	116	**1979**	224	110	316	426
1966	132	109	126	116	**1980**	228	106	348	437
1967	140	103	130	143	**1981**	228	99	403	447
1968	140	106	135	162	**1982**	214	102	428	495
1969	147	107	143	168	**1983**	209	113	393	522
1970	152	104	151	184	**1984**	215	129	415	534
1971	161	107	154	217	**1985**	220	137	432	559
1972	172	112	179	260	**1986**	225	142	436	560
1973	182	116	202	279	**1987**	236	148	461	569
1974	193	111	228	313	**1988**	244	147	488	581

a. Indice des prix à la consommation.

Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux, édition historique 1961-1986*, Ottawa, cat. 13-213S ; Bureau de la statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et des dépenses, Édition 1989*, Québec, Les Publications du Québec, 1989 ; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Sources du revenu personnel par habitant en pourcentage, Québec, 1961-1988

Année	Salaires et traitements	Revenus des autonomes	Revenus de placements	Transferts de l'État aux individus	Autres transferts aux individus
1961	70,5	12,3	7,1	9,6	0,5
1962	71,2	11,8	7,1	9,4	0,5
1963	71,8	11,6	7,1	8,9	0,5
1964	72,2	11,0	7,5	8,8	0,5
1965	73,1	10,5	7,2	8,6	0,6
1966	73,9	10,6	7,1	8,0	0,5
1967	73,9	9,5	6,9	9,2	0,5
1968	72,8	9,6	7,0	10,1	0,5
1969	73,1	9,3	7,2	10,0	0,4
1970	73,0	8,7	7,3	10,5	0,5
1971	72,5	8,4	7,0	11,6	0,5
1972	71,3	8,1	7,5	12,7	0,4
1973	70,9	7,9	7,9	12,8	0,5
1974	70,8	7,0	8,4	13,4	0,4
1975	70,4	6,9	8,2	14,1	0,4
1976	70,3	6,3	8,2	14,8	0,4
1977	70,0	5,9	8,2	15,5	0,4
1978	68,9	6,1	8,9	15,7	0,4
1979	69,0	5,9	9,8	14,8	0,4
1980	68,8	5,5	10,5	14,7	0,4
1981	67,7	5,1	12,0	14,7	0,4
1982	64,7	5,4	13,0	16,5	0,4
1983	64,0	6,0	12,1	17,5	0,4
1984	63,5	6,6	12,3	17,2	0,3
1985	63,1	6,8	12,4	17,4	0,3
1986	63,4	6,9	12,3	17,0	0,3
1987	63,6	7,0	12,5	16,6	0,3
1988	63,8	6,7	12,8	16,3	0,3

Sources: Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux, édition historique 1961-1986*, Ottawa, cat. 13-213S.; Bureau de la statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et des dépenses, Édition 1989*, Québec, Les Publications du Québec, 1989; calculs de l'auteur.

Tableau 4

Revenus des autonomes, revenus de placements et transferts, en proportion des salaires (%), Québec, 1961-1988

Année	Revenus des autonomes	Revenus de placements	Transferts	Année	Revenus des autonomes	Revenus de placements	Transferts
1961	17,4	10,0	13,6	**1975**	9,8	11,7	20,1
1962	16,6	9,9	13,3	**1976**	8,9	11,6	21,1
1963	16,2	9,9	12,4	**1977**	8,4	11,7	22,1
1964	15,3	10,3	12,1	**1978**	8,9	12,9	22,7
1965	14,4	9,9	11,8	**1979**	8,6	14,2	21,4
1966	14,3	9,6	10,8	**1980**	8,0	15,3	21,4
1967	12,9	9,3	12,4	**1981**	7,5	17,7	21,8
1968	13,2	9,7	13,9	**1982**	8,3	20,1	25,5
1969	12,7	9,8	13,7	**1983**	9,4	18,9	27,4
1970	11,9	10,0	14,4	**1984**	10,4	19,4	27,2
1971	11,6	9,6	16,0	**1985**	10,8	19,7	27,5
1972	11,4	10,5	17,9	**1986**	11,0	19,4	26,8
1973	11,1	11,2	18,0	**1987**	10,9	19,6	26,1
1974	10,0	11,9	18,9	**1988**	10,5	20,1	25,6

Sources: Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux, édition historique 1961-1986*, Ottawa, cat. 13-213S; Bureau de la statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et des dépenses, Édition 1989*, Québec, Les Publications du Québec, 1989; calculs de l'auteur.

Tableau 5

Impôts directs (en %), revenu personnel disponible par habitant en dollars de 1981[a] et en indice (1981=100), et rapport entre revenu disponible et revenu total, Québec, 1961-1988

Année	Impôts directs	Revenu personnel disponible		Rev. disp./ rev. total
	%	Dollars de 1981	Indice	%
1961	9,5	4 331	100	90,7
1962	9,6	4 532	105	90,6
1963	9,6	4 622	107	90,6
1964	10,4	4 836	112	89,8
1965	10,1	5 121	118	90,2
1966	12,3	5 306	122	88,1
1967	13,6	5 525	128	86,9
1968	14,9	5 553	128	85,6
1969	16,3	5 691	131	84,3
1970	17,5	5 817	134	83,1
1971	18,3	6 145	142	82,3
1972	18,4	6 685	154	82,4
1973	18,9	7 061	163	81,8
1974	19,6	7 433	172	80,8
1975	19,3	7 806	180	81,1
1976	19,9	8 294	191	80,5
1977	21,3	8 334	192	78,9
1978	20,4	8 523	197	79,7
1979	21,0	8 664	200	79,4
1980	21,1	8 851	204	79,2
1981	21,1	8 890	205	78,4
1982	21,8	8 747	202	78,5
1983	22,2	8 629	199	78,4
1984	22,0	8 939	206	78,4
1985	22,4	9 197	212	78,2
1986	22,4	9 233	213	77,2
1987	22,4	9 577	221	76,7
1988	22,4	9 753	225	75,7

a. Indice des prix à la consommation.

Sources: Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux, édition historique 1961-1986*, Ottawa, cat. 13-213S; Bureau de la statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et des dépenses, Édition 1989*, Québec, Les Publications du Québec, 1989; calculs de l'auteur.

Tableau 6

Revenu total des familles et des personnes seules et revenu total des individus selon le sexe, en dollars de 1981[a] et en indice (1971=100), Québec, 1971-1988

Année	Familles	Personnes seules	Hommes		Femmes		Ensemble
	Indice	Indice	Dollars de 1981	Indice	Dollars de 1981	Indice	Indice
1971	100	100	16 597	100	6 986	100	100
1972	104	99	16 468	99	7 154	102	102
1973	107	102	16 441	99	7 737	111	103
1974	111	104	16 744	101	7 907	113	105
1975	112	101	17 161	103	8 031	115	106
1976	123	106	18 323	110	8 410	120	112
1977	119	114	17 673	106	8 963	128	111
1978	122	119	17 957	108	8 861	127	112
1979	123	119	18 104	109	9 233	132	113
1980	122	114	17 504	105	9 245	132	110
1981	120	114	17 149	103	9 234	132	108
1982	117	112	16 641	100	8 960	128	104
1983	116	114	16 234	98	8 683	124	101
1984	118	111	16 499	99	9 311	133	105
1985	117	113	16 619	100	9 244	132	105
1986	120	114	16 776	101	9 642	138	107
1987	123	122	16 931	102	9 660	138	107
1988	122	119	16 897	102	9 430	135	106

a. Indice des prix à la consommation.

Source: Statistique Canada, *Répartition des revenus au Canada selon la taille du revenu*, Ottawa, cat. 13-207.

Tableau 7

Revenus de travail à plein temps en dollars de 1981[a] et en indice (1971=100), selon le sexe et rapport femmes/hommes, Québec, 1971-1988

Année	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Rapport F/H
	Dollars de 1981		Indice		
1971	20 211	11 910	100	100	58,9
1973	20 559	12 521	102	105	60,9
1975	21 398	13 470	106	113	62,9
1977	22 171	14 106	110	118	63,6
1979	22 192	14 311	110	120	64,5
1981	21 735	14 527	108	122	66,8
1982	21 450	14 410	106	121	67,2
1984	22 269	14 981	110	126	67,3
1985	21 567	14 726	107	124	68,3
1986	21 244	14 755	105	124	69,5
1987	22 216	14 836	110	125	66,8
1988	22 074	14 551	109	122	65,9

a. Indice des prix à la consommation.

Sources: Statistique Canada, *Gains des hommes et des femmes. Certaines années, 1967 à 1979*, Ottawa, cat. 13-577; *Gains des hommes et des femmes*, Ottawa, cat. 13-217.

Tableau 8

Rapport entre les revenus moyens (salaires et traitements) des jeunes et les revenus des personnes plus âgées travaillant à plein temps selon le sexe, Canada, 1967-1987

Année	Hommes					Femmes				
	15-19/ 35-44	15-19/ 45-54	20-24/ 35-44	20-24/ 45-54	25-34/ 45-54	15-19/ 35-44	15-19/ 45-54	20-24/ 35-44	20-24/ 45-54	25-34/ 45-54
1967	0,433	0,427	0,661	0,651	0,882	0,565	0,564	0,858	0,856	1,046
1969	0,386	0,395	0,604	0,618	0,882	0,567	0,591	0,815	0,849	1,033
1971	0,360	0,365	0,624	0,632	0,891	0,557	0,599	0,804	0,865	1,081
1972	0,340	0,354	0,578	0,601	0,865	0,544	0,555	0,795	0,811	1,072
1973	0,406	0,415	0,601	0,614	0,881	0,547	0,554	0,797	0,807	1,019
1974	0,426	0,444	0,612	0,638	0,895	0,611	0,607	0,829	0,824	1,040
1975	0,414	0,430	0,594	0,618	0,885	0,626	0,627	0,826	0,827	1,026
1976	0,407	0,423	0,614	0,638	0,867	0,575	0,609	0,785	0,831	1,026
1977	0,480	0,494	0,653	0,672	0,888	0,684	0,715	0,821	0,858	1,046
1978	0,442	0,450	0,584	0,596	0,850	0,604	0,606	0,811	0,813	0,984
1979	0,465	0,473	0,640	0,650	0,889	0,650	0,654	0,807	0,812	0,997
1981[a]	0,400	0,402	0,627	0,629	0,854	0,562	0,604	0,772	0,830	1,033
1982	0,337	0,339	0,610	0,613	0,833	0,484	0,505	0,760	0,794	1,001
1984	0,319	0,317	0,555	0,553	0,824	0,411	0,445	0,691	0,748	1,005
1985	0,307	0,303	0,544	0,538	0,820	0,522	0,572	0,670	0,734	0,991
1986	0,387	0,375	0,535	0,519	0,804	0,394	0,415	0,649	0,683	0,945
1987	0,370	0,366	0,532	0,527	0,789	0,495	0,490	0,701	0,702	0,914

a. La définition du travailleur à plein temps toute l'année fut modifiée légèrement à partir de 1981 pour inclure ceux qui ont travaillé pendant 49 semaines au cours de l'année de référence.

Source: Statistique Canada, *Gains des hommes et des femmes*, Ottawa, cat. 13-577 et cat. 13-217.

Tableau 9

Revenu moyen de travail, en dollars courants et en indice, selon le groupe linguistique et le sexe, Québec, 1970 et 1980

Groupe	Hommes				Femmes			
	1970		1980		1970		1980	
	$	Indice	$	Indice	$	Indice	$	Indice
Francophones								
unilingues	5 136	100	14 408	100	3 097	100	8 801	100
bilingues	7 363	143	19 547	136	3 842	124	11 195	127
Anglophones								
unilingues	8 171	159	17 635	122	3 835	124	10 271	117
bilingues	8 938	174	19 562	136	3 956	128	10 759	122
Allophones								
francophones	5 430	106	13 287	92	3 241	105	8 191	93
anglophones	6 462	126	15 637	109	3 329	107	9 753	111
bilingues	7 481	146	17 946	125	3 881	125	10 868	123

Source: Vaillancourt, 1988, tableau 3.1.

2

ÉCONOMIE INFORMELLE

tendance

◆ ***L'économie souterraine est stable mais elle est relativement marginale***

L'économie informelle ou souterraine comprend tous les revenus non déclarés tirés du travail (travail au noir), des placements et du crime productif, mais non la production domestique, le bénévolat, les activités de loisir et les activités illégales improductives (telles que le vol et l'extorsion). Éthier (1986) estime que l'économie souterraine représente environ de 5 % à 8 % du PNB canadien et Berger (1986) évalue que les activités économiques non déclarées représentent entre 3 % et 3,5 % du produit intérieur brut du Canada. L'enquête de Fortin et Fréchette (1987) estime que l'économie informelle représente environ 1,4 % du PIB du Québec. D'après eux, on devrait multiplier cette proportion par deux pour tenir compte des activités criminelles. Contrairement à une idée répandue, il semble donc que l'activité économique souterraine soit relativement marginale au Canada et au Québec, se situant autour de 3 % du PIB. « En outre, il est difficile d'imaginer que les estimations puissent être beaucoup plus élevées, étant donné la place importante qu'occupent dans l'économie le secteur des administrations ainsi que les grandes sociétés privées et publiques. » (Berger, 1986: XXI).

Fortin, Fréchette et Noreau (1987) estiment que 13,8 % de la population âgée de 18 ans et plus ont exercé des activités économiques non déclarées et que 20,5 % de la population ont été acheteurs de celles-ci en 1987. L'économie souterraine est assez concentrée dans quelques domaines d'activité. Environ le tiers de l'activité économique non déclarée est effectué dans le secteur de la construction (rénovation et réparation), 17,6 % pour la garde d'enfants et 10,8 % pour l'entretien domestique. Les types d'activités économiques inventoriés par Fortin et Fréchette impliquent presque tous une relation personnelle entre le travailleur et le client, qui peut être établie à la marge du marché. L'économie informelle ne touche à peu près pas le marché formel, c'est-à-dire la production de biens et de services pour des clients anonymes à travers le marché, et elle se restreint à la production de biens et de services, y compris les activités du secteur de la construction, s'adressant à des personnes avec qui le travailleur au noir peut établir une relation directe.

L'économie souterraine semble assez stable dans le temps, d'après la seule étude disponible sur la question qui ait tenté d'en mesurer l'évolution. « Nous pouvons affirmer que l'économie souterraine telle qu'elle est évaluée à l'aide de méthodes se fondant sur les divergences, ne semble pas avoir progressé durant la période 1970-1978. » (Éthier, 1986: 111).

tendance

◆ ***La fraude fiscale a diminué entre 1969 et 1980 et elle a tendance à augmenter depuis***

Éthier a comparé les revenus comptabilisés dans les comptes nationaux et les revenus déclarés au fisc par les individus et les sociétés entre 1964 et 1980. Elle soutient que « la fraude fiscale ainsi évaluée semble diminuer dans le temps ». (Éthier, 1986: 106). Ce diagnostic est juste pour la période analysée par l'auteure. Mais il en va autrement depuis 1981. Il se dégage de l'analyse des données disponibles pour les années 1980 que la fraude fiscale, telle que mesurée, serait en hausse. (Tableau 1).

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Secteurs d'emploi **191**

RÉFÉRENCES

Berger, Seymour
« L'économie non recensée : concepts, méthodes et estimations préliminaires pour le Canada, 1981 », *Revue statistique du Canada*, avril 1986 : XI-XXVII.

Éthier, Mireille
« L'économie souterraine : recension des écrits économiques et nouvelles estimations pour le Canada », dans F. Vaillancourt (éd.), *La répartition du revenu et la sécurité économique au Canada*, Ottawa, Commission royale sur l'union économique, 1986 : 87-124.

Fortin, Bernard, Pierre Fréchette et J. Noreau
« Premiers résultats de l'Enquête sur les incidences et les perceptions de la fiscalité dans la région de Québec », Québec, Université Laval, 1987.

Fréchette, Pierre
L'économie souterraine : examen de la littérature récente et premières estimations pour le Québec, Québec, Université Laval, ATDR, 1985, 25 p.

Mercier, Guy
Analyse et estimation du chômage comme déterminant de l'économie souterraine au Canada de 1953 à 1985, Montréal, Département d'économique, UQAM, 1988, 120 p.

Mirus, Rolf et R. S. Smith
« Canada's irregular economy », *Analyse de politiques*, 7, 3, été 1981 : 444-453.

Noreau, Joëlle
Une première analyse des résultats de l'Enquête sur les incidences et les perceptions de la taxation dans la région de Québec, Québec, Université Laval, Essai de maîtrise en ATDR, octobre 1986, 119 p.

TABLEAU

Tableau 1

Production nationale canadienne et revenu déclaré au fisc par les particuliers et les sociétés, en millions de dollars, Canada, 1969-1985

Année	PNB au prix du marché 1	Revenu déclaré au fisc par les particuliers 2	Revenu déclaré au fisc par les sociétés 3	Différence entre 1 et (2 + 3) 4	Rapport 4/1 % 5
1969	81 819	46 467	9 900	25 452	31,1
1970	87 765	50 825	8 786	28 154	32,1
1971	95 784	56 016	10 655	29 113	30,4
1972	107 168	66 249	11 911	29 008	27,1
1973	125 642	77 752	17 253	30 637	24,4
1974	149 873	94 785	22 628	32 460	21,7
1975	169 002	110 704	22 220	36 078	21,3
1976	194 388	127 295	23 001	44 092	22,7
1977	213 308	139 879	24 238	49 191	23,1
1978	235 654	157 013	31 324	47 317	20,1
1979	268 941	177 341	43 585	48 015	17,9
1980	302 064	202 513	48 993	50 558	16,7
1981	344 657	233 994	47 895	62 768	18,2
1982	361 772	256 089	30 651	75 032	20,7
1983	394 114	265 241	40 093	88 780	22,5
1984	432 092	283 676	57 223	91 193	21,1
1985	465 112	307 552	58 891	98 669	21,2

Sources: Statistique Canada, *Statistiques fiscales des sociétés*, Ottawa, cat. 61-208; Statistique Canada, *Comptes nationaux des revenus et dépenses. Estimations annuelles: 1926-1986*, Ottawa, cat. 13-531.

3

PATRIMOINE

tendance

◆ *La croissance de l'épargne a été plus rapide que la croissance du revenu depuis 1961*

D'après les comptes économiques, l'épargne personnelle en dollars constants a augmenté plus rapidement que le revenu personnel entre 1961 et 1988. L'indice de l'épargne a augmenté de 100 à 457, avec un sommet à 959 en 1982. (Tableau 1). Le taux d'épargne par rapport au revenu disponible après impôt a évolué selon trois directions. Il a été relativement stable entre 1961 et 1970 autour de 5-6% (avec un sommet en 1965 et 1966); il a augmenté de façon marquée à partir de 1971, pour atteindre 14,7% en 1982, soit un taux trois fois plus élevé qu'à la période précédente. Il a ensuite régressé jusqu'à 5,9% en 1988, durant la période où les revenus réels regagnaient une partie du terrain perdu pendant la récession économique. Le taux d'épargne a considérablement augmenté durant les années où le taux d'inflation était le plus élevé, période où les taux d'intérêt étaient aussi à leur plus haut niveau. « Jusqu'en 1976, le revenu moyen réel a affiché une croissance annuelle régulière, tandis qu'à partir de 1977, les revenus n'ont pas bougé en termes réels. Pourtant, le taux d'épargne personnelle est resté élevé: les Canadiens ont continué à mettre de côté une part remarquablement importante de leur revenu, même après que celui-ci a cessé de croître. » (Oja, 1987: 9). Il en va de même au Québec.

tendance

◆ *L'endettement des familles et des personnes seules a augmenté plus vite que le revenu en période de croissance, mais il a diminué en période de récession*

L'endettement des familles et des personnes seules a augmenté plus vite que les revenus, pendant les années où ces derniers connaissaient pourtant une forte croissance (années 1970 à 1977). Tout se passe comme si la croissance élevée développait des attentes encore plus élevées chez les ménages, puisque l'emprunt peut être considéré comme une façon d'anticiper des revenus futurs. L'endettement a régressé après 1977, durant les années de récession économique et durant la période où les taux d'intérêt ont atteint des sommets. (Tableau 2). L'endettement moyen des familles au Canada représentait 41,5% de leur revenu annuel en 1970, 52,3% en 1977 et 42% en 1984. Le rapport de la dette sur l'avoir total est beaucoup plus bas: 14,9%, 15,2% et 12,5% pour les mêmes années. (Oja, 1987). Ces données n'étaient pas disponibles pour le Québec.

tendance

◆ *L'augmentation du patrimoine a été plus rapide que l'augmentation des revenus des familles et personnes seules*

Le patrimoine ou la richesse des personnes et des ménages est la somme des avoirs moins les dettes. Sont inclus dans les avoirs: les actifs liquides, les avoirs financiers (actions, REER, etc.), la valeur estimée du logement des propriétaires, des maisons de villégiature et de certains biens immobiliers, les parts d'intérêts commerciaux et la valeur estimée des voitures. Le patrimoine total réel en dollars constants de 1984 des familles et des personnes seules a augmenté plus vite que les revenus durant les années 1980; entre 1977 et 1984, cette hausse de la valeur moyenne du patrimoine a été de 33%, alors que les revenus réels étaient en légère baisse. (Tableau 2). Le patrimoine moyen des personnes seules a augmenté moins vite que celui des familles.

tendance

◆ *La part du logement, qui est l'actif principal des ménages, tend à diminuer et les avoirs financiers augmentent en importance dans le patrimoine*

Un peu plus de la moitié des ménages sont propriétaires de leur maison ou de leur logement. La propriété représente de loin l'avoir le plus important; sa valeur marchande estimée représentait 42,4 % de l'avoir total en 1977 et 40,8 % en 1984. (Tableau 3). Le type de logement acheté a eu tendance à changer depuis 10 ans, notamment avec l'augmentation des maisons en rangée et des appartements en copropriété, ce qui a affecté, à la baisse, la valeur moyenne des logements possédés par les familles dans l'évaluation du patrimoine moyen. Les autres avoirs financiers, essentiellement les actions et les investissements dans les régimes enregistrés d'épargne (retraite, logement, étude, etc.) ont augmenté en importance dans le patrimoine. Il en va de même pour la propriété de parts dans des intérêts commerciaux et des entreprises individuelles. Enfin, les avoirs liquides et la valeur estimative des biens de consommation durables autres que le logement pèsent un peu moins lourd dans l'ensemble de l'avoir.

La composition de l'actif des personnes seules est différente de celle des familles. La proportion des propriétaires de logement est moins élevée dans le premier groupe, et partant la valeur du logement pèse moins lourd dans l'avoir total. Il en va de même pour les intérêts commerciaux. En retour, les avoirs financiers, en particulier les liquidités, sont plus importants dans l'avoir des personnes seules. Ces différences s'expliqueraient entre autres par le fait que celles-ci sont très souvent des personnes jeunes ou âgées, moins susceptibles d'être propriétaires de leur logement ou de posséder des actifs dans les entreprises commerciales. Au Canada, « le patrimoine moyen progresse du groupe d'âge de moins de 25 ans jusqu'à celui de 45 à 54 ans, puis il régresse. Ainsi, le patrimoine moyen atteint son sommet dans le groupe d'âge qui jouit également du revenu moyen le plus élevé ». (Oja, 1987: 14). Une ventilation plus détaillée des groupes d'âge indique que le patrimoine moyen est au niveau le plus élevé juste avant la retraite (entre 55 et 64 ans). De même, le fait de séparer les familles et les personnes seules, en 1984, montre que la situation des personnes âgées est plus favorable que ne le laisse voir l'analyse d'ensemble de Oja citée plus haut. Toujours d'après les données canadiennes, les familles âgées de 65 ans et plus ont un patrimoine moyen plus élevé de 25,7 % que la moyenne des familles. Les personnes seules âgées ont quant à elles un patrimoine plus élevé de 36,8 % que la moyenne observée dans ce type de ménages au total. (Statistique Canada, 1986).

tendance

◆ *La participation des femmes au marché du travail contribue à faire augmenter plus vite le patrimoine des familles biparentales*

L'augmentation marquée du taux de participation des femmes mariées au marché du travail depuis 1970 a favorisé une augmentation plus rapide du patrimoine des familles pouvant compter sur deux revenus. (Rashid, 1983). Disposant de revenus plus élevés et de revenus qui croissent plus vite, les familles à deux revenus ont aussi augmenté plus rapidement leur niveau d'endettement durant les années 1970. Ce résultat va dans le sens de ce qui a été observé plus haut: l'endettement augmente plus vite lorsque s'élèvent les revenus.

Le travail salarié des épouses a favorisé l'accès à la propriété dans les familles à deux revenus, principalement dans les jeunes familles. « En moyenne, la propriété parmi les familles où l'épouse travaille est passée de 57,1 % en 1970 à 75,4 % en 1977. Comparativement à ce gain de plus de 18 points de pourcentage, les familles où l'épouse ne travaille pas ont gagné environ 12 points de pourcentage, la fréquence de la propriété étant passée de 66,1 % en 1970 à 77,9 % en 1977. [...] pendant les premières étapes du cycle vital, l'apport financier de l'épouse qui travaille sert probablement à la consommation courante et à l'acquisition d'un logement et l'accumulation de l'épargne au cours du cycle

vital est souvent plus élevée dans le cas des familles où l'épouse travaille que dans celui des familles où l'épouse ne travaille pas. » (Reshid, 1983 : 133).

tendance

◆ ***L'inégalité de la répartition de la richesse augmente et les avoirs monnayables sont davantage concentrés dans un nombre restreint de ménages***

L'inégalité observée dans la répartition de la richesse a augmenté plus vite que l'inégalité de la répartition des revenus depuis 1970. Les avoirs financiers et liquides sont plus inégalement répartis que les autres types de biens. Osberg (1981) distingue, dans son analyse de la répartition de la richesse au Canada, les avoirs monnayables des biens et des investissements productifs, tels que les fermes et les petites entreprises, qui sont nécessaires à l'emploi et dont les propriétaires ne peuvent disposer à leur guise. Comme le patrimoine de la majorité des familles est composé en bonne partie de biens peu liquides, Osberg (1988) soutient que l'inégalité réelle de la distribution du patrimoine est en fait encore plus élevée et que les avoirs sont plus concentrés dans un faible nombre de ménages.

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Biens et services marchands **455**, Inégalités économiques **243**, Localité **89**, Personnes âgées **73**, Travail des femmes **143**, Vacances et voyages **521**

RÉFÉRENCES

Davies, James B.

«L'enquête de 1970 sur les finances des consommateurs, les erreurs d'observation et la distribution de la richesse personnelle au Canada», dans Conseil économique du Canada, *Observations sur les revenus au Canada*, Ottawa, 1980: 365-384.

«On the size distribution of wealth in Canada», *Review of Income and Wealth*, septembre 1979: 237-260.

Harrison, Alan

«La répartition de la richesse personnelle au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis», dans Conseil économique du Canada, *Observations sur les revenus au Canada*, Ottawa, 1980: 413-431.

Niosi, Jorge

The Economy of Canada, Montréal, Black Rose, 1977.

Oja, Gail

Évolution de la répartition de la richesse au Canada, 1970-1984, Ottawa, Statistique Canada, juin 1987, cat. 13-588, numéro 1.

«Inégalité de la répartition de la richesse au Canada 1970 et 1977», dans Conseil économique du Canada, *Observations sur les revenus au Canada*, Ottawa, 1980: 387-412.

Osberg, Lars

Economic Inequality in Canada, Toronto, Butterworths, 1981.

«The distribution of wealth and riches», dans James Curtis, E. Grabb, N. Guppy et S. Gilbert (éds), *Social Inequality in Canada. Patterns, Problems and Policies*, Scarborough, Prentice-Hall Canada Inc., 1988: 92-96.

Rashid, A.

Richesse des familles dont l'épouse travaille, 1977, Ottawa, Statistique Canada, cat. 13-578, avril 1983.

Statistique Canada

La répartition de la richesse au Canada, 1984, Ottawa, cat. 13-580, 1986.

Caractéristiques des familles à revenu élevé, 1986, Ottawa, cat. 13-584.

Dépenses et suffisance du revenu des personnes âgées, 1969-1976, Ottawa, cat. 13-575.

TABLEAUX

Tableau 1

Épargne personnelle, en dollars de 1981[a], en indice (1961=100) et en proportion du revenu total et du revenu disponible Québec, 1961-1988

Année	Dollars de 1981	Indice	Épargne en % du revenu total	Épargne en % du revenu disponible
1961	1 108	100	4,4	4,9
1962	1 006	91	3,7	4,1
1963	865	78	3,1	3,4
1964	1 310	118	4,4	4,9
1965	1 979	179	6,1	6,8
1966	2 134	193	6,1	7,0
1967	1 874	169	5,0	5,8
1968	2 303	208	6,0	7,0
1969	2 181	197	5,4	6,4
1970	2 439	220	5,8	7,0
1971	3 137	283	7,0	8,5
1972	3 738	337	7,6	9,2
1973	3 689	333	7,0	8,6
1974	4 547	411	8,1	10,0
1975	5 241	473	8,8	10,9
1976	6 768	611	10,5	13,1
1977	6 191	559	9,3	11,8
1978	7 093	640	10,5	13,2
1979	6 892	622	10,0	12,5
1980	8 202	741	11,5	14,5
1981	9 226	833	12,6	16,1
1982	10 625	959	14,7	18,7
1983	8 474	765	11,8	15,1
1984	8 334	752	11,2	14,3
1985	7 579	684	9,8	12,5
1986	6 228	562	7,9	10,2
1987	5 441	491	6,6	8,6
1988	5 061	457	5,9	7,8

a. Indice des prix à la consommation.

Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux, édition historique 1961-1986*, Ottawa, cat. 13-213S; Bureau de la statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et dépenses*, 1989; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Avoirs et dettes des familles et personnes seules, en dollars de 1984[a] et en proportion, Québec et Canada, 1977 et 1984

Familles et personnes seules		Québec	
		1977 (Dollars de 1984)	1984 (Dollars réels)
Revenu moyen		27 682	26 744
Avoir total moyen		57 456	69 740
Dette totale moyenne		11 308	8 229
Patrimoine moyen		46 148	61 511
Valeur marchande estimée du logement		27 046	26 431
Propriétaires du logement	%	49,6	51,1
Détenteurs d'actions	%	4,4	9,6
Détenteurs d'intérêts commerciaux	%	—	11,3
Détenteurs d'un régime enregistré	%	12,4	26,0

a. Indice des prix à la consommation.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs*, Ottawa, cat. 13-572 et 13-580

Tableau 3

Composition de l'avoir total et du patrimoine, familles et personnes seules, Québec, 1977 et 1984

Avoir total		1977	1984
Avoir liquide total		18,0	16,5
Autres avoirs financiers		5,8	8,6
Valeur marchande estimative du logement (y compris maison de campagne)		42,4	40,8
Valeur marchande des autres biens		16,3	13,0
Intérêts commerciaux		17,5	21,1
Total	%	100	100
	$	31 899	69 740
Patrimoine	Dollars courants	25 621	61 511
	Dollars de 1984	46 148	61 511

Source: Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs*, Ottawa, cat. 13-572, p. 26; cat. 13-586, p. 66.

13

Modes de vie

1 ◆ Biens et services marchands

2 ◆ Information de masse

3 ◆ Soins corporels et de santé

4 ◆ Emploi du temps

5 ◆ Mobilité de la vie quotidienne

6 ◆ Production domestique

7 ◆ Formes d'expression érotique

8 ◆ Psychotropes

1

BIENS ET SERVICES MARCHANDS

tendance

◆ ***Changements importants dans la structure de la consommation des ménages depuis vingt ans***

Les dépenses des ménages peuvent être regroupées en grandes fonctions et la répartition des dépenses entre ces dernières permet de dégager la structure de la consommation et, partant, la structure des besoins tels que définis par les unités elles-mêmes. Plusieurs modifications sont observables depuis un peu moins de vingt ans dans la consommation des ménages qui comptent au moins deux personnes. (Tableau 1). Le changement le plus important à survenir est sans doute la forte diminution du coefficient budgétaire de l'alimentation. Cette proportion est souvent employée comme mesure du niveau de vie, car la part du budget consacrée à l'alimentation varie fortement en fonction du revenu disponible. Cette diminution signifie que les ménages ont maintenant davantage de ressources discrétionnaires à consacrer à la satisfaction d'autres besoins qu'il y a vingt ans. La fonction habillement, considérée elle aussi comme essentielle, a également diminué en importance dans le budget. Le niveau des dépenses pour la santé assumées directement par les ménages est assez faible, parce que l'État défraie directement la plupart des services offerts à partir des impôts directs, sans exiger de déboursés de la part des individus. On notera cependant une augmentation du coefficient budgétaire pour la santé depuis la fin des années 1970, de 3,9% à 4,8%.

Trois fonctions ont accru leur importance dans le budget moyen : l'habitation, les transports et les loisirs. Ces deux dernières montrent l'avènement de besoins nouveaux ou en croissance plus rapide, pouvant être satisfaits à partir du revenu discrétionnaire et parce que l'augmentation du niveau de vie offre une plus grande marge de manœuvre aux ménages. Il en va de même pour l'habitation. L'inflation et la hausse des coûts (hypothèques et énergie, notamment) expliquent en partie seulement l'importance accrue de ce poste, car les ménages ont aussi haussé leur consommation réelle, soit en louant des logements plus vastes ou en achetant une maison. Enfin, le poste protection a aussi connu une augmentation dans le budget moyen, item qui comprend les assurances diverses et les cotisations des employés à divers programmes.

tendance

◆ ***Augmentation de la consommation de biens durables***

La part relative des biens durables dans l'ensemble des dépenses personnelles de consommation a augmenté entre 1961 (12,3%) et 1988 (16,0%) de même que la part des services qui est passée de 36% à 44,3%, tandis que celle des biens non durables a beaucoup diminué. (Tableau 2). Le tableau 3 exprime, en dollars constants, l'évolution de la consommation réelle des biens et services, estimée d'après un indice du coût de la vie propre à chaque type de biens ou de services. Cette transformation fait voir que les dépenses pour les biens durables ont augmenté plus vite que les dépenses pour les autres types de biens et de services. Cette augmentation est, en fait, due à la place grandissante de l'automobile dans la vie de tous les jours et à l'augmentation des dépenses pour les biens d'équipements des ménages.

Une partie des services achetés est, en fait, attachée à la vente et à l'entretien de biens durables. Il s'ensuit qu'il faut, en fait, distinguer deux grands types de services : les services aux personnes et les services axés sur les biens dont elles se servent. La société contemporaine voit

se développer les services, mais aussi, et parallèlement, les biens durables de plus en plus nombreux. Une part importante des services n'aurait sans doute pas existé si les personnes n'avaient pas d'abord augmenté leur consommation de biens durables. Les individus et les ménages produisent de plus en plus eux-mêmes leurs propres services en ayant recours à des biens durables, que ce soit pour se déplacer (auto), pour l'entretien quotidien (machines à laver, etc.), pour les loisirs (magnétoscopes, équipements de plein air, etc.). Les nouveaux besoins seraient d'abord satisfaits par des services aux personnes et, une fois établis, ils le seraient de plus en plus à partir d'une offre de biens durables, biens qui requérant cette fois le développement d'autres types de services.

L'électronique occupe une place grandissante dans l'ensemble des biens possédés par les ménages, depuis le magnétoscope, les appareils vidéo, les micro-ordinateurs jusqu'aux appareils sophistiqués: téléphones à distance, etc. (Tableau 7). L'électronique permet d'incorporer un savoir-faire dans l'appareil, mais il devient en même temps plus difficile d'en comprendre le mode de fonctionnement ou de l'entretenir, d'où la nécessité de recourir à l'expertise externe pour l'entretien courant ou de remplacer le bien en cas de problèmes.

Simon Langlois
Jean-Pierre Simard

tendance

◆ *Hausse et diversification de l'équipement des ménages*

L'analyse de l'évolution de l'équipement des ménages illustre l'omniprésence grandissante des biens durables dans l'environnement immédiat des personnes. Les équipements sanitaires de base sont présents dans la presque totalité des ménages et plus du quart de ces derniers ont maintenant au moins deux salles de bain. (Tableau 4). De nouveaux appareils ménagers se sont ajoutés aux appareils de base (réfrigérateur, cuisinière électrique, machine à laver) très largement répandus dès le début des années 1960. (Tableau 5). Trois ménages sur quatre possèdent une voiture et la multimotorisation s'est rapidement développée depuis 1970: plus de 20 % des ménages ont deux voitures en 1988, ce qui représente plus du quart de ceux comptant au moins deux personnes. L'âge moyen des véhicules automobiles a beaucoup augmenté entre 1982 et 1984, sous l'effet de la récession économique et il se maintient depuis cette date au-dessus de cinq ans. (Tableau 6). On notera en particulier une nette augmentation de la proportion des véhicules âgés de huit ans ou plus durant les années 1980.

VOIR ÉGALEMENT
Patrimoine **447**, Revenus personnels et familiaux **431**

RÉFÉRENCES

Belley, J.-Guy, J. Hamel et C. Masse
La société de consommation au Québec, Québec, Éditeur officiel, 1980.

Hassan, Z. A. et S. R. Johnson
Modèles des dépenses familiales au Canada: une analyse statistique de l'homogénéité structurelle, Ottawa, Agriculture Canada, 1976, 97 p.

Létourneau, Jocelyn
« Croissance économique et régulation duplessiste: essai de position du problème », *Interventions économiques*, 19, 1988: 205-226.

Langlois, Simon
« Crise économique et mutations dans les genres de vie des familles québécoises », dans L. Pilon-Lé et André Hubert (éds), *Les enjeux sociaux de la décroissance*, Montréal, Albert St-Martin, 1983: 119-139.

Tremblay, Marc-Adélard et Gérald Fortin
Les comportements économiques de la famille salariée au Québec, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964.

TABLEAUX

Tableau 1

Répartition du budget familial selon le poste de dépense, en pourcentage, familles de deux personnes et plus, Québec, 1969-1986

Poste		1969	1978	1982	1986
Alimentation		24,1	22,0	20,5	19,2
Habitation		16,7	17,9	19,5	18,3
– location		6,3	4,6	5,0	5,0
– propriété		6,0	8,4	8,9	8,3
– énergie		3,6	3,8	4,3	3,8
– autre		0,9	1,1	1,3	1,2
Transport		14,2	15,3	15,2	16,6
– automobile		11,6	13,9	14,0	15,6
– achat		5,2	6,3	—	—
– utilisation		6,4	7,6	—	—
– public		2,5	1,4	1,2	1,0
Équipement[a]		9,4	10,4	9,3	9,7
Habillement		10,5	9,4	8,3	8,6
Loisirs		3,9	6,1	5,7	6,4
– lecture		0,7	0,8	0,8	0,7
– autre		3,1	5,3	4,9	5,8
Tabac et alcool		5,0	4,3	4,2	4,4
Protection		5,0	5,6	6,2	5,8
Santé		6,6	3,9	4,6	4,8
– médical		4,0	1,9	2,2	2,3
– soins personnels		2,6	2,0	2,4	2,6
Éducation		0,9	0,7	0,9	0,9
Divers		3,7	4,4	5,7	5,2
– dons		2,0	1,5	2,2	2,2
– autre		1,7	2,9	3,5	3,1
Total	%	100	100	100	100
	$	7 704	16 866	23 353	30 415

a. Comprend également les frais de garde des enfants.

Source: Statistique Canada, *Dépenses des familles au Canada*, Ottawa, cat. 62-535F, 62-551, 62-555, microfiches 1986; calculs des auteurs.

Tableau 2

Répartition des dépenses personnelles en biens et services de consommation, en pourcentage, Québec, 1961-1988

Année	Biens durables	Biens semi-durables	Biens non durables	Services	Total	
					%	'000
1961	12,3	15,5	36,2	36,0	100	6 668
1962	12,9	15,3	35,9	35,8	100	7 211
1963	13,3	15,0	36,0	35,8	100	7 668
1964	13,6	14,9	35,5	36,0	100	8 257
1965	14,2	14,4	35,3	36,0	100	8 894
1966	14,2	14,5	34,9	36,4	100	9 608
1967	14,8	15,6	35,8	33,7	100	10 133
1968	14,5	14,9	33,4	37,2	100	11 268
1969	14,2	14,7	33,4	37,7	100	12 108
1970	13,2	14,2	33,8	38,9	100	12 820
1971	14,0	12,6	32,6	40,7	100	14 226
1972	15,2	13,0	31,9	39,9	100	16 045
1973	16,0	12,5	32,0	39,4	100	18 442
1974	16,2	12,7	32,7	38,4	100	21 319
1975	16,1	12,1	32,9	38,9	100	24 814
1976	16,3	12,4	31,5	39,8	100	27 874
1977	15,4	12,1	31,0	41,4	100	30 935
1978	15,1	11,7	31,6	41,7	100	33 970
1979	15,9	11,7	31,6	40,8	100	38 075
1980	14,9	11,4	32,4	41,3	100	42 102
1981	13,9	11,3	33,2	41,7	100	46 927
1982	12,4	10,7	34,0	43,0	100	50 536
1983	13,5	10,7	32,2	43,6	100	55 324
1984	14,6	10,7	31,4	43,4	100	60 607
1985	15,0	10,5	30,8	43,7	100	66 138
1986	15,3	10,7	29,8	44,2	100	71 674
1987	16,0	10,7	29,4	44,9	100	78 454
1988	16,0	10,7	29,0	44,3	100	84 376

Source: Bureau de la Statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et des dépenses, Édition 1988*, Québec, Les Publications du Québec, 1988; calculs des auteurs.

Tableau 3

Taux de croissance des dépenses personnelles en biens et services de consommation, en indice (1961=100), Québec, 1961-1988

Année	Biens durables	Biens semi-durables	Biens non durables	Services	Total
1961	100	100	100	100	100
1962	114	105	106	105	107
1963	124	107	111	109	111
1964	138	112	117	114	118
1965	155	115	123	119	124
1966	166	121	126	124	129
1967	176	131	134	115	131
1968	187	134	133	133	139
1969	194	139	138	136	144
1970	184	139	146	141	147
1971	216	134	154	157	159
1972	260	152	162	166	173
1973	308	160	169	177	186
1974	331	171	177	182	195
1975	354	178	185	192	205
1976	383	193	188	201	215
1977	383	198	190	215	222
1978	393	201	192	220	227
1979	428	205	195	226	234
1980	406	202	197	232	235
1981	392	205	195	236	236
1982	357	194	192	236	230
1983	413	202	188	244	237
1984	480	216	189	253	249
1985	527	224	194	266	261
1986	557	241	198	276	271
1987	624	252	204	298	290
1988	653	258	210	312	302

Source : Bureau de la Statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et des dépenses, Édition 1988*, Québec, Les Publications du Québec, 1988 ; calculs des auteurs.

Tableau 4

Proportion des ménages disposant de certains équipements sanitaires, Québec, 1961-1989

Année	Baignoire ou douche			Toilette avec chasse d'eau		
	Une	Deux et +	Total	Une	Deux et +	Total
1961	80,5	—	80,5	91,2	4,1	95,4
1962	82,8	—	82,8	91,7	4,4	96,1
1963	84,5	—	84,5	91,3	6,2	97,5
1964	86,0	—	86,0	90,4	6,6	97,0
1965	87,4	—	87,4	89,3	8,0	97,3
1966	88,8	—	88,8	89,2	9,0	98,2
1967	90,5	—	90,5	89,2	9,5	98,7
1968	87,1	4,1	91,2	87,7	11,1	98,8
1969	87,7	4,4	92,1	86,8	12,0	98,8
1970	87,6	4,9	92,5	85,9	13,1	99,0
1971	88,4	5,8	94,2	85,4	14,1	99,4
1972	88,6	5,9	94,5	84,8	14,4	99,2
1973	89,7	6,2	95,9	84,9	14,6	99,5
1974	89,4	7,1	96,5	83,7	15,8	99,5
1975	89,7	7,8	97,5	83,2	16,4	99,6
1976	89,6	8,4	98,0	83,8	15,7	99,5
1977	89,4	8,6	98,0	82,1	17,3	99,4
1978	89,2	8,7	97,9	81,8	17,5	99,3
1979	88,4	10,3	98,7	80,9	18,7	99,6
1980	88,6	10,5	99,1	81,1	18,5	99,6
1981	87,2	11,7	98,9	78,2	21,4	99,6
1982	87,8	11,6	99,4	78,5	21,1	99,6
1983	87,1	12,0	99,1	76,4	23,2	99,6
1984	87,3	12,2	99,5	77,2	22,5	99,7
1985	86,7	12,3	99,0	76,3	23,0	99,3
1986	85,3	13,9	99,2	74,7	24,5	99,2
1987	84,2	15,3	99,5	74,6	25,1	99,7
1988	82,8	16,8	99,6	72,7	26,9	99,6
1989	83,1	16,4	99,5	72,8	27,0	99,8

Source: Statistique Canada, *L'équipement ménager*, Ottawa, cat. 64-202; calculs des auteurs.

Tableau 5

Proportion des ménages disposant de certains appareils ménagers
Québec, 1961-1989

Année	Réfrigérateur	Congélateur	Micro-ondes	Lave-vaisselle	Aspirateur	Laveuse	Sécheuse
1961	94,9	5,2	–	2,0	58,9	89,0	9,6
1962	95,7	5,9	–	2,1	–	88,0	11,6
1963	96,7	7,0	–	3,2	61,9	87,4	15,1
1964	97,2	8,6	–	3,3	–	88,1	17,4
1965	97,5	9,5	–	3,8	65,1	86,4	20,1
1966	98,2	12,4	–	3,9	–	86,2	23,6
1967	98,9	14,6	–	5,5	70,4	86,1	28,1
1968	98,9	16,5	–	5,8	–	85,9	32,4
1969	99,3	17,4	–	6,4	74,8	85,5	34,4
1970	99,5	20,3	–	8,6	–	85,9	40,1
1971	99,0	19,9	–	8,7	77,1	83,9	42,2
1972	99,2	21,6	–	10,1	–	83,9	44,0
1973	99,3	23,4	–	11,1	79,8	82,6	47,9
1974	99,2	25,6	–	13,4	–	83,4	49,3
1975	99,6	28,9	0,7	16,3	83,8	83,4	54,2
1976	99,5	28,5	–	18,4	–	81,7	57,0
1977	99,6	34,3	–	22,0	85,2	81,9	58,1
1978	99,6	33,6	–	24,1	–	81,1	62,8
1979	99,7	36,4	2,0	28,2	–	81,9	63,6
1980	99,9	37,4	–	29,1	–	84,2	67,6
1981	99,7	39,8	3,1	32,5	87,1	82,4	68,0
1982	99,9	41,6	4,3	32,7	–	83,3	71,3
1983	99,8	41,8	5,5	35,4	–	82,3	70,0
1984	99,6	42,6	8,2	35,7	–	82,3	71,2
1985	99,5	45,5	15,4	38,6	–	83,3	72,9
1986	99,3	46,1	26,7	39,6	86,1	81,2	72,9
1987	99,6	45,3	36,6	41,9	–	83,4	75,7
1988	99,8	44,2	49,0	42,7	–	83,7	76,4
1989	99,0	45,4	59,6	43,1	–	84,3	78,3

Source : Statistique Canada, *L'équipement ménager*, Ottawa, cat. 64-202, calculs des auteurs.

Tableau 6

Répartition des véhicules de promenade selon l'âge du véhicule et l'année d'immatriculation, Québec, 1979-1988

Âge du véhicule	Année d'immatriculation									
	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
– de 1 an	14,9	11,4	10,1	8,3	10,9	14,4	13,4	13,7	12,7	12,2
1 an	12,4	12,7	12,1	11,0	7,5	8,7	13,7	12,9	12,2	11,2
2 ans	12,5	11,7	12,1	11,9	10,6	7,2	8,2	12,8	11,9	11,6
3 ans	12,0	11,9	11,1	11,8	11,3	10,1	6,7	7,6	12,0	11,3
4 ans	10,8	11,4	11,3	10,9	11,1	10,6	9,3	6,2	7,1	11,3
5 ans	11,0	10,1	10,7	11,0	10,3	10,4	9,7	8,5	5,8	6,6
6 ans	9,1	9,9	9,2	10,1	10,3	9,5	9,4	8,8	7,8	5,3
7 ans	5,6	7,7	8,2	8,0	8,9	9,1	8,3	8,3	7,8	6,9
8 ans	3,4	4,5	5,8	6,4	6,7	7,1	7,4	6,9	7,2	6,7
9 ans	2,5	2,6	3,2	4,0	4,8	4,8	5,1	5,5	5,5	5,9
10 ans et +	5,3	5,8	5,9	6,4	7,5	8,2	8,7	8,9	10,0	11,0
Non précisé	0,5	0,2	0,2	0,1	—	—	—	—	—	—
Total %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
'000	2 115	2 263	2 332	2 320	2 393	2 408	2 470	2 606	2 674	2 788
Âge moyen	4,29	4,64	4,80	5,02	5,20	5,17	5,12	5,02	5,08	5,14

Source: Régie de l'assurance automobile du Québec, Direction de la statistique, *Rapport statistique 1983*, Québec; données préliminaires, 1984-1988.

Tableau 7

Proportion des ménages possédant certains équipements
Québec, 1961-1989

Année	Télé-vision	Radio				Téléphone		
		Une	Deux	Trois et +	Total	Un	Deux et +	Total
1961	90,8	68,2	18,9	10,4	97,6	76,7	7,7	84,3
1962	91,8	70,5	18,3	7,8	96,6	76,8	9,2	86,0
1963	94,1	65,6	21,9	9,2	96,7	76,7	10,6	87,3
1964	94,6	64,7	21,5	9,9	96,0	77,4	11,4	88,8
1965	95,5	61,8	23,8	10,8	96,4	76,1	13,4	89,5
1966	96,1	52,8	27,2	16,4	96,4	77,9	13,1	91,0
1967	97,0	49,2	28,7	19,0	97,0	78,0	15,0	93,0
1968	97,1	49,7	27,0	20,2	96,9	78,1	15,4	93,4
1969	97,7	46,9	28,7	21,6	97,2	78,4	16,4	94,8
1970	97,7	43,7	28,8	25,0	97,5	76,2	17,6	93,8
1971	97,4	42,3	30,5	24,5	97,3	75,5	18,6	94,0
1972	96,8	39,3	29,9	28,6	97,8	76,1	18,3	94,3
1973	97,2	36,5	31,2	29,8	97,5	76,3	19,0	95,3
1974	97,6	35,1	31,4	31,8	98,3	74,6	21,2	95,8
1975	97,8	33,8	34,6	30,0	98,4	73,8	22,8	96,6
1976	97,4	36,0	34,0	28,9	98,9	73,7	23,0	96,7
1977	98,0	35,0	33,1	30,0	98,1	71,1	24,9	95,9
1978	98,1	32,9	35,0	30,5	98,4	71,8	23,9	95,7
1979	98,5	36,8	33,7	28,1	98,6	71,2	25,9	97,0
1980	98,6	34,5	34,7	29,8	98,9	70,8	27,1	97,9
1981	98,9	35,7	32,5	30,9	99,1	66,9	30,9	97,8
1982	98,8	36,9	33,5	28,6	99,0	66,3	31,6	97,9
1983	98,4	28,2	34,3	36,3	98,8	62,9	34,9	97,8
1984	98,3	30,2	34,0	34,9	99,1	58,6	40,1	98,7
1985	99,1	29,6	34,6	35,0	99,3	54,7	43,9	98,6
1986	99,1	32,7	32,6	33,9	99,2	49,4	48,3	97,7
1987	98,9	31,7	33,7	33,8	99,1	45,7	52,7	98,4
1988	99,1	28,9	31,1	38,7	98,7	42,1	56,4	98,5
1989	99,4	29,4	31,5	38,3	99,2	36,8	61,8	98,6

Source: Statistique Canada, *L'équipement ménager*, Ottawa, cat. 64-202; calculs des auteurs.

2

INFORMATION DE MASSE

tendance

◆ *Les récepteurs radio sont devenus omniprésents dans la vie quotidienne*

Tous les ménages ont la radio à domicile depuis 1961. Dès les années 1960, un ménage sur trois, de deux personnes ou plus, avait plus d'un récepteur radio. Depuis 1983, entre 84 % et 92 % des ménages de cette taille possèdent deux récepteurs radio ou plus. La proportion des ménages équipés de la radio MF est devenue majoritaire dès 1969. C'est, depuis quelques années, l'équipement standard de la quasi-totalité des ménages. Ils ont donc tous désormais accès à la gamme complète des stations émettant en MA et en MF. Outre cette multiplication des équipements à domicile et les choix plus variés auxquels ils donnent accès, les ménages ont également muni leurs voitures privées de tels récepteurs. Dès 1961, deux ménages sur trois possédant une voiture privée y avaient la radio. Depuis 1979, il n'y a pratiquement plus de voiture privée sans récepteur radio. Si, en 1974, une voiture sur quatre ayant la radio pouvait syntoniser les bandes MF, depuis 1983, deux voitures avec radio sur trois ont des récepteurs MA/MF. (Tableau 1). Il faut ajouter à ces équipements fixes, la popularisation constante du balladeur (walkman), qui permet de se déplacer en écoutant soit la radio, soit une audiocassette.

tendance

◆ *Les Québécois écoutent de plus en plus la radio MF de langue française et la musique populaire*

L'écoute de la radio, surtout lorsqu'il s'agit de musique, est habituellement une activité secondaire ou d'accompagnement. Les Québécois écoutent beaucoup la radio et ils ont accentué cette pratique. Les résidents québécois de 7 ans ou plus ont écouté en moyenne près de 19 heures de radio par semaine en 1976 et environ 22 heures en 1985. (Tableau 2). Cette pratique s'est déplacée des stations MA vers les stations MF. Ces dernières avaient retenu 23 % des heures d'écoute en 1976 et 49 % en 1985. (Lemay, 1987). Ce déplacement s'est fait en faveur des stations MF de langue française qui ont obtenu 52 % de l'écoute de ce genre de stations en 1976 et 76 % en 1985. Enfin, en 1985, l'écoute de la radio MA est allée de façon massive aux stations francophones. (Tableau 3). On syntonise désormais ces stations plutôt pour les informations, les affaires publiques et les services à la communauté (météo, circulation, tribunes téléphoniques, etc.). (Lavoie, 1986).

La région de Montréal est un territoire névralgique pour ce qui a trait aux médias électroniques selon la langue de diffusion. Avec la moitié de la population du Québec, elle comprend la très grande majorité des Québécois de langues maternelles anglaise et autres, ainsi que la majorité des Québécois francophones comprenant l'anglais. L'écoute des stations de langue française y a fait des gains importants. En 1976, 59 % des heures d'écoute de cette région allaient à des stations françaises. En 1985, cette part avait atteint 71 %. Alors que le nombre d'heures globales d'écoute y a crû de 14 %, celles des stations françaises y a augmenté de plus de 38 % entre 1976 et 1985 et celles des stations de langue anglaise y a diminué de plus de 20 %. (Tableau 4). En 1985, tout comme en 1976, ces stations ont bénéficié de la clientèle de langue maternelle française pour 34 % des heures d'écoute qui leur ont été accordées. L'écoute des stations de langue française, qui y était en 1976 le fait de 90 % d'auditeurs de langue maternelle

française, a vu cette part s'accroître jusqu'à 93 % en 1985. (Tableau 5).

Avant le balladeur, surtout utilisé par les jeunes, la radio demeure le média le plus utilisé pour l'écoute de la musique, principalement la musique populaire. À cause de la programmation musicale des stations MF, c'est vers cette radio que se sont tournés de plus en plus les auditeurs québécois. (Pronovost, 1988a: 2; 1988b: 325-349). Même s'il y a eu accroissement d'intérêt à l'endroit des stations MF diffusant en français, on écoutait majoritairement de la musique ou des chansons de langue anglaise (56,5 %) en 1985, quel que soit le média utilisé. Les trois quarts de ces chansons ou de cette musique étaient d'origine américaine. (*Ibid.*: 1988a: 3). Selon Pronovost et Saucier, ce phénomène tiendrait plus à la programmation des stations qu'aux goûts des auditeurs. (Pronovost, 1988a; Saucier, 1986).

tendance

♦ ***Les ménages québécois, déjà presque tous équipés de récepteurs de télévision, en accroissent le nombre et s'abonnent de plus en plus à la câblodistribution***

Moins de 10 ans après la diffusion des premières émissions de télévision, soit en 1961, près de 91 % des ménages québécois pouvaient recevoir la télévision à domicile. Depuis 1977, ce pourcentage oscille entre 98 % et plus de 99 %. Si un ménage sur quatre, équipé pour recevoir la télévision, possédait plus d'un récepteur dès 1970, c'est désormais, depuis 1985, le lot de la majorité. En plus, la câblodistribution est venue donner accès à une gamme étendue de canaux et de services, jusqu'à une trentaine. (Ministère des Communications du Québec, 1983: 48). Alors que près du tiers des ménages pouvant recevoir la télévision se prévalait de ce service au milieu des années 1970, cette proportion s'est élargie à plus de 62 % en 1989. Le magnétoscope est venu s'ajouter récemment à cet arsenal d'équipements électroniques. Sa pénétration est très rapide. À peine plus de 4 % des ménages possédaient un tel équipement en 1983; ce pourcentage s'est élevé à 54,4 % en 1989. (Tableau 6).

tendance

♦ ***Après avoir accru leur écoute des stations de télévision anglophones, les téléspectateurs s'en sont détournés en faveur des stations francophones***

Entre 1975 et 1985, le téléspectateur moyen québécois (âgé de deux ans ou plus) a regardé entre 24 et 27 heures de télévision par semaine. (Tableau 2). Parmi ses dix émissions préférées, se trouvent toujours très majoritairement des émissions produites au Québec, entre 6 et 9 selon l'année. Ces émissions québécoises sont presque toujours des téléromans ou des feuilletons. (Institut québécois de recherche sur la culture, 1985; Groupe de Travail sur la politique de la radiodiffusion, 1986; Ministère des Communications du Québec, 1989: 24).

Entre 1968 et 1983, les stations anglophones de la région de Montréal ont obtenu de 35 % à 48 % de l'écoute globale de cette région. (Tableau 7). Les téléspectateurs francophones y ont accru la part de leur écoute en anglais de 14,2 % en 1976 à 28,0 % en 1983. Cet accroissement s'est fait surtout en faveur de chaînes américaines de télévision grâce à la câblodistribution. (Tableau 8). (Ministère des Communications du Québec, 1989: 21). Depuis 1986, avec l'arrivée d'une nouvelle chaîne de télévision en français dans la région de Montréal, cette part s'est amoindrie pour n'être plus que 13 % en 1988 (*Ibid.*). « Les francophones semblent regarder davantage la télévision québécoise au total, mais leurs préférences s'éparpillent. » (Cauchon, 1988-03-30). Il y a donc eu à la fois renversement récent de tendance quant à l'écoute par les francophones de la télévision selon la langue de diffusion, accentuation de la tendance vers une écoute de plus en plus diversifiée et maintien de préférences nettement marquées pour des émissions produites ici. (Statistique Canada; Ministère des Communications du Québec, 1989).

tendance

◆ *L'intérêt pour la presse écrite a décru, sauf pour les périodiques*

Tout en demeurant encore très répandus, les quotidiens ont perdu de leur importance auprès du public. De 204 exemplaires par 1 000 habitants, en 1961, ce tirage a diminué de 12 % jusqu'en 1987. Examiné par rapport aux ménages, si on prend pour acquis qu'on n'achète qu'un exemplaire de journal par ménage (Martin et de la Garde, 1986: 58-59), cette diminution est plus spectaculaire, soit près de la moitié en 25 ans. (Tableau 9). La presse hebdomadaire nationale a connu une baisse plus rapide de sa popularité. Elle est passée de 76 à 9 copies par 100 ménages entre 1961 et 1987. Les hebdos régionaux vendus sont ceux qui ont le plus souffert de la baisse d'intérêt pour la presse écrite. De 47 exemplaires par 100 ménages en 1960, ils n'en étaient plus qu'à 14 en 1987. Les hebdomadaires régionaux gratuits ont connu un cheminement inverse: de 74 exemplaires par 100 ménages en 1960, ils sont passés à 139 en 1987, un accroissement de 88 %. (Tableau 10).

À la différence des journaux, les périodiques québécois d'intérêt général, presque inexistants au début des années 1960 (Ministère des Communications du Québec, 1983: 21), ont connu une montée rapide au cours des dernières années. Par 100 ménages, leur tirage a triplé entre 1981 et 1987, passant de 110 à 327. Les périodiques spécialisés ont eu aussi une croissance rapide au cours des dernières années. Entre 1981 et 1987, le tirage de cette presse a augmenté de plus de 50 % par 1 000 habitants, passant de 146 à 232. (Tableau 11).

Il s'importe depuis longtemps au Québec une grande variété et une quantité importante de périodiques en langue française, principalement de France. En dollars constants de 1981 la valeur à l'importation de ces périodiques représentait environ 0,90 $ par ménage en 1971. Ce montant a augmenté graduellement, jusqu'à 6,46 $ par ménage en 1984 et a diminué par la suite (Tableau 12), en même temps que les périodiques québécois en langue française prenaient leur essor.

tendance

◆ *L'accroissement de lecture de la presse écrite en français tient uniquement au périodique*

Si on s'en tient seulement à la presse produite au Québec, il y a eu accroissement de 6 % du nombre d'exemplaires achetés par ménage entre 1981 et 1985. Les quotidiens y ont connu, au cours de cette période une diminution d'intérêt de 11 %, les hebdos nationaux une baisse de 60 %, et les hebdos régionaux vendus y ont presque décliné de moitié. Entre ces deux années, les exemplaires de périodiques d'intérêt général ont plus que triplé en nombre par ménage, de plus de 28 à près de 91. Même si l'intérêt pour le périodique franco-européen s'est mis à diminuer à partir de 1985, il n'en reste pas moins que sa valeur à l'importation par ménage a presque sextuplé entre 1971 et 1987. (Tableau 12).

Une grande variété de périodiques d'intérêt général en langue anglaise est disponible en kiosque au Québec. Ils sont principalement américains. Que ce soit en anglais ou en français, le périodique semble attirer un public assez instruit. La montée des périodiques de langue française au Québec aurait quelque peu supplanté la lecture de périodiques de langue anglaise. Ainsi, chez les plus instruits, alors qu'on lisait 1,4 périodique en français pour un en anglais en 1979, on en lisait 2,2 en français pour un en anglais en 1983. (Delude, 1979 et 1983).

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Activités et pratiques culturelles **533**, Mass-médias **363**, Opinion publique **285**

RÉFÉRENCES

Baillargeon, Jean-Paul (éd.)
Les pratiques culturelles des Québécois : une autre image de nous-mêmes, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 394 p.

Bélanger, Pierre C.
Impacts culturels et linguistiques de la consommation de produits culturels étrangers (émissions de télévision et musique à la radio), Québec, Ministère des Communications, 1988, 75 p.

Cauchon, Paul
« Un marché saturé qui profite aux téléspectateurs », *Le Devoir*, 19 mars 1988.
« Les Québécois écoutent plus de télévision depuis l'entrée en ondes de Quatre Saisons », *Le Devoir*, 30 mars 1988.

Delude, Camille et CROP
Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir, Québec, Éditeur officiel, 1979.
Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir au temps 2, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1984, 169 p.

Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion
Rapport du groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1986, 789 p.

Institut québécois de recherche sur la culture
Statistiques culturelles du Québec, 1971-1982, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 974 p.

Lavoie, Elzéar
« La radio : loisir méconnu », dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), 1986 : 233-273.

Lemay, Danielle
Portrait de l'écoute de la radio au Québec de 1976 à 1985. Document interne, Québec, Ministère des Communications, 1987.

Martin, Claude et Roger de la Garde
« Si Gutenberg m'était compté. De la presse d'entreprise aux entreprises de PRE$$E », dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), 1986 : 45-74.

Ministère des Communications du Québec
Le Québec et les communications : un futur simple ?, Québec, Ministère des Communications, 1983, 140 p.
La télévision francophone du Québec, Québec, Ministère des Communications, 1989, 61 p.

Pronovost, Gilles
« Musique et culture au Québec », *Chiffres à l'appui*, V, 2, juin 1988a.
« Musique, culture de masse et culture de classe », *Loisir et Société*, 11, 2, automne 1988b : 325-349.

Saucier, Robert
« La face « B » du débat sur la musique populaire de langue française », dans Association de la Recherche en Communication au Québec, *Les produits culturels : scénarios des lendemains. Actes du congrès*. VI[e] congrès, AQRC, Montréal, Association de la Recherche en Communication au Québec, mai 1986.

Statistique Canada
Statistiques de la culture. L'écoute de la télévision au Canada, Ottawa, cat. 87-208.

TABLEAUX

Tableau 1

Pourcentage des ménages équipés de la radio à domicile et dans leur automobile, Québec, 1961-1989

Année	Radio	Récepteur MF	Plus d'un récepteur[a]	Avec voiture et radio d'auto	Avec voiture et radio d'auto MF
1961	97,6	7,4	30,9	61,3	—
1971	97,3	63,1	61,3	87,9	13,3
1972	97,8	68,1	65,9	89,3	17,8
1973	97,5	73,5	69,0	91,0	21,3
1974	98,3	79,3	72,6	92,2	26,5
1975	98,4	81,7	73,9	93,8	29,5
1976	98,8	81,5	73,5	94,0	35,1
1977	98,2	85,9	74,6	94,9	38,2
1978	98,3	87,2	78,3	96,4	42,6
1979	98,6	88,3	75,4	97,0	48,8
1980	98,9	90,4	77,3	97,3	54,9
1981	99,0	91,6	79,1	97,8	57,8
1982	98,9	92,6	77,2	97,6	66,4
1983	98,8	92,5	88,3	—	—
1984	99,1	95,2	86,9	—	—
1985	99,1	95,9	87,5	—	—
1986	99,2	97,0	85,4	—	—
1987	99,2	97,4	86,5	—	—
1988	98,6	97,2	89,5	—	—
1989	99,1	—	92,4	—	—

a. Ménages d'au moins deux personnes.

Source: Statistique Canada, *L'équipement ménager*, Ottawa, cat. 64-202; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Nombre moyen d'heures d'écoute de la radio et de la télévision
Québec, 1975-1987

Année	Radio Auditeurs 7 ans ou plus	Télévision Téléspectateurs 2 ans ou plus	Année	Radio Auditeurs 7 ans ou plus	Télévision Téléspectateurs 2 ans ou plus
1975	–	26,9	1982	21,1	24,6
1976	18,8	24,4	1983	21,9	23,3
1977	19,7	24,3	1984	21,9	25,1
1978	19,8	24,4	1985	21,6	25,6
1979	21,4	24,9	1986	–	26,8
1980	21,4	25,3	1987	–	26,3
1981	20,2	25,0			

Sources: Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, Lemay, 1987; Ministère des Communications du Québec, *Rapport statistique sur les médias québécois*, Québec, Les Publications du Québec; Ministère des Communications du Québec, *Les médias à Montréal : portrait et tendances. La télévision*, Québec, Les Publications du Québec, 1989.

Tableau 3

Part des heures d'écoute des auditeurs des stations radiophoniques québécoises selon la langue de diffusion et le type technique de ces stations, Québec, 1976 et 1985

Langue	1976			1985		
	Ens.	MA	MF	Ens.	MA	MF
Français	69	74	52	78	81	76
Anglais	28	22	47	19	16	21
Autre	3	4	1	4	3	3
Total	100	100	100	100	100	100

Source: Lemay, 1987.

Tableau 4

Nombre et pourcentage d'heures d'écoute des stations radiophoniques de la région de Montréal selon la langue de diffusion, 1976 et 1985

	Stations de langue française	Stations de langue anglaise	Ensemble des stations
1976			
Heures (1 000)	36 498	25 695	62 193
%	58,7	41,3	100,0
1985			
Heures (1 000)	50 510	20 394	70 904
%	71,2	28,8	100,0
Taux de variation 1985/1976	+38,4%	–20,6%	+14%

Source: Lemay, 1987.

Tableau 5

Part des heures d'écoute des stations de radio selon la langue de diffusion attribuées aux auditeurs selon leur langue maternelle, région de Montréal, 1976 et 1985

Stations françaises	1976	1985
Auditoire de langue maternelle:		
française	90,4	93,1
anglaise	1,9	2,0
autre	7,7	4,9
Stations anglaises		
Auditoire de langue maternelle:		
française	34,3	34,5
anglaise	47,3	44,5
autre	18,4	21,0

Source: Lemay, 1987.

Tableau 6

Pourcentage des ménages équipés pour recevoir la télévision, Québec, 1961-1989

Année	Ménages avec télé	Ménages avec télé ayant 2 récepteurs ou plus	Ménages avec télé et câble	Ménages avec télé et magnétoscope
1961	90,8	4,1	—	—
1971	95,6	28,5	—	—
1972	96,8	29,7	—	—
1973	97,1	32,4	—	—
1974	97,6	36,8	—	—
1975	97,8	38,1	28,7	—
1976	97,4	38,4	—	—
1977	98,0	40,3	36,0	—
1978	98,2	38,5	37,6	—
1979	98,5	41,0	36,7	—
1980	98,6	45,4	40,4	—
1981	98,8	44,7	43,6	—
1982	98,7	42,0	47,6	—
1983	98,4	47,9	47,2	4,2
1984	98,3	48,2	48,7	9,9
1985	99,0	50,7	51,7	22,7
1986	99,0	50,6	56,7	34,4
1987	98,9	52,2	58,0	44,3
1988	99,1	52,6	59,7	49,5
1989	99,4	53,5	62,5	54,4

Source: Statistique Canada, *L'équipement ménager*, Ottawa, cat. 64-202; calculs de l'auteur.

Tableau 7

Pourcentage des heures d'écoute des téléspectateurs de la région de Montréal selon la langue des stations, 1968-1983

Année	Français	Anglais	Non précisé
1968	65	35	—
1969	66	34	—
1970	65	35	—
1971	63	37	—
1972	64	35	—
1973	64	36	—
1974	64	36	—
1975	61	39	—
1976	62	39	—
1977	61	39	—
1978	57	41	2
1979	57	42	1
1980	58	40	2
1981	56	43	1
1982	55	46	—
1983	48	48	4

Sources: Ministère des Communications du Québec, *Rapport statistique sur les médias québécois*, Québec, Les Publications du Québec; Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion, 1986.

Tableau 8

Pourcentage de la télévision anglo-canadienne et américaine dans l'écoute totale des Montréalais francophones, 1976-1985

Année	Anglo-canadienne	Américaine	Ensemble
1976	9,6	4,6	14,2
1978	11,6	6,1	17,7
1979	12,5	4,8	17,3
1981	12,8	7,7	20,5
1982	14,0	8,0	22,0
1983	16,6	9,7	26,3
1984	12,3	7,3	19,6
1985	11,2	7,4	18,6

Source: L. Giroux et A. H. Caron, *Les Québécois francophones et l'écoute de la télévision de langue anglaise*, Ottawa, Ministère des Communications, 1985.

Tableau 9

Tirage des quotidiens et des hebdos « nationaux » par 1 000 habitants et par 100 ménages, Québec, 1961-1987

	Par 1 000 habitants		Par 100 ménages			Par 1 000 habitants		Par 100 ménages	
Année	Quotidiens	Hebdos	Quotidiens	Hebdos	Année	Quotidiens	Hebdos	Quotidiens	Hebdos
1961	204	161	92	76	1979	166	—	52	—
1971	200	174	78	68	1980	180	—	56	—
1972	197	165	73	61	1981	179	198	54	60
1973	194	—	71	—	1982	—	—	—	—
1974	195	145	69	51	1983	174	82	50	24
1975	187	132	65	46	1984	171	—	48	—
1976	184	—	62	—	1985	174	—	48	—
1977	185	—	62	—	1987	179	34	49	9
1978	211	—	68	—					

Sources : Ministère des Communications du Québec et Multi-Réso Inc., *La presse écrite au Québec, bilan et prospective*, Québec, Éditeur officiel, 1977; Statistique Canada, *Journaux et périodiques*, Ottawa, cat. 87-625; Ministère des Communications du Québec, *Rapport statistique sur les médias québécois*, Québec, Les Publications du Québec; Institut québécois de recherche sur la culture, 1985; Ministère des Communications du Québec, données non publiées; calculs de l'auteur.

Tableau 10

Tirage des hebdos régionaux par 1 000 habitants et par 100 ménages selon le mode de distribution, Québec, 1960-1987

	Ensemble		Vendus		Gratuits	
Année	/1 000 habitants	/100 ménages	/1 000 habitants	/100 ménages	/1 000 habitants	/100 ménages
1960	253	116	95	47	162	74
1970	234	94	57	23	178	71
1980	506	158	84	26	422	132
1982	329	97	106	31	222	66
1983	494	142	55	16	438	127
1984	475	132	51	14	424	119
1985	526	145	50	14	477	132
1987	556	153	51	14	505	139

Sources : Institut québécois de recherche sur la culture, 1985; Ministère des Communications du Québec, *Rapport statistique sur les médias québécois*, Québec, Les Publications du Québec; Ministère des Communications du Québec, données non publiées; calculs de l'auteur.

Tableau 11

Taux de tirage des périodiques d'intérêt général et spécialisés, Québec, 1981-1987

Année	Périodiques d'intérêt général		Périodiques d'intérêt spécialisé
	/1 000 habitants	/100 ménages	/1 000 habitants
1981	362	110	146
1983	1 130	328	229
1984	1 154	325	178
1985	1 262	350	216
1987	1 186	327	232

Sources : Institut québécois de recherche sur la culture, 1985; Ministère des Communications du Québec, *Rapport statistique sur les médias québécois*, Québec, Les Publications du Québec; Ministère des Communications du Québec, données non publiées; calculs de l'auteur.

Tableau 12

Valeur par habitant et par ménage des importations québécoises de périodiques de France, de Belgique et de Suisse, en dollars de 1981[a] et en indice (1971=100), 1971-1987

Année	Par habitant		Par ménage	
	$	Indice	$	Indice
1971	0,23	100	0,90	100
1972	0,25	109	0,94	104
1973	0,42	183	1,56	173
1974	0,57	248	2,04	227
1975	0,83	361	2,91	323
1976	0,71	309	2,43	270
1977	0,75	326	2,51	279
1978	1,46	644	4,73	526
1979	1,61	700	5,06	562
1980	0,93	404	2,91	323
1981	1,49	648	4,53	503
1982	1,63	709	4,81	534
1983	1,36	591	3,96	440
1984	2,29	996	6,46	718
1985	1,92	844	5,31	590
1986	1,63	709	4,42	491
1987	2,00	870	5,21	579

a. Indice implicite des prix à l'importation des biens et services marchands; 1981 = 100.

Source : Statistique Canada, *Importations. Commerce de marchandises*, Ottawa, cat. 65-203; calculs de l'auteur.

3

SOINS CORPORELS ET DE SANTÉ

tendance

◆ ***Allongement de la vie et régression de certaines des causes de décès les plus meurtrières***

La résultante la plus fondamentale des transformations des services de santé et des soins personnels est d'avoir repoussé l'échéance de la mort. L'espérance de vie à la naissance a fait un gain de 15,7 ans pour les hommes et de 21,6 ans pour les femmes entre 1930 et 1987. (Tableau 1). Même si ces gains ont amené le Québec parmi les premières sociétés industrialisées en ce domaine (Duchesne, 1988 : 31), sa population n'en a pas bénéficié de façon égale entre groupes ethniques, couches sociales ou régions. (Billette, 1977 ; Paquet, 1989). Ces gains ont été plus marqués aux deux extrémités du cycle de vie. (Roy, 1988 : 367-368). Ainsi, l'espérance de vie à 65 ans s'est accrue de 7,3 % pour les hommes et de 13,4 % pour les femmes entre 1970 et 1987. (Tableau 1). Quant à la mortalité infantile, une des plus faibles au monde (Duchesne, 1988 : 33), elle a chuté de 17,3 par mille naissances en 1971 à 7,2 en 1987. (Tableau 2). Les affections périnatales, qui occupaient le quatrième rang des causes de décès en 1952, avec un taux de 63 par 100 000, ne comptent plus que pour 4 à 5 par 100 000 dans les années 1980.

Entre 1950 et 1987, il y a eu changement de rang et de taux dans les principales causes de décès. Les maladies de l'appareil circulatoire viennent toujours au premier rang, mais avec une diminution du taux par 100 000 habitants de 308 à 293. Ce progrès tient principalement à la régression des maladies hypertensives et, plus récemment, à celle des maladies ischémiques du cœur. Les tumeurs tiennent encore le second rang, avec, par contre, un accroissement du taux de décès par 100 000 personnes de 71 %. Ces maladies frappent le plus souvent à un âge avancé. Les maladies de l'appareil respiratoire (v.g. tuberculose, pneumonie, emphysème) sont passées du troisième au quatrième rang, de 67 pour 100 000 en 1952 à 54 en 1987. Ce glissement et cette réduction viennent en grande partie de la diminution très importante des décès par maladies infectieuses de l'appareil respiratoire. Enfin, les décès par traumatismes ou empoisonnements sont passés du cinquième au troisième rang, en même temps que leur taux a connu une certaine régression entre 1980 et 1986, principalement à cause de la diminution du taux de décès par accidents de la route. Cette diminution a été assez forte pour compenser l'accroissement du taux de mortalité par suicide. (Tableau 3). Ces évolutions tiennent autant à l'accessibilité gratuite et universelle à des soins hospitaliers et médicaux qu'à des changements dans l'environnement ou à l'acquisition de nouvelles habitudes de vie. (Roy, 1988 : 370-372).

tendance

◆ ***Les Québécois ont accru leur utilisation, déjà massive, du régime public d'assurance-maladie***

Le régime public et universel d'assurance-maladie, implanté au début des années 1970, a été massivement utilisé dès son avènement. Cette participation s'est intensifiée au fil des ans : alors que 77 % de la population avait consulté un médecin en 1980, ce pourcentage s'est élevé à plus de 80 % en 1987. Les femmes ont participé plus intensément que les hommes à ce régime. À l'accroissement du taux de participation s'est ajouté celui du nombre des services médicaux. En 1980, chaque participant avait bénéficié en moyenne de 9,1 services médicaux rémunérés à l'acte ; en 1987, ce nombre en était rendu à 9,9. Les femmes ont obtenu en moyenne

plus de services que les hommes, soit 10,2 par participante en 1980 et 10,5 en 1987, contre 7,7 et 9,2 pour les hommes. (Tableau 4).

tendance

♦ *Le nombre de jours d'hospitalisation par 100 000 habitants est demeuré stable*

De 333 324 jours d'hospitalisation par 100 000 habitants en 1977-1978, les Québécois sont passés à 334 346 en 1987-1988, une différence de 0,3%. Cette évolution s'est cependant faite différemment selon le type de soins prodigués. Ainsi, alors qu'il n'y a qu'une différence de 1,4% entre 1987-1988 et 1977-1978 pour les soins de courte durée, on constate un écart de 16,5% pour les soins de longue durée entre ces deux années. Quant aux soins de transition et de réadaptation, ils ont requis 14,3% de moins de jours d'hospitalisation par 100 000 personnes en 1987-1988 par rapport à 1977-1978. Enfin, les soins psychiatriques en milieu hospitalier ont vu leurs jours d'hospitalisation diminuer de 12,3% entre ces deux années. (Tableau 5). L'accroissement des soins de longue durée tient au vieillissement de la population. La diminution du nombre de jours d'hospitalisation pour réadaptation et psychiatrie vient de ce qu'on a cherché à retourner le plus rapidement possible les patients dans leur milieu naturel. (Tableau 5).

tendance

♦ *Recours plus fréquent aux thérapies alternatives*

Des Québécois consultent de plus en plus les praticiens des thérapies alternatives, en substitution ou en complément aux soins de la médecine officielle, même si ces consultations engagent des déboursés personnels et que la plupart de ces praticiens exercent hors du cadre reconnu. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988: 293-294; Bibeau, 1985: 1179-1181; Boilard, 1985: 151-175; Guérin, 1987: 3-5; Laplante, 1988: 18-23). Face à ce phénomène, un nombre croissant de régimes privés d'assurance-maladie remboursent les frais de plusieurs de ces médecines, notamment la chiropraxie et l'acupuncture. On fait le plus souvent appel à ces thérapies pour des malaises que la médecine officielle n'a pu soulager. En outre, une telle démarche s'appuie fréquemment sur de nouvelles valeurs liées à l'écologie ou à l'environnementalisme. (Saillant *et alii*, 1987; Corin, 1985; Larouche, 1985).

tendance

♦ *Émergence de groupes d'autosanté*

Devant l'ampleur et la complexité croissantes de la médecine officielle, ainsi que devant le foisonnement des thérapies alternatives, l'individu, seul, se sent de moins en moins en mesure de faire des choix appropriés. Devant la médecine officielle, beaucoup ressentent une sorte de dépersonnalisation. Pour parer ces difficultés, des groupes dits d'autosanté ont commencé à se constituer, cherchant à « reprendre le contrôle de leur santé, la liberté de veiller à leur hygiène, à leur bien-être ». (Dumont, 1985: 8). Encore peu important, ce mouvement connaît une certaine expansion. Il cherche à contrer les expériences malheureuses, à « échapper à la médication excessive, à l'incompréhension du système, à la dépendance qu'il crée ». (Roy, 1987: 29; Dumais et Lévesque, 1986). Ces tentatives de prise en charge de sa propre santé sont allées jusqu'à la constitution de coopératives d'alimentation. (Fortin, 1985).

tendance

♦ *Des Québécois cherchent de plus en plus à soulager leurs difficultés psychiques ou leurs malaises sexuels par le recours à des experts*

Des Québécois ont recours, de plus en plus fréquemment, aux diverses formes de psychothérapie maintenant à leur disposition. Cela va

de la demande pour des soins psychiatriques à celle, en croissance très rapide, des services de psychologues cliniciens ou des groupes de croissance personnelle. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988 : 60-63 ; Comité de la politique de santé mentale, 1987 ; Baillargeon, 1987 ; Desjardins, 1987). Ainsi, alors que le Québec comptait 2,8 psychologues de pratique privée pour 100 000 habitants en 1978, on en retrouve 10,3 en 1987. (Tableau 6). Là comme dans le domaine des soins physiques, le public se trouve maintenant devant une panoplie d'approches, plus d'une cinquantaine. (Verreault *et alii*, 1986). Leurs usagers passent fréquemment d'une à l'autre. (Arseneau, 1983). Quant aux groupes de croissance personnelle, alors qu'on en avait dénombré plus de 165 en 1987 (Desjardins, 1987 : 1), on en estime le nombre à environ 225 en 1988 ; entre 50 000 et 80 000 personnes par année se seraient inscrites à leurs activités. (Info-Croissance). Certains de ces groupes sont des croisements de psychothérapies, de parapsychologie et de croyances religieuses. (Bergeron, 1982). Les clients de ces thérapies ou de ces sessions se recruteraient principalement chez les femmes, ainsi que dans la classe moyenne, d'importance assez récente au Québec ; cette mobilité sociale aurait amené certaines tensions. Celles-ci s'ajoutent aux perturbations consécutives aux divorces, à l'essoufflement psychique face à la compétition accrue au travail, à la disparition de valeurs traditionnelles, à la valorisation du corps et du plaisir sexuel. (Riel et Morissette, 1984 : 18-20).

À cet éventail de psychothérapeutes et de groupes de croissance est venue s'ajouter la consultation de sexologues. Ceux-ci sont formés depuis 1976 par le seul département universitaire qui donne cette formation en Amérique du Nord. On y a décerné 415 baccalauréats et 41 maîtrises entre 1981 et 1987. (Tableau 7). L'importance récente accordée aux difficultés de la vie sexuelle se rattacherait à un divorce sur deux au Québec, où le taux de divortialité a atteint des niveaux sans précédent. Certains considèrent que 80 % à 85 % des couples sont insatisfaits sexuellement et que presque tous connaîtront des difficultés sexuelles au cours de leur vie. (Dostie, 1988 : 164). Dans une société encore récemment teintée de rigorisme, il est remarquable de constater une transformation aussi radicale et aussi rapide.

tendance

- ***Le coefficient budgétaire des familles, en dépenses directes pour la santé, reste relativement faible, mais les contributions à des régimes privés de santé ont augmenté***

Même si les frais de médicaments d'ordonnance pour les personnes âgées et les assistés sociaux, ainsi que ceux de soins dentaires préventifs pour enfants sont pris en charge par le régime public d'assurance-maladie, la grande majorité des Québécois doit prendre à son compte les dépenses de cette nature. Tous les services optiques, tous ceux des thérapies alternatives et des psychothérapies sont dans la même situation.

La famille moyenne montréalaise a accru très légèrement ses dépenses directes de santé entre 1972 et 1986, passant de 402 $ à 440 $ en dollars constants, soit 2,3 % de ses dépenses courantes. Il y a eu baisse de 48 % en dépenses directes pour les produits pharmaceutiques et médicaux. (Tableau 8). Cela ne signifie pas qu'on ait consommé moins de ces produits. En 1972, le commerce de détail des pharmacies représentait 8,14 $ par habitant ; ce montant s'était élevé à 12,41 $ en 1987, une différence de 51 %. (Tableau 9). Cet écart ne vient pas seulement du développement de pharmacies à grandes surfaces. Il tient en bonne partie à l'achat accru de médicaments d'ordonnance. Les dépenses d'assurances privées pour soins de santé ont augmenté en termes réels, de 30,10 $ en 1972 à 58,30 $ en 1978 pour faire un bond à 98,10 $ en 1982 et atteindre 106 $ en 1986, plus de trois fois le niveau de 1972. (Tableau 8). On peut présumer que ces accroissements proviennent de deux facteurs : popularisation de ce type d'assurances et élargissement de leur champ. Elles ont englobé graduellement divers services paramédicaux, optiques, psychothérapeutiques, dentaires et certaines thérapies alternatives.

tendance

◆ *Les Québécois ont davantage le souci de la bonne forme et de l'apparence physique*

Comme ailleurs en Occident, on se soucie de plus en plus de sa bonne forme et de son apparence physique. Cette préoccupation a amené la population adulte à s'adonner davantage, et de façon régulière, à une activité physique quelconque ou à modifier certaines habitudes. (Émond et Guyon, 1988: 18). Cela est plutôt le fait des classes moyennes et bourgeoises, l'idée de santé « totale » n'ayant pas pénétré de façon marquante la mentalité des couches populaires. (Paquet, 1989). On recherche une nourriture moins grasse et moins sucrée. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988: 72). Les hommes adultes sont ceux qui ont le moins changé leurs habitudes alimentaires. Ainsi, 18% des hommes de 45-54 ans et 14% des 65 ans ou plus souffraient d'obésité en 1987. On semble avoir d'autant moins de problèmes d'embonpoint qu'on est plus jeune, ce qui laisse supposer que les cadets auraient acquis des habitudes alimentaires différentes de celles de leurs aînés. (Émond et Guyon, 1988: 18). Les régimes amaigrissants et la cuisine minceur sont devenus populaires. Les magasins et les comptoirs d'aliments « naturels » sont en nombre croissant, y compris dans les commerces d'alimentation au détail à grande surface.

Les fumeurs réguliers et les gros consommateurs d'alcool ou de drogues ont diminué en importance depuis la fin des années 1960. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988: 67-69). La proportion des Québécois ayant consommé des médicaments en vente libre a légèrement diminué entre 1978 et 1987, de 57% à 55%. (Émond et Guyon, 1988: 40-41). Entre 1977 et 1987 se sont installés au moins 273 nouveaux établissements de « soins physiques » (conditionnement physique, sauna, massothérapie, etc.), voués à l'amélioration de la forme et de l'apparence physique. (Fichier central des entreprises). Entre 1972 et 1986, les familles ont accru leurs dépenses de 7,5% pour des articles de toilette et de 8,3% pour des soins de services personnels. (Tableau 10). Ces accroissements ont été moins rapides que celui du revenu personnel disponible, qui a été de plus de 48%. La diffusion de l'idée d'apparence physique « naturelle » et « jeune » aurait supplanté celle de l'apparence « ornée ».

tendance

◆ *Occultation de la mort*

Ce souci du naturel et de la jeunesse inaltérable va de pair avec le recul constant de la mort et de certaines causes de décès qui frappent davantage des personnes jeunes ou dans la force de l'âge. Ces reculs s'accompagnent d'une éclipse de l'idée même de la mort (Lasvergnas, 1985; de Billy, 1989), au point où, par exemple, l'incinération des défunts, d'occasionnelle il y a environ quinze ans, a largement remplacé l'inhumation traditionnelle. Il n'y a plus de cadavre, mais seulement les cendres du disparu, ces dernières rappelant moins la réalité de la mort. Le voisinage de la mort semble être devenu intolérable. Dès qu'un de ses proches montre des signes de sa fin, on le dirige généralement vers l'hôpital, où 73% des décès ont eu lieu en 1980. « Beaucoup y meurent seuls, sans le soutien de leur famille ou de leurs amis. » (Conseil des affaires sociales et de la famille, 1981). Cette attitude et le fait que de plus en plus d'agonies sont perçues comme interminables ont amené, ici comme ailleurs, des débats sur le recours à l'euthanasie. (Keyserling, 1979; Boulanger et Durand, 1985; Lasvergnas, 1985: 701-705).

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Activités physiques et pratiques sportives **527**, Croyances religieuses **423**, Désordres émotifs et comportements auto-destructeurs **599**, Inégalités sociales **257**, Jeunes **65**, Personnes âgées **73**, Satisfaction **617**, Système de santé **307**, Tendances démographiques **27**

RÉFÉRENCES

Arseneau, Johanne
«Les utilisateurs et les utilisatrices», dans Johanne Arseneau, Camil Bouchard, Michèle Bourgon, Georgette Goupil, Jérôme Guay, Francine Lavoie, Robert Perreault, *Psychothérapies: attention!*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983: 75-98.

Baillargeon, Jean-Paul
«Les psychologues de pratique privée au Québec: une croissance fulgurante», *Psychologie Québec*, 4, 4, juillet 1987.

Bergeron, Richard
Le cortège des fous de Dieu, Montréal, Éditions Paulines, 1982, 511 p.

Boulanger, Viateur et Guy Durand
L'euthanasie: problème de société, Montréal, Fides, 1985.

Bibeau, Gilles
«Des pratiques différenciées de la santé», dans Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin (éds), 1985: 1167-1188.

Billette, André
«Les inégalités sociales de mortalité au Québec», *Recherches sociographiques*, XVIII, 7, 1977: 415-430.

Boilard, Jean
«Les approches complémentaires en médecine», dans Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin (éds), 1985: 151-175.

Comité de la politique de santé mentale
Pour un partenariat élargi. Projet de politique de santé mentale pour le Québec, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1987, 185 p.

Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux
Rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Québec, Les Publications du Québec, 1988, 803 p.

Conseil des affaires sociales et de la famille
Mourir chez soi..., Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, 1981, 19 p.

Corin, Ellen
«La santé: nouvelles conceptions, nouvelles images», dans Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin (éds), 1985: 45-73.

De Billy, Pierre
«Avons-nous tué la mort?», *Ma Caisse*, 26, 2, mars-avril 1989: 14-18.

Desjardins, Danielle
Étude exploratoire des modalités de fonctionnement de sept groupes de croissance personnelle, Montréal, Info-Croissance, 1987, 46 p. et annexes.

Dostie, Michel
Les corps investis, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1988, 288 p.

Duchesne, Louis
La situation démographique au Québec. Édition 1989, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec, 1989, 139 p.

Dufresne, Jacques, Fernand Dumont et Yves Martin (éds)
Traité d'anthropologie médicale. L'institution de la santé et de la maladie, Sillery, Québec et Lyon, Presses de l'Université du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses universitaires de Lyon, 1985, XVII-1 245 p.

Dumais, Alfred et Johanne Lévesque
L'auto-santé des individus et des groupes au Québec, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 223 p.

Dumont, Fernand
«Le projet d'une anthropologie médicale», dans Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin (éds), 1985: 1-39.

Émond, Aline et Louise Guyon
Faits saillants 1987: l'enquête Santé Québec, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1988, 45 p.

Fortin, Andrée
Le Rézo. Essai sur les coopératives d'alimentation au Québec, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 282 p.

Guérin, Daniel
«Méd'acines douces: le temps des choix?», *Santé Société*, 9, 1, hiver 1987: 3-5.

Keyserling, E. W.
Le caractère sacré de la vie ou la qualité de vie, Ottawa, Commission de réforme du droit du Canada, 1979, 231 p.

Laforest, Lucien
« Pratiques médicales et évolution sociale », dans Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin (éds), 1985 : 267-280.

Laplante, Sylvie
« Dure médecine pour les médecines douces », *Justice pour tous*, janvier 1988 : 19-23.

Larouche, Claire
« Médecines douces, thérapies alternatives, techniques naturelles, holistiques, complémentaires, hétérodoxes, *Santé Société*, 7, 4, automne 1985 : 14-16.

« Pour juger d'une thérapie », *Santé Société*, 7, 4, automne 1985 : 17-21.

Lasvergnas, Isabelle
« La vie et la mort », dans Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin (éds), 1985 : 691-708.

Paquet, Ginette
Santé et inégalités sociales : un problème de distance culturelle, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 131 p.

Riel, Marquita et Luc Morissette
Guide des nouvelles thérapies Les outils de l'espoir, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1984, 281 p.

Roy, Jacques
« Les groupes d'auto-santé », *Santé Société*, 9, 3, été 1987 : 43-47.

Roy, Laurent
« La santé des Québécois », *L'Action nationale*, LXXVIII, 5, mai 1988 : 366-373.

Saillant, Francine, Nicole Rousseau et Marthe Lavergne
« Notes pour une définition des pratiques alternatives et des thérapies douces au Québec », *Santé mentale au Québec*, XII, 1, juin 1987 : 20-28.

Verreault, Richard, Yves Lamontagne et Jocelyne [illegible]lage
L'industrie des psychothérapies, Montréal, Les éditions La Presse, 1986, 117 p.

TABLEAUX

Tableau 1

Espérance de vie à la naissance et à 65 ans selon le sexe, Québec, 1930-1987

Période	À la naissance			À 65 ans		
	H	F	Écart	H	F	Écart
1930-1932	56,19	57,80	1,61	12,60	13,15	0,55
1940-1942	60,18	63,07	2,89	12,44	13,41	0,97
1950-1952	64,42	68,58	4,16	12,81	14,17	1,36
1955-1957	66,13	71,02	4,89	12,88	14,73	1,85
1960-1962	67,28	72,77	5,49	13,16	15,27	2,11
1965-1967	67,88	73,91	6,03	13,28	15,79	2,51
1970-1972	68,22	75,20	6,97	13,12	16,56	3,44
1975-1977	69,03	76,56	7,53	13,22	17,10	3,88
1980-1982	70,99	78,70	7,71	13,97	18,56	4,59
1985-1987	71,88	79,42	7,54	14,08	18,78	4,70

Sources: Statistique Canada, *Tables de survie du Canada et de ses régions, 1941 et 1931*, Ottawa, cat. 84-515; Laurent Roy, *Des victoires sur la mort*, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, 1983; Louis Duchesne, *La situation démographique au Québec*, éditions 1985, 1987 et 1988, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec.

Tableau 2

Taux de mortalité infantile, Québec, 1971-1987

Année	Taux	Année	Taux
1971	17,3	1980	9,6
1972	17,2	1981	8,3
1973	15,5	1982	9,0
1974	14,5	1983	7,6
1975	13,4	1984	7,5
1976	11,5	1985	7,3
1977	11,9	1986	7,1
1978	11,5	1987	7,2
1979	10,3		

Source: Louis Duchesne, *La situation démographique au Québec*. Éditions 1985, 1987 et 1988, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec.

Tableau 3

Taux de mortalité par 100 000 habitants selon certaines causes, Québec, 1950-1987

Cause	1950-1952	1979-1980	1984	1985	1986	1987
Tumeurs	118	166	185	189	198	202
Appareil digestif, péritoine	58	51	55	55	58	59
Trachée, bronche, poumon	7	39	50	50	53	55
Sein	24	35	17	16	17	17
Col de l'utérus	7	2	2	1	1	1
Tissus lymphatiques	7	14	15	16	17	17
Leucémie	4	7	6	7	7	7
Diabète	13	13	15	16	17	17
Système nerveux, organes des sens	15	8	11	13	15	16
Appareil circulatoire	308	312	300	296	298	293
Maladies hypertensives	45	8	6	6	6	6
Cardiopathies ischémiques	154	180	177	174	173	172
Maladies vasculaires cérébrales	55	56	50	48	50	50
Artériosclérose	11	15	11	10	9	9
Appareil respiratoire	67	38	45	50	55	54
Appareil digestif	30	26	24	25	25	26
Cirrhose du foie	5	10	9	9	8	9
Appareil génito-urinaire	51	9	10	10	10	11
Anomalies congénitales	20	7	5	5	4	5
Affections périnatales	63	6	5	4	5	4
Traumatismes et empoisonnements	57	64	59	63	60	61
Accidents, véhicules à moteur	20	24	17	20	15	17
Suicides	4	15	17	17	18	18
Ensemble	846	679	686	701	718	722

Sources: Laurent Roy, *Des victoires sur la mort*, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, 1983; Louis Duchesne, *La situation démographique au Québec*, Éditions 1985, 1987, 1988 et 1989, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec; calculs de l'auteur.

Tableau 4

Taux de participation et nombre moyen de services par participant selon le sexe, régime d'assurance-maladie, ensemble des actes médicaux rémunérés à l'acte, Québec, 1980-1987

Année	Taux de participation			Nombre de services		
	H	F	T	H	F	T
1980	71,9	82,3	77,1	7,7	10,2	9,1
1981	72,7	82,6	77,7	8,0	10,0	9,1
1982	72,4	83,0	77,8	8,1	10,2	9,2
1983	72,7	84,1	78,5	8,0	10,3	9,3
1984	74,4	85,2	79,9	8,2	10,1	9,2
1985	73,6	85,1	79,4	8,5	10,0	9,3
1986	74,2	85,3	79,8	8,7	10,3	9,6
1987	75,2	85,6	80,4	9,2	10,5	9,9

Source: Régie de l'assurance-maladie du Québec: *Statistiques annuelles*.

Tableau 5

Nombre de jours d'hospitalisation par 100 000 habitants selon le type de soins, Québec, 1977-1988

Année	Soins de courte durée	Soins de longue durée	Hébergement, transition, réadaptation	Psychiatrie	Ensemble
1977-1978	128 852	87 533	45 061	71 878	333 324
1978-1979	122 887	99 318	40 134	68 832	331 171
1979-1980	119 180	98 700	28 800	68 000	314 680
1980-1981	126 149	108 419	30 040	67 388	331 996
1981-1982	124 336	109 633	32 181	67 476	333 626
1982-1983	123 150	108 932	34 195	65 771	332 048
1983-1984	126 733	111 057	34 554	65 181	337 525
1984-1985	127 131	111 603	34 717	64 160	337 611
1985-1986	133 056	108 053	33 816	63 458	338 383
1986-1987	131 552	107 741	32 775	65 234	337 302
1987-1988	130 717	101 968	38 593	63 068	334 346

Source: Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Données financières et opérationnelles sur les centres hospitaliers pour les années 1977 à 1987-1988*, Québec, Service des données financières et opérationnelles, 1989; calculs de l'auteur.

Tableau 6

Nombre de psychologues en pratique privée et taux par 100 000 habitants, Québec, 1978-1987

Année	N	Taux
1978	179	2,8
1979	227	3,6
1980	261	4,1
1982	335	5,2
1985	516	7,9
1986	640	10,0
1987	680	10,3

Source: Corporation professionnelle des psychologues du Québec, *Rapports annuels*, calculs de l'auteur.

Tableau 7

Nombre de diplômés en sexologie à l'Université du Québec à Montréal selon le niveau et le sexe, 1981-1987

Année	Baccalauréat			Maîtrise		
	H	F	T	H	F	T
1981	2	3	5	–	–	–
1982	1	19	20	–	–	–
1983	19	55	74	–	–	–
1984	18	61	79	3	–	3
1985	14	64	78	8	5	13
1986	18	75	93	6	7	13
1987	8	58	66	2	10	12

Source: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, compilation spéciale.

Tableau 8

Frais directs de santé et certaines de ses composantes, dollars de 1981[a], famille moyenne, région de Montréal, 1972-1986

Année	Frais directs de santé	% des dépenses courantes	Produits médicaux et pharmaceutiques	Soins dentaires	Assurances privées
1972	402,0	2,3	170,8	145,5	30,1
1974	323,1	1,7	134,1	166,3	49,6
1976	304,3	1,5	105,6	128,6	41,6
1978	332,7	1,7	107,3	148,3	58,3
1982	314,4	1,8	92,4	120,3	98,1
1984	335,2	1,9	95,7	142,3	93,2
1986	440,0	2,3	88,0	139,0	106,0

a. Indice des prix à la consommation.

Sources: Statistique Canada, *Dépenses des familles au Canada*, Ottawa, cat. 62-535F, 62-541, 62-544, 62-547, 62-550, 62-555; FAMEX 86; calculs de l'auteur.

Tableau 9

Commerce de détail des pharmacies, valeur moyenne par habitant en dollars de 1981[a], Québec, 1972-1987

Année	Dollars de 1981	Année	Dollars de 1981
1972	8,14	1980	6,83
1973	7,88	1981	7,37
1974	8,39	1982	9,21
1975	7,47	1983	9,47
1976	7,41	1984	11,06
1977	7,44	1985	12,07
1978	7,13	1986	12,34
1979	6,95	1987	12,41

a. Indice des prix à la consommation.

Source: Statistique Canada, *Commerce de détail*, Ottawa, cat. 63-005; calculs de l'auteur.

Tableau 10

Dépenses en services de soins personnels et en produits de toilette, famille moyenne, dollars de 1981[a], Montréal, 1972-1986

Année	Services de soins personnels	Produits de toilette
1972	188,30	188,30
1974	171,60	209,20
1976	174,90	198,70
1978	200,40	197,40
1982	173,10	267,40
1984	188,30	175,20
1986	203,90	202,40

a. Indice des prix à la consommation.

Sources: Statistique Canada, *Dépenses des familles au Canada*, Ottawa, cat. 62-541, 62-544, 625-547, 62-550, 62-555; calculs de l'auteur.

4

EMPLOI DU TEMPS

tendance

◆ ***Entre 1981 et 1986, les Québécois ont accordé à peu près le même temps au travail et un peu moins aux tâches domestiques et au temps libre***

La durée de la semaine normale de travail des personnes travaillant à temps complet n'a pratiquement pas changé depuis longtemps. Par contre, les travailleurs à temps partiel ont accru leur nombre hebdomadaire d'heures consacrées au travail. En conséquence, les données sur la population active ou celles en provenance d'enquêtes sur l'emploi du temps, exprimées en moyennes générales, donnent l'impression d'une légère diminution du temps de la semaine accordée au travail. (Tableau 1). En ventilant l'emploi du temps selon l'âge, nous pouvons constater la stabilité de la part de la semaine consacrée au travail, entre 1981 et 1986, pour les personnes de 25 à 54 ans. Il y a eu accroissement de cette part de 7,7% à 10,7% dans le cas des 15-24 ans et diminution de 7,7% à 5% dans celui des 55 ans ou plus. (Tableau 2). Vu sous l'angle de l'occupation principale, nous pouvons observer que la part de la semaine allant au travail rémunéré, pour ceux dont la fonction principale est de travailler, s'est accrue de 21,4% à 25,7%. Cela tient à l'accroissement du nombre d'heures hebdomadaires des travailleurs à temps partiel. Parallèlement à l'augmentation du temps au travail des 15-24 ans, nous constatons qu'en 1986 les étudiants réservent plus de temps à cette fonction qu'en 1981. Par ailleurs, les 55 ans ou plus et les retraités ont diminué le temps accordé à cette activité. (Tableaux 2 et 3).

Pour l'ensemble de la population, le temps alloué aux tâches domestiques s'est rétréci. (Tableau 1). Cela se vérifie pour toutes les catégories d'occupation et pour tous les groupes d'âge, sauf les 35-44 ans. Pour ces derniers, cette augmentation s'est faite essentiellement au désavantage du temps libre. (Tableau 2). D'une manière générale, cette diminution du temps alloué aux tâches domestiques est en relation avec le pourcentage accru des ménages équipés d'appareils électroménagers classiques et la popularisation du four à micro-ondes.

Enfin, le poids relatif du temps libre a diminué de façon sensible pour la moyenne de la population, de 26,1% en 1981 à 23,5% en 1986. (Tableau 1). Cette situation est générale, quel que soit l'âge. (Tableau 2). En ventilant la population selon l'occupation principale, on peut constater deux exceptions à cette tendance générale : les personnes tenant maison ont légèrement accru leur temps de la semaine accordé aux activités de temps libre et les retraités y ont fait un gain marqué. (Tableau 3). Cette diminution ne doit être prise qu'à titre indicatif, la taille et la structure des échantillons de 1981 et de 1986 n'étant pas rigoureusement identiques. Mais d'autres indications que celles données par ces enquêtes nous amènent à croire que la diminution du temps défini comme libre est en partie la conséquence d'un déplacement vers des activités non habituellement regroupées sous cette appellation mais de plus en plus utilisées pour l'occuper.

tendance

◆ ***La part de la semaine allant aux repas, aux trajets pour le travail et aux études s'est accrue***

Le temps alloué à la consommation des repas s'est allongé de façon significative pour tous les Québécois, sans exception. Deux éléments ont contribué à cet accroissement. Plus de travailleurs prennent plus souvent leurs repas du midi à l'extérieur du foyer, principalement au restaurant, la distance moyenne entre le domicile et le lieu de travail s'étant allongée. De plus, le repas

du soir ou de fin de semaine au restaurant s'est popularisé. Il s'est substitué en partie à plusieurs activités de temps libre, notamment aux sorties en salles de spectacles. Cet accroissement du temps consacré aux repas, du moins pour ceux considérés comme sorties, correspond à l'augmentation marquée au cours de la dernière décennie du nombre de restaurants haut de gamme. Enfin, il est devenu plus fréquent de recevoir parents ou amis à la maison autour d'un repas soigné. En rapport avec l'accroissement des repas comme sortie et des repas comme hospitalité, on a pu constater une augmentation de volume dans la consommation des vins de table.

Comme déjà signalé, la distance moyenne entre le foyer et le lieu de travail s'est allongée, amenant des trajets résidence-travail plus longs. (Tableau 1). Seuls les 15-24 ans font exception. (Tableau 2). Il s'agit probablement de personnes travaillant à temps partiel en même temps qu'elles étudient, qui prennent des emplois plus près de leur domicile que la moyenne des employés. Pour ces derniers, cet allongement des distances va de pair avec l'extension des banlieues autour des grands centres urbains. Quant à la portion de la semaine consacrée aux études, si elle s'est accrue en importance pour la plupart des personnes, elle a diminué de façon marquée pour les étudiants. (Tableaux 2 et 3). Cela tient à la fois à la montée des études à temps partiel et du travail à temps partiel. Enfin, les Québécois ont allongé, en moyenne, quelque peu leur temps de sommeil, probablement surtout en fin de semaine.

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Formation générale **545**, Formation permanente **571**, Formes d'emploi **173**, Jeunes **65**, Personnes âgées **73**, Rôles féminins **119**, Temps libre **515**, Travail des femmes **143**

RÉFÉRENCES

Canada
Recherches sur l'emploi du temps, (1983)
Tome I: « Vingt-quatre heures dans la vie des Canadiens »;
Tome II: « Le temps présent »
Tome III: « Le travail des Canadiens »;
Ottawa, Ministère des Communications, 1983

Pronovost, Gilles
« Le budget-temps des Québécois, 1981 », *Recherches sociographiques*, XXIX, 1, 1988: 23-43.

Pronovost, Gilles et Daniel Mercure (éds)
« Temps et société », *Questions de culture 15*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 262 p.

Statistique Canada
« Emploi du temps au Canada », *Bulletin de service*, Ottawa, cat. 87-001, 6, 2, juillet 1983.

TABLEAUX

Tableau 1

Répartition en pourcentage de l'emploi du temps des Québécois de 15 ans ou plus selon le sexe, semaine type, Québec, 1981 et 1986

Emploi du temps	Hommes		Femmes		Ensemble	
	1981	1986	1981	1986	1981	1986
Travail	16,7	17,3	9,9	9,4	13,5	13,3
Trajets, travail	1,2	1,8	0,8	1,0	1,0	1,4
Tâches domestiques[a]	8,1	6,3	15,0	15,0	11,8	10,7
Repas	4,3	6,9	4,3	7,2	4,4	7,1
Sommeil	34,7	35,6	36,4	36,6	35,5	36,1
Soins personnels	4,4	4,1	4,8	4,6	4,6	4,3
Études	2,8	3,7	3,3	3,5	3,1	3,6
Temps libre[b]	27,8	24,3	25,5	22,7	26,1	23,5
Total %	100	100	100	100	100	100
Heures	168	168	168	168	168	168

a Travaux domestiques, soins aux enfants, achats, services.

b Participation à des associations, spectacles, divertissements, activités physiques, activités culturelles, rencontres sociales, radio, disques, cassettes, télévision, lecture, conversation, autres loisirs, transports pour loisirs.

Sources: Pronovost, 1988; Statistique Canada, « Enquête sociale générale, 1986 », données non publiées, calculs de l'auteur.

Tableau 2

Répartition en pourcentage de l'emploi du temps des Québécois de 15 ans ou plus selon leur âge, semaine type, Québec, 1981 et 1986

Emploi du temps	15-24		25-34		35-44		45-54		55 et plus	
	1981	1986	1981	1986	1981	1986	1981	1986	1981	1986
Travail	7,7	10,7	17,5	17,9	18,7	18,4	15,8	15,6	7,7	5,0
Trajets, travail	1,3	1,1	1,3	1,8	1,3	2,1	1,3	1,6	0,5	0,5
Tâches domestiques[a]	7,1	5,5	13,1	12,3	12,9	13,2	13,5	12,1	12,1	10,8
Repas	3,5	5,3	4,2	6,8	4,4	7,6	4,5	7,6	5,2	8,1
Sommeil	37,4	37,2	33,9	35,0	34,1	34,6	35,9	34,9	36,5	38,2
Soins personnels	5,3	3,9	4,2	4,2	4,1	4,2	4,4	4,2	4,7	5,6
Études	10,7	13,0	1,3	2,3	0,8	1,0	0,5	0,9	1,1	0,2
Temps libre[b]	27,0	23,3	24,5	19,7	23,7	18,9	24,1	23,1	32,2	31,2
Total %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Heures	168	168	168	168	168	168	168	168	168	168

a Soins aux enfants, soins domestiques, achats, services.

b Participation à des associations, spectacles, divertissements, activités physiques, activités culturelles, rencontres sociales, radio, disques, cassettes, télévision, lecture, conversation, autres loisirs, transports pour loisirs.

Sources: Pronovost, 1988; Statistique Canada, « Enquête sociale générale, 1986 », données non publiées; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Répartition en pourcentage de l'emploi du temps des Québécois de 15 ans ou plus selon leur occupation principale, semaine type, Québec, 1981 et 1986

	Travailleur		Sans emploi		Tenant maison		Étudiant		Retraité	
Emploi du temps	1981	1986	1981	1986	1981	1986	1981	1986	1981	1986
Travail	21,4	25,7	1,7	3,0	2,1	0,7	1,1	2,2	1,2	0,8
Trajets, travail	1,6	2,6	0,5	1,1	0,1	0,1	0,3	0,3	—	0,1
Tâches domestiques[a]	9,4	7,9	12,4	12,0	23,9	22,5	5,9	4,3	12,3	8,9
Repas	4,0	6,4	4,5	7,6	5,3	8,3	2,9	5,6	6,1	7,8
Sommeil	34,3	34,3	39,8	38,0	37,8	36,3	34,1	36,2	38,0	36,7
Soins personnels	4,7	4,3	4,5	3,8	3,5	3,8	4,5	3,6	5,4	4,9
Études	1,1	0,8	0,7	0,9	0,7	0,5	29,1	25,7	0,1	0,2
Temps libre[b]	23,5	18,0	35,9	33,6	26,6	27,8	22,1	22,1	36,9	40,6
Total %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Heures	168	168	168	168	168	168	168	168	168	168

a. Travaux domestiques, soins aux enfants, achats, services.

b. Participation à des associations, spectacles, divertissements, activités physiques, activités culturelles, rencontres sociales, radio, disques, cassettes, télévision, lecture, conversation, autres loisirs, transports pour loisirs.

Sources: Pronovost, 1988, Statistique Canada, « Enquête sociale générale, 1986 », données non publiées, calculs de l'auteur.

5

MOBILITÉ DE LA VIE QUOTIDIENNE

tendance

♦ ***Hausse de la mobilité des individus dans toutes les sphères d'activité***

Les individus sont de plus en plus mobiles et cette mobilité des personnes est particulièrement visible dans trois sphères d'activités: le travail, les loisirs et les activités liées à la vie quotidienne ou à l'entretien des personnes.

La première sphère d'activité, le travail, exige des personnes une certaine mobilité dans l'espace parce que le lieu où il s'exerce est le plus souvent éloigné du lieu où elles habitent. Les banlieues et les villes satellites se sont développées autour des grands centres urbains et elles ont attiré une part croissante de la population pour qui le lieu de travail et le lieu de vie sont dissociés; cette séparation oblige les individus à se déplacer quotidiennement, contrairement à ce qui se passait dans les quartiers ouvriers du début du siècle où les usines côtoyaient les logements des travailleurs. Mais les activités accomplies dans l'exercice même du métier ou de la profession impliquent, elles aussi, des déplacements dans un nombre élevé d'emplois. Ainsi, la production des biens s'effectue avec une main-d'œuvre sédentaire moins abondante, tandis que leur distribution et leur entretien exigent, par ailleurs, plus de mobilité pour bon nombre de travailleurs. L'exécution du travail lui-même tend aussi à incorporer une part de mobilité plus élevée.

L'occupation des temps libres implique des déplacements. Une partie des pratiques culturelles prennent place loin du foyer: théâtre, cinéma, matchs sportifs, etc. La consommation de repas pris en dehors de la maison augmente, non seulement aux heures de travail, mais aussi durant les loisirs. Enfin, les vacances annuelles et les congés en cours d'année sont autant d'occasions de déplacements. Il en va de même pour les relations de sociabilité avec les parents et les amis. La mobilité résidentielle et surtout la mobilité professionnelle ont fait éclater le recoupement entre le milieu de vie et le cercle des parents et des amis. Ceux-ci sont souvent éloignés les uns des autres et le maintien des relations sociales continues avec eux demande, généralement, des déplacements. En retour, l'existence de réseaux de communication et la disponibilité de moyens de transport efficaces permettent de maintenir des rapports assez fréquents avec un nombre élevé de personnes même si elles sont assez éloignées.

Enfin, les activités liées aux obligations de la vie quotidienne contraignent les individus à effectuer de fréquents déplacements. L'extension de la consommation de biens les amène à se déplacer pour l'achat, l'entretien ou le remplacement de ces derniers. Il en va de même pour les services les plus divers, depuis les soins de santé, les soins personnels jusqu'à l'éducation ou le perfectionnement. Bref, la consommation élargie et l'extension du recours aux experts les plus divers impliquent non seulement un échange monétaire — ce que plusieurs auteurs ont qualifié de marchandisation de la vie quotidienne — mais aussi une mobilité accrue des personnes.

tendance

♦ ***Hausse de la motorisation des ménages***

La mobilité quotidienne est surtout liée à l'automobile. Il est cependant difficile de voir ici quelle est la cause et quel est l'effet: mieux vaut voir l'auto et la mobilité comme étant en interaction dans un système qui renforce le développement de l'une et l'autre. Le nombre de voitures immatriculées a plus que doublé au Québec depuis 1966 (+ 123,8%). La croissance du nombre de voitures personnelles a été plus rapide

que celle de la population adulte: il y avait 44 voitures pour 100 personnes en 1971, contre 53 en 1987. (Tableau 1). La croissance du nombre total des autos immatriculées a été ralentie durant les années qui ont suivi les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1977 et au début des années 1980, durant la récession économique. Mais la tendance de fond est restée nettement à la hausse. Les ventes de voitures neuves ont suivi à peu près les mêmes tendances.

La proportion des ménages sans voiture a diminué rapidement jusqu'en 1975 et elle est restée assez stable par la suite, à environ 25%. (Tableau 2). Cette relative stabilité est tout à fait compatible avec l'augmentation du nombre d'automobiles notée plus haut, car le nombre des ménages formés d'une seule personne a beaucoup augmenté depuis quinze ans. La multimotorisation est un phénomène croissant; la proportion des ménages ayant deux voitures ou plus est passée de 3,1% en 1961 à 19,9% en 1989. Il faut souligner que la base de calcul de cette proportion comprend les ménages formés d'une personne seule qui, théoriquement, n'ont qu'une seule voiture. La multimotorisation des ménages est donc en réalité beaucoup plus marquée.

tendance

◆ ***Baisse continue du transport en commun interurbain***

Parallèlement à la montée de l'automobile, on a assisté au Québec à une diminution rapide et continue du nombre de personnes voyageant par autobus entre les villes, le nombre de voyageurs diminuant de deux tiers entre 1961 et 1986. (Tableau 3). Le nombre de kilomètres parcourus par les autobus interurbains a augmenté jusqu'en 1980, avant de régresser quelque peu jusqu'en 1986. L'offre de service n'a donc pas suivi la diminution rapide de la demande. On note cependant un renversement de cette tendance, puisque les compagnies de transports réduisent, depuis quelques années, les services offerts dans les régions éloignées ou moins peuplées.

tendance

◆ ***Hausse du coefficient budgétaire pour les transports: l'auto est devenue un bien essentiel pour la plupart des ménages***

L'analyse des budgets des ménages comptant deux personnes ou plus montre que le poste transports est devenu l'une des fonctions de consommation les plus importantes. (Tableau 4). D'après Tremblay et Fortin (1964), ce poste était au sixième rang dans la structure du budget moyen des familles en 1959 et il est passé au troisième rang durant les années 1980 derrière l'alimentation et le logement. La place importante que les ménages accordent aux transports — et surtout à l'automobile — dans leurs budgets montre à quel point ils sont devenus essentiels, au même titre que l'alimentation et le logement. La mobilité est devenue une exigence de la vie quotidienne qui appelle un effort budgétaire considérable et soutenu. Les dépenses pour les transports sont encore plus importantes dans les ménages qui ont des revenus plus élevés, ce qui signifie qu'ils accordent à la fonction transport une importance accrue à mesure que s'élève le revenu discrétionnaire. (Langlois, 1984). L'analyse des dépenses des familles montre que l'automobile occupe la part du lion, loin devant les transports en commun pour lesquels les dépenses sont en régression entre 1969 (2,6% du budget moyen) et 1986 (1% seulement).

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Identification au microsocial **81**, Localité **89**, Revenus personnels et familiaux **431**, Vacances et voyages **521**

RÉFÉRENCES

Langlois, Simon
« L'impact du double revenu sur la structure des besoins dans les ménages », *Recherches sociographiques*, XXV, 2, mai-août 1984 : 211-266.

Tremblay, Marc-Adélard et Gérald Fortin
Les comportements économiques de la famille salariée, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964.

TABLEAUX

Tableau 1

Parc automobile et ventes des voitures neuves, en nombre et en indice (1966=100), Québec, 1966-1987

Année	Nombre d'automobiles			Voitures neuves	
	'000	Indice	pour 100 pers. 18 ans et +	'000	Indice
1966	1 168	100	–	178	100
1967	1 371	177	–	176	99
1968	1 448	124	–	195	110
1969	1 535	131	–	210	118
1970	1 602	137	–	173	97
1971	1 691	145	43,8	209	117
1972	1 871	160	47,6	241	135
1973	2 010	172	50,2	273	153
1974	2 187	187	53,4	265	149
1975	2 189	187	52,2	269	151
1976	2 350	201	54,9	276	155
1977	2 523	216	57,7	273	153
1978	2 450	210	55,2	269	151
1979	2 569	220	56,9	299	168
1980	2 548	218	55,5	264	148
1981	2 379	204	50,9	249	140
1982	2 376	203	50,0	195	110
1983	2 449	210	50,7	247	139
1984	2 466	211	50,5	299	168
1985	2 483	213	50,3	337	189
1986	2 614	224	52,4	312	175
1987	2 682	230	53,4	315	177

Sources: Statistique Canada, *Véhicules automobiles*, Ottawa, cat. 53-219; Statistique Canada, *Vente de véhicules automobiles neufs*, Ottawa, cat. 63-007; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Répartition en % des ménages selon le nombre de voitures, Québec, 1961-1989

Année	Aucune	Une	Deux ou plus	Total	
				%	N
1961	43,6	53,3	3,1	100	1 162
1962	43,6	53,2	3,1	100	1 187
1963	38,6	56,7	4,7	100	1 235
1964	35,7	58,3	6,0	100	1 257
1965	33,9	59,5	6,6	100	1 280
1966	34,7	58,7	6,6	100	1 300
1967	31,4	61,5	7,0	100	1 419
1968	31,4	61,0	7,5	100	1 450
1969	29,6	62,5	7,9	100	1 475
1970	27,8	63,7	8,5	100	1 499
1971	27,8	62,0	10,2	100	1 535
1972	28,3	61,1	10,5	100	1 641
1973	27,0	60,3	12,7	100	1 655
1974	27,1	58,9	14,0	100	1 721
1975	25,2	60,1	14,6	100	1 764
1976	25,4	59,6	15,1	100	1 832
1977	25,2	58,2	16,6	100	1 868
1978	26,1	58,2	15,7	100	1 944
1979	26,3	57,1	16,6	100	2 012
1980	22,8	58,2	19,1	100	2 046
1981	23,6	57,6	18,8	100	2 117
1982	23,4	57,9	18,7	100	2 190
1983	24,9	56,4	18,7	100	2 241
1984	26,4	57,4	16,2	100	2 324
1985	27,6	55,3	17,1	100	2 376
1986	27,4	53,5	19,1	100	2 461
1987	24,5	55,7	19,7	100	2 530
1988	24,1	54,2	21,7	100	2 416
1989	25,2	55,0	19,9	100	2 511

Sources: Statistique Canada, *L'équipement ménager*, Ottawa, cat. 64-202; Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager*, estimations révisées, Ottawa; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Voyageurs utilisant le transport en commun interurbain et kilomètres parcourus par les autobus, en nombre et en indice (1961=100), Québec, 1961-1986

Année	Voyageurs		Distance en km	
	'000	Indice	'000	Indice
1961	59 454	100	144 107	100
1962	55 347	93	147 868	103
1963	53 657	90	152 521	106
1964	51 249	86	153 992	107
1965	50 177	84	148 427	103
1966	54 600	92	176 550	123
1967	55 989	94	199 369	138
1968	53 437	90	183 983	128
1969	47 353	80	184 286	128
1970	50 086	84	177 938	123
1974	33 882	57	172 395	120
1975	34 936	59	176 198	122
1976	33 169	56	181 132	126
1977	36 633	62	199 688	139
1978	33 059	56	191 261	133
1979	36 997	62	189 973	132
1980	33 282	56	203 119	141
1981	29 585	50	185 014	128
1982	31 187	52	197 838	137
1983	29 743	50	194 388	135
1984	25 702	43	182 771	127
1985	24 397	41	173 613	120
1986	22 871	38	173 247	120

Source: *Statistique Canada, Statistiques du transport des voyageurs par autobus et du transport urbain*, Ottawa, cat. 53-215; calculs de l'auteur.

Tableau 4

Dépenses pour les transports et coefficients budgétaires des familles de deux personnes et plus, Québec, 1969-1986

Postes		1969	1978	1982	1986
Transports		14,2	15,3	15,2	16,6
— auto		11,6	13,9	14,0	15,6
— en commun		2,6	1,4	1,2	1,0
Total	$	7 704	16 866	23 353	30 415
	%	100	100	100	100

Source: Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des familles*, micro-données; calculs de l'auteur.

6

PRODUCTION DOMESTIQUE

tendance

◆ ***Important déclin du travail non rémunéré, surtout dans le secteur agricole***

Le travail non rémunéré caractérise l'activité d'une personne qui œuvre sans rémunération dans une entreprise (ferme familiale, magasin, entreprise professionnelle, etc.) possédée par un parent ou un membre du même ménage. « Le travail effectué doit contribuer directement au fonctionnement de l'entreprise. Bien qu'il n'existe pas d'ententes formelles de salaire pour ces employés, on considère qu'ils bénéficient financièrement du succès de l'entreprise familiale. » (Duchesne, 1988: 17). Le travail non rémunéré ne doit pas être confondu avec le travail au noir, puisqu'il y a, dans ce dernier cas, rémunération non déclarée.

Le travail non rémunéré a connu un important déclin depuis l'après-guerre, déclin qui s'est poursuivi durant les années 1970 et 1980. Duchesne estime que ce type d'emploi a diminué de 38% au Canada entre 1975 et 1987. (Duchesne, 1988: 19). Historiquement, le travail non rémunéré a surtout été fréquent en agriculture. Statistique Canada estime que les deux tiers de tous ces travailleurs canadiens sans salaire oeuvraient dans ce secteur en 1987. « Mais même dans cette industrie, le rôle du travail familial non rémunéré diminue rapidement. En 1946, les travailleurs non rémunérés représentaient 30% du nombre total des emplois en agriculture; en 1987, leur part a chuté à 12% seulement. » (Duchesne, 1988: 17). Les deux autres principaux secteurs où se retrouvent des travailleurs non rémunérés sont le commerce au détail et le travail de bureau. Après avoir connu un déclin régulier entre 1980 et 1986, le nombre de travailleurs sans rémunération dans ces deux derniers secteurs est en croissance. « Il s'agit peut-être d'un phénomène temporaire, ou de la naissance d'une nouvelle tendance, possiblement liée à la prolifération récente de petites entreprises dans l'économie canadienne. » (Duchesne, 1988: 20). Environ 1% seulement du total des emplois se retrouvent maintenant dans cette catégorie en 1987. (Statistique Canada, 1988).

Les travailleurs non rémunérés étaient en 1987 en majorité des femmes mariées (70%) et des adolescents célibataires (18%). Le nombre d'adolescents travaillant sans être payés a diminué de moitié depuis 1975 et le nombre de femmes mariées dans cette catégorie a diminué de 24% durant la même période. Trois facteurs expliquent cette diminution. Premièrement, les familles ont moins d'enfants et la scolarisation de ces derniers a beaucoup augmenté. « La population décroissante des jeunes de 15 à 19 ans a réduit la réserve éventuelle de travailleurs non rémunérés dans ce groupe d'âge. » (Duchesne, 1988: 22). Deuxièmement, de nombreux changements législatifs (sur les biens conjugaux, la fiscalité, etc.), exigés par les femmes collaboratrices, davantage conscientes de la précarité de leur statut, ont amené un important déclin du travail familial féminin non rémunéré. On observe une augmentation, surtout dans le secteur agricole, du nombre de femmes indépendantes ou encore associées avec leur conjoint et copropriétaires de l'entreprise. Depuis 1980, les propriétaires de petites entreprises non constituées en société, agricoles ou non, peuvent réclamer le revenu de leur conjointe, en tant qu'employée, comme déduction d'impôt, pourvu que ce revenu ait été effectivement versé et qu'il ait été raisonnable. (Duchesne, 1980: 20 et 24). Les femmes acceptent de moins en moins d'être des travailleuses non salariées dans les entreprises familiales; plusieurs associations féminines (l'AFEAS, les associations d'agricultrices, etc.) les sensibilisent à réclamer un salaire ou un partage de la propriété et des profits dans les entreprises familiales et plusieurs changements dans les lois vont dans le sens de ces revendications.

« En agriculture, ces changements législatifs semblent avoir contribué à la hausse considérable du travail rémunéré et du travail indépendant parmi les femmes. » (Duchesne, 1988 : 22). Enfin, le dernier facteur encourageant la diminution du travail non rémunéré a été probablement l'industrialisation et la capitalisation croissante des entreprises agricoles, secteur d'activité où se retrouve la majorité des travailleurs. Ce secteur d'emploi, hautement mécanisé et comptant des entreprises de taille de plus en plus importante, ne peut plus s'appuyer seulement sur une main-d'œuvre disponible et non salariée pour assurer son bon fonctionnement ; le recours à des équipements techniques complexes et à la main-d'œuvre salariée s'accentue dans des exploitations agricoles de plus en plus imposantes.

tendance

◆ *Tendance à la baisse de la valeur estimée du travail domestique non rémunéré*

Le travail domestique n'est pas comptabilisé dans l'estimation du travail au noir ni dans l'estimation du travail non rémunéré, tel que défini plus haut. Mais étant donné qu'une partie importante et grandissante des tâches domestiques est en quelque sorte, prise en charge dans le système de production marchande de biens et de services (garde des enfants, soins des personnes âgées, préparation de repas, fabrication et entretien des vêtements), le travail domestique ou du moins certaines activités incluses dans ce type de travail, peuvent être identifiées à un travail non rémunéré. Ce travail ne contribue pas au fonctionnement d'une entreprise, mais plutôt à l'entretien et la production des êtres humains ; il s'apparente en fait au travail des enseignants ou du personnel affecté aux soins de santé et, en ce sens, il peut être justifié de le considérer comme un travail non rémunéré, surtout à partir du moment où il retrouve un équivalent sur le marché.

Globalement, le travail domestique non rémunéré serait à la baisse. Swinamer a évalué l'importance du travail domestique effectué pour huit fonctions : repas, nettoyage, entretien des vêtements, ménage et réparation, courses et gestion du ménage, soins physiques aux enfants, éducation et enfin autres soins aux enfants en proportion du PNB, en utilisant deux méthodes : la méthode du coût des fonctions ménagères et la méthode du coût des options. La première méthode estime à 35,7 %, et la seconde à 41 %, le coût du travail domestique en proportion du PNB au Canada en 1981. « Selon la méthode du coût des fonctions ménagères, la valeur du travail ménager, exprimée en pourcentage du PNB, a baissé de 40,9 % en 1971 à 35,7 % en 1981. Cette baisse est due à l'effet combiné de l'augmentation du taux d'activité chez les femmes et à une moindre contribution en temps au travail ménager des femmes actives par rapport aux femmes au foyer ». (Tableau 1). Ajoutons que les familles à double revenu ont davantage recours à des biens et des services marchands pour accomplir les tâches domestiques, ce qui contribue aussi à la baisse de la valeur estimée de ce type de travail.

tendance

◆ *Diminution de la consommation non monétaire*

La consommation de biens et de services produits en dehors des circuits marchands est à la baisse. La production domestique de vêtements a diminué très fortement, surtout durant les années 1960. On observe une hausse de la consommation de repas pris à l'extérieur du foyer, durant la journée de travail ou durant les loisirs et les voyages. Par ailleurs, la production de certains biens ou services servant avant tout à l'autoconsommation est de plus en plus considérée comme une forme de loisirs (faire ses confitures, son pain ou ses vêtements) et non plus comme un travail de production au sens strict.

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Rôles féminins **119**

RÉFÉRENCES

Duchesne, Doreen
«Le déclin du travail familial non rémunéré au Canada», *Tribune sur l'emploi et le revenu*, Statistique Canada, Ottawa, prototype 1988: 17-24.

Dulude, Louise
Love, Marriage and Money, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1984.

Heawrylystyn, O. I.
L'estimation de la valeur du travail ménager au Canada, 1971, Ottawa, Statistique Canada, 1978, cat. 13-566.

Statistique Canada
Le déclin du travail familial non rémunéré au Canada, Ottawa, cat. 71-535, 2, 1988.

Swinamer, J. L.
«La valeur du travail ménager au Canada en 1981», *Revue statistique du Canada*, mars 1985: VI-XV.

Vandelac, Louise (éd.)
Du travail et de l'amour, Montréal, Éditions coopératives St-Martin, 1986.

TABLEAU

Tableau 1
Estimation de la valeur du travail ménager, Canada, 1971 et 1981

Comparaison pour tout le Canada (selon la méthode du coût des fonctions ménagères)	1971	1981
1. (a) Valeur du TM (en milliards de dollars)	38 447 $	121 190 $
(b) Valeur du PNB (prix du marché, en milliards de dollars)	94 115 $	339 055 $
(c) TM en pourcentage du PNB	40,9%	35,7%
2. (a) Nombre d'unités familiales et non familiales	6 170 435	8 273 649
(b) Valeur du TM par unité (1(a)/2(a))	6 231 $	14 648 $
(c) Accroissement de la valeur de production du TM hors marché, par unité (2(b) 1981-2(b) 1971)		135,1%
(d) Valeur du PNB, par unité (1(b)/2(a))	15 253 $	40 980 $
(e) Accroissement de la valeur de production sur le marché, par unité (2(d) 1981-2(d) 1971)		168,7%
3. Contribution relative des femmes au travail ménager	67,3%	60,7%

Source: Swinamer, 1985, XIII.

7

FORMES D'EXPRESSION ÉROTIQUE

tendance

◆ *Invasion d'une pornographie plus dure et plus violente*

Tenter d'établir une définition précise de la pornographie est devenu une entreprise périlleuse, l'argument qui veut que l'image des hommes n'y soit guère plus reluisante que celle des femmes devenant un argument refuge (Poulin et Coderre, 1986), au même titre que la liberté d'expression ou que le puritanisme à combattre. Certains auteurs risquent des définitions précises de ce qui est ou de ce qui n'est pas pornographique ou encore tentent de distinguer les concepts de sexualité, d'érotisme, d'obscénité et de pornographie, alors que d'autres s'y refusent, ne voulant cautionner d'aucune façon les « mises en scène » qui accompagnent généralement l'exploitation de la nudité et de la sexualité des femmes, d'abord et avant tout, et à travers lesquelles se trouvent un ensemble de codes qui renvoient à des modèles sociaux spécifiques: appropriation et domination, violence, sexisme et machisme.

Les dénonciations de la pornographie ont pris une ampleur considérable depuis quelques années et plusieurs auteurs ont analysé le caractère dégradant de l'image des femmes et surtout, l'idéologie de subordination des femmes qu'elle peut véhiculer. (Carrier, 1983; Dunnigan, 1983; Cossette, 1983; Poulin et Coderre, 1986). Le gouvernement fédéral a également mis sur pied une commission d'enquête sur la pornographie et la prostitution au Canada (Commission Fraser) qui a déposé, en 1985, un volumineux rapport. L'association entre la pornographie et la violence, bien que non exclusive, est le plus souvent mise en cause, que cette violence soit explicite, avec le sado-masochisme ou la bestialité, ou implicite, avec des attitudes de disponibilité et de soumission, l'érotisation et la banalisation du viol et de l'inceste. Cossette (1983: 138) à cet égard écrit que « ...devant l'orientation actuelle de la pornographie, on s'est demandé si celle-ci n'avait pas plutôt rapport avec la domination et la violence qu'avec la sexualité ». En même temps qu'un combat contre la pornographie, c'est un combat contre les crimes sexuels, la violence conjugale, les femmes battues, la discrimination sexuelle sous toutes ses formes que l'on entreprend.

La pornographie, avec ou sans connotation de violence, s'intègre dans une dynamique complexe d'attraction et de répulsion, une attraction envers l'interdit, le tabou et une répulsion envers ses représentations excessives et dégradantes. Le problème, posé sur le plan social, est précisément de savoir ce qui est excessif ou non: le critère de la subjectivité étant inapplicable en vertu de la multiplicité des points de vue (Arcand, 1983), on se réfère alors aux normes de la communauté qui doivent indiquer un degré de tolérance sociale et qui jouent sur la frontière ténue entre le privé et le public. Dire que la pornographie a profité d'une permissivité et d'une tolérance plus grandes au sein de la société, liées au mouvement de libération sexuelle, notamment avec l'affirmation des droits de la femme et des minorités sexuelles, semble a priori juste. Des glissements de sens sont toutefois possibles: la libération sexuelle en question a pu être travestie dans des modes d'expression de la sexualité devenus objets de pur marketing qui, au nom bien sûr d'une liberté d'expression, sont devenus des substituts qui conduisent, tout à l'inverse d'une libération, à un enfermement, voire même à une aliénation sexuelle.

Le point de vue féministe sur la question n'a cependant pas manqué l'occasion de

contes'er les positions puritaines, faisant voir précisément qu'une certaine censure des thèmes sexuels peut tout aussi bien contrecarrer les « ...acquis des luttes féministes passées » (Dunnigan, 1983) ou alimenter la pornographie à même « ...les misères de l'éducation sexuelle ». (Poulin et Coderre, 1986). La question de la censure revient toutefois périodiquement. Elle s'est concrétisée en 1981 par l'interdiction de la pornographie mettant en scène des enfants ou des adolescents. La tendance la plus marquante des dernières années serait la cible même de cette censure, où on est passé de la censure des images à la censure des produits jugés violents à l'« excès » ou jugés socialement « inacceptables ». C'est ainsi qu'on ne censure presque plus rien de la gymnastique sexuelle complète avec les productions dites « sexuellement explicites », tout en essayant d'exercer un contrôle aux douanes sur une production importée surtout des États-Unis (83 %) et d'autres pays (17 %). (Fraser *et alii*, 1, 1985 : 171).

La pornographie se retrouve de plus en plus présente à travers les revues et périodiques, les films et vidéocassettes, les clubs de danseuses et de danseurs, les boutiques de sexe et salons de massage, les appels érotiques facturés sur carte de crédit. « Le profit n'étant pas sexiste » (Arcand, 1983), l'industrie de la pornographie a tenté, en conséquence, de rejoindre le marché des consommatrices avec des productions qui leur soient spécifiquement destinées. C'est ainsi que sont apparus les revues pour les femmes ou les clubs de danseurs, avec toutefois un succès beaucoup moindre que pour le marché des consommateurs mâles.

Au Québec, les films « pour adultes » diffusés dans les cinémas ont connu une baisse relative considérable au cours des dernières années, que ce soit sur le plan du nombre de séances ou sur celui de l'assistance. La proportion des séances de films pour adultes, sur le total, est passée de 40 % à 10 % de 1975 à 1987 et celle de l'assistance est passée de 32 % à 7 % au cours de la même période. (Tableau 1). Cela traduit sans doute le fait que la consommation se déplace de plus en plus dans la sphère privée, notamment avec l'arrivée du magnétoscope et des vidéocassettes pornographiques largement disponibles.

tendance

◆ ***Une télévision plus suggestive, qui se risque parfois à montrer***

La télévision cherchant à rejoindre des auditoires de plus en plus vastes, fait une place plus grande à la sexualité. Elle mise par conséquent sur des productions qui suggèrent plus qu'elles ne montrent, révélant en cela l'importance des « mises en scène », ou d'images qui font une plus large place à la nudité. Au Québec, une émission telle que *Lance et compte*, qui joue à la fois sur les tableaux du sport et du sexe, a connu un relatif succès ces dernières années. L'émission marque peut-être un tournant parce qu'elle montre quelques scènes d'amour à une période de grande écoute, ce qui eût été inconcevable il y a quelques années. Le mini-scandale que l'émission a provoqué n'est évidemment pas étranger à son succès.

Les vidéoclips sont un autre phénomène télévisuel qu'une étude a permis d'analyser : près de 50 % de leur contenu serait à caractère sexiste et parmi ceux qui peuvent être ainsi caractérisés, 56 % montrent la femme dans un rôle de séductrice, 34 % dans un rôle de soumission et 27 % comme victime de violence. (Baby *et alii*, 1988). Pour les hommes, la caméra reste étonnamment discrète et pudique. Les auteurs se sont surtout appliqués à démontrer l'importance pour les jeunes de savoir décrypter les messages qui passent sous le couvert attrayant de la musique populaire. (Beaulieu, 1988).

Depuis le début des années 1980, on assiste à l'exposition de plus en plus fréquente de la nudité à la télévision. Elle diffuse des films où les références au sexe sont plus directes, soit sur des canaux spécifiques, comme à la télévision payante, soit à des heures plus tardives, comme au réseau Quatre Saisons, avec mention restrictive au début. Il s'agit en fait du prolongement de sa fonction d'être un simple diffuseur de films, parmi lesquels se trouvent les productions érotiques.

tendance

♦ ***Une publicité que l'on tient plus à désexiser qu'à désexualiser: accent moins marqué sur les stéréotypes sexistes malgré la présence accrue des références sexuelles***

Les références sexuelles dans la publicité sont nombreuses: la jeunesse et la beauté sont abondamment utilisées pour vendre à peu près tous les produits de consommation. Il s'agit de l'image des femmes et de plus en plus, de celle des hommes, au point d'ailleurs de banaliser la sexualisation de la publicité. Le point de vue féministe sur la question, s'il ne combat cet état de fait qu'avec une certaine résignation, s'est plutôt orienté vers la dénonciation du caractère sexiste de la publicité et s'apprête à en faire autant pour les vidéoclips. Le Conseil du statut de la femme a instauré depuis quelques années les prix *Éméritas* et *Déméritas* de la publicité non sexiste, à la fois pour récompenser les efforts des publicitaires pour mettre en scène des femmes dans des situations où elles sont sur un pied d'égalité avec les hommes et où l'on montre des femmes responsables, dans des métiers non traditionnels et, du même coup, pour dénoncer les stéréotypes les plus rétrogrades. (CSF, 1978). Le battage publicitaire qui entoure l'attribution de ces prix chaque année a sûrement forcé une remise en question des publicitaires qui tendent de plus en plus, malgré le déplacement du sexisme dans les vidéoclips ou ailleurs, à donner une nouvelle image de la femme.

Guy Fréchet

VOIR ÉGALEMENT
Activités et pratiques culturelles **533**, Normes de conduite **275**

RÉFÉRENCES

Arcand, Bernard
« Vers une analyse anthropologique de la pornographie », *Anthropologie et sociétés*, 7, 2, 1983 : 29-45.

Baby, François, Johanne Chéné et Johanne Viens
Sexisme dans les vidéoclips à la télévision, Québec, Étude réalisée pour le Conseil du statut de la femme en collaboration avec le Département des littératures de l'Université Laval, mai 1988, 71 p.

Beaulieu, Nicole
« Peut-on éliminer le sexisme des vidéoclips ? », *La Gazette des femmes*, Conseil du statut de la femme, 10, 3, 1988 : 12-19.

Carrier, Micheline
La pornographie : base idéologique de l'oppression des femmes, Sillery, Québec, Apostrophe, 1983, 77 p.

Conseil du statut de la femme
Pour les Québécoises : égalité et indépendance, Québec, Conseil du statut de la femme, 1978, 381 p.

Cossette, Louise
« Pornographie, quelques années après la révolution sexuelle », dans *Nous, notre santé, nos pouvoirs*, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin et Éditions du Remue-Ménage, 1983 : 135-144.

Dunnigan, Lise
La pornographie et l'érotisation de la violence : questions entourant la revendication de mesures légales, Québec, Conseil du statut de la femme, 1983, 44 p.

Fraser, Paul (prés.) *et alii*
La pornographie et la prostitution au Canada, Rapport du Comité spécial d'étude de la pornographie et de la prostitution, Ottawa, Vols 1 et 2, 1985, 801 p.

Poulin, Richard et Cécile Coderre
La violence pornographique, Hull, Éditions Asticou, 1986, 168 p.

TABLEAU

Tableau 1

Projections cinématographiques, nombre de séances et assistance au total et pour adultes (18 ans et plus) en milliers, proportion pour adultes sur le total, Québec, 1975-1987

Année	Nombre de séances			Assistance		
	Total '000	Adultes '000	Ad./tot. %	Total '000	Adultes '000	Ad./tot. %
1975	232,2	94,0	40,5	20 107,0	6 508,0	32,4
1976	231,7	84,4	36,4	19 213,0	5 496,0	28,6
1977	242,9	78,3	32,2	19 099,0	4 904,0	25,7
1978	245,9	72,4	29,5	20 770,0	4 579,0	22,0
1979	246,0	74,0	30,1	20 483,0	4 769,0	23,3
1980	252,3	82,2	32,6	20 082,0	5 405,0	26,9
1981	250,0	82,3	32,9	18 657,0	4 831,0	25,9
1982	265,9	93,9	35,3	17 824,0	4 716,5	26,5
1983	256,0	71,2	27,8	17 293,0	3 356,1	19,4
1984	245,2	63,9	26,1	14 351,0	2 831,0	19,7
1985	232,8	52,2	22,4	13 605,0	2 354,0	17,3
1986	240,3	39,7	16,5	14 577,0	1 548,0	10,6
1987	260,5	26,8	10,3	14 974,0	1 104,0	7,4

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Projections cinématographiques*, Québec, 1975 à 1987; calculs de l'auteur.

8

PSYCHOTROPES

tendance

◆ ***Les psychotropes licites ont connu une diminution de leur consommation depuis la fin des années 1970***

La consommation d'alcool absolu a diminué d'environ un litre en moyenne par personne de 15 ans ou plus entre 1979 et 1986, passant de 10,2 litres à 9,1. Cette consommation s'était accrue entre 1967 et 1975, de 8,4 à 10 litres. Ce niveau est resté sensiblement le même au long des années 1970. (Tableau 1). Cette diminution tient en premier lieu à celle des spiritueux, dont la consommation est passée de 7,0 litres par personne en 1979 à 4,5 en 1986. La consommation de bière a aussi diminué entre ces deux années, de 121,1 litres à 114,8. Mais les vins ont vu leur popularité s'accroître, passant d'environ 11,8 litres en 1979 à 14,1 en 1986. (Tableau 2). En plus de la substitution de produits, il y a eu diminution de 6 % du nombre de buveurs habituels entre 1978 et 1987. Parmi ces derniers, 17,4 % prenaient 14 consommations ou plus par semaine en 1978. Ce pourcentage s'est abaissé à 12,4 % en 1987. Cependant, chez les 15-24 ans, 11 % des hommes et 8 % des femmes ont affirmé avoir augmenté leur consommation entre 1986 et 1987. (Émond et Guyon, 1988: 12-13).

En même temps que diverses campagnes incitant à diminuer la consommation d'alcool, plusieurs opérations antitabac et des lobbies de non-fumeurs ont vu le jour. Ces pressions ont eu comme résultat de faire bannir des médias électroniques toute publicité relative aux produits du tabac, il y a maintenant une décennie, et d'obliger des établissements publics, plus récemment, à ne tolérer les fumeurs que dans des aires réservées. Environ 40 % des Québécois fumaient régulièrement la cigarette en 1978; ce pourcentage s'est abaissé à 30 % en 1987. Cette diminution s'est fait surtout remarquer chez les hommes de plus de 45 ans, même si l'on y retrouve encore les plus grandes proportions de très gros fumeurs. La majorité des non-fumeurs se compose maintenant de personnes n'ayant jamais fumé. Chez les 15-24 ans, il y a plus de non-fumeurs que de non-fumeuses. (Émond et Guyon, 1988: 14-15).

Au Canada, plus particulièrement au Québec, le thé est depuis longtemps moins populaire que le café. Ce phénomène s'est accentué au cours des dernières années. Alors que l'on a consommé en moyenne par habitant au Canada environ 1 kg de thé en 1978, cette consommation n'a été en 1987 que le quart de celle de 1979. Quant au café, on en utilisait déjà 4,2 kg par habitant en 1978; son usage a dépassé 4,5 kg en 1987. Par ailleurs la consommation cumulée de thé et de café a diminué quelque peu, passant d'une moyenne de 5,25 kg par habitant en 1978 à 4,85 kg en 1987. (Tableau 3).

tendance

◆ ***Surconsommation de médicaments, principalement chez les femmes âgées***

Sans qu'on puisse affirmer qu'il y a eu stabilité ou accroissement de la surconsommation de médicaments, divers diagnostics des années 1970 et 1980 ont mentionné l'existence de ce fait, chez les femmes principalement, surtout si elles sont âgées. Elles absorberaient une plus grande quantité et une plus grande variété de médicaments que les hommes, particulièrement lorsqu'il s'agit de tranquillisants ou de somnifères. (Villedieu, 1975; Gauthier et Duchesne, 1986; Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1987b et 1988). Cela a amené des experts à dénoncer la tendance de médecins à vouloir « engourdir,

tranquilliser » ou encore « endormir » les personnes âgées. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1987b: 168).

tendance

◆ ***Accroissement du nombre de consommateurs moyens de drogues illicites avec déplacement vers des substances moins nocives***

L'usage de drogues illicites est essentiellement une affaire de jeunes, chez qui il est devenu une pratique socialement intégrée. (Ministère de l'Éducation, 1987: 38; Seidman, 1986). Il y a eu rajeunissement des consommateurs moyens ainsi qu'abaissement de l'âge des premières expérimentations. (Dumas, 1984: 121). Entre 1974 et 1985, si on a pu observer une diminution du nombre de gros consommateurs, on a constaté un accroissement du nombre d'usagers moyens. Ces derniers sont passés de drogues plus dangereuses à des substances moins nocives. (Le Blanc, 1986: 7, 10 et 11). « Après une forme d'explosion, l'expérimentation de drogues illégales semble avoir atteint une sorte de plateau, pour enfin perdre un peu de son intérêt. » (Le Blanc et Tremblay, 1987: 58). Par ailleurs, diverses indications peuvent nous amener à dire que le crack a commencé à circuler au Québec.

Ces drogues étant illégales, leur généralisation s'est accompagnée d'un accroissement des infractions relatives à leur commerce. Le nombre d'infractions, rapportées par la police, reliées au commerce illicite des drogues est passé de 115 par 100 000 habitants en 1979 à 124 en 1987. (Tableau 4).

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Désordres émotifs et comportements autodestructeurs **539**, Jeunes **65**, Personnes âgées **73**, Système de santé **307**

RÉFÉRENCES

Association des intervenants en toxicomanie du Québec
Qualité de vie et drogues. Place aux jeunes. XIV^e colloque, mai 1985, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1986, 262 p.

Beauchesne, Line
Les jeunes et les drogues: recension de la littérature et données québécoises, Montréal, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal, 1985, 164 p.

Commission d'enquête sur les services de la santé et les services sociaux
Dossier « Jeunes adultes 18-30 ans ». Programme de consultation d'experts, Québec, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1987a, 103 p.

Dossier « Personnes âgées ». Programme de consultation d'experts, Québec, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1987b.

Rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Québec, Les Publications du Québec, 1988, 803 p.

Dumas, Suzanne
La drogue banalisée: la consommation de drogues chez les étudiantes et les étudiants québécois, Québec, Ministère de l'Éducation, 1984, 132 p.

Émond, Aline et Louise Guyon
Faits saillants 1987: l'enquête Santé Québec, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1988, 45 p.

Gauthier, Hervé et Louis Duchesne
Les personnes âgées au Québec, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec, 1986, 255 p.

Le Blanc, Marc
La consommation des drogues illicites chez les adolescents de quatorze et quinze ans à Montréal en 1985, Montréal, École de criminologie, Université de Montréal, 1986.

Le Blanc, Marc et Roch Tremblay
« Drogues illicites et activités délictueuses chez les adolescents de Montréal: épidémiologie et esquisse d'une politique sociale »
Psychotropes, III, 3, hiver 1987: 57-72.

Levasseur, Madeleine
Des problèmes prioritaires: la maladie selon les âges de la vie, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, 1983, 189 p.

Ministère de l'Éducation
Le phénomène-drogue et les jeunes, Québec, Ministère de l'Éducation, 1987.

Roy, Laurent
Le point sur les habitudes de vie: l'alcool, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, 1985, 117 p.

Le point sur les habitudes de vie: le tabac, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, 1985, 120 p.

Seidman, Karen
« Growing number of students using drugs: study », *The Gazette*, 20 septembre 1986.

Villedieu, Yanick
« Médicaments: un régime de drogués », *Québec Science*, 13, 7, mars 1975: 19-31.

TABLEAUX

Tableau 1

Litres d'alcool absolu consommés par personne de 15 ans ou plus, Québec, 1967-1986

Année	Litres	Année	Litres
1967	8,4	1980	9,6
1973	9,5	1981	9,7
1975	10,0	1982	9,5
1976	10,2	1983	8,9
1977	10,1	1984	8,9
1978	10,1	1985	8,8
1979	10,2	1986	9,1

Sources: Statistique Canada, *Perspectives Canada III*, Ottawa, cat. 11-511F; *Le contrôle et la vente des boissons alcooliques au Canada*, Ottawa, cat. 63-202; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Nombre moyen de litres de boissons alcooliques vendues par habitant de 15 ans ou plus, Québec, 1975-1986

Année	Spiritueux	Vins	Bières
1975	6,9	8,8	125,0
1976	7,1	8,9	127,9
1977	7,0	9,3	126,3
1978	7,1	10,0	123,5
1979	7,0	11,8	121,1
1980	5,7	11,8	120,1
1981	6,3	12,0	117,2
1982	6,0	12,3	114,4
1983	5,4	12,0	108,0
1984	5,2	12,5	109,3
1985	4,9	13,1	107,1
1986	4,5	14,1	114,8

Source: Statistique Canada, *Le contrôle et la vente des boissons alcooliques au Canada*, Ottawa, cat. 63-202.

Tableau 3

Nombre moyen de kilogrammes de thé et de café consommés par habitant, Canada, 1978-1987

Année	Thé	Café
1978	1,03	4,22
1979	0,98	4,50
1980	1,03	4,51
1981	0,94	4,80
1982	0,91	4,35
1983	0,91	4,33
1984	0,88	4,37
1985	0,51	4,54
1986	0,22	4,38
1987	0,26	4,59

Source: Statistique Canada, *Consommation apparente des aliments par personne au Canada, partie I*, Ottawa, cat. 32-229.

Tableau 4

Nombre d'infractions en rapport avec la drogue et taux par 100 000 habitants, Québec, 1979-1987

Année	N	Taux
1979	7 290	115
1980	7 637	120
1981	8 674	135
1982	8 866	137
1983	8 261	127
1984	7 274	111
1985	7 540	115
1986	8 875	133
1987	8 200	124

Sources: Statistique Canada, *Statistique de la criminalité au Canada*, Ottawa, cat. 85-205; *Juristat*, 8, 2, mai 1988; calculs de l'auteur.

14

Loisirs

1 ◆ Temps libre

2 ◆ Vacances et voyages

3 ◆ Activités physiques et pratiques sportives

4 ◆ Activités et pratiques culturelles

1

TEMPS LIBRE

tendance

◆ ***Dans l'ensemble, la part de la semaine allouée au temps libre serait moins grande, au détriment de sorties en salles de spectacle et de certaines pratiques domestiques***

Sont comprises dans le temps libre toutes les heures de la semaine non utilisées pour le travail, les tâches domestiques, les études ou le temps contraint (sommeil, repas, soins personnels). Pour l'ensemble de la population de 15 ans ou plus, la part de la semaine allouée à des activités de temps libre a été moindre en 1986 qu'en 1981, passant de 43,9 heures à 39,6 heures. L'ampleur de cette diminution ne serait qu'apparente, le temps consacré aux repas s'étant allongé en bonne partie à cause des sorties plus fréquentes au restaurant, faisant office d'activité sociale et de détente. Il n'en reste pas moins que plusieurs des activités considérées comme temps libre ont vu leur nombre d'heures diminuer quelque peu entre 1981 et 1986. Il s'agit d'activités qui, prises une à une, ne sont pas celles auxquelles on accorde en moyenne un grand nombre d'heures par semaine, depuis les différents types de spectacles et de divertissements, les activités culturelles, les activités physiques jusqu'à l'écoute de la musique à domicile, la lecture, les conversations et les divers autres types de loisirs tels que les ballades en auto, la pratique de l'artisanat ou d'un passe-temps.

tendance

◆ ***Les activités favorisant la sociabilité prennent plus d'heures***

En sus du temps accru consacré à la consommation de repas, devenus occasions de rencontres ou de détente, les rencontres sociales comme telles, la participation aux activités d'associations et la conversation sont des activités de temps libre favorisant la sociabilité. Les rencontres sociales et les associations ont pris une place plus importante dans le temps libre des Québécois, alors que les simples conversations auraient perdu du terrain. Tout comme les repas à caractère social, les activités de bénévolat (participation aux activités d'associations) et les rencontres sociales se déroulent habituellement entre plusieurs personnes. Ces deux dernières activités réunies ont retenu, en moyenne par personne, près de 7 heures par semaine en 1981 et plus de 8 heures en 1986. Ce sont les rencontres sociales qui ont connu l'augmentation la plus importante, soit environ 24 %. Toutes les catégories de personnes ont accordé plus de temps à ce genre d'activité, sauf celles ayant un emploi rémunéré, pour qui ce nombre d'heures est resté sensiblement le même. La participation accrue à la vie des associations a été moins généralisée. Les 25-44 ans ont diminué leur temps consacré à ces activités, ainsi que les personnes sans emploi. Par contre, les personnes de 55 ans ou plus ont augmenté considérablement leur participation aux activités d'associations de toute nature, plus de 24 %.

tendance

◆ ***Les simples conversations sont devenues moins importantes***

Que ce soit au téléphone ou directement, les conversations auraient perdu de l'importance en termes d'heures. On leur consacrait en moyenne près de 16 % de la semaine en 1981 et environ 6 % en 1986. Que ce soit selon le sexe

ou selon l'occupation, il y aurait partout une telle diminution. Il peut y avoir un rapport entre cette réduction et l'accroissement du nombre de ménages à une personne. Cette diminution du temps alloué à des échanges interpersonnels ne s'est pas faite seulement en faveur des rencontres sociales ou de la participation aux associations. Une part des conversations entre membres du même ménage a cédé la place à l'écoute de la télévision.

tendance

♦ *La télévision prend encore plus de place*

L'écoute de la télévision a augmenté de plus de 23 % entre 1981 et 1986. Sauf pour les 35-44 ans, soit les personnes les plus intensément actives dans leur vie professionnelle et parentale, tous les Québécois, à des degrés divers, ont consacré plus de temps à la télévision. Cet accroissement correspond à la pénétration très rapide du magnétoscope dans les foyers ainsi qu'à celle de la câblodistribution, en sus du fait qu'il y a de plus en plus de ménages équipés de deux téléviseurs ou plus. Ce nombre accru d'heures devant le petit écran a été d'autant plus marqué qu'on avait une occupation pouvant amener à des rapports interpersonnels quotidiens moins fréquents et moins variés.

La télévision, tout en étant la composante la plus importante du temps libre, n'est qu'une des activités pratiquées à domicile. On peut présumer qu'une bonne partie des rencontres sociales se tiennent dans ce même lieu. Si la place grandissante prise par ces deux activités s'est faite au détriment des simples conversations d'abord, ensuite au désavantage des sorties en salles de spectacle, elle a aussi pris un peu de la place que tenaient la lecture et l'écoute de la musique comme activité primaire.

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Emploi du temps **485**, Jeunes **65**, Personnes âgées **73**, Sociabilité **111**

RÉFÉRENCES

Canada
Recherches sur l'emploi du temps, (1983)
Tome I: «Vingt-quatre heures dans la vie des Canadiens»;
Tome II: «Le temps présent»;
Tome III: «Le travail des Canadiens»;
Tome IV: «Le temps, toujours le temps»;
Ottawa, Ministère des Communications, 1983.

Pronovost, Gilles et Daniel Mercure (éds)
«Le budget-temps des Québécois, 1981», *Recherches sociographiques*, XXIX, 1, 1988: 23-43.

Pronovost, Gilles
«Temps et société», *Questions de culture 15*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 262 p.

Statistique Canada
«Emploi du temps au Canada», *Bulletin de service*, Ottawa, cat. 87-001, 6, 2, juillet 1983.

TABLEAUX

Tableau 1

Répartition en pourcentage de l'emploi du temps libre des Québécois de 15 ans ou plus selon le sexe, semaine type, Québec, 1981 et 1986

Emploi du temps	Hommes		Femmes		Ensemble	
	1981	1986	1981	1986	1981	1986
Participation, associations	3,5	4,1	3,3	5,3	3,5	4,8
Spectacles, divertissements	1,7	1,4	1,6	1,2	1,6	1,2
Activités physiques	7,5	7,0	4,1	3,8	5,9	5,4
Activités culturelles	2,2	—	6,3	—	4,3	—
Rencontres sociales	10,5	14,2	13,1	18,1	11,9	16,3
Radio, disques, cassettes	3,0	2,0	1,1	1,6	2,2	1,8
Télévision	34,0	46,4	27,2	41,2	31,8	43,7
Lecture	6,7	7,8	9,5	7,5	8,4	7,8
Conversation	13,8	4,9	17,2	6,6	15,9	5,7
Autres loisirs	11,5	7,0	11,4	10,3	11,9	8,4
Transport, loisirs	5,6	5,2	5,2	4,4	2,6	4,9
Total %	100	100	100	100	100	100
Heures	46,7	40,8	42,9	38,1	43,9	39,6

Sources: Pronovost, 1988; Statistique Canada, «Enquête sociale générale, 1986», données non publiées; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Répartition en pourcentage de l'emploi du temps libre des Québécois de 15 ans ou plus selon leur âge, semaine type, Québec, 1981 et 1986

Emploi du temps	15-24		25-34		35-44		45-54		55 et plus	
	1981	1986	1981	1986	1981	1986	1981	1986	1981	1986
Participation, associations	1,0	3,0	3,1	3,6	3,8	3,8	3,7	4,9	5,4	6,8
Spectacles, divertissements	2,5	2,4	2,0	2,6	2,7	1,9	0,9	0,9	0,4	—
Activités physique	7,9	6,0	6,3	5,4	3,8	6,0	4,3	4,0	5,2	4,9
Activités culturelles	3,6	0,3	2,3	0,4	3,8	—	5,4	0,3	6,0	0,2
Rencontres sociales	18,6	23,0	13,7	21,5	6,5	14,2	8,0	13,5	7,3	9,9
Radio, disques, cassettes	3,0	2,4	2,0	1,4	1,5	1,1	2,0	1,5	1,3	2,2
Télévision	23,7	39,6	29,4	41,6	35,7	44,6	33,8	48,3	34,4	45,3
Lecture	3,3	3,3	7,4	5,0	7,7	7,9	9,2	8,9	12,5	11,7
Conversation	20,4	5,7	16,3	5,7	17,4	6,7	16,9	6,5	10,8	4,6
Autres loisirs	7,4	6,9	11,7	6,5	12,4	9,0	12,0	7,4	13,8	12,1
Transport, loisirs	8,6	7,4	5,8	6,3	4,7	4,8	3,8	3,8	2,9	2,3
Total %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Heures	45,4	39,3	41,1	33,0	39,8	31,7	40,8	38,8	54,3	53,2

Sources: Pronovost, 1988; Statistique Canada, «Enquête sociale générale, 1986», données non publiées; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Répartition en pourcentage de l'emploi du temps libre des Québécois de 15 ans ou plus selon leur occupation principale, semaine type, Québec, 1981 et 1986

	Travailleur		Sans emploi		Tenant maison		Étudiant		Retraité	
Emploi du temps	1981	1986	1981	1986	1981	1986	1981	1986	1981	1986
Participation, associations	3,4	4,3	4,3	2,5	3,9	5,7	0,9	3,1	6,6	6,0
Spectacles, divertissements	2,6	2,0	0,4	0,8	1,3	0,5	2,3	2,8	0,8	–
Activités physiques	7,9	4,3	3,9	8,0	2,6	4,3	10,1	6,9	7,2	5,0
Activités culturelles	3,8	0,4	3,3	–	8,9	0,3	4,6	–	4,2	0,2
Rencontres sociales	14,7	18,4	15,5	18,4	9,1	16,8	15,9	19,2	5,5	7,6
Radio, disques, cassettes	2,6	1,6	1,0	2,5	0,3	0,5	5,5	4,1	0,9	2,9
Télévision	13,5	43,4	32,7	43,5	38,4	44,4	19,9	38,1	38,3	45,7
Lecture	10,2	7,4	7,7	4,5	8,1	6,5	2,9	4,8	12,6	13,0
Conversation	19,2	5,5	15,3	6,4	11,5	6,0	21,3	7,2	7,9	4,5
Autres loisirs	14,3	6,6	10,1	9,9	14,4	11,4	7,2	6,5	14,2	12,8
Transport, loisirs	7,8	6,1	5,8	3,5	1,5	3,6	9,4	7,3	1,8	2,3
Total %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Heures	39,6	30,3	60,2	56,8	44,7	46,7	37,1	37,1	62,0	68,3

Sources: Pronovost, 1988, Statistique Canada, «Enquête sociale générale, 1986», données non publiées; calculs de l'auteur

2

VACANCES ET VOYAGES

tendance

◆ *La durée des vacances annuelles des travailleurs syndiqués s'est allongée*

Les travailleurs syndiqués ont obtenu un allongement considérable de leur période de vacances annuelles. Ainsi 85,4% des salariés syndiqués avaient eu droit jusqu'à quatre semaines ou plus de congés annuels en 1987. En 1979, cette proportion s'élevait à 73,3%. En 1979, moins d'un salarié syndiqué sur deux pouvait se prévaloir d'un maximum de cinq semaines ou plus de congés annuels. En 1987, trois salariés sur quatre pouvaient bénéficier des mêmes conditions. (Tableau 1). On observe ici la suite d'une tendance amorcée au début des années 1950. (Delisle, 1977: 45). On possède peu d'indications sur l'évolution des vacances annuelles des travailleurs non syndiqués. Il y aurait là aussi tendance à l'allongement, avec moins d'amplitude et à un rythme moins rapide.

tendance

◆ *Les Québécois ne font pas plus de voyages mais ont diversifié leurs destinations*

Malgré l'allongement des vacances annuelles des travailleurs, les Québécois font un peu moins de voyages: 313 660 par 100 000 personnes en 1986 contre 334 926 en 1979, une différence de 6,3%. (Tableau 2). Cela ne s'applique pas aux personnes retraitées qui ont accru leurs habitudes de voyager, grâce principalement à un allongement de leur période de vie en bonne santé, ainsi qu'à une plus grande proportion bénéficiant de revenus assurés. (Samson et Stafford, 1986). Par contre, les Québécois ont un peu modifié dans leur ensemble leurs habitudes en matière de destinations. S'ils vont moins au Québec et au Canada, ils ont conservé un intérêt pour les États-Unis et accentué celui pour le reste du monde (différence de 17,3% entre 1972 et 1987). (Tableau 3).

Les États-Unis sont encore le pays où on fait le plus volontiers un voyage à l'étranger: 4,5 contre un dans le reste du monde en 1987, par rapport à 5,6 en 1979. L'accroissement des voyages internationaux a plutôt bénéficié aux destinations autres que les États-Unis. Ce dernier phénomène tient d'abord aux personnes de 55 ans ou plus qui ont accru la fréquence de leurs départs à la fois pour les États-Unis et pour les autres pays. De plus, les 12-19 ans et les 20-24 ans, de même que les 45-54 ans ont accru la fréquence de leurs voyages hors du continent nord-américain, alors que leur intérêt pour les États-Unis a un peu diminué. Les 20-24 ans et les 45-54 ans sont ceux qui ont le plus diversifié leurs destinations dans leurs voyages hors du Canada. (Tableaux 4 et 5).

Cet intérêt pour des voyages sur d'autres continents va d'abord à l'Europe, ensuite aux Bermudes et aux Antilles. Ces deux régions représentaient près de 79% de toutes ces destinations en 1979 et 69% en 1987. (Tableau 6). Malgré leur importance encore modeste, la croissance par 100 000 habitants des voyages en Amérique du Sud a été considérable entre 1979-1981 et 1985-1987 (472,7%). Celle des voyages à destination de l'Asie a été importante (70,7%) et les croisières ou les voyages à destinations multiples ont progressé un peu plus rapidement (58,7%) que les voyages en Europe (54,1%). Toutes les destinations ont crû plus rapidement que celles aux Bermudes et aux Antilles (14,6%).

Ces voyages à l'étranger ont amené un accroissement du chiffre d'affaires des agents de voyage détaillants de plus de 43%, en dollars constants, entre 1979-1980 et 1987-1988. Traduit en moyenne par habitant,

cela donne 84,58 $ en 1979-1980 et 116,51 $ en 1987-1988, une différence de 37,7%. (Tableau 7).

tendance

◆ ***Les amateurs de séjours dans la nature sont devenus plus nomades***

Pour ceux qui préfèrent le séjour dans la nature, le matériel de camping est devenu plus populaire alors que la résidence secondaire a perdu de son attrait. La proportion des ménages, de deux personnes ou plus, équipés de matériel de camping est passée de 14,7% en 1971 à 26% en 1989. La proportion des ménages possédant une résidence secondaire est passée de 11,2% en 1973 à 9,6% en 1976. Il y a stabilité relative depuis. (Tableau 8). Il existe probablement un rapport entre le type de séjour dans la nature, en résidence secondaire ou en camping, et l'évolution de la taille des familles. Il est plus facile de se déplacer avec du matériel de camping quand on a peu ou pas d'enfants. L'attrait moindre pour une résidence secondaire est peut-être lié au fait qu'une part de plus en plus grande des couples mariés se défait par le divorce. Celui-ci survient de plus en plus tôt. Ces couples n'auraient par conséquent pas eu le temps d'acquérir une telle résidence. Enfin, une résidence secondaire implique que les périodes de temps libre sont largement consacrées à un seul lieu, alors que les Québécois voyagent de plus en plus.

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Jeunes **65**, Mobilité de la vie quotidienne **491**, Patrimoine **447**, Personnes âgées **73**

RÉFÉRENCES

Baillargeon, Jean-Paul
«Les Québécois restent de grands voyageurs: une étude de la période 1979-1987», *Téoros*, 8, 3, novembre 1989: 36-39.

Cluzeau, Patrick
Le Québec touristique: indicateurs sur les marchés et sur les secteurs touristiques de 1980 à 1986, Québec, Les Publications du Québec, 1987, 425 p.

Delisle, Marc-André
Le temps des Québécois: recherche portant sur les temps sociaux au Québec, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1977, 172 p.

Demers, Jacques
Le tourisme en péril: essai sur le développement touristique au Québec, Montréal, Nouvelle Optique, 1983, 210 p.

«Nos touristes depuis 20 ans», *Téoros*, 4, 2, juillet 1985.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
Le tourisme du Québec. Bilan et perspectives d'action 1985-1988, Québec, Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, 1984.

Samson, Marcel, Jean Stafford, avec la collaboration de Daniel Bibeau
L'effet de la retraite sur les comportements de vacances des nouveaux retraités, Montréal, INRS-Urbanisation et Université du Québec à Montréal, 1986.

Stafford, Jean et Marcel Samson
«L'industrie touristique québécoise: entre le passé et l'avenir», dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), *Les pratiques culturelles des Québécois: une autre image de nous-mêmes*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 291-317.

TABLEAUX

Tableau 1

Pourcentage des employés régis par une convention collective de travail de juridiction provinciale en vigueur selon la durée maximale de semaines de congés annuels payés, Québec, 1979-1987

Nombre de semaines		1979	1980	1981	1982	1984	1986	1987
2		2,5	1,2	0,7	0,5	0,5	0,7	0,3
3		17,0	3,9	4,3	4,1	3,6	6,4	3,0
4		29,1	13,7	11,4	11,7	10,4	20,0	10,4
5		29,8	45,8	48,5	51,0	51,9	31,0	52,8
6+		14,4	15,8	16,2	15,0	14,3	36,7	22,2
ND		5,4	19,6	18,9	17,7	19,3	5,2	11,3
Total	%	100	100	100	100	100	100	100
	N	137 078	517 533	526 650	614 128	600 334	369 366	638 710

Source: Centre de recherche et de statistique sur le marché du travail, *Conditions de travail contenues dans les conventions collectives au Québec*, Québec, Ministère du Travail et Les publications du Québec.

Tableau 2

Nombre de voyages-personnes d'une nuit ou plus selon la destination, par 100 000 personnes, Québec, 1979-1986

Destination		1979	1980	1982	1984	1986
Québec	N	247 042	254 541	213 225	200 370	227 547
	%	73,8	75,1	75,0	74,1	72,5
Ailleurs, Canada	N	44 013	36 549	28 999	25 339	40 779
	%	13,1	10,8	10,2	9,4	13,0
É.-U.	N	37 261	42 155	37 294	37 492	37 139
	%	11,1	12,4	13,1	13,9	11,8
Ailleurs, monde	N	6 610	5 684	4 875	7 039	8 195
	%	2,0	1,7	1,7	2,6	2,7
Ensemble		334 926	338 929	284 393	270 240	313 660

Sources: Cluzeau, 1987; Statistique Canada, *Voyages entre le Canada et les autres pays*, Ottawa, cat. 66-201; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Nombre de voyages-personnes d'une nuit ou plus hors du Canada par 100 000 habitants, Québec, 1972-1987

Année	Nombre	Année	Nombre
1972	42 207	1980	47 790
1973	42 129	1981	45 910
1974	40 612	1982	42 203
1975	46 172	1983	48 824
1976	46 848	1984	44 521
1977	51 375	1985	44 375
1978	49 798	1986	45 392
1979	43 950	1987	49 496

Source: Statistique Canada, *Voyages entre le Canada et les autres pays*, Ottawa, cat. 66-201; calculs de l'auteur.

Tableau 4

Voyages-personnes d'une nuit ou plus aux É.-U. par 100 000 habitants selon l'âge, Québec, 1979-1987

Âge	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
– 12 ans	23 174	25 667	24 110	19 969	25 046	21 662	20 823	20 170	25 215
12-19	23 452	26 655	24 303	22 591	27 443	21 141	21 825	22 205	23 597
20-24	37 753	45 636	40 015	40 863	43 413	32 984	30 246	35 239	36 268
25-34	42 962	50 747	47 414	43 553	48 677	41 048	39 183	39 299	44 655
35-44	52 791	56 785	55 266	47 752	55 446	50 734	48 159	48 628	51 808
45-54	54 290	59 867	56 686	52 809	59 955	53 575	50 074	55 502	55 345
55-64	46 097	51 068	53 730	50 383	58 584	52 596	54 934	53 491	55 226
65 +	26 252	34 442	33 304	30 070	34 007	33 015	29 494	28 003	34 190
Moyenne	37 261	42 155	40 850	37 105	43 105	37 492	36 143	37 139	40 576

Source: Statistique Canada, *Voyages entre le Canada et les autres pays*, Ottawa, cat. 66-201; calculs de l'auteur.

Tableau 5

Voyages-personnes d'une nuit ou plus à l'étranger, ailleurs qu'aux É.-U., par 100 000 habitants selon l'âge, Québec, 1979-1987

Âge	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
– 12 ans	1 790	1 430	1 153	1 027	1 328	1 468	1 809	1 735	1 645
12-19	1 702	1 735	1 673	1 326	1 570	1 901	2 324	3 139	3 101
20-24	6 835	5 761	5 430	4 694	5 206	6 935	7 094	7 679	9 507
25-34	9 881	8 707	7 748	7 663	8 462	9 378	10 910	11 042	11 949
35-44	11 589	9 403	8 321	8 134	9 196	11 253	12 824	12 805	12 717
45-54	11 039	9 673	8 094	7 544	9 333	12 555	13 888	13 100	15 158
55-64	8 401	7 348	6 412	6 150	7 696	10 184	11 518	11 370	12 823
65 +	3 936	3 638	2 390	3 023	3 940	3 713	5 744	4 777	5 899
Moyenne	6 610	5 684	5 048	4 874	5 761	7 039	8 182	8 195	8 995

Source: Statistique Canada, *Voyages entre le Canada et les autres pays*, Ottawa, cat. 66-201; calculs de l'auteur.

Tableau 6

Nombre de voyages-personnes d'une nuit ou plus à l'étranger ailleurs qu'aux É.-U., selon la destination, par 100 000 habitants, Québec, 1979-1987

Destination	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Europe	3 332	2 529	2 338	2 417	2 788	3 591	4 189	4 000	4 443
Afrique	172	171	152	190	161	233	229	194	224
Asie	172	188	141	166	190	219	270	261	323
Amérique centrale	33	17	20	20	34	14	25	24	36
Bermudes-Antilles	1 877	1 705	1 781	1 535	1 532	1 449	2 217	2 180	1 763
Amérique du Sud	79	85	101	77	103	156	196	417	899
Autres	793	806	399	381	732	1 169	752	917	1 097
Croisières et multiples	151	183	115	175	221	209	304	200	209
Total	6 409	5 684	5 047	4 961	5 761	7 040	8 182	8 193	8 994

Source: Statistique Canada, *Voyages entre le Canada et les autres pays*, Ottawa, cat. 66-201; calculs de l'auteur.

Tableau 7

Chiffre d'affaires des agents de voyage détaillants, dollars de 1981[a], Québec, 1979-1980 à 1987-1988

Année	'000 000	Par habitant
1979-1980	538 085	84,58
1980-1981	531 041	82,82
1981-1982	547 025	84,69
1982-1983	526 700	81,09
1983-1984	509 784	78,13
1984-1985	617 304	94,09
1985-1986	668 685	100,98
1986-1987	711 722	110,06
1987-1988	770 842	116,51

a. Indice des prix à la consommation.

Source: Office de la protection du consommateur, Service des permis, données non publiées; calculs de l'auteur.

Tableau 8

Ménages de deux personnes ou plus possédant du matériel de camping ou une résidence secondaire, Québec, 1971-1989

Année	Matériel de camping		Résidence secondaire	
	'000	%	'000	%
1971	202	14,7	—	—
1973	—	—	164	11,2
1974	301	20,1	158	10,6
1976	357	22,8	150	9,6
1978	428	26,3	153	9,4
1982	476	27,0	170	9,7
1985	494	27,1	177	9,7
1987	490	26,3	163	8,7
1988	—	—	179	9,5
1989	492	26,0	180	9,5

Source: Statistique Canada, *L'équipement ménager*, Ottawa, cat. 64-202; calculs de l'auteur.

3

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET PRATIQUES SPORTIVES

Par activités physiques, on entend les pratiques sportives ainsi que les pratiques corporelles autres que sportives. Sont associées à une activité sportive compétition, performance et règles à respecter.

tendance

◆ ***Les Québécois ont accru leur participation à des activités physiques et ils les ont diversifiées***

En même temps que la pratique des sports traditionnels est demeurée relativement stable, celle des activités à caractère plus individuel s'est accrue régulièrement de 1972 à nos jours. (Pronovost, 1986 : 354). Ces pratiques croissantes font partie du développement de nouvelles habitudes de vie considérées plus saines. (Émond et Guyon, 1988 : 18). Ces activités physiques de loisir se sont plus répandues et sont plus soutenues chez les gens à revenu élevé, à haut niveau de scolarité et vivant seuls. (Santé Québec, 1988 : 32-35). Cette croissance a tenu à l'élargissement de la proportion des « moyennement actifs » (de 32 % à 42 % entre 1981 et 1987), alors que le pourcentage des très actifs est demeuré sensiblement le même chez les 15 ans ou plus, soit environ 50 % depuis 1981. Quelques années plus tôt, ces derniers ne représentaient que 41,6 % de la population observée. On doit noter que l'accroissement du taux de participation a été plus important chez les femmes que chez les hommes, les premières se retrouvant plus fréquemment dans les « moyennement actifs ». (Roy, 1985 ; Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1987 : 7-9).

La marche d'abord, ensuite le cyclisme, la natation, les exercices à domicile, le jogging et le patinage sur glace viennent en tête des pratiques récentes. Ces activités ont accru fortement le nombre de leurs adeptes. Le ski de randonnée, le ski alpin, le tennis et le golf, bien que plus populaires, ont vu leur taux de participation s'accroître moins rapidement. (*Ibid.* : 10). Parmi toutes ces activités, celles « qui rapprochent ou qui mettent l'individu en contact direct avec un élément naturel, sinon la pleine nature » (Guay et Boileau, 1986 : 321) se sont popularisées le plus rapidement. Elles ont presque toutes les caractéristiques suivantes : peu coûteuses, infrastructures relativement simples, encadrement minimum, apprentissage peu exigeant, horaires non contraignants. « Alors qu'en 1981 à peine la moitié des adeptes de l'activité physique pratiquaient leurs sports favoris en plein air sans équipement spécial, c'est maintenant, en 1987, plus des trois quarts des participants. On note également une augmentation substantielle en ce qui concerne les endroits commerciaux ou clubs privés. » (Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1987 : 15). Au cours des années 1970, il y a eu tentative d'encadrement et d'animation de cet engouement pour les activités physiques. Elle n'a obtenu que des résultats mitigés. (Harvey, 1983). Parallèlement à ces activités accrues, diversifiées et à caractère individuel, on observe une constante : quelle que soit l'activité, les taux de participation semblent chuter de façon presque brutale dès que les gens ont atteint 35-40 ans. (Pronovost, 1986 : 354). L'enthousiasme pour les activités physiques libres de contraintes, d'équipement et d'organisation ne se limite pas à des pratiques classiques. Se sont adjointes des techniques qui recherchent plus explicitement l'épanouissement personnel et une intégration harmonieuse à l'environnement comme, par exemple, le yoga, le Tai Chi, les arts martiaux, la gymnastique douce. (Larouche, 1985 : 16 ; Bellehumeur, 1985 : 33).

Parmi les activités de plein air, la pêche et la chasse sportives restent les plus importantes

à cause de la nature du territoire et du très faible peuplement de la périphérie du bassin du Saint-Laurent. À titre d'indication, selon les années, entre 7 500 et 11 400 personnes par 100 000 habitants se sont munies d'un permis de pêche sportive. Quant à la chasse, sa popularité a oscillé entre 8 300 et 10 300 par 100 000. Ces deux activités ont crû en popularité jusqu'en 1982, pour diminuer respectivement de 6,4 % et de 4,8 % dès 1983 et se stabiliser par la suite, voire légèrement régresser dans le cas de la chasse sportive. (Tableau 1). L'accroissement de popularité de ces deux activités de plein air, à la fin des années 1970, est allé de pair avec les politiques de meilleure accessibilité aux territoires de pêche et de chasse.

Toutes ces pratiques accrues et différenciées se reflètent dans l'accroissement des équipements collectifs et de ceux des ménages. De tous les équipements collectifs dont les statistiques nous permettent de comparer l'évolution entre 1974 et 1989, les courts de tennis, les gymnases et plateaux d'activité physique ainsi que les patinoires intérieures sont devenus les plus disponibles. (Tableau 2). On doit signaler la désaffection des jeunes garçons envers la pratique du hockey sur glace. Plusieurs municipalités se plaignent de ne plus pouvoir louer leurs patinoires intérieures à de telles équipes depuis quelques années, faute de demande. Pour ce qui est des ménages, les équipements recensés les plus répandus qu'on y possède sont les suivants: bicyclette (27,1 % des ménages en 1974 et 53,2 % en 1989); ski de randonnée (38,4 % en 1980 et 37,1 % en 1989); ski alpin (16,7 % en 1980 et 22,6 % en 1989); motoneige (11,7 % en 1974 et 5,8 % en 1989). (Tableau 3). Ce dernier équipement a atteint un sommet de 12 % des ménages au milieu des années 1970, pour décroître régulièrement en importance depuis 1977. Certains y voient un rapport d'abord avec la hausse du prix du pétrole, ensuite avec l'avènement de règles plus strictes de leur utilisation et avec la montée de l'écologisme.

tendance

◆ ***Les trois principaux sports-spectacles — hockey, baseball et football — ont accru leur clientèle***

« La plupart des spectacles sportifs ont connu une augmentation du nombre de leurs adeptes ». (Guay et Boileau, 1986 : 320). « Chez les spectateurs, ce sont les sports d'équipe (hockey, baseball, football) qui sont demeurés les plus populaires ». (*Ibid.* : 321). Le football a disparu en 1987 comme sport-spectacle professionnel au Québec. Selon des données pour 1979 et pour 1983, les nouveaux adeptes sont, dans l'ensemble, des spectateurs modérés (1 à 2 fois l'an) ou de tout nouveaux spectateurs chez les 25-34 ans; quant aux spectateurs assidus, on les retrouve chez les 35-44 ans (plus de 3 fois l'an). Les spectateurs modérés se recrutent chez les gens de scolarité moyenne (12-15 ans), et les nouveaux chez les fortement scolarisés. (Delude, 1979 et 1983).

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Jeunes **65**, Soins corporels et de santé **475**

RÉFÉRENCES

Baillargeon, Jean-Paul (éd.)
Les pratiques culturelles des Québécois: une autre image de nous-mêmes, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 394 p.

Bellehumeur, Danièle
« Traiter l'esprit par le corps », *Santé Société*, 7, 4, automne 1985: 32-33.

Bouchard, Claude et Fernand Landry
« La pratique des activités physiques », dans Jacques Dufresne, Fernand Dumont, Yves Martin (éds), *Traité d'anthropologie médicale, L'institution de la santé et de la maladie*, Sillery, Québec et Lyon, Presses de l'Université du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses universitaires de Lyon, 1985: 861-904.

Comité d'étude sur la condition physique des Québécois
Le rapport et les recommandations. Rapport présenté au ministre responsable du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1974.

Delude, Camille
Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir, Montréal, CROP, 1979.
Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir au temps 2, Montréal, CROP, 1983.

Émond, Aline et Louise Guyon
L'enquête Santé Québec. Faits saillants 1987, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1988, 45 p.

Gagnon, Robert
L'état de l'activité et de la condition physique au Québec, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1984, 23 p.

Guay, Donald
Introduction à l'histoire des sports au Québec, Montréal, VLB Éditeur, 1987, 294 p.

Guay, Donald et Roger Bilodeau
« Sport et plein air, témoins d'une culture corporelle en mutation », dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), 1986: 320-342.

Harvey, Jean
Le corps programmé. Ou la rhétorique de Kino-Québec, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1983, 102 p.

Larouche, Claire
« Médecines douces, thérapies alternatives, techniques naturelles, holistiques, complémentaires, hétérodoxes », *Santé Société*, 7, 4, automne 1985: 14-16.

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
La pratique de l'activité physique par les Québécois, volume 2, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1987, 220 p.

Pronovost, Gilles
« Significations et transformation des activités de loisir », dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), 1986: 343-376.

Roy, Laurent
Le point sur les habitudes de vie: l'activité physique, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, 1985, 121 p.

TABLEAUX

Tableau 1

Nombre de permis de pêche et de chasse vendus à des résidents québécois par 100 000 habitants, Québec, 1971-1988

Année	Permis de pêche	Permis de chasse
1971	7 538	–
1976	9 914	–
1977	10 750	–
1979-1980	–	8 271
1982-1983	11 371	10 271
1983-1984	10 640	9 780
1984-1985	10 554	9 431
1985-1986	10 686	9 305
1986-1987	10 946	8 744
1987-1988	10 930	8 441

Sources: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, *Bilan statistique du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1979*, Québec, Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, 1981; Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, données non publiées; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Quelques équipements sportifs publics, nombre et rapport avec la population, Québec, 1974-1989

Équipement	Nombre			Population par équipement		
	1974	1984	1989	1974	1984	1989
Piste d'athlétisme	70	232	233	87 471	28 194	28 707
Sport équestre	89	138	139	68 798	47 398	48 120
Terrain de golf	176	298	304	34 790	21 950	22 002
Court de tennis	705	1 142	1 205	8 685	5 728	5 551
Salle-au-mur, racketball	59	134	113	103 780	48 813	59 192
Salle de curling	87	93	86	70 379	70 333	77 776
Gymnase, plateau d'activités physiques	1 330	1 838	1 968	4 604	3 559	3 399
Patinoire intérieure	229	393	435	26 738	16 644	15 376
Salle de quilles	264	272	266	23 193	24 048	25 145

Sources: HCJLS, *Loisir, « Statistiques », 1977-1978*, Québec, HCJLS, Service de la planification, 1979; Ministère du Loisir, Chasse et Pêche, Fichier SIRTEL, compilation spéciale; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Pourcentage des ménages possédant certains équipements d'activité physique et de plein air, Québec, 1974-1989

Équipement	1974	1976	1980	1982	1985	1987	1989
Bicyclette	27,1	38,5	47,3	50,1	50,9	53,6	53,2
Moteur hors-bord	6,6	–	6,9	6,5	–	–	–
Canot	2,2	2,5	4,6	4,9	5,2	5,4	4,3
Voilier	0,9	0,7	0,7	0,9	1,1	1,3	0,9
Chaloupe	4,3	2,9	4,5	5,0	4,8	4,4	4,8
Embarcation hors-bord	3,1	3,9	3,3	2,6	3,2	3,6	3,2
Motoneige	11,7	11,0	9,6	9,1	6,5	6,1	5,8
Ski alpin	–	–	16,7	18,9	19,0	22,8	22,6
Ski de randonnée	–	–	38,4	40,8	39,8	39,8	37,1

Source : Statistique Canada, *L'équipement ménager*, Ottawa, cat. 64-202, calculs de l'auteur.

4

ACTIVITÉS ET PRATIQUES CULTURELLES

Les activités culturelles retenues se subdivisent entre celles ayant lieu à l'extérieur du foyer et celles pouvant se pratiquer à domicile. Les premières exigent des équipements collectifs spécialisés : salles de cinéma et ciné-parcs, salles de spectacles, musées et centres d'exposition. Le deuxième groupe comprend la lecture de livres et l'écoute de la musique à domicile.

tendance

♦ ***Le cinéma en lieu public a continué à perdre de sa popularité, au profit du visionnement de longs métrages à domicile***

La fréquentation des salles de cinéma et des ciné-parcs a diminué considérablement entre 1974 et 1988. Cette année-là, on a enregistré 26 % moins de spectateurs qu'en 1974. Par cent mille habitants, cette différence est de 31,8 %. Le cinéma en salle a moins souffert de cette diminution que le ciné-parc, qui est un phénomène saisonnier. (Tableau 1). Par contre, le nombre de projections cinématographiques s'est accru de 11 % entre 1975 et 1988, avec un sommet de 265 880 représentations en 1982. En même temps, s'est manifestée une autre tendance, la diminution graduelle de la part des projections en langue française, de 72 % en 1975 à 56,7 % en 1988. Entre ces deux années, le nombre de représentations en anglais (films américains principalement) s'est accru de 1,7 fois. Le public se serait moulé à cette offre, la fréquentation selon la langue de la bande sonore des films s'étant répartie selon environ les mêmes proportions que celles des projections offertes. (Tableau 2). Cette diminution d'intérêt pour le cinéma en lieu public et pour le spectacle cinématographique en langue française n'a touché ni la popularité relative des films québécois ni la créativité des réalisateurs québécois de longs métrages de fiction. (Véronneau, 1989-1990 : 1-8 ; Shek, 1989-1990 : 9-15).

Le cinéma en salle avait déjà perdu de son importance devant la télévision durant les années 1950 et 1960. (Lamonde et Hébert, 1981 : 55-56). À ce concurrent qui s'est renforcé (plus de la moitié des ménages ont maintenant deux récepteurs télé ou plus ; près d'un sur deux possède un magnétoscope), (Dossier 13.2), se sont ajoutés des rivaux plus classiques, les spectacles sur scène, principalement le théâtre. Ainsi, alors qu'on comptait 33 spectateurs au cinéma pour un au théâtre subventionné en 1974, on n'en compte plus que 9 en 1986. Les théâtres d'été ont aussi joué un rôle déterminant. Leurs activités se déroulent simultanément à celles des ciné-parcs. Ces derniers sont, en outre, de plus en plus concurrencés par les activités de plein air.

De spectacle public, le long métrage est devenu largement un loisir domestique, grâce à la télévision depuis de nombreuses années, avec le magnétoscope depuis peu. Ainsi, « en 1980, 4 910 longs métrages furent mis à l'horaire » des stations québécoises de télévision (IQRC, 1985 : 13.46), contre environ 1 000 en salle la même année. « On peut considérer que chacune de ces diffusions (à la télévision) a atteint un bassin [...] de population au moins cent fois supérieur à celui d'une salle de cinéma ». (*Ibid.*). Le visionnement de longs métrages sur vidéocassettes s'est répandu très rapidement, au point où il a déclenché une « concurrence féroce entre les loueurs de vidéocassettes ». (Angers, 1987).

tendance

♦ ***L'attrait pour le spectacle sur scène et pour les musées s'est accru***

La fréquentation du théâtre, de l'opéra, de la danse et des concerts de grande musique a connu des accroissements importants au cours

des années 1970 et 1980. Selon certains experts, ces derniers sont alliés de pair avec ceux du niveau de scolarité et du revenu personnel disponible. Ainsi, le théâtre subventionné enregistrait 9 648 spectateurs par 100 000 habitants en 1972 et 30 964 en 1984 pour ensuite diminuer à 24 780 en 1986. (Tableau 3). Ces variations ont correspondu à deux évolutions distinctes au sein du monde du théâtre. D'une part, le répertoire du théâtre d'essai et expérimental est passé de la contestation sociale et de la promotion d'un projet politique global, souvent étroitement associé à la montée et à l'apogée du nationalisme des années 1960 et 1970, à une thématique plus centrée sur la vie communautaire ou privée, très ouverte aux courants internationaux. La première est quasi disparue de la programmation. (Denis, 1985: 12-15; Gruslin, 1985: 32-39; Legris, 1988). D'autre part, se sont créés et se sont maintenus un grand nombre de théâtres d'été, s'autofinançant presque tous. Leur répertoire est surtout de type divertissement. L'ampleur et la durée de cette réalité ont fait dire à Beaulne qu'ils « sont devenus un phénomène culturel et social ». (1986: 134).

En peu d'années, soit entre 1978 et 1986, l'opéra professionnel a accru, d'environ 19 fois, son achalandage, même si on va encore assez peu à ce genre de spectacle. (Tableau 4). Si on a enregistré 225 entrées au théâtre subventionné en 1978 pour une à l'opéra, on en comptait 16 au théâtre pour une sortie à l'opéra en 1986. Quant à la danse, elle a attiré entre 4 502 et 6 332 personnes par 100 000 habitants entre 1978 et 1982. (Tableau 4). Mais cette forme d'expression serait encore la « parente pauvre des arts de la scène » au Québec (Tembeck, 1986: 183-214), malgré le dynamisme et l'originalité de ses créations. (Têtu de Labsade, 1990: 368-372). Pour ce qui est des concerts de grande musique, s'ils ne semblent pas avoir élargi considérablement leur public, ils auraient plutôt vu ce dernier fréquenter un nombre accru de représentations, de groupes et d'événements. (Duval, 1986: 139).

La fréquentation des musées et des centres d'exposition est devenue plus populaire. Alors que le nombre de visites par 100 000 habitants des 40 musées et des 12 centres d'expositions subventionnés par le ministère des Affaires culturelles (De Koninck, 1987) a été de 20 293 en 1983-1984, il a été supérieur de 19,3% en 1985-1986. (Tableau 5). Contrairement aux expositions, les spectacles en salle tiennent l'affiche moins longtemps et soumettent le spectateur à des horaires rigides.

tendance

◆ ***Les festivals et fêtes populaires, presque inexistants dans les années 1960, se sont multipliés de façon considérable***

Les festivals et fêtes populaires sont devenus plus fréquents, surtout en saison estivale. À côté de manifestations prestigieuses à participation internationale, se sont organisées un grand nombre de fêtes populaires régionales annuelles. (Chicoine, 1982). Très peu de ces événements existaient il y a vingt ans. Au début des années 1980, on comptait « près de 450 festivals et fêtes populaires ». (IQRC, 1985: 15.5). Ces manifestations ont voulu, pour la plupart, susciter ou raviver, par la fête, le sens de la différence et de l'appartenance à une communauté locale ou régionale. Leur nombre a pu se maintenir à l'aide de subventions gouvernementales ou de commandites privées. (Québec, 1978: 186-189).

tendance

◆ ***La population active dans le domaine des arts s'est accrue plus rapidement que celle de l'ensemble de la population active entre 1971 et 1981***

L'accroissement des spectacles sur scène, joint à celui des productions pour la télévision, des longs métrages et des enregistrements sonores, a augmenté l'importance relative des professions artistiques dans la population active. Toutes spécialités réunies, le nombre de personnes exerçant une profession reliée aux arts a crû de 72% entre 1971 et 1981, alors que l'ensemble de la population active n'avait augmenté que

de 38%. (Graser, 1984). Cela tient en particulier aux artistes des arts d'interprétation (+116%), plus spécialement aux gens de théâtre (+173%). (Grandmont, 1987: 30).

tendance

♦ ***Augmentation des achats de livres publiés en français et surtout de livres importés***

La population a accru son intérêt pour le livre de langue française, qu'il soit publié par ses propres éditeurs ou par ceux de pays européens francophones. Les éditeurs québécois n'auraient pas le plus bénéficié de cette tendance. Si ces derniers ont lancé 2,6 fois plus de titres en 1987 qu'en 1972, ils n'ont offert que 1,4 fois plus d'exemplaires. Par 100 ménages, le tirage des éditeurs québécois s'est accru du même ordre. (Tableau 6). Il en va différemment du livre importé. En dollars constants de 1981, alors qu'il s'importait, en 1971, pour 3,66 $ par ménage de livres en provenance des pays francoeuropéens, ce montant en était rendu à 24,13 $ en 1987, une différence de 6,6 fois. (Tableau 7). Cet écart ne reflète pas seulement l'accroissement du coût réel des ouvrages; il manifesterait aussi une augmentation réelle de la consommation.

Ces importations, surtout celles en provenance de France, contiennent un nombre appréciable de traductions. L'édition québécoise en comprend aussi mais en quantité et en proportion beaucoup moindres. (IQRC, 1985: 3.39-3.40; IQRC, 1984: 25 et 38). En conséquence, les Québécois francophones dépendent toujours très largement des éditeurs français pour leur accès à des ouvrages de langues étrangères traduits en leur propre langue, tout comme cela se passe pour les versions françaises de longs métrages en langues étrangères. (IQRC, 1985: 11.19).

tendance

♦ ***Les bibliothèques publiques ont peu contribué à cet accroissement de la lecture***

La croissance des activités des bibliothèques publiques a été assez modeste soit 3,2%, en moyenne par année, du nombre de prêts par usager entre 1971 et 1987, et seulement 4% du nombre de prêts par ouvrage. (Tableau 8). L'accroissement de la lecture de livres s'est donc fait principalement par acquisition privée plutôt que par prêt en bibliothèque publique. Si le réseau des bibliothèques publiques a continué à se développer et à accroître quelque peu ses activités par usager et par ouvrage, contrairement à ce qui a pu se passer pour les salles de cinéma, cela tient probablement autant à l'aide gouvernementale, venue tardivement, qu'à des habitudes plus intenses d'emprunts de livres. (Commission d'étude sur les bibliothèques publiques, 1987: chap. 2 et 3). Cela s'ajoute au fait que le Québec est venu très tard à la lecture de loisir. (Lemire, 1986: 39-40).

tendance

♦ ***Après la télévision, l'écoute de la musique est toujours le loisir le plus populaire au foyer***

Depuis au moins une décennie, environ 80% des Québécois de 18 ans ou plus déclarent écouter de la musique, dont environ la moitié à raison de 15 heures par semaine en moyenne, et le quart 30 heures ou plus, grâce d'abord aux récepteurs dans les foyers, ensuite à ceux dans les autos ou aux balladeurs (walkman). La radio MF est la principale source. (Dossier 9.5). En outre, une part croissante des foyers s'est équipée de tourne-disques et de magnétophones, ces derniers étant en croissance plus rapide que les premiers. (Tableau 9). La diminution du nombre de ménages équipés de tourne-disques classiques a été compensée par l'arrivée des lecteurs de disques compact, au point où les disquaires offrent maintenant plus de disques compact que de

disques vinyle. La cassette tendrait à remplacer le disque 45 tours, voire le disque vinyle.

On écoute surtout de la musique populaire, principalement de la chanson d'origine américaine. « L'une des raisons les plus importantes pour l'écoute des chansons américaines [...] tient [...] à sa diffusion dans les médias, et une telle diffusion a un effet multiplicateur sur les habitudes d'écoute et de consommation ». (Pronovost, 1988 : 4 ; Saucier, 1986). Pour la même période, on constate « une remarquable stabilité de l'écoute de la musique classique, un maintien relatif de la musique d'ambiance, un déclin très net de l'écoute des chansonniers, ainsi qu'une popularisation accrue de la musique populaire ». (Pronovost, 1988 : 4). Parallèlement au déclin des chansonniers et à la popularisation de la musique populaire, la chanson québécoise est passée de thématiques nationalistes et collectives à des contenus plus universels ou inspirés par la vie quotidienne. (Leroux, 1986 : 168-170 ; Têtu de Labsade, 1990 : 329-340). « Pratiquement seule l'écoute de la télévision fait concurrence à l'écoute de la musique ! » (Pronovost, 1988 : 10).

En plus de la radio d'abord, de la télévision ensuite (par ses stations régulières auxquelles est venu se joindre récemment le vidéoclip), environ 66 % des Québécois de 18 ans ou plus ont acheté des disques et des cassettes au cours de chacune des 10 dernières années. Mais leurs types d'achat se sont modifiés. « Les quelques dernières années ont vu le nombre d'achat de disques diminuer, et celui des cassettes préenregistrées augmenter ». (Pronovost, 1988 : 6). On se procure ces produits de plus en plus chez le disquaire, lieu d'approvisionnement offrant un meilleur choix que les magasins à grande surface. On constate un accroissement important d'achat de cassettes vierges, surtout par les jeunes. Ceux-ci font des copies à partir de la radio, de la télévision (vidéoclips) et d'autres enregistrements, au point où le volume des ventes de cassettes vierges a fini par dépasser celui des cassettes préenregistrées. (*Ibid.* : 12). Ainsi, « les nouvelles technologies donnent une autonomie plus grande face aux médias ; on consomme sans doute autant, peut-être même davantage, mais le consommateur peut amorcer des pratiques encore plus grandes d'individualisation ». (*Ibid.*).

tendance

♦ *La pratique du chant et de la musique instrumentale comme loisir a connu certaines transformations*

On peut estimer actuellement à environ 18 % le nombre de personnes de 12 ans ou plus qui s'adonnent à la pratique du chant ou d'un instrument de musique à l'occasion de leurs loisirs. (Institut québécois de recherche sur la culture, 1985 : 20.48). Cette pratique aurait déjà été plus répandue. Après avoir été valorisée lors de la réanimation du chant folklorique par les cahiers de la Bonne Chanson, la pratique du chant en famille ou entre amis s'est largement estompée. S'il y a encore plusieurs ménages dotés d'un piano, principalement dans les classes bourgeoises et moyennes, cet instrument a fait place, surtout auprès des jeunes musiciens « du dimanche », à des instruments électroniques. (Leroux, 1986 : 178).

tendance

♦ *Popularisation relative de certaines autres pratiques culturelles*

D'autres types de pratiques culturelles tendent à une certaine popularité, notamment les loisirs scientifiques, particulièrement chez les jeunes, ainsi que la participation à une multitude de cours et d'apprentissages offerts tant par des institutions publiques que par des établissements privés. (Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1986). La montée de ces pratiques se situe dans une tendance de fond marquée par une diversification grandissante des activités de loisir. (Pronovost, 1986 : 373-374).

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Formes d'expression érotique **501**, Information de masse **465**, Mass-médias **363**

RÉFÉRENCES

Angers, Gilles
«Concurrence féroce entre les loueurs de vidéocassettes», *Le Soleil*, 11 novembre 1987.

Baillargeon, Jean-Paul (éd.)
Les pratiques culturelles des Québécois: une autre image de nous-mêmes, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 394 p.

Beaulne, Guy
«Un théâtre de création et d'affirmation», dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), 1986: 123-136.

Cau, Ignace
L'édition au Québec de 1960 à 1977, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1981, 176 p. et annexes.

Chicoine, Marie, Louise de Grosbois, Évelyne Foy et Francine Poirier
Lâchés lousses. Les fêtes populaires au Québec, en Acadie et en Louisiane, Montréal, Éditions VLB, 1982.

Commission d'étude sur les bibliothèques publiques
Les bibliothèques publiques: une responsabilité à partager, Québec, Commission d'étude sur les bibliothèques publiques, 1987, 359 p.

Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel
Le cinéma: une question de survie et d'excellence. Rapport de la Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel, Québec, Ministère des Communications, 1982, 330 p.

Coulombe, Michel et Marcel Jean
Le dictionnaire du cinéma québécois, Montréal, Boréal, 1988, 530 p.

De Koninck, Marie-Charlotte
«Financement des musées et centres d'exposition 1983-1984 à 1985-1986», *Chiffres à l'appui*, IV, 4, juin 1987.

Denis, Jean-Luc
«Quelques commentaires sur «Jeu» 36», *Jeu. Cahiers de théâtre*, 1985: 7-3[illegible]

Dionne, René (éd.)
Le Québécois et sa littérature, Sherbrooke et Paris, Naaman et ACCT, 1984, 458 p.

Duval, Laurent
«La grande musique se porte dangereusement bien», dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), 1986: 137-164.

L'étonnant dossier de la Place des Arts: 1956-1967, Montréal, Louise Courteau (éd.), 1988, 427 p.

Garon, Rosaire
«Les politiques culturelles ou la gestion institutionnalisée du mécénat public», *Loisir et Société*, 12, 1, printemps 1989: 65-85.

«Les pratiques de loisir au Québec et leur évolution», Bureau de la statistique du Québec, *Le Québec statistique, 59e édition, 1989*, Québec, Bureau de statistique du Québec et Les Publications du Québec, 1989: 171-187.

Grandmont, Gérald
«Le théâtre au Québec à un tournant?», Ministère des Affaires culturelles et Conseil québécois du théâtre (éds), 1987: 27-38.

Graser, Gail
La main-d'œuvre dans le domaine des arts: un secteur en croissance au Canada, Ottawa, Statistique Canada, 1984, 51 p.

Gruslin, Adrien
«Le théâtre politique au Québec: une espèce en voie de disparition», *Jeu. Cahiers de théâtre*, 36, 1985: 32-39.

Institut québécois de recherche sur la culture
Statistiques culturelles du Québec 1871-1982, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 974 p.

Institut québécois de recherche sur la culture, avec la collaboration du Service des études et recherches, Ministère de la Culture de la France
Dossier statistique à l'intention des participants à la rencontre franco-québécoise sur la culture, Québec et Montréal, 4-8 juin 1984, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, 164 p.

Lachance, Gabrielle
La culture contemporaine face aux industries culturelles et aux nouvelles technologies, Rapport synthèse: Rencontre franco-québécoise sur la culture, Québec et Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 4-8 juin 1984, 145 p.

Lachance, Gabrielle (éd.)
La culture: une industrie? Questions de culture 7, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, 216 p.

Lachance, Pierre
Indicateurs d'activités culturelles au Québec, Édition 1989, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1989, 79 p.

Lacroix, Jean-Guy (éd.)
« Les industries culturelles: un enjeu vital! », *Cahiers de recherche sociologique*, 4, 2, automne 1986, 168 p.

Lamonde, Yvan et Pierre-François Hébert
Le cinéma au Québec: essai de statistiques historiques (1896 à nos jours), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1981, 481 p.

Lavoie, Pierre
Pour suivre le théâtre au Québec. Les ressources documentaires, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 521 p.

Legris, Renée *et alii*
Le théâtre au Québec, 1825-1980, Montréal, Éditions VLB, 1988, 205 p.

Lemire, Maurice
« L'écrivain et son public-lecteur », dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), 1986: 27-43.

Lemire, Maurice (éd.)
Livres, lecture et littérature. Le poids des politiques, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987, 191 p.

Leroux, Robert
« Pourriez-vous baisser votre musique? », dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), 1986: 163-182.

Ministère des Affaires culturelles et Conseil québécois du théâtre (éds)
Théâtre. Journée d'étude sur l'économie du théâtre. La demande du public, Québec, Ministère des Affaires culturelles et Conseil québécois du théâtre, 1987, 126 p.

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Étude sur la pratique de loisirs socioculturels par les Québécois et Québécoises, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1986.

Pronovost, Gilles
« Musique et culture au Québec », *Chiffres à l'appui*, V, 2, juin 1988.
« Significations et transformation des activités de loisir »; dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), 1986: 343-376.

Québec (Province)
La politique québécoise du développement culturel, Québec, Éditeur officiel, 1978, 466 p.

Saucier, Robert
« La face « B » du débat sur la musique populaire de langue française », Association de la Recherche en Communication du Québec Inc., *Actes du Congrès. Les produits culturels: Scénarios des lendemains*, Montréal, Association de la Recherche en Communication, 1986.

Shek, Ben-Z.
« History as a unifying structure in Le déclin de l'empire américain », *Québec Studies*, Fall 1989/Winter 1990: 9-15.

Tembeck, Iro
« La danse: parente pauvre des arts de la scène et paria de notre culture », dans Jean-Paul Baillargeon (éd.), 1986: 183-214.

Têtu de Labsade, Françoise
Le Québec: un pays, une culture, Montréal, Boréal, 1990, 458 p.

Véronneau, Pierre
« Les Années 80: Le Sextant défaille », *Québec Studies*, Fall 1989/Winter 1990: 1-8.

TABLEAUX

Tableau 1

Fréquentation du cinéma commercial, taux par 100 000 habitants, Québec, 1974-1988

Année	Salle '000	Ciné-parc '000	Total '000	Taux
1974	19 870	1 600	20 035	327 209
1975	18 434	1 600	20 034	324 227
1976	17 708	1 488	19 196	307 875
1977	17 337	1 731	19 068	303 437
1978	18 783	1 983	20 766	329 514
1979	18 515	1 967	20 482	323 111
1980	17 861	2 222	20 083	314 485
1981	16 527	2 129	18 656	289 770
1982	16 195	1 629	17 824	275 819
1983	15 680	1 614	17 294	267 093
1984	13 088	1 263	14 352	221 072
1985	12 515	1 091	13 606	208 867
1986	13 565	1 012	14 577	222 893
1987	14 120	853	14 973	227 118
1988	13 873	944	14 817	223 174

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Projections cinématographiques au Québec*, Québec, Bureau de la statistique du Québec; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Nombre de projections cinématographiques et fréquentation du cinéma commercial, selon la langue de la bande sonore, Québec, 1975-1988

Année	Français		Anglais et autres		Total
	N	%	N	%	
1975	166 303	72,0	64 791	28,0	231 094
1976	167 396	72,3	64 180	27,7	231 576
1977	176 477	72,6	66 409	27,4	242 886
1978	172 714	70,2	73 218	29,8	245 932
1979	170 735	69,4	75 206	30,6	245 941
1980	180 900	71,7	71 445	28,3	252 345
1981	169 219	67,7	80 746	32,3	249 965
1982	161 150	60,6	104 730	39,4	265 880
1983	149 485	58,4	106 519	41,6	256 004
1984	136 849	55,8	108 314	44,2	245 163
1985	124 491	53,5	108 347	46,5	232 838
1986	136 872	56,9	103 453	43,1	240 325
1987	139 970	53,7	120 563	46,3	260 533
1988	145 376	56,7	111 023	43,3	256 399
	Fréquentation selon la langue de la bande sonore (en milliers)				
1985	7 324	53,8	6 282	46,2	13 606
1986	8 162	56,0	6 415	44,0	14 577
1987	7 609	50,8	7 364	49,2	14 973
1988	8 107	54,7	6 710	45,3	14 817

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Projections cinématographiques au Québec*, Québec, Bureau de la statistique du Québec.

Tableau 3

Nombre de spectateurs aux représentations du théâtre professionnel subventionné et taux par 100 000 habitants, Québec, 1972 à 1985-1986

Année	N	Taux
1972	584 079	9 648
1974	618 273	10 097
1976	883 479	14 170
1978	1 152 194	18 283
1980	1 557 559	24 390
1981-1982	1 711 266	26 530
1983-1984	2 007 562	30 964
1985-1986	1 617 401	24 780

Sources: François Colbert, *Le marché québécois du théâtre*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982. 112 p.; Gaétan Hardy, « Les données statistiques du service de la recherche du ministère des Affaires culturelles », Ministère des Affaires culturelles et Conseil québécois du théâtre, éds, 1987; Statistique Canada, enquête « Arts d'interprétation », données non publiées; calculs de l'auteur.

Tableau 4

Nombre de spectateurs aux représentations d'opéra et de danse interprétés par des professionnels et taux par 100 000 habitants, Québec, 1977-1978 à 1985-1986

Année artistique	Opéra		Danse	
	N	Taux	N	Taux
1977-1978	5 127	81	283 353	4 502
1978-1979	10 044	238	246 243	3 896
1979-1980	7 348	116	403 050	6 332
1980-1981	71 689	118	350 618	5 446
1981-1982	—	—	337 591	5 234
1985-1986	99 480	1 524	—	—

Sources: Institut québécois de recherche sur la culture, 1985; Ministère des Affaires culturelles, Direction de la recherche, données non publiées; Ministère des Affaires culturelles, *La politique de la danse au Québec*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1984, 67 p.; calculs de l'auteur.

Tableau 5

Nombre de visiteurs dans les musées et les centres d'exposition subventionnés et taux par 100 000 habitants, Québec, 1983-1984 à 1985-1986

Exercice financier	N	Taux
1983-1984	1 315 688	20 293
1984-1985	1 402 019	21 559
1985-1986	1 579 750	24 203

Source: Ministère des Affaires culturelles, Direction de la recherche, données non publiées; calculs de l'auteur.

Tableau 6

Nombre de titres et tirage de l'édition autre que gouvernementale, de livres, taux par 100 000 habitants et par 100 ménages, Québec, 1972-1987

Année	Titres			Tirage		
	N	100 000 habitants	100 ménages	N '000	100 000 habitants	100 ménages
1972	1 840	30	0,11	8 505	140 486	518
1973	2 127	35	0,13	9 709	159 714	588
1974	2 084	34	0,12	8 234	134 476	478
1975	1 976	32	0,11	6 563	106 215	372
1976	2 398	38	0,13	8 088	129 719	441
1977	2 782	44	0,15	8 340	132 718	446
1978	2 715	43	0,14	8 641	137 115	444
1979	3 022	48	0,15	9 795	154 520	487
1980	3 127	49	0,15	11 626	182 054	568
1981	4 255	66	0,20	14 025	217 840	662
1982	5 071	78	0,24	14 283	221 024	652
1983	3 936	61	0,17	10 777	166 443	743
1984	4 275	66	0,18	12 931	199 184	556
1985	4 479	68	0,19	10 998	168 831	463
1986	4 851	74	0,20	10 505	160 622	427
1987	4 912	74	0,19	12 083	183 281	724

Source: Bibliothèque nationale du Québec, *Statistiques de l'édition au Québec*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles; calculs de l'auteur.

Tableau 7

Valeur par habitant et par ménage des importations québécoises de livres franco-européens, dollars de 1981[a], 1971-1987

Année	Par habitant	Par ménage	Année	Par habitant	Par ménage
1971	0,93	3,66	1980	6,07	18,95
1972	1,18	4,35	1981	4,98	15,14
1973	1,40	5,14	1982	4,56	13,49
1974	1,79	6,38	1983	5,13	14,91
1975	2,52	8,83	1984	6,79	19,10
1976	2,61	8,89	1985	6,33	17,35
1977	3,04	10,23	1986	8,62	22,90
1978	4,63	15,01	1987	9,26	24,13
1979	5,17	16,30			

a. Indice implicite des prix à l'importation des biens et services marchands.

Source: Statistique Canada: *Importations. Commerce de marchandises*, Ottawa, cat. 65-203; calculs de l'auteur.

Tableau 8

Nombre moyen de livres et de prêts par usager ainsi que de prêts par ouvrage, bibliothèques publiques, Québec, 1961-1987

Année	Livres par usager	Prêts par usager	Prêts par ouvrage
1961	5,7	11,9	2,1
1966	5,3	11,0	2,1
1971	5,2	12,6	2,4
1976	5,1	13,0	2,3
1977	5,4	13,0	2,4
1978	5,4	12,5	2,1
1979	6,1	12,7	2,1
1980	6,6	15,8	2,4
1981	6,7	14,9	2,2
1982	6,7	16,1	2,4
1983	7,0	17,2	2,5
1984	7,5	18,3	2,4
1985	7,5	18,0	2,4
1986	7,8	19,0	2,5
1987	7,6	19,1	2,5

Sources: Commission d'étude sur les bibliothèques publiques, 1987; Ministère des Affaires culturelles, *Statistiques 1987 : bibliothèques publiques du Québec*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1988; calculs de l'auteur.

Tableau 9

Pourcentage des ménages équipés de tourne-disques, de magnétophone et de lecteur de disques compact, Québec, 1962-1989

Année	Tourne-disques	Magnétophone	Lecteur disques compact
1962	47,6	—	—
1966	59,5	—	—
1971	68,0	16,5	—
1973	71,3	23,8	—
1975	75,5	26,9	—
1980	77,7	38,3	—
1983	75,0	42,7	—
1986	71,5	48,3	—
1988	66,9	59,4	7,1
1989	—	—	9,5

Source: Statistique Canada, *L'équipement ménager*, Ottawa, cat. 64-202; calculs de l'auteur.

15

Niveau scolaire

1 ◆ FORMATION GÉNÉRALE

2 ◆ FORMATION PROFESSIONNELLE

3 ◆ FORMATION PERMANENTE

1

FORMATION GÉNÉRALE

tendance

♦ *Hausse de la fréquentation scolaire chez les jeunes*

La fréquentation scolaire à temps complet des jeunes de 15 à 24 ans s'est accrue, mais elle a été plus poussée chez les filles que chez les garçons, principalement chez les 15-19 ans où ce taux de fréquentation est passé de 50,2 % en 1975 à 61,9 % en 1989. De légèrement inférieur à celui des garçons, le taux de fréquentation des filles est devenu largement supérieur. (Tableau 1). Cette tendance est dans la foulée de celle de l'accroissement du niveau de scolarité de la population en général depuis la réforme du système d'éducation des années 1960. À cette époque, le niveau de scolarité des femmes était inférieur à celui des hommes. Si les deux sexes ont fait des gains importants, celui des femmes a été plus rapide, au point où elles ont dépassé les hommes dans plusieurs cas.

tendance

♦ *Diminution et reprise des retards scolaires au primaire et au secondaire*

Par retard scolaire, on entend la proportion des enfants de 12 ans qui n'a pas atteint le secondaire, ou celle des jeunes de 17 ans qui n'a pas obtenu de diplôme d'études secondaires, soit par redoublement soit par abandon. En 1987, environ 52 % des élèves du primaire et du secondaire avaient accumulé un certain retard par rapport au cheminement scolaire normal. Cette proportion équivaut à celle de 1979, alors qu'elle avait diminué jusqu'à 44,9 % en 1986. « Il faut y voir l'effet du relèvement de la note de passage [...] au secondaire. [...] Les garçons sont nettement plus sujets au retard scolaire que les filles et ce, dès le début du cheminement scolaire. [...] Les écarts observés entre les sexes s'accroissent légèrement par la suite, jusqu'à la fin du secondaire ». (Ministère de l'Éducation, 1989 : 26).

tendance

♦ *Les abandons scolaires au secondaire ont repris après avoir diminué considérablement*

L'abandon scolaire est la probabilité d'abandonner définitivement l'enseignement secondaire régulier sans en avoir obtenu le diplôme. Ce phénomène était important en 1976 : 53,2 % des garçons et 42,7 % des filles. Il s'est résorbé considérablement jusqu'en 1986, pour n'atteindre plus que le tiers des garçons et le cinquième des filles. Il a repris en 1987, à la suite d'un « resserrement des préalables à l'obtention d'un diplôme du secondaire ». (*Ibid.* : 28). À cela s'ajoute, pour les garçons surtout, la concurrence du marché du travail avec la poursuite des études, principalement en période de conjoncture économique favorable. Par voie de conséquence, la probabilité d'accéder aux études collégiales s'est largement améliorée, de 38,8 % en 1972 à 62,8 % en 1986, mais il y a eu diminution à 61,3 % en 1987. Cette probabilité était moindre pour les filles que pour les garçons en 1972 ; elle est devenue supérieure dès 1976. (*Ibid.* : 48-49).

tendance

♦ *Accès accru à l'enseignement collégial général*

La probabilité d'accéder aux études collégiales générales est passée de 23,8 % en 1972

à 40,5 % en 1987. « Presque tous les diplômés du secondaire général poursuivent leurs études au collégial. » (*Ibid.* : 48). Cette probabilité était plus accentuée pour les garçons que pour les filles au début des années 1970. Cette tendance s'est renversée en faveur des filles vers la fin des années 1970, au point où la différence entre les sexes leur est plus favorable en 1987 qu'elle ne l'était pour les garçons en 1972. Si les jeunes s'engagent plus qu'avant dans un long cycle d'études, les filles le font désormais davantage que les garçons, ces derniers semblant être plus sollicités par le marché du travail à diverses étapes du cheminement scolaire.

tendance

♦ ***Atténuation de la prépondérance du collégial général***

Si, au début des années 1970, on accordait environ six diplômes d'enseignement collégial général pour un d'enseignement professionnel, cette prépondérance s'est amenuisée à deux pour un à la fin des années 1980. Il n'en reste pas moins que le nombre des diplômes d'enseignement collégial général s'est multiplié par trois entre 1970 et les années 1980. (Tableau 2). La part des filles n'a cessé d'y croître pour devenir majoritaire dès 1981. Cette majorité a atteint 54,1 % en 1986. (Tableau 3).

tendance

♦ ***Peu d'étudiants du collégial général obtiennent leur diplôme dans le temps minimal fixé***

Au collégial général, « 33,5 % prennent quatre sessions ou moins pour réussir leurs études collégiales ». (Conseil supérieur de l'éducation, 1989 : 48). Ceux qui ont choisi l'option Arts sont en proportion moindre, 29,6 %, suivis de ceux inscrits en option Sciences, 32,6 %. Par contre, 41,1 % des jeunes qui ont opté pour les Lettres terminent leurs études collégiales générales en quatre sessions ou moins. « Les élèves qui ne parviennent pas à un DÉC à l'issue du temps fixé ne le font pas nécessairement en beaucoup plus de sessions complètes, puisque, la plupart du temps, ils complètent leurs études à temps partiel, quelques cours seulement leur faisant défaut. [...] Les deux tiers des élèves qui obtiennent un DÉC (général) prennent environ 5,0 sessions [...]; c'est une session de plus que prévu ». (*Ibid.*).

tendance

♦ ***Les femmes, les anglophones et les allophones atteignent plus fréquemment le D.E.C. que les hommes et les francophones***

Sans pouvoir parler vraiment d'abandon scolaire chez les jeunes cégépiens, car ceux-ci peuvent compléter leurs études collégiales ou accéder à l'université en passant par les services d'éducation aux adultes, le Conseil supérieur de l'éducation a néanmoins constaté qu'environ 25 % des jeunes qui ont entrepris des études collégiales générales ne se rendent pas jusqu'au D.E.C. Ce pourcentage serait en diminution. Plus de garçons que de filles, plus de francophones que d'anglophones ou d'allophones ne parviennent pas à la sanction de leurs études collégiales. (Conseil supérieur de l'éducation, 1989 : 49).

tendance

♦ ***Accroissement de la fréquentation et des diplômes de niveau universitaire***

Le taux de fréquentation des universités, pour les 20-29 ans, a presque doublé entre 1973 et 1988. (Tableau 4). Cette fréquentation s'est répercutée sur le nombre de baccalauréats et de maîtrises, qui ont connu la même évolution. Les doctorats n'ont pas suivi la même allure, ne

s'étant accrus que de 1,5 fois. Les certificats, par contre, ont augmenté de 4,4 fois entre ces mêmes années. (Tableau 2).

tendance

♦ ***Présence accrue des femmes parmi les diplômés universitaires***

Les femmes ont augmenté leur proportion parmi les diplômés universitaires. Cette percée a été plus considérable aux niveaux les moins élevés: 50,4% des certificats en 1973 et 62,9% en 1988; 39% des baccalauréats en 1973 et 53,5% en 1988; 15,2% des doctorats en 1973 et 29,5% en 1988. (Tableau 3). Les femmes sont majoritaires depuis 1985 parmi les bacheliers universitaires. Il est possible que l'on retrouve là celles qui se sont engagées, dès le collégial, dans un long cycle d'études en proportions plus grandes que leurs confrères. Elles s'y sont formées le plus souvent dans des disciplines où on les retrouve traditionnellement: sciences humaines, éducation, science de la santé, lettres et arts. Mais leur part s'est accrue sensiblement dans d'autres domaines, notamment en droit où elles sont devenues majoritaires, en administration et en sciences pures où environ un baccalauréat sur deux a été décerné à une femme en 1988, enfin en sciences appliquées où elles ont été plus de 20% à obtenir un diplôme de ce niveau en 1988, contre environ 17% en 1983.

C'est dans les disciplines où elles étaient déjà en force au baccalauréat qu'elles se retrouvent en majorité au niveau de la maîtrise et qu'elles y ont accru leur part. Si elles ont augmenté de façon importante leur participation aux maîtrises en sciences pures et en droit, elles n'ont pas suivi le même cheminement en administration et en sciences appliquées. Par contre, une part croissante d'entre elles a persévéré jusqu'aux doctorats en administration, en sciences appliquées, en sciences de la santé, en sciences pures et en lettres. Cette dernière discipline est la seule où elles ont obtenu la majorité des doctorats en 1988. (Tableau 5).

Par ailleurs, on les retrouve en majorité de 1978 à 1988 parmi les diplômes et les certificats. (Tableau 6). Elles y sont majoritaires dans presque toutes les disciplines sanctionnées par ce genre de diplôme; leur présence est d'autant plus importante qu'il s'agit de domaines où on les retrouve en proportions très élevées au baccalauréat ou à la maîtrise. Les femmes qui poursuivent des études de certificat semblent être différentes de celles qui obtiennent un baccalauréat ou une maîtrise. On peut supposer qu'elles étudient surtout à temps partiel. Les 30 ans ou plus composent la majorité des étudiants à temps partiel depuis 1977-1978 et cette situation a pris de l'ampleur (jusqu'à 59,2% en 1983-1984, pour revenir à 56% en 1986-1987). (Tableau 7).

tendance

♦ ***Importance accrue des inscriptions universitaires à temps partiel***

La poursuite d'études à temps partiel est devenue le fait de la majorité des personnes inscrites à l'université depuis 1978-1979, alors que ce n'était le cas que du tiers au milieu des années 1960. Ce phénomène demeure marginal au collégial, même s'il tend à s'y accroître. (Tableau 8). Les études universitaires à temps partiel sont le lot des femmes plus que des hommes. Mais, alors que la part des femmes à temps partiel s'est stabilisée autour de 56% entre 1981-1982 et 1984-1985 pour décroître légèrement ensuite, celle des hommes n'a cessé de s'accroître pour osciller autour de 45% durant la deuxième moitié des années 1980. (Tableau 9). Ce dernier accroissement n'a pas empêché les femmes d'être majoritaires à ce régime d'études depuis 1980-1981 et d'y avoir accru cette majorité (55% en 1987-1988).

tendance

♦ *Stabilité de la fréquentation scolaire chez les jeunes qui se consacrent exclusivement aux études*

La ventilation des taux de fréquentation scolaire des jeunes selon qu'ils combinent ou non études et travail, donne un profil différent de la participation scolaire. Les jeunes (15-19 ans) qui se consacrent exclusivement aux études n'ont pas véritablement accru leur fréquentation scolaire depuis le milieu des années 1970. Leur taux a fluctué autour de 43-45%. Cette tendance n'est pas contradictoire avec le fait que les jeunes fréquenteraient davantage l'école; cette hausse se manifeste essentiellement chez ceux qui combinent études et travail. La proportion qui mène de front ces deux activités a plus que doublé, à tel point que cette tendance contribue essentiellement à la hausse globale de la fréquentation scolaire des jeunes depuis le début des années 1980. La fréquentation des jeunes qui ne sont pas au travail a même diminué parmi la clientèle masculine, comparativement à une relative stabilité chez les femmes, alors que la combinaison études/travail a crû plus rapidement chez les filles que chez les garçons. (Tableau 10).

tendance

♦ *Croissance rapide du chômage des jeunes diplômés entre 1976 et 1981, suivie d'une baisse légère après 1982*

Deux périodes marquent l'évolution du taux de chômage des diplômés québécois un an après la fin de leurs études. Ce fut d'abord la hausse spectaculaire du chômage entre 1976 et 1983, surtout pour les filles diplômées du secondaire ainsi que pour les diplômés des deux sexes du collégial. Ces taux de chômage ont semblé atteindre leur maximum vers 1978; ce sommet provient surtout du regroupement des élèves de 6e et de 7e année vers 1972. À partir de 1983, on observe une baisse des taux de chômage chez les diplômés du secondaire, suivie, un an après, par ceux du collégial. Entre 1984 et 1987, ces taux ont baissé de presque de moitié tant chez les diplômés du secondaire que du collégial. Le chômage des diplômés universitaires a connu également une diminution depuis le début des années 1980. (Tableau 11).

tendance

♦ *Les femmes diplômées chôment plus que les hommes, sauf celles du collégial*

Le taux de chômage des diplômées du secondaire, qui était inférieur à celui des hommes en 1976 (19,5% contre 25,2%) s'est passablement accru en 1985, dépassant de 2,5% celui des hommes (31,2% contre 28,6%). Les diplômées du secteur général furent les plus affectées. Avec un taux de chômage comparable à celui des hommes en 1976, la différence de taux entre les sexes a atteint 12% en 1983 pour se réduire à 3% en 1987. Il n'est donc pas surprenant de voir les femmes poursuivre davantage leurs études au collégial. Les femmes diplômées du collégial chôment moins que les hommes et leur situation n'a cessé de s'améliorer depuis 1983. Entre 1983 et 1986, leur taux de chômage est passé de 18,4% à 12,0% alors qu'il variait de 21,8% à 15,1% chez les hommes. Parmi les diplômés des universités, les femmes cherchent davantage un emploi que les hommes. Le taux de chômage des femmes diplômées est passé de 12,2% à 14,0% au cours de la période 1978-1982, pour se rapprocher de celui des hommes en 1985. (Tableau 11).

Jean-Pierre Simard
Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Chômage **159**, Emploi du temps **485**, Formes d'emploi **173**, Inégalités sociales **257**, Jeunes **65**, Rôles féminins **119**, Secteurs d'emploi **191**, Statut socio-professionnel **229**, Système d'éducation **295**

RÉFÉRENCES

Bigras, Louise
Brève analyse de la fréquentation scolaire et du niveau de scolarité du Québec pour 1961, 1971 et 1976, Québec, Ministère de l'Éducation, Direction des politiques et plans, 1980.

Boudreault, Gilles
L'accessibilité en éducation. Les abandons scolaires dans les écoles des commissions scolaires 1972-1973 à 1976-1977, Québec, Ministère de l'Éducation, Direction des politiques et plans, 1979.

Chabot, Paul-Eugène
« L'école : un virage vers la qualité », *Revue Notre-Dame*, 3, mars, 1986.

Conseil supérieur de l'Éducation
Le régime pédagogique du secondaire et la qualité de formation de base. Avis au ministre de l'Éducation, Québec, Conseil supérieur de l'Éducation, 1985.

« La formation fondamentale et la qualité de l'éducation », *Rapport annuel 1983-1984*, Québec, Conseil supérieur de l'Éducation, 1984.

Du collège à l'université : L'articulation des deux ordres d'enseignement supérieur. Avis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec, Conseil supérieur de l'Éducation, 1988.

Rapport annuel 1987-1988 sur l'état et les besoins de l'éducation. Le rapport Parent, vingt-cinq ans après, Québec, Conseil supérieur de l'Éducation, 1988.

Rapport annuel 1988-1989 sur l'état et les besoins de l'éducation. L'orientation scolaire et professionnelle : par delà les influences, un cheminement personnel, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1989.

Corbeil, Paul
RELANCE 1978. Abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-1977, Québec, Ministère de l'Éducation, Direction des politiques et plans, 1979.

Dufour, Desmond et Yolande Lavoie
La fréquentation scolaire au Québec 1966-1986, Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de la planification, Démographie scolaire 9-20, 1974.

Fonteneau, Xavier
Les retards scolaires au Québec. Estimation statistique de 1965-66 à 1971-72, Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de la planification, Démographie scolaire 9-34, 1976.

Maisonneuve, Daniel
Les abandons au secondaire, une mesure du phénomène, Québec, Ministère de l'Éducation, Études et analyses, 1984.

Ministère de l'Éducation
Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire, Québec, Direction générale de la recherche et du développement, Éditions 1985 à 1989.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
Les cégeps et l'enseignement collégial au Québec, Québec, Les Publications du Québec, 1988, 54.

Picot, W. G.
Les diplômés des universités et leurs emplois : changements durant les années 1970, Ottawa, Statistique Canada, cat. 89-501F.

Statistique Canada
Portrait statistique de l'enseignement supérieur au Canada. Des années 1960 aux années 1980, Ottawa, Édition 1983, cat. 81-602F.

Du monde des études au monde du travail. Une étude sur les effectifs scolaires, les jeunes sortants de l'école et la population active au Canada, Ottawa, cat. 81-570F, 1978.

Théberge, Andrée
Les abandons scolaires — 1. Importance quantitative du phénomène, Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de la planification, 1976.

TABLEAUX

Tableau 1

Taux de fréquentation scolaire selon l'âge et le sexe, Québec, 1975-1989

Année	15-19			20-24			15-24		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
1975	52,9	50,2	51,5	12,8	8,9	11,0	34,2	30,4	32,4
1976	51,8	50,9	51,5	13,2	8,7	11,0	33,7	30,7	32,3
1977	51,2	50,0	50,7	13,2	8,9	11,0	33,0	30,0	31,6
1978	52,8	50,3	51,5	12,1	7,8	9,9	33,0	29,5	31,2
1979	52,3	51,3	51,8	12,5	9,6	11,1	32,9	30,5	31,7
1980	51,6	50,8	51,2	12,5	8,6	10,5	32,2	29,5	30,9
1981	53,6	53,5	53,5	13,3	9,1	11,2	33,2	30,6	32,0
1982	56,3	54,9	55,6	13,2	9,6	11,3	34,0	31,1	32,6
1983	56,9	55,4	56,3	14,0	11,0	12,5	34,2	31,5	32,9
1984	56,9	57,6	57,3	15,5	11,8	13,5	34,6	32,4	33,5
1985	58,3	59,5	58,9	16,8	13,4	15,1	35,6	33,8	34,7
1986	57,7	60,7	59,0	17,4	15,7	16,5	35,6	35,6	35,6
1987	57,8	62,8	60,2	18,0	15,5	16,8	36,1	36,7	36,3
1988	56,6	62,4	59,6	15,1	15,2	15,2	34,3	36,7	35,5
1989	57,6	61,9	59,7	16,3	17,7	16,9	35,6	38,4	36,9

Source: Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529, calculs des auteurs.

Tableau 2

Nombre de diplômés de l'enseignement secondaire[a], collégial et universitaire, réseaux public et privé, Québec, 1970-1988

Année	Secondaire[b]	Collégial (D.E.C.)			Universitaire			
		Gén.	Prof.	Total	Cert.	Bacc.	Maît.	Doct.
1970	37 598	7 565	1 333	8 898	1 896	13 771	2 234	285
1971	49 709	10 447	3 060	13 507	2 424	17 466	2 307	326
1972	51 410	14 297	6 183	20 480	2 685	18 021	1 958	320
1973	61 649	14 857	7 565	22 422	3 600	13 735	2 599	407
1974	68 902	16 418	9 174	25 592	3 584	16 007	2 430	369
1975	72 396	18 280	9 856	28 136	3 860	16 942	2 514	354
1976	75 359	18 357	10 137	28 494	5 948	17 400	2 676	340
1977	89 610	21 036	10 820	31 856	5 140	18 675	2 706	274
1978	91 451	22 836	12 368	35 204	8 878	20 982	3 125	368
1979	84 010	23 593	13 846	37 439	9 483	20 411	2 901	333
1980	86 155	20 867	14 151	35 018	9 330	21 678	3 109	331
1981	88 138	20 154	13 715	33 869	11 063	21 830	3 200	395
1982	90 850	21 592	13 549	35 141	12 719	22 724	3 435	397
1983	89 827	22 639	13 721	36 360	12 308	22 245	3 594	418
1984	85 404	23 280	15 641	38 921	12 154	21 737	3 721	420
1985	80 185	23 379	16 015	39 394	12 590	22 221	4 025	499
1986	78 678	23 304	14 329	37 633	14 545	23 625	4 544	516
1987	66 597	23 743	12 996	37 269	14 124	23 860	4 553	593
1988	63 417	—	—	—	16 097	25 057	4 608	601

a Secteurs général ou professionnel

b Les dernières cohortes de diplômés du secondaire IV général (écoles normales) sont exclues (soient 49 770 diplômés en 1970, 44 325 en 1971, 47 860 en 1972 et 52 314 en 1973)

Sources : Ministère de l'Éducation, *Diplômés*, 1969-1983 (secondaire et universitaire), *Statistiques de l'Éducation préscolaire, primaire, secondaire*, Québec, DEED, 1987; Direction générale des études collégiales, 1987, données non publiées; Rizk, Magdy, *Diplômes décernés par les universités Québécoises*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, DGERU, 1988

Tableau 3

Taux de féminité chez les diplômés de l'enseignement secondaire[a], collégial (D.E.C.) et universitaire, réseaux public et privé, Québec, 1969-1988

Année	Secondaire[b]	Collégial (D.E.C.)			Universitaire			
		Gén.	Prof.	Total	Cert.	Bacc.	Maît.	Doct.
1969	—	38,8	56,0	39,9	80,6	34,5	24,4	15,0
1970	52,7	41,2	51,5	42,7	79,7	35,8	23,0	11,9
1971	52,9	44,0	65,1	48,8	59,4	39,2	24,2	15,3
1972	53,9	40,6	54,9	44,9	53,1	42,2	27,9	12,5
1973	54,2	43,4	61,5	49,5	50,4	39,0	28,4	15,2
1974	53,8	45,1	64,1	51,9	54,2	39,9	30,0	14,4
1975	54,7	46,6	65,2	53,2	47,4	40,9	29,2	20,9
1976	54,9	46,2	64,3	52,7	53,6	42,9	33,4	23,2
1977	54,1	47,5	63,7	53,0	51,7	43,9	33,8	20,4
1978	51,1	47,9	62,7	53,1	54,8	45,7	33,3	23,9
1979	50,9	49,4	62,7	54,3	57,1	45,9	36,1	29,1
1980	51,9	49,7	61,6	54,5	56,4	46,8	36,9	23,6
1981	51,1	50,1	59,1	53,7	58,4	48,2	38,9	27,1
1982	51,2	50,7	58,7	53,8	60,2	49,2	41,9	27,7
1983	50,6	51,9	58,6	54,5	57,5	48,4	39,2	25,6
1984	51,1	52,3	59,0	55,0	59,7	49,3	39,8	27,1
1985	51,8	53,3	58,4	55,3	60,5	50,1	41,3	26,9
1986	51,6	54,1	57,6	55,4	63,0	50,8	42,2	27,7
1987	52,6	—	—	—	61,8	51,9	44,7	27,7
1988	52,8	—	—	—	62,9	53,5	44,6	29,5

a. Secteurs général ou professionnel.

b. Les dernières cohortes de diplômés du secondaire IV général (écoles normales) sont exclues (soient 49 770 diplômés en 1970, 44 325 en 1971, 47 860 en 1972 et 52 314 en 1973).

Sources : Ministère de l'Éducation, *Diplômés*, 1969-1983 (secondaire et universitaire) ; *Statistiques de l'Éducation préscolaire, primaire, secondaire*, Québec, DEED, 1987 ; Direction générale des études collégiales, 1987, données non publiées ; Rizk, Magdy, *Diplômes décernés par les universités Québécoises*, Québec, MESS, DGERU, 1988.

Tableau 4

Taux de fréquentation scolaire au secondaire et à l'université, selon l'âge, Québec, 1966-1988

Année	Secondaire[a]				Université	
	13-18	14	15	16	20-24	25-29
1966	55,8	82,5	81,5	58,2	—	—
1967	62,2	84,8	83,1	68,0	—	—
1968	66,8	89,8	87,3	73,0	—	—
1969	69,6	93,8	92,2	75,8	—	—
1970	70,6	93,1	94,1	75,5	—	—
1971	70,8	98,0	89,0	75,6	—	—
1972	—	—	—	—	—	—
1973	—	—	—	—	8,4	4,9
1974	—	—	—	—	9,0	5,3
1975	69,0	95,9	91,8	77,3	9,3	5,5
1976	69,2	98,9	92,5	75,8	9,6	5,6
1977	68,6	99,7	96,2	77,4	9,6	5,5
1978	67,1	98,7	95,8	79,6	9,9	5,6
1979	66,6	97,8	94,8	83,3	10,1	5,7
1980	66,1	97,2	94,9	85,3	10,4	6,0
1981	65,5	97,5	94,3	86,2	10,0	5,9
1982	66,7	98,3	96,7	88,6	9,5	5,4
1983	68,0	99,2	96,5	90,6	10,3	5,8
1984	69,2	98,3	97,2	90,3	10,9	6,1
1985	69,4	98,3	96,3	90,4	13,0	6,6
1986	68,7	99,9	96,1	88,8	14,7	7,4
1987	69,3	99,9	97,5	87,7	15,0	7,2
1988	69,4	99,9	96,6	88,4	15,5	7,1

a. Les élèves qui détiennent déjà un diplôme ne sont pas comptés.

Sources: Dufour et Lavoie, 1974; Données des Commissions scolaires fournies depuis 1975 par la Direction des études économiques et démographiques, Québec, MEQ, 1987; LaHaye Jacques, *Effectif étudiant des universités Québécoises*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, DGERU, 1988; calculs des auteurs.

Tableau 5

Répartition en pourcentage des diplômés universitaires selon la discipline et taux de féminité, Québec, 1983 et 1988

Discipline		Bacc.		Maîtrise		Doctorat		Cert. et Dipl.	
		1983	1988	1983	1988	1983	1988	1983	1988
Administration	%/Ens.	19,2	19,1	25,5	24,7	5,3	3,0	31,0	33,9
	% Femmes	34,6	47,4	34,0	37,4	0,0	16,7	38,7	53,8
Sc. humaines	%/Ens.	17,6	18,3	25,0	24,0	28,0	24,8	14,5	18,1
	% Femmes	52,7	55,2	44,0	51,0	37,6	38,9	66,6	74,0
Sc. éducation	%/Ens.	18,0	14,8	13,0	11,6	6,0	7,8	21,2	18,7
	% Femmes	70,3	73,6	55,0	66,7	56,0	48,9	65,7	65,3
Sc. appliquées	%/Ens.	14,0	14,7	13,7	13,7	14,4	21,3	2,4	3,4
	% Femmes	16,7	21,3	15,9	14,9	3,3	10,9	16,5	23,4
Sc. santé	%/Ens.	7,6	8,9	3,9	5,1	4,1	5,0	9,4	10,8
	% Femmes	60,9	66,9	71,6	71,9	23,5	43,3	81,6	75,6
Sc. pures	%/Ens.	7,1	8,6	9,6	10,7	32,3	31,1	1,5	1,4
	% Femmes	36,0	43,5	26,4	36,2	18,5	23,0	36,3	44,9
Lettres	%/Ens.	5,6	4,8	5,4	6,1	7,9	6,5	6,0	6,3
	% Femmes	76,0	72,8	62,6	63,8	45,5	59,0	68,7	72,1
Arts	%/Ens.	4,1	4,2	2,4	3,1	0,7	0,3	2,5	2,3
	% Femmes	66,7	66,9	48,8	56,6	66,7	0,0	73,0	76,2
Droit	%/Ens.	3,8	3,6	1,4	1,0	1,2	0,2	1,9	2,4
	% Femmes	48,2	56,3	28,0	34,1	20,0	0,0	49,2	53,7
Plurisectoriel	%/Ens.	2,9	3,1	0,0	0,0	0,2	0,0	9,6	2,8
	% Femmes	62,6	73,6	0,0	0,0	0,0	0,0	60,0	68,7
Ensemble		100	100	100	100	100	100	100	100
	% Femmes	48,8	53,5	39,2	44,6	25,6	29,5	56,8	62,9

Source: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire, Magdy Rizk, données non publiées.

Tableau 6

Répartition en pourcentage des diplômés universitaires selon le sexe, Québec, 1978-1988

Année		Bacc.	Maîtrise	Doctorat	Cert. et dipl.	Ensemble
1978	H	54,3	66,7	76,1	45,2	53,3
	F	45,7	33,3	23,9	54,8	46,7
1979	H	54,1	63,9	70,9	42,9	51,9
	F	45,9	36,1	29,1	57,1	48,1
1980	H	53,2	63,1	76,4	43,6	51,8
	F	46,8	36,9	23,6	56,4	48,2
1981	H	51,8	61,1	72,9	41,6	49,8
	F	48,2	38,9	27,1	58,4	50,2
1982	H	50,8	58,9	72,3	39,8	48,1
	F	49,2	41,9	27,7	60,2	51,9
1983	H	51,2	60,8	74,4	43,2	49,8
	F	48,8	39,2	25,6	56,8	50,2
1984	H	50,7	60,2	72,9	40,3	48,6
	F	49,3	39,8	27,1	59,7	51,4
1985	H	49,9	58,7	73,1	39,5	47,8
	F	50,1	41,3	26,9	60,5	52,2
1986	H	49,2	57,8	72,3	37,0	46,3
	F	50,8	42,2	27,7	63,0	53,7
1987	H	48,1	55,3	72,3	38,2	45,9
	F	51,9	44,7	27,7	61,8	54,1
1988	H	46,5	55,4	70,5	37,1	44,5
	F	53,5	44,6	29,5	62,9	55,5

Source: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire, Magdy Rizk, données non publiées.

Tableau 7

Âge moyen et pourcentage des personnes de 30 ans ou plus, étudiants universitaires selon le régime d'études, Québec, 1973-1974 à 1986-1987

	Ensemble		Temps complet		Temps partiel	
Année	Âge moyen	% 30 ans	Âge moyen	% 30 ans	Âge moyen	% 30 ans
1973-1974	27,0	24,6	23,5	6,9	31,0	44,6
1974-1975	27,2	25,3	23,4	6,6	31,1	45,2
1975-1976	27,4	26,9	23,7	7,5	31,3	47,4
1976-1977	27,6	28,1	23,8	7,9	31,3	48,0
1977-1978	27,9	29,9	23,7	8,0	31,9	51,1
1978-1979	28,2	31,8	23,6	7,5	32,4	53,8
1979-1980	28,2	32,2	23,4	7,1	32,4	54,2
1980-1981	28,0	32,2	23,1	7,2	32,0	52,4
1981-1982	27,7	31,3	23,1	8,6	31,5	50,8
1982-1983	28,6	34,2	23,9	9,6	33,0	57,2
1983-1984	29,1	36,1	24,0	9,8	33,5	59,2
1984-1985	29,0	35,5	24,2	10,5	33,3	58,1
1985-1986	28,8	34,7	24,3	10,9	31,1	57,1
1986-1987	28,9	35,0	24,4	11,4	33,0	56,0

Source: Jacques La Haye, *Effectif étudiant des universités québécoises. Faits saillants de son évolution, 1971-1972 à 1986-1987*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1988.

Tableau 8

Proportion des étudiants inscrits à temps partiel (automne) dans les cégeps[a] et dans les universités, Québec, 1966-1989

Année	Proportion du temps partiel dans les collèges publics			Effectifs selon le régime d'étude et proportion du temps partiel dans les universités			
	Sect. gén.	Sect. prof.	Ensemble	Temps complet	Temps partiel	Total	T. partiel %
1966-1967	—	—	—	36 025	16 634	52 659	31,6
1967-1968	—	—	—	40 552	18 555	59 107	31,4
1968-1969	—	—	—	45 932	21 677	67 609	32,1
1969-1970	—	—	—	54 933	27 804	82 737	33,6
1970-1971	—	—	—	54 785	33 655	88 440	38,1
1971-1972	0,67	1,93	1,26	55 515	38 079	93 594	40,7
1972-1973	1,15	1,37	1,25	57 901	43 850	101 751	43,1
1973-1974	0,86	1,90	1,35	61 642	52 174	113 816	45,8
1974-1975	1,11	1,94	1,50	68 436	60 130	128 566	46,8
1975-1976	1,71	2,90	2,27	74 099	64 606	138 705	46,6
1976-1977	1,73	1,99	1,86	75 035	69 600	144 635	48,1
1977-1978	1,26	1,72	1,48	78 806	75 785	154 591	49,0
1978-1979	1,44	0,97	1,21	81 566	85 741	167 307	51,2
1979-1980	1,85	1,29	1,56	84 528	92 942	177 470	52,4
1980-1981	1,80	1,43	1,61	87 259	101 810	189 069	53,8
1981-1982	1,95	1,66	1,80	89 903	102 022	191 925	53,2
1982-1983	2,20	1,74	1,96	95 257	101 913	197 170	51,7
1983-1984	2,64	2,00	2,31	101 770	112 572	214 342	52,5
1984-1985	3,05	2,14	2,60	106 980	114 592	221 572	51,7
1985-1986	3,17	2,50	2,86	113 660	117 597	231 257	50,9
1986-1987	3,09	2,34	2,84	114 921	118 999	233 920	50,9
1987-1988	—	—	—	116 501	118 815	235 316	50,5
1988-1989	—	—	—	118 894	122 381	241 275	50,7

a. La proportion des étudiants à temps partiel est sous-estimée dans les collèges en raison des abandons de cours qui surviennent après le dénombrement. Un étudiant inscrit à plein temps peut se retrouver à temps partiel après avoir abandonné un ou plusieurs cours.

Sources: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement collégial, données non publiées; *Caractéristiques des inscriptions universitaires*, DGERU, Québec, 1982-83, ..., 1986-87; Le Corre et Côté, *La situation linguistique au Québec*, Ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, Québec, 1982; calculs des auteurs.

Tableau 9

Étudiants universitaires à temps partiel selon le sexe et taux de féminité, Québec, 1973-1988

Année	Femmes		Hommes		Taux de féminité		
	%	N	%	N	Temps complet	Temps partiel	Total
1973-1974	51,5	44 184	40,5	61 613	36,9	47,7	41,8
1974-1975	45,0	41 402	34,4	54 234	39,1	49,9	43,3
1975-1976	44,7	47 313	36,7	62 417	39,9	48,0	43,1
1976-1977	49,4	60 834	42,5	79 879	40,1	47,0	43,2
1977-1978	54,2	72 346	43,5	83 866	41,1	51,8	46,3
1978-1979	54,9	77 631	39,2	96 419	41,9	53,0	47,3
1979-1980	56,2	85 630	44,9	88 108	43,6	54,9	49,3
1980-1981	57,3	93 879	45,1	92 604	44,0	56,3	50,3
1981-1982	56,1	95 493	44,6	93 235	44,8	56,3	50,6
1982-1983	56,4	100 378	43,7	95 157	45,0	57,6	51,3
1983-1984	56,8	109 126	45,2	103 536	45,4	56,9	51,3
1984-1985	56,0	114 725	45,0	105 712	46,5	57,4	52,0
1985-1986	55,1	120 371	45,4	108 478	47,7	57,4	52,6
1986-1987	55,0	125 836	44,8	108 354	48,6	58,8	53,7
1987-1988	55,2	129 424	44,6	105 857	49,7	60,2	55,0

Sources: Messier, Suzanne, *Les femmes, ça compte*, Québec, 1983; Statistique Canada, *Universités : inscriptions et grades décernés*, Ottawa, cat. 81-204; calculs des auteurs.

Tableau 10

Taux de fréquentation scolaire selon l'âge, le sexe et la participation au marché du travail[a], Québec, 1975-1989

Année	15-19			20-24			15-24		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Personnes au travail									
1975	9,1	5,6	7,4	3,1	2,0	2,6	6,3	3,9	5,1
1976	8,1	7,1	7,5	3,1	2,3	2,9	5,7	4,8	5,3
1977	9,1	5,9	7,5	2,6	2,3	2,5	6,0	4,2	5,1
1978	7,7	6,3	7,1	2,6	1,6	1,9	5,2	4,0	4,6
1979	9,3	6,7	8,2	2,9	2,9	2,9	6,3	4,8	5,6
1980	10,7	7,8	9,3	3,2	2,5	2,9	7,0	5,1	6,1
1981	11,7	9,4	10,4	3,8	2,2	3,0	7,7	5,7	6,7
1982	10,9	8,8	9,9	3,5	2,5	2,9	6,9	5,5	6,2
1983	11,6	9,7	10,7	3,6	2,9	3,2	7,4	6,1	6,7
1984	13,1	11,2	12,2	3,9	3,9	3,9	8,2	7,4	7,7
1985	13,8	13,9	13,8	5,4	4,4	4,9	9,2	8,6	8,9
1986	15,9	14,4	15,0	6,3	5,6	5,9	10,5	9,5	10,0
1987	16,8	17,5	16,9	5,0	5,4	5,2	10,2	10,6	10,5
1988	18,4	18,3	18,2	5,3	5,3	5,3	11,4	11,0	11,2
1989	20,0	19,6	19,4	6,3	6,4	6,4	12,6	12,3	12,4
Personnes sans travail									
1975	43,8	44,5	44,1	9,7	6,8	8,4	27,9	26,5	27,3
1976	43,7	43,8	44,1	10,2	6,4	8,1	27,9	25,9	27,0
1977	42,1	44,1	43,2	10,6	6,6	8,6	26,9	25,9	26,5
1978	45,1	44,0	44,3	9,4	6,1	8,0	27,8	25,5	26,6
1979	43,0	44,6	43,6	9,6	6,7	8,2	26,5	25,7	26,1
1980	40,9	43,0	41,9	9,3	6,0	7,6	25,2	24,4	24,9
1981	41,9	44,1	43,2	9,5	6,9	8,2	25,5	25,0	25,3
1982	45,4	46,1	45,8	9,6	7,0	8,5	27,1	25,6	26,4
1983	45,3	45,7	45,6	10,4	8,1	9,2	26,9	25,5	26,2
1984	43,8	46,4	45,1	11,5	7,9	9,5	26,4	25,0	25,8
1985	44,5	45,6	45,0	11,4	9,1	10,2	26,4	25,2	25,8
1986	41,8	46,3	44,0	11,1	10,1	10,6	25,1	26,1	25,6
1987	40,9	45,3	43,3	12,9	10,1	11,5	25,9	26,1	25,8
1988	38,2	44,0	41,5	9,8	9,9	9,8	22,9	25,6	24,3
1989	38,0	43,2	40,3	9,5	10,8	10,2	22,9	26,1	24,4

a. Nous avons décomposé le taux de fréquentation scolaire des jeunes selon qu'ils occupaient simultanément un emploi ou qu'ils n'avaient pas d'emploi. La somme des taux par activité correspond à ceux du tableau 3.

Source : Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529, calculs des auteurs.

Tableau 11

Taux de chômage chez les diplômés de l'enseignement secondaire, collégial et universitaire, selon le secteur d'étude et le sexe, réseaux public et privé, Québec, 1976-1987

Année scolaire	Secondaire (19 et –)				Collégial (24 et –)			Univer.
	Gén.	Prof. long	Prof. court	Total	Gén.	Prof.	Total	Bacc.
				Hommes				
1976	25,2	23,3	–	25,2	28,7	10,2	19,7	–
1977	14,0	17,3	28,5	17,0	13,0	10,5	11,7	–
1978	32,4	24,9	41,9	29,6	12,7	15,4	14,5	7,6
1979	15,5	14,2	24,8	16,4	9,8	4,9	6,4	–
1980	20,6	21,9	30,5	22,6	15,5	12,5	13,3	9,8
1981	27,5	35,9	48,7	34,8	28,9	22,0	24,0	–
1982	–	–	–	–	–	–	–	9,6
1983	34,5	35,3	53,4	38,1	27,8	20,1	21,8	–
1984	31,0	34,0	52,0	34,6	29,7	22,2	23,8	–
1985	24,7	27,9	46,1	28,6	29,3	19,5	21,7	8,3
1986	25,7	21,9	41,4	–	17,3	14,5	15,1	–
1987	17,6	17,0	34,3	–	16,7	10,8	–	–
				Femmes				
1976	25,3	14,6	24,2	19,5	19,2	5,7	9,7	–
1977	19,1	16,2	42,2	18,1	16,4	7,5	10,3	–
1978	21,2	19,4	43,5	20,9	25,1	10,7	14,6	12,2
1979	18,4	13,5	29,0	15,5	13,8	7,4	8,9	–
1980	18,9	18,7	35,3	19,6	10,4	8,1	8,6	14,7
1981	28,4	31,3	52,2	31,8	15,7	17,8	17,5	–
1982	–	–	–	–	–	–	–	14,0
1983	42,0	33,7	52,0	37,2	33,9	15,2	18,4	–
1984	38,0	33,0	53,0	35,5	22,4	14,5	15,9	–
1985	32,7	28,8	48,7	31,2	18,6	12,8	13,5	10,9
1986	28,8	23,7	45,3	–	15,2	11,2	12,0	–
1987	20,6	17,6	39,8	–	21,6	7,1	–	–

Note : Il n'y a pas eu d'enquête RELANCE pour les ordres secondaire et collégial en 1982.

Sources : Ministère de l'Éducation, *Relance au Secondaire*, Québec, Direction générale de la recherche et du développement, 1980-1988 ; *Relance au Collégial*, Québec, Direction générale de la recherche et du développement, 1980-1988 ; *Relance à l'Université*, Québec, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire, 1979-1988.

2

FORMATION PROFESSIONNELLE

On peut distinguer, dans le système d'éducation, trois ordres de formation professionnelle préparant à des fonctions de travail à hiérarchies différentes, allant des manœuvres aux grandes professions, en passant par les ouvriers spécialisés et les techniciens. (Dandurand, 1986 : 213). L'aménagement des programmes et des conditions de passage permet difficilement de progresser d'un ordre à l'autre par la stricte formation professionnelle, tous ces programmes conduisant quasi exclusivement au marché du travail.

tendance

◆ *Diminution de la proportion des élèves du secteur professionnel au secondaire*

Les étudiants choisissent de moins en moins une formation professionnelle au secondaire. Ce choix est devenu pratiquement marginal. (Tableau 1). Entre 1975 et 1985, la baisse des clientèles au secondaire fut davantage marquée dans le secteur professionnel long et supplémentaire que dans le professionnel court. (Dandurand, 1986 : 218). Le pourcentage des jeunes qui ne se rendront probablement pas jusqu'au diplôme du secondaire a également diminué, secteurs général et professionnel confondus, passant de 54 % en 1972 à 28 % en 1984. Cette évolution a tenu aussi bien au niveau croissant des aspirations scolaires des parents pour leur progéniture qu'à celui des exigences accrues du marché du travail. Les parents ont exercé des pressions sur les jeunes pour qu'ils terminent leurs études secondaires, surtout lorsqu'il s'agit du secteur général. Le marché du travail a valorisé le diplôme par rapport aux apprentissages « sur le tas », sans qu'il y ait eu nécessairement modifications aux habiletés requises pour effectuer divers types de tâches de manœuvres ou d'ouvriers spécialisés. Cela se constate par les surplus réguliers de plusieurs métiers sur le marché du travail, ces surplus étant composés le plus souvent de personnes qui, au vu de leur âge, n'ont pu acquérir leur formation autrement que « sur le tas ». (Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du Revenu, 1986, 1987 et 1988). Par contre, le délaissement du secteur professionnel aurait amené un vieillissement rapide dans certains métiers, notamment dans la construction ; la relève n'y est pas aussi nombreuse que les départs.

Cette situation a donné comme résultat global un accroissement du pourcentage des diplômés du secteur général de 75,6 % en 1972 à 78,8 % en 1987. (Tableau 2). Parallèlement à cette évolution s'est développée une perception des programmes du secondaire professionnel comme ceux pour les élèves les moins performants dans les matières de base. Certains de ces programmes seraient même devenus le « tiers monde » de l'enseignement professionnel. (Dandurand, 1986 : 217). On y trouve de façon constante une surreprésentation de francophones, de personnes de milieu modeste et de femmes.

tendance

◆ *Détérioration de la situation des diplômés du secondaire sur le marché du travail et reprise depuis 1982*

Une fois sur le marché du travail, ces diplômés, après avoir confronté leurs apprentissages avec les habiletés qu'on attendait d'eux, ont perçu entre ces deux pôles une correspondance d'autant plus positive qu'ils ont fait des apprentissages plus longs. (Tableau 3). Quant à leur situation en matière d'emploi, un an après la fin de leurs études, en plus d'être régulièrement peu

reluisante, elle s'est détériorée quelque peu au fil des ans, pour s'améliorer après la récession de 1982. Cette situation a été d'autant moins favorable que le programme choisi avait été plus court. (Tableau 4). Avec l'arrivée de cohortes moins nombreuses, les taux de chômage des sortants de 1987 sont comparables à ceux enregistrés avant le début des années 1980.

tendance

♦ ***Accroissement continu du nombre d'étudiants et de diplômés du secteur collégial professionnel***

Dans les cégeps, l'introduction de nouveaux programmes, le décontingentement et de meilleures possibilités d'embauche pour les techniciens ont amené les étudiants à s'inscrire un peu plus au secteur professionnel, où ils sont devenus la majorité entre 1979 et 1983. La situation a légèrement régressé depuis, surtout dans le domaine des sciences administratives. On note un mince déplacement des clientèles vers les sciences humaines au cours des récentes années. (Tableau 5).

Le pourcentage des diplômés du secondaire général s'étant accru, leur passage au collégial y a neutralisé en partie l'effet de dénatalité, de façon plus marquée au général qu'au professionnel. (Tableau 6). On trouve donc, là aussi, à ce niveau les résultats des aspirations parentales et des exigences plus grandes du marché du travail. Mais l'écart entre les diplômes du collégial général et du professionnel s'est rétréci, passant de 3,4 du général pour un du professionnel en 1971 à 1,8 en 1987. Cet écart était plus marqué pour les hommes que pour les femmes au début des années 1970: 5,5 contre 2,3. Il s'est amenuisé considérablement, au point de se ressembler en 1987: 2 pour les hommes et 1,7 pour les femmes. Tout au long de cette période, une proportion plus grande de femmes que d'hommes a choisi le secteur professionnel, mais cette proportion s'est amoindrie pour les femmes, alors qu'elle s'est légèrement accrue dans le cas des hommes. Tout comme au secondaire, même si d'ampleur moindre, on retrouve régulièrement au professionnel collégial une surreprésentation de femmes, de francophones et de jeunes de condition modeste. (Dandurand, 1986: 219-221). Tout comme au secondaire professionnel, les femmes choisissent encore en majorité au collégial professionnel des voies qui leurs sont traditionnelles. Plusieurs indications portent à croire que les hommes, qui choisissent plus qu'auparavant le collégial professionnel, se sont dirigés plus volontiers vers des domaines de pointe ou en grande demande. Les techniques administratives et les techniques physiques sont les deux familles de programmes qui ont ainsi connu les plus fortes progressions depuis 1975. Ces deux techniques regroupaient le quart des clientèles des cégeps en 1976 et un peu plus du tiers en 1983. Elles sont revenues graduellement au quart entre 1984 et 1988. (Tableau 5).

tendance

♦ ***Situation régulièrement plus favorable des diplômés du secteur collégial professionnel sur le marché du travail***

Un an après la fin de leurs études, les diplômés du collégial professionnel ont régulièrement mieux réussi que ceux du secondaire à se trouver un emploi. (Tableau 7). La proportion de ceux qui sont retournés aux études a aussi été plus grande. Elle est allée croissant, surtout dans le cas des hommes. Non seulement les diplômés du collégial ont-ils eu plus de succès sur le marché du travail, mais ils ont en plus, et de façon accrue, augmenté leurs chances, davantage que ceux du secondaire, par des retours aux études. Tant pour les hommes que pour les femmes, les taux de chômage des diplômés du collégial professionnel ont été constamment plus faibles que ceux du général, même si on observe une légère diminution de l'écart entre leurs taux respectifs en 1986 par rapport à 1976. (Tableau 8).

Jean-Paul Baillargeon
Jean-Pierre Simard

VOIR ÉGALEMENT
Chômage **159**, Formes d'emploi **173**, Inégalités sociales **257**, Jeunes **65**, Mobilité sociale **237**, Orientations économiques **411**, Qualifications **189**, Secteurs d'emploi **191**, Statut socio-professionnel **229**, Système d'éducation **295**

RÉFÉRENCES

Charland, Jean-Pierre
Histoire de l'enseignement technique et professionnel, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 485 p.

Charland, Jean-Pierre et Nicole Thivierge
Bibliographie de l'enseignement professionnel au Québec (1850-1980), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 284 p.

Corbeil, Paul
RELANCE 1978. Abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-1977, Québec, Ministère de l'Éducation, Direction des politiques et plans, 1979, 2 v.

Dandurand, Pierre
« Situation de la formation professionnelle au Québec », dans Fernand Dumont (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986 : 209-235.

Fournier, Marcel
Entre l'école et l'usine : la formation professionnelle des jeunes travailleurs, Montréal, Éditions coopératives Albert St-Martin et Centrale de l'enseignement du Québec, 1980, 128 p.

Fournier, Marcel, Charles Halary et Justo Michelena, collab.
Entre l'école et l'usine : enquête sur l'enseignement professionnel au Québec, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1975, 110 p.

Lamonde, Jeannine
« Analyse des caractéristiques de l'effectif collégial et des phénomènes liés à l'admission et à la poursuite des études collégiales », Direction générale de l'enseignement collégial, *Bulletin statistique*, 8, 3, 1983.

Langlois, Simon et Gary Caldwell (éds)
« Les cégeps, vingt ans après », *Recherches sociographiques*, XXVII, 2, 3, 1986.

Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du Revenu
Surplus et pénuries de main-d'œuvre prévus au Québec et dans ses régions, Québec, Les Publications du Québec, 1986, 1987 et 1989.

TABLEAUX

Tableau 1

Proportion des élèves des commissions scolaires inscrits au secondaire selon le secteur d'études, Québec, 1975-1989

Année scolaire	Secteur général	Secteur professionnel	Ensemble	
			%	N
1975-1976	83,0	17,0	100	614 460
1978-1979	82,3	17,7	100	550 135
1981-1982	83,1	16,9	100	464 008
1984-1985	85,8	14,2	100	419 992
1985-1986	88,0	12,0	100	395 800
1986-1987	89,9	10,2	100	382 953
1987-1988	93,4	6,6	100	380 421
1988-1989	95,4	4,6	100	379 230

Sources: Ministère de l'Éducation, *Statistiques de l'éducation*, Direction des études économiques et démographiques; Ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, données non publiées; calculs des auteurs.

Tableau 2

Proportion des diplômés du secondaire V régulier selon le secteur et le sexe, Québec, 1972-1987

Année		Général	Professionnel	Ensemble %	Ensemble N
1972	H	80,1	19,9	100	25 601
	F	71,4	28,6	100	30 749
	T	75,6	24,4	100	56 350
1977	H	77,6	22,4	100	39 161
	F	75,6	24,4	100	48 374
	T	76,5	23,5	100	87 535
1982	H	71,1	28,9	100	40 975
	F	71,7	28,3	100	45 163
	T	71,4	28,6	100	86 138
1983	H	65,0	35,0	100	44 367
	F	69,5	30,5	100	45 460
	T	67,3	32,7	100	89 827
1984	H	67,9	32,1	100	41 795
	F	72,3	27,7	100	43 619
	T	70,2	29,8	100	85 404
1985	H	72,7	27,3	100	38 671
	F	77,5	22,5	100	41 514
	T	75,2	24,8	100	80 185
1986	H	75,7	24,3	100	38 052
	F	78,9	21,1	100	40 626
	T	77,3	22,7	100	78 678
1987	H	76,3	23,7	100	31 595
	F	75,4	24,6	100	35 002
	T	78,8	21,2	100	66 597

Sources: Institut québécois de recherche sur la culture, *Statistiques culturelles du Québec, 1971-1982*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985; Ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, données non publiées; calculs des auteurs.

Tableau 3

Proportion des diplômés ayant perçu une correspondance positive entre les études et le travail selon le secteur et le sexe, Québec, 1983-1987

Année		Secondaire		Collégial
		Professionnel court	Professionnel long	Professionnel
1983	H	47,4	49,2	74,0
	F	51,0	69,4	82,4
1984	H	39,5	51,0	75,0
	F	52,0	66,0	82,0
1985	H	44,3	55,6	74,9
	F	49,0	68,9	81,9
1986	H	49,9	55,0	76,9
	F	50,0	70,0	83,0
1987	H	46,9	60,8	80,5
	F	41,9	74,1	84,6

Sources: Ministère de l'Éducation, *Relance au secondaire* et *Relance au collégial*, Direction générale de la recherche et du développement.

Tableau 4

Répartition en pourcentage des diplômés du secondaire professionnel selon leur situation un an après la fin de leurs études et le sexe, Québec, 1976-1987

Année		Professionnel long				Professionnel court			
		Ont un emploi	Cherchent un emploi	Études	Inactifs	Ont un emploi	Cherchent un emploi	Études	Inactifs
1976	H	66,3	20,2	9,5	4,0	—	—	—	—
	F	76,7	13,1	6,5	3,8	66,8	21,4	4,9	6,9
1977	H	71,4	14,9	9,2	4,6	67,9	27,1	0,4	4,6
	F	74,0	14,3	7,2	4,5	46,2	33,7	1,4	18,7
1978	H	62,0	20,6	14,0	3,4	54,3	39,2	0,6	6,0
	F	71,4	17,2	8,0	3,4	50,3	38,8	1,2	9,7
1979	H	72,7	12,1	9,4	5,8	65,9	21,7	0,4	12,0
	F	74,2	11,6	6,2	7,9	52,1	21,3	0,6	26,0
1980	H	66,8	18,7	9,4	5,0	62,5	27,4	0,5	9,6
	F	69,2	15,9	8,7	6,2	50,8	27,8	0,9	20,6
1981	H	54,9	30,7	10,7	3,7	48,8	46,2	0,5	4,5
	F	58,8	26,8	10,8	3,7	41,7	45,6	0,3	12,3
1983	H	52,7	28,8	16,8	1,7	44,0	50,0	4,2	2,3
	F	55,6	28,2	16,8	1,7	44,0	48,0	4,0	4,4
1984	H	54,0	27,4	17,1	2,0	44,5	47,4	5,0	3,3
	F	56,1	28,0	14,0	2,2	42,0	47,3	6,2	5,0
1985	H	60,8	23,5	13,7	2,0	49,3	42,2	6,2	2,3
	F	58,9	23,8	15,2	2,1	45,7	43,4	6,7	4,3
1986	H	61,8	17,4	18,8	2,0	50,0	35,4	11,6	3,0
	F	62,2	19,3	16,4	2,1	43,3	35,7	16,6	4,4
1987	H	67,1	13,7	15,7	3,5	55,9	29,2	9,1	5,7
	F	69,3	14,8	12,5	3,4	46,9	30,9	13,0	9,2

Source: Ministère de l'Éducation, *Relance au secondaire*, Direction générale de la recherche et du développement

Tableau 5

Répartition en pourcentage de la clientèle des cégeps selon la famille de programmes, Québec, 1976-1988

Famille de programmes	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Formation générale	51,8	52,0	50,4	47,9	48,2	49,0	48,2	48,1	49,5	50,8	51,6	52,5	53,6
Sciences	18,3	17,9	16,6	15,3	15,8	16,1	16,1	16,9	17,5	17,7	17,6	17,2	16,5
Sciences hum.	26,7	27,6	27,3	26,2	26,0	26,6	25,8	25,3	26,3	27,6	28,7	30,0	31,7
Arts	2,8	2,6	2,7	2,8	3,1	3,1	3,1	2,9	2,7	2,8	2,7	2,8	3,0
Lettres	4,0	3,9	3,8	3,6	3,3	3,2	3,2	3,0	3,0	2,7	2,6	2,5	2,4
Formation prof.	47,6	47,2	48,8	51,2	51,1	50,3	51,1	51,0	49,8	48,3	47,4	46,7	45,4
Techn. biol.	13,4	12,1	11,4	10,9	10,2	9,7	9,3	9,1	9,2	9,7	10,2	10,5	10,5
Techn. phys.	11,4	11,9	12,5	13,0	13,2	13,1	13,6	13,6	13,0	12,2	11,3	10,9	10,4
Techn. hum.	6,2	6,0	6,2	6,3	6,4	6,2	5,8	5,6	5,5	5,6	5,9	6,1	6,5
Techn. adm.	14,1	15,1	16,3	18,5	18,7	18,8	20,0	20,2	19,5	18,2	17,4	16,4	15,0
Arts	2,5	2,4	2,4	2,5	2,6	2,5	2,4	2,5	2,6	2,6	2,6	2,8	3,0
Hors programme	0,6	0,8	0,8	0,9	0,7	0,7	0,7	0,9	0,7	0,9	1,0	0,8	1,0
Total %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	106,2	118,1	120,8	117,3	118,1	123,4	131,3	137,1	137,6	137,2	136,4	131,8	130,5

Sources: Lamonde, Jeannine, 1983; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement collégial, données non publiées; calculs des auteurs

Tableau 6

Proportion des diplômés du collégial selon la famille de progammes et le sexe, Québec, 1971-1987

Année		Général	Professionnel	Ensemble %	Ensemble N
1971	H	84,6	15,4	100	6 921
	F	69,7	30,3	100	6 586
	T	77,4	22,6	100	13 507
1972	H	75,3	24,7	100	11 280
	F	63,1	36,9	100	9 202
	T	69,8	30,2	100	20 482
1977	H	74,3	25,7	100	14 981
	F	59,2	40,8	100	16 876
	T	66,0	34,0	100	31 857
1982	H	65,5	34,5	100	16 234
	F	57,9	42,1	100	18 914
	T	61,4	38,6	100	35 148
1983	H	65,7	34,3	100	16 558
	F	59,4	40,6	100	19 811
	T	62,3	37,7	100	36 369
1984	H	63,3	36,7	100	17 552
	F	56,8	43,2	100	21 435
	T	59,7	40,3	100	38 987
1985	H	61,7	38,3	100	17 716
	F	56,8	43,2	100	21 929
	T	59,0	41,0	100	39 645
1986	H	63,6	36,4	100	17 127
	F	59,2	40,8	100	21 624
	T	61,1	38,9	100	38 751
1987	H	66,6	33,4	100	16 083
	F	63,0	37,0	100	20 804
	T	64,6	35,4	100	36 887

Source: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement collégial, données non publiées; calculs des auteurs.

Tableau 7

Répartition en pourcentage des diplômés du collégial professionnel selon leur situation un an après la fin de leurs études et le sexe, Québec, 1976-1987

Année		Ont un emploi	Cherchent un emploi	Études	Inactifs
1976	H	75,7	8,6	12,7	2,6
	F	87,5	5,3	4,5	2,3
1977	H	—	—	—	—
	F	83,7	6,8	4,4	4,7
1978	H	70,6	12,9	14,2	1,9
	F	81,3	9,8	6,7	1,8
1979	H	84,3	4,3	9,4	1,5
	F	81,4	6,5	6,8	4,9
1980	H	73,9	10,6	12,6	2,4
	F	80,8	7,1	8,1	3,6
1981	H	65,1	18,4	14,3	1,8
	F	72,2	15,6	8,9	2,9
1983	H	60,2	15,2	23,8	0,8
	F	69,9	12,5	16,2	1,4
1984	H	57,6	16,4	24,1	1,9
	F	69,8	11,8	16,8	1,5
1985	H	61,0	14,7	23,0	1,3
	F	71,1	10,4	16,9	1,6
1986	H	64,5	10,9	23,6	1,0
	F	75,1	9,5	14,1	1,3
1987	H	70,8	8,6	19,1	1,5
	F	78,3	6,0	14,3	1,4

Source: Ministre de l'Éducation, *Relance au collégial*, Direction générale de la recherche et du développement.

Tableau 8

Taux de chômage chez les diplômés du secondaire et du collégial selon le secteur d'études et le sexe, Québec, 1976-1987

Année		Secondaire			Collégial	
		Général	Professionnel court	Professionnel long	Général	Professionnel
1976	H	25,2	—	23,3	28,7	10,2
	F	25,3	24,2	14,6	19,2	5,7
1977	H	14,0	28,5	17,3	13,0	10,5
	F	19,1	42,2	16,2	16,4	7,5
1978	H	32,4	41,9	24,9	12,7	15,4
	F	21,2	43,5	19,4	25,1	10,7
1979	H	15,5	24,8	14,2	9,8	4,9
	F	18,4	29,0	13,5	13,8	7,4
1980	H	20,6	30,5	21,9	15,5	12,5
	F	18,9	35,3	18,7	10,4	8,1
1981	H	27,5	48,7	35,9	28,9	22,0
	F	28,4	52,2	31,3	15,7	17,8
1983	H	34,5	53,4	35,3	27,8	20,1
	F	42,0	52,0	33,7	33,9	15,2
1984	H	31,0	52,0	34,0	29,7	22,2
	F	38,0	53,0	33,0	22,4	14,5
1985	H	24,7	46,1	27,9	29,3	19,5
	F	32,7	48,7	28,8	18,6	12,8
1986	H	25,7	41,4	21,9	17,3	14,5
	F	28,8	45,3	23,7	15,2	11,2
1987	H	17,6	34,3	17,0	16,1	10,8
	F	20,6	39,8	17,6	21,6	7,1

Sources : Ministère de l'Éducation, *Relance au secondaire* et *Relance au collégial*, Direction générale de la recherche et du développement

3

FORMATION PERMANENTE

tendance

◆ ***De la réduction des inégalités sociales à la formation sur mesure***

L'éducation aux adultes a pris un essor considérable lors des réformes du système d'éducation des années 1960. Ce développement s'est fait dans la foulée des grands objectifs sur lesquels ont reposé toutes les réformes du système d'éducation : démocratisation, égalité des chances, respect des libertés individuelles, développement intégral de toutes les potentialités des personnes. Cela s'est traduit par l'offre de programmes de formations préparatoires à la formation professionnelle, de formations professionnelles initiales ou d'apprentissages en milieu de travail, surtout aux personnes voulant intégrer le marché du travail ou des travailleurs peu scolarisés. De 1970 à 1980, « les programmes gouvernementaux de formation de la main-d'œuvre ont intensifié leurs interventions auprès des femmes et des chômeurs qui étaient peu scolarisés ou qui n'avaient pas de formation professionnelle ». (Conseil supérieur de l'éducation, nov. 1987 : 14).

Au même moment ont émergé une préoccupation pour le perfectionnement des travailleurs, en réponse aux changements technologiques, et un intérêt accru pour la formation en industrie. Tirant leçon de la récession du début des années 1980, « les entreprises ont tenté de réduire les coûts de production par une diminution de leurs effectifs permanents, favorisant plutôt la sous-traitance, le personnel occasionnel, le temps partiel et les contrats. Ne recrutant plus de nouveaux employés, les entreprises [...] (ont mis) l'accent sur le recyclage et le perfectionnement de leur main-d'œuvre, [...] avec des objectifs précis de relance de l'entreprise et d'augmentation de la productivité. [...] Le gouvernement fédéral a donc choisi, dans son programme national de formation de 1982, de privilégier l'adaptation de la main-d'œuvre aux exigences de l'emploi ». (*Ibid.* : 14).

Le gouvernement fédéral fournit encore une part considérable des ressources financières consacrées à la formation professionnelle, tant en établissement scolaire qu'en entreprise. Une proportion accrue de ces fonds a été consacrée à la formation professionnelle en établissement, au détriment du développement général des compétences de la main-d'œuvre et de l'accroissement de l'employabilité. L'accent est mis désormais davantage sur la formation sur mesure, sur le perfectionnement de la main-d'œuvre en fonction des besoins des entreprises, ce qui place les établissements scolaires dans une dynamique d'offre et de demande différente de celle émanant des objectifs généraux dont sont issues les réformes des années 1960 et 1970.

Malgré ce virage, ou ce parallélisme, le système d'éducation occupe toujours une place prépondérante dans le perfectionnement de la main-d'œuvre. Face aux défis de la libéralisation des échanges économiques, ce système se voit donc confier à la fois la préparation d'une main-d'œuvre encore plus compétente et le perfectionnement des travailleurs. Comme les entreprises comptent désormais moins sur l'embauche mais plus sur le perfectionnement et le recyclage, ce deuxième volet a pris une certaine ampleur. Si les grandes entreprises peuvent procéder elles-mêmes au perfectionnement de leur personnel, soit en entreprise, soit par entente avec des établissements d'éducation, les PME ne peuvent faire de même. « Dans ce contexte, de plus en plus de travailleurs prennent en charge leur propre perfectionnement, pour ne pas être dépassés par l'évolution technologique (comme, par exemple, le champ du secrétariat) ». (*Ibid.* : 17).

On voit émerger une nouvelle répartition des responsabilités en matière d'éducation. Le système public continue à fournir les formations préparatoires, les formations professionnelles initiales et le perfectionnement standardisé qui

répond à des besoins généraux, tant pour recycler les travailleurs que pour combattre les inégalités sociales. Mais il n'est plus le seul à offrir les formations de perfectionnement. Les entreprises y jouent un rôle de plus en plus actif. La montée des formations sur mesure a commencé à influer sur les formations standardisées, au point où on commence à craindre que ces dernières perdent leur prépondérance au profit de visions à court terme et utilitaires. Les formations sur mesure conçues par les entreprises se sont plutôt adressées jusqu'à présent aux gestionnaires, aux professionnels et aux techniciens. Les travailleurs de la base doivent se débrouiller seuls le plus souvent pour perfectionner leurs connaissances générales et professionnelles, dans une perspective de développement personnel, de plus grande mobilité ou de promotion socio-professionnelle. (*Ibid.* : 19-20).

tendance

♦ ***Accroissement récent de la participation de la population active à l'éducation des adultes au secondaire***

Alors que la participation de la population active aux formations de base du général et du professionnel de niveau secondaire destinées aux adultes a connu des fluctuations entre 1969 et 1985, elle a crû très rapidement au cours des années subséquentes pour atteindre des sommets sans précédent, plus de 6 900 par 100 000 de population active en 1987-1988. (Tableaux 1 et 2). Cette montée s'est faite aussi bien en formation générale que professionnelle. Alors que la participation à cette dernière a constamment été inférieure à celle de la formation générale de 1969-1970 à 1978-1979, elle lui est devenue généralement supérieure à partir de 1979-1980. En outre, des programmes récents en matière de formation, de perfectionnement et de recyclage de la main-d'œuvre connaissent des achalandages considérables.

Dans l'ensemble, la population active féminine a plus intensément participé aux activités de formation aux adultes du secondaire que les hommes. Si cette intensité a été très forte au cours des années 1970, soit environ 2 femmes pour un homme, elle a presque disparu au cours des années 1980 pour faire place à une quasi-parité de participation à ces activités éducatives. L'intensité de la participation féminine a été plus forte au secteur général que professionnel. Dans le premier cas, elle est allée jusqu'à trois femmes pour un homme au milieu des années 1970. Au cours des récentes années, elle s'y situe à deux pour un. Par contre, la participation masculine à la formation professionnelle a été généralement plus forte que celle des femmes depuis 1978-1979, au point où on y retrouve près de deux hommes pour une femme de la population active en 1987-1988. (Tableau 3).

tendance

♦ ***Léger accroissement de la participation de la population active à l'éducation des adultes au collégial***

Par 100 000 personnes de la population active, la participation à l'éducation des adultes au collégial est passée de 2 067 en 1980 à 2 262 en 1989. La participation féminine s'est accrue plus rapidement que celle des hommes. Cet accroissement a été davantage marqué en formation professionnelle qu'en formation générale. La participation masculine a même connu un recul en formation professionnelle. (Tableau 5). En conséquence, on y trouve un peu moins d'un homme pour deux femmes en 1989, alors qu'on en y observait un peu plus d'un en 1980. Ainsi, contrairement au secondaire, les femmes ont accru leur intensité de participation aux études collégiales professionnelles pour adultes, alors que les hommes s'en sont quelque peu retirés. Quant aux études générales, aussi bien les hommes que les femmes ont accru leur participation, ces dernières avec plus d'ampleur. (Tableau 6).

tendance

◆ *Persistance des inégalités malgré les efforts consacrés à la formation continue*

La participation des adultes aux activités de formation diffère considérablement d'un sous-groupe à l'autre, malgré les efforts pour réduire les inégalités scolaires. (Conseil supérieur de l'éducation, 1987). Le profil typique de l'adulte en formation qui ressort d'une récente enquête au Canada est celui d'un « col blanc, jeune, instruit et demeurant en milieu urbain ». (Devereaux, 1985 : 48). Les personnes les plus instruites se prévalent davantage des services de formation continue. Environ 40 % des adultes ayant un diplôme universitaire suivent des activités de formation, alors que les moins instruits ont des faibles taux de participation (moins de 5 % chez ceux qui n'ont pas atteint le secondaire). Ces disparités sont renforcées non seulement par la fréquentation accrue, mais aussi par le genre de programmes fréquentés. Les moins instruits empruntent davantage les filières qui ne conduisent pas à des ordres supérieurs d'enseignement. Les femmes participent généralement plus que les hommes à des sessions de formation continue, mais elles poursuivent plus fréquemment des formations moins reconnues. (Doray, 1985). Les cadres et les professionnels ont davantage recours à une formation dispensée en milieu de travail que les autres types d'employés. Les petites entreprises sont moins disposées à la formation en milieu de travail, puisqu'elles ont moins de personnel et qu'elles ne peuvent bénéficier d'économies d'échelle. Bref, « la formation en entreprise tendrait donc non pas à diminuer les inégalités de la division du travail, mais plutôt à les reproduire ». (Paquet *et alii*, 1982 : 134).

Jean-Pierre Simard

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Chômage **159**, Emploi du temps **486**, Jeunes **66**, Système d'éducation **295**

RÉFÉRENCES

Bélanger, Paul et Ndia-Bintu Kayembe
L'éducation des adultes au collégial. En état de développement ?, Études et réflexions sur l'enseignement collégial, Québec, Conseil des collèges, 1988.

Campeau, Daniel
L'inflation des diplômes: pour mieux reconnaître ou pour mieux éliminer, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, Commission de l'éducation des adultes, 1980.

Commission d'étude sur la formation des adultes
Apprendre: une action volontaire et responsable, Énoncé d'une politique globale de l'éducation des adultes dans une perspective d'éducation permanente: Québec, Commission d'étude sur la formation des adultes, 1982, 869 p. et annexes.

Conseil des collèges
Les accords Québec-Ottawa en matière de formation de la main-d'œuvre et leur impact sur l'éducation des adultes au collégial. Avis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec, Conseil des collèges, 1986.

Conseil supérieur de l'éducation
Des priorités en éducation des adultes. Avis au ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1987.

Le perfectionnement de la main-d'œuvre au Québec: des enjeux pour le système d'éducation. Avis au ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, novembre 1987.

La formation professionnelle de la main-d'œuvre: le contexte et les enjeux éducatifs des prochains accords Québec-Ottawa. Avis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1986.

La formation dans les programmes réguliers de l'université: des étudiants à part entière. Avis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1985.

Pour que les jeunes adultes puissent espérer: avis sur la formation des jeunes adultes défavorisés et leur insertion sociale et professionnelle. Avis au ministre de l'Éducation, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1983.

Devereaux, M. S.
Une personne sur cinq, Enquête sur l'éducation des adultes au Canada, Statistique Canada et Direction générale de l'aide à l'éducation, Ottawa, 1985.

Doray, Pierre
La participation à la formation des adultes au Québec en 1983, Québec, Institut canadien d'éducation des adultes, 1985.

Dufort, Jean-Pierre
Statistiques de l'éducation, Québec, Direction générale de la recherche et du développement, Ministère de l'Éducation, Québec, 1986-1989.

Fournier, Marcel
Entre l'école et l'usine: la formation professionnelle des jeunes travailleurs, Montréal, Éditions coopératives Albert St-Martin et Centrale de l'enseignement du Québec, 1980, 128 p.

Lepage, René
Une analyse des dépenses pour l'éducation des adultes dans les commissions scolaires et les cégeps de 1973-1974 à 1980-1981, Québec, Ministère de l'Éducation, 1983.

Ministère de l'Éducation
Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire, Québec, Direction générale de la recherche et du développement, Ministère de l'Éducation, 1986-1988.

Principales statistiques de l'éducation, 1973-74 à 1983-84, Québec, Direction des études économiques et démographiques, 1984.

Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu
La formation professionnelle des adultes au Québec; un effort de rationalisation à réussir, Québec, Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, 1985.

Paquet P. *et alii*
Sondage sur les pratiques de formation en entreprise. Annexe III de la Commission d'étude sur la formation des adultes, Québec, 1982.

Statistique Canada
Formation dans l'industrie, Ottawa, cat. 81-555, 1973.

Éducation permanente — Universités, Ottawa, cat. 81-225, 1978.

TABLEAUX

Tableau 1

Nombre de personnes inscrites à l'éducation des adultes au secondaire général et professionnel, 1969-1988

Année	Général			Professionnel		
	H	F	T	H	F	T
1969-1970	48 769	38 069	86 838	21 033	12 192	33 225
1970-1971	43 027	39 677	82 704	23 646	15 260	38 906
1971-1972	33 549	41 727	75 276	28 045	17 501	45 546
1972-1973	28 306	35 483	63 789	27 807	15 064	42 871
1973-1974	20 563	30 446	51 009	26 848	13 959	40 807
1974-1975	17 905	29 153	47 058	23 202	12 880	36 082
1975-1976	29 493	44 143	73 636	24 667	15 097	39 764
1976-1977	34 245	49 110	83 355	32 906	19 326	52 232
1977-1978	37 774	50 187	87 961	31 362	19 334	50 696
1978-1979	32 100	39 530	71 630	50 770	17 937	68 707
1979-1980	26 102	32 043	58 145	40 955	18 263	59 218
1980-1981	34 811	42 083	76 894	66 741	25 453	92 194
1981-1982	31 166	34 163	63 329	47 337	21 381	68 718
1982-1983	32 914	33 344	66 258	56 224	21 316	77 540
1983-1984	33 704	35 270	68 974	59 634	22 875	82 509
1984-1985	34 627	38 371	72 998	24 362	16 922	41 284[a]
1985-1986	45 654	58 971	104 625	31 853	25 932	57 785[a]
1986-1987	46 465	65 474	111 939	61 343	31 517	92 860[a]
1987-1988	43 250	61 993	105 243	88 177	35 843	124 020[a]

a. Ne comprend pas les inscrits à des programmes gérés par le Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu

Sources : Ministère de l'Éducation, *Statistiques de l'éducation des adultes*, *Statistiques de l'éducation, édition 1989*, Québec, Ministère de l'Éducation

Tableau 2

Nombre de personnes inscrites à l'éducation des adultes au secondaire selon le secteur et le sexe par 100 000 personnes de la population active, Québec, 1969-1988

Année	Ensemble			Général			Professionnel		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
1969-1970	4 489	6 847	5 247	3 136	5 186	3 795	1 353	1 661	1 452
1970-1971	4 255	7 043	5 181	2 746	3 087	3 524	1 509	1 956	1 658
1971-1972	3 881	7 441	5 070	2 114	5 242	3 159	1 767	2 199	1 911
1972-1973	3 417	5 898	4 268	1 724	4 140	2 553	1 693	1 758	1 716
1973-1974	2 810	5 029	3 573	1 219	3 448	1 985	1 591	1 581	1 588
1974-1975	2 391	4 529	3 141	1 042	3 141	1 778	1 350	1 388	1 363
1975-1976	3 149	6 113	4 217	1 715	4 555	2 738	1 434	1 558	1 479
1976-1977	3 839	6 769	4 911	1 958	4 857	3 019	1 881	1 912	1 892
1977-1978	3 910	6 491	4 884	3 527	4 886	3 098	1 774	1 805	1 786
1978-1979	4 612	5 219	4 847	2 915	3 590	2 474	2 825	1 629	2 373
1979-1980	3 662	4 348	3 928	2 256	2 803	1 946	2 237	1 578	1 982
1980-1981	5 528	5 628	5 566	1 146	3 507	2 532	3 633	2 121	3 036
1981-1982	4 361	4 691	4 424	1 731	2 885	2 122	2 630	1 806	2 302
1982-1983	4 917	4 462	4 733	1 815	2 722	2 181	3 101	1 740	2 552
1983-1984	5 131	4 586	4 905	1 853	2 781	2 234	3 278	1 804	2 672
1984-1985	3 218	4 230	3 639	1 889	2 936	2 325	1 329	1 295	1 315
1985-1986	4 217	6 355	5 117	2 484	4 414	3 296	1 733	1 941	1 821
1986-1987	5 781	6 988	6 296	2 491	4 717	3 441	3 289	2 271	2 855
1987-1988	6 946	6 890	6 924	2 286	4 366	3 177	4 661	2 524	3 746

Source: Tableau 1, calculs des auteurs.

Tableau 3

Ratio homme/femme des inscrits à l'éducation des adultes au secondaire selon le secteur, par 100 000 personnes de la population active, Québec, 1969-1988

Année	Ensemble	Général	Professionnel
1969-1970	0,66	0,60	0,81
1970-1971	0,60	0,54	0,77
1971-1972	0,52	0,40	0,80
1972-1973	0,58	0,42	0,96
1973-1974	0,56	0,35	1,01
1974-1975	0,53	0,33	0,97
1975-1976	0,52	0,38	0,92
1976-1977	0,57	0,40	0,98
1977-1978	0,60	0,72	0,98
1978-1979	0,88	0,81	1,73
1979-1980	0,84	0,80	1,42
1980-1981	0,98	0,33	1,71
1981-1982	0,93	0,60	1,46
1982-1983	1,10	0,67	1,78
1983-1984	1,12	0,67	1,82
1984-1985	0,76	0,64	1,03
1985-1986	0,66	0,56	0,89
1986-1987	0,83	0,53	1,45
1987-1988	1,01	0,52	1,85

Source: Tableau 2, calculs des auteurs.

Tableau 4

Nombre de personnes inscrites à l'éducation des adultes au collégial général et professionnel, Québec 1980-1989

Année	Ensemble			Général			Professionnel		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
1980	27 361	34 387	61 748	17 395	23 895	41 290	9 966	10 492	20 458
1981	25 424	33 658	59 082	14 762	21 980	36 742	10 662	11 678	22 340
1982	27 391	35 544	62 935	15 881	22 504	38 385	11 510	13 040	24 550
1983	29 255	38 297	67 552	16 006	22 781	38 787	13 249	15 516	28 765
1984	28 573	38 626	67 199	17 289	23 785	41 074	11 284	14 841	26 125
1985	29 554	43 683	73 237	21 887	31 620	53 507	7 667	12 063	19 730
1986	28 571	42 881	71 452	19 180	28 040	47 220	9 391	14 841	24 232
1987	28 176	45 054	73 230	18 969	29 751	48 720	9 207	15 303	24 510
1988	28 922	48 518	77 440	19 364	31 925	51 289	9 558	16 593	26 151
1989	28 602	47 024	75 626	19 186	31 856	51 042	9 416	15 168	24 584

Source: Louise-M. Dallaire, Direction générale de l'enseignement collégial, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, données non publiées.

Tableau 5

Nombre de personnes inscrites à l'éducation des adultes au collégial selon le secteur et le sexe par 100 000 personnes de la population active, Québec, automnes 1980-1989

Année	Ensemble			Général			Professionnel		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
1980	1 494	2 972	2 067	950	2 065	1 382	544	907	685
1981	1 384	2 805	1 945	804	1 832	1 210	580	973	736
1982	1 522	3 002	2 108	882	1 901	1 286	639	1 101	822
1983	1 614	3 126	2 224	883	1 860	1 277	731	1 267	947
1984	1 571	3 046	2 176	950	1 876	1 330	620	1 170	846
1985	1 612	3 342	2 332	1 194	2 419	1 704	418	923	628
1986	1 554	3 210	2 251	1 044	2 099	1 488	511	1 111	763
1987	1 511	3 246	2 251	1 017	2 143	1 498	494	1 103	753
1988	1 529	3 417	2 339	1 023	2 248	1 549	505	1 169	790
1989	1 501	3 270	2 262	1 007	2 215	1 527	494	1 055	735

Source: Tableau 4, calculs des auteurs.

Tableau 6

Ratio homme/femme des inscrits à l'éducation des adultes au collégial selon le secteur, par 100 000 personnes de la population active, Québec, automnes 1980-1989

Année	Ensemble	Général	Professionnel
1980	0,50	0,46	0,60
1981	0,49	0,44	0,60
1982	0,51	0,46	0,58
1983	0,52	0,47	0,58
1984	0,52	0,51	0,53
1985	0,48	0,49	0,45
1986	0,48	0,50	0,46
1987	0,47	0,47	0,45
1988	0,45	0,46	0,43
1989	0,46	0,45	0,47

Source: Tableau 5, calculs des auteurs.

16

Intégration et marginalisation

1 ♦ Immigrants et minorités ethniques

2 ♦ Délinquance

3 ♦ Désordres émotifs et comportements autodestructeurs

4 ♦ Pauvreté

1

IMMIGRANTS ET MINORITÉS ETHNIQUES

tendance

◆ ***La population québécoise continue à être fortement endogène et de langue française***

Malgré une immigration importante depuis l'après-guerre, le Québec reste un territoire surtout peuplé par des personnes nées sur place. Cette tendance est plus que séculaire. En 1950, 90% de la population était endogène; ensuite, cette proportion est descendue à 88% à la suite de vagues massives d'immigration durant les années 1950 et s'est maintenue à ce niveau. (Tableau 1). Par ailleurs, la part des Québécois nés à l'extérieur du Canada est ainsi passée de 4% à 8% alors que celle née ailleurs au Canada s'est amenuisée. La combinaison de ces deux phénomènes a maintenu à 12% le pourcentage de la population née à l'extérieur du Québec.

Malgré le fléchissement de la fécondité des francophones et l'assimilation massive des immigrants à l'anglais, la proportion de la population de langue maternelle française s'est maintenue au-dessus de 80% de façon constante. (Tableau 2). La diminution du nombre des personnes de langue maternelle anglaise a fait place à un accroissement relatif de personnes de langue maternelle autre que l'anglais ou le français. Quant aux Québécois d'origine ethnique française, leur pourcentage a diminué à 77,7% en 1986. Une certaine partie de la population de langue maternelle française se compose maintenant de personnes d'origines ethniques autres que française (d'Haïti, etc.). (Tableau 3).

tendance

◆ ***La présence de personnes d'origine italienne est devenue deux fois plus importante que celle d'autres origines et la présence britannique a chuté***

Il n'y avait que huit pays en 1986 dont le nombre d'immigrants établis au Québec se situait autour de 20 000 personnes, soit, par ordre décroissant: l'Italie, la France, les États-Unis, le Royaume-Uni, Haïti, la Grèce, le Portugal et la Pologne. (Tableau 4). L'Italie dominait avec deux fois plus de personnes que celles en provenance de la France, des États-Unis ou du Royaume-Uni. Actuellement l'immigration en provenance du Royaume-Uni ou de la France ne contribue plus de façon significative à la composition de la population du Québec, ces immigrants ne constituent que la moitié d'un pour cent respectivement de la population du Québec.

On peut aussi aborder la question de la composition ethnique de la population québécoise par le biais de l'origine ethnique plutôt que par le biais du lieu de naissance. Au sein du cinquième de la population qui n'est pas d'origine ethnique française, le changement le plus marqué a été la chute de la présence britannique, qui est passée de 12% en 1951 à 5% en 1986. La place antérieurement occupée par les Britanniques a été prise en premier lieu par d'autres Européens (de 3% à 7% de la population entre 1941 et 1971). Récemment, les Européens ont fait place à des gens d'origine asiatique, africaine ou sud-américaine. Les personnes d'origine amérindienne ou «premières nations» ont vu leur part, minime, rester stable, avec une légère augmentation depuis 1971.

tendance

◆ ***Le Québec reçoit moins d'immigrants que durant les années 1960 et n'en retient toujours qu'une partie***

L'immigration est à la baisse au Québec. (Tableau 5). Exprimée en proportion de la population hôte, le déclin depuis 1966 est substantiel; le taux brut annuel d'immigration étant passé

de 7,8 pour mille habitants en 1966 à 2,1 en 1984 pour remonter à 3,9 en 1988. Ce taux avait atteint 11,5 en 1957.

Le Québec a régulièrement été une terre de transition pour une fraction importante des immigrants, surtout depuis les années 1950. Seuls ceux qui restent influencent la composition ethno-culturelle de la population. Ainsi, en juin 1981, on ne retrouvait que 70,2% des immigrants entrés au Québec entre 1971 et mai 1981. (Tableau 6). L'écart entre les pays d'origine est très marqué, variant de 31,9% (Chine) à 97,2% (Île Maurice). En 1986, toutefois, le taux de présence des immigrants reçus au Québec depuis dix ans s'est amélioré passant à 77%. (Baillargeon et Benjamin, 1989). En général, les taux de présence des immigrants des pays anglophones et de certains pays francophones, France et Algérie notamment, sont parmi les plus bas. C'est sans doute à cause du faible taux de rétention des Français que les ressortissants de France n'ont pas pu encore se constituer une communauté culturelle importante au Québec, et ceci en dépit du fait qu'ils possèdent la même langue maternelle que la majorité des Québécois de souche.

tendance

◆ ***Provenance de plus en plus variée et visibilité accrue des immigrants***

Jusque vers les années 1970, les nouveaux immigrants arrivant au Québec étaient surtout d'origine européenne. Depuis 1973, sur l'ensemble des entrées, leur proportion a diminué de moitié alors que celle des Asiatiques a doublé. Pour ce qui est de l'Afrique et des Amériques, il n'y a pas eu beaucoup de changements, hormis le fait que les Sud-Américains ont remplacé les Nord-Américains. (Tableau 7). Ainsi, depuis 1979, parmi les pays ayant fourni les cinq principaux contingents d'immigrants au Québec, en termes de lieu de naissance, on retrouve au moins un pays asiatique. (Tableau 8). En même temps, mis à part la France et le Royaume-Uni avec qui le Québec a des liens particuliers, on ne retrouve plus qu'un seul pays européen sur cette liste de cinq pays : la Pologne. Les États-Unis ont disparu de cette liste depuis 1979, alors qu'ils avaient tenu la première place entre 1970 et 1973. Haïti apparaît chaque année depuis 1973 et il a été le principal lieu de provenance d'immigrants entre 1974 et 1988. Les sources d'immigration des années 1960 et 1970 se sont taries. (Tableau 9). Le classement des cinq plus importants fournisseurs d'immigrants au Québec révèle le caractère de plus en plus ponctuel — à l'exception notable de la France — des vagues d'immigration. (Tableau 8).

Malgré un ralentissement de l'immigration au Québec, celle-ci est de plus en plus visible, notamment à cause du poids relatif croissant des immigrants asiatiques et haïtiens. De plus, depuis l'application de la loi 101, les enfants d'immigrants doivent fréquenter l'école française, alors qu'ils allaient en majorité dans les écoles anglaises auparavant. Cela a conduit à des concentrations d'allophones jamais vues antérieurement dans les écoles de langue française, particulièrement à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

tendance

◆ ***Déclin de la proportion d'immigrants connaissant l'anglais et accroissement de celle ne connaissant ni l'anglais ni le français***

Depuis 1973, la proportion des immigrants connaissant seulement l'anglais est passée de 41,8% à 18,0% en 1980, pour remonter graduellement jusqu'à 31,4% en 1987. (Tableau 10). Quant à celle des immigrants connaissant ni l'anglais ni le français, elle est passée de 26,9% en 1973 à 36,6% en 1987, avec des sommets de 45,8% en 1979, 53% en 1980 et 46% en 1988. Les proportions de ceux ne sachant que le français, ou le français et l'anglais, ont assez peu varié au cours des années. Les immigrants qui ignorent le français ou l'anglais à leur arrivée au Québec sont susceptibles, plus que d'autres, de s'organiser en communautés

culturelles. Pour faciliter leur intégration, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration a mis sur pied, à partir de 1968, un réseau d'établissements à travers le Québec : les Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI).

tendance

◆ ***Les immigrants se concentrent de plus en plus dans la région de Montréal***

Au début des années 1960, 75% des immigrants arrivant au Québec choisissaient la région de Montréal comme lieu de résidence. Au début des années 1980, cette proportion a dépassé 80% pour atteindre plus de 90% en 1987. (Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1968-1987.) Par conséquent, c'est dans cette région qu'on retrouve le plus massivement les nouvelles minorités visibles du Québec ainsi que les communautés culturelles les plus variées.

tendance

◆ ***Après un grand effort en 1979 et en 1980, les ressources gouvernementales allouées à la formation des immigrants sont revenues au niveau des années antérieures***

Avant 1979, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration consacrait environ 6 millions de dollars par année, en dollars de 1981, à la formation linguistique des immigrants. (Tableau 11). Ces montants ont été accrus considérablement en 1979 et surtout en 1980, au moment de l'arrivée des flux les plus importants de réfugiés indochinois, alors qu'une part importante de ces derniers a été accueillie et soutenue par le bénévolat populaire. Cette vague passée, l'effort de ce ministère est retourné à son niveau antérieur, avec une diminution jusqu'en 1986, suivie d'une certaine remontée. Ces ressources ont servi à des cours dispensés à 16 669 immigrants en 1977, dont 85% à temps partiel, pour un coût de près de 6 millions de dollars. En 1987, 26 885 immigrants s'en sont prévalus, dont 89% à temps partiel, pour un montant de 6,6 millions de dollars constants. (Tableau 11). Pour un montant légèrement moindre (-2,4%) par inscrit à temps complet, ce ministère a accueilli, cette même année, 16% de plus de ces inscrits qu'en 1977 et 69% de plus d'inscrits à temps partiel.

Gary Caldwell

VOIR ÉGALEMENT
Normes de conduite **275**, Tendances démographiques **27**

RÉFÉRENCES

Baillargeon, Mireille et Claire Benjamin
Taux de présence de l'immigration au Québec : analyse et commentaires, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, juin 1989.

Benjamin, Claire
Origine ethnique : premières données du recensement de 1986, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, mars 1988.

Caldwell, Gary (éd.)
Immigrants, Recherches sociographiques, XXV, 3, 1984.

Juteau-Lee, Danielle (éd.)
Enjeux ethniques, Sociologie et sociétés, XV, 2, 1983.

Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration
Bulletin Statistique, Québec, 1968 à 1987.

Population immigrée par pays de naissance : importance et caractéristiques générales, Québec 1986, Québec, mai 1989.

TABLEAUX

Tableau 1

Pourcentage de la population née au Québec, ailleurs au Canada et à l'étranger, Québec, 1951-1986

Année	Née au Québec (1)	Née ailleurs au Canada (2)	Née à l'étranger (3)	Née à l'ext. du Québec (2 + 3)
1951	90,3	5,3	4,3	9,6
1961	88,4	4,2	7,4	11,6
1971	88,0	5,8	6,2	12,0
1981	88,0	3,6	8,2	12,0
1986	87,7	4,0	8,2	12,3

Source: Statistique Canada, *Recensements du Canada*, Ottawa; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Pourcentage de la population selon la langue maternelle, Québec, 1941-1986

Année	Français	Anglais	Autre
1941	81,6	14,1	4,3
1951	82,5	13,8	3,7
1961	81,2	13,3	5,5
1971	80,7	13,1	6,2
1976	81,1	12,8	6,1
1981	82,4	11,0	6,6
1986[a]	82,9	10,3	6,8

a. Pour 1986, réponses uniques et multiples.

Source: Statistique Canada, *Recensements du Canada*, Ottawa; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Répartition en pourcentage de la population selon l'origine ethnique, Québec, 1941-1986

Origine	1941	1951	1961	1971	1981	1986[a]
Inuit et amérindienne	0,4	0,4	0,4	0,6	0,7	0,8
Britannique	13,6	12,1	10,8	10,6	5,9	5,9
Française	80,9	82,0	80,6	79,0	80,2	77,7
Européenne	2,8	3,2	6,2	6,8	6,0	6,9
Asiatique et africaine	0,2	0,2	0,3	0,6	1,5	1,8
Latino amér. et antillaise	ND	ND	ND	0,1	0,4	0,4
Juive	2,0	1,8	1,4	1,9	1,4	1,3
Autre origine, origines multiples et non déclarées	0,1	0,3	0,2	0,4	3,9	6,0

a. Pour 1986, réponses uniques et multiples.

Sources: Benjamin 1988; Statistique Canada, *Recensements du Canada*, Ottawa; calculs de l'auteur.

Tableau 4

Nombre d'immigrants de certains pays au Québec, 1986[a]

Lieu de naissance	Nombre	Lieu de naissance	Nombre
Italie	84 300	Espagne	5 665
France	35 440	Chili	5 110
États-Unis	34 750	Yougoslavie	4 830
Royaume-Uni	31 990	Philippines	4 545
Haïti	30 155	Suisse	4 500
Grèce	26 080	Trinité et Tobago	4 435
Portugal	21 215	Tchécoslovaquie	4 345
Pologne	19 410	Turquie	3 935
Vietnam	18 085	Israël	3 550
Allemagne (E. et O.)	14 555	El Savador	3 490
Égypte	13 555	Iran	3 435
U.R.S.S.	10 890	Syrie	3 330
Maroc	10 305	Pays-Bas	3 275
Belgique	8 910	Barbade	3 070
Liban	8 770	Autriche	2 930
Inde	8 420	Laos	2 880
Rép. pop. Chine	8 210	Hong-Kong	2 765
Hongrie	8 185	Guyane	2 510
Roumanie	7 080	Algérie	2 110
Jamaïque	6 075	Pérou	2 110
Kampuchea	5 820	Pakistan	2 050

a. Ne comprend pas les pensionnaires d'institution.

Sources: Statistique Canada, Rencensement 1986, *Origine ethnique immigration et citoyenneté*, cat. 93-109, tableaux 5B et 6; MCCI, mai 1989.

Tableau 5

Nombre d'immigrants et taux brut d'immigration par 1 000 habitants, Québec, 1961-1988

Année	Immigrants[a]	Taux brut	Année	Immigrants[a]	Taux brut
1961	17 381	3,3	1975	26 629	4,3
1962	20 160	3,8	1976	25 699	4,1
1963	24 382	4,4	1977	16 877	2,7
1964	27 061	4,8	1978	14 602	2,3
1965	33 913	5,3	1979	23 255	3,7
1966	44 685	7,8	1980	19 393	3,0
1967	40 241	6,9	1981	23 499	3,7
1968	32 651	5,5	1982	19 239	3,0
1969	26 789	4,5	1983	15 412	2,4
1970	22 383	3,7	1984	13 535	2,1
1971	17 904	3,0	1985	15 606	2,4
1972	18 815	3,1	1986	24 917	3,7
1973	32 452	5,3	1987	24 565	3,7
1974	31 670	5,2	1988	26 104	3,9

a. Du 1er juin d'une année au 31 mai de l'année suivante.

Source: Louis Duchesne, *La situation démographique au Québec*, Québec, Les Publications du Québec, Éditions 1988 et 1989.

Tableau 6

Présence au Québec de la population immigrée entrée de 1971 à 1981, par pays de naissance, 1981

Pays de naissance	Entrées internationales 1971-1981[a]	Personnes recensées en 1981[b]	Taux de présence
Haïti	22 676	21 910	96,6
États-Unis	17 908	11 085	61,9
France	15 671	9 860	62,9
Vietnam	13 630	10 590	80,5
Royaume-Uni	13 147	6 910	52,5
Portugal	11 800	9 480	80,3
Grèce	10 404	6 260	60,2
Italie	9 596	6 755	70,4
Inde	7 753	5 295	68,3
Liban	6 914	5 240	75,8
Maroc	5 021	4 060	80,9
Égypte	4 876	3 650	74,9
Jamaïque	4 672	3 455	73,9
Chine	4 580	1 460	31,9
Philippines	4 403	3 140	71,3
Chili	4 068	3 670	90,2
Trinité et Tobago	3 943	2 515	63,8
Kampuchea	3 901	3 325	85,2
Suisse	3 461	2 030	58,6
Hong-Kong	3 175	1 605	50,5
Laos	3 103	2 435	78,5
Rép. féd. d'Allemagne	2 806	1 835	65,4
Guyane	2 374	1 255	52,9
Belgique	2 366	1 740	73,5
Turquie	2 226	1 170	52,6
Pakistan	2 187	1 590	72,7
Pologne	2 176	1 580	72,6
Israël	2 111	1 615	76,5
Colombie	2 057	1 560	75,8
Roumanie	2 019	1 420	70,3
Syrie	1 927	1 630	84,6
Espagne	1 885	1 370	72,7
U.R.S.S.	1 565	1 220	78,0
Barbade	1 509	1 110	73,6
Yougoslavie	1 485	1 080	72,7
Argentine	1 417	1 015	71,6
Pérou	1 218	885	72,7
Île Maurice	1 204	1 170	97,2
Algérie	1 135	670	59,0
Iran	1 130	870	77,0
Autres pays	28 022	17 245	61,5
Total	237 521	166 760	70,2

a. Cinq premiers mois pour 1981.

b. Ne comprend pas les pensionnaires d'institution.

Source : Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, *Quelques caractéristiques ethno-culturelles de la population du Québec*, février 1984.

Tableau 7

Répartition en pourcentage des immigrants selon leur lieu de naissance, par continent, Québec, 1973-1988

Année	Afrique	Amérique[a]	Asie	Europe	Océanie
1973	5,3	36	17	41	0,7
1974	9,0	38	17	36	0,4
1975	9,1	32	22	31	0,4
1976	9,0	31	29	31	0,4
1977	9,0	31	25	34	0,4
1978	8,5	35	23	33	0,4
1979	6,2	21	45	27	0,3
1980	6,6	18	51	24	0,2
1981	7,8	29	34	28	0,2
1982	8,3	32	30	30	0,2
1983	8,1	38	30	24	0,1
1984	8,0	31	39	21	0,2
1985	8,7	28	42	21	0,2
1986	8,2	31	43	18	0,2
1987	9,9	26	46	18	0,2
1988[b]	10,9	20	48	21	0,1

a. Nord, centrale et sud.

b. Données préliminaires pour 1988.

Source: Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Bulletin Statistique*.

Tableau 8

Les cinq pays[a] ayant fourni le plus d'immigrants selon l'importance de ces derniers, Québec, 1969-1988

	RANG				
Année	1	2	3	4	5
1969	France	Grèce	Italie	Royaume-Uni	États-Unis
1970	États-Unis	France	Grèce	Italie	Royaume-Uni
1971	États-Unis	Grèce	Portugal	France	Italie
1972	États-Unis	Portugal	Grèce	France	Italie
1973	États-Unis	Haïti	Portugal	Grèce	France
1974	Haïti	États-Unis	Royaume-Uni	France	Grèce
1975	Haïti	France	Royaume-Uni	États-Unis	Vietnam du Sud
1976	Haïti	États-Unis	Liban	France	Vietnam du Sud
1977	Haïti	France	Liban	États-Unis	Royaume-Uni
1978	Haïti	France	États-Unis	Portugal	Chili
1979	Vietnam du Sud	Haïti	France	Laos	États-Unis
1980	Vietnam du Sud	Kampuchea	Laos	Haïti	France
1981	Haïti	Vietnam	France	Royaume-Uni	Kampuchea
1982	Haïti	France	Vietnam	Pologne	Kampuchea
1983	Haïti	Vietnam	France	El Salvador	Pologne
1984	Haïti	Vietnam	France	Royaume-Uni	Kampuchea
1985	Vietnam	Haïti	Liban	France	Hong-Kong
1986	Haïti	Liban	Sri Lanka	France	Vietnam
1987	Haïti	Liban	Sri Lanka	France	Iran
1988[b]	Liban	Haïti	France	Hong-Kong	Portugal

a. Lieu de naissance.

b. Données préliminaires pour 1988.

Source: Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Bulletin Statistique*.

Tableau 9

Immigration au Québec par pays de naissance, pour sept pays, 1973-1988

Année	États-Unis	Haïti	France	Royaume-Uni	Italie	Portugal	Grèce
1973	2 788	2 266	1 670	1 611	1 347	1 948	1 829
1974	2 843	4 856	2 047	2 307	1 211	1 852	1 970
1975	1 865	3 422	2 021	2 058	1 010	1 189	1 098
1976	2 167	3 094	1 861	1 414	1 202	1 074	830
1977	1 288	2 011	1 582	1 050	730	719	554
1978	865	1 625	970	520	575	613	393
1979	580	1 258	1 147	821	519	609	399
1980	729	1 594	1 098	968	497	612	329
1981	694	3 582	1 245	1 069	535	607	281
1982	644	3 396	1 450	619	427	591	286
1983	601	2 754	957	329	262	326	211
1984	592	1 356	712	291	223	270	207
1985	472	1 253	744	292	184	256	178
1986	599	1 655	834	250	175	409	201
1987	687	2 053	1 106	294	256	740	268
1988[a]	574	1 709	1 382	264	203	963	219

a. Données préliminaires

Source: Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Bulletin Statistique*.

Tableau 10

Répartition en pourcentage des immigrants selon leur connaissance du français et de l'anglais, Québec, 1973-1988

Année	Français seulement	Anglais seulement	Français et anglais	Ni français ni anglais
1973	20,0	41,8	11,2	26,9
1974	27,6	37,8	9,7	24,9
1975	27,1	33,1	10,1	29,7
1976	29,3	30,0	12,4	28,0
1977	30,7	30,3	12,4	26,5
1978	28,6	28,4	10,9	32,2
1979	22,8	21,0	10,4	45,8
1980	20,7	18,0	8,3	53,0
1981	30,6	19,3	9,9	39,8
1982	31,8	19,3	11,5	37,4
1983	32,7	21,1	10,8	35,4
1984	24,1	24,3	12,1	39,5
1985	24,5	25,1	13,5	36,9
1986	20,9	30,6	14,0	34,5
1987	18,6	31,4	13,4	36,6
1988[a]	16,3	24,3	13,3	46,0

a. Données préliminaires pour 1988.

Source: Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Bulletin Statistique*.

Tableau 11

La formation linguistique des immigrants par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, inscriptions et dépenses, Québec, 1976-1988

Année[a]	Inscriptions[b]		Dépenses	
	Temps plein	Temps partiel	Dollars de 1981 '000	Proportion du budget du MCCI %
1976	2 513	—	—	—
1977	2 508	14 161	5 830	51
1978	2 289	—	6 517	53
1979	3 254	13 015	8 595	55
1980	6 869	11 850	13 360	65
1981	1 893	21 299	6 942	48
1982	3 460	—	6 418	44
1983	2 804	—	5 575	40
1984	2 733	18 052	5 529	36
1985	2 235	19 833	5 029	33
1986	2 388	18 017	4 761	33
1987	2 910	23 975	6 667	42
1988	—	28 722	—	—

a. Année fiscale e.g. 1976 = 1976 et 1977.

b. Dans le cadre du temps partiel, une inscription n'équivaut pas forcément à une personne car un même individu peut s'inscrire plusieurs fois à ces cours.

Source: Minh Truong, MCCI, Direction de la formation linguistique, compilation spéciale.

2

DÉLINQUANCE

tendance

◆ *L'accroissement marqué de la criminalité chez les adultes a tenu principalement à celui des voies de fait et des fraudes*

Selon les statistiques officielles disponibles, la criminalité des adultes a connu un accroissement marqué entre 1962 et 1988. Elle a crû de 3,5 fois par 100 000 habitants, passant de 2 056 à 7 228. C'est dans le domaine des crimes contre la personne où l'augmentation a été la plus importante: 4,4 fois contre 3,1 pour les crimes contre la propriété. (Tableau 1). Cela tient essentiellement à l'accroissement des voies de fait, dont le taux a sextuplé entre 1962 et 1988. (Tableau 2). Cet accroissement ne représente pas nécessairement une augmentation réelle d'actes violents; il peut tenir en partie « aux efforts de sensibilisation auprès des citoyens pour qu'ils [...] signalent ce type de criminalité ». (Pelchat, 1988). La violence familiale et sexuelle en sont maintenant des composantes de plus en plus fréquentes. De tous les crimes contre la personne, l'homicide retient toujours l'attention. Entre 1976 et 1988, le nombre de victimes d'homicides a fluctué entre 180 et 219 par an, et le taux de victimes d'homicides a oscillé entre 2,3 et 3,3 par 100 000 habitants. (Tableau 4). Parmi les crimes contre la propriété, le taux des fraudes s'est multiplié par 9 entre 1962 et 1986, pour atteindre 468. On appelle souvent ce genre de délit le crime des cols blancs. Ces derniers sont habituellement plus instruits que la moyenne de la population adulte. Les vols simples restent le délit le plus fréquent. Entre 1962 et 1988, leur taux a crû de 2,8 fois, passant de 851 à 2 352 par 100 000 habitants. (Tableau 3).

La croissance régulière de cette criminalité aurait connu deux phases. Entre 1962 et 1966, il y a eu hausse, en particulier, des vols à main armée, des faillites frauduleuses et des vols de véhicules automobiles et, ensuite, apparaissent d'autres types de délits: crime organisé, tentatives de corruption, jeu illégal, prostitution, prêts usuraires et crimes d'ordre économique. (Normandeau et Rico, 1985: 30 et 32).

Les femmes constituent une proportion faible mais croissante des personnes accusées d'actes criminels au Canada. En 1982, elles représentaient près de 16% des adultes accusés d'infractions au Code criminel, par rapport à 12% en 1971. Alors que 20% des accusés de crimes contre la propriété sont des femmes, elles ne constituent que 10% des personnes accusées de crimes avec violence. Plus de la moitié (53%) de toutes les infractions au Code criminel portées contre les femmes en 1982 avaient trait au vol à l'étalage ou aux fraudes; par opposition, ces deux infractions ne représentaient que 17% des accusations portées contre les hommes. (Statistique Canada: 113).

tendance

◆ *La criminalité juvénile s'est accrue de 1960 à 1970 pour diminuer par la suite*

Après une phase de croissance jusqu'en 1970, la criminalité juvénile a régressé par la suite. Ces deux phases sont constituées de délits distincts. Entre 1960 et 1970, l'augmentation de la délinquance juvénile a été de l'ordre de 40%. Cet accroissement a reposé sur deux facteurs: l'augmentation considérable des naissances après 1945 qui a amené un surplus de clientèle jusque vers 1969; l'expansion, entre 1965 et 1971, de nouvelles formes de déviances, comme la prolifération des drogues, des groupes hippies, des gangs structurés et de certaines formes violentes de contestation étudiante. Ces nouvelles formes ont surtout frappé les classes aisées et les classes ouvrières. Pendant toute cette période,

la délinquance des classes défavorisées est demeurée stable et s'en est tenue à des formes traditionnelles. De 1970 à nos jours, l'ensemble de la déviance juvénile est revenue essentiellement à ces formes (principalement les infractions contre la propriété). Il n'y aurait pas plus de délinquants, mais une production accrue de délits par les jeunes délinquants. (Normandeau et Rico, 1985 : 56-57).

tendance

♦ ***Les taux d'admission en établissements correctionnels pour de courtes peines sont à la baisse en même temps que ceux de peines plus longues sont à la hausse***

Le nombre de condamnés admis et incarcérés a été légèrement moindre en 1986-1987, par rapport à 1978-1979, pour des peines n'excédant pas 24 mois. Pendant cette période, le taux d'admission pour de courtes peines est passé de 286 par 100 000 habitants à 260. (Tableau 6). Les délits mineurs, s'ils sont devenus moins fréquents, se sont aggravés; ils sont le fait de personnes moins jeunes, comprenant une proportion légèrement plus grande de femmes. L'âge médian de ces condamnés est passé de 26 à 28 ans. En même temps, la proportion des femmes y a changé de 5 % à 7 %. (Tableau 7). La durée médiane de la peine a aussi augmenté : 22 jours en 1978-1979 et 24 en 1986-1987. (Tableau 8). Pour toute cette période, l'incarcération la plus fréquente est liée à des infractions au Code de la route et/ou au défaut de payer une amende. (Comité d'étude sur les solutions de rechange à l'incarcération, 1986 : 34).

Quant à l'incarcération pour des délits plus graves (24 mois ou plus), elle est en très légère progression au cours de la même période. Pour ce qui est de l'évolution à la hausse du nombre de détenus ainsi condamnés par 100 000 habitants, cela est probablement autant le reflet de la progression des admissions que celui de l'aggravation des peines. (Tableau 6). L'âge médian de ces personnes, de 25 ans en 1978-1979, est passé à 29 en 1986-1987. Le vieillissement y a été plus accentué que pour les délits mineurs. (Tableau 7). Le phénomène de récidive, lié à la durée plus longue des peines, pourrait avoir joué ici un rôle. Par ailleurs, contrairement aux délits mineurs, la proportion des femmes n'a cessé d'y diminuer, passant de 4 % à 1 % des détenus condamnés. À ce propos, au Québec, « les femmes ont tendance à être jugées coupables moins souvent que les hommes et à recevoir des sentences moins sévères ». (Statistique Canada : 113-114).

tendance

♦ ***Institution de substituts ou de compléments à l'incarcération, entre 1967 et 1978***

L'incarcération ou l'amende ont été les châtiments habituels. La majorité des peines infligées par les tribunaux étant la suite de délits mineurs (Comité d'étude sur les solutions de rechange à l'incarcération, 1986 : 15), diverses mesures ont été mises sur pied pour atténuer la rigueur de l'incarcération ou lui servir de substitut : Service de probation pour adultes, 1967; utilisation de l'absence temporaire et des travaux communautaires, 1970; Commission québécoise de libération conditionnelle, 1978. Il existe une Commission fédérale de libération conditionnelle depuis 1958. (*Ibid.* : 20). À l'application de ces mesures correspond une diminution de la capacité d'hébergement des prisons provinciales. (Tableau 5).

Jean-Paul Baillargeon

VOIR ÉGALEMENT
Jeunes **65**, Normes de conduite **275**

RÉFÉRENCES

Comité d'étude sur les solutions de rechange à l'incarcération
Rapport du Comité d'étude sur les solutions de rechange à l'incarcération, Québec, Ministère du Solliciteur général, 1986.

Gauthier, Maurice
« Les politiques et les pratiques en matière correctionnelle adulte au Québec, 1960-1985 », *Criminologie*, XIX, 1, 1986: 239-259.

Ministère de la Justice (Laurent Laplante, prés.)
Le vol à main armée au Québec, Québec, Ministère de la Justice, 1980.

Ministère de la Sécurité publique
Statistiques. Criminalité et application des règlements de la circulation au Québec, Québec, Ministère de la Justice et Ministère de la Sécurité publique.

Normandeau, André et José Maria Rico
« La criminalité au Québec: 1960-1985. Tendances et configurations », dans Denis Szabo et Marc Le Blanc (éds), *La criminologie empirique au Québec. Phénomènes criminels et justice pénale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1985: 25-65.

Pelchat, Martin
« Rapport annuel de police de la CUM. Le spectre de la drogue plane sur une relative sécurité », *Le Devoir*, 8 juillet 1988.

Statistique Canada
« Les actes criminels et la victimisation », *Portrait statistique des femmes au Canada*, Ottawa, cat. 89-503F.

Trépanier, Jean
« La justice des mineurs au Québec: 25 ans de transformation (1960-1985) », *Criminologie*, XIX, 1, 1986: 190-213.

TABLEAUX

Tableau 1

Nombre d'infractions, crimes contre la personne et crimes contre la propriété, taux par 100 00 habitants, Québec, 1962-1988

Année	Ensemble[a]		Crimes contre la personne		Crimes contre la propriété	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux
1962	110 452	2 056	8 066	150	82 617	1 538
1963	122 300	2 231	9 418	172	93 788	1 711
1964	135 501	2 427	9 732	174	95 853	1 717
1965	133 170	2 342	11 018	194	95 560	1 681
1966	148 295	2 565	13 408	232	100 976	1 747
1967	171 268	2 921	15 227	260	114 246	1 948
1968	191 293	3 227	16 659	281	128 432	2 166
1969	217 871	3 640	18 159	303	145 184	2 426
1970	227 272	3 780	18 274	304	154 776	2 574
1971	220 265	3 654	17 969	298	156 883	2 603
1972	224 833	3 714	18 553	306	161 342	2 665
1973	283 972	4 671	20 809	342	182 383	3 000
1974	311 698	5 091	23 858	390	220 330	3 598
1975	336 426	5 445	27 223	441	243 283	3 937
1976	337 088	5 406	26 866	431	245 175	3 932
1977	322 930	5 139	25 345	403	233 593	3 717
1978	320 119	5 080	25 202	400	229 283	3 638
1979	384 787	6 070	29 176	460	276 255	4 358
1980	446 771	6 996	31 131	487	325 464	5 096
1981	472 994	7 347	32 950	512	345 577	5 368
1982	457 367	7 058	31 572	487	337 855	5 214
1983	431 518	6 628	30 717	472	315 854	4 852
1984	442 056	6 758	32 257	493	318 490	4 869
1985	457 733	6 955	33 847	514	324 945	4 938
1986	464 148	7 097	36 465	558	323 005	4 939
1987	470 949	7 144	40 237	610	317 376	4 814
1988	479 822	7 228	44 169	665	318 155	4 793

a. Comprend: crimes contre la personne, crimes contre la propriété et autres infractions.

Source: Statistique Canada, *Statistique de la criminalité du Canada*, Ottawa, cat. 85-205 (CANSIM, janvier 1988); calculs de l'auteur.

Tableau 2

Nombre d'infractions, crimes contre la personne, taux par 100 000 habitants, Québec, 1962-1988

Année	Homicide		Tentative de meutre		Vol qualifié		Autres (voies de fait, etc.)	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux	N	Taux
1962	44	0,8	34	0,6	2 712	50	5 258	98
1963	56	1,0	43	0,8	3 414	62	5 893	107
1964	45	0,8	52	0,9	2 853	51	6 776	121
1965	59	1,0	51	0,9	2 782	49	8 121	143
1966	50	0,9	59	1,0	2 616	45	10 677	185
1967	63	1,1	54	0,9	3 168	54	11 930	203
1968	82	1,4	86	1,5	3 715	63	12 757	215
1969	115	1,9	101	1,7	4 712	79	13 222	221
1970	134	2,2	113	1,9	5 215	87	12 806	213
1971	116	1,9	122	2,0	4 563	76	13 180	219
1972	148	2,4	151	2,5	4 418	73	13 829	228
1973	134	2,2	167	2,7	5 535	91	14 952	246
1974	160	2,6	216	3,5	7 953	130	15 519	253
1975	210	3,4	221	3,6	11 163	181	15 614	253
1976	196	3,1	303	4,9	10 377	166	15 982	256
1977	179	2,8	214	3,4	9 780	156	15 159	241
1978	163	2,6	232	3,7	9 610	152	15 182	241
1979	181	2,9	242	3,8	11 052	174	17 698	279
1980	129	2,0	266	4,2	13 061	204	17 623	276
1981	177	2,7	312	4,8	13 691	213	18 762	291
1982	183	2,8	288	4,4	13 172	203	17 920	276
1983	179	2,7	294	4,5	10 748	165	19 485	299
1984	191	2,9	334	5,1	10 403	159	21 322	326
1985	207	3,1	315	4,8	10 502	160	22 813	347
1986	142	2,2	256	3,9	10 170	155	25 885	396
1987	174	3,0	286	4,0	9 750	148	30 027	455
1988	154	2,0	254	4,0	10 371	156	33 390	659

Source: Statistique Canada, *Statistique de la criminalité du Canada*, Ottawa, cat. 85-205 (CANSIM, janvier 1988); calculs de l'auteur.

Tableau 3

Nombre d'infractions, crimes contre la propriété, taux par 100 000 habitants, Québec, 1962-1988

Année	Introductions par effraction		Vols, véhicules à moteur		Vols simples	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux
1962	20 572	383	12 327	229	45 713	851
1964	26 838	481	13 953	250	50 572	906
1966	26 079	451	12 302	213	56 633	980
1968	39 095	659	15 732	265	66 555	1 123
1970	46 259	769	18 231	303	81 290	1 352
1972	50 671	837	18 252	301	83 592	1 381
1974	71 473	1 167	22 835	373	111 450	1 821
1976	82 402	1 322	26 949	432	121 775	1 953
1978	76 468	1 213	21 866	347	116 662	1 851
1980	119 213	1 867	27 845	436	158 979	2 489
1981	119 989	1 864	29 032	451	173 412	2 694
1982	112 126	1 731	24 594	379	176 293	2 721
1983	106 244	1 632	21 500	330	161 642	2 483
1984	105 867	1 618	23 450	358	162 241	2 480
1985	104 591	1 589	26 501	403	163 077	2 478
1986	103 828	1 588	26 978	412	159 369	2 437
1987	102 564	1 556	27 532	418	157 114	2 383
1988	104 347	1 572	27 754	418	156 129	2 352

Année	Recels, etc.		Fraudes		Autres (méfaits, etc.)	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux
1962	678	13	3 327	62	19 769	368
1964	865	15	3 625	65	29 916	536
1966	786	14	5 176	89	33 911	587
1968	926	16	6 124	103	46 202	779
1970	1 117	19	7 879	131	54 222	902
1972	1 113	18	7 714	127	44 938	742
1974	1 195	19	13 377	218	67 510	1 103
1976	1 358	22	12 691	203	65 047	1 043
1978	1 263	20	13 024	207	65 634	1 041
1980	2 162	34	17 265	270	90 176	1 412
1981	2 223	34	20 921	325	94 467	1 467
1982	1 869	29	22 973	354	87 940	1 357
1983	2 224	34	24 244	372	84 947	1 305
1984	1 797	27	25 135	384	91 309	1 396
1985	2 329	35	28 447	432	98 941	1 503
1986	2 201	34	30 629	468	104 678	1 601
1987	1 987	30	28 179	427	—	—
1988	2 068	31	27 857	420	—	—

Source: Statistique Canada, *Statistique de la criminalité du Canada*, Ottawa, cat. 85-205 (CANSIM, janvier 1988); calculs de l'auteur.

Tableau 4

Victimes d'homicides selon le sexe, Québec, 1976-1987

Année	Hommes	Femmes	Total	H/F	Par 100 000 hab.
1976	164	61	205	2,7	3,3
1977	125	72	197	1,7	3,1
1978	123	57	180	2,1	2,8
1979	119	67	186	1,8	2,9
1980	126	55	181	2,3	2,8
1981	132	54	186	2,4	2,9
1982	135	56	191	2,4	2,9
1983	131	59	190	2,2	2,9
1984	129	69	198	1,9	3,0
1985	157	62	219	2,5	3,3
1986	—	—	156	—	2,3
1987	—	—	174	-	2,6

Sources: Statistique Canada, *L'homicide au Canada, 1976-1985, perspective historique*, Ottawa, cat. 85-209; *Statistique de la criminalité au Canada*, Ottawa, cat. 85-205.

Tableau 5

Capacité d'hébergement normal, établissements correctionnels pour adultes, Québec, 1978-1987

Année	Établissements fédéraux	Établissements provinciaux
1978-1979	2 997	3 088
1979-1980	2 810	3 005
1980-1981	2 815	3 005
1986-1987	3 676	2 737

Source: Statistique Canada, *Services correctionnels pour adultes*, Ottawa, cat. 85-211.

Tableau 6

Nombre d'adultes condamnés, détenus et admis dans les établissements correctionnels. Taux par 100 000 habitants. Québec, 1978-1987

	Établissements provinciaux[a]				Établissements fédéraux[b]			
Année	Détenus	Taux	Admissions	Taux	Détenus	Taux	Admissions	Taux
1978-1979	1 705	27	18 051	286	2 622	41	1 091	17
1979-1980	1 494	24	18 434	290	2 613	41	951	15
1980-1981	1 781	28	20 380	318	2 722	42	1 046	16
1981-1982	2 118	33	21 620	331	2 907	45	1 574	24
1982-1983	2 416	37	26 741	413	3 023	47	1 208	19
1983-1984	2 567	40	24 888	384	3 080	47	1 052	16
1984-1985	1 742	27	17 267	265	3 028	47	1 106	17
1985-1986	1 792	27	18 437	282	3 161	48	1 214	19
1986-1987	1 722	27	16 835	260	3 252	50	1 110	17

a. Peines de moins de 24 mois.

b. Peines de 24 mois ou plus.

Source: Statistique Canada, *Services correctionnels pour adultes au Canada*, Ottawa, cat. 85-211; calculs de l'auteur.

Tableau 7

Âge médian des adultes condamnés et pourcentage de condamnés de sexe féminin, Québec, 1978-1987

Année	Établissements provinciaux[a]		Établissements fédéraux[b]	
	Âge médian	% femmes	Âge médian	% femmes
1978-1979	26	5	25	4
1979-1980	26	6	26	3
1980-1981	26	6	26	2
1981-1982	26	6	25	1
1982-1983	26	6	27	2
1983-1984	27	6	29	2
1984-1985	27	6	28	1
1985-1986	27	7	30	2
1986-1987	28	7	29	1

a. Peines de moins de 24 mois.

b. Peines de 24 mois ou plus.

Source: Statistique Canada, *Services correctionnels pour adultes au Canada*, Ottawa, cat. 85-211.

Tableau 8

Répartition en pourcentage des admissions de condamnés dans les établissements correctionnels de juridiction provinciale selon la durée prévue de la peine, Québec, 1978-1987

Année	Moins de 30 jours	30 à 179 jours	180 à 364 jours	365 jours ou plus	Nombre de jours médian
1978-1979	71	17	6	6	22
1979-1980	71	17	6	6	22
1980-1981	72	16	6	6	22
1981-1982	66	20	7	7	23
1982-1983	70	17	7	8	13
1983-1984	66	18	7	8	13
1984-1985	59	24	9	8	22
1985-1986	59	25	8	8	23
1986-1987	57	27	8	8	24

Source: Statistique Canada, *Services correctionnels pour adultes au Canada*, Ottawa, cat. 85-211.

3

DÉSORDRES ÉMOTIFS ET COMPORTEMENTS AUTODESTRUCTEURS

tendance

◆ ***L'accroissement du nombre de soins psychiatriques ne signifie pas détérioration de la santé mentale de la population***

Bien qu'on ne semble avoir pu encore définir de façon satisfaisante ce qu'on entend par santé mentale (Comité de la santé mentale du Québec, 1985; Sévigny, 1985; Trottier, 1988: 5), on convient qu'il n'y a pas eu accroissement significatif de la maladie mentale, du moins dans ses formes les plus graves. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988: 63). Il y aurait plutôt stabilité au sein de la population adulte, à environ 12%, des deux principales formes de désordre émotif: la dépression et l'anxiété. (Comité de la politique de santé mentale, 1987: 159). Une récente enquête établit à 8,8% la part de la population qui souffre de troubles mentaux divers. (Perrault, Légaré et Boyer, 1988-1989: 50-53). Il y a eu par contre augmentation des soins psychiatriques: 4,6% de la population a reçu de tels soins en 1980 et 6,4% en 1987. (Tableau 1). Les diagnostics les plus fréquents n'ont pas changé au cours de ces années. Chez les hommes, ce fut le syndrome de dépendance alcoolique; chez les femmes, il s'est agi de dépression névrotique. (Samson, 1986: 109 et 111). Le nombre accru de ces soins tient principalement au développement des structures de traitement, à l'amélioration du savoir professionnel de certains intervenants et à un meilleur dépistage. (Trottier, 1988: 6). On pourrait ajouter à cela une atténuation de la honte de soi ou des siens face aux désordres émotifs.

Cette relative stabilité de la population souffrant de maladie mentale n'atteindrait pas toutes les couches d'âge. Chez les personnes âgées, l'accroissement rapide des soins psychiatriques va probablement de pair avec celui de ce groupe au sein de la population. Ces personnes sont, en général, plus vulnérables que d'autres aux troubles psychiques, vu leur âge ou certaines conditions de vie. Par ailleurs, on qualifie d'alarmante la situation des jeunes de 15 à 24 ans, chez qui les maladies mentales seraient devenues la première cause d'hospitalisation. Pour plusieurs, s'ajoutent alcoolisme et polytoxicomanies. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988: 62-63).

Les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes pour ce qui est des diagnostics relatifs à des « troubles mentaux », du recours aux soins psychiatriques ou de la prescription de psychotropes. Certains auteurs attribuent cet état à la fois aux conditions sociales imposées aux femmes, à la façon d'intervenir du corps médical à leur endroit, ainsi qu'à une représentation particulière de la femme et de ses vulnérabilités en matière de santé. (Guyon, Simard et Nadeau, 1981; De Koninck, Saillant et Dunnigan, 1983; Samson, 1986).

Enfin, les immigrants et les réfugiés sont plus vulnérables aux « troubles mentaux ». Cette vulnérabilité est d'autant plus prononcée que ces personnes proviennent de cultures différentes de celles des sociétés occidentales. Les soins qu'on peut leur dispenser ne sont pas encore vraiment adaptés à leurs situations particulières. Les immigrants et les réfugiés les plus vulnérables sont les adolescents, les femmes, les personnes âgées et ceux ayant subi un stress aigü. (Beiser, 1988; Engelsmann, 1988; Groupe chargé d'étudier les problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés au Canada, 1988).

tendance

◆ *L'accroissement important du taux de suicide tient, en bonne part, à celui des jeunes hommes*

Plutôt rare au début des années 1960, le nombre des suicides s'est accru depuis 1976 pour atteindre des taux qui oscillent entre 14,5 et 17,7 par 100 000 habitants. Ce taux se tenait autour de 5 par 100 000 au début des années 1960. (Fattah, 1973: 30). Il s'est accru régulièrement ensuite, avec une accélération à partir de 1976 pour arriver en 1987 à un taux 4 fois supérieur à celui de 1961. Cet accroissement est davantage marqué chez les hommes que chez les femmes et la différence est allée s'amplifiant: on comptait une femme pour 2,6 hommes en 1961; ce rapport était rendu à 3,7 en 1987. (Tableau 2). Le taux de suicide s'est accru de façon spectaculaire chez les jeunes hommes. De 1970 à 1987, il est passé de 8,1 à 28,7 par 100 000 chez les 15-19 ans, de 17,4 à 36,7 chez les 20-24 ans, et de 18,6 à 38,1 chez les 25-29 ans. (Tableau 3). Certains ont même parlé de niveau épidémique. (Lortie, 1985: 80).

Depuis 1984, le suicide est devenu la deuxième cause de décès chez les 15-24 ans, juste derrière les accidents de la route. (Comité de la politique de la santé mentale, 1987: 211). Il y aurait peu de différences significatives selon le sexe, à ces âges, pour ce qui a trait aux tentatives de suicide. (Tremblay, 1986: 163; Santé Québec, 1988: 131; Boyer, Blais, Perrault et Légaré, 1988-1989: 54-57). Seule l'efficacité des moyens différerait. (Charron, 1983: 63-68; Laplante, 1985: 58-59).

On a fréquemment rapproché chômage et suicide. Cela s'est vérifié au Québec. (Bellemare et Poulin Simon, 1983: 110). Si ce rapport peut expliquer certaines poussées conjoncturelles, il n'éclaire en rien la tendance de fond. Bien qu'on attribue un rôle significatif à des facteurs particuliers comme la maladie physique, la dépression, la retraite, la perte du conjoint par décès ou séparation, on indique comme déterminant l'isolement social. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988: 55; Conseil des affaires sociales, 1989: 91-97).

tendance

◆ *Le nombre de gros consommateurs d'alcool et de drogues a diminué, mais on s'y adonne de plus en plus jeune*

L'alcoolisme a fait des progrès importants chez les jeunes alors qu'il se serait stabilisé dans l'ensemble de la population. L'âge moyen de l'alcoolique était d'environ 39 ans au cours des années 1960. Depuis le début des années 1980, il n'est pas rare de voir des alcooliques de 20 ans. (Tardif, 1980: 56). D'après Dumas, le nombre d'adolescents, usagers réguliers d'alcool, aurait doublé entre 1975 et le début des années 1980. Ainsi, plus d'un adolescent sur cinq consommerait maintenant de l'alcool tous les jours ou quelques fois par semaine. (Dumas, 1984: 67). En plus des adolescents, les jeunes de 20 à 24 ans et les femmes ont augmenté leur consommation d'alcool, alors que le reste de la population aurait diminué la sienne depuis 1979. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988: 69). «Les 18-29 ans consomment à eux seuls plus de la moitié de la production (de bière) vendue au Québec, tout en ne représentant que le tiers des adultes.» (*Dossier «Jeunes adultes 18-30 ans»*, 1987: 59). Des jeunes et des femmes se retrouvent maintenant parmi les buveurs réguliers et les buveurs à risque. (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988: 69). Les buveurs à risque masculins sont en général moins jeunes que leur contrepartie féminine. (Santé Québec, 1988: 19). Les jeunes et les femmes éprouvent de plus en plus de problèmes reliés à la consommation abusive d'alcool. (Comité de la politique de santé mentale, 1987: 122-123). Mais ces problèmes semblent moins irréversibles qu'il y a quelques années. Ainsi, même si «un décès sur 11 en 1984, aurait été attribuable à l'abus d'alcool» (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988: 69), le taux de décès pour causes reliées explicitement à l'alcool, s'il a crû de 1965 à 1976, a régressé depuis, tant chez les hommes que chez les femmes. (Tableau 4).

L'usage de drogues illicites, phénomène essentiellement de jeunes, aurait suivi la même tendance. Étant un phénomène très répandu

depuis la fin des années 1960, il est devenu une pratique socialement intégrée (Ministère de l'Éducation, 1987 : 38), mais la nature de la consommation s'est modifiée pour une recherche de substances moins nocives. En même temps, le nombre de gros consommateurs a diminué. (Le Blanc, 1986 : 7 et 10-11 ; Santé Québec, 1988 : 21-23). Tout comme pour l'alcool « la population toxicomane est de plus en plus malade et de plus en plus jeune ». (Nadeau, 1986). Ces jeunes alcooliques ou toxicomanes, comme les jeunes malades mentaux, se présentent comme des cas de plus en plus compliqués. Ils ont rarement un emploi stable. Bon nombre d'entre eux vivent de l'aide sociale. Leur degré d'intégration à la société est très faible. Plusieurs sont devenus des itinérants. Il n'est pas rare qu'ils soient porteurs du virus de l'hépatite B, qu'ils souffrent d'anémie, d'ulcères, de maladies transmises sexuellement et de diverses autres infections. (*Dossier « Jeunes adultes 18-30 ans »*, 1987 : 60).

Jean-Paul Baillergeon

VOIR ÉGALEMENT
Jeunes **65**, Personnes âgées **73**, Psychotropes **507**, Rôles féminins **119**, Soins corporels et de santé **475**, Système de santé **307**

RÉFÉRENCES

Beauchesne, Line
Les jeunes et les drogues: recension de la littérature et données québécoises, Montréal, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal, 1985, 164 p.

Beiser, Morton
« The mental health of immigrants and refugees in Canada », *Santé Culture Health*, V, 2, 1988: 197-213.

Bellemare, Diane et Lise Poulin Simon
Le plein emploi: Pourquoi? Montréal, Presses de l'Université du Québec et Institut de recherche appliquée sur le travail, 1983.

Boyer, Richard, Louise Blais, Chantal Perrault et Gilles Légaré
« Les tentatives de suicide », *Santé Société*, 11, 5, hiver 1988-1989: 54-57.

Charron, Marie-France
Le suicide au Québec: analyse statistique, Québec, Ministère des Affaires sociales, 1983, 221 p.

Comité de la politique de santé mentale
Pour un partenariat élargi. Projet de politique de santé mentale pour le Québec, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1987, 185 p.

Comité de la santé mentale du Québec
La santé mentale: de la biologie à la culture, Québec, Ministère des Affaires sociales, 1985.

Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux
Dossier « Jeunes adultes 18-30 ans ». Programme de consultation d'experts, Québec, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1987, 103 p.
Dossier « Santé mentale ». Programme de consultation d'experts, Québec, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1986, 103 p.
Rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Québec, Les Publications du Québec, 1988, 803 p.

Conseil des affaires sociales
Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur et Gouvernement du Québec, 1989, 124 p.

De Koninck, Maria, Francine Saillant et Lise Dunnigan
Essai sur la santé des femmes, Québec, Les Publications du Québec, 1983, 294 p.

Dumas, Suzanne
La drogue banalisée: la consommation de drogues chez les étudiantes et les étudiants québécois, Québec, Ministère de l'Éducation, 1984, 132 p.

Engelsmann, Frank
« Migration and mental health », *Santé Culture Health*, V, 2, 1988: 187-196.

Fattah, Ezzat A.
« Le suicide au Canada et au Québec », *Le médecin du Québec*, 8, 9, 1973: 28-45.

Groupe chargé d'étudier les problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés au Canada
Puis... La porte s'est ouverte. Problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés, Ottawa, Santé et Bien-Être social Canada, 1988, 127 p.

Guyon, Lise, Roxane Simard et Louise Nadeau
« Va te faire soigner, t'es malade! », Montréal, Stanké, 1981, 158 p.

Laplante, Laurent
Le suicide, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 126 p.

Le Blanc, Marc
La consommation de drogues illicites chez les adolescents de quatorze et quinze ans à Montréal en 1985, Montréal, École de criminologie, Université de Montréal, 1986.

Lortie, Gilles
« Les aspects médicaux et épidémiologiques du suicide », dans Rodrigue Bélanger (éd.), *Les suicides*, Montréal, Fides, 1985: 75-90.

Ministère de l'Éducation
Le phénomène-drogue et les jeunes, Québec, Ministère de l'Éducation, 1987, 75 p.

Nadeau, Louise, Céline Mercier et Lise Bourgeois
Les femmes et l'alcool en Amérique du Nord et au Québec, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1984, 180 p.

Nadeau, Louise
« La drogue: quelle épidémie? », *Le Devoir*, 10 octobre 1986.

Perrault, Chantal, Gilles Légaré et Richard Boyer
« La santé mentale des Québécois », *Santé Société*, 11, 5, hiver 1988-1989: 50-53.

Roy, Laurent
Le point sur les habitudes de vie: l'alcool; données québécoises, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, Les Publications du Québec, 1985, 117 p.

Samson, Francine
Bilan statistique de la situation de la clientèle psychiatrique. Document de travail présenté au Comité de la politique de santé mentale, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1986, 186 p.

Santé Québec 1987
Et la santé, ça va?, vol. 1, Québec, Les publications du Québec, 1988, 337 p.

Sévigny, Robert (éd.)
«Santé mentale et processus sociaux», *Sociologie et Sociétés*, XVII, 1, avril 1985, 167 p.

Tardif, Gaétan
«Le phénomène de la toxicomanie», *Intervention*, 57, hiver 1980: 55-60.

Tremblay, Henri
«Itinéraires et appartenances», dans Fernand Dumont (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 143-175.

Trottier, Michel
«La santé mentale: où en sommes-nous et où allons-nous?», *Intervention*, 80, juin 1988: 4-11.

TABLEAUX

Tableau 1

Taux de participation aux traitements psychiatriques, et nombre moyen de services par participant selon le sexe, régime d'assurance-maladie, Québec, 1980-1987

Année	Taux de participation			Nombre de services		
	H	F	T	H	F	T
1980	2,9	6,3	4,6	—	—	—
1981	3,2	6,6	4,9	—	—	—
1982	3,6	7,3	5,4	4,7	5,1	4,9
1983	3,5	6,9	5,2	3,4	4,3	4,0
1984	3,1	7,5	5,3	3,9	4,6	4,4
1985	3,7	7,6	5,7	4,9	4,5	4,6
1986	3,7	8,1	5,9	5,0	4,0	4,3
1987	4,5	8,2	6,4	4,8	3,7	4,1

Source: Régie de l'assurance-maladie du Québec, *Statistiques annuelles*.

Tableau 2

Taux de suicide par 100 000 habitants selon le sexe, Québec, 1961-1987

Année	Hommes	Femmes	Ensemble	Écart H/F	Année	Hommes	Femmes	Ensemble	Écart H/F
1961	6,6	2,5	4,6	2,6	1975	15,7	6,5	11,0	2,4
1962	8,0	2,0	5,0	4,0	1976	18,0	7,0	12,4	2,6
1963	6,7	2,9	4,8	2,3	1977	21,6	7,6	14,5	2,8
1964	9,0	2,6	5,8	3,5	1978	24,4	7,8	16,0	3,1
1965	7,6	3,8	5,7	2,0	1979	22,0	7,9	14,9	2,8
1966	9,5	3,1	6,3	3,1	1980	24,2	7,3	15,6	3,3
1967	10,0	3,5	6,7	2,9	1981	25,0	7,6	16,2	3,3
1968	10,9	3,8	7,3	2,9	1982	26,9	8,5	17,6	3,2
1969	13,0	5,1	8,9	2,6	1983	28,1	8,5	18,1	3,3
1970	13,3	4,6	9,0	2,9	1984	25,8	7,4	16,5	3,5
1971	13,8	4,6	9,2	3,0	1985	27,3	7,1	17,0	3,6
1972	15,1	5,0	10,0	3,0	1986	27,6	7,9	17,5	3,5
1973	16,6	6,8	11,6	2,4	1987	28,2	7,6	17,7	3,7
1974	16,3	5,1	10,7	3,2					

Sources: Fattah, 1973; Charron, 1983; Louis Duchesne, *La situation démographique au Québec*, Éditions 1985, 1987 et 1988, Québec, Bureau de la statistique du Québec et Les Publications du Québec; Bureau de la statistique du Québec, Fichier des décès, tableaux non publiés; calculs de l'auteur.

Tableau 3

Taux de suicide par 100 000 habitants, hommes de 15 à 29 ans, Québec, 1970-1987

Année	15-19	20-24	25-29	Année	15-19	20-24	25-29
1970	8,1	17,4	18,6	1979	20,7	35,1	35,0
1971	12,4	18,8	20,8	1980	19,9	35,6	33,2
1972	14,0	30,6	22,2	1981	19,9	38,8	36,4
1973	11,6	29,0	22,0	1982	24,9	44,8	41,8
1974	17,5	28,0	25,1	1983	25,5	41,5	47,1
1975	10,8	26,8	27,7	1984	26,4	37,8	39,3
1976	16,8	35,1	30,6	1985	21,9	39,8	41,4
1977	13,9	36,4	27,6	1986	24,2	43,4	41,2
1978	18,5	50,4	36,6	1987	28,7	36,7	38,1

Sources: Charron, 1983; Bureau de la statistique du Québec, Fichier des décès, tableaux non publiés; calculs de l'auteur.

Tableau 4

Nombre de personnes décédées de causes explicitement attribuables à l'abus d'alcool, Québec, 1985-1988

	Psychose alcoolique		Syndrome de dépend. alcoolique		Cirrhose du foie alcoolique		Ensemble des causes			Taux/100 000		
Année	H	F	H	F	H	F	H	F	T	H	F	T
1965	2	1	31	11	82	25	115	37	152	4,0	1,3	2,7
1966	6	—	34	10	93	30	133	40	173	4,6	1,4	3,0
1967	6	1	35	12	101	22	142	35	177	4,8	1,2	3,0
1968	1	1	12	1	161	33	174	35	209	5,9	1,2	3,5
1969	8	2	39	6	120	39	167	47	214	5,6	1,6	3,6
1970	1	—	24	5	158	31	183	36	219	6,1	1,2	3,6
1971	3	—	47	10	134	35	184	45	229	6,1	1,5	3,8
1972	4	1	54	13	158	41	216	55	271	7,2	1,8	4,5
1973	5	—	56	11	167	53	228	64	292	7,6	2,1	4,8
1974	5	—	50	19	179	39	234	58	292	7,7	1,9	4,8
1975	10	2	131	27	185	63	326	92	418	10,6	2,9	6,7
1976	8	1	91	20	260	59	359	80	439	11,6	2,5	7,0
1977	9	1	100	20	226	50	335	71	406	10,8	2,2	6,5
1978	11	1	84	23	232	62	327	86	413	10,5	2,7	6,5
1979	2	—	83	14	181	77	266	91	357	8,5	2,8	5,6
1980	3	—	74	14	199	47	276	61	337	8,8	1,9	5,3
1981	3	—	72	12	215	58	290	70	360	9,1	2,1	5,6
1982	7	—	60	10	156	45	223	55	278	7,0	1,7	4,3
1983	5	1	64	13	188	49	257	63	320	8,1	1,9	4,9
1984	8	2	66	11	149	45	223	58	281	7,0	1,8	4,3
1985	8	—	52	9	166	50	226	59	285	7,1	1,8	4,3
1986	8	—	71	10	154	44	233	54	287	7,3	1,6	4,4

Source: Statistique Canada, *Causes de décès: la statistique de l'état civil, vol. IV: selon les catégories détaillées de la Classification internationale des maladies (CIM)*, Ottawa, cat. 84-203; calculs de l'auteur.

4

PAUVRETÉ

tendance

◆ ***Le niveau de la pauvreté a cessé de diminuer durant les années 1980 et il a même augmenté depuis***

Le seuil de faible revenu de Statistique Canada n'est pas à proprement parler un seuil de pauvreté; c'est en fait un seuil mixte qui tient compte du revenu minimum nécessaire à la satisfaction des besoins fondamentaux et de l'augmentation de la richesse relative dans le temps. (Langlois, 1986). La proportion des familles sous le seuil de faible revenu (base 1969) a beaucoup diminué durant les années 1970, baissant de moitié en dix ans (de 24,2% en 1969 à 11,3% en 1980). (Tableau 1). Cette tendance à la baisse de la proportion des familles vivant sous le seuil de faible revenu s'est arrêtée en 1982, année qui marqua le début d'une tendance à la hausse jusqu'en 1984. Depuis cette date, la tendance est de nouveau à la baisse et les dernières données disponibles (1988) indiquent une certaine reprise de la réduction de la pauvreté. La proportion des personnes seules vivant sous le seuil de faible revenu a diminué un peu moins vite que celle des familles durant les années 1970 et elle a augmenté quelque peu lors de la récession économique de 1982 pour ensuite régresser de nouveau depuis 1985.

Le nombre de personnes vivant dans un ménage sous le seuil de faible revenu est fort élevé au Québec. Selon le seuil basé sur l'année 1969, il y avait 17,8% de toute la population québécoise qui se retrouvaient sous ce seuil en 1973, contre 12,8% en 1986, soit 843 000 personnes cette dernière année. (Tableau 2). Si nous prenons le seuil de 1978, afin de tenir compte des changements observables dans l'évolution des revenus et des changements dans les habitudes de consommation, la proportion des personnes à faible revenu aurait tendance à augmenter: de 17,6% en 1979 à 18,1% en 1986, soit 1 192 000 personnes cette année-là. Sur cette base, un peu moins d'une personne sur cinq au Québec pourrait être classée comme étant sous le seuil de faible revenu.

L'examen de ces données transversales donne cependant une vue statique de l'évolution de la pauvreté. Or, il semble que la mobilité soit assez importante dans le groupe des pauvres. Les données longitudinales disponibles pour les années 1978 à 1983 indiquent que plus du tiers (37,4%) des personnes faisant partie du premier quintile de revenus (quintile inférieur) en 1978 avaient quitté ce groupe 5 ans après. (Bédard, 1986). Cette donnée peut être interprétée d'une double façon. La première, optimiste, donne à penser qu'un certain nombre de personnes quittent la situation de pauvreté après quelque temps. La pauvreté serait, pour elles, une situation transitoire. Mais on peut aussi interpréter les mêmes données avec plus de pessimisme. Sur une période de 5 ans, la proportion des personnes qui ont été pauvres à un moment ou à un autre est en fait plus importante que ne le donnent à penser les statistiques annuelles officielles.

tendance

◆ ***Plus de jeunes et moins de personnes âgées dans le groupe des pauvres depuis 1969***

Le trait le plus marquant de l'évolution de la pauvreté depuis 1969 est sans doute l'importante augmentation de la pauvreté chez les jeunes.

La proportion des familles ayant un chef âgé de 65 ans ou plus sous le seuil de faible revenu a diminué considérablement depuis quinze ans passant de 34,7% en 1973 à 15,6% en 1986, alors que l'inverse s'est produit dans les jeunes familles dont la proportion a beaucoup

augmenté dans le groupement des faibles revenus, surtout après 1981. Les données les plus récentes indiquent une réduction de la proportion des jeunes familles pauvres qui reste cependant à un niveau nettement plus élevé que dans les autres groupes d'âge. (Tableau 3). Chez les personnes seules, la régression de la proportion des personnes à faible revenu, âgées de 65 ans et plus, a été elle aussi marquée, même dans les années 1980; la proportion des jeunes a augmenté, surtout après 1981, et elle se maintient à un niveau très élevé depuis 1982 (autour de 55-60 %). Il y a donc un déplacement très net de la structure d'âge chez les pauvres depuis 25 ans. Le revenu net des personnes âgées a augmenté de façon marquée durant les années 1970, réduisant ainsi la proportion des pauvres dans ce groupe. Le supplément de revenu garanti a été instauré en 1967, en complément de la pension de la sécurité de la vieillesse, pour les plus démunis, et l'allocation au conjoint âgé de 60 à 64 ans a été mise en place en 1975. De plus, le nombre de retraités bénéficiant du régime public de rentes a augmenté durant la période. Enfin, une proportion importante des personnes âgées bénéficient de revenus tirés de leur patrimoine. Les revenus des jeunes n'ont pas suivi la même tendance. Le chômage les a frappés durement après 1975, et surtout dans les années 1980; les programmes de soutien du revenu — principalement l'aide sociale — sont moins généreux à leur endroit, surtout pour les jeunes âgés de moins de trente ans. (Gauthier, 1988). Enfin, les jeunes n'ont pas encore acquis un patrimoine qui pourrait éventuellement leur rapporter un revenu.

L'absence de revenu d'emploi — qui oblige les personnes et les familles à être dépendants des transferts de l'État — est identifiée par Harp et Hofley (1980) comme l'un des principaux facteurs de pauvreté. La hausse marquée du taux de chômage à la fin des années 1970 et l'augmentation prononcée de la durée moyenne du chômage au début des années 1980 ont contribué à faire augmenter le taux de pauvreté. Le chômage et le sous-emploi, plus fréquents chez les jeunes, expliquent la montée de la pauvreté dans ce groupe d'âge ces dernières années. Il y a plus de pauvres chez les jeunes parce qu'ils peuvent moins que les autres retirer des revenus suffisants de leurs activités professionnelles. Par ailleurs, l'État leur accorde une aide nettement inférieure à celle qu'il donne aux personnes plus âgées ou en chômage.

tendance

◆ ***Hausse de la pauvreté chez les familles monoparentales et maintien à un niveau élevé chez les femmes âgées vivant seules***

Les familles dirigées par les femmes, notamment les familles monoparentales, sont plus exposées à la pauvreté que les autres. « Le pourcentage de familles à faible revenu dirigées par une femme a sensiblement augmenté au cours des 25 dernières années. [...] En 1961, 13,2 % seulement des familles pauvres étaient dirigées par une femme; le pourcentage grimpe à 16,6 % en 1969, à 35,4 % en 1980 et à 36,5 % en 1985. C'est en grande partie l'augmentation marquée du nombre de familles monoparentales [...] qui explique cette tendance. » (Conseil national du bien-être social, 1987). Dans le groupe des personnes vivant seules, la situation des femmes âgées de 65 ans et plus s'est améliorée moins rapidement que celle des hommes depuis 15 ans. « Sept personnes âgées pauvres sur dix sont des femmes. Et les femmes représentent 82,7 % des personnes seules âgées à faible revenu. » (Conseil national du bien-être social, 1987: 7). La proportion plus élevée de femmes pauvres chez les retraités s'explique aussi par le fait que la plupart d'entre elles n'ont pas accès aux régimes de retraite et aux bénéfices que retirent les personnes actives qui cessent d'occuper un emploi.

tendance

◆ ***Hausse importante du nombre des ménages vivant de l'aide sociale accordée par l'État jusqu'en 1985, suivie d'une certaine diminution***

Une réforme importante des programmes de sécurité du revenu a été mise en place en 1970, avec la promulgation de la loi de l'aide

sociale. Cette loi a remplacé un grand nombre de programmes spéciaux ad hoc et elle a instauré un revenu minimum pour toutes les personnes démunies et sans ressource qui ne peuvent bénéficier des programmes de soutien du revenu des personnes âgées ni avoir accès à l'assurance-chômage.

L'examen du nombre de familles et de personnes seules bénéficiaires de l'aide sociale au Québec confirme les tendances notées plus haut sur l'évolution du nombre de personnes à faible revenu: diminution durant les années 1970, hausse au début de 1980 et diminution après 1985. (Tableau 4). Le nombre de ménages formés de personnes seules et vivant de l'aide sociale a augmenté rapidement entre 1975 et 1985; il régresse aussi depuis cette date. Dans le groupe des familles, ce sont celles dont le chef est séparé ou divorcé qui ont eu le plus recours à l'aide sociale depuis 1975; plus de la moitié des familles vivant de l'aide sociale sont monoparentales et cette proportion est à la hausse. (Tableau 5). Ces tendances donnent à penser que les changements dans les modes de vie, tels la rupture d'union, le départ de la famille d'origine ou la mort d'un conjoint, précipitent beaucoup de personnes dans la pauvreté et les forcent à vivre de l'aide sociale. (Dandurand et Saint-Jean, 1988). Le nombre de personnes pauvres vivant seules, de même que le nombre de familles ne comptant qu'un adulte comme chef, augmentent plus vite que le nombre de personnes pauvres vivant avec d'autres.

Le nombre de personnes vivant de l'aide sociale a augmenté depuis 1974 et il a connu un sommet en 1985; il régresse quelque peu depuis. (Tableau 6). Il y a eu plus de 11% de la population québécoise âgée de moins de 65 ans qui a vécu de l'aide sociale entre 1983 et 1987; cette proportion était de 10% en 1988.

Les déboursés de l'État pour l'aide sociale ont plus que doublé en dollars constants entre 1973 et 1986 (+116%) et ils ont diminué assez fortement depuis (jusqu'en mars 1988). (Tableau 7). L'évolution des déboursés reflète l'augmentation de la clientèle vivant de l'aide sociale. L'aide réelle reçue en dollars constants par chaque ménage a augmenté faiblement depuis 1971. (Tableau 8). Les prestations mensuelles moyennes d'aide sociale versées aux personnes seules ont suivi à peu près la même croissance que les revenus (environ +20% entre 1971 et 1988). Il en va très différemment dans le cas des familles. Les revenus réels de ces dernières ont augmenté beaucoup plus vite que les prestations d'aide sociale versées aux familles depuis 1971.

tendance

♦ *Hausse de la marginalité sociale, de la pauvreté visible et des sans-abri*

Parallèlement à la diminution de la proportion des ménages à faible revenu notée plus haut, on observe que la pauvreté est plus visible et plus concentrée dans certains quartiers de Montréal et de Québec, principalement au centre-ville. Le nombre des itinérants et des individus sans-abri a augmenté de façon importante durant les années 1980. (Roy, 1987). Plusieurs d'entre eux sont d'ex-patients des hôpitaux psychiatriques qui ont quitté ces institutions dans le cadre des politiques de désinstitutionnalisation. Se retrouvent aussi dans ce groupe des jeunes, des personnes droguées, des personnes isolées et coupées de toutes attaches familiales ou autres. Des refuges spéciaux et des soupes populaires ont été organisés pour leur offrir, le plus souvent sans l'aide de l'État, la nourriture et le gîte quotidien. Cette proportion croissante de marginaux et de sans-abri échappe, en quelque sorte, au système de protection mis en place par l'État, au fil des ans, depuis les années 1960; le fait de vivre « seuls dans la rue » (selon le titre du livre de Roy), et sans-abri rend aussi ces pauvres et ces marginaux plus visibles.

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Inégalités économiques **243**, Inégalités sociales **257**, Jeunes **65**, Modèles matrimoniaux **133**, Perceptions des problèmes sociaux **623**, Personnes âgées **73**, Revenus personnels et familiaux **431**, Système de bien-être **315**

RÉFÉRENCES

Bédard, Mario
«Mobilité économique mesurée entre 1978 et 1983», Statistique Canada, rapport préliminaire présenté au Congrès de L'ACFAS, mai 1986.

Cliche, Pierre et Denis Fugère
La détermination d'un seuil de pauvreté: inventaire critique des mesures existantes, Québec, Ministère des Affaires sociales, 1979.

Conseil national du bien-être social
La femme et la pauvreté, Ottawa, CNBS, octobre 1979, 76 p.

Les seuils de pauvreté de 1987, Ottawa, CNBS, 1987.

Progrès de la lutte contre la pauvreté, Ottawa, CNBS, avril 1987.

Profil de la pauvreté 1988, Ottawa, CNBS, avril 1988.

Coskie, Donald M.
Données de base sur la pauvreté au Canada, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1979, 82 p.

Dandurand, Renée B. et Lise Saint-Jean
Des mères sans alliance, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

Fortin, Gérald
La pauvreté en milieu rural, Québec, INRS et Ministère de l'Éducation, 1981, 29 p.

Fortin, Pierre
«La pauvreté ne baisse plus, Que peut-on y faire?», *Santé mentale*, 11, 4, 1989: 19-21.

Fugère, Denis et P. Lanctôt
Méthodologie et détermination des seuils de revenu minimum au Québec, Québec, Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, novembre 1985.

Gauthier, Madeleine (éd.)
Les nouveaux visages de la pauvreté, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986.

Gauthier, Madeleine
Les jeunes chômeurs. Une enquête, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

Hamilton, Richard et Maurice Pinard
«Poverty in Canada: illusion and reality», *Revue canadienne de sociologie et anthropologie*, 14, 2, 1977: 247-252.

Harp, J. et J. R. Hofley (éds)
Structured Inequality in Canada, Toronto, Prentice-Hall, 1980.

Langlois, Simon
«Les seuils de pauvreté», dans M. Gauthier (éd.), 1986: 199-220.

Le Bourdais, Céline et D. Rose
«Les familles monoparentales et la pauvreté», *Revue internationale d'action communautaire*, automne 1986: 181-190.

Lefebvre, Pierre
La révolution tranquille des modes de vie familiaux, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1980, 482 p.

Lesemann, Frédéric (éd.)
La pauvreté: raison d'État, affaire de cœur, numéro spécial de la *Revue internationale d'action communautaire*, automne 1986.

Meunier, Michel et M. Dorbes
Vivre seul ou en groupe: modes de vie non familiaux et répartition du revenu, Québec, Bureau de la statistique, 1984, 184 p.

Michalos, Alex C.
North American Social Report, volume 5: *Economics, Religion and Morality*, Dordrecht: Holland, D. Reidel Publishing Compagny, 1982.

Ross, David-P.
Données de base sur la pauvreté au Canada 1983, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1984.

Roy, Shirley
Seuls dans la rue: portraits d'hommes clochards, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1988, 174 p.

Smith, M. M., J. E. Cloutier et D. W. Henderson
Poverty and Government Income Support in Canada, 1971-1975: Characteristics of the Low Income Population, Discussion paper 13, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1979.

Tableau 1

Proportions des familles et des personnes seules sous le seuil de faible revenu[a], bases de 1969, de 1978 et de 1986, Québec, 1969-1988

Ménage	Base	1969	1971	1973	1975	1977	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Familles	base 1969	24,2	20,7	15,4	13,3	12,7	11,4	11,3	10,6	11,4	12,4	12,6	11,5	10,5	11,3	10,3
	base 1978	—	—	—	—	—	14,6	14,7	14,0	15,0	16,1	16,6	14,9	14,6	13,9	13,5
	base 1986	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16,7	16,3	16,2
Personnes seules	base 1969	43,6	44,9	40,8	45,1	40,6	39,3	35,1	35,8	36,8	39,3	37,4	32,2	31,3	28,3	30,0
	base 1978	—	—	—	—	—	46,8	44,4	46,6	46,8	48,0	46,6	46,3	44,6	40,7	42,7
	base 1986	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	48,4	44,6	48,6

a. Chiffres révisés pour les années 1980 à 1986, édition 1988, p. 166 et 167.

Source: Statistique Canada, *Répartition du revenu au Canada selon la taille*, annuel, Ottawa, cat. 13-207.

Tableau 2

Nombre de personnes sous le seuil de faible revenu et taux sous le seuil de faible revenu, bases de 1969 et de 1978, Québec, 1973-1986

		1973	1975	1977	1979	1981	1982	1984	1985	1986
Base 1969	Nombre	1 042	924	894	813	853	911	984	925	843
	Taux	17,8	15,6	14,8	13,5	13,5	14,1	15,2	14,3	12,8
Base 1978	Nombre	1 463	1 206	1 129	1 059	1 135	1 203	1 297	1 226	1 192
	Taux	25,0	20,3	18,7	17,6	17,9	18,7	20,1	19,0	18,1

Source: Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, 1989, données non publiées.

Tableau 3

Taux de pauvreté chez les personnes seules et les familles selon l'âge, Québec, 1973-1988

Âge	1973	1975	1977	1979	1981	1982	1984	1985	1986
					Personnes seules				
15-24	46,4	50,2	44,5	41,6	51,2	56,2	57,5	58,2	59,1
25-44	24,8	27,3	23,3	24,9	27,4	27,7	30,5	28,2	31,7
45-64	52,0	52,4	41,2	48,3	47,0	49,1	51,0	52,2	41,9
15-64	39,3	41,8	35,5	37,0	39,0	40,1	42,5	42,1	40,1
65 et +	70,5	79,0	74,5	71,0	70,6	65,9	58,2	57,9	57,2
					Familles				
15-24	21,0	17,6	18,4	20,8	23,1	31,5	30,9	33,4	27,7
25-44	20,5	14,7	14,9	12,9	13,9	15,3	17,0	17,1	15,4
45-64	19,5	14,4	13,2	13,7	12,1	14,1	14,9	12,3	13,3
15-64	20,1	14,8	14,5	13,7	13,8	15,7	17,0	16,3	15,3
65 et +	34,7	39,9	30,9	25,1	22,2	14,7	16,7	12,7	15,6

Source: Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, données non publiées.

Tableau 4

Distribution des ménages vivant de l'aide sociale en nombre et en indice (1970=100), mars de chaque année, Québec, 1970-1988

Année	Personnes seules		Familles		Total des ménages	
	N	Indice	N	Indice	N	Indice
1970	103 209	100	103 762	100	206 971	100
1971	106 240	103	103 308	100	209 548	101
1972	107 757	104	99 728	96	207 485	100
1973	98 536	95	88 709	85	187 245	90
1974	95 709	93	84 188	81	179 897	87
1975	106 546	103	91 673	88	198 219	96
1976	126 575	123	92 199	89	218 774	106
1977	136 925	133	98 229	95	235 154	114
1978	146 015	141	100 813	97	246 828	119
1979	153 914	149	104 694	101	258 608	125
1980	173 383	168	111 791	108	285 174	138
1981	185 906	180	116 529	112	302 435	146
1982	203 484	197	121 972	118	325 456	157
1983	252 537	245	144 460	139	396 997	192
1984	262 895	255	152 518	147	415 413	201
1985	271 677	263	153 113	148	424 790	205
1986	263 553	255	152 783	147	416 336	201
1987	245 954	238	144 412	139	390 366	189
1988	224 433	217	133 634	129	358 067	173

Source: Gouvernement du Québec, *Guide descriptif des programmes de sécurité du revenu, édition 1989*, Les Publications du Québec, Québec, 1989.

Tableau 5

Types de familles vivant de l'aide sociale, mars de chaque année, Québec, 1975-1988

Année	Couples sans enfant	Familles biparentales	Familles monoparentales	Total	
				%	N
1975	17,6	32,2	50,2	100	91 673
1976	14,9	31,0	54,1	100	92 199
1977	14,7	30,3	55,0	100	98 229
1978	14,4	28,7	56,9	100	100 813
1979	14,4	28,3	57,3	100	104 694
1980	14,8	27,9	57,3	100	111 791
1981	14,6	27,6	57,9	100	116 529
1982	14,9	28,0	57,1	100	121 972
1983	15,8	30,9	53,3	100	144 460
1984	15,7	30,8	53,6	100	152 518
1985	15,7	28,8	55,5	100	153 113
1986	15,9	27,3	56,8	100	152 783
1987	17,0	27,4	55,6	100	144 412
1988	17,2	26,0	56,9	100	133 634

Source: Gouvernement du Québec, *Guide descriptif des programmes de sécurité du revenu, édition 1989*, Les Publications du Québec, Québec, 1989.

Tableau 6

Bénéficiaires de l'aide sociale, en nombre et en indice (1970=100), et pourcentage de la population 0-64 ans, mars de chaque année, Québec, 1970-1988

Année	Bénéficiaires		% de la pop. 0-64 ans
	N	Indice	
1970	515 760	100	9,2
1971	523 836	102	9,3
1972	502 782	97	8,9
1973	436 279	85	7,7
1974	395 820	77	7,0
1975	419 558	81	7,3
1976	435 045	84	7,6
1977	457 170	89	7,9
1978	464 666	90	8,0
1979	477 982	93	8,2
1980	512 068	99	8,8
1981	533 080	103	9,1
1982	561 868	109	9,5
1983	675 788	131	11,4
1984	706 934	137	11,9
1985	708 677	137	11,9
1986	693 874	135	11,8
1987	649 555	126	11,0
1988	594 016	115	10,0

Source: Gouvernement du Québec, *Guide descriptif des programmes de sécurité du revenu, édition 1989*, Les Publications du Québec, Québec, 1989.

Tableau 7

Déboursés de l'État pour l'aide sociale, en dollars courants, en dollars de 1981[a] et en indice (1973=100), mars de chaque année, Québec, 1973-1988

Année	Dollars courants '000	Dollars de 1981 '000	Indice	Année	Dollars courants '000	Dollars de 1981 '000	Indice
1973	363,0	762,6	100	1981	1 051,4	1 051,4	138
1974	350,8	664,4	87	1982	1 200,0	1 083,0	142
1975	433,8	741,5	97	1983	1 518,6	1 295,7	170
1976	511,2	812,7	107	1984	1 863,0	1 523,3	200
1977	618,6	911,0	119	1985	2 039,9	1 603,7	210
1978	700,9	948,4	124	1986	2 177,6	1 644,7	216
1979	788,3	976,8	128	1987	2 197,3	1 589,9	208
1980	899,2	1 011,5	133	1988	2 168,5	1 508,0	198

a. Indice des prix à la consommation.

Source: Gouvernement du Québec, *Guide descriptif des programmes de sécurité du revenu, édition 1989*, Les Publications du Québec, Québec, 1989.

Tableau 8

Prestations mensuelles moyennes d'aide sociale en dollars courants, en dollars de 1981[a] et en indice (1971=100), selon les ménages, Québec, 1971-1988

Année	Personnes seules			Familles		
	Dollars courants	Dollars de 1981	Indice	Dollars courants	Dollars de 1981	Indice
1971	94	222	100	185	439	100
1972	96	218	98	195	441	100
1973	105	222	100	212	445	101
1974	143	270	122	239	452	103
1975	154	263	119	272	466	106
1976	166	265	119	311	495	113
1977	177	261	117	338	497	113
1978	190	257	116	364	493	112
1979	191	236	106	350	434	99
1980	206	231	104	378	425	97
1981	231	231	104	427	427	97
1982	250	226	102	463	418	95
1983	270	231	104	516	440	100
1984	288	235	106	551	451	103
1985	314	247	111	584	459	104
1986	339	256	115	598	452	103
1987	357	259	116	648	469	107
1988	385	268	121	672	467	106

a. Indice des prix à la consommation.

Source: Gouvernement du Québec, *Guide descriptif des programmes de sécurité du revenu, édition 1989*, Les Publications du Québec, Québec, 1989.

17

Représentations sociales

1 ♦ Satisfaction

2 ♦ Perceptions des problèmes sociaux

3 ♦ Perceptions de l'avenir

4 ♦ Valeurs

5 ♦ Identité nationale

1

SATISFACTION

Les mesures de satisfaction visent à évaluer le niveau de bien-être subjectif des personnes en complément des indicateurs objectifs classiques tels que le revenu, l'emploi ou le chômage. Dans les enquêtes, on distingue généralement la satisfaction envers la vie en général et la satisfaction envers des objets précis: le revenu, le travail, le logement ou les loisirs, par exemple.

tendance

♦ ***Hausse de la satisfaction vis-à-vis la vie en général, mais tendance à la baisse chez les jeunes***

Le niveau de satisfaction vis-à-vis la vie en général est fort élevé dans l'ensemble de la population et il était à la hausse durant les années 1960 et 1970, d'après plusieurs enquêtes. (Atkinson, 1979; Blishen et Atkinson, 1981). La croissance du niveau de satisfaction a semblé marquer un temps d'arrêt au début des années 1980. (Tableau 1). Celle-ci se situe à un niveau élevé, comparativement à divers pays industrialisés. (McKennel, Atkinson et Andrews, 1980). Atkinson a montré que la satisfaction vis-à-vis la vie en général augmente avec le revenu. Mais il ajoute que cette relation s'est estompée à la fin des années 1970: moins de personnes à revenu élevé s'estimaient satisfaites de leur sort alors que c'était l'inverse dans les catégories inférieures de revenu. Il avance l'hypothèse que l'amélioration relative de la situation des classes défavorisées durant les années 1970 est reliée à cette diminution de l'effet du revenu sur la satisfaction. Il n'y a pas d'observations comparables à notre connaissance pour les années 1980.

La satisfaction croît avec l'âge: les personnes plus âgées sont plus satisfaites de la vie en général, surtout après leur retraite, alors que les jeunes le sont moins, se retrouvant plutôt aux échelons moyens de l'échelle. En analysant les années 1970, Atkinson (1979) a noté que la hausse de degré d'insatisfaction était un phénomène de génération, et non seulement d'âge. Le niveau de satisfaction s'élève lorsque les jeunes vieillissent, mais il n'atteint pas celui qui était observé au même âge dans les cohortes précédentes. D'une génération à une autre, les jeunes sont davantage insatisfaits, et ils le restent en vieillissant, du moins pour les groupes observés à ce jour. Cette situation s'explique sans doute, rappelons-le encore une fois, par la détérioration de la situation relative des jeunes notée dans les sections précédentes et par l'amélioration de la condition des personnes âgées. L'analyse de données récentes tirées de deux enquêtes de l'Office de la protection du consommateur confirme cette polarisation entre les groupes d'âge durant les années 1980; le sentiment de privation a augmenté chez les jeunes et il a diminué chez les personnes plus âgées durant les années 1980. (Tableaux 2 et 3).

tendance

♦ ***Le revenu et la stabilité de l'emploi deviennent des objets de préoccupation personnelle plus marquée durant les années 1980, surtout chez les jeunes***

La situation financière globale, l'endettement et les revenus sont devenus des objets de préoccupation et d'insatisfaction plus marqués durant les années 1980, surtout chez les jeunes, sans doute parce que la croissance des revenus réels des individus est restée faible durant cette décennie et que la source principale de ces derniers, le travail, a été plus aléatoire pour un grand nombre de personnes. (Tableaux 4 et 5).

tendance

♦ *La vie amoureuse: objet de plus grande insatisfaction durant les années 1980*

Si le niveau de satisfaction en général est très élevé, il n'en va pas de même pour les différents aspects de la vie de tous les jours. Un objet d'insatisfaction émerge nettement au-dessus des autres: les relations amoureuses. (Tableau 6). Celles-ci posent manifestement un problème à une proportion élevée d'individus et il s'agit là sans doute d'un trait important des années 1980. À l'opposé, les relations amicales sont l'objet de la plus grande satisfaction parmi la dizaine de thèmes considérés dans l'enquête d'où ont été extraites ces données en 1977 et en 1981. La situation financière personnelle et le temps de loisirs viennent ensuite comme objet d'insatisfaction plus marquée. Attentes non satisfaites, déceptions et échecs dans la vie amoureuse et dans la vie professionnelle ne sont sans doute pas étrangers à la montée marquée des diverses formes de thérapies et du nombre de personnes qui y ont recours.

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Jeunes **65**, Personnes âgées **73**, Revenus personnels et familiaux **431**, Soins corporels et de santé **475**

RÉFÉRENCES

Atkinson, Thomas H.
Trends in Life Satisfaction Among Canadians 1968-1977, Montréal, Institute for Research on Public Policy/Institut de recherches politiques, Occasional Paper 7, 1979.

Blishen, Bernard et Tom Atkinson
« Anglophone and francophone differences in perception of the quality of life in Canada », dans A. Szalai et F. M. Andrews, (eds), *The Quality of Life. Comparative Studies*, Sage, Berverly Hills, 1980: 25-39.

Crète, Jean et Pierre Favre (éds)
Générations et politique, Paris, Économica et Québec, Presses de l'Université Laval, 1989.

Cuerr, Jacques et Serge Provost
De l'amour-passion au plein amour, Montréal, Éditions Stanké, Collection Parcours, 1988, 208 p.

McKennel, A., T. Atkinson et F. M. Andrews
« Structural constancies in surveys of perceived well-being », dans A. Szalai et F. M. Andrews (eds), *Comparative Studies on the Quality of Life*, London, Sage Publications, 1980: 111-128.

Mikalos, Alex
North American Social Report. A Comparative Study of the Quality of Life in Canada and the USA from 1964 to 1974, vol. 5, Dordrecht, Holland/Boston, USA/London, England, D. Reidel Publishing Company, 1982.

Murray, Michael et Tom Atkinson
« Gender differences in conelats of job satisfaction », *Canadian Journal of Behaviour Science*, 13, 1980: 44-52.

TABLEAUX

Tableau 1

« Jusqu'à quel point êtes-vous satisfait ou insatisfait de la vie en général? » selon l'âge, échelle de 1 à 11, en pourcentage et en moyenne, Québec, 1977 et 1981

	1977					1981				
	Insatisfait		Satisfait		Moy.	Insatisfait		Satisfait		Moy.
Âge	1-3 %	4-6 %	7-9 %	10-11 %	— X	1-3 %	4-6 %	7-9 %	10-11 %	— X
– de 30	–	7,2	59,8	33,0	8,9	1,2	5,0	63,8	30,0	8,6
30-45	0,3	11,7	50,1	37,8	8,8	1,7	11,3	58,0	29,0	8,5
46-59	2,1	10,7	44,6	42,6	8,9	2,3	8,5	61,7	27,6	8,4
60 et +	2,4	10,2	32,5	54,9	9,0	1,8	5,9	45,4	46,9	8,8
Total %	0,9	9,7	49,8	39,7	8,9	1,7	7,8	58,9	31,7	8,6
N	8	85	437	349	—	13	60	457	245	—

Source: Centre de sondage de l'Université de Montréal, *Le changement social au Canada; Qualité de vie*, 1977 et 1981, compilation de l'auteur.

Tableau 2

« En général, pour arriver dans votre budget, êtes-vous obligé de vous priver? », selon l'âge, en pourcentage, Québec, 1977 et 1988

	1977				1988			
Se priver	– de 30	30-59	60 et +	Total	– de 30	30-59	60 et +	Total
oui	38,8	41,5	35,8	39,8	44,3	37,5	17,0	34,3
non	61,2	58,5	64,2	60,2	55,7	62,5	83,0	65,7
Total %	100	100	100	100	100	100	100	100
N	500	1 836	624	2 960	202	724	252	1 178

Source: Office de la protection du consommateur, données non publiées, compilation de l'auteur.

Tableau 3

« Dans l'ensemble, diriez-vous que votre situation financière actuelle est ...? », selon l'âge, en pourcentage, Québec, 1977 et 1988

Situation		1977				1988			
		– de 30	30-59	60 et +	Total	– de 30	30-59	60 et +	Total
Très bonne		11,6	14,6	13,7	13,9	8,9	10,9	10,8	10,5
Plutôt bonne		76,7	72,0	72,9	73,0	73,1	75,0	81,2	76,0
Plutôt mauvaise		10,4	11,1	11,2	11,0	14,5	10,7	6,6	10,5
Très mauvaise		1,3	2,3	2,2	2,1	3,5	3,4	1,4	3,0
Total	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	N	501	1 839	623	2 963	202	722	250	1 174

Source: Office de la protection du consommateur, données non publiées, compilation de l'auteur.

Tableau 4

« Êtes-vous préoccupé ou tracassé beaucoup, un peu ou pas du tout par...? », Québec, 1977 et 1988

Objet de préoccupation	1977			1988		
	Beaucoup	Un peu	Pas du tout	Beaucoup	Un peu	Pas du tout
Stabilité au travail	9,8	18,9	71,3	12,5	25,8	61,8
Revenu	12,9	31,0	56,1	13,2	34,5	52,3
Logement	6,2	18,5	75,3	6,9	15,2	77,9
Nourriture	4,5	8,4	87,1	1,7	5,2	93,1
Vêtements	4,9	11,5	83,6	2,5	9,6	87,9
Loisirs	9,0	22,5	68,5	6,6	16,9	76,5
Avenir	11,0	25,6	63,4	9,6	26,6	63,8
Endettement	4,9	8,3	86,8	7,3	17,9	74,8

Source: Office de la protection du consommateur, données non publiées, compilation de l'auteur.

Tableau 5

« Êtes-vous préoccupé ou tracassé beaucoup, un peu ou pas du tout par ... »
selon l'âge, Québec 1977 et 1988

Objet de préoccupation	1977			1988		
	– 30	30-59	60+	– 30	30-59	60+
Stabilité au travail						
Beaucoup	8,4	11,0	7,4	18,1	12,3	1,4
Un peu	23,7	21,6	7,0	30,7	25,4	18,6
Pas du tout	67,9	67,4	85,6	51,2	62,3	80,0
Revenu						
Beaucoup	10,0	13,3	14,2	16,7	14,2	7,1
Un peu	35,7	32,8	22,4	41,0	34,9	27,6
Pas du tout	54,3	53,9	63,4	42,3	50,9	65,2
Endettement						
Beaucoup	8,9	5,3	0,5	10,0	7,9	2,6
Un peu	15,4	8,5	2,2	27,2	19,6	5,0
Pas du tout	75,7	86,2	97,3	62,8	72,5	92,3

Source: Office de la protection du consommateur, données non publiées, compilation de l'auteur.

Tableau 6

« Jusqu'à quel point êtes-vous satisfait ou insatisfait de...? »
échelle de 1 à 11 selon l'année, en pourcentage et en moyenne, Québec, 1977 et 1981

Objet de satisfaction	1977					1981				
	Insatisfait		Satisfait		Moy.	Insatisfait		Satisfait		Moy.
	1-3 %	4-6 %	7-9 %	10-11 %	— X	1-3 %	4-6 %	7-9 %	10-11 %	— X
Travail	4,5	9,6	56,3	29,6	8,4	3,9	13,1	59,9	23,1	8,0
Situation financière	9,6	22,5	50,0	17,9	7,3	7,0	25,8	52,6	14,6	7,3
Travaux ménagers	4,2	17,3	44,8	33,6	8,2	5,1	20,8	49,2	24,9	7,8
Temps libres	3,2	13,6	49,9	33,4	8,4	3,3	15,5	58,4	22,8	8,1
Loisirs (temps de)	6,1	21,9	43,2	28,7	7,8	6,9	22,5	51,3	19,3	7,5
Santé	5,4	13,5	50,7	30,4	8,1	3,7	13,2	56,2	26,8	8,2
Relations sentimentales	14,8	28,3	40,9	16,0	6,8	9,6	36,2	39,3	14,9	6,8
Amitiés	0,7	5,3	50,8	43,2	9,0	2,0	8,4	65,8	23,8	8,4
Maison	3,3	13,1	50,0	33,6	8,3	2,7	13,4	55,8	28,1	8,2
Ville	4,0	12,4	38,0	48,4	8,8	3,7	10,7	52,1	33,5	8,4

Source: Centre de sondage de l'Université de Montréal, *Le changement social au Canada; Qualité de vie*, 1977 et 1981; compilation de l'auteur.

2

PERCEPTIONS DES PROBLÈMES SOCIAUX

tendance

◆ ***Les Québécois identifient toujours les questions économiques comme les problèmes les plus importants, suivies de la question nationale***

Le chômage, l'inflation, la perte du pouvoir d'achat ou les fermetures d'entreprises viennent en tête dans les sondages sur la perception des problèmes que les gens identifient comme les plus importants dans la société. (Tableaux 1 et 2). La proportion des personnes qui mettent l'accent sur les aspects économiques varie selon la conjoncture, étant particulièrement élevée durant les récessions, mais ces questions ont constamment préséance sur les autres problèmes. La question nationale vient après les préoccupations économiques, et il semble qu'elle ait été plus préoccupante durant les années 1960 et 1970, la période au cours de laquelle s'est cristallisée l'insatisfaction de plusieurs générations de francophones vis-à-vis les questions linguistiques et leur statut socio-économique dans le pays. La modernisation de l'économie et des institutions et l'adoption des lois linguistiques ont favorisé la promotion du français et une nette mobilité des francophones, atténuant ainsi la portée de ces problèmes durant les années 1980, problèmes qui sont cependant encore perçus comme cruciaux par une partie de la population.

La question nationale a été abordée sous un nouvel angle durant les années 1980 : l'avenir démographique de la communauté francophone de souche. Trois problèmes sont ici liés : celui de la dépopulation d'abord, qui affectera, si elle s'accentue, le dynamisme social et économique de la société globale de même que le poids relatif du Québec au sein du Canada, celui de la dénatalité ensuite qui pose cette fois la question du déclin à long terme, et même de l'éventuelle disparition, du groupement des francophones de vieille souche au Québec, et enfin, celui de l'intégration à la communauté francophone des immigrants d'origine et de culture de plus en plus diversifiées. La population perçoit maintenant ces questions comme étant problématiques.

tendance

◆ ***De nouveaux problèmes sociaux, touchant principalement les relations interpersonnelles, retiennent l'attention sur la place publique durant les années 1980***

La population est devenue aussi plus sensible à d'autres problèmes sociaux durant les années 1980. Parmi ceux-ci, mentionnons l'environnement et les questions touchant les relations interpersonnelles, comme les femmes battues, l'inceste ou le viol, le harcèlement sexuel en milieu de travail, le racisme et la discrimination. À la montée des droits individuels notée maintes fois auparavant, correspond l'avènement de nouvelles questions perçues comme des problèmes et pour lesquelles on réclame sur la place publique l'intervention des institutions.

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Chômage **159**, Mouvements sociaux **383**, Pauvreté **607**

RÉFÉRENCES

AITQ

Qualité de vie et drogues. Place aux jeunes, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1986.

Forcese Dennis et Stephen Richer

Social Issues. Sociological Views of Canada, Scarborough, Prentice-Hall Canada inc., 1988.

Statistique Canada

Divorce: la loi et la famille au Canada, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1983, 280 p.

TABLEAUX

Tableau 1

« Quels sont à votre avis les problèmes les plus importants auxquels le Canada doit faire face aujourd'hui? », Québec, 1977

Problèmes		1er	2e	3e	Le plus important
Question nationale		36,3	26,3	16,6	29,6
Économie		46,7	47,1	42,5	52,8
Gouvernement		6,4	6,4	10,3	5,3
Services publics		3,3	10,0	10,3	5,1
Environnement et énergie		4,1	6,3	11,3	4,0
Droits des personnes		0,6	1,1	2,7	0,2
Autres		2,6	2,9	6,3	3,0
Total	%	100	100	100	100
	N	879	879	879	879

Source: Centre de sondage de l'Université de Montréal, *Le changement social au Canada*, 1977; compilation de l'auteur.

Tableau 2

« Selon vous, quel est le plus important problème auquel ce pays fait actuellement face? », Québec, 1980-1989

Année	Économie	Chômage	Gouvernement	Énergie	Unité nationale	Libre échange	Environnement	Autres	Ne sait pas
Jan. 1980	55	12	5	11	7	—	—	10	4
Juil. 1981	60	14	3	5	6	—	—	8	4
Juin 1982	63	25	4	—	—	—	—	6	3
Juin 1983	43	47	2	—	—	—	—	7	1
Mai 1984	30	57	3	—	—	—	—	7	4
Juin 1985	28	52	2	—	—	—	—	14	4
Juin 1986	31	39	9	—	—	—	—	16	6
Juin 1987	14	40	3	—	—	—	—	37	7
Juin 1988	13	26	3	—	—	6	19	28	5
Mars 1989	23	14	2	—	—	5	20	37	—

Source: Gallup Canada, Toronto, compilation spéciale, août 1989.

3

PERCEPTIONS DE L'AVENIR

tendance

◆ ***Expansion considérable des aspirations entre 1959 et 1988***

Ce n'est pas l'objet des aspirations qui, dans un premier temps, retiendra, notre attention, mais plutôt la capacité qu'ont les individus de se projeter dans l'avenir et la formulation de projets perçus comme réalisables. Deux dimensions définissent opératoirement les aspirations: l'objet de ces dernières doit être *désiré* et être vu comme *accessible* potentiellement, sinon il faudrait parler plutôt de rêve. Afin d'effectuer une analyse comparative, nous reprendrons la typologie des aspirations proposée par Tremblay et Fortin (1964) dans leur enquête, menée en 1959, sur la famille salariée au Québec. Cette typologie est construite à partir de trois questions: Est-ce que votre salaire actuel vous permet de satisfaire vos besoins de tous les jours? Est-ce que votre salaire actuel vous permet d'améliorer votre condition de vie? Est-ce que votre salaire actuel vous permet de faire des projets d'avenir? La typologie a été réduite à cinq types (Tremblay et Fortin, 1964: 387; Langlois, 1982: 230-231):

A. Familles qui satisfont entièrement leurs besoins quotidiens, qui peuvent améliorer leurs conditions de vie et qui font des projets d'avenir;
B. Familles qui satisfont entièrement leurs besoins quotidiens, tout en s'estimant incapables d'améliorer leurs conditions de vie ou de faire des projets d'avenir;
C. Familles qui satisfont en partie leurs besoins quotidiens, qui espèrent améliorer leurs conditions de vie et qui font des projets d'avenir;
D. Familles qui satisfont en partie leurs besoins quotidiens, mais qui se sentent incapables d'améliorer leurs conditions de vie ou de faire des projets d'avenir;
E. Familles qui comblent difficilement leurs besoins quotidiens, qui n'espèrent pas améliorer leurs conditions de vie et qui ne font pas de projets.

Tremblay et Fortin avaient choisi de mener leur enquête auprès d'un univers culturellement homogène en 1959, soit les seules familles ayant deux conjoints, salariées et francophones, à l'exclusion des cultivateurs, des travailleurs autonomes ou des familles monoparentales. Ce même sous-ensemble permet d'effectuer une analyse comparative de la typologie des aspirations en 1959, 1977 et 1988. Globalement, les changements les plus marqués se sont produits durant les années 1960 et 1970, années de forte croissance du revenu réel et de la consommation dans les familles. (Tableau 1). On notera durant cette période une expansion considérable des aspirations des familles francophones salariées. « Contrairement à ce qui se passait à la fin des années cinquante, la majorité des familles qui vivent en haut du seuil des besoins définis subjectivement en 1977 ont en même temps pénétré dans l'univers des aspirations (...) Une proportion élevée des familles hésitaient en 1959 à entrer dans l'univers des aspirations même si elles avaient la possibilité de le faire. Vingt ans plus tard, cette réticence a fortement diminuée. » (Langlois, 1982: 231-232). »

Ce développement des aspirations s'est encore accentué en 1988: plus d'une famille sur deux (57 %) estime être en mesure de satisfaire ses besoins et de faire des projets d'avenir. La forte diminution de la réticence à entrer dans l'univers des aspirations, notée en 1977, s'est encore accentuée au point où le type B est devenu, en quelque sorte, marginal. Le type C est peut-être le plus intéressant d'un point de vue sociologique. Avant d'avoir subjectivement laissé l'univers des besoins, certaines familles sont déjà entrées de plain pied dans l'univers des aspirations. Ces familles se situent à une sorte de frontière: elles satisfont plus ou moins bien leurs besoins tels qu'elles les définissent, mais elles

se projettent en même temps dans le futur en élaborant des projets.

L'importance relative de ce type de familles est restée la même de 1977 à 1988. L'un des changements marquants observés en 1988 est, probablement, la diminution marquée des types D et E, décrivant la situation des familles enfermées dans l'univers des besoins, en quelque sorte incapables de formuler des projets d'avenir ni d'avoir des aspirations; environ 13% des familles seraient dans cette situation en 1988, contre 48% en 1959. Non seulement les familles ont-elles amélioré leur niveau de vie réel depuis trente ans, mais elles ont aussi modifié considérablement la définition de leur situation et leurs représentations sociales. Celles-ci paraissent nettement tournées vers l'avenir et on anticipe que cette amélioration se poursuive.

Cette analyse de l'évolution des aspirations depuis trente ans porte, en fait, sur un segment de la population qui a beaucoup changé dans le temps. En 1988, ces familles comptent en majorité deux conjoints salariés et elles ont en moyenne beaucoup moins d'enfants à charge. La taille des familles est aussi réduite par le départ d'enfants adultes célibataires et les ménages multifamiliaux sont en nette régression. Les familles sont de plus en plus restreintes aux couples avec leurs propres enfants. Le fait de restreindre cette analyse aux seules familles ayant deux parents présents en 1988 laisse de côté beaucoup de personnes, contrairement à ce qui se passait en 1959. Aussi faut-il étendre l'analyse qui vient d'être proposée à d'autres types de ménages qui débordent du modèle familial traditionnel. Les aspirations sont moins élevées chez les personnes seules, même lorsqu'elles ont des revenus de travail, et encore moins élevées chez les familles monoparentales. (Tableau 2). Dans les deux cas, ce sont les derniers types D et E qui augmentent en importance, ce qui signifie que ces ménages sont plus souvent dans l'impossibilité d'avoir des aspirations au sens de faire des projets d'avenir, même lorsque la personne qui est chef du ménage a un emploi. Les personnes seules et surtout les familles monoparentales sont en majorité soit à la limite de la possibilité objective d'avoir des aspirations, soit même complètement exclues.

tendance

◆ ***Les Québécois restent optimistes vis-à-vis l'avenir mais les jeunes paraissent plus pessimistes***

Globalement, les Québécois sont optimistes vis-à-vis l'avenir et ils paraissent confiants de voir leur situation s'améliorer à moyen et à long terme. La croissance de l'optimisme semble cependant avoir été plus rapide durant les années 1960, parallèlement à l'augmentation des revenus réels. (Tableau 3). Depuis la fin des années 1970 et durant la décennie 1980, on observe un certain plafonnement de l'optimisme, ou du moins une hausse moins rapide et continue, comme l'indiquent les données tirées de deux enquêtes de l'Office de la protection du consommateur du Québec menées en 1977 et 1988. (Tableau 4). Cette faible croissance masque en fait des écarts significatifs selon l'âge. Les plus jeunes ménages semblent davantage préoccupés par l'avenir que les ménages formés de personnes près de la retraite ou déjà retraitées, et l'écart s'agrandit dans le temps. Ce résultat fait apparaître, dans les représentations sociales, ce qui a été mis en évidence dans plusieurs tendances observées précédemment: la dégradation de la situation relative des jeunes. Plusieurs recherches ont montré que les jeunes avaient des aspirations socio-économiques réalistes, ajustées en quelque sorte aux chances objectives qui leur sont offertes, et qu'ils étaient lucides devant les difficultés qui les attendent lors de leur entrée dans la vie active. (Bernier, 1983; Dumas, Rochais et Tremblay, 1982).

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Chômage **159**, Jeunes **65**, Personnes âgées **73**, Revenus personnels et familiaux **431**

RÉFÉRENCES

Bernier, Léon
« Tant qu'ils choisiront de vieillir... Point de vue sur les aspirations des jeunes » dans Fernand Dumont (éd.), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986: 29-44.

Dumas, Suzanne, Gérard Rochais et Henri Tremblay
Une génération silencieusement lucide?, Québec, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, 1982.

Julien, Pierre-André *et alii*
Québec 2001. Une société refroidie, Québec, Éditions Boréal Express, 1976.

Langlois, Simon
« L'univers des aspirations des familles québécoises: 1959, 1977 », *Recherches sociographiques*, 1, 1982, 3: 227-252.

Mercure, Daniel
« Position sociale et représentations de l'avenir », *Recherches sociologiques*, XVIII, 3, 1987: 255-282.

Tremblay, Marc-Adélard et Gérald Fortin
Les comportements économiques de la famille salariée au Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1964.

TABLEAUX

Tableau 1

Typologie des aspirations des familles francophones et salariées, ayant deux conjoints, Québec, 1959, 1977 et 1988

Types[a]	1959	1977	1988
A	34	45,7	57,6
B	18	4,6	2,8
C	10	26,4	27,0
D	25	15,1	8,4
E	13	8,2	4,2
Total %	100	100	100
N	1 460	1 592	393

a. La description des types est donnée dans le texte.

Sources: Tremblay et Fortin, 1964 : 155 ; Langlois, 1982 : 232 ; Office de la protection du consommateur, données non publiées, compilation de l'auteur.

Tableau 2

Typologie des aspirations selon le type de ménage et l'activité professionnelle, Québec, 1977 et 1988

	Personnes seules				Familles monoparentales			
	en emploi		sans travail		en emploi		sans travail	
Types	1977	1988	1977	1988	1977	1988	1977	1988
A	40,4	45,8	30,4	34,5	32,1	35,0	5,3	6,9
B	6,1	4,5	10,2	6,4	11,3	5,6	1,2	13,8
C	20,0	24,6	15,4	16,9	24,5	25,3	4,1	20,7
D	11,5	13,9	21,8	16,9	13,2	16,5	24,7	17,2
E	22,0	11,2	22,2	23,3	18,9	17,6	64,7	41,4
Total %	100	100	100	100	100	100	100	100
N	267	179	167	105	52	71	58	29

Source: Office de la protection du consommateur, données non publiées, compilation de l'auteur.

Tableau 3

« Dans l'ensemble, diriez-vous que vous êtes satisfait ou insatisfait de l'avenir qui vous est réservé à vous et à votre famille? », en pourcentage, Québec, 1974-1984

Année	Satisfait	Insatisfait	Ne sait pas
Juin 1974	46,9	45,2	8,9
Sept. 1978	55,9	29,9	14,2
Août 1984	63,3	28,6	8,1

Source: Gallup Canada, Toronto, compilation spéciale, août 1989.

Tableau 4

« Êtes-vous préoccupée par votre avenir? » selon l'âge, Québec, 1977 et 1988

		1977				1988			
Préoccupé		– de 30	30-59	60 +	Total	– de 30	30-59	60 +	Total
Beaucoup		13,0	11,3	8,3	11,0	13,3	10,2	4,1	9,4
Un peu		31,7	26,3	19,2	25,7	33,5	28,3	16,2	26,7
Pas du tout		55,3	62,4	72,5	63,3	53,2	61,5	79,7	63,9
Total	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	N	499	1 838	626	2 963	202	722	241	1 165

Source: Office de la protection du consommateur, données non publiées, compilation de l'auteur.

4

VALEURS

tendance

◆ ***Diversité grandissante et éclatement des valeurs personnelles dans toutes les directions***

La notion de valeur est assez polysémique et il y a peu de recherches empiriques sur le sujet qui permettent de dégager des tendances sur une longue période. On se servira de résultats de sondages et d'études sur le terrain pour tenter de cerner ce domaine.

À la diversité des modes de vie et à l'hétérogénéité souvent observées dans les tendances précédentes correspond un éclatement des valeurs personnelles dans toutes les directions. Plusieurs systèmes de valeurs personnelles se côtoient, desquels les firmes de sondages ont essayé de tracer les contours sous la forme de types idéaux. La maison CROP répartit la population québécoise à l'intérieur d'une typologie construite en croisant deux dimensions: le conformisme (+) ou le non-conformisme (−) et l'affirmation de soi (+) ou le repli sur soi (−). Il en résulte quatre types: les extro-déterminés (++), les subsistants +−), les expérimentateurs (−+) et les intro-déterminés (−−). D'après CROP (1986), les deux premiers types seraient en régression et les deux derniers, en progression, du moins dans la première moitié des années 1980. (Tableau 1). Les valeurs plus traditionnelles ou conformistes d'ordre, d'autorité et d'abnégation céderaient du terrain aux valeurs nouvelles: épanouissement personnel, autonomie, plaisir immédiat, expérimentation. Ces dernières seraient en croissance plus rapide chez les jeunes et les personnes plus scolarisées.

Une autre typologie, proposée cette fois par la maison de sondage torontoise Goldfarb, illustre aussi, de façon différente, la diversité des systèmes de valeurs personnelles. La moitié environ des Québécois se réfèrent à des normes traditionnelles et cette proportion serait en hausse à la fin des années 1980. (Tableau 2). L'autre moitié pourrait être qualifiée de moderniste, au sens où les valeurs mises de l'avant sont axées avant tout sur le bien-être de l'individu; ces valeurs ne trouvent plus leur fondement dans une tradition définissant ce que doit faire l'individu pour assurer le maintien du groupe auquel il appartient.

Ces deux typologies montrent que le système de valeurs des Québécois n'a plus une unité ni une cohérence aussi solides, aussi structurées autour de pôles précis, que dans le passé.

tendance

◆ ***Importance accrue des valeurs matérialistes***

Les valeurs matérialistes ont accru leur importance dans l'ensemble de la société et la culture est davantage axée sur la consommation marchande. La recherche du bonheur immédiat et l'affirmation de soi, auxquelles nous avons fait allusion précédemment, s'appuient sur une consommation élargie et importante de biens et de services les plus divers. Cette consommation est recherchée et valorisée non seulement comme instrument de distinction, pour affirmer sa place devant les autres (encore que cet aspect soit présent lui aussi), mais elle est une façon de vivre son quotidien et d'assurer son bien-être. Cette importance accrue des valeurs matérialistes se retrouve dans tous les groupes d'âge.

Les personnes âgées ne répugnent plus à dépenser de l'argent pour leur bien-être immédiat, notamment pour les voyages et les loisirs, et la jouissance immédiate de la vie a en quelque sorte pris la place de la frugalité d'antan et des valeurs associées à la prévoyance. L'épargne sert aussi à profiter de la vie. La hausse marquée du

niveau de vie dans ce groupe d'âge et l'existence de mesures assurant la sécurité du revenu sont sans conteste liées à ce changement dans le système de valeurs des personnes âgées. C'est aussi dans ce contexte d'une hausse du niveau de vie et d'un changement dans le système des valeurs qu'il faut situer la popularité grandissante de la préretraite, surtout chez les hommes, qui a été identifiée plus haut comme l'une des tendances majeures du marché du travail.

On observe la même tendance chez les jeunes. Contrairement à leurs aînés qui ont vécu leur jeunesse durant les années 1960, les jeunes d'aujourd'hui ne contestent plus les valeurs matérialistes de la société de consommation. Ils vivent au contraire leur jeunesse en consommant largement biens et services, dont plusieurs leur sont même offerts spécifiquement. Les jeunes d'aujourd'hui ont été élevés et socialisés dans et par la société de consommation et ils en partagent les valeurs.

Le rejet ou la contestation de la société de consommation marchande, typiques des années 1960, ont été remplacés par sa critique : on est plus exigeant, les attentes sont plus élevées et diversifiées, allant aussi jusqu'à la promotion parallèle de la consommation et de la protection de l'environnement qui ne sont pas perçues comme antinomiques. On critique le gaspillage du papier, du plastique ou du verre non pas en remettant en cause leur consommation, mais plutôt en faisant la promotion de leur recyclage. On critiquera les industries polluantes, non pas en exigeant leur fermeture et en faisant la promotion d'un retour à la nature et à la consommation non marchande des hippies des années 1960, mais en exigeant des investissements pour assurer simultanément le maintien de la production et la protection de l'environnement. Il s'agit là d'un changement important pas rapport aux années 1960. Consommation marchande et styles de vie alternatifs ne sont plus mis en opposition systématique.

Les Québécois valorisent maintenant beaucoup les affaires et les questions économiques, après s'en être désintéressés pendant longtemps. (Dossier 11.3). Il faudrait se garder cependant de croire qu'ils sont devenus des forcenés de la réussite individuelle à tout prix ou de la recherche du *toujours plus* sur le plan économique. Au contraire, ils valorisent la sécurité, la stabilité économique et le bien-être matériel, disons, plutôt que la prospérité et la réussite qui les amèneraient à se démarquer nettement des autres. (Tableaux 3 et 4). L'image des Québécois tournés résolument vers les affaires, entrepreneurs agressifs et qui réussissent, caractérise sans doute une certaine classe d'hommes et de femmes d'affaires, mais elle ne peut s'appliquer à toute la population. C'est du moins le diagnostic que nous formulons à la suite de l'examen de plusieurs sondages. Par exemple, l'enquête Sorecom (1980) menée auprès d'un échantillon de jeunes a montré que la réussite et la performance dans le travail viennent loin derrière la satisfaction des besoins matériels. D'autres enquêtes vont dans le même sens, plaçant les revendications salariales derrière celles qui portent sur d'autres aspects jugés plus importants. Il y aurait donc lieu de revoir les clichés que l'on véhicule souvent sur les nouvelles valeurs économiques et la recherche du profit. Les Québécois recherchent leur bien-être, soit, mais non pas nécessairement en devançant le voisin de façon systématique ni en acquérant le maximum. Si cela est juste, ils seraient plus matérialistes que capitalistes.

tendance

◆ ***Les aspects qui sont valorisés dans le travail sont en train de changer et la relation entre travail et vie privée devient plus importante***

Le travail salarié est encore fortement valorisé, comme le révèlent plusieurs enquêtes. Gauthier (1988) a montré que les jeunes se définissent d'abord et avant tout par le travail, qui demeure la référence obligée pour affirmer leur identité personnelle. Le travail est aussi considéré par un nombre élevé de femmes comme condition de leur autonomie. Deux tendances ressortent quand on examine le travail sous l'angle des valeurs : les aspects qui sont maintenant valorisés changent et la relation entre travail et vie privée devient plus centrale.

Lorsqu'on les interroge sur ce qu'elles jugent important dans le travail, les personnes

en emploi répondent le plus souvent: qu'il soit intéressant. L'insistance sur cet aspect revient comme un leitmotiv dans les études et il est dominant dans le discours des jeunes. (Bellemare et Poulin-Simon, 1982; Saint-Pierre, 1982; Gauthier, 1988). On valorise aussi de plus en plus la stabilité, à une époque où le travail précaire augmente en importance, de même que la qualité de la vie et les relations humaines dans les entreprises.

L'un des aspects nouveaux du travail maintenant le plus valorisé est probablement la possibilité de concilier ce dernier et la poursuite d'autres activités personnelles liées à la vie familiale ou aux loisirs. Contrairement à ce qui se passait il y a vingt ou trente ans, le travail n'occupe plus toute la place dans la vie d'une importante proportion de personnes en âge d'être actives, pour plusieurs raisons: les heures de travail ont été réduites, les salaires réels ont augmenté et l'effort physique exigé a diminué. La présence accrue des femmes sur le marché du travail a aussi beaucoup contribué à redéfinir la relation entre travail et vie privée. De plus en plus de travailleurs valorisent les mesures ou les conditions qui permettent d'aménager une meilleure relation entre l'activité professionnelle et la vie hors travail: horaires variables, travail à temps partiel volontaire, congé parental ou congés sans solde. L'implantation de garderies en milieu de travail illustre peut-être mieux que tout autre exemple cette imbrication croissante entre travail et modes de vie en milieu urbain et l'avènement de nouvelles valeurs que nous décrivons.

tendance

◆ ***L'égalité, valeur importante dans la culture québécoise, s'étend aux relations entre hommes et femmes***

L'égalité entre les individus est un trait typique de la culture québécoise. On la trouve à la base de l'organisation du système scolaire, de la maternelle à l'université, ainsi que du système de santé. Ce dernier est un système public gratuit pensé pour offrir les mêmes services à tous. Il n'est pas hiérarchisé en fonction du coût des soins facturés aux clients et des ressources financières disponibles, comme aux États-Unis; il n'y a pas d'hôpitaux privés au sens strict du terme, comme dans plusieurs pays industrialisés. Les soins médicaux et hospitaliers sont pris en charge directement et immédiatement par l'État qui en assume les coûts (l'usager ne doit pas d'abord payer lui-même et se faire ensuite rembourser). Les discours sur la privatisation ont peu d'écho favorable dans la population qui reste très attachée à l'universalité et à la gratuité du système de santé tel qu'il est. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'inégalités devant la santé, loin de là. Ce point a été traité ailleurs dans cet ouvrage. Celles-ci sont dénoncées et l'État consacre des sommes et des programmes pour les combattre, notamment pour assurer de meilleurs soins en régions, au nom d'ailleurs de ce principe de l'égalité.

On observe la même préoccupation pour l'égalité dans le système d'enseignement. Ce dernier n'est pas hiérarchisé institutionnellement, comme c'est le cas dans plusieurs grands pays européens, ou de fait, sur la base des ressources comme aux É.-U. Les collèges et les universités sont financés au prorata de leur clientèle. Les écoles privées, au primaire et au secondaire, sont financées en bonne partie par l'État et leur clientèle vient surtout des classes moyennes au sens large. Ces écoles ne jouent pas, au Québec, le même rôle que les institutions semblables aux É.-U. ou en France, loin de là. Enfin, les discussions et les protestations qui entourent la question du dégel des frais de scolarité à l'université mettent en évidence la référence, centrale et constante, à l'égalité.

On définit aussi, de plus en plus, les relations entre hommes et femmes à partir de cette notion d'égalité. Le code civil a été modifié en ce sens afin de reconnaître la pleine égalité entre les sexes devant la loi. La référence à l'égalité anime les revendications des syndicats et des groupes de femmes en faveur d'une réévaluation des échelles salariales et contre la discrimination systémique. Plus largement, l'idée d'égalité entre hommes et femmes, en tant que valeur, a fait des gains très importants dans la population. Divers sondages récents ont montré que la très forte majorité des jeunes avaient une conception égalitaire des rapports entre hommes

et femmes et que cette idée était maintenant davantage acceptée dans les groupes d'âge plus avancés.

Valorisation de l'égalité ne signifie pas — rappelons-le — atteinte de l'égalité réelle. Ce qui est visé ici est plutôt l'identification d'une valeur importante qui sous-tend l'action d'individus, de groupes et d'institutions dans la société québécoise.

tendance

♦ ***Les valeurs spirituelles sont considérées par une proportion grandissante de personnes comme étant les moins importantes***

Parallèlement à la montée des valeurs matérialistes, on observe une réelle désaffection vis-à-vis les valeurs spirituelles. Appelés à hiérarchiser diverses valeurs qu'on leur propose, les Québécois ont eu largement tendance à donner beaucoup moins d'importance aux valeurs spirituelles. (Tableau 3). Ce mouvement s'est accentué depuis les années 1960. On retrouve donc dans l'univers des valeurs des changements déjà observés dans les comportements, tels que la baisse de la pratique religieuse ou la hausse des divorces.

Le déclin des valeurs spirituelles est particulièrement prononcé chez les jeunes. Fait peut-être plus important à noter, ceux-ci ne savent pas ou ne savent plus ce à quoi cette expression renvoie. Une enquête par entrevue, effectuée par Sorecom en 1980 pour le compte du ministère de l'Éducation, l'a montré avec évidence. On y note que le mot spiritualité prête à confusion et qu'il est tantôt identifié à la religion, tantôt identifié à l'occultisme, aux rites ou au bien-être de l'esprit. Non seulement la spiritualité est-elle en régression comme valeur, elle est aussi en voie de marginalisation dans le système de référence des individus, chez les jeunes en particulier.

Cette diminution de l'importance accordée aux valeurs spirituelles marque un changement important dans une société qui, hier encore, appuyait entre autres son identité collective sur la foi catholique. Le déclin des valeurs spirituelles n'est pas accompagné en parallèle d'une montée des valeurs laïques au sens donné à ce terme en Europe; il viendrait plutôt d'un abandon et d'un déplacement vers des valeurs matérialistes ou individualistes, comme la recherche de l'épanouissement ou du plaisir immédiat. Selon certains essayistes, ce déclin des valeurs spirituelles laisse une sorte de vide ou de vacuum, que ne comblent pas les valeurs matérialistes.

Si les Québécois délaissent les valeurs proprement spirituelles, ils accordent par ailleurs beaucoup d'importance aux valeurs personnalistes: l'amour et l'épanouissement personnel notamment. (Tableaux 3 et 4). Cet investissement élevé et marqué dans l'amour fait en sorte que, en cas d'échec, la relation amoureuse sera considérée comme l'un des problèmes les plus importants de la vie quotidienne.

tendance

♦ ***L'individualisme s'étend davantage***

La montée de l'individualisme n'est pas seulement manifeste dans les discours, les représentations sociales, les systèmes de valeurs des personnes, ou encore dans leur vie quotidienne et leurs pratiques. On peut aussi l'observer dans le statut de plus en plus important que les institutions donnent à l'individu, comme on le notera en examinant un certain nombre d'exemples qui illustrent ce changement important.

Considérons un premier cas. Au début de la période étudiée dans cet ouvrage, le salaire de l'homme était encore considéré comme un salaire familial et le salaire de l'épouse, comme un revenu d'appoint dans le ménage. Avec la montée du divorce et surtout avec l'extension considérable du travail salarié des femmes,

mariées ou non, la notion de salaire familial a cédé le pas à celle d'égalité salariale entre les sexes. D'où la nécessité d'une intervention de la part des institutions (l'État et les syndicats, notamment) pour contrer la discrimination systémique entre les sexes inscrite dans les échelles de salaire. Second exemple: on est devenu plus sensible à la violence faite aux femmes et aux enfants dans la sphère privée de la famille et des couples. L'État et d'autres institutions interviennent maintenant pour tenter d'y remédier au nom des droits des individus. Ajoutons un troisième exemple. L'avortement a été décriminalisé. Il relève, dans les faits, de la décision des femmes et il existe un réseau d'institutions publiques où sont pratiqués les avortements. L'un des arguments majeurs des personnes en faveur de l'avortement est maintenant le droit des femmes à disposer de leur corps, et non plus la menace que fait peser la grossesse sur la santé physique ou mentale de la femme comme c'était encore le cas il y a dix ans. D'où le problème, quasi insoluble, de l'opposition entre le droit de la femme à disposer de son corps et le droit du foetus. L'important, ici, est de voir que le problème s'est déplacé sur le terrain des droits individuels. Un dernier exemple illustrera cette référence croissante aux droits des personnes dans les institutions: on a revendiqué pendant des années la parité de l'aide sociale pour les jeunes assistés sociaux de moins de 30 ans au nom des droits de la personne et de l'égalité devant la loi, et l'État vient de l'accorder moyennant certaines conditions, telle que l'inaptitude au travail ou l'inscription dans un programme de formation professionnelle ou scolaire.

Plus globalement, l'adoption des deux chartes des droits de la personne (l'une fédérale et l'autre, provinciale) a marqué un tournant important dans l'histoire des institutions et dans la culture politique au Québec. Mais il ne faut pas voir dans ces deux chartes la source ou la cause de la montée de l'individualisme et de sa valorisation. Les analyses précédentes montrent que l'évolution de la société tend vers cette direction, que certains identifient sous l'appellation de postmodernité; les chartes des droits individuels sont en quelque sorte la consécration sur le plan juridique d'un état de fait sociologique qu'elles viennent par ailleurs renforcer.

tendance

◆ *La valorisation des projets collectifs reste élevée*

Parallèlement à la montée de l'individualisme et des droits de la personne, les Québécois accordent cependant beaucoup d'importance à des valeurs collectives: ils donnent en majorité leur appui au maintien et au développement des programmes sociaux, mais aussi à l'idée de redistribution des revenus, de même qu'à des mesures visant la promotion de droits collectifs, telle que la défense de la langue française qui reçoit un appui assez généralisé dans la population ou encore la loi antibriseurs de grève qui assure l'exercice effectif de ce droit. La protection de l'environnement est maintenant aussi largement valorisée, alors que les Québécois étaient peu sensibles à cette question il y a quelques années encore.

Cet attachement à la promotion de projets collectifs n'est pas contradictoire avec les valeurs décrites précédemment. Il s'explique probablement par l'histoire. (Harvey, 1990). Les Québécois ont été longtemps minoritaires dans leur pays, avant de se définir majoritaires dans leur province, et ils ont été obligés ou amenés à s'appuyer sur leurs institutions pour affirmer leur identité et leurs valeurs propres.

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Croyances religieuses **423**, Jeunes **65**, Normes de conduite **275**, Personnes âgées **73**

RÉFÉRENCES

Allaire, Luc
« L'évolution des valeurs au Québec », *Mouvements*, 3, 1, 1985 : 15-19.

Atkinson, Tom et Michael A. Murray
Values, Domains and the Perceived Quality of Life : Canada and the United States, Institute for Behavioural Research, York University, Toronto, 1980.

Bellemare, Diane et Lise Poulin-Simon
« Plein emploi et chômage : mythes et réalités québécois », dans *La crise économique et sa gestion*, Montréal, Boréal, 1982 : 77-110.

Bibby, Reginald W. et Donald C. Posterski
La nouvelle génération, les opinions des jeunes du Canada sur leurs valeurs, Montréal, Fides, 1986.

Bujold, C.
« Signification du travail et valeurs de travail : revue de la littérature canadienne de langue française », *L'orientation professionnelle*, 16, 1980 : 5-47.

Conseil consultatif canadien de la situation de la femme
« Quand je pense à demain... » Une étude sur les aspirations des adolescentes, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1985.

CROP
« Le Québec : une société aux valeurs pluralistes », dans *Bâtir un avenir qui nous ressemble*, Lévis, la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, 1986 : 109-119.

Dion, Léon et Micheline de Sève
Les cultures politiques au Québec, Québec, Département de science politique, Université Laval, 1971.

Dupaul, Richard
« Les Québécois : de plus en plus conservateurs », *La Presse*, le 4 janvier 1989.

Gauthier, Madeleine
« Valeurs et genres de vie des jeunes », Communication présentée à la Fédération canadienne des démographes, Congrès des sociétés savantes, Québec, juin 1989.

Harvey, Fernand
« Des valeurs pour une société nouvelle », *L'Action nationale*, 1990, (à paraître).

L'Actualité
« Les valeurs des jeunes », *L'Actualité*, juin 1989 : 28-48.

Office de planification et de développement du Québec
Valeurs et idéologies post-industrielles au Québec, Québec, OPDQ, collection Études et recherches, 1976.

Perron, Jacques
« Valeurs de travail d'étudiants québécois », *Critère*, 29, automne 1980 : 21-37.

Saint-Pierre, Céline
« Les jeunes et le travail : remise en question ou fuite en avant ? », *Revue internationale d'action communautaire*, 8, 48, 1982 : 158-164.

Séguin, Francine
« Styles de vie québécois », *Projet*, 206, juillet-août 1987 : 24-32.

Simard, Jean-Jacques
« L'autorité du sens : l'organisation post-bureaucratique », dans *Bâtir un avenir qui nous ressemble*, Lévis, la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, 1987 : 77-98.

Sorecom
« Les valeurs des jeunes Québécois. Synthèse d'une étude conduite par Sorecom pour le compte du ministère de l'Éducation », dans *Les valeurs des jeunes de 16 à 24 ans*, Québec, Service de la recherche, Ministère de l'Éducation, juin 1980 : 1-15.

TABLEAUX

Tableau 1

Typologie des valeurs socio-culturelles de CROP, Québec, 1983 et 1985

Types		1983	1985
Extro-déterminés	C-A	31	25
Subsistants	C-R	26	25
Expérimentateurs	NC-A	22	25
Intro-déterminés	NC-R	20	25

C: conformiste; NC: non-conformiste; A: affirmation de soi; R: repli sur soi.

Source: CROP, 1986:112.

Tableau 2

Typologie des valeurs de la firme Goldfarb, Québec, 1987-1989

Types	1987	1988	1989
Traditionnalistes	46	54	53
attentistes	23	27	22
rigoristes	8	18	21
bons voisins	15	9	11
Progressistes	54	46	47
activistes	34	24	22
réalisateurs-fonceurs	9	10	9
égo-hédonistes	11	12	16

Sources: Sondages Goldfarb, *La Presse*, le 4 janvier 1989 et le 17 janvier 1990; Germain Drouin, Prisme communications ltée, Montréal, communication personnelle.

Tableau 3

Importance accordée à certaines valeurs personnelles selon l'année, en pourcentage, Québec, 1977 et 1981

Valeurs	1977				1981			
	Le + imp.	Très imp.	Assez imp.	Pas imp.	Le + imp.	Très imp.	Assez imp.	Pas imp.
Prospérité	14,0	25,2	42,3	18,6	12,0	19,8	45,6	22,7
Plaisir	16,9	44,9	31,1	7,0	16,9	44,4	31,5	7,2
Amitié	25,6	43,2	24,0	7,1	23,8	40,8	26,5	8,9
Indépendance	32,7	39,7	19,6	7,9	29,6	37,1	26,1	7,2
Spiritualité	21,3	26,6	32,0	20,1	16,4	20,5	32,2	30,9
Réussite	27,7	44,9	21,9	5,5	23,8	39,9	27,7	8,7
Amour	50,5	35,4	9,9	4,2	42,7	35,7	13,1	8,5
Stabilité économique	51,7	37,5	9,8	1,1	46,5	38,9	13,3	1,3
Épanouissement	38,4	47,2	11,8	2,6	38,1	43,1	16,1	2,8
Aider les autres	24,7	50,8	23,3	1,3	24,7	49,4	24,0	1,9
Sécurité familiale	57,6	33,7	7,0	1,7	58,2	31,0	8,6	2,1

Source: Centre de sondage de l'Université de Montréal, *Le changement social au Canada. Qualité de vie*, 1977 et 1981.

Tableau 4

La valeur personnelle identifiée comme étant la plus importante, selon l'année, en pourcentage, Québec, 1977 et 1981

Valeurs		1977	1981
Prospérité		4,2	3,4
Plaisir		1,8	1,6
Amitié		2,7	3,0
Indépendance		6,2	4,5
Spiritualité		5,6	5,9
Réussite		3,6	4,9
Amour		21,8	20,2
Stabilité économique		15,5	14,7
Épanouissement		6,8	13,0
Aider les autres		3,4	3,5
Sécurité familiale		28,3	25,4
Total	%	100	100
	N	879	782

Source: Centre de sondage de l'Université de Montréal, *Le changement social au Canada. Qualité de vie*, 1977 et 1981.

5

IDENTITÉ NATIONALE

tendance

◆ ***De Canadiens français à Québécois: une double appartenance qui se maintient***

Les Québécois n'acceptent pas de définir leur identité comme une identité ethnique parmi d'autres au Canada ni de réduire leur langue à une langue ethnique dans le grand tout canadien. Leur identité en tant que Québécois est pour eux une identité nationale, identité qui s'appuie sur la langue française, maintenant investie d'une valeur symbolique plus élevée qu'auparavant puisque les autres éléments traditionnels qui la sous-tendaient (le catholicisme, par exemple) comptent beaucoup moins. D'où la grande charge émotive que charrie la langue et l'accord généralisé chez les francophones que suscite sa promotion dans les institutions, l'économie ou les moyens de communications, jusqu'à en faire la seule langue officielle. « Le Québec a un fort sentiment d'identité nationale mais très déconcertant pour la plupart des anglophones nord-américains: un sentiment d'identité nationale relié à une langue nationale, et qui plus est, une langue menacée. » (Taylor, 1986: 242).

La langue est-elle le seul point d'appui de l'identité québécoise? Y a-t-il une spécificité québécoise, comme le prétend le livre blanc sur *La politique québécoise du développement culturel* publié par le Gouvernement du Québec en 1978, ou la culture québécoise n'est-elle qu'un « territoire imaginaire »? (Morin et Bertrand, 1979). Ces questions ont été l'objet d'un large débat avant et après le Référendum de mai 1980. (Dumont, 1982; Bissonnette, 1987; Ricard, 1983; Fournier, 1983; et bien d'autres). La récente étude de Dufour (1989) reformule ce problème en montrant comment l'identité se définit à partir d'une frontière et comment elle s'appuie sur un pouvoir politique, seul garant véritable de son maintien ou de sa durée.

« [...] une identité nationale ou ethnique ne se définit pas par son contenu, mais bien par sa frontière. [...] Or, il est clair que les Québécois n'ont pas perdu la faculté de dire un « nous » chargé d'émotion. Non seulement la frontière psychologique de l'identité québécoise reste nette, mais elle s'accentue entre autres pour compenser les excès de l'acculturation. [...] C'est cet aspect frontière qui explique que la langue française ait pris une telle importance pour l'identité québécoise. Elle l'a fait, moins en tant que principal élément constitutif de cette identité que comme contenant, véhicule, que comme symbole. Le régime linguistique, l'image française servent à marquer le territoire et à tracer la frontière dont l'identité québécoise a besoin pour maintenir son intégrité. » (*Idem*: 113-114).

Ainsi définie, l'identité québécoise se différencie de l'identité canadienne-française. Celle-ci s'appuie sur des liens de descendance, de filiation ou de consanguinité. Elle ne se restreint pas à un territoire, car elle prend place dans tout le Canada et, il y a quelques décennies, elle s'étendait même jusqu'en Nouvelle-Angleterre et partout où se retrouvaient les Canadiens français de la diaspora. Cette identité canadienne-française est de moins en moins reconnue par le Canada anglais comme une identité nationale. L'idée que le Canada est un pays issu de deux peuples fondateurs, l'un d'origine française et l'autre d'origine britannique (Grant, 1987), est à peu près abandonnée maintenant au Canada anglais. Une conception nouvelle du Canada, d'abord proposée par P.-E. Trudeau dans les années 1970, s'est peu à peu imposée, le définissant comme une société multiethnique et multiculturelle. De là à présenter les francophones comme un groupe ethnique parmi d'autres, il n'y a qu'un pas, vite franchi en certains milieux, définition d'eux-mêmes que refusent les francophones de tout le pays.

L'identité québécoise privilégie plutôt l'appartenance à une société restreinte aux

frontières du Québec, mais elle prétend assimiler au noyau de souche francophone les nouveaux arrivants d'origine ethnique diverse. Pour les Québécois, la langue est plutôt le moyen privilégié permettant l'intégration des personnes de diverses origines à un même ensemble. En tant que langue officielle, le français marque alors l'appartenance à une société civile donnée et entend être le point de rassemblement des individus vivant dans cette dernière. Le français joue ici un rôle analogue à l'anglais dans le creuset américain: la langue n'est pas seulement un moyen de marquer l'appartenance à un groupe ethnique précis; elle est aussi le moyen de marquer l'appartenance à une société globale.

L'identité canadienne-française s'est définie elle-même le plus souvent comme minoritaire. On a maintes fois insisté sur le caractère défensif du nationalisme canadien-français, axé sur la lutte pour la survie, l'idéalisation du passé et l'inquiétude. « Volonté de puissance chez les grands peuples, le nationalisme, chez les petits, est une volonté d'être. Voilà ce qu'est, à sa source, le nationalisme canadien-français: une quête de soi. » (Bouthillette, 1989: 54). L'identité québécoise moderne se distingue parce qu'elle se définit, elle-même, comme majoritaire et, aussi, parce qu'elle prétend intégrer les nouveaux arrivants, imprégner sa marque sur l'économie, la culture, les communications.

Mais cette société nationale, ce « nous » qui s'affirme en français, a aussi une histoire. La société québécoise a été conquise et colonisée, elle appartient encore jusqu'à nouvel ordre au Canada. D'où une identité tiraillée entre deux pôles d'appartenance notée par tous les analystes. Larose avance que « la nation québécoise se trouve elle-même entre la dépendance du Canadien français et l'indépendance du Québécois ». (1987: 175). Bouthillette a probablement mieux que tout autre campé cette dualité dans un ouvrage au titre évocateur: *Le Canadien français et son double* (1979). Bergeron (1985) montre bien comment cette double appartenance s'est, en quelque sorte, incarnée pendant plus de 25 ans dans deux personnalités politiques charismatiques opposées: Trudeau et Lévesque. Mais c'est l'étude de Dufour qui va le plus loin dans cette analyse en montrant que « l'identité québécoise comporte une part canadienne, plus ou moins consciente » (1989: 79), et qu'il s'agit d'une sorte de portion taboue de cette identité qu'il faudra bien reconnaître un jour. Pour lui, non seulement les Canadiens français sont-ils présents dans tout le Canada, mais encore ce dernier est-il présent aussi dans l'identité québécoise, qu'il a contribué à façonner, ce que plusieurs refusent de reconnaître. L'étude de Dufour propose, en fait, un retour à la définition du Canada comme dualité.

L'identification comme Québécois est nettement dominante chez les jeunes et elle régresse à mesure que l'âge augmente. (Latouche, 1985; Blishen, 1978). Il ne faut cependant pas croire que les personnes plus âgées donnent au Canada la même signification que les citoyens des autres provinces, loin de là. Ils s'identifient bien davantage au Canada français qu'au Canada. C'est ce qui ressort d'un sondage mené en 1977, après la première élection d'un gouvernement souverainiste au Québec. Les répondants s'identifiaient ainsi: Canadiens français, 51,3%, Québécois, 30,5%, et Canadiens tout simplement, 18,1%. (Blishen, 1978: 130). L'identification comme Québécois, qui date de la Révolution tranquille, est en progression depuis trente ans. Il s'agit là d'un effet de génération, comme l'ont montré Desjardins (1983) et Latouche (1985): les jeunes qui se sont définis comme Québécois en partageant les mêmes expériences durant les années 1960 et 1970 ont conservé majoritairement cette identification par la suite.

Les anglophones du Québec se perçoivent eux-mêmes surtout comme Canadiens. Bon nombre d'entre eux s'identifient aussi au Québec, mais en tant que région au sein du Canada, un peu comme les gens de l'Est ont développé un fort sentiment d'appartenance aux Maritimes et non seulement au Canada, comme l'a montré l'analyse de Blishen (1978). Le sentiment d'appartenance et l'identité des anglophones du Québec sont cependant en train de changer: de Canadiens majoritaires, ils se définissent de plus en plus comme des Québécois minoritaires. (Caldwell et Waddell, 1982). Le principal groupe qui représente les anglophones, Alliance Québec, se comporte en fait comme un groupe de pression qui défend les intérêts d'une minorité anglophone appelée à vivre dans un Québec français,

à la manière des associations canadiennes-françaises qui défendent ceux des francophones dans les autres provinces à majorité anglophone. Un nouveau parti politique, *Equality-Égalité*, entend donner une voix officielle à cette minorité après avoir fait élire quatre députés lors de l'élection de septembre 1989. Les anglophones éprouvent probablement autant de difficulté à se définir ou à s'accepter comme minoritaires dans une nouvelle société majoritairement francophone que cette dernière en a à « reconnaître à l'anglais son statut historique de langue québécoise », selon l'expression de Dufour. (1989: 133).

Il en va un peu de même pour les néo-Québécois. Ceux-ci se sont, dans le passé, toujours fortement identifiés au Canada, apprenant aussi massivement la langue de la majorité anglophone. Mais depuis l'adoption de la loi 101 et depuis la montée de l'affirmation de l'identité nationale québécoise, ils ont de plus en plus tendance à s'intégrer à cette nouvelle majorité québécoise francophone. Ils restent cependant encore très tiraillés entre les deux majorités, la pression de l'environnement anglophone en Amérique du Nord restant marquée. À cela s'ajoute l'attrait d'une version québécoise du multiculturalisme ou de l'interculturel évoquée en divers milieux.

tendance

♦ *L'identité canadienne-française apparaît de plus en plus contradictoire*

On ne peut plus parler d'une identité canadienne-française relativement homogène dans laquelle se reconnaîtraient les francophones du Canada, comme c'était le cas encore durant les années 1950, identité qui englobait aussi les Canadiens français de la diaspora aux É.-U. jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les institutions majeures qui les encadraient ont été battues en brèche. En dehors du Québec l'Église catholique, bien qu'encore largement présente, n'assure plus une emprise aussi marquée qu'auparavant sur la vie quotidienne de francophones et son champ d'intervention se limite le plus souvent à la vie spirituelle; l'urbanisation a fait éclater la plupart des milieux de vie homogène dans lesquels vivaient les francophones regroupés autour du clocher de leurs villages; l'industrialisation les a amenés à travailler le plus souvent dans des milieux fortement anglophones; la scolarisation s'effectue fréquemment dans des institutions bilingues (au primaire) ou unilingues anglaises (au secondaire et à l'université); enfin, les mass médias de langue anglaise exercent un important effet d'attraction. Bref, ce contexte institutionnel très différent a fortement contribué à l'assimilation d'une large fraction de la population francophone à la majorité de langue anglaise. Peu à peu, c'est au Québec seulement que le fait français s'est affirmé avec le plus de dynamisme, créant ainsi un clivage prononcé entre Québécois francophones, vivant en français dans un coin de pays à visage de plus en plus français, et Canadiens français hors Québec bilingues, vivant de moins en moins dans des communautés isolées mais plutôt dans un environnement dominé par l'anglais.

Les Québécois cherchent à intégrer les nouveaux immigrants à la majorité francophone et ils ont fait du français la seule langue officielle du Québec et la seule langue d'affichage, tout en maintenant et protégeant les institutions de la minorité anglophone. Cette politique québécoise vient en nette contradiction avec celle d'étendre le bilinguisme officiel dans les autres provinces: comment justifier l'implantation éventuelle du bilinguisme officiel en Ontario et dans l'Ouest, s'il est interdit par la loi au Québec? On le voit, les intérêts des francophones vivant au Québec et dans les autres provinces sont maintenant pratiquement opposés.

Ce qui rend les choses encore plus complexes, c'est d'observer au Canada un énorme décalage entre le statut officiel des langues et leurs réalités sociologiques. L'anglais n'est pas une langue officielle au Québec, mais les institutions anglaises y sont bien ancrées et bien vivantes: hôpitaux, écoles, médias, universités, etc., et dans les faits, l'anglais est parlé partout, au point où Montréal est même, en pratique, une ville bilingue. Dans le reste du Canada, le français est une langue officielle, mais les institutions françaises y sont absentes, anémiques ou marginalisées; le français survit

difficilement dans les institutions officielles du pays (armée, fonction publique fédérale, etc.) et il est encore plus en difficulté ou marginalisé dans les entreprises, les médias et la vie quotidienne hors Québec.

L'identité canadienne-française est en train de disparaître, pour être remplacée par des identités régionales francophones: Québécois, Acadiens, Fransaskois, Franco-Ontariens, Franco Manitobains, etc. Les francophones du Canada se définissent de moins en moins comme Canadiens français et de plus en plus en référence à la fois à leur origine française et à leur appartenance régionale. Ils deviennent donc des « ethniques francophones », d'une certaine façon, définition d'eux-mêmes qu'ils ont toujours refusée, mais qui est en train de s'imposer dans la réalité. Ce processus explique la naissance d'oppositions et de tensions de plus en plus vives entre les divers groupes de francophones du Canada et les Québécois.

tendance

♦ ***L'adhésion à la souveraineté du Québec a plafonné autour de 40%, mais elle serait en hausse à la fin des années 1980***

Si les francophones s'identifient très massivement à leur groupe linguistique, ils ne s'entendent pas sur le cadre politique dans lequel cette identité peut prendre place et se développer.

Pour les uns, l'identité nationale des Québécois doit s'appuyer sur un État indépendant ou souverain. « La langue est faite pour nommer un environnement; si celui-ci nous est étranger, la parole est une illusion, fut-elle française. » (Dumont, 1979: 68). Les opinions sur l'avenir constitutionnel du Québec dépendent du libellé de l'option: l'indépendance attire une minorité de personnes depuis vingt ans, et la souveraineté association a augmenté jusqu'à 40% de la population lors du Référendum de mai 1980, avant de régresser par la suite. L'analyse des sondages menés sur cette question montre une diminution de l'option souverainiste dans les années qui ont suivi le Référendum. (Tableau 2). Cependant, la proportion des personnes qui sont contre la souveraineté est restée assez stable jusqu'en 1989, autour de 58-59%, soit la proportion observée au moment du Référendum lui-même. En fait, tout se passe comme si une partie des personnes en faveur de la souveraineté avaient retiré (momentanément?) leur appui à cette option, mais sans aller jusqu'à joindre le rang des personnes qui y sont opposées. La proportion du vote obtenu par le Parti québécois à l'élection de septembre 1989 appuierait cette hypothèse. Les sondages effectués en 1989 et 1990 donnent à penser que l'option souverainiste effectue des gains importants, allant jusqu'à 56% en mars 1990. Il faut aussi noter que l'acceptation de l'idée d'indépendance du Québec progresse dans le reste du Canada: 28% des Canadiens étaient en faveur en 1989, contre 11% en 1968. (Gallup, 1989).

Pour d'autres, le Canada est un État binational dans lequel la culture canadienne-française peut se développer, un État qui donne une place officielle au français dans les institutions et qui garantit les droits *des individus* de langue française à des services dans leur langue. Cette vision d'un pays binational n'est pas acceptée unanimement dans le reste du Canada. Certains y voient une façon originale d'affirmer l'identité canadienne, distincte des États-Unis; d'autres la contestent, remettant en question l'obligation d'imposer au reste du Canada le fait français qui se concentre de plus en plus au Québec.

La troisième option, mitoyenne en quelque sorte, définit le Québec comme société distincte à l'intérieur du Canada, c'est-à-dire comme une société liée politiquement au Canada, mais avec un statut différent des autres provinces. Le Québec aurait, dans cette perspective, en matière de politique linguistique et d'immigration notamment certains pouvoirs particuliers prévus dans l'entente du Lac Meech. Cette option en faveur d'une sorte de statut particulier suscite beaucoup d'opposition de la part de certaines provinces qui acceptent mal que l'une d'entre elles ait des pouvoirs qu'elles n'ont pas. Cette solution politique pose aussi le problème de la défense des intérêts des francophones hors Québec et des anglophones québécois.

S'il y a conflits sur les solutions, il faut aussi ajouter que les Canadiens et les Québécois ne

s'entendent pas sur la façon de poser les problèmes. Guindon a soutenu que les Canadiens anglais sont d'abord préoccupés par la question de l'*unité* nationale et que les Québécois francophones sont, quant à eux, préoccupés, d'abord, par la question de leur *identité* nationale. Ce diagnostic est aussi partagé par maints analystes. Ainsi, McRoberts et Posgate concluent presque dans les mêmes termes leur analyse de la modernisation du Québec. « Il y a, en fait, deux débats sur l'unité nationale, avec des protagonistes et des objets différents, l'un au Québec et l'autre au Canada anglais. Pour les Canadiens anglais, il s'agit de l'avenir du Canada ; pour les Québécois, de l'avenir du Québec. Que ces deux débats n'aient pu se fondre dans un seul débat pan-canadien témoigne assez du degré de distinction nationale du Québec. » (McRoberts et Posgate, 1983 : 295).

tendance

♦ *Une identité américaine, probablement encore plus prononcée qu'avant*

Les Québécois sont aussi des nord-américains qui parlent français. « Le Français commet couramment l'erreur de considérer les Québécois comme des Français d'Amérique. [...] Et pourtant, il ne faut pas croire pour autant que [les Québécois] se perçoivent comme des Français. Ils considèrent qu'ils ont rompu depuis longtemps les vieux liens organiques avec la France. [...] Ils se voient plutôt comme des francophones d'Amérique du Nord ou des Nord-Américains d'expression française : un élément original, une entité spécifique et distincte de la francophonie internationale ». (Rocher, 1979 : 36-37).

Le développement des communications, des échanges commerciaux et des voyages depuis la guerre et surtout depuis les années 1960 ont probablement contribué à accentuer encore cette identité américaine des Québécois de sorte que, malgré la barrière de la langue, ils se sentent plus proches des Américains que des Français de France. Mais il y a plus. Les États-Unis exercent un puissant attrait sur l'imaginaire québécois et même, en certains milieux, une véritable fascination. Ils y voyagent de plus en plus, ils y prennent leur retraite l'hiver en nombre croissant ou ils y rêvent, s'ils n'en ont pas les moyens, ils font une large consommation de produits culturels américains. Mais ils ne sont pas que consommateurs ou clients des É.-U. Ils rêvent aussi et essaient (mais le plus souvent avec un succès très relatif) d'en faire, en quelque sorte, leur territoire, depuis les artistes, les auteurs, les réalisateurs de films jusqu'aux gens d'affaires, qui tentent d'y étendre leur marché ou d'y vendre leurs oeuvres.

tendance

♦ *De la mosaïque verticale à la société distincte*

John Porter (1965) a soutenu que le Canada était une mosaïque verticale de groupes ethniques. Formé par deux grands groupes fondateurs, l'un de langue anglaise dominant l'autre de langue française depuis la conquête du pays en 1760, le Canada n'aurait pas su intégrer, dans un seul tout, les nombreux groupes ethniques qui sont venus s'y installer. Pineo (1976) a montré que le portrait du Canada comme mosaïque verticale, tracé par John Porter en 1965, caractérisait en fait une période précise de l'histoire canadienne et qu'il s'appliquait de moins en moins à partir des années 1960. Il n'y a plus de stratification aussi claire entre francophones et anglophones. (Pineo 1976 : 47 ; Boyd *et alii*, 1985 : 520). Les inégalités entre les deux groupes s'estompent et diminuent : les francophones ne sont plus systématiquement au bas de l'échelle des revenus et des occupations, et la mobilité sociale est assez proche dans les deux grands groupements. Ces rapprochements ne signifient pas que les anglophones et les francophones sont maintenant égaux, loin de là, car ces derniers sont encore sous-représentés aux échelons supérieurs de la fonction publique fédérale et dans plusieurs grandes entreprises contrôlées par les Canadiens anglais.

La réduction des écarts entre les deux groupes linguistiques a eu tendance à s'effec-

tuer surtout par le biais du développement *parallèle* d'institutions et d'entreprises contrôlées par des francophones, comme l'illustre le développement de l'appareil de l'État québécois durant les années 1960 et 1970. De même, les francophones ont affirmé leur présence dans le monde économique, principalement en développant leurs propres institutions financières et de grandes entreprises. Le recoupement entre classe sociale et classe ethnique décrit par Rioux et Dofny en 1962 a cédé la place à une hiérarchisation qui serait de plus en plus comparable entre francophones et anglophones, mais qui aurait tendance à prendre place dans deux sociétés distinctes. En d'autres termes, la division culturelle du travail entre anglophones et francophones au Québec a été pendant longtemps (et est encore partiellement) hiérarchique au sens où les statuts des deux grands groupes linguistiques se superposaient dans des strates différentes. (McRoberts, 1974; McRoberts et Posgate, 1983). Cette division culturelle du travail tend actuellement à devenir segmentaire, au sens où les deux groupements s'étendent en parallèle dans toutes les sphères d'activité et aux différents échelons de statuts.

Simon Langlois

VOIR ÉGALEMENT
Différenciation politique **401**, État **321**, Mouvements sociaux **383**, Partis politiques **359**

RÉFÉRENCES

Balthazar, Louis
Bilan du nationalisme au Québec, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1986.

Bergeron, Gérard
Notre miroir à deux faces, Montréal, Québec/Amérique, 1985.

Bibby, Reginald W.
« The delicate mosaic : a national examination of inter-group relations in Canada », *Social Indicators Research*, 5, 1978 : 169-179.

Birch, Anthony Harold
Nationalism and National Integration, London, Unwin Hyman, 1989.

Bissonnette, Lise
« Sovereignty without the powers of a sovereign state », *Québec Studies*, 3, 1985.
La passion du présent, Montréal, Boréal, 1987.

Blishen, Bernard
« Perceptions of national identity », *La revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 15, 2, 1978 : 128-132.

Bourque, Gilles et Anne Légaré
Le Québec : la question nationale, Paris, Maspéro, 1979.

Bourque, Gilles et Jules Duchastel
Restons traditionnels et progressifs : pour une nouvelle analyse du discours politique : Le cas du régime Duplessis au Québec, Montréal, Boréal, 1988.

Bouthillette, Jean
Le Canadien français et son double, Montréal, L'Hexagone, 1972, (2e édition, 1989).

Boyd, Monica *et alii*
Ascription and Achievement ; Studies in Mobility and Status Attainment in Canada, Ottawa, Carleton University Press, 1985.

Burns, R.M. (éd.)
One Country or Two ?, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1971.

Caldwell, Gary et Eric Waddell (éds)
Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.

Clift, Dominique
Le déclin du nationalisme au Québec, Montréal, Libre Expression, 1981.

Clift, Dominique et Sheila McLeod Arnopoulos
Le fait anglais au Québec, Montréal, Libre expression, 1979.

Denis, Roch
Luttes de classes et questions nationales au Québec, 1948-1968, Montréal, Presses socialistes internationales, 1979.

Desjardins, Marc
Générations et nationalisme au Québec, Département de science politique, Université McGill, 1983.

Dion, Léon
Le Québec et le Canada ; les voies de l'avenir, Montréal, Québéon, 1980.

Dufour, Christian
Le défi québécois, Montréal, L'Hexagone, 1989.

Dumont, Fernand
« La culture québécoise : ruptures et traditions », dans J. Sarrazin (éd.), 1979 : 59-69.
Le sort de la culture, Montréal, L'Hexagone, 1988.
« Parlons américain... si nous le sommes devenus », *Le Devoir*, 3 septembre 1982.
« L'avenir de la culture », *L'Action nationale*, LXXX, 1, 1990 : 20-34.

Durham, Lord
Le rapport Durham, Montréal, Les Éditions Sainte-Marie, 1969.

Falardeau, Jean-Charles
« Comment peut-on être Québécois ? », dans J. Sarrazin (éd.), 1979 : 45-57.

Fournier, Marcel
« Une collectivité sans qualité », *Recherches sociographiques*, XXIV, 3, X : 413-421.

Gallup Canada
« Support for Separatism Reaches All-Time High », Toronto, Gallup Canada Inc., July 20, 1989.

Grant, George
Est-ce la fin du Canada ? Lamentation sur l'échec du nationalisme canadien, Montréal, Hurtubise, coll. Cahiers du Québec, 1987.

Guindon, Hubert
Quebec Society : Tradition, Modernity, and Nationhood, Toronto, University of Toronto Press, 1988.

Halary, Charles
«Le débat sur les relations entre conscience de classe et conscience nationale au Québec, 1960-1976», *Anthropologie et sociétés*, 1978: 149-165.

Handler, Richard
Nationalism and the Politics of Culture in Québec, The University of Wisconsin Press, 1988.

Jalbert, Lizette *et alii*
Espace régional et nation, Montréal, Boréal Express, 1983.

Juteau-Lee, Danielle
«Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-ontariens, Ontarois, Qui sommes-nous?», *Pluriel*, 24, 1980.

Larose, Jean
La petite noirceur, Montréal, Boréal, 1987.

Latouche, Daniel
«La vraie nature de la révolution tranquille», *Revue canadienne de science politique*, 7, 4, 1974: 525-536.

Le Canada et le Québec: un essai rétrospectif et prospectif, Ottawa, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, 1986.

«Jeunesse et nationalisme au Québec: une idéologie peut-elle mourir?», *Revue française de science politique*, 35, 2 avril 1985: 236-261.

Laurin-Frenette, Nicole
Production de l'État et formes de la nation, Montréal, Nouvelle Optique, 1978.

Lemieux, Vincent
«Quel état du Québec?», *Études internationales*, 8, 2, juin 1977.

Maheu, Louis
«Luttes nationales et mouvement social au Québec», dans A. Touraine (éd.), *Mouvements sociaux d'aujourd'hui*, Paris, Éditions ouvrières, 1982: 97-106.

Mathieu, Jacques
Approches de l'identité québécoise, Québec, Université Laval, CÉLAT, 1985.

McRoberts, Kenneth
«Interval colonialism: The case of Québec», *Ethnic and Racial Studies*, 2, 3, juillet 1979: 293-318.

McRoberts, Kenneth et Dale Posgate
Développement et modernisation du Québec, Montréal, Boréal, 1983.

Ministre d'État au développement culturel
La politique québécoise du développement culturel, 2 volumes, Québec, Éditeur officiel, 1978.

Morin, Michel et Claude Bertrand
Le territoire imaginaire de la culture, Montréal, Hurtubise HMH, 1979.

Pineo, Peter C.
«Social mobility in Canada: the current picture», *Sociological Focus*, 9, 2, 1976: 109-123.

Porter, John
The Vertical Mosaic, Toronto, University of Toronto Press, 1965.

Proulx, Serge et Pierre Vallières (éds)
Changer de société, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1982.

Ricard, François
«Tableau d'une génération en forme de déferlement», *Liberté*, 150, décembre 1983: 76-87.

Rioux, Marcel
Les Québécois, Paris, Le Seuil, 1974.

Robin, Mathews
Canadian Identity, Steel Rail Publishing, Ottawa, 1988.

Rocher, Guy
«Le Québécois, un certain homme nord-américain», dans J. Sarrazin (éd.), 1979: 33-43.

Sarrazin, Jean (éd.)
Dossier-Québec, Paris, Stock, 1979.

Simard, Jean-Jacques
«Fragments d'un discours fatigué sur les identités québécoises», *Recherches sociographiques*, XXI, 1-2, 1980: 163-179.

«Où sont passés les *roughman*? Les anglophones du Québec», *Recherches sociographiques*, XXIV, 3, 1983: 391-412.

Taylor, Charles
«Des avenirs possibles: la légitimité, l'identité et l'aliénation au Canada à la fin du XX[e] siècle», dans A. Cains et C. Williams (éds), *La constitutionnalisme la citoyenneté et la société au Canada*, Ottawa, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, 1986: 207-257.

TABLEAUX

Tableau 1

« S'il y avait aujourd'hui un référendum sur la souveraineté du Québec, voteriez-vous pour ou contre la souveraineté du Québec? », selon l'année, en pourcentage, Québec, 1978-1990

		Pour	Contre	Ne sait pas, pas de réponse
CROP	sept. 1978	36	43	21
CROP	fév. 1980	44	47	9
Référendum	mai 1980	40,4	59,6	–
CROP	sept. 1981	47	41	12
CROP	avr. 1982	41	48	11
CROP	avr. 1983	38	57	5
CROP	avr. 1984	32	59	9
CROP	mars 1988	27	58	15
CROP	sept. 1989[a]	39	47	14
CROP	mars 1990	56	37	8

a. Sondage de septembre 1989 : assez ou très favorable = pour, et peu ou pas du tout favorable = contre.

Source : *La Presse*, 12 mars 1988; 15 octobre 1983, 9 septembre 1989; 29 mars 1990.

Tableau 2

« On a parlé beaucoup récemment de la possibilité que la province de Québec se sépare du reste du Canada, et devienne un pays indépendant. Seriez-vous personnellement en faveur ou contre la séparation? » selon l'année, en pourcentage, Québec, 1968-1989

Année	En faveur	Contre	Indécis	Ne sait pas
Août 1968	11	71	17	1
Juil. 1977	19	70	10	1
Août 1978	12	74	13	1
Juin 1979	18	70	11	1
Juil. 1989	34	55	10	1

Source : Gallup Canada, Toronto, compilation spéciale, août 1989.

ANNEXE

Les tableaux suivants présentent les données de base qui ont servi à divers calculs, dont principalement les ratios de population, les taux selon l'emploi total ou la population active, ainsi que les transformations en dollars constants de 1981.

Les ratios de population furent calculés sur la base des données de recensement de Statistique Canada et des estimations annuelles de population, telles que révisées et publiées par le Bureau de la statistique du Québec. (Tableau 1). Le découpage par groupe d'âge apparaît également dans les tableaux suivants. (Tableaux 2 et 3).

D'autres taux furent calculés sur l'emploi total, pour les personnes de 15 ans et plus, ainsi que sur la population active de 15 ans et plus au Québec, que nous présentons ici selon le sexe. (Tableau 4).

Les dollars courants furent divisés par les indices et multipliés par 100 selon la formule habituelle: (N/Indice) X 100. Les indices retenus, selon le contexte, furent les suivants:

- indice des prix à la consommation;
- indice des prix à la consommation de Montréal;
- indice implicite des prix du produit intérieur brut;
- indice implicite des prix des dépenses publiques en biens et services;
- indice implicite des prix des investissements des administrations publiques en capital fixe;
- indice implicite des prix à l'importation de biens et services marchands. (Tableau 5).

TABLEAUX

Tableau 1

Population du Québec et du Canada (au 1er juin), 1961-1988

Année	Québec	Canada
1961	5 259 000	18 269 000
1962	5 371 000	18 600 000
1963	5 481 000	18 928 000
1964	5 584 000	19 180 000
1965	5 685 000	19 604 000
1966	5 781 000	20 050 000
1967	5 864 000	20 441 000
1968	5 928 000	20 744 000
1969	5 985 000	21 089 000
1970	6 013 000	21 406 000
1971	6 027 765	21 681 000
1972	6 053 600	21 848 000
1973	6 078 900	22 125 000
1974	6 122 700	22 479 000
1975	6 179 000	22 726 900
1976	6 234 445	23 025 400
1977	6 284 000	23 315 600
1978	6 302 400	23 498 900
1979	6 338 900	23 690 500
1980	6 386 100	24 085 800
1981	6 438 200	24 366 400
1982[a]	6 462 200	24 658 500
1983[a]	6 474 900	24 907 100
1984[a]	6 492 000	25 143 700
1985[a]	6 514 200	25 377 900
1986	6 540 276	25 609 000
1987	6 592 600	25 625 100
1988	6 638 300	25 923 300

a. Les données des années 1982 à 1985 sont celles qui furent révisées par le BSQ à partir du fichier de la Régie de l'assurance-maladie du Québec et les années les plus récentes ont été obtenues directement de Statistique Canada.

Sources: Bureau de la statistique du Québec, *Annuaire du Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 1962 à 1979-1980, citant les *Recensements du Canada*; Bureau de la statistique du Québec, *Le Québec statistique*, Édition 1985-1986, Québec, Gouvernement du Québec, 1985, citant les *Recensements du Canada*; Duchesne, Louis, *La situation démographique au Québec, Édition 1989*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1989.

Tableau 2

Population par groupe d'âge, Québec, 1960-1988

Année	0-14 '000	15-19 '000	20-24 '000	25-29 '000	30-34 '000	35-39 '000	40-44 '000	45-49 '000	50-54 '000	55-59 '000	60-64 '000	65 + '000
1960	1 825,6	446,3	364,3	362,6	371,2	349,2	302,1	268,6	228,0	183,2	144,6	296,3
1961	1 863,4	467,4	369,6	362,6	373,2	357,6	308,1	275,1	236,2	189,7	149,9	306,4
1962	1 891,5	490,2	385,0	362,6	373,6	364,2	316,0	280,6	242,2	196,1	154,5	314,5
1963	1 917,0	512,0	405,2	362,4	372,3	368,5	325,2	284,9	248,3	202,3	159,2	323,7
1964	1 933,6	531,9	427,4	363,9	371,4	371,7	335,6	288,3	254,8	208,5	164,0	332,9
1965	1 943,8	549,8	450,6	369,7	371,2	373,9	345,8	292,3	261,5	214,5	169,5	342,4
1966	1 943,6	566,3	474,1	380,8	372,2	376,2	354,7	298,3	267,6	220,3	175,1	351,6
1967	1 927,9	580,0	498,2	396,8	372,1	375,9	361,0	306,6	272,2	228,0	181,3	364,0
1968	1 902,9	590,9	518,5	416,9	371,0	373,8	364,5	316,6	275,0	235,6	187,3	375,0
1969	1 872,1	601,3	533,9	439,8	371,7	371,2	363,9	327,3	277,5	243,3	194,1	388,9
1970	1 830,3	611,4	543,0	460,7	373,0	366,8	361,4	335,7	280,2	249,2	200,6	400,7
1971	1 785,5	621,3	549,4	478,4	378,9	361,8	357,8	338,9	282,9	252,3	207,6	413,0
1972	1 733,4	633,3	551,7	498,1	394,9	355,2	360,4	339,7	293,8	254,5	212,9	425,4
1973	1 679,0	643,7	559,4	511,8	413,5	351,7	360,6	343,3	302,7	256,8	218,7	437,7
1974	1 629,7	652,4	572,6	527,7	433,6	356,3	359,5	344,6	313,2	257,3	225,4	450,5
1975	1 588,4	657,8	589,4	542,7	454,3	364,0	356,3	347,3	321,5	261,3	231,1	464,9
1976	1 550,3	666,3	598,4	555,3	474,6	374,8	354,1	349,3	327,3	268,8	233,9	481,4
1977	1 516,5	661,4	614,1	559,2	498,5	389,6	349,5	352,3	328,9	279,7	236,5	497,8
1978	1 474,0	654,8	624,4	561,9	511,2	407,6	344,5	352,4	331,3	288,5	238,6	513,1
1979	1 440,8	647,2	632,3	569,0	525,0	424,6	348,6	350,0	332,7	297,9	239,6	531,2
1980	1 413,2	639,1	637,0	581,5	537,2	443,0	354,9	345,7	335,9	305,3	243,9	549,4
1981	1 395,7	620,1	643,7	589,0	548,1	461,8	366,1	342,9	339,2	310,9	251,5	569,4
1982	1 384,4	594,0	641,0	602,8	552,2	484,2	380,2	337,8	342,5	312,9	261,4	586,2
1983	1 379,8	560,3	639,5	615,5	558,1	500,8	398,4	335,2	342,3	317,2	270,1	604,3
1984	1 371,5	525,7	636,1	623,4	566,0	516,3	414,7	340,3	339,3	318,8	279,4	617,5
1985	1 364,7	494,9	628,9	629,8	578,6	528,5	432,6	345,9	334,8	321,2	286,0	634,8
1986[a]	1 356,3	476,8	611,6	640,3	587,9	540,1	451,7	357,2	332,7	324,8	292,0	656,1
1987	1 344,4	463,0	567,5	621,4	594,8	538,7	473,3	369,3	327,3	326,6	293,1	673,2
1988	1 348,0	453,4	539,9	620,1	608,6	546,1	490,3	388,5	325,4	327,3	297,8	693,7

a. Les données par groupe d'âge n'ont pas été rajustées en fonction des groupes qui ont boycotté le recensement en 1986. Pour les années 1982 à 1985, elles ne tiennent pas compte non plus des révisions du BSQ. Leur somme ne correspond donc pas à celle du tableau 1.

Sources: Statistique Canada, *Recensements du Canada*, Ottawa, cat. 91-518, 92-901 et 93-101; *Population*, Estimations annuelles postcensitaires de la population au 1er juin, Ottawa, cat. 91-210.

Tableau 3

Population selon certains groupes d'âge, Québec, 1960-1988

Année	0-17 '000	18 + '000	15-24 '000	25-44 '000	45 + '000
1960	—	—	810,6	1 385,1	1 120,7
1961	—	—	837,0	1 401,5	1 157,3
1962	—	—	875,2	1 416,4	1 187,9
1963	—	—	917,2	1 428,4	1 218,4
1964	—	—	959,3	1 442,6	1 248,5
1965	—	—	1 000,4	1 460,6	1 280,2
1966	—	—	1 040,4	1 483,9	1 312,9
1967	—	—	1 078,2	1 505,8	1 352,1
1968	—	—	1 109,4	1 526,2	1 389,5
1969	—	—	1 135,2	1 546,6	1 431,1
1970	—	—	1 154,4	1 561,9	1 466,4
1971	2 171,4	3 856,4	1 170,7	1 576,9	1 494,7
1972	2 124,1	3 929,5	1 185,0	1 608,6	1 526,3
1973	2 071,6	4 007,3	1 203,1	1 637,6	1 559,2
1974	2 027,7	4 095,0	1 225,0	1 677,1	1 591,0
1975	1 989,4	4 189,6	1 247,2	1 717,3	1 626,1
1976	1 954,7	4 279,8	1 264,7	1 758,8	1 660,7
1977	1 914,0	4 369,9	1 275,5	1 796,8	1 695,2
1978	1 865,1	4 437,4	1 279,2	1 825,2	1 723,9
1979	1 824,2	4 514,8	1 279,5	1 867,2	1 751,4
1980	1 793,3	4 592,8	1 276,1	1 916,6	1 780,2
1981	1 759,6	4 678,8	1 263,8	1 965,0	1 813,9
1982	1 723,5	4 756,3	1 235,0	2 019,4	1 840,8
1983	1 690,9	4 830,7	1 199,8	2 072,8	1 869,1
1984	1 663,2	4 885,8	1 161,8	2 120,4	1 895,3
1985	1 647,4	4 933,3	1 123,8	2 169,5	1 922,7
1986[a]	1 635,2	4 991,9	1 088,4	2 220,0	1 962,8
1987	1 619,0	4 973,6	1 030,5	2 228,2	1 989,5
1988	1 613,8	5 025,4	993,3	2 265,1	2 032,7

a. Les données par groupe d'âge n'ont pas été rajustées en fonction des groupes qui ont boycotté le recensement en 1986. Pour les années 1982 à 1985, elles ne tiennent pas compte non plus des révisions du BSQ. Leur somme ne correspond donc pas à celle du tableau 1.

Sources: Statistique Canada, *Recensements du Canada*, Ottawa, cat. 91-518, 92-901 et 93-101; *Population*, Estimations annuelles postcensitaires de la population au 1er juin, Ottawa, cat. 91-210.

Tableau 4

Population en emploi et population active de 15 ans et plus selon le sexe, Québec, 1961-1988

Année	Emploi			Population active		
	Hommes '000	Femmes '000	Total '000	Hommes '000	Femmes '000	Total '000
1961	—	—	1 436	—	—	1 820
1962	—	—	1 496	—	—	1 852
1963	—	—	1 536	—	—	1 904
1964	—	—	1 608	—	—	1 951
1965	—	—	1 667	—	—	2 022
1966	1 407	620	2 027	1 471	642	2 113
1967	1 434	651	2 085	1 507	678	2 184
1968	1 422	659	2 081	1 515	690	2 205
1969	1 443	683	2 127	1 540	723	2 264
1970	1 443	685	2 128	1 555	734	2 288
1971	1 447	729	2 176	1 567	780	2 347
1972	1 470	735	2 205	1 587	796	2 383
1973	1 536	794	2 330	1 642	857	2 499
1974	1 580	821	2 401	1 687	883	2 570
1975	1 590	843	2 434	1 719	928	2 647
1976	1 581	875	2 456	1 720	969	2 689
1977	1 581	895	2 477	1 749	1 011	2 761
1978	1 589	942	2 530	1 768	1 071	2 839
1979	1 641	979	2 619	1 797	1 101	2 895
1980	1 661	1 033	2 694	1 831	1 157	2 988
1981	1 658	1 065	2 723	1 837	1 200	3 037
1982	1 554	1 019	2 574	1 800	1 184	2 985
1983	1 562	1 053	2 616	1 813	1 225	3 038
1984	1 592	1 099	2 692	1 819	1 268	3 088
1985	1 618	1 150	2 768	1 833	1 307	3 140
1986	1 643	1 182	2 825	1 838	1 336	3 174
1987	1 676	1 242	2 918	1 865	1 388	3 253
1988	1 724	1 276	3 001	1 892	1 420	3 311

Sources: Bureau de la statistique du Québec, *Annuaire du Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 1962 à 1979-1980; Bureau de la statistique du Québec, *Le Québec statistique, Édition 1985-1986*, Québec, Gouvernement du Québec, 1985; Statistique Canada, *La population active*, Ottawa, cat. 71-001; Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529; Statistique Canada, *Statistiques chronologiques sur la population active, chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées*, Ottawa, cat. 71-201.

Tableau 5

Divers indices implicites de prix (1981=100), Québec, 1961-1988

Année	Indice des à prix à-la consommation	Indice des prix à la consommation (Mtl)	Ind. impl. des prix du PIB	Ind. impl. des prix des dépenses publiques en biens et services	Ind. impl. des prix des investissements des administrations publiques en capital fixe	Ind. impl. des prix à l'importation de biens et services marchands
1961	31,6	33,7	29,9	20,0	29,1	38,1
1962	32,0	34,1	30,3	20,5	29,4	39,8
1963	32,6	34,7	30,9	21,3	30,4	40,8
1964	33,2	35,2	31,7	22,1	31,3	41,0
1965	34,0	36,0	32,8	23,1	33,4	40,9
1966	35,3	37,1	34,4	24,6	35,3	41,7
1967	36,5	38,5	35,8	26,3	35,7	42,1
1968	38,0	39,8	37,1	28,0	35,8	43,0
1969	39,7	41,1	38,8	30,1	37,4	44,0
1970	41,0	41,9	40,6	31,9	39,0	44,7
1971	42,2	42,7	41,9	33,8	41,0	45,4
1972	44,2	44,6	44,3	36,3	43,4	46,4
1973	47,6	47,8	48,2	39,4	47,9	49,9
1974	52,8	53,2	55,1	46,7	58,2	61,5
1975	58,5	59,0	60,6	52,8	64,9	70,7
1976	62,9	63,0	65,8	58,3	68,0	71,1
1977	67,9	68,2	69,9	65,8	72,3	78,3
1978	74,0	73,9	74,2	71,3	77,4	84,2
1979	80,7	80,6	81,6	77,7	84,0	91,6
1980	88,9	89,0	90,3	88,0	91,1	96,9
1981	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1982	110,8	111,6	108,7	111,6	107,1	103,6
1983	117,2	117,8	114,1	118,1	109,7	102,2
1984	122,3	122,7	117,9	123,1	113,3	107,0
1985	127,2	128,1	121,7	128,5	116,5	109,4
1986	132,4	134,4	124,2	133,7	116,7	108,7
1987	138,2	140,4	129,6	139,8	122,5	104,4
1988	143,8	145,8	135,0	145,3	127,1	106,8

Sources : Statistique Canada, *Comptes nationaux des revenus et des dépenses*, Ottawa, cat. 13-001, cat. 13-201; *Revue de la Banque du Canada*. Les données et révisions des années les plus récentes ont été obtenues directement de Statistique Canada.

INDEX

Âge 125
  inégalités 258
  structure 125
Armée 355, 405
  industrie militaire 355
  militarisme 356
Aspirations 627
  consommation 627
  jeunes 628
  professionnelles 211
  scolaires 561
Associations 105, 112, 322
  bénévolat 112, 317, 515
  jeunes 68
  personnes âgées 75
Avortement 151, 275, 637

Canada français 641
Cégep 295, 562
Chômage 159, 197, 623
  éducation 160, 548
  femmes 146, 159
  hommes 159
  jeunes 66, 159
Classes sociales 240, 449, 475, 607, 646
  moyennes 244, 257, 635
  stratification 257
Communications 197, 465
  câblodistribution 197, 364, 466
  langue 363, 465, 533
  presse 364, 467
  publicité 503
  radio 363, 465
  téléphone 112
  télévision 363, 466, 502, 516
  vidéoclips 502
Conflits 263
  arbitrage 375
  commissions d'enquête 375
  linguistiques 263, 641
  sociaux 263
  travail 264, 380
  violence 264
Consommation 455, 498
  alimentation 112, 478, 485, 507
  dépenses 455
  dette 40, 447
  jeunes 67
  logement 90, 448
  loisirs 522, 527
  soins de santé 477
  transport 491
  valeurs 388, 633
Contraception 151, 275
  stérilisation 125, 151, 275
Coopération 218, 383
Corporatisme 395
  corporations professionnelles 393
  syndicalisme 395
Criminalité 591
Culture 401, 423, 533, 623, 635
  activités 105, 491, 515, 533
  dépenses 96, 324
  jeunes 65
  langue 383, 641
  mode de vie 134, 177, 388, 609, 633

Discrimination 275, 385, 433, 501, 623, 635

Divorce 27, 126, 133, 275, 477, 636
Droits de la personne 275, 623

ÉCONOMIE 39, 323, 411, 443, 497
affaires 219, 406, 411, 634
domestique 497
exportations 42, 218
inflation 431, 447, 623, 651
informelle 443
libre-échange 316
PIB 39, 651
productivité 42, 56
Éducation 295, 315, 324, 405, 545, 561, 571
commissions scolaires 95, 287, 295, 322
confessionnalité 322
diplôme 545, 561, 573
formation générale 545
formation permanente 571
formation professionnelle 295, 561
inscriptions 412, 547, 561, 572
jeunes 66
langue 298, 582
scolarisation 296, 545, 561, 571, 643
système 295
Église 282, 347, 405, 643
Énergie 55
Entreprises 217, 411, 571, 623
coopératives 218, 383
financement 220
formation professionnelle 571
PME 217, 411, 571
relations de travail 211, 272
taille 217
Environnement 387, 634
Épargne 39, 447
Espérance de vie 28, 73, 475
État 321, 383, 406
déficit 40, 316, 322
dépenses 97, 246, 323
dette publique 322
employeur 266, 271, 321
État providence 106, 315, 432, 635
investissements 42
revenus 322, 443
services 191
sociétés d'État 219

Ethnicité 106, 240, 581, 641
minorités ethniques 278, 581, 643
multiculturalisme 581, 641

FAMILLES 125, 282
jeunes 67
ménages 27
monoparentales 67, 135, 144, 608, 628
parentèle 85
réseaux 111
rôle 86
taille 126, 136, 628
Fédéralisme 285, 321, 383, 644
dépenses 322, 355, 571
partis 360, 402, 417
Femmes 119
chômage 160
criminalité 591
inégalités 70, 143, 174, 258, 385, 497, 501
pouvoir 121
revenu 143, 259, 433, 497
scolarisation 547
temps partiel 174
travail 69, 143, 298

GÉNÉRATIONS 120, 144, 258, 617, 628, 642
jeunesse 65
mobilité 237
vieillesse 73
Gestion 197, 205, 211, 324
bureaucratie 196, 380
centralisation 196
décentralisation 98, 196, 385
déconcentration 97, 196
participation 206, 212
Groupes de pression 105, 393, 394, 420

HOMMES 70
chômage 159
rôles 70, 282

IDENTITÉ 81, 634, 636, 641
Idéologies 401
politiques 401, 417, 644
radicalisme 417
Immigration 29, 581, 623

Individualisme 276, 623, 636
Industrialisation 119, 643
Inégalités 243, 257
économiques 243, 315, 449, 607
entre familles 245, 627
entre groupes d'âge 258
entre régions 89, 97, 296, 307, 364, 381, 475, 635
entre sexes 121, 143, 230, 239, 258, 433, 501, 546, 635
ethniques 82, 259, 475, 581
linguistiques 239, 259, 411, 434, 546, 581, 642
sociales 257, 299, 307, 315, 475, 571
Institutions 277, 405
confiance 405
locales 95

JEUNES 65, 387
chômage 66, 159, 548
criminalité 591
pauvreté 66, 607
psychotropes 68, 508, 591, 600
revenu 66, 434
rôles 69, 120
scolarisation 296, 548
suicide 68, 600
temps partiel 174
travail 177, 485
valeurs 634
Justice 271, 324, 375, 405, 592

LANGUE 69, 240, 259, 383, 423, 637
allophones 299, 581
anglophones 29, 82, 219, 237, 258, 299, 364, 434, 466, 581, 642
bilinguisme 643
communications 363, 407, 465, 533
éducation 263, 295, 298
maternelle 581, 641
Localité 81, 89, 95
banlieue 89
MRC 95, 114, 385
municipalité 81, 89, 95, 113, 286, 360
paroisse 81
ville 89

Loisirs 74, 105, 491, 515
activités culturelles 515, 533
activités physiques 527
vacances 521
voyages 74, 521

MARIAGE 67, 126, 133
union de fait 135, 275
Mass-médias 363, 407, 643
écrits 364, 467, 535
électroniques 197, 363, 465, 533
Mobilité 237, 491
économique 247
éducationnelle 240
géographique 29, 81, 85, 89, 111, 486, 491
intergénérationnelle 237
sociale 237
vie quotidienne 491
Mortalité 475
causes de décès 475
croyances 424
infantile 27, 475
représentations de la mort 478
suicide 68, 600
Mouvements sociaux 383
antinucléaire 388
autogestionnaire 206, 384
consumérisme 386
coopératisme 383
écologisme 387
féminisme 385, 501
jeunes 387
nationalisme 383, 641
ouvrier 379, 418
pacifisme 356, 388
populaire et communautaire 384
régionalisme 384
Multiculturalisme 581, 641

NATALITÉ 125, 126, 135, 623
biotechnologies de la reproduction 152
fécondité 85, 125, 135
planification des naissances 151
Nationalisme 263, 401, 417, 534, 623, 641
défense 356

indépendance 383, 401, 641
souveraineté 285, 383, 401, 641
Normes 275

ORGANISATION DU TRAVAIL 197, 205
culture organisationnelle 197
horaire variable 207
partage du travail 206
stratégies organisationnelles 205
taylorisme 169, 205

PATRIMOINE 74, 248, 447
Pauvreté 66, 243, 258, 607
Personnes âgées 73
pauvreté 607
retraite 74, 315, 485
revenu 74
santé 507
temps partiel 174
valeurs 633
voyages 521
Politique 359, 401
élections 97, 285, 360, 401, 417, 643
financement 359
idéologies 401, 417, 644
institutions 406, 418
militantisme 69
opinion publique 285
partis 286, 359, 401, 417
sociabilité 113
violence 264
Population 27, 651
croissance 27, 623
densité 89
féminisation 28
migrations 28
rurale 89
urbaine 89
vieillissement 28
Pornographie 501
Pouvoir 95, 121, 359
autorité 281, 418
égalitarisme 281
élite 322, 418
opinion publique 285
sondages 287
Problèmes sociaux 623
délinquance 591
psychotropes 68, 478, 507, 600
suicide 68, 600
Professions 229
corporations 393
femmes 145
mobilité 238
statut 229
Programmes sociaux 315, 323
aide sociale 315, 608
paiements de transfert 243, 315, 431, 608
sécurité du revenu 244, 315, 323, 432, 608
universalité 316, 635

QUALIFICATIONS 169, 197
déqualification 170
formation professionnelle 171, 561, 571

RÉGIONS 89
inégalités 97, 296, 307, 364, 475, 635
régionalisme 315, 384
Religion 347, 405, 423
affiliation 347, 424
confessionnalité 322
croyances 423
enseignement 296, 424
institutions 282, 347
mariage 134, 321
nouvelles 425
pratique 321, 423
sécularisation 322, 423
valeurs spirituelles 636
Revenu 431
éducation 433
familial 432, 448
jeunes 66, 434
personnel 39, 243, 431, 447
personnes âgées 74
satisfaction 617
sécurité 244, 315, 323, 432, 608
Révolution tranquille 219, 271, 321, 359, 642
Rôles 119, 485
féminins 119

jeunes 69
masculins 70, 282
sexuels 276, 502

SANTÉ 73, 307, 315, 323, 475
mentale 68, 477, 599
psychothérapie 477
psychotropes 68, 478, 507, 600
système 307, 475
thérapies alternatives 309, 476
Satisfaction 617
Science 55, 152
éducation 121, 546
professions 229, 308, 394
recherche-développement 55
Secteurs d'emploi 56, 145, 191
tertiarisation 41, 191, 229, 339
Sexualité 69, 151, 275, 477, 501
Sociabilité 67, 85, 106, 111, 276, 281
entraide 112
loisirs 515
Souveraineté 285, 383, 401, 641
Suicide 68, 600
Syndicalisme 145, 220, 339, 379, 406
accréditation multipatronale 272, 339, 395
conflits 380
corporatisme 395
institutions 339, 37[illegible]
négociations 271, 433
relations de travail 211, 265, 271

TÂCHES DOMESTIQUES 119, 485
Technologie 55, 195
automatisation 170, 196
brevets 55
déqualification 170
informatique 195
organisation du travail 205
qualifications 170
Temps 485
emploi 485
libre 485, 491, 515
Travail 173, 191
activité 74
au noir 443
autonomes 177
cumul d'emplois 178
domestique 497
formation 545, 561, 571
formes d'emplois 173
organisation du travail 205
précarité 66, 179, 258, 272, 339, 617
qualifications 169
réseaux d'information 113
salaire minimum 272
satisfaction 617, 634
secteurs d'emploi 191
temps de travail 120, 178, 485
temps partiel 120, 144, 173

UNIVERSITÉ 295, 385, 545
Urbanisation 29, 81, 96, 119, 643

VALEURS 68, 423, 623, 633
Vie privée 120, 491, 634
Violence 69, 264, 271, 277, 501, 591, 637

LES PUBLICATIONS DE L'IQRC*

I. La famille, les sexes, les générations

1. Denise Lemieux et Lucie Mercier. *La recherche sur les femmes au Québec : bilan et bibliographie.* Coll. « Instruments de travail » n° 5, 1982, 339 pages. 14,25 $
2. Renée Cloutier, Gabrielle Lachance, Denise Lemieux, Madeleine Préclaire et Luce Ranger-Poisson. *Femmes et culture au Québec.* Coll. « Documents préliminaires » n° 3, 1982, 107 pages. 6 $
3. Alain Vinet, Francine Dufresne et Lucie Vézina. *La condition féminine en milieu ouvrier : une enquête.* Coll. « Identité et changements culturels » n° 3, 1982, 222 pages. 18,50 $
4. Yolande Cohen. *Les thèses québécoises sur les femmes.* Coll. « Instruments de travail » n° 7, 1983, 124 pages. 8 $
5. Denise Lemieux. Les petits innocents. *L'enfance en Nouvelle-France.* 1985, 205 pages. 12 $
6. Fernand Dumont, dir. *Une société des jeunes ?* 1986, 397 pages. 14,50 $
7. Marie-Marthe T. Brault. *Du loisir à l'innovation. Les associations volontaires de personnes retraitées.* Coll. « Documents de recherche » n° 15, 1987, 176 pages. 15 $
8. Renée B.-Dandurand et Lise Saint-Jean. *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales.* 1988, 297 pages. 22 $
9. Renée B.-Dandurand. *Le mariage en question. Essai sociohistorique.* 1988, 190 pages. 18 $
10. Isabelle Perrault. *Autour des jeunes. Reconnaissance bibliographique.* Coll. « Documents de recherche » n° 17, 1988, 422 pages. 24 $
11. Denise Lemieux et Lucie Mercier. *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940. Âges de la vie, maternité et quotidien.* 1989, 398 pages. 28 $
12. Gabrielle Lachance. *Nouvelles images de la vieillesse. Une étude de la presse âgée au Québec.* Coll. « Documents de recherche, n° 22, 1990, 168 p. 20 $

II. Les communautés ethnoculturelles

1. David Rome, Judith Nefsky et Paule Obermeir. *Les Juifs du Québec — Bibliographie rétrospective annotée.* Coll. « Instruments de travail » n° 1, 1981, 319 pages. 13 $
2. Gary Caldwell et Éric Waddell, dir. *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires.* Coll. « Identité et changements culturels » n° 1, 1982, 482 pages. 14 $
3. Gary Caldwell et Éric Waddell, editors. *The English of Quebec : from majority to minority status.* Coll. « Identité et changements culturels » n° 2, 1982, 466 pages. 14 $
4. Gary Caldwell. *Les études ethniques au Québec — Bilan et perspectives.* Coll. « Instruments de travail » n° 8, 1983, 108 pages. 10,50 $
5. Honorius Provost. *Les premiers Anglo-Canadiens à Québec — Essai de recensement (1759-1775).* Coll. « Documents de recherche » n° 1, 2e édition, 1984, 71 pages. 7,50 $
6. Tina Ioannou. *La communauté grecque du Québec.* Coll. « Identité et changements culturels » n° 4, 1984, 337 pages. 18 $
7. Pierre Anctil et Gary Caldwell. *Juifs et réalités juives au Québec.* 1984, 371 pages. 20 $
8. Richard Dominique et Jean-Guy Deschênes. *Cultures et sociétés autochtones du Québec. Bibliographie critique.* Coll. « Instruments de travail » n° 11, 1985, 221 pages. 19,50 $
9. Ronald Rudin. *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980.* 1985, 315 pages. 14 $
10. Ronald Rudin. *Histoire du Québec anglophone, 1759-1980.* Traduit de l'anglais par Robert Paré, 1986, 332 pages. 15 $
11. Denise Helly. *Les Chinois à Montréal, 1877-1951.* 1987, 315 pages. 20 $
12. Fernand Ouellet, dir. *Pluralisme et école. Jalons pour une approche critique de la formation interculturelle des éducateurs.* 1988, 617 pages. 30 $
13. Pierre Anctil. *Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres.* 1988, 366 pages. 25 $
14. Pierre Anctil. *« Le Devoir », les Juifs et l'immigration. De Bourassa à Laurendeau.* 1988, 170 pages. 18 $

III. La culture populaire

1. Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc. *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920) : bilan historiographique.* Coll. « Culture populaire » n° 1, 1982, 178 pages. 9 $
2. Danielle Nepveu. *Les représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire (1950-1960).* Coll. « Documents préliminaires » n° 1, 1982, 97 pages. 6,50 $

* Le prix des publications est sujet à modification sans préavis.

3. Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante et Marcel Rioux. *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire.* Coll. « Documents préliminaires » n° 2, 1982, 178 pages. 9 $
4. Jean Bourassa. *Le travailleur minier, la culture et le savoir ouvrier.* Coll. « Documents préliminaires » n° 4, 1982, 79 pages. 5,25 $
5. Sophie-Laurence Lamontagne. *L'hiver dans la culture québécoise (XVII^e-XIX^e siècles).* 1983, 197 pages. 11,50 $
6. Joseph Laliberté. *Agronome-colon en Abitibi.* Coll. « Littérature quotidienne » n° 1, 1983, 157 pages. 12 $
7. Benoît Lacroix et Jean Simard. *Religion populaire, religion de clercs?* Coll. « Culture populaire » n° 2, 1984, 444 pages. 22 $
8. Benoît Lacroix et Madeleine Grammond. *Religion populaire au Québec. Typologie des sources — Bibliographie sélective (1900-1980).* Coll. « Instruments de travail » n° 10, 1985, 175 pages. 15 $
9. Andrée Fortin. *Le Rézo. Essai sur les coopératives d'alimentation au Québec.* Coll. « Documents de recherche » n° 5, 1985, 282 pages. 17 $
10. Jean-Pierre Dupuis. *Le ROCC de Rimouski. La recherche de nouvelles solidarités.* Coll. « Documents de recherche » n° 6, 1985, 282 pages. 17 $
11. Centre populaire de documentation de Montréal. *Le choc du passé. Les années trente et les sans travail. Bibliographie sélective annotée.* Coll. « Documents de recherche » n° 11, 1986, 186 pages. 15 $
12. Yvan Lamonde et Raymond Montpetit. *Le parc Sohmer de Montréal, 1889-1919. Un lieu populaire de culture urbaine.* 1986, 231 pages. 17 $
13. Thérèse Beaudoin. *L'été dans la culture québécoise, XVII^e-XIX^e siècles.* Coll. « Documents de recherche » n° 10, 1987, 235 pages. 20 $
14. Gabriel Gagnon et Marcel Rioux. *À propos d'autogestion et d'émancipation. Deux essais.* 1988, 190 pages. 17 $
15. Madeleine Gauthier. *Les jeunes chômeurs. Une enquête.* Coll. « Documents de recherche » n° 18, 1988, 302 pages. 18 $
16. Ginette Paquet. *Santé et inégalités sociales.* Coll. « Documents de recherche » n° 21, 1989, 131 pages. 14 $

IV. La création et la diffusion de la culture

1. Jean-Robert Faucher, André Fournier et Gisèle Gallichan. *L'information culturelle dans les médias électroniques.* Coll. « Diagnostics culturels » n° 1, 1981, 167 pages. 7 $
2. Angèle Dagenais. *Crise de croissance: le théâtre au Québec.* Coll. « Diagnostics culturels » n° 2, 1981, 73 pages. 5 $
3. Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert. *Le cinéma au Québec — Essai de statistique historique (1896 à nos jours).* Coll. « Instruments de travail » n° 2, 1981, 481 pages. 18 $
4. François Colbert. *Le marché québécois du théâtre.* Coll. « Culture savante » n° 1, 1982, 112 pages. 8 $
5. Jean-Pierre Charland et Nicole Thivierge. *Bibliographie de l'enseignement professionnel au Québec (1850-1980).* Coll. « Instruments de travail » n° 3, 1982, 284 pages. 14 $
6. Vivian Labrie. *Précis de transcription de documents d'archives orales.* Coll. « Instruments de travail » n° 4, 1982, 220 pages. 11 $
7. Sylvie Tellier. *Chronologie littéraire du Québec.* Coll. « Instruments de travail » n° 6, 1982, 352 pages. 18,50 $
8. Jean-Pierre Charland. *Histoire de l'enseignement technique et professionnel.* 1982, 485 pages. 25,50 $
9. Nicole Thivierge. *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel.* 1982, 478 pages. 25,50 $
10. Yvan Lamonde. *L'imprimé au Québec : aspects historiques (18^e-20^e siècles).* Coll. « Culture savante » n° 2, 1983, 370 pages. 18 $
11. Yvan Lamonde. *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980).* Coll. « Instruments de travail » n° 9, 1983, 278 pages. 17 $
12. Claude Savary, dir. *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis.* 1984, 353 pages. 17 $
13. Pierre Lavoie. *Pour suivre le théâtre au Québec. Les ressources documentaires.* Coll. « Documents de recherche » n° 4, 1985, 521 pages. 22 $
14. Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin. *Traité d'anthropologie médicale. L'Institution de la santé et de la maladie.* Presses de l'Université du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses Universitaires de Lyon, 1985, XVII-1 245 pages. 59,95 $
15. Léon Bernier et Isabelle Perrault. *L'artiste et l'œuvre à faire.* « La pratique de l'art 1 », 1985, 518 pages. 30 $
16. Marcel Fournier. *Les générations d'artistes suivi d'entretiens avec Robert Roussil et Roland Giguère.* « La pratique de l'art 2 », 1986, 202 pages. 18 $
17. Yvan Lamonde et Esther Trépanier. *L'avènement de la modernité culturelle au Québec.* 1986, 320 pages. 24,50 $
18. Vivian Labrie. ABC : *Trois constats d'alphabétisation de la culture.* 1986, 246 pages. 29 $
19. Maurice Lemire, dir. *L'institution littéraire.* IQRC et CRELIQ, 1986, 217 pages. 19,50 $
20. Alfred Dumais et Johanne Lévesque. *L'autosanté. Des individus et des groupes au Québec.* 1986, 223 pages. 17 $

21. Gabrielle Lachance, dir. *Mémoire d'une époque. Un fonds d'archives orales au Québec.* Coll. « Documents de recherche » n° 12, 1987, 251 pages. 16 $
22. Marcel Fournier, Yves Gingras et Othmar Keel. *Sciences et médecine au Québec : perspectives sociohistoriques.* 1987, 212 pages. 20 $
23. Maurice Lemire, dir., avec la collaboration de Pierrette Dionne et Michel Lord. *Le poids des politiques. Livres, lecture et littérature.* 1987, 191 pages. 18 $
24. Vivian Labrie. *Alphabétisé-e-s ! Quatre essais sur le savoir-lire.* 1987, 270 pages. 30 $
25. Claude Galarneau et Maurice Lemire, dir. *Livre et lecture au Québec, 1800-1850.* 1988, 270 pages. 22 $
26. M'hammed Mellouki. *Savoir enseignant et idéologie réformiste. La formation des maîtres (1930-1964).* Coll. « Documents de recherche » n° 20, 1989, 392 pages. 28 $
27. Jean-Pierre Charland. *Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980. Technologies, travail et travailleurs.* Coll. « Documents de recherche » n° 23, 1990, 447 pages. 24 $
28. Fernand Dumont et Yves Martin, dir. *L'éducation, 25 ans plus tard ! Et après ?* 1990, 432 pages. 24 $
29. Fernand Dumont, dir. *La société québécoise après 30 ans de changements.* 1990, 358 pages. 20 $

V. Les régions du Québec

1. Jean-Claude Marsan. *Montréal, une esquisse du futur.* 1983, 325 pages. 15 $
2. André Dionne. *Bibliographie de l'île Jésus.* Coll. « Documents de recherche » n° 2, 1983, 324 pages. 18,50 $
3. Serge Gauthier et collaborateurs. *Bibliographie de Charlevoix.* Coll. « Documents de recherche » n° 3, 1984, 320 pages. 18 $
4. Serge Gauthier et collaborateurs. *Guide des archives de Charlevoix.* 1985, VIII-97 pages. 6 $
5. Serge Laurin et Richard Lagrange. *Bibliographie des Laurentides.* Coll. « Documents de recherche » n° 7, 1985, 370 pages. 18 $
6. Yves Hébert. *Bibliographie de la Côte-du-Sud.* Coll. « Documents de recherche » n° 8, 1986, 339 pages. 18 $
7. Guy Gaudreau. *L'exploitation des forêts publiques au Québec, 1842-1905.* 1986, 126 pages. 11 $
8. Yves Beauregard. *Bibliographie du Centre du Québec et des Bois-Francs.* Coll. « Documents de recherche » n° 9, 1986, 495 pages. 25,00 $
9. Marc Desjardins. *Bibliographie des Îles-de-la-Madeleine.* Coll. « Documents de recherche » n° 13, 1987, 281 pages. 20 $
10. Daniel Tessier et al. *Bibliographie de Lanaudière.* Coll. « Documents de recherche » n° 14, 1987, 270 pages. 20 $
11. Antonio Lechasseur avec la collaboration de Jacques Lemay. *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Populations et limites territoriales 1851-1981.* 1987, 51 pages, 5 microfiches (Bas-Saint-laurent, 563 p., Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, 304 p.). 10 $
12. Marc Desjardins. *Bibliographie de la Gaspésie.* Coll. « Documents de recherche » n° 16, 1987, 436 pages. 24 $
13. Françoise de Montigny-Pelletier et Andrée Raiche-Dussault. *Bibliographie de la Rive-Sud de Québec (Lévis—Lotbinière).* Coll. « Documents de recherche » n° 19, 1989, 263 pages. 20 $
14. Diane Saint-Pierre et Yves Hébert. *Archives paroissiales de la Côte-du-Sud. Inventaire sommaire.* 1990, 55 pages, 4 microfiches (XXV-581 pages). 10 $
15. Monique Perron avec la collaboration de Luc Boisvert et Roland Viau. *Bibliographie du Haut-Saint-Laurent. Sud-ouest de la Montérégie.* Coll. « Documents de recherche » n° 24, 1990, 318 pages. 22 $

VI. Hors chantier

1. Paul Aubin. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1966-1975).* 2 tomes — 1981, 1 425 pages, 22 000 titres. 60 $
2. Gabrielle Lachance. *La culture contemporaine face aux industries culturelles et aux nouvelles technologies.* Rapport-synthèse, Rencontre franco-québécoise sur la culture, Québec-Montréal, du 4 au 8 juin 1984, 145 pages. 7 $
3. *Statistiques culturelles du Québec (1971-1982).* 1985, XLII-932 pages. 45 $
4. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada/Bibliography of the History of Quebec and Canada (1976-1980).* 2 tomes — 1985, LXIV-1 316 pages, 20 000 titres. 60 $
5. Jean-Paul Baillargeon, dir. *Les pratiques culturelles des Québécois. Une autre image de nous-mêmes.* 1986, 394 pages. 19,50 $
6. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada/Bibliography of the History of Quebec and Canada (1946-1965).* 2 tomes — 1987, LXXVII-1 396 pages, 22 000 titres. 60 $

VII. Collection Les régions du Québec

1. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette. *Histoire de la Gaspésie.* Coll. « Les régions du Québec » n° 1, Montréal, Boréal Express, 1981, 807 pages. 29,95 $

2. Camil Girard et Normand Perron. *Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean.* Coll. « Les régions du Québec » n° 2, 1989, 665 pages. 40 $ br., 50 $ rel.
3. Serge Laurin. *Histoire des Laurentides.* Coll. « Les régions du Québec » n° 3, 1989, 892 pages. 45 $ br., 55 $ rel.

VIII. Collection Questions de culture

1. Fernand Dumont, dir. *Cette culture que l'on appelle savante.* 1981, 190 pages. 15 $
2. Fernand Harvey et Gary Caldwell, dir. *Migrations et communautés culturelles.* 1982, 159 pages. 15 $
3. Fernand Dumont, dir. *Les cultures parallèles.* 1982, 172 pages. 15 $
4. Jean-Charles Falardeau, dir. *Architectures: la culture dans l'espace.* 1983, 210 pages. 15 $
5. Yvan Lamonde, dir. *Les régions culturelles.* 1983, 189 pages. 12 $
6. Madeleine Préclaire, dir. *La culture et l'âge.* 1984, 198 pages. 12 $
7. Gabrielle Lachance, dir. *La culture: une industrie?* 1984, 216 pages. 12 $
8. Pierre Anctil, Léon Bernier et Isabelle Perrault, dir. *Présences de jeunes artistes.* 1985, 190 pages. 12 $
9. Denise Lemieux, dir. *Identités féminines: mémoire et création.* 1986, 199 pages. 12 $
10. Gabriel Dussault, dir. *L'État et la culture.* 1986, 173 pages. 12 $
11. Thérèse Hamel et Pierre Poulin, dir. *Devenir chercheur-e: itinéraires et perspectives.* 1986, 185 pages. 12 $
12. Madeleine Gauthier, dir. *Les nouveaux visages de la pauvreté.* 1987, 258 pages. 18,50 $
13. Renée B.-Dandurand, dir. *Couples et parents des années quatre-vingt.* 1987, 284 pages. 20 $
14. Gladys L. Symons, dir. *La culture des organisations.* 1988, 220 pages. 18 $
15. Gilles Pronovost et Daniel Mercure, dir. *Temps et société.* 1989, 258 pages. 20 $
16. Marie-Marthe T. Brault et Lise Saint-Jean, dir. *Entraide et associations.* 1990, 280 pages. 22 $

IX. Collection Diagnostic

1. Laurent Laplante. *Le suicide.* 1985, 126 pages. 9,95 $
2. Jacques Dufresne. *La reproduction humaine industrialisée.* 1986, 126 pages. 9,95 $
3. Gérald LeBlanc. *L'école, les écoles, mon école.* 1986, 110 pages. 9,95 $
4. Jean Blouin. *Le libre-échange vraiment libre?* 1986, 135 pages. 9,95 $
5. Jacques Dufresne. *Le procès du droit.* 1987, 127 pages. 9,95 $
6. Michel Plourde. *La politique linguistique du Québec (1977-1987).* 1988, 143 pages. 9,95 $
7. Vincent Lemieux. *Les sondages et la démocratie.* 1988, 122 pages. 9,95 $
8. Laurent Laplante. *L'université. Questions et défis.* 1988, 141 pages. 9,95 $
9. Jean-Pierre Rogel. *Le défi de l'immigration.* 1989, 123 pages. 9,95 $
10. Jacques Henripin. *Naître ou ne pas être.* 1989, 141 pages. 9,95 $

X. Collection Edmond-de-Nevers

1. Lucie Robert. *Le manuel d'histoire de la littérature canadienne de Mgr Camille Roy.* 1982, 198 pages. 11 $
2. Réal Brisson. *La charpenterie navale à Québec sous le régime français.* 1983, 320 pages. 19,50 $
3. Hélène Lafrance. *Yves Thériault et l'institution littéraire québécoise.* 1984, 174 pages. 13,50 $
4. Hélène Laforce. *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec.* 1985, 237 pages. 19,50 $
5. Michel Sarra-Bournet. *L'Affaire Roncarelli. Duplessis contre les Témoins de Jéhovah.* 1986, 196 pages. 18 $
6. Denis Goulet. *Le commerce des maladies. La publicité des remèdes au début du siècle.* 1987, 139 pages. 20 $
7. Hélène Bédard. *Les Montagnais et la réserve de Betsiamites (1850-1900).* 1988, 149 pages. 20 $
8. Robert Laliberté. *L'imaginaire politique de Victor Segalen.* 1989, 152 pages. 20 $

XI. Rapports de recherche et manuscrits à diffusion limitée*

1. Louise Rondeau. *Le récit de fin du monde: orientations méthodologiques de recherche.* Québec, IQRC, 1982, 70 pages.
2. Michelle Trudel-Drouin. *Vie quotidienne en Nouvelle-France: un choix de textes.* Montréal, IQRC, 1982, 166 pages.
3. Paule Chouinard. *Anthologie de poèmes québécois sur les saisons.* Montréal, IQRC, 1983, 1 350 pages.
4. Mireille Perreault. *Marchandisation, industrialisation de la culture.* Rimouski, IQRC, 1983, 72 pages.
5. Carmen Quintin. *Les pratiques émancipatoires dans deux coopératives d'habitation de la région montréalaise.* Montréal, IQRC, 1983, 124 pages.
6. Gary Caldwell, Paule Obermeir et al. *Outmigration of 1971 English Mother-tongue High School Leavers from Quebec: eleven years after.* Lennoxville, IQRC et Anglo Quebec en Mutation Committee, 1984, 37 pages.

7. Gabrielle Lachance. *Le rapport industrie/culture*. 1987, 5 cahiers. I. L'artisanat et les métiers d'art, 38 p. II. Les arts d'interprétation, 38 p. III. Le cinéma, 40 p. IV. Le livre, 40 p. V. Quelques indications bibliographiques, 38 p.
8. Johanne Bujold. *Utilisation des centres d'emploi du Canada par les étudiants*. Québec, IQRC, 1990, 67 pages.
9. Madeleine Gauthier et Jean-Pierre Simard. *L'intégration des jeunes en emploi au Québec en 1986*. Québec, IQRC, 1990, 22 pages.

XII. Banques de données sur support informatique

1. Jean-Pierre Chalifoux. *Le livre et la lecture au Québec au XX^e siècle*. Montréal, IQRC, 1982, (8 000 titres)**.
2. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. HISCABEQ. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1946-1980)*. Montréal, IQRC, 1981, (90 000 titres — mise à jour trimestrielle)***.

XIII. Documents audio-visuels*

1. Arthur Lamothe. Culture amérindienne. Archives. (Vingt documents produits par les Ateliers audio-visuels du Québec.)

---

* disponibles sur demande à l'IQRC, 14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4
Téléphone: (418) 643-4695
Télécopieur: (418) 646-3317

** accessible sur demande aux Services documentaires Multimedia inc., 1685, rue Fleury Est, Montréal, H2C 1T1
Téléphone: (514) 382-0895
Télécopieur: (514) 384-9139

*** pour renseignements, s'adresser à l'IQRC